



HAL
open science

Les centres-villes métropolitains au regard des animations culturelles et festives : L'exemple de Lille et de Marseille

Isabelle Collin

► **To cite this version:**

Isabelle Collin. Les centres-villes métropolitains au regard des animations culturelles et festives : L'exemple de Lille et de Marseille. Géographie. Normandie Université, 2019. Français. NNT : 2019NORMLH12 . tel-02294007

HAL Id: tel-02294007

<https://theses.hal.science/tel-02294007>

Submitted on 23 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité Géographie

Préparée au sein de l'université du Havre

Les centres-villes métropolitains au regard des animations culturelles et festives. L'exemple de Lille et de Marseille

**Présentée et soutenue par
Isabelle COLLIN**

**Thèse soutenue publiquement le 02 juillet 2019
devant le jury composé de**

Monsieur Franck BODIN	Maître de conférences, Université de Lille	Codirecteur de thèse
Monsieur Xavier DESJARDINS	Professeur, Université de Paris	Rapporteur
Madame Maria GRAVARI-BARBAS	Professeur, Université de Paris	Rapporteur
Monsieur Bruno LECOQUIERRE	Professeur, Université du Havre	Président
Monsieur Benjamin STECK	Professeur émérite, Université du Havre	Directeur de thèse

Thèse dirigée par Benjamin STECK, laboratoire IDEES - UMR 6266 CNRS et co-dirigée par Franck Bodin.

Dans un premier temps, on peut penser que la mondialisation est une uniformisation des modes de vie. Mais cette uniformisation aboutit à des réactions de défense qui tendent au contraire à mettre en avant le caractère distinctif de chaque société, chaque collectif ou chaque groupe considère comme la marque de son identité.

(P. DESCOLA, Diversité des natures, diversité des cultures, 2010)

Remerciements

La rédaction d'une thèse menée en même temps qu'une vie professionnelle implique de s'y consacrer le soir, le week-end et toutes les vacances en pensant au fonctionnement de la maison. J'ai résisté parce que j'ai toujours été soutenue et entendue par un grand nombre de personnes que je souhaite remercier ici.

Je tiens tout particulièrement à remercier Benjamin Steck qui a accepté d'encadrer cette recherche. Il a su être présent pour moi durant ces années et sa confiance a alimenté ma motivation à terminer ce travail. Je tiens également à le remercier pour son encadrement attentif, ses conseils, ses enrichissantes discussions et ses nombreuses relectures qui ont nourri la réflexion scientifique. Je le remercie ici profondément.

Je tiens aussi à remercier mon co-directeur, Franck Bodin qui a accompagné mes premiers pas de chercheur. Là aussi, sa façon d'appréhender l'urbain, ses conseils, ses relectures, ses encouragements ont été un réel accompagnement. Je le remercie pour sa confiance et pour m'avoir dirigée et soutenue durant toutes ces années dans cette aventure scientifique mais aussi humaine.

Je remercie également les membres du jury de cette thèse qui m'ont accordé de leur temps et qui ont accepté de participer à cette soutenance : Madame Maria GRAVARI-BARBAS, Monsieur Xavier DESJARDINS et Monsieur Bruno LECOQUIERRE. Ils ont participé ainsi à ma formation géographique.

La liste des enseignants et des personnels administratifs sur qui j'ai toujours pu compter serait sans doute incomplète mais je tiens à remercier les membres du laboratoire UMR IDEES-Le Havre et de la DiRVED du Havre qui m'ont fait confiance, uniquement en estimant ma recherche, en étant disponibles et attentifs.

Mon parcours universitaire m'a permis de rencontrer des enseignants qui m'ont apporté des bases pour travailler aujourd'hui. Je veux évoquer Monsieur Robert Hérin à Caen pour ses cours de géographie sociale. Je souhaite remercier Dominique Creton pour son enseignement sur les inégalités dans l'espace et Patrick Picouet qui m'a passionnée à l'épistémologie. Il y a aussi Jean-Pierre Bondue qui m'a proposé ce thème des animations culturelles et m'a fait

rencontrer Alessia Mariotti de l'Université de Bologne qui travaillait sur le rôle de la culture dans l'urbain. Pour les représentations, les longues conversations de Marion Amalric m'ont appris l'intérêt d'analyser le subjectif et l'immatériel. J'aimerais aussi remercier la commission commerce du CNGF pour leurs propositions de lecture et de colloque me donnant la possibilité d'approfondir ma recherche.

J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer, dans mon cadre professionnel, des architectes, des urbanistes, des techniciens, des stagiaires... qui m'ont apporté des idées neuves mais avec une nécessité de les rendre opérationnelles. Durant cette recherche, j'ai ainsi pu voir, au quotidien, l'intérêt de rapprocher le monde universitaire du monde professionnel.

Cette thèse a « grandi » avec mes fils, Louis et Paul. Je pense à eux et à leur projet professionnel qu'ils sont en train de construire. Un grand et sincère merci à eux qui ont été aimants et compréhensifs, sans douter que je puisse terminer. Ils ont largement participé à « l'effort de thèse », comme le dit Marion. Ils m'ont donné la force et l'ambition d'aller jusqu'au bout.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui le temps de quelques heures ont relu, réalisé des cartes, des schémas... Je remercie particulièrement Alexandre qui a réalisé une grande partie de mes cartes en fonction de mes demandes qui pouvaient varier d'une semaine à l'autre ! J'ai pu bénéficier d'un club de relectrices que je remercie chaleureusement : maman, Corinne et Marion. Je tiens aussi à remercier ceux qui ont suivi l'évolution de ce travail et qui m'ont écoutée avec bienveillance (Papa, Guillaume et, il fut un temps Roland).

Ceux que j'ai omis de citer me pardonnent.

Sommaire

THESE.....	1
Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction Générale.....	11
I. Une recherche sur les centres-villes métropolitains au prisme des animations festives et culturelles ou comment penser le centre-ville.....	14
II. Lille et Marseille : pour une étude comparative.....	20
III. Méthodes.....	21
IV. Un contexte scientifique en débat pour <i>redéfinir</i> le centre-ville métropolitain	29
Chapitre 1	35
Le centre-ville métropolitain : territoire d'émotion	35
Introduction du chapitre 1	37
I.1 La centralité : un concept débattu en constante évolution	39
I.2 Le centre-ville métropolitain, lieu de maximisation des animations culturelles et festives.....	94
I.3 Quand les politiques territoriales de la ville s'orientent vers la culture.....	114
Conclusion du chapitre 1	129
Chapitre 2 :	131
Lille et Marseille :	131
centres-villes d'exception.....	131
Introduction chapitre 2	133
II.1 Une lente construction pour une armature urbaine solide à Lille et Marseille.....	134
II.2. De la confirmation à l'affirmation de centre-ville de métropole régionale grâce à la vie culturelle et festive	170
II.3 La délimitation des centres-villes par les animations culturelles et festives	202
Conclusion chapitre 2.....	228
Chapitre 3 :	231
Les centres-villes métropolitains :.....	231
un territoire qui s'adapte	231
Introduction chapitre 3	233
III. 1 Les animations culturelles et festives comme outil d'identification des dynamiques des centres-villes métropolitains	235
III. 2 Des interactions multiples qui renforcent le centre-ville métropolitain.....	287
III. 3 Un système équilibré renforçant la dimension universelle	303
Conclusion chapitre 3.....	336
Conclusion générale	339
Annexes	357
Bibliographie thématique	375
Bibliographie générale	391
Site Internet	407
Index des documents	410
Liste des sigles	414
Table des matières	416
Résumé	419

Introduction Générale

L'agrégation accélérée des êtres humains dans des lieux artificialisés aux fortes densités, aux activités concentrées, animés de flux intenses, pose avec une urgence accrue la question de la ville. Plus précisément encore, il en est de la capacité des sociétés humaines à comprendre et à maîtriser les phénomènes de centralité, foyer de tout pouvoir, attracteur majeur de trajectoires collectives et personnelles, source d'innovation et de développement et, dans le même temps, générateur de problèmes complexes. Les sociétés humaines ont organisé, de façon plus ou moins cohérente, des ensembles urbains où la matérialité des apparences s'allie à l'immatérialité des valeurs collectives qui les portent. Le centre-ville est le lieu où s'exprime le mieux cette alliance dont les manifestations évoluent avec le temps. La vitalité des centres-villes en fait un espace singulier. L. Mumford (1964) le caractérise, par toute une série de dénominations : « *de centre historique, d'agora, de noyau, de plaza, del campo, de centre organisateur...* » pour souligner la diversité de ce qui en fait la consistance.

Le centre-ville est un lieu où l'on se croise avec une probabilité plus forte qu'ailleurs de se rencontrer puisque la ville engendre du mouvement autour de deux principes majeurs : le marché et le pouvoir. L'un comme l'autre font naître des différenciations productives et commerciales liées à la complémentarité des besoins qui s'y expriment. Par exemple, le marché avec des foires, des braderies, des artisans et des commerçants, des banques est une source d'échanges mais reliée au pouvoir avec ses institutions, sa religion, ses représentants élus ou désignés. Les réalités humaines des relations économiques, sociales, culturelles et politiques se concentrent ainsi (VON THÜNEN, 1826-1843 ; HÄGERSTRAND, 1952), accentuant les flux générés par les actions qui s'y déploient, moteurs d'animation de l'espace central. Le centre-ville s'affirme et se développe avec la ville dans son entier (BAILLY, 1975 ; BEAUJEU-GARNIER, 1965 ; GUINET, 1998 ; CANTAL-DUPART, 1999...) mais il est « *un objet spatial* » à part entière.

Ce lieu de rencontre du pouvoir et du marché, générant du mouvement, source de créativité (SASSEN, 1991 ; QUERRIEN, LASSAVE, 1996), de convivialité et de festivité, ancré dans le tissu urbain, vit selon des rythmes qui en marquent la singularité, et, ce, depuis des temps très anciens, façonnés par une dimension religieuse déterminante. En témoignent, pour l'Europe du moins, toutes les fêtes urbaines qui ont scandé la vie des centres-villes, telles les fêtes de l'âne au Moyen-âge. Porteuses de contestation des pouvoirs, donnant lieu à des développements spectaculaires et profanes, de telles fêtes ont été bannies des calendriers organisateurs des temps populaires, par une Église inquiète de telles manifestations. Le centre-ville, lieu de rencontre, est donc le lieu de la fête (religieuse, procession, marchande, etc.), et les processus d'urbanisation l'ont confirmé dans cette fonction majeure (DI MEO,

2000 ; GRAVARI-BARBAS, 2000, 2004, 2013). La fête en fait un espace qui ne peut être ni fermé, ni figé dans sa structuration, son organisation et son fonctionnement.

I. Une recherche sur les centres-villes métropolitains au prisme des animations festives et culturelles ou comment penser le centre-ville

C'est dans cette perspective que nous avons entrepris d'aborder la centralité urbaine. La littérature scientifique est abondante. S'y référer est reconnaître la richesse des approches antérieures et permettre de mieux situer notre propre démarche.

Le centre-ville est un objet d'étude géographique approché de façon inégale dans le temps et en fonction des évolutions des villes et des courants épistémologiques. En tant qu'objet spatial, il a des caractéristiques physiques qui le rendent objectivable pour toute étude scientifique. Dans les années soixante, les études mettent en lumière le constat d'une tension entre l'héritage historique et les exigences de la modernité mobile. Dès 1963, J. Beaujeu-Garnier et G. Chabot indiquent qu' « *il s'agit d'adapter le noyau ancien aux conditions nouvelles créées par l'activité d'une population plusieurs fois décuplée, parfois centuplée. [...] Les quartiers anciens sont mal aérés, insalubres. [...] Et ce noyau vers lequel converge toute la circulation, forme bouchon avec ses rues étriquées et tortueuses. [...] Cette adaptation du noyau ancien aux conditions nouvelles pose les problèmes les plus difficiles de l'urbanisme. Il s'agit de respecter autant que possible la physionomie de ces vieux quartiers qui sont un patrimoine vénéré ; ils sont un attrait pour les visiteurs [...]* ». Le centre-ville est ici un espace objectif avec des fonctions qui ont parfois du mal à s'adapter les unes aux autres (mobilité, logements, activités). Les géographes soulignent, ici, que la morphologie héritée des centres anciens n'est pas celle qui correspond aux attentes des années 1960, caractérisées par la forte intrusion de la voiture individuelle. Cette dichotomie, entre les évolutions des fonctions et la matérialité du centre-ville, crée des zones de frictions. Ces dernières existent lorsque deux ou plusieurs fonctions objectives ne s'adaptent plus l'une à l'autre dans leur environnement géographique. Cela crée des interfaces instables avec la présence de dysfonctionnements (BRUNET, 1996 ; GASNIER, 2006 ; HARVEY, 1973). Ces chercheurs ont essayé de quantifier ces phénomènes de friction et d'interface, seule voie pour identifier l'ensemble des facteurs qui les expliquent : ségrégation, éviction, différenciation et exclusion sociale et spatiale.

Le centre-ville se révèle dans un cadre physique artificialisé qui contribue à le définir (rue, façade, patrimoine et monument), sorte de décor qui s'impose et qu'il convient de sauvegarder. Il existe ainsi une contradiction, voire un paradoxe, puisque les spécialistes de la ville, dans ces mêmes années (HARVEY, 1985 ; GRAFMEYER, JOSEPH, 1984) affirment que le centre-ville évolue, s'adapte puis se transforme en réponse aux nouveaux facteurs d'ordre social, économique et temporel. Dans le même temps, est réaffirmé que le centre-ville doit être préservé, en tant que système objectif, au nom des interconnexions avec l'existant (façade, monument, équipement, etc.) qui repose sur l'héritage culturel, l'ambiance, l'identité toute notion qui relève de la subjectivité. Les deux dimensions d'objectivité et de subjectivité doivent donc s'imbriquer.

C'est une des perspectives que choisit J.P Levy (1987) quand il opte pour une approche de type behavioriste. Il approche la notion de centre-ville en commentant ses particularités, ses forces, son rôle majeur dans l'urbain mais aussi et surtout par les relations singulières que les usagers ont avec lui. Il souligne que « *le centre-ville est un objet d'étude à facettes [...]* ». La notion de facettes, exprimée par le géographe, est essentielle puisqu'elle est à l'interface de plusieurs paramètres : la fonction, la représentation et la dimension cachée (BACHELARD, 1957 ; BAILLY, 1977 ; HALL, 1978). Elles renvoient aussi à l'image géométrique des polyèdres. Cette figure géométrique donne à comprendre plus aisément la réalité de ce système complexe que ne le ferait une sphère, tout en s'en approchant selon le choix de la multiplicité des facettes. Présentant des angles, les facettes permettent de saisir l'ensemble des éléments qui font système tout en étant reliés entre eux par des lignes de friction potentielles. Cela permet d'aller au-delà des concepts de site et de situation définis par la géographie française, quantitativiste, fonctionnaliste et systémique de cette période. (CHALINE, 1980, 1999 ; CHABOT, 1938). Cette démarche conduit à une ouverture plus large de la recherche vers l'écologie urbaine, aujourd'hui nécessaire pour appréhender cet espace. JP Lévy signale, de fait, que « *le centre suggère le cœur, le cerveau ou le poumon de la ville. Le centre rassemble le commerce, les affaires c'est-à-dire les bureaux, mais aussi les spectacles, etc. [...]. Il est un espace chargé de signes et de symboles qui lui donnent un contenu bien peu fonctionnel. [...] Le centre s'impose enfin, comme fragment de la ville [...]. Espace de la vie quotidienne, lieu des expériences vécues, espace de monuments par excellence et parfois espace-mouvement, cadre essentiel à la vie économique, espace social original, le centre-ville est bien un objet concret* ». Le centre-ville est un élément de la ville. Par analogie avec l'anatomie et singulièrement avec les organes vitaux de tout corps humain,

il suppose la prise en compte de nombreuses facettes : résidentielle, culturelle et festive, économique et commerciale qui permettent à ce corps urbain de vivre. J. Duvignaud (1977) précise que cette ville dévore ce dont elle a besoin et rejette ce dont elle n'a plus besoin. La ville a donc cette force d'engloutir de l'énergie pour vivre et cette dernière repose, entre autres, sur les gisements des vies des usagers au sein du tissu urbain. Le centre-ville devient le huis clos d'un processus gastrique qui ingère les éléments vitaux à son fonctionnement. Toutefois, la délimitation de ce corps, que constitue le centre-ville, est difficile à cerner tant évoluent les usages qui sont faits des diverses facettes que constituent la centralité.

Enrichissant la réflexion, G. Di Méo (2001) indique que « *derrière la mise en scène spatialisée du centre et de la périphérie se cachent en effet des confrontations sociales plus globales : celles des dominants et des dominés, du profane et du sacré, de la folie et de la raison, du masculin et du féminin, de l'idéal et du matériel, etc. [...]. Pour s'assurer la maîtrise interne de son identité, une société doit produire et conserver une mémoire collective. [...] D'abord, la fête proclame haut et fort un nom territorial, elle le détache avec éclat d'un contexte géographique* ». Il souligne combien la centralité est une mise en lumière des tensions qui parcourent le corps social, y compris lors fêtes et de foires. Le centre-ville est une espèce d'espace qui peut créer des énergies positives (égalité, urbanité, civilité) mais aussi négatives (ségrégation, insécurité, inégalité) (DE KONINCK, 1995 ; HARVEY, 1973, 1985, 1992). Le centre-ville est donc un espace vécu, perçu, représenté, largement déterminé par la subjectivité de ceux qui l'animent (FREMONT, 1976, 1990).

Quiconque travaille sur la ville mesure ainsi combien l'interdisciplinarité seule permet de cerner les liens existants au sein de cet espace : le géographe, l'architecte, l'aménageur, l'urbaniste, le sociologue, l'anthropologue... ont tous à apporter leur contribution à la connaissance de cet espace irréductible à des approches strictement univoques. Ces différentes approches sont complémentaires. Elles permettent de comprendre les évolutions du centre-ville. Elles nous aident à définir le cadre de cette recherche. Le recours aux travaux de la géographie sociale, culturelle et urbaine a été essentiel pour appréhender les liens entre le centre-ville et ce qui y est vécu (FREMONT, 1984 ; CLAVAL, 1992, 1995 ; CHEVALIER 1974 ; DI MEO, 1998 ; KNAFOU, 1997). L'annexe n° 1 présente les courants épistémologiques qui ont encadré les études des relations entre centre-ville et géographie urbaine. On y constate qu'il existe une telle richesse scientifique sur le sujet, qu'il a fallu poser quelques postulats prenant en considération ce qui fait lien entre les hommes et le centre-ville, entre les usagers lors d'une animation et enfin les conséquences des aménagements réalisés. Pour approcher cette complexité, ont été étudiés les liens entre les

animations culturelles et festives et le centre-ville métropolitain dès lors qu'elles se déroulaient dans un équipement, sur l'espace public, tout autant les animations récurrentes qu'occasionnelles, regroupant quelques dizaines de personnes ou des milliers. Cette échelle de la métropole s'est trouvée confirmée par la nécessité de choisir une échelle qui crée, de par l'innovation, du dynamisme et des échanges (SASSEN, 1991 ; BONDUE, 1997, 2004). Le processus de métropolisation implique des choix d'acteurs, des politiques ambitieuses, du rayonnement et de l'attractivité (AGUILERA, 2003 ; DOLEZ, PARIS, 2004).

Animer, c'est « *donner l'âme, la vie. Le principe qui anime les corps vivants. [...] Prendre de la vie, de la vivacité. En physique, pousser, mouvoir [...].* » (LITTRE, 2017). Les animations suscitent donc du déplacement, de la vivacité, des impulsions au centre-ville. Elles le mettent en mouvement tel un souffle, une respiration, une battue au sens rythmique du terme. Leurs thèmes sont vastes de l'art visuel en passant par la danse, la littérature et la sculpture, la musique et les arts de la rue sans oublier le théâtre du classique au contemporain (CLAVAL, 2003 ; DONNAT, 2003). Ce large spectre d'activités montre la diversité des voies empruntées pour rendre explicites les dynamiques urbaines.

Nous rentrerons dans le détail des animations au fil de la recherche, et tout particulièrement dans leurs composantes subjectives qui s'expriment dans les articles de presse, les réponses aux questionnaires, les programmations ou encore leur déroulé. Cette approche, mélangeant subjectivité et objectivité, suppose de définir le réseau d'acteurs qui les réalisent et les localisent au sein des centres-villes. Cependant, les animations effectuées dans un cercle très privé et celles ayant un lien avec une activité sportive n'ont pas été prises en compte, les premières puisqu'y apparaissent de nouvelles notions comme la ferveur, l'intériorité, l'intimité, le secret, hors de notre propos, les deuxièmes parce qu'elles sont si nombreuses et si variées qu'elles nécessiteraient à elles seules une recherche particulière. En revanche, toutes les thématiques culturelles et festives ont été retenues. Ce n'est pas l'animation en tant que telle qui va nous intéresser mais les liens qu'elle engendre avec le centre-ville métropolitain et avant tout, les liens qu'elle crée par l'action de faire/participer à une animation, que l'on soit acteur endogène au centre-ville ou acteur exogène (HALL, 1978 ; GRAVARI-BARBAS, 2000 ; CHAUDOIR, 2007). Ces liens sont renforcés puisqu'une animation culturelle et festive décuple les sens, multiplie les rencontres, bouleverse le vécu et modifie les représentations (DI MEO, 2001). Elle peut donc être considérée comme un accélérateur des fonctions du vivre ensemble.

Le recensement réalisé et présenté dans ce mémoire laisse apparaître que le nombre d'animations culturelles et festives ne cesse pas d'augmenter même si elles ont toujours existé

dans les centres-villes métropolitains. Elles ont accompagné la vie quotidienne des habitants des villes depuis leur origine (CRETIN, 1999 ; MUMFORD, 1964), influencé les aménagements (DIMEO, 2001) et contribué à l'enrichissement des relations sociales (DUVIGNAUD, 1991). Elles ont donc été autorisées et soutenues par les instances politiques en place pour ces diverses raisons. Cependant, il est nécessaire de s'interroger sur cette augmentation des animations, sur l'origine de cette évolution, sur les processus qui conduisent le centre-ville métropolitain à s'adapter, ou non, à cette croissance. La place et le rôle de la concentration d'animations culturelles et festives dans les centres-villes constituent donc une interpellation pour quiconque travaille sur le devenir des villes. Composante intrinsèque et majeure de la centralité, l'animation culturelle et festive est un médiateur stimulant pour comprendre la cité.

Cela posé, l'analyse historique des centres-villes métropolitains se révèle indispensable pour souligner la vitalité qui les anime depuis de nombreux siècles. Cette histoire a laissé des traces et des marques qui influencent les mécanismes de production de la centralité, de son appropriation par ceux qui l'animent et des représentations qu'ils s'en forgent (STECK, 2011 ; GALINON-MELENEC, 2011). Par trace, il faut entendre tout ce qui relève de la mobilité des usagers dans cet espace singulier ; par marque tout ce qui s'y est établi de façon fixe comme installation matérielle. La trace tend à *tatouer* l'identité collective dans les marques du cœur de la cité. Il en reste un paysage urbain (CLAVAL, 1995), des esprits des lieux (PRATS, THIBAUT, 2003), un cadre de vie (LEVY, 1987 ; BURGEL, 1993 ; RONCAYOLO, 1996) et une ambiance (FREMONT, 1974 ; DI MEO, 2001). Il s'agit bien d'étudier cette originalité, plus ou moins forte, qui ne laisse pas indifférent. Par originalité, nous entendons ce qui permet de distinguer une individualité urbaine parmi toutes les autres villes. Mais c'est aussi un qualificatif de ce qui sort de l'ordinaire, ce qui est peu fréquent, ce qui a une capacité à produire de l'innovation, à déplacer les regards et à se remettre en question sans être excentrique. Et cette originalité prend corps dans les tensions matérielles (matériaux, façades et monuments) et immatérielles (ambiance, mixité et cohésion sociale) qui parcourent les lieux dans leur identité singulière.

Les centres-villes se transforment sans cesse pour mieux s'adapter aux demandes et aux attentes en constant renouvellement de la société qui les anime. Sont créées ce qu'il est pertinent de nommer des locomotives urbaines qui produisent du changement. Renforcer leur force prescriptive justifie de faire émerger de grands événements récurrents et/ou

exceptionnels, tout en réactivant les ressources patrimoniales ou en suscitant la création d'originalité architecturale (GRAVARI-BARBAS, JACQUOT, 2007). Cette idée de locomotive repose sur le fait, qu'au sein des métropoles, sont construits des équipements, sont rénovés des quartiers et réaménagés des espaces publics. Les locomotives sont situées à l'avant du train et elles entraînent le restant. Elles impulsent le rayonnement et l'attractivité de la métropole (PAQUOT, 1996 ; SAEZ, 1996, 2014 ; GRAVARI-BARBAS, IOSA I, 2011).

Le centre-ville devient le territoire qui va jusqu'à ordonner la cité puisqu'il est son cœur. Il va donner du rythme, une certaine cadence. Il est le *la* sur lequel s'accordent tous les instruments qui constituent la voix de la cité pour une meilleure harmonie de l'ensemble. Ces modifications ne sont pas le fruit du hasard mais résultent de politiques répétées sur la centralité urbaine et développées par les acteurs institutionnels comme l'Union Européenne (UE*), l'État, les Régions, les Métropoles (URBAN*, ALUR*, loi Grenelle...). Le risque pressenti est d'aboutir, à terme, à des centres-villes métropolitains standardisés avec des espaces normés. Dans ce mémoire, seront mis en relief tout ce qui est entrepris pour réduire ce risque, tout ce qui valorise leurs capacités à résister et à garder leurs singularités.

L'histoire de ces centres-villes impacte le vécu, le ressenti et les représentations des personnes qui y résident ou s'y déplacent. Les formes de vécu résultent des liens que chaque usager du centre-ville a avec le centre-ville de par ce qu'il y a déjà vécu, ce qu'il va y faire, ce qu'il va y vivre, y ressentir (PAQUOT, 2001 ; MERENNE-SCHOUMAKER, 1974,1981). Il s'agit donc de saisir le système complexe d'actions entre les usagers et le centre-ville métropolitain, source de lien social (CLAVAL, 1998 ; DEVISME, 2000, 2001 ; DI MEO, 2004), d'urbanité et de civilité (JOSEPH, 2003 ; ABRI, 2001). *A contrario*, elles peuvent être source de ségrégation et de domination (SHEVKY, BELL, 1955 ; HARVEY, 1973). Ces liens seront abordés à partir des types d'animations culturelles et festives mais aussi en fonction des acteurs. La ligne directrice de cette recherche est d'approcher comment les usagers vivent le centre-ville et comment les acteurs de cet espace s'organisent pour répondre à leurs demandes et réduire au maximum les aspérités négatives qui peuvent nuire à la fréquentation du centre-ville (mauvaise ambiance et insécurité). Pour appréhender cette complexité de la réception du centre-ville par les différentes catégories d'acteurs, ont été retenues, comme objet et outil d'analyse les animations culturelles et festives. Ont été retenues aussi des villes singulières, comme définies précédemment. Le choix s'est porté sur Lille et Marseille. Il faut s'en expliquer.

II. Lille et Marseille : pour une étude comparative

Les centres-villes, au cœur de la cité, sont peu étudiés en tant que tels, comparés aux concepts de centralité, de polycentrisme et de périphéries urbaines. Ce territoire peut être appréhendé comme un objet spatial singulier, configuré par l'extrême diversité des représentations que s'en font les acteurs qui y travaillent, ceux qui y vivent ou encore ceux qui y sont de passage. L'hypothèse qui est au cœur de ce processus d'appréhension scientifique du centre-ville est qu'il peut être la carte de visite d'une métropole. Mais la question se pose de la pertinence du choix d'une métropole particulière.

Le premier critère retenu a été de ne pas étudier des capitales nationales, principalement parce qu'elles ont des fonctions internationales, voire mondiales, troublant le jeu des acteurs par la complexité des enjeux de pouvoir qui s'y manifestent.

Le second critère a été de prendre des centres-villes de métropole ayant des aires urbaines de plus d'un million de personnes pour marquer le caractère métropolitain et pour pouvoir les comparer sans risquer de créer de biais, c'est-à-dire un écart entre la dynamique urbaine observée et notre sujet de départ. Nous avons choisi des métropoles de taille moyenne, ce qui correspond à la taille des métropoles régionales, du moins en France. De fait, même si Lille et Marseille n'ont pas le même nombre d'habitants à l'échelle communale (environ 233 000 habitants à Lille et environ 858 000 habitants à Marseille) (INSEE, 2018), elles ont pour point commun d'avoir une importante population métropolitaine (aire urbaine : environ 1 183 000 habitants à Lille et environ 1 743 000 habitants à Marseille) (INSEE, 2018).

Par ailleurs, il nous semblait essentiel à l'analyse, de travailler sur des métropoles qui ont dû affronter l'alternance de périodes de crises et de prospérités économiques et sociales. Choisir Lille et Marseille, c'est choisir des cités qui ont eu une histoire stimulante et qui possèdent aujourd'hui encore un riche passé historique bien visible.

A l'heure de l'Union Européenne (UE*), il nous a aussi semblé pertinent de choisir des métropoles qui affichent cette volonté de s'inscrire dans cet élargissement des échelles territoriales, afin d'obtenir un rayonnement géographique le plus vaste possible (BONNET, 1994).

Notre choix s'est donc porté sur deux centres-villes de métropoles régionales françaises que nous avons déjà étudiées, Lille et Marseille (COLLIN, 2001) afin de réaliser une étude comparative. Le fait de choisir deux centres-villes de métropoles, dans un même pays, permet

aussi de les comparer au vu des politiques menées par les acteurs institutionnels et les demandes sociétales. Cette comparaison peut y gagner aussi en choisissant deux centres-villes métropolitains aux deux extrémités géographiques de la France pour vérifier l'importance du facteur culturel, notamment par le biais des animations culturelles et festives issues de leur patrimoine immatériel, en acceptant toutefois l'hypothèse qu'il existerait une culture nordiste et une culture méditerranéenne.

Aujourd'hui les échanges culturels et les animations festives réalisés au sein des centres-villes métropolitains de Lille et de Marseille sont très nombreux, variés, riches et au centre des préoccupations de leurs politiques urbaines. En partant de deux terrains différents, cela amène à s'interroger sur la possible existence de caractéristiques régionales singulières dans l'aménagement d'un centre-ville. Cela doit permettre de vérifier si la tendance dominante est celle d'une homogénéisation de l'organisation spatiale de la centralité urbaine métropolitaine ou si, au contraire, chaque centre-ville utilise des outils particuliers nécessaires à son développement pour garder sa singularité, par essence culturelle.

III. Méthodes

Le parcours était semé d'embûches, mais c'était mal me connaître que d'imaginer que j'abandonnerais la partie dès les premiers obstacles. Pourtant, ceux-ci n'ont pas manqué.
Simone Veil, (2007).

Afin d'apporter une réponse aux questions posées par l'énoncé de la problématique de départ concernant cette recherche, il s'est révélé délicat de mettre au point une méthodologie qui puisse satisfaire la complexité produite par l'imbrication des concepts concernant cette recherche (géographique, sociologique, historique...). Volontairement, elle a été menée sur un temps long (environ 10 ans) permettant la combinaison d'une vie personnelle remplie et une vie professionnelle en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme opérationnel dans plusieurs collectivités territoriales, à des postes de responsabilité. Ce contexte a engendré quelques pauses mais, comme l'indique Simone Veil continuant ses études en étant mère, citée ci-dessus, j'ai toujours voulu conduire à terme ce qui est commencé, avant tout pour moi-même, même si cela a été parfois compliqué.

III. 1. Une approche bibliographique marquée par l'intérêt de la littérature grise

La première phase de la recherche a été une approche épistémologique, de façon à saisir la polysémie aussi bien des centres-villes que des métropoles, des animations culturelles et festives... Dans l'annexe n° 1 ont été établies les correspondances entre période, auteurs, concepts clés ainsi que la place du centre-ville dans la recherche urbaine. Le but a été de rechercher, dans l'abondante production scientifique, des repères pour nous aider à définir nos axes d'investigations et à nous doter d'outils pertinents pour les conduire avec légitimité (CLAVAL, 1995 ; RAFFESTIN, LEVY, 1998 ; BAILLY, FERRAS, PUMAIN, 1992 ; LEVY, LUSSAULT, 2003).

Le sujet étant à la croisée de plusieurs thématiques et le fruit de nombreuses investigations scientifiques, la richesse des interactions disciplinaires a été abordée (PAQUOT, LUSSAULT, BODY-GENDROT 2000 ; MUMFORD, 1964 ; SOUCY, 1970 ; GRAVARI-BARBAS, 1996 ; CHEVANDIER, 2014) : sociologie, anthropologie, histoire, architecture, etc. L'avantage d'une recherche sur un temps long est d'observer l'évolution épistémologique des écrits scientifiques vers davantage d'interdisciplinarité, c'est-à-dire le fait de réunir diverses disciplines qui étudient l'urbain et de pouvoir ainsi mieux dénouer les fils de la complexité du centre-ville métropolitain.

Cette approche épistémologique a été menée parallèlement à la recherche bibliographique qui se caractérise par une recherche thématique à partir d'écrits scientifiques (articles, ouvrages, mémoires de thèse, HDR*, acte de colloque...), dont référence est faite dans la bibliographie, puis par la réalisation d'un zoom sur les thèmes les plus en lien avec le sujet. Cette approche méthodologique a pour objectif de mieux cerner le sujet investi : les centres-villes métropolitains et les animations culturelles et festives.

Environ cinquante fiches de lecture ont été rédigées pour faire face à cette quantité d'écrits et à la durée de la recherche. Elles ont permis de consolider la recherche et notamment l'étude comparative.

Cette bibliographie s'est faite aussi autour d'écrits sur les techniques et les méthodes scientifiques de recherche en géographie et en sciences sociales, tant sur la réalisation d'une bibliographie, que sur les méthodes d'enquêtes et d'entretiens (GRAWITZ, 2001 ;

GROSJEAN, THIBAUD, 2001 ; BAILLY, 1977 ; BLANCHET, GOTMAN 2001 ; BECKER, 2002).

Des écrits dits « non scientifiques » ont été analysés, c'est-à-dire des écrits de vulgarisation mais qui sont des sources d'informations enrichissantes. Ici, nous parlons d'écrits produits par des acteurs qui n'ont pas la prétention de faire œuvre scientifique. Ce sont de sources précieuses de matériaux nécessaires pour collecter de l'information de première main, quantitative et qualitative. De tels documents permettent aussi de mieux saisir les représentations, les intentions, les comportements... Ils font entrer dans la subjectivité des acteurs et délivrent ainsi un message sur les ressorts de l'action. Plusieurs acteurs ont été repérés.

- Les acteurs institutionnels ont souvent réalisé des études sur le centre-ville. Il en est de même des gestionnaires, qui eux, réalisent surtout des enquêtes de rue. Ces acteurs n'enquêtent pas obligatoirement directement sur les animations culturelles et festives mais sur des sujets dits périphériques : l'architecture, l'éclairage nocturne, le stationnement... Il faut donc repérer, dans ces écrits, toutes les informations susceptibles de faire avancer la recherche. Les documents de planification, que les collectivités mettent en place, sont aussi des sources d'informations et d'explications très riches et qui résultent de réflexion, d'études et d'enquêtes approfondies (PLU*, PLUI*, SCOT*...). Il est vrai que le cadre professionnel dans lequel j'évolue m'a fortement aidé à bien cerner les contenus codifiés de ce type de documents et les conclusions susceptibles d'en être extraites. L'élaboration de tels documents impose des choix des élus et à chacun de mes postes (Evreux, Chartres et Dreux), j'ai pu observer soit des élus qui tranchent et qui ont des idées bien arrêtées sur l'organisation territoriale, soit des élus qui partagent, qui font de la concertation, qui discutent et prennent ensuite les décisions. Mais dans les deux cas, il faut un portage politique fort pour que ces documents de planification puissent aboutir. Parfois, le consensus ou des idées trop tranchées en font des documents difficilement applicables.
- Les Offices du Tourisme, les Maisons de la Culture et autres lieux culturels (théâtres, musées...) ont réalisé aussi des études sur le sujet. Les documents peuvent être nombreux mais aussi parfois peu fiables. Nous trouvons des recensements d'animations culturelles et festives, des études de budget, les techniques et les moyens de promotion mais aussi des messages plus politiques avec des orientations stratégiques. Ces données font apparaître le projet que ces structures portent.

- Les associations (Lille 3000, Marseille-Provence 2013...), très actives et en responsabilité pour assurer la diffusion culturelle, l'accompagnement social et l'expression d'un mécontentement, ne font guère d'études et d'enquêtes mais elles font passer des messages, elles génèrent de l'information, soit par la presse ou par la télévision (information locale) qui peuvent souligner quelques problèmes et dysfonctionnements à connaître.

Internet est un outil de travail qui aide à la recherche théorique. Des images sont véhiculées sur les sites et elles doivent être aussi analysées (Instagram®). Internet, et ses applications, permettent d'actualiser rapidement des données chiffrées : densité de population, morphologie de la ville, plans, indication des temps forts tant pour les rencontres politiques que culturelles et festives. Une table des sites Internet consultée a donc été créée.

La bibliographie, en fin de mémoire, témoigne de l'importance des écrits sur le sujet et donc, face à cette quantité, tous les ouvrages cités n'ont pas été lus entièrement. Le choix s'est porté principalement sur des articles et des ouvrages scientifiques portant sur les métropoles, leur centralité et sur les animations culturelles et festives avec une ouverture disciplinaire (géographie, anthropologie, sociologie, sciences politiques).

III. 2. L'approche sur le terrain comme source directe d'informations

Notre recherche s'est nourrie également d'un important travail de terrain. Toutefois, grâce aux apports de la géographie sociale, comportementale et de l'espace vécu, nous savons le recul qu'il est nécessaire de prendre, en tant que géographe, dans ce type de démarche scientifique (PAULET, 2002 ; ANDRE, BAILLY, 1990). L'observation du chercheur doit établir une différence entre perception consciente et inconsciente pour éviter les impasses scientifiques. Ainsi, seront présentés, ci-après, les différents outils utilisés pour avoir le recul nécessaire entre la lecture du terrain, les aspirations des acteurs et leurs comportements (BEAUJEU-GARNIER, 1980), les représentations diffusées et les politiques menées. Les méthodes d'analyse de terrain ont été combinées à celles inhérentes à la géographie et celles des autres sciences sociales.

➤ **Les observations**

Comme indiqué, ci-avant, elles ont été effectuées sur un temps long, ce qui a permis de distinguer les projets aboutis et ceux sans lendemain. Elles servent aussi à savoir ce que pensent les personnes d'un espace. Ainsi, pour cette étude comparative, ont été observés :

- Des lieux qui posent des problèmes dans la compréhension de la morphologie générale ou encore par l'absence de critère d'identification spatiale, telle une architecture spécifique ou certains équipements ou la matérialisation de certaines limites comme par exemple celle entre le centre-ville et les faubourgs
- *A contrario*, les lieux regroupant de nombreux critères propres à la recherche : densité très élevée d'équipements, la foule lors d'une animation...

A été établie une grille d'observation (annexe n° 2), très simple, qui a été utilisée sur les terrains durant plusieurs années afin de voir les évolutions à chaque visite. Ces dernières ont été plus nombreuses à Lille car j'y ai résidé 6 ans et elles s'élèvent à plus d'une vingtaine pour Marseille.

L'observation ne consiste pas seulement à regarder ce qui se passe, dans un coin d'une place ou d'une rue. Elle demande aussi de comprendre ce que les acteurs souhaitent en faire. C'est pourquoi, nous avons recueilli, sur les deux terrains, des données par enquêtes mais aussi à partir de l'étude de guides, de prospectus et de dépliants réalisés par des collectivités, les Offices du Tourisme, des associations et des équipements.

➤ **Le recueil d'informations par utilisation des cartes mentales**

Le recours à la géographie comportementale est justifié pour étudier la ville (BEAUJEU-GARNIER, 1980), parce qu'elle permet d'analyser les perceptions spatiales de différents groupes d'acteurs tout en gardant l'approche systémique du terrain. La carte mentale en est un constituant majeur. Elle fait appel aux notions de représentation, de perception et d'espace vécu (ANDRE, BAILLY, FERRAS, GUERIN, GUMUCHIAN, 1989). La difficulté du recours à la carte mentale est double : elle réside dans sa réalisation, tout d'abord, puis dans son interprétation. Il est difficile, dans la rue par exemple, de demander aux personnes de dessiner tel ou tel espace. Ainsi, nous avons fait l'essai avec des étudiants lillois qui partaient, en train, en voyage d'étude à Marseille. Durant le voyage, ils ont pu dessiner ce qu'ils pensaient savoir du centre-ville et au retour ce qu'ils en avaient perçu (annexe n° 3). Les résultats seront présentés dans les chapitres suivants mais les premières

cartes mentales réalisées laissaient apparaître très peu d'informations et très peu d'écart entre les productions.

➤ **Le questionnaire**

Les ouvrages sur le thème sont en nombre important (BEAUDS, WEBER, 1998 ; GRAWITZ, 2001 ; BAILLY, 1977 ; BERTHIER, 2016). Les principales conclusions sont les suivantes :

- Lors de l'élaboration d'une enquête, il faut cerner le domaine étudié et la nature de l'objectif poursuivi. Ce dernier consiste à formuler des hypothèses vérifiables et d'obtenir des résultats généralisables.
- La question de son but se pose rapidement. C'est ainsi, qu'A. Bailly (1977), pour sa thèse sur la perception des espaces belfortains, propose une liste de mots contradictoires afin de cerner les attitudes du public devant différents types d'environnement : « *naturel/artificiel, laid/beau, vertical/horizontal, ouvert/fermé...* ». Ensuite, le géographe propose de faire des regroupements entre les mots pour créer des ensembles homogènes. Pour cette recherche, nous avons fait le choix de nous appuyer sur cette démarche. Les critères ont été orientés sur la satisfaction des individus, au sein du centre-ville, par exemple, avant, pendant et après une animation culturelle et festive. Cela implique l'utilisation de questions fermées. Les personnes interrogées ont à choisir une réponse dans une liste pré-établie. Les questions ouvertes, quant-à-elles, sont nécessaires pour que la personne interrogée s'exprime sur un sujet précis, comme, par exemple, les acteurs institutionnels. Il a été utilisé les deux types de question puisqu'elles sont complémentaires (annexes n°2 et n°3).
- Se pose, dans l'élaboration d'une enquête, la question de l'échantillonnage. Cette dernière renvoie à un double problème : celui du nombre de personnes à interroger mais aussi, celui de la nature de la population pour que l'enquête soit représentative. Il a été choisi de prendre comme échantillonnage des groupes de personnes qui pratiquent le centre-ville, c'est-à-dire ceux qui l'utilisent, qui sont *dedans* au moment de l'enquête
- La méthode dite aréolaire a été appliquée puisqu'il n'y avait pas de base de sondage complète. Il a été aussi nécessaire de réaliser des pré-tests pour vérifier les questions et les conditions globales de l'enquête (GHIGLIONE, MATALON, 1998). Ainsi, plus de 100 personnes ont été questionnées durant la recherche dans la rue, sans distinction d'âge ou de sexe, pouvant être des acteurs endogènes ou exogènes.

➤ **Les entretiens**

« Pour savoir ce que les gens pensent ou ce qu'ils savent, il n'y a qu'à leur demander » (GRAWITZ, 2001). En partant de ce postulat, qui peut paraître simple, environ 24 personnes ont été rencontrées par terrain, à partir de grilles d'entretien préparées à l'avance (annexe n° 5). Concernant le nombre des personnes rencontrées, comme l'indiquent R. Ghiglione et B. Matalon (1998), « il est inutile de prévoir un nombre important d'interviews : la qualité de la recherche n'en sera que très faiblement améliorée ». De même, parfois, nous avons observé qu'il vaut mieux rencontrer un agent en position hiérarchique d'exécution plutôt que la personne en responsabilité qui ne connaît pas nécessairement le sujet dans toutes ses dimensions. Ceci est une observation aussi vécue de par mon activité professionnelle.

Les entretiens ont duré en moyenne entre 1 et 2 heures et ont été enregistrés. Un journal de bord a été mis en place pour noter l'ambiance, le décor, les relations nouées et les petites anecdotes qui servent ensuite à l'analyse de l'entretien. Les entretiens se divisaient en trois parties :

- Les données de base, c'est-à-dire l'approche des variables socio-démographiques classiques de la personne
 - Ses différentes trajectoires
 - Et enfin, l'information directe du sujet.

➤ **La rencontre du monde de la recherche**

Ils ont été importants pour la recherche puisqu'ils m'ont permis d'entendre et de rencontrer des chercheurs confirmés (P. CLAVAL, G. DI MEO, JP BONDUE, M. LUSSAULT, M. GRAVARI-BARBAS, J. LEVY, B. MERENNE-SCHOUMAKER, T. PACQUOT, les membres de la Commission Géographie du commerce...), d'exposer les idées de la recherche et de recevoir des critiques (bonnes et mauvaises). Mon activité professionnelle m'a permis d'échanger avec des architectes, des urbanistes, des sociologues, des politiques et de maintenir une connaissance juridique ce qui a compensé, en partie, ma difficulté à participer aux colloques et aux rencontres scientifiques par manque de temps.

III. 3. Les transcriptions visuelles du recueil d'informations

➤ **La photographie**

Nous avons procédé à plus d'une centaine de prises de vue photographique par terrain, tout au long de la recherche. Elles ont servi à garder en mémoire les étapes de modification

des centres-villes étudiés mais aussi à illustrer la recherche puisqu'elles recèlent des possibilités argumentatives importantes. Effectivement, le choix des photographies est justifié par l'originalité des terrains, des éléments architecturaux des rues, les marques installées dans le décor, les traces de la foule. On peut saisir aussi l'ambiance singulière d'un espace au travers une photographie. Ont été également prises en compte et analysées les photographies réalisées par différents acteurs et rendues publiques dans des dépliants et par Instagram®. Elles servent d'outils de communication et de marketing et elles deviennent une source d'information valorisant un événement.

➤ **La cartographie**

Comme l'indique R. Brunet (1986, 1987) « *la carte est à la fois instrument de représentation et de communication. Elle aide à se faire une idée des choses, et à la faire partager. Elle met les choses en place, à leur place* ». Ainsi, ont été réalisées des cartes issues de l'analyse comportementale (carte mentale) et des schémas notamment pour la délimitation des centres-villes de Lille et de Marseille.

➤ **Les graphiques, schémas et tableaux**

Ils sont nombreux au fil des chapitres et ont pour but de livrer l'information et son analyse autrement que par la lecture d'un texte, mobilisant ainsi d'autres types d'approches des processus cognitifs, plus visuels, principalement pour faciliter l'entrée en compréhension des synthèses. Ils ont été créés à partir des lectures ou à partir des données recueillies sur le terrain. Leur réalisation a été, parfois, même souvent, source de nouvelles analyses à portée scientifique et géographique.

Pour conclure cette partie sur la méthodologie, nous reprendrons une réflexion d'A. Bailly (1977) qui indique que « *le chercheur devra adapter sa (ses) méthode(s) de base aux modèles auxquels il pense* ». Il faut que le chercheur prenne bien soin de trouver tous les moyens de faire avancer sa recherche, sur un espace si complexe, qu'il appelle des ajustements permanents. Ce n'est pas du « *bricolage* » pour arriver à nos fins mais, il s'agit ici, principalement d'adaptation d'outils déjà créés et identifiés lors de la recherche épistémologique comme par exemple les outils d'observation. En complément, la difficulté de cette recherche est aussi d'approcher la subjectivité des terrains étudiés sans tomber dans ses pièges. Dans le premier chapitre nous expliquerons donc les liens entre les comportements des individus (CLAVAL, 1998) avec leur espace et les modalités des perceptions qui en

découlent. D'une activité sensorielle et cognitive, il est possible de formuler des conclusions notamment au travers les représentations d'une place, d'une rue ou encore d'un objet (BAILLY, 1986). La perception, qui alimente la représentation, s'appuie aussi sur des *stimuli* (odeurs, bruits, etc.) ce qui oblige d'analyser l'espace dans sa complétude tant matérielle qu'immatérielle. La dimension subjective s'ajoute à cet ensemble et elle n'est pas totalement affranchie de celle du chercheur. L'analyse de la perception d'un espace urbain est donc tributaire de cette double dimension subjective et elle peut être sujette à interprétations. Toutefois, cela permet de mettre en évidence le rôle fondamental des acteurs dans leurs capacités à organiser, à créer de l'espace urbain et à y vivre et cela alimente aussi la relation que le chercheur a avec son terrain d'étude. Les deux sont donc complémentaires.

IV. Un contexte scientifique en débat pour *redéfinir* le centre-ville métropolitain

IV. 1. Une problématique à la croisée de la géographie urbaine, culturelle et sociale

Il existe de nombreux processus qui dynamisent les centres-villes métropolitains et qui sont déjà bien connus mais le fait de les croiser avec les animations culturelles et festives permet d'enrichir le questionnement sur leur évolution au regard de critères scientifiques variés (géographique, sociologique...). La figure n°1 indique la complexité du système observé et traduit la question suivante : **pourquoi étudier les centres-villes métropolitains au travers des animations culturelles et festives ?**

D'une part, les centres-villes métropolitains sont des espaces singuliers d'investigations, qui ont été modifiés par de nombreuses et successives politiques d'aménagement, impulsées par une pluralité d'acteurs politiques. Ces politiques concernent autant les thématiques de l'urbanisme que celles des politiques culturelles (WARESQUIEL de, 2001 ; GIRARD, 2004 ; LEFEBVRE, 2006 ; MALLET, 2013 ; MOULINIER, 2001). Ces politiques résultent aussi d'un processus organisationnel spécifique qui est appelé gouvernance territoriale et qu'il faut prendre en compte pour expliciter les choix, questionner les futurs usagers, associer les financeurs et les différents échelons territoriaux (UE*, État, Région, Métropole, commune, associations...) (BRACHET, 1998 ; OSMONT, 1998). Les acteurs du centre-ville agissent tant sur les facettes, que sur les enjeux et donc sur les pratiques, comme le montre la figure n°1, mais dans quel intérêt ?

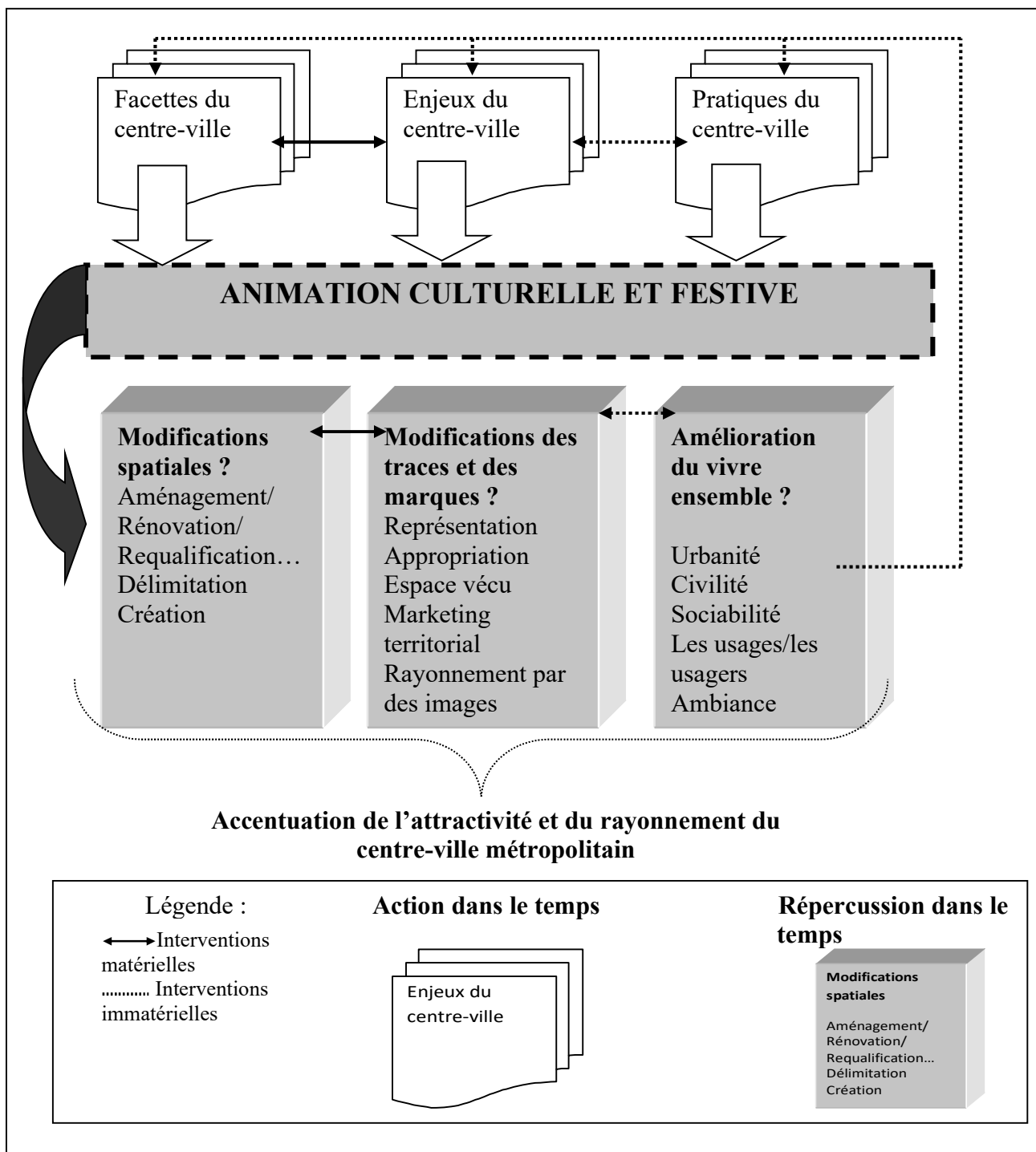


Figure1 : Construction de la problématique. Réalisation : I. COLLIN, 2017.

Construisant la problématique de cette recherche, nous avons formulé quelques questions centrales à la réflexion. Les modifications conduites dans les centres-villes ont-elles pour objectif de mieux les organiser ? Et à quelles fins si tel est le cas ? Ont-elles pour but d'améliorer l'image de la cité grâce au marketing territorial, c'est-à-dire d'influencer favorablement, au travers sa réputation ou encore de mieux affirmer son identité pour mieux la valoriser au travers de ses multiples fonctions (économique, résidentielle et culturelle) ?

D'autre part, comme cela a été énoncé ci-avant, le nombre des animations culturelles et festives a significativement augmenté ces dernières années, favorisé tant par la création d'équipements que par le choix des acteurs institutionnels d'en faire un postulat des politiques d'aménagement (DONNAT, 2003 ; ECHINARD, 2010 ; GRAVARI-BARBAS, 2013 ; LUCCHINI, 1997, 2002, 2006). Dès lors se posent d'autres questions. Existe-t-il des liens entre la multiplication des animations culturelles et festives et les aménagements effectués dans les centres-villes métropolitains ? Sous-jacente à ces questions, se pose celle du temps. Est-ce que la facette culturelle et festive de la centralité urbaine a toujours tenu une telle place dans le système territorial du centre-ville ?

Au cœur de la problématique retenue, il est donc clairement question d'approcher les liens décrits dans la figure n°1, à savoir d'explicitier en quoi les animations culturelles et festives peuvent influencer les politiques d'aménagement des centres-villes métropolitains.

IV. 2. Des hypothèses pour comprendre la complexité des facettes abordées

La problématique énoncée suppose la formulation de deux hypothèses qui ont permis d'organiser la recherche.

Depuis l'origine des centres-villes, il y a eu de nombreux changements décidés par les acteurs politiques tant sur leur morphologie que dans leur fonctionnement (MUMFORD, 1964). Ces changements ont entraîné, de fait, une évolution de la centralité mais en fonction d'objectifs concrets : amélioration des espaces de circulation, des espaces commerciaux, des politiques culturelles, implantation d'équipement à destination des habitants (santé, administration, éducation, musée, culturel...), résorption de l'habitat insalubre, développement et sécurisation des espaces piétonniers. Nous émettons l'hypothèse que les modifications réalisées dans les centres-villes métropolitains, par les instances politiques, contribuent à enrichir et renforcer la singularité de cet espace urbain. Cette première hypothèse, en soulève une seconde qui impose une approche scientifique transversale (géographie, histoire et sociologie) :

- La recherche d'originalité spatiale, dans les centres-villes métropolitains, décuplée lors d'une animation culturelle et festive, répondrait à deux exigences qu'il faut tenter de concilier : celles issues de la demande sociale ; celles promues par les aménageurs et les décideurs pour mieux faire rayonner la cité. Ces deux approches

ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre et notre recherche doit permettre de vérifier les conditions d'une complémentarité réussie entre les deux.

Il sera donc possible, avec ces deux hypothèses, d'approcher ce que les animations apportent au centre-ville métropolitain.

IV. 3. D'une recherche épistémologique à une étude comparative

Pour répondre à cette problématique, cette recherche a été divisée en trois ensembles. **Le premier chapitre** s'attache à déterminer le contexte géographique, en lien avec l'évolution du contexte épistémologique, qui a permis de cadrer les principaux concepts pour mieux les définir dans la seconde partie de ce chapitre. Même si le centre-ville est le concept central, la géographie culturelle et sociale a permis de comprendre les interactions possibles que génèrent les animations culturelles et festives. Les géographes sont compétents, de par leur connaissances scientifiques (aménagement, transport et mobilité, commerce...). Ces derniers s'interrogent sur les relations que la culture entretient avec le centre-ville, notamment au travers les actions de ceux qui créent et inventent des formes culturelles pour les charpenter.

Au terme de ce premier chapitre, a été réalisé le bilan des politiques publiques, avec toutes leurs échelles d'intervention, pour comprendre comment se sont réalisées les modifications dans les centres-villes métropolitains. Ainsi, seront observées sur un temps long (plus de 10 ans) et selon les modes, les animations culturelles et festives qui se sont immiscées dans les choix urbanistiques pour en faire un territoire *vivant* et imprégnées *d'émotions*.

Le deuxième chapitre vérifie la nature de ces interactions entre les animations et le centre-ville, avec l'étude particulière de Lille et de Marseille (impacts sur les espaces publics, sur les équipements, sur l'image des deux villes et renforcement de leur attractivité). Leurs facettes (résidentielle, commerciale et culturelle) se développent, mais en évoluant dans le temps, cette lente construction a permis d'affirmer, aujourd'hui, leur statut de métropole régionale. Les animations culturelles et festives sont présentes, pour finir par être indispensables, afin que le centre-ville métropolitain puisse être un territoire *d'exception*.

Dans la dernière partie de ce chapitre, la délimitation des centres-villes de Lille et de Marseille est abordée, en fonction de plusieurs paramètres, dont celui des animations culturelles et festives. La question du périmètre d'étude est essentielle dans cette thèse et, pour faire face à la complexité du sujet et à la singularité des centres-villes étudiés, nous avons établi notre propre délimitation en tenant compte de la localisation des équipements et des animations culturelles et festives, des documents de planification ou encore des cartes mentales réalisées.

Enfin, dans le **troisième chapitre**, la complexité du système centre-ville est abordée à partir de l'étude de deux moments forts des terrains étudiés : le statut de capitale européenne de la culture. Lille et Marseille (2004 et 2013) ont pu bénéficier de ce statut européen qui met la culture et la fête au cœur de la vie des cités durant une année. A été étudiée l'organisation menée par les acteurs institutionnels, les associations, les entreprises, etc., avant le lancement, pendant et après pour en vérifier les impacts notamment économiques. Les derniers impacts liés aux problèmes de mise en sécurité des événements et des territoires ont aussi été abordés puisqu'ils ont obligé à penser et à organiser les fêtes et autres animations différemment (couloirs de sécurité, fan zone...). Cela modifie les ambiances et la symbolique de l'espace public ouvert à tous.

Dans la dernière partie de ce chapitre, la complexité du système urbain, exprimée par la multiplicité de ses facettes qui ne cessent d'interagir entre elles, est abordée. Il y est question de la capacité des acteurs à trouver les voies d'un aménagement durable, tant dans la méthode de faire que dans les choix opérés.

Chapitre 1

Le centre-ville métropolitain : territoire d'émotion

Introduction du chapitre 1

Pour mettre au jour et pour comprendre les liens existants entre les centres-villes métropolitains et les animations culturelles et festives, il faut déterminer les concepts et les thèmes qui entourent ces liens. Pour se faire, cela suppose une recherche de type épistémologique, qui passe par une étude des courants géographiques et tout particulièrement ceux qui s'inscrivent dans le champ de la géographie humaine, à la fois urbaine et culturelle. Cette démarche permettra d'établir un socle stable pour conduire la recherche dans un contexte scientifique clairement identifié. Les savoirs géographiques ont évolué entre l'affirmation d'une matérialité à la tonalité positiviste et la reconnaissance de la subjectivité que certains chercheurs qualifient de post-moderne comme moteur des transformations spatiales. Il s'agit, dans ce chapitre, de situer la recherche au sein de cet ensemble scientifique et de justifier le choix entre ces deux types d'approche. Dans cette perspective, sera posée la question du temps, dans toutes ses manifestations, à la fois, comme élément des systèmes territoriaux et comme outil de compréhension de leur transformation. L'intérêt, pour ce sujet, est d'analyser comment le fait urbain parvient ou non, à maîtriser le jeu du temps pour en faire un atout (CARRIERE, PINCHEMEL, 1963).

Dans un premier temps de ce chapitre, l'étude épistémologique a pour but de consolider la réflexion. Cela oblige à une ouverture sur des concepts nouveaux ou mal cernés par le chercheur. Cela conduit à confronter des courants de pensées, en explorant les méthodes déjà utilisées et en testant des outils géographiques. En ce qui concerne ces derniers, l'idée est bien d'aller puiser dans ceux existants et approuvés pour les réutiliser et parfois, les réadapter au contexte singulier du centre-ville métropolitain.

Dans un second temps, le centre-ville sera abordé comme espace multiple, avec de nombreuses facettes qui ont évolué. Il faut donc définir ce qui s'y passe, les fonctions, les acteurs que l'on y croise, les temporalités et les enjeux. Ce cadre fixé permettra d'appréhender, par la suite, les évolutions des terrains singuliers étudiés. L'analyse reposera aussi sur une approche des concepts de territoire et de lieu, qui sont indissociables de ceux d'espace vécu et ressenti. Afin de ne pas courir le risque de réduire le centre-ville à une matérialité pure, nous nous demanderons si ce dernier n'est pas simplement idéalisé ce qui renvoie à la définition des processus de modification et d'appropriation du centre-ville

métropolitain au travers l'esprit des lieux, les traces, les marques, etc. (VESCHAMBRE, 2008).

En ce sens, les animations culturelles et festives seront abordées comme un support essentiel pour étudier cet espace. Ceci a été rarement réalisé. Pourtant, ce binôme soulève des hypothèses qui sont cohérentes avec la volonté de comprendre comment les aménageurs arrivent aujourd'hui à créer des espaces si spécifiques et si singuliers en milieu urbain. Prendre en compte la culture oblige à dépasser la question du tourisme, du commerce et du développement économique. La culture est une source de développement mais elle interfère aussi dans « ce qui fait la ville » : l'urbanité, la mixité sociale, la citoyenneté... L'ensemble se traduit par des aménagements concrets décidés par des acteurs et des politiques qui interfèrent à différents niveaux. Il conviendra de voir comment ces choix sont réalisés et quels outils et méthodes guident ces choix. L'idée est de vérifier s'il y a des points communs entre les politiques menées et dans quels buts elles sont mises en œuvre.

I.1 La centralité : un concept débattu en constante évolution

« Un bon cadre épistémologique est celui qui offre tout à la fois des points d'ancrage sûrs et des points controversés ». (RAFFESTIN, LEVY, 1998)

La centralité urbaine est un élément récurrent de l'analyse spatiale qui est encore en débat. Avant d'entreprendre le développement de cette recherche, il est nécessaire d'en préciser les contours scientifiques.

I.1.1 La centralité, un espace géographique identifié dans le temps

➤ Des concepts et des théories pour donner un cadre à la recherche

Il existe de nombreux concepts et théories qui présentent la question de la centralité en géographie. Cette diversité est le résultat d'un construit géographique qui est lié à l'enrichissement de toutes sciences, à l'apport récent des études conduites sur la subjectivité et surtout à l'évolution de la société qui stimule ce contexte scientifique.

Dès la fin du XIX^e siècle, l'école de géographie allemande a mis en exergue le rôle de la centralité par une hiérarchisation des pôles urbains. Qu'il s'agisse de F. Ratzel (1881-1891), de W. Christaller (1933), de J. Von Thünen (1826-1843) et de l'économiste A. Lösch (1954), ces chercheurs expliquent que l'organisation spatiale des villes, dans un ensemble régional, tient à une domination hiérarchique des commerces et des services générés par le pôle urbain (Figure n°2).

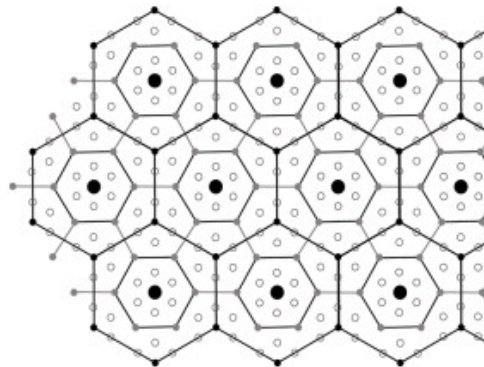


Figure 2 : Schéma organisationnel de l'urbain. Réalisation : W. CHRISTALLER, 1933.

Leurs schémas sont connus et ils concernent cette recherche puisqu'ils identifient, au travers du concept de centralité, la hiérarchisation des villes en fonction des services qu'elles génèrent. Ces théories posent aussi les bases du processus de rayonnement et d'attractivité des pôles urbains générateurs de flux (De la BLACHE, 1886).

En France, cette dynamique scientifique est aussi observable, dès 1922 par P. Vidal de la Blache avec les *Principes de la géographie humaine* suivi en 1925 de J. Brunhes qui publie la *Géographie humaine*, suivi en et d'A. Demangeon, en 1942, avec *Géographie humaine*. Ils analysent les paysages culturels surtout en milieu rural (BAILLY et Al., 1998), mais les villes demeurent peu étudiées, comme le fait remarquer P. Claval, « à la fin du XIX^{ème} siècle, les études urbaines sont surtout le fait d'historiens et de statisticiens » (CLAVAL, 1995). Cette prise en compte, par les géographes, du phénomène urbain s'accélère puisque, dès 1931, en France, la population urbaine est supérieure à la population rurale.

R. Blanchard, dans *Grenoble, étude de géographie urbaine*, présente le site et la situation de cette ville et il souligne l'importance du relief comme élément expliquant sa morphologie, son évolution historique et ses diverses fonctions (BLANCHARD, 1928, 1936). Le centre de la ville est le site le plus protégé par le relief (perché, entre deux cours d'eau...). Il va aussi mettre au point une méthode pour guider les géographes dans leur analyse des centres urbains. Il s'appuie fortement sur les sciences naturelles considérant que, pour lui, la ville s'apparente à un système organique.

Les géographes vont aller chercher, dans les autres sciences, des concepts liés à la médecine, au naturalisme et à la physique pour étayer leur approche systématique du phénomène urbain. Le système organique utilisé renvoie à la notion du corps humain qui vit, qui respire et qui se développe. Dans une approche scientifique, le recours aux mathématiques, dans leurs applications à l'étude de la dynamique des fluides, permet de calculer les diverses propriétés urbaines comme la vitesse, la viscosité, la densité..., dans l'espace et dans le temps. Ici, des propriétés scientifiques deviennent applicables au centre-ville pour donner une matérialité mesurable du temps, de la hauteur aux bâtiments et du volume à la morphologie urbaine. Cette ouverture épistémologique consent donc à une ouverture scientifique, par analogie, vers les systèmes organiques.

Si les géographes étudient principalement les villes à partir de l'analyse du site et de la situation, les urbanistes et architectes, quant à eux, étudient la structure de la ville en partant de son histoire pour déboucher sur son futur en oubliant parfois les conditions physiques de l'urbain. Cette matérialité géographique se traduit par le site, la situation, l'armature urbaine,

les façades ou encore les équipements ; elle est essentielle pour comprendre les terrains étudiés dans cette thèse mais pour autant, il est nécessaire d'approcher conjointement la nature de ce qui s'y passe et de ce qui s'y vit.

➤ **Le centre-ville métropolitain : une matérialité avérée**

Le Corbusier a été l'un des premiers à affirmer la matérialité du centre-ville dans *Le centre des grandes villes* (1923). Il présente sa consistance et il montre son importance dans l'ordonnancement général du tissu urbain. En 1933, lors du CIAM* (Congrès International de l'Architecture Moderne), il exposera ses idées en matière d'urbanisme et d'architecture, au travers la Charte d'Athènes. Cet architecte étudie la ville et surtout les besoins des êtres humains dans celle-ci, qui sont pour lui, outre ceux des déplacements, d'habitation et de travail, ceux du divertissement et des loisirs étant donné que « *le travail n'est qu'une commodité qui doit servir à la dignité physique de l'homme, le loisir lui permettant la dignité spirituelle* » (1933). Il conclut que l'élite sociale se trouve dans le centre des villes. Cet espace central appelle donc des recherches sous différents angles : sociologique, politique, économique...

Ce lien entre architecte, urbaniste et géographe est de plus en plus prégnant pour aboutir, en 1932, à la création de la revue *Urbanisme*. Il est vrai que les études menées en France, durant les années 20, sont principalement réalisées par les architectes notamment pour faire face à la pénurie de logements et à l'urbanisation galopante. En effet, dès le milieu des années 30, « *les géographes universitaires semblent délaisser les questions urbaines, sans qu'on ait bien élucidé ce phénomène, tandis que les études urbaines sont en partie confisquées par les corps des techniciens municipaux, des architectes et des ingénieurs* » (CLAVAL, SANGUIN, 1996). C'est dans ce contexte scientifique particulier qu'en 1938, G. Chabot écrit sur *Les zones d'influence d'une ville* (1938) pour essayer de comprendre les mécanismes urbains. J.F. Gravier, dans *Paris et le désert français*, (1947) conclut que la politique d'aménagement de la France, menée jusqu'alors, n'est pas convaincante vu que des disparités spatiales importantes existent encore, notamment avec l'hégémonie de Paris dans de nombreux domaines. De son côté, J. Tricart (1958) analyse le site et la situation des centres-villes mais il propose d'examiner aussi leurs fonctions. Elles sont donc considérées comme un élément structurant de la ville ; l'un ne peut être sans l'autre.

Il souligne ici un des problèmes épistémologiques de cette période, c'est-à-dire la difficulté de faire valoir les résultats d'une science vivante, active et récente, comme la

géographie humaine, face aux autres sciences qui possèdent déjà leurs propres concepts et méthodes de recherche (TRICART, 1958 ; GEORGE, 1945, 1961, 1985). Les mutations sociétales sont si rapides (planification quinquennale, nationalisation, exode rural...) que la géographie est obligée de renouveler ses concepts et ses outils d'analyse. Les géographes français s'inspirent alors des méthodes américaines pour analyser l'urbain et commencent à étudier le centre-ville comme étant un espace occupé par des activités singulières.

La matérialité de la ville passe alors, à cette période, par la création de système géographique parfois complexe à saisir. Cette matérialité est avérée mais est-elle suffisante pour définir la complexité de ces espaces ? Quelles dimensions sont manquantes pour l'approcher pleinement ? Il reste des thématiques non explorées comme, par exemple, les problèmes économiques et sociaux des villes que l'on trouve, par ailleurs, dans les analyses américaines de la même période.

➤ **Une ouverture épistémologique qui met l'Homme au cœur du système urbain**

Au début du XX^e siècle s'affirme l'Ecole sociologique de Chicago, dont son fondateur, R. Park oriente ses recherches sur le fait urbain. L'originalité de cette école est de considérer les activités humaines comme étant primordiales à toute analyse spatiale. Elle décrypte la ville sous l'angle naturaliste et sociologique, à partir de données chiffrées, qui se concrétise par le concept d'*écologie humaine* (GRAFMEYER, JOSEPH, 1984). Pour R. D. McKenzie (1925), la ville devient un laboratoire très riche « *qui se résume à un agrandissement des processus sociaux ; la ville donne à voir des excès ; elle fait varier naturellement la durée et l'intensité des processus sociaux (...)* » (GRAFMEYER, JOSEPH, 1984). L'étude morphologique des critères sociologiques permet donc d'étudier les zones de « *domination* » et les zones en « *compétition* » qui créent des zones de « *ségrégation* ».

L'Ecole de Chicago va s'interroger sur la mobilité et les itinéraires des individus en milieu urbain mais les chercheurs considèrent la prégnance du facteur économique comme marqueur des différents processus de répartition socio-spatiale (STASZAK, 2001). L'analyse historique des villes est qualifiée d'allusive par les membres de cette école, mais cela paraît évident dans le contexte historique du début du XX^e siècle aux États-Unis. Les villes comme Chicago ont vu le jour en quelques décennies.

Plusieurs modèles géographiques ont été élaborés pour compléter l'explication du fait urbain comme celui des zones concentriques d'E.W. Burgess (BURGESS, PARK, 1925),

celui par secteurs de H. Hoyt (1939), et pour finir, celui par noyaux multiples par C.S. Harris et E.L. Ullmann (1945). Ces trois modèles analysent la structure spatiale de la ville dans sa globalité mais en ce qui concerne ce sujet, notons celui d'E.W. Burgess (1925) qui met l'accent sur le poids de la zone centrale d'une ville, le *loop*, qui irradie vers la périphérie, formant ainsi plusieurs couronnes successives. Il explique que le mot *loop* représente la ligne de chemin de fer qui contourne une partie du lac Michigan et, de fait, elle participe à l'organisation de l'armature urbaine et de son centre « *d'une façon toute naturelle et presque inévitable, la vie économique, culturelle et politique se centre ici* » (BURGESS, 1925).

L'originalité scientifique présentée ici est que le centre prend la forme d'un espace géographique dynamique et attractif. Il est la source de développement économique mais aussi culturel pour la ville. Toutefois, cet espace est reconnu par E.W. Burgess comme étant le centre géométrique de la ville et non le centre-ville. Cela s'explique par la morphologie des villes américaines comme Chicago implantée au bord du lac Michigan et dont le développement est concentrique depuis ce point central. Cela pourrait être identique pour les villes de front d'eau, comme Le Havre.

D'autres, comme W. Alonso (1964) vont établir ce qu'il appelle « *les enchères foncières* ». Il explique, qu'après étude des coûts de transports domicile/travail et la préférence des individus pour la centralité, il existe un ordonnancement régulier des ménages et des classes sociales du centre vers la périphérie. Il en est de même pour les activités tertiaires et le commerce de proximité. Le centre-ville prend la forme d'un espace sur lequel s'exercent des pressions économiques et sociologiques qui vont le modeler et expliquer sa position originale au sein d'une ville.

E. Shevky et W. Bell (1955) de l'Ecole de San Francisco, proposent d'aller plus loin dans les fonctionnalités urbaines en travaillant sur l'originalité du phénomène ethnique à partir de la stratification sociale. Ils remarquent que la ségrégation spatiale est un élément essentiel du fait urbain et ils le justifient grâce à l'écologie factorielle qui permet de « *combiner différentes mesures caractéristiques de la population, des caractéristiques économiques, de bien-être et d'habitat...* » (COSINSCHI, RACINE, 1998). Cet apport méthodologique de la statistique, dans l'analyse du fait urbain observable, est incontestablement une avancée puisqu'il permet de créer des bases de données chiffrées permettant elles-mêmes la création, par exemple, de typologies consolidées. Le centre-ville prend forme et sa matérialité est identifiée par des données scientifiques mesurables. Par exemple, la théorie de T. Hägerstrand (1952) étudie le budget espace-temps des cellules

familiales pour dénoncer les ségrégations socio-spatiales et socioprofessionnelles entre les hommes et les femmes (NORDIN, 2004).

C.S. Harris et E.L. Ullman précisent, dans leur modèle, qu'il existe plusieurs types de centralité (ville polynucléaire) et ils approuvent la nécessité d'utiliser d'autres concepts géographiques pour expliquer cette organisation territoriale et quitter le déterminisme qui scelle la matérialité urbaine. Ils s'appuient sur les principales activités des villes comme le tourisme, la récréation, la communication et l'enseignement pour les évaluer et créer des classements. Ces typologies permettent aussi des comparaisons et des croisements entre les différentes activités des villes. Ici, la signification des éléments composants le centre-ville est donc relative à ses activités et donc à ses fonctions. Il peut en résulter que des relations de conflits et/ou de divisions sociodémographiques sont fortement liées aux enjeux politiques. Le centre-ville est donc un espace au centre de la ville qui exerce une domination sur l'ensemble de l'espace urbain, justifié par une valeur foncière forte, une attractivité géographique, une mobilité résidentielle élevée, des espaces en compétition, une animation festive et culturelle développée, des services rares... (BALANDIER, 2003). Cette perspective reste intéressante puisqu'elle donne la possibilité de considérer le centre-ville en tant que système géographique complexe.

➤ **Une recherche épistémologique qui confirme un système urbain complexe**

L'approche systémique tente d'appréhender l'urbain dans son environnement, surtout dans son fonctionnement, mais aussi dans sa mécanique. La finalité du système demeure tout de même « coincée » dans une sorte de matérialité positive qui permet de justifier le fait urbain à partir d'un système de référence lié à ses activités. C'est ce que nous appellerons les facettes qui résultent de choix, d'enjeux, de réseaux d'acteurs et des politiques d'aménagement.

La géographie systémique permet d'appréhender l'ensemble des processus interactifs complexes comme celui du centre-ville. Elle explique les évolutions observées qui relèvent de dynamiques évolutives grâce aux modèles, aux mathématiques, à l'écologie, etc. Cela permet aussi d'enrichir l'analyse linéaire du récit de l'Histoire en y ajoutant des dynamiques compétitives, pouvant être modélisées, de devancer des trajectoires de projets et ainsi anticiper des contraintes. Cette approche systémique, basée sur l'interdisciplinarité, permet d'abord de mieux saisir les particularités du centre-ville. D. Pumain (2003) indique que cette ouverture scientifique peut aller jusqu'aux sciences cognitives puisqu'elles invitent « à *étudier des descriptions nouvelles susceptibles d'éveiller d'autres hypothèses explicatives* ».

L'approche systémique répond à une volonté d'ouverture tant le centre-ville se manifeste selon l'image d'un polygone à multiples facettes et les études énoncées ci-dessus confirment que la centralité existe par son site, sa situation mais aussi par ses multiples activités. Les concepts, les méthodes et les outils mobilisés par les géographes permettent de cerner cette réalité objective. Nous les utiliserons pour consolider les analyses. Pour autant, il manque des explications sur les systèmes qui organisent les activités humaines ; une approche interdisciplinaire nous permettra de rentrer dans ce système complexe notamment au travers des études et concepts de l'Ecole de Chicago et de San Francisco.

I.1.2 La matérialité du centre-ville : des facettes qui s'adaptent au temps

Dans les *Mots de la géographie*, le centre-ville est « *le milieu de la ville, non par sa position géométrique mais par accumulation d'équipements et services rares* » (BRUNET, FERRAS, THERY, 1993). La ville ne peut exister sans centre-ville et inversement. Cette définition renvoie aussi à la notion de centralité urbaine ; le centre-ville n'est pas « au » centre de la ville mais il est « le » centre de la ville qui répond aux besoins et aux pratiques des citoyens. Dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, le centre-ville n'est pas défini. Nous retrouvons la notion de centre urbain comme étant un « *géotype urbain caractérisé par l'association maximale de la densité et de la diversité des réalités sociales* » (LUSSAULT, 2003). Ainsi, le centre urbain est né d'une accumulation quantitative, mais aussi qualitative de fonctionnalités diverses.

I.1.2.1 Des facettes pour définir le centre-ville métropolitain

➤ Les différentes facettes du centre-ville : un réel apport pour l'approcher

Le centre-ville est étudié dans son fonctionnement notamment par J.P. Lévy (1987). Il présente, dans un premier temps, les différentes méthodes d'approche des centres-villes de l'école française de géographie (BERDOULAY, 1995). Puis, il réalise une étude historique des centres-villes principalement sur leurs morphologies (architecturales, spatiales, fonctionnelles, sociales et économiques) qui varient au fil des siècles et qui sont généralement liées à un contexte politique précis. Par exemple, pour les années 80, il explique l'impact de la verticalité dans le centre-ville en matière de valeur foncière tout en signalant que ces nouveaux aménagements ont été réalisés sans pour autant apporter de solutions qualitatives à

la vie quotidienne des citadins (se déplacer, se loger, s'occuper et se divertir). Cette verticalité a soulevé de nombreux débats et nous le voyons encore aujourd'hui avec le projet de la « tour triangle » à Paris, ou « *presque toujours, il s'agit d'un remake de la querelle des anciens et des modernes, de polémiques qui opposent défenseurs du passé et tenants de la modernité* » (EDELDMANN, 2014). Pour autant, le plan Cerda à Barcelone s'organise autour d'un espace vertical régulier, orthonormé et très stricte. La hauteur des bâtiments est dictée par la largeur des rues qui permet d'avoir une adéquation entre la surface du ciel et la surface de la rue (point de fuite dégagé). La verticalité, ici, a accompagné le développement du tissu urbain. Il s'agit, pour J.P Lévy, de souligner que cette verticalité doit répondre aux besoins quotidiens des habitants et à ceux de la cité, et non pas s'imposer du seul fait architectural. Nous pouvons aussi faire le lien avec l'espace horizontal dont le centre-ville est le point de naissance mais qui peut s'étendre au-delà des banlieues. La forme de l'urbain est donc un élément essentiel à prendre en compte dans l'analyse des centres-villes métropolitains mais surtout à confronter au vécu pour estimer sa réussite ou non.

Ce noyau urbain est parfois qualifié de « *pourrissant* » ou de « *symbole d'une réussite matérielle* » (LEVY, 1987). Le centre-ville est donc le reflet de nombreux enjeux qui entrent en interaction pour lui donner une dynamique : commerces, activités tertiaires, résidentielles, culturelles, foncières, immobilières et politiques. Le géographe observe que c'est un espace qui évolue avec de nouvelles activités qui ont été mises en place avec l'arrivée d'équipements ludiques et culturels. Dans les années 80/90, il observe la création de salles de spectacles, d'équipements sportifs et de musées. A ce titre, le chantier du musée Guggenheim à Bilbao a été commencé en 1993 pour être inauguré en 1997, à Paris, le Centre Georges Pompidou a été inauguré en 1977 et la cité des sciences et de l'industrie a été construite au milieu des années 80. En France, cette dynamique est issue de la politique menée par A. Malraux, présentée ci-après, dont l'idée est de développer des centres culturels avec des espaces d'expositions, des centres de recherches, de documentation, des salles audiovisuelles, des bibliothèques publiques, etc., mais ces équipements servent aussi à donner une nouvelle dynamique urbaine.

J.P. Lévy propose, pour définir le centre-ville, quatre facettes de natures différentes, mais interactives.

➤ **Une facette commerciale indispensable au système urbain**

La facette commerciale est souvent celle qui est mise en avant puisque l'échange est à l'origine de nombreuses villes, dans un positionnement géographique propice, comme à Lyon sur des routes marchandes ou Le Havre sur le bord de mer. Les échanges commerciaux étaient

essentiellement réalisés avec des lieux de marchés et de foires, à l'exemple de la Champagne et de la Flandre. Nous passerons rapidement sur l'évolution de cette fonction mais aujourd'hui, les commerces en centre-ville sont toujours aussi présents avec des surfaces de vente variables et des enseignes nationalement (voire internationalement) connues (équipements de la personne, chaînes de restauration, téléphonie...). La mixité des commerces (fonds et formes) au sein d'une même rue peut être forte ou, au contraire, un type de commerce peut caractériser l'ensemble d'une rue comme celle des bouquinistes ou encore des brocanteurs.

Le schéma le plus classique est l'installation des magasins en rez-de-chaussée tandis que les étages sont réservés, soit au stockage de marchandises, soit au lieu d'habitation. Actuellement, en centre-ville, les surfaces de vente ont tendance à augmenter avec le réinvestissement de grandes enseignes de type ZARA, FNAC ou encore MANGO qui occupent plusieurs étages. Cette organisation spatiale est influencée par le système des grands centres commerciaux situés à la périphérie des villes (BONDUE, 1999). De même, les rues ont été rendues aux piétons ce qui fait penser aux galeries marchandes des hypermarchés, le but étant d'augmenter l'attractivité des centres-villes en créant des promenades commerciales.

Il s'agit ici d'une dynamique observée dans les centres-villes de métropoles tandis que ceux des villes moyennes sont en crise. (C. PRUDHOMME, 2016). Dans les villes moyennes, l'immobilier commercial et les activités commerciales sont défaillants, leur conférant un visage de ville morte. C'est à ce titre que l'État a lancé l'opération « cœur de ville » en 2018 pour améliorer les conditions de vie des habitants et pour conforter leur rôle de moteur dans le développement territorial. Lille et Marseille ne se sont pas inscrites dans cette opération puisque cette politique concerne les villes moyennes.

Cette facette commerciale s'appuie aussi sur les aménagements des espaces publics des centres-villes. Ces derniers sont concernés par d'autres fonctions mais ils ont évolué dans le temps pour s'adapter, en partie, à cette facette commerciale (MICHEL, 1997). Par exemple, l'une des premières rues piétonnes créées en France est celle de la rue du Gros-Horloge à Rouen, en 1971 (TERRIN, 2011). Les voies piétonnes, en centre-ville, sont liées à la suppression des véhicules motorisés pour laisser déambuler, à pied, les usagers sur une partie d'infrastructure réservée auparavant à la circulation automobile. Ces voies sont généralement dépourvues de trottoirs et dotées d'aménagements qualitatifs (pavage, mobilier urbain, façades des maisons réhabilitées, etc.). Le projet lyonnais, par exemple, d'extension urbaine sur une presqu'île au Sud de la Saône, associe aménagement urbain et rives « naturelles » pour renforcer les voies piétonnes, bordées, soit par des habitations, soit par des activités

économiques, commerciales et tertiaires. Ce projet a été réalisé à partir des années 90 dont la première tranche vient de se terminer. Une seconde tranche, aussi ambitieuse, a été lancée en 2017/2018. Les photos n°1 et n°2 montrent que les travaux réalisés symbolisent la reconversion des friches industrielles et portuaires de ce quartier nommé « *Confluence* », aujourd'hui permettant de relier la Saône et le Rhône. L'idée est bien, par la promenade urbaine, de créer un lien matérialisé entre l'ancien et le nouveau grâce à des formes architecturales contemporaines, des matériaux qualitatifs et des espaces publics aux fonctions variées. La facette commerciale peut donc générer des changements des espaces urbains en transformant les rues et les zones industrielles en espace de déambulation.



Photos n°1 et n°2 : Voies piétonnes dans le nouveau quartier de Confluence à Lyon. Source : I. COLLIN, 2013.

Dans un centre urbain comme la place de la Bourse, à Bordeaux, offre un autre exemple de renouveau urbain par la revalorisation de voies de circulation. Le tramway y passe et s'introduit dans le centre de la ville, irriguant ainsi les multiples voies piétonnes. D'ailleurs, le long de celles-ci, s'opère une réhabilitation des bâtiments, imposant le ravalement des façades, mais aussi la création « d'œuvres urbaines » comme le miroir d'eau ou encore la mise en lumière. Ces dernières années, ces rues piétonnes se sont spécialisées pour accueillir des terrasses de café et des activités commerciales de proximité peut-être au point d'en changer l'ambiance. Ici, la facette commerciale a pris le pas sur les autres facettes.

Pour autant, ces changements, parfois brutaux, peuvent créer de nouveaux conflits et des dysfonctionnements (GASNIER, 2000), comme des difficultés d'appropriation spatiale et une perte de clientèle de certains commerçants. Le but de ces rues piétonnes est aussi de recréer du lien social et ces projets s'expliquent par le fait que les cafés, restaurants, et autres lieux de rencontre, sont toujours une source de convivialité et de mixité assurant une vie sociale dynamique (GUNTHER-PORCARELLI, 2004). Cette recherche ne porte pas sur

l'étude de cette fonction, mais les commerces proposent et/ou accompagnent, les animations culturelles et festives comme les jours de Braderie, ou lors de la fête de la musique, etc. Cette dynamique doit être prise en compte, tant pour analyser les raisons de cet accompagnement, que les pratiques spatiales générées lorsque les commerces sont ouverts le jour d'animations.

➤ **Une facette économique qui donne de la lisibilité à la métropole**

La deuxième facette du système urbain est celle des activités économiques et tertiaires. Selon J. P Lévy « *le centre ne conserve que les organes de direction, le reste est déplacé vers la périphérie* ». Le schéma le plus connu est celui des Central Business District (CBD*) des États-Unis qui a été énoncé ci-dessus. En France, dans les métropoles, sont localisés les sièges sociaux des grandes sociétés et le tertiaire supérieur comme par exemple la rue de Rome, à Toulouse ou la Place Drouet d'Erlon, à Reims, les quartiers du Wacken et Européen à Strasbourg, Euroméditerranée à Marseille.

Le fait que certaines sociétés ou banques internationales soient présentes dans un centre-ville indique son rang dans la hiérarchie des métropoles (SASSEN, 1991). Chaque société y installe son siège social en prenant soin de marquer son territoire soit par une mise en enseigne originale, mais aussi par l'aménagement de façades singulières. L'exemple le plus connu étant la City de Londres, avec ses façades vitrées et ses immeubles aux architectures modernes et ambitieuses. La City est une vitrine pour Londres puisque les images diffusées confirment son caractère dynamique, et les aménagements deviennent le symbole d'un pouvoir économique qui fait rayonner la ville tout entière. Cela bouleverse les héritages urbains situés dans le centre-ville et change les images diffusées aujourd'hui puisque « *progressivement, les grands bâtiments religieux ou d'États jusqu'alors porteurs de monumentalité en soi structurante de l'espace urbain sont relayés par l'usine, le centre commercial, le siège social d'une entreprise, voire l'ensemble résidentiel* » (GRAVARI-BARBAS, IOSA, 2011). Cette facette économique peut ainsi modifier le périmètre du centre-ville pour y adjoindre un centre financier, un hôtel d'architecture originale...

La photo n°3 montre un bâtiment, récemment construit à Marseille, au cœur du projet d'Euroméditerranée. Ce dernier a pour but de requalifier une zone portuaire, des quartiers anciens et dégradés et enfin de nombreux bâtiments en friche. Ce projet sera présenté dans le chapitre suivant mais il était important de montrer que, même les métropoles régionales, s'attachent à construire des immeubles « originaux ». Ici, il s'agit d'un bâtiment qui accueille des sièges sociaux et des activités tertiaires. La nuit, la façade s'illumine en son centre de petites lumières formant une sorte de constellation d'étoiles. Il est clair que ce bâtiment n'a

pas besoin, pour fonctionner, de cette mise en lumière mais c'est bien sa différenciation et donc son identification qui a été recherchée.



Photo n°3 : Nouvel immeuble à Euroméditerranée jouant avec la lumière sur sa façade. Source : I. COLLIN, 2013.

Dans cette facette économique, il y a aussi les activités tertiaires c'est-à-dire les administrations du pouvoir institutionnel. Chaque ville a un représentant politique qui est élu par les résidents. Au cours de l'histoire, des monuments ont été érigés à l'initiative d'un personnage politique ou d'une entité influente, l'Église par exemple. Dans les centres-villes d'aujourd'hui, il est possible de repérer leurs représentations sous forme de bâtiments parfois massifs à l'image des mairies, des préfectures, des églises et des cathédrales, également sous la forme de statues, de noms de rues, etc. Afin d'aborder ces traces et ces marques, nous nous sommes appuyés sur l'ouvrage de référence écrit par L. Mumford, *The Image of the City* (1964). Il réalise une étude très détaillée de la ville, de ses origines les plus anciennes, surtout sur le territoire européen. Les origines du centre-ville y sont détaillées de l'*agora* grecque à la *plaza* italienne, par le biais de l'art monumental, des théâtres, des jeux, des réunions publiques et des symboles du pouvoir. En France, les places royales du XVIII^e siècle, à l'image de celle

de Bordeaux ou encore celle de Nancy (Figure n°3), sont le témoignage de cette facette qui s'inscrit dans le centre-ville depuis ses origines.

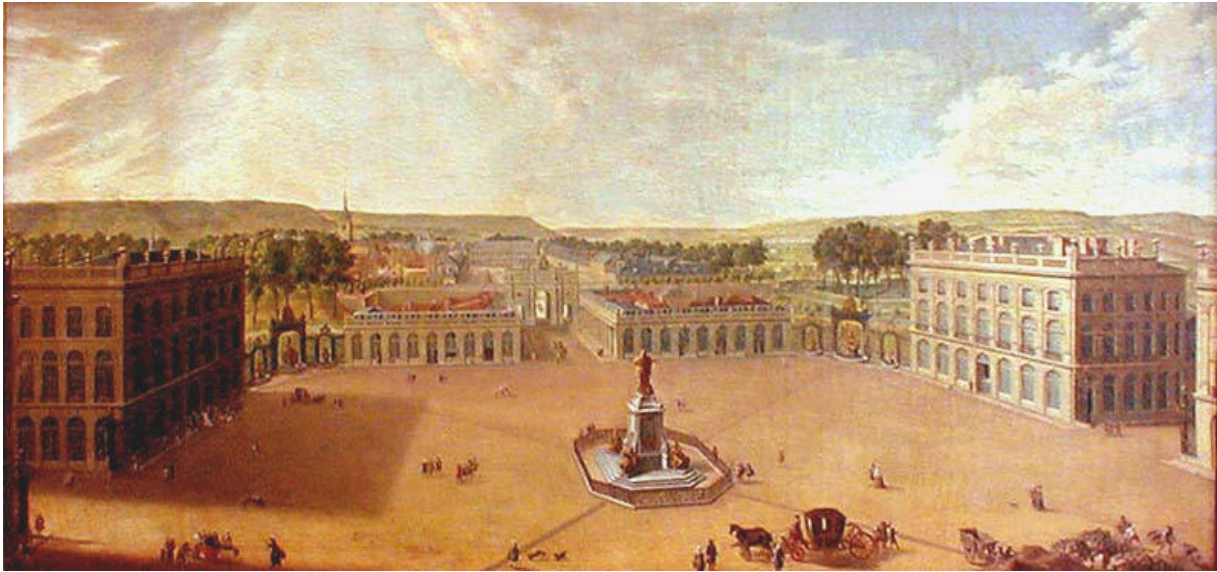


Figure n°3 : Tableau de la place royale de Nancy dite « de Pange », collection particulière et peinture réalisée par un artiste anonyme.

Ce tableau (Figure n°3) nous renseigne sur le mode de vie des Nancéiens, au milieu du XVIII^e siècle. Au centre, se trouve la statue de Louis XV, entourée d'une grille, pour donner un caractère sacré et précieux au pouvoir. La place est géométrique et les bâtiments sont adossés aux remparts. A gauche, se trouve un arc de triomphe qui permet de rentrer sur cette place royale. Ces symboles du pouvoir sont au milieu de l'espace urbain et ils reflètent une intention politique bien que cette place demeure un bien public. Il faut aller chercher la traduction de l'histoire au sein des villes puisque *« la ville ne dit pas son passé, elle le possède pareil aux lignes d'une main, inscrit au coin des rues, dans les grilles des fenêtres... »* (CALVINO, 2013). Il est alors nécessaire d'étudier, par exemple, les formes des grandes places des centres-villes de Lille et de Marseille, pour faire ressortir leurs passés, afin de saisir le sens du patrimoine hérité puisque ce dernier a intégré le tissu urbain encore visible aujourd'hui.

➤ Une facette résidentielle qui participe aux dynamiques du centre-ville métropolitain

J. P. Lévy aborde une troisième facette du système urbain, dite résidentielle pour désigner les personnes qui vivent, à l'année, dans le centre-ville. Ces « autochtones » du centre-ville n'y travaillent pas obligatoirement. Cependant, ces acteurs endogènes sont importants. Effectivement, ce sont eux qui élisent les représentants du pouvoir local. Les élus

sont souvent attentifs à leurs réclamations. Ainsi, s'établit une relation particulière, vu que le centre-ville métropolitain est aménagé pour les résidents mais aussi pour répondre aux attentes des banques, des sociétés, des commerces, des enseignes parfois internationales, des touristes, etc. (BERTRAND, 1980).

J.P. Lévy revient sur ces résidents aux caractéristiques socio-démographiques singulières. Les centres-villes sont généralement occupés par une population vieillissante, souvent aisée, ce que l'auteur appelle, en 1978, l'archéobourgeoisie qu'il distingue encore de la néobourgeoisie, dont les « bobos » (bourgeois-bohème) sont affichés comme étant les représentants, catégorie socioprofessionnelle jeune et aisée, souvent en couple ou avec un enfant, qui cherche des logements de style et qui n'hésitent pas à réhabiliter des immeubles à proximité de nombreux services ludiques et culturels. Se sont multipliés les lofts et autres duplex où le design intérieur compte plus que la mise en valeur de la façade.

Cette réhabilitation d'anciennes friches artisanales et industrielles en parc de logements, situées en centre-ville, entraîne une augmentation du prix du foncier et donc un renforcement des catégories sociales aisées empêchant une réelle mixité résidentielle. H. Hoyt (RONCAYOLO, 1996) signale que le centre de la ville domine les autres espaces urbains en raison de la forte valeur résidentielle du patrimoine immobilier qui renforce ce que l'on appelle, le processus de gentrification. Les sociologues ont défini cette évolution (PINCON, PINCON-CHARLOT, 2009) en étudiant des itinéraires urbains, notamment dans Paris. La ville se donne à voir dans sa diversité et l'importance prise par les « bobos » parisiens s'exprime dans le tissu urbain. Même si cette expression de « bobos » est critiquée, puisque regroupant une grande partie de la classe moyenne, il existe un lien entre appropriation et pratique spatiale, catégorie socioprofessionnelle et qualification de l'espace urbain. Il s'agit ici d'aborder les résidents présentés par J.P Lévy ; nous aborderons cette facette au regard des terrains.

➤ **Une facette culturelle, ciment du système urbain ?**

Comme le souligne J.P. Levy (1987) « *la vocation culturelle du centre s'est affirmée avec force : jamais le centre n'a accueilli autant d'activités ludiques, jamais aussi leur gamme n'a été diversifiée* ». Cette facette culturelle s'est diffusée dans les centres-villes par la mise en valeur des monuments historiques, des cafés, des restaurants, des rues et places... Lors d'une animation culturelle et festive, le centre-ville métropolitain n'a pas la même morphologie, son décor et son ambiance s'en trouvent modifiés. Il devient alors le lieu des événements culturels éphémères : carnivals, braderies, foires, expositions... Par exemple, le

centre-ville de Strasbourg a aujourd'hui une vie nocturne dynamique, grâce à une mise en lumière notamment de son patrimoine. Il en est de même pour la place des Terreaux à Lyon. Cette facette est aussi source d'épanouissement, de rencontres et de mixité sociale. Elle stimule les ressentis, l'expression d'opinion et la réflexion sur le moment vécu. Dans l'histoire, il y a toujours eu des fêtes populaires au centre des villes et nous verrons ci-après que les fêtes d'aujourd'hui en sont les héritières.

Ces enjeux culturels et festifs sont un véritable moteur pour le commerce, pour la diffusion de l'information et pour la communication puisque les commerçants et les politiques peuvent rejoindre directement la foule. Cette facette sera développée dans les pages suivantes puisqu'elle est au cœur de la recherche.

A partir des écrits de J.P. Lévy, il est possible de conclure que ces facettes du système urbain ne sont pas dissociables, même si elles ont leur singularité, tout comme les faces d'un polygone à multiples surfaces. Elles se distinguent, elles sont contiguës, elles sont séparées par des arrêtes, mais elles constituent ensemble le système qu'elles révèlent par leur agencement. Cette approche du centre-ville permet de nous interroger sur ce qui le définit et comment l'identifier. N. Lebrun (2002) propose deux types de centre-ville : extraverti (physique) et introverti. Le premier est étayé d'un référentiel dont nous venons de présenter les grandes lignes (les fonctions, la richesse, les améliorations de l'armature urbaine). Le second laisse place à son contenu, aux symboles et à la religion. Cette dernière typologie est essentielle puisque le centre-ville répond à de nouvelles exigences qui reposent sur le vécu et sur le vivre ensemble. A. Bourdin (1998) indique que « *la centralité traditionnelle est une mise en scène de l'espace urbain* » confirmant la nécessité d'approcher les usagers, leurs relations et d'évaluer les liens entre le contenu et le contenant.

Des questions restent cependant en suspens sur ce centre-ville introverti : quels postulats les politiques utilisent-ils pour mettre en place une politique d'aménagement ? Pourquoi les individus investissent le centre-ville durant leur temps libre ? Qu'elles sont les limites externes du centre-ville ?

I.1.2.2. Le centre-ville métropolitain : tout le temps en mouvement

➤ Comment le temps intervient dans la construction d'un centre-ville métropolitain

D'un point de vue épistémologique, J.P. Lévy (1987) a une approche systémique et fonctionnaliste du centre-ville étant donné que ce dernier est « *devenu plus prosaïquement, le*

cœur qui bat dans la ville, le cerveau qui contrôle et commande celle-ci, le poumon par lequel elle respire. Mais et aussi le nerf de la vie urbaine ». Ce corps vivant a donc une place majeure au sein de la ville et selon l'auteur, il en est même le cœur. Néanmoins, tout corps vivant, évolue dans le temps. La chronogéographie des centres-villes devient un passage obligé de toute analyse, puisque les temps qui s'écoulent, le font selon des pas de temps variés, à des rythmes différents et suivent l'évolution de la société (modes, usages, etc.). Le centre-ville, par son riche passé historique, est chargé d'une valeur symbolique forte qui lui a été léguée. Elle est le résultat d'enjeux variés, comme par exemple la place Stanislas, à Nancy (Photo n°4).



Photo n°4 : Les corniches de la place Stanislas à Nancy. Source : I. COLLIN, 2018.

La place est entourée de bâtisses massives et anciennes qui ont été réhabilitées. Sur les corniches de ces bâtisses se trouvaient des vasques de style grec qui ont été détruites avec le temps. La municipalité a remplacé les anciennes par des vasques en trompe l'œil, le temps des travaux de réhabilitation, résultant d'une demande des nancéiens.

Ces « traces » laissées par l'histoire sont importantes pour les usagers, puisqu'elles expliquent l'urbain. Elles sont des valeurs inscrites dans la cité qui doivent être comprises, bien que parfois, la liaison entre héritage urbain et développement est difficile. Comme le relate M. Gravari-Barbas, à propos du nouveau musée de l'Acropole à Athènes, il a été décidé de démolir un édifice limitrophe. La mise en œuvre de ce projet a soulevé une difficile médiation entre les habitants, l'architecte, les touristes, les historiens... (GRAVARI-BARBAS, IOSA, 2011). In fine, le projet, étant porteur de sens pour la ville d'Athènes, le consensus a été trouvé, même si sa monumentalité n'a pas été héritée mais créée. Le temps

n'est donc pas un point de blocage pour aménager le centre-ville ; il devient un atout que les aménageurs doivent maîtriser. Dans un souci de prospective, les géographes s'interrogent sur l'avenir architectural et urbain des territoires, et notamment sur l'aménagement des centres-villes.

➤ **Une recherche épistémologique pour définir des outils prospectifs**

Enrichissant la réflexion, les études de F. Choay (1979) rappellent qu'il existe deux courants antagonistes en matière d'urbanisme :

- Le premier modèle, dit progressiste alliant universalisme, technique et hygiénisme
- Le second modèle, dit culturaliste alliant spiritualité, histoire et développement des besoins et qui recherche, dans le tissu urbain, un passé organique.

Nous passons ainsi de l'individuel au collectif et de l'autoritarisme « urbain », au projet social dans la mise en forme spatiale. F. Choay précise que chacun cherche à créer un territoire urbain idéal, mais pour éviter l'écueil fantasmatique d'un avenir meilleur, il est nécessaire de s'appuyer sur le fait culturel. F. Choay (1979) propose d'aborder les modifications des villes sous l'angle des utopies urbaines. Elle explique les liens entre architectes, urbanistes et utopistes qui imaginent des projets urbains idéaux, présentés comme étant reproductibles. Le concept d'utopie a été inventé par T. More (1516) au XVI^e siècle qui donne ce nom à un pays où vit une société idéale. Pour cette recherche, il sera intéressant de voir si les aménagements et les animations réalisés peuvent « transformer » les individus au moyen de modification de l'organisation des centres-villes étudiés ? De même, la reproduction de ces aménagements et de ces animations est-elle possible et même souhaitable ?

Il doit exister une passerelle entre le projet urbain et le développement sociétal qui, pour le saisir, doit s'appuyer sur les divers champs disciplinaires puisque « *malgré la prétention des théoriciens, l'aménagement des villes n'est pas l'objet d'une science rigoureuse* » (CHOAY, 1979). Les urbanistes culturalistes confirment une organicité de la ville qui renvoie à une approche systémique s'appuyant sur les causes sociales, politiques, historiques ou encore vécues. Il est donc illusoire de penser qu'un système puisse être totalement reproductible en matière d'urbanisme puisque les dimensions culturelles, sociales, historiques, économiques... sont attribuées à la cité ; elles sont, en partie, exclusives. Toutefois, ériger les bases d'un système nous permettra de saisir le fonctionnement des centres-villes étudiés, de les comparer et ainsi, de comprendre et d'expliquer leur différence.

Prévoir, pour améliorer le cadre de vie des citoyens, est devenu le principal outil de recherche des géographes à la demande des politiques. Ce travail de prospective ne peut se faire sans une compréhension globale du système sociétal du territoire étudié afin de pouvoir imaginer son avenir.

Par exemple, dans les années 60, le centre-ville métropolitain n'était pas un espace de vie, mais un espace économique. Il ne faisait pas bon y vivre puisqu'il était asphyxié. Puis, certaines activités, parfois polluantes, ont quitté cet espace pour s'installer en périphérie, laissant de nombreuses friches urbaines. La découverte progressive du centre-ville comme patrimoine commun avec ses réserves foncières, par les acteurs endogènes, a amené à sa préservation et à sa valorisation architecturale. Leur régénération récente repose généralement sur trois postulats (GASNIER, 2006) :

- Redynamiser les cœurs de ville à partir d'un tissu urbain et socio-économique dégradé
- Proposer une transformation fonctionnelle des espaces régénérés comme outil stratégique de requalification urbaine
- Appuyer des opérations complexes d'aménagement, soit par la superficie, soit par leur durée et par leur coût.

Aussi, ces friches urbaines réhabilitées (CHALINE, 1999) permettent aujourd'hui aux centres-villes de retrouver une identité particulière, de mettre en valeur leur patrimoine et de se spécialiser dans de nouveaux domaines. Cette transformation fonctionnelle engendre souvent une augmentation des fonctions commerciales, culturelles et ludiques. Une vérification sera effectuée pour voir comment les friches urbaines créées par la crise sidérurgique pour Lille et la crise portuaire pour Marseille ont été réutilisées et la nature des activités développées.

Ces exemples permettent de souligner le travail effectué par les acteurs de l'urbain ces dernières années. En recherchant le sens de ces espaces, ils ont réussi à mettre en scène la vie quotidienne des citoyens par un cadre, des ambiances et des activités qui font passer le banal pour de l'original. C'est aussi un virage épistémologique, où la nature de l'espace est devenue aussi primordiale que ses usages et ses usagers.

➤ **Des échelles de temps très diverses mais qui impactent le centre-ville métropolitain**

Comme souligné dans ce qui précède, le temps est un élément majeur du système urbain. Il faut toutefois en préciser les diverses manifestations. La première échelle de temps à

observer est celle du temps présent et comme le signale J. P. Lévy, dans chaque ville, il est observable directement sur le terrain des îlots en déclin, à valoriser, etc. Ainsi, un diagnostic devra être effectué, pour chaque centre-ville étudié, puisque le temps présent devient un point de départ pour comprendre son fonctionnement.

Dans cette recherche, le temps intervient à diverses phases, comme par exemple, à la naissance d'une ville qui détermine souvent sa morphologie, son architecture et ses lieux publics (BOFFIL, VERON, 1995). Puis, de nouvelles crises violentes ravagent et détruisent, de nouveaux projets arrivent et l'ensemble s'en trouve modifié. Nous aborderons donc ces étapes dans la partie suivante.

Il y a également les temps de la vie des usagers lors d'animations culturelles et festives dotées d'une caractéristique temporelle particulière. Elles peuvent être :

- Spontanées et de courtes durées lors d'une victoire sportive
- Organisées et longues pour une saison musicale
- Organisées et de courte durée avec les fêtes du 14 juillet, etc.

Elles sont parfois récurrentes, sur un temps long, ce qui renvoie au processus de territorialisation (DI MEO, 2001). Les temps du centre-ville sont donc nombreux et variés, puisqu'ils peuvent être éphémères, cycliques, diurnes, spontanés, saisonniers, synchrones et décalés (jour/nuit, semaine/week-end). Le temps n'est pas seulement mesurable, il est une réalité ressentie et par conséquent sa durée, son intensité, sa réception sont multiples selon les personnes qui sont soumises à son écoulement mais ne le vivent pas de la même façon (FAYETON, 2000). A ce titre, le temps s'écoule mais, dans son mouvement perpétuel, les événements se succèdent, modifiant constamment les sociétés.

➤ **Les temps en dehors du quotidien**

Appréhender les temps du centre-ville, c'est aussi en étudier les modalités d'utilisation et d'appropriation par les citoyens. M. Rey (2004) dans son article intitulé « *19-22 heures : une nouvelle dynamique commerciale en hypercentre ?* » se questionne sur les pratiques commerciales des Toulousains. La ville des 24 heures devient un enjeu d'aménagement urbain, et notamment des centres-villes métropolitains, pour faire face à leur déclin en suggérant « *qu'une animation plus soutenue en soirée et tard dans la nuit* » (GRAVARI-BARBAS, 2013) permettrait de rivaliser avec les centres commerciaux péri-urbains.

Il existe plusieurs approches lorsque l'on étudie la question de la nuit en géographie. La ville nocturne peut-être un frein puisque l'utilisateur ne peut pas « *jouir pleinement de ses droits de citoyen* » (GWIAZDZINSKI, 2005). Effectivement, durant la nuit, il existe d'autres usages

de la ville qui peuvent être source d'insécurité. L'auteur mentionne la nécessité d'une conquête de la nuit urbaine sans occulter que « *cela pose des questions fondamentales pour villes et sociétés* ». Pourtant, des actions vont aujourd'hui dans le sens d'une plus grande ouverture de la ville la nuit mais avec des contreparties (des caméras de surveillance, des patrouilles de policiers...) Ici, l'animation urbaine nocturne est énoncée comme une subversion temporelle et spatiale, même si, elle est organisée et inscrite dans le tissu urbain. Globalement, lors d'une activité nocturne, les rues s'illuminent et s'emplissent, tout conduit à faire de la ville nocturne l'envers de la ville quotidienne ; cela tend à être une instrumentalisation de la « *ville festive* » qui joue, parfois trop, avec l'éphémère (GRAVARI-BARBAS, 2000). A ce titre, S. Mallet (2013) questionne la réelle dimension de l'événementiel ou de l'extraordinaire lorsque les animations sont récurrentes, de jour comme de nuit, puisque « *certaines actions tentent de jouer sur le côté événementiel de la nuit, extra-quotidien, hors de la routine* ». A ce titre, la ville de Chartres organise, tous les ans, « *Chartres en Lumière®* » au cœur de son patrimoine architectural, situé en centre-ville. 26 sites sont donc scénographiés et ceci, sur une période de six mois. La ville fait appel à des artistes scénographes de renommée internationale (Spectaculaires, les Allumeurs d'images, Enluminures, etc.) pour illuminer les façades des maisons, la collégiale, les églises, etc. La photo n°5 représente la cathédrale de Chartres lors de « *Chartres en lumière®* ». Cette dernière est métamorphosée la nuit par une mise en lumière spécifique qui lui fait changer d'aspect, voire de configuration, puisque de nouveaux reliefs peuvent être dessinés.



Photo n°5 : Cathédrale de Chartres-Portail Royal-Cathédrale onirique tout en vitrail. Source : Copyright Spectaculaires-Les Allumeurs d'images, 2016.

Des couleurs vives sont utilisées (rouge vermillon, jaune, vert, rose, bleu azur...) accentuant l'impression de grandeur. Ces couleurs sur les façades des monuments historiques ont aujourd'hui disparu. Les recherches conduites visent à retrouver les couleurs qui étaient celles des façades des cathédrales au Moyen-âge. Le plus bel exemple est Amiens où demeuraient assez de vestiges des couleurs utilisées sur la façade de la cathédrale pour autoriser une reconstitution. Les recréer, génère des sentiments suggérés par le choix de couleur, comme la joie et l'énergie (jaune), la nature (vert et bleu), la chaleur (orange) ou encore le tempérament et la passion (rouge). Ici, les marques du temps passé ont été retrouvées.

Les nouvelles technologies occasionnent un fort décalage entre l'existant et l'éphémère, ce qui va jouer sur le ressenti et sur le vécu. Il s'agit ici d'une nouvelle façon d'animer l'espace urbain grâce au mapping, également appelé fresque lumineuse. La technologie des multimédias et des dessins animés ayant fortement évolué ces dernières années, il est donc possible de projeter de la lumière ou des vidéos sur un monument ayant du relief afin de créer des images de grandes tailles. Ainsi, sont créés des spectacles nocturnes éphémères qui métamorphosent les villes. Ces animations sont aussi réalisées dehors et la nuit ce qui reste original encore aujourd'hui.

A Chartres, de nombreuses personnes viennent passer la soirée au sein du centre-ville et elles en profitent pour dîner sur place. Cette animation gratuite bénéficie donc à la ville pour se faire connaître et rayonner, tout en répondant à la demande des commerçants d'avoir une clientèle captive durant plusieurs heures. Le nombre de visiteurs s'élève à plus d'un million durant les six mois (Mairie de Chartres, 2017). Parallèlement, la ville a une politique ambitieuse de mise en valeur de son patrimoine avec le réaménagement de ses espaces publics (place de la Poissonnerie et place d'Estiennes d'Orves) mais aussi des rues, comme celle de la Clouterie, avec un pavage de plus de 450m² faisant le lien avec son patrimoine architectural ancien.

Ainsi, l'idée qui vient que la ville s'empare de la nuit et de son passé est réelle mais de façon organisée, localisée et ponctuelle. Le centre-ville est le premier espace géographique qui profite de cette modification temporelle. Existe-t-il un lien entre les aménagements effectués aujourd'hui et l'augmentation des activités notamment nocturnes ?

➤ **Le centre-ville métropolitain : un espace temps avec ses propres dynamiques**

T. Hägerstrand (1952) a étudié la question de l'espace temps dans le budget familial. Il existe une rigueur budgétaire, même si, en milieu urbain et grâce aux évolutions techniques, la

distance de déplacement s'est accrue augmentant ainsi la superficie des villes. En ce qui concerne l'animation urbaine, son attractivité génère des flux singuliers. Nous sommes aussi dans un autre cadre que d'ordinaire et de fait, cette rationalité usuelle entre temps et budget est déstabilisée. Il est possible de repérer des personnes pouvant faire de longues distances pour assister à un concert ou encore visiter une exposition... avec une intermodalité parfois peu développée. Quelle distance temps et quelles contraintes est-il possible de supporter pour aller participer à une animation culturelle et festive ? Est-ce que l'accessibilité facilite la participation ?

Il convient de trouver une échelle plus fine, au sein du centre-ville, pour pouvoir « rentrer » dans ses particularités afin d'en saisir la complexité. Cet encastrement d'échelles spatiales et temporelles fait penser à un ensemble de poupées russes mais, une fois l'ensemble réuni, il sera possible d'en montrer sa cohérence.

I.1.3. Le centre-ville métropolitain : un territoire qui vit

Il existe de nombreux concepts en géographie pour appréhender les questions liées aux vécus et aux ressentis. L'idée est ici de préciser ceux que nous utiliserons pour l'analyse des centres-villes métropolitains de Lille et de Marseille.

I.1.3.1 Le citoyen comme objet d'études géographique

➤ Les différentes approches du rôle du citoyen dans un centre-ville métropolitain

L'école sociologique de Chicago va orienter ses recherches sur les rapports que les citoyens ont avec la ville. Les premières études ont été réalisées par des Américains comme D. Harvey, sur les problèmes de mutations politico-économiques en milieu urbain (1985) ou encore sur la pauvreté et le racisme en ville (1973).

La méthode d'analyses, pour les études postmodernistes, s'attache à montrer les incohérences inhérentes aux grandes oppositions binaires, comme par exemple, celle du masculin/féminin (CLAVAL, 1999). Ainsi, vont apparaître diverses géographies comme celles des minorités, du féminisme, radicale, du paysage, des lieux et des genres. En ce qui concerne les villes, D. Harvey (DE KONINCK, 1995) explique la ségrégation et les inégalités spatiales en milieu urbain par les variations de la rente foncière absolue. Dans *Social Justice, Postmodernism and the City* (HARVEY, 1992), sur le Parc de Tompkins Square à New York

qui doit être rénové, il propose pour son aménagement, de ne « *pas chercher à effacer les différences à l'intérieur du parc, à homogénéiser son public en fonction d'une conception disons, bourgeoise, du goût ou de l'ordre social* » (HARVEY, 1992). Certes, l'aspect politique contestataire est présent dans ses propos, mais la dimension sociale reste indéniablement visible par la prise de conscience d'une société urbaine composée de plusieurs groupes sociaux qui ont des demandes, des besoins et des statuts socio-économiques différents. En ce qui concerne cette recherche, les paysages des centres-villes sont analysés pour observer l'ensemble des valeurs et des sentiments conscients ou non des citoyens, ainsi que les ségrégations spatiales. Nous retrouvons, en partie la présence de plusieurs catégories socioprofessionnelles énoncées par J. P. Levy (archébourgeoisie et néobourgeoisie) dans le centre-ville. Il sera intéressant de vérifier la nature des liens sociaux créés lors d'une animation culturelle et festive. Sont-ils discriminants ? Existe-t-il des différences d'usage entre les résidents et les personnes venant de l'extérieur du centre-ville ?

L'Humanistic Geography va aussi approcher la spatialisation des phénomènes sociaux comme le vécu, la perception et la représentation. Le but est de montrer que la perception et le vécu des hommes, dans un espace, ne sont pas le fait du hasard et qu'il existe du sens aux lieux (RACINE, BRYANT, 2003). Nous reviendrons, ci-après, sur ce que certains chercheurs désignent sous le terme générique d'esprit des lieux (PRATS, THIBAUT, 2003). Le centre-ville devient un espace avec une matérialité identifiable par ses bâtiments, mais il est aussi un espace idéal, symbole pour certains d'un capitalisme générant des inégalités sociales (SHEVSKY, BELL, 1955 ; GRAFMEYER, JOSEPH, 1984...) et pour d'autres, l'archétype du bonheur urbain source et signe de richesse.

K. Lynch (1960) étudie alors les marques laissées par les populations dans la ville. Il va plus loin que ses confrères géographes américains puisqu'il analyse la ville et son centre à partir de la perception des individus à Boston, Jersey City et Los Angeles. Pour K. Lynch, « *il ne faut pas considérer la ville comme une chose en soi, mais en tant que perçue par ses habitants* ». Il analyse les représentations des citoyens à partir de cartes mentales c'est-à-dire en s'appuyant sur les valeurs psychologiques que possède chaque individu. Ses conclusions sont nombreuses, et parmi les plus importantes, il arrive à identifier les éléments morphologiques d'une ville les plus déroutants ou les plus satisfaisants pour ses usagers. En ce qui concerne cette recherche, l'auteur déclare que « *le centre de la ville a le caractère d'un quartier, avec une intensité presque oppressive (...). Dans cette zone se trouve un grand nombre de nœuds très forts, dont les formes bien distinctes sont renforcées par leur utilisation particulière, ou la prédominance d'une catégorie donnée d'utilisateurs* » (1960). Le centre-

ville ne laisse donc pas indifférent les citoyens qui sont de véritables acteurs puisqu'ils en sont les premiers utilisateurs.

G. Bachelard (1957) présente la poésie qui se dégage de ces espaces en analysant les liens matériels (les hommes et leur maison) mais aussi immatériels (les rêves des hommes face à leur maison). Pour autant, ce philosophe n'est pas un spécialiste de la ville contrairement à P. Sansot (1973) qui va s'inspirer des écrits d'E. Dardel (1952) et de G. Bachelard. P. Sansot stipule que pour analyser une ville, il faut étudier les réactions sensorielles des individus face aux milieux urbains. Ainsi, l'imaginaire géographique est une partie intégrante des facteurs explicatifs de la ville, comme par exemple le chapitre sur « *l'arrivée sous la pluie dans une petite ville* ».

Le vécu des acteurs du centre-ville trouve sa place dans ces études qui ouvrent le débat sur la subjectivité comme outil d'analyse. Leurs rêves, leurs envies et leurs émotions sont expliqués, mais comment appréhender quelque chose qui est de l'ordre du ressenti ? Comment intégrer à l'analyse subjective des matériaux hérités pour lire de façon cohérente et concrète le fonctionnement du centre-ville ?

➤ **Le centre-ville métropolitain : une subjectivité renforcée ?**

E.T. Hall (1978) analyse le centre-ville comme un « *espace social* » et « *un espace personnel* ». Il va aussi plus loin que K. Lynch dans son analyse de la perception ; elle n'est pas seulement visuelle mais aussi olfactive. La matérialité du centre-ville possède une odeur, il est donc ressenti par ses usagers. E.T. Hall l'appelle « *la dimension cachée* », c'est-à-dire l'âme de la ville qui repose sur l'histoire urbaine partagée. Il paraît difficile de trouver cette dimension si elle est cachée, mais c'est celle qui donne le « ton » comme l'ambiance et la force. Dès qu'un projet voit le jour, il touche à cette dimension et elle peut être fortement modifiée d'où la nécessité, pour les acteurs de projets urbains de la saisir. Pour la recherche, ceci oblige à prendre en compte la diversité culturelle des terrains choisis puisque la vie que chacun y mène est construite sur cette dimension cachée qui conditionne l'individu dans son espace. E.T. Hall s'est interrogé sur les pratiques des urbanistes et des architectes qui construisaient des villes sans connaître les exigences locales. Il confirme la nécessité de considérer la diversité des cultures y vivant. L'objectif n'est pas de réaliser une étude d'ethnographie mais de bien mesurer la diversité sociologique des terrains étudiés et de prendre encore davantage de recul pour identifier les réseaux d'acteurs. Ici est soulevée l'idée de différences entre une culture du Nord et une culture du Sud de la France. Cela renvoie au débat sur l'étude objective d'un corpus subjectif (AURIAC, 1986). Les sciences ne seraient-

elles donc que conscience du réel par la médiation de la subjectivité humaine ? L'objectivité du centre-ville (rues, façades, équipements...) permet de discerner plus ou moins explicitement comment il a été conçu et de formuler des explications quant à sa réalisation (plans d'aménagement, grandes crises, reconstruction...). Mais l'évolution du centre-ville métropolitain consiste en une suite de symboles, de traces et de marques qui réduisent la réalité et qui reposent sur la perception et la représentation. Si l'explication de sa réalisation essaie d'être aussi objective que possible, son vécu en revanche est subjectif. Ainsi, l'appréhension du centre-ville métropolitain, pour être complète, doit aborder cette subjectivité. La dialectique entre objectivité et subjectivité est présente et fait partie intégrante de la géographie urbaine et culturelle. Il nous faudra donc aborder l'objectivité indispensable du centre-ville scientifique en lien avec sa subjectivité réelle.

A ce propos, P. DESCOLA (2010) rappelle qu'il n'est pas si simple de faire une distinction entre sociologie et anthropologie, puisque les sciences sociales constituent « *un bloc unique* » (2010). L'anthropologue indique qu'il est nécessaire de s'intéresser au rôle des structures abstraites qui organisent l'action des usages grâce à l'utilisation de « *schèmes* » (2005). Il en existe de nombreux : les schèmes cognitifs, non réflexifs, intégrateurs, etc., mais chacun explique une organisation d'actions qui se transforment ou/et se généralisent de manière répétitive. Pour analyser le centre-ville, une stimulation heuristique est nécessaire en s'appuyant sur un ressenti souvent expliqué par des expériences sensorielles antérieures reposant par exemple sur des codes, des héritages culturels et des histoires personnelles. Ainsi, pour les centres-villes de Lille et de Marseille, il conviendra d'approcher les acteurs (endogènes et exogènes) pour vérifier les liens qu'ils ont entre eux et de vérifier s'il y a des différences culturelles qui se traduisent dans la matérialité de leur centre-ville comme par exemple ses limites.

➤ **L'évidence conceptuelle du centre-ville en tant que territoire vécu et social**

Les géographes, en analysant le centre-ville, ont besoin de comprendre comment les humains l'utilisent, l'animent, l'exploitent et le vivent. On s'approche alors de la géographie dite « *béhavioriste* ». A la différence des phénoménologues qui étudient les phénomènes créés par les hommes, les béhavioristes vont étudier les comportements des individus (CLAVAL, 1984, 1998, 2005 ; ABRIC, 1994). Cette géographie s'attache surtout à analyser les perceptions que les hommes ont d'un espace particulier pour en comprendre son fonctionnement.

A. Frémont, en 1974, a écrit un article sur *Les profondeurs des paysages géographiques*. Il y analyse les paysages de la forêt d'Ecouvres, en fonction des groupes de personnes qui s'y trouvent : les paysans, les touristes... Il accorde une grande place à l'imaginaire et propose aux géographes d'en faire autant (SARTRE, 1940, 1986). Le géographe s'appuie alors sur des modèles et des théories des autres sciences humaines comme la sociologie, la philosophie et la politique pour faire avancer la recherche géographique vers des thématiques plus sociales (ANGERS, 1996). Pour cette recherche, il est aussi intéressant d'aborder la théorie du philosophe M. Foucault qui souligne le rôle du pouvoir sur la ville, c'est-à-dire un rejet de la folie (1972). La réintroduction de cette dernière dans les mascarades et les carnivals est faite en réaction contre « *la nef des fous* » (lutte contre l'exclusion et la marginalité). Ici, la philosophie apporte donc à la géographie un autre angle d'approche et il en est de même pour la sociologie et l'anthropologie. Nous aborderons donc les liens entre les usagers et le centre-ville métropolitain lors d'une animation culturelle et festive. Les modèles et les théories des autres sciences, signalés par A. Frémont et M. Foucault, sont essentiels pour appréhender la singularité de cet espace géographique. A. Frémont propose une méthode au travers « *l'espace de vie* » qui est l'ensemble des lieux fréquentés par une personne, ou par un groupe, de « *l'espace social* » qui est l'espace de vie additionné aux « *interrelations sociales* » qui le sous-tendent. « *L'espace vécu* » est l'espace social avec des « *valeurs psychologiques* » qui unissent les hommes. Ces concepts seront donc réutilisés pour approcher les centres-villes de Lille et de Marseille. Dans *La région, espace vécu*, A. Frémont (1999) fait référence aux signes et codes qui organisent les milieux urbains. Ainsi, « *le centre des villes se charge aussi de valeurs symboliques qui peuvent exprimer la force des idéologies dominantes ou bien des références plus subtiles à des ordres disparus* ». Pour A. Frémont, le centre-ville est bien un espace créé et vécu mais qui désigne, par son contenu, un espace politique. Nous retrouvons ici les recherches de l'école de San Francisco. Le centre-ville est le symbole du pouvoir d'une région avant d'être un espace identifiant d'une culture urbaine (METRAL, 2000). La difficulté en centre-ville est la pluralité des acteurs ; comment extraire des éléments dominants d'un « *vécu collectif* », source de construction territoriale ?

Afin d'enrichir cette notion d'espace vécu, est réalisé à Caen, sous l'impulsion d'A. Frémont, un colloque où la thématique de la ville est fortement développée notamment par Y. Bottineau et L. Lepoittevin (1976). Le centre-ville y est analysé à partir du « *centre historique* » et de sa morphologie générale puis de la perception que s'en font certains acteurs. C'est un « *lieu de rencontres, d'échanges...il n'est plus besoin de dire quel rôle fondamental il joue pour l'exercice d'une vie sociale* ». Les auteurs précisent que les centres historiques

ont réussi cette complémentarité singulière entre les lieux privés (habitation) et les lieux publics (rue, place...). Elle est l'un des éléments majeurs de la cohésion sociale existante encore aujourd'hui. Ils insistent sur le fait que, les jeux d'acteurs au sein des villes ainsi que l'étude de leurs vécus et de leurs ressentis, expliquent l'urbain.

Le concept d'espace vécu n'est pas sans poser des problèmes épistémologiques et J. Chevalier précise qu' « *étudier l'espace vécu ne consiste pas uniquement à poser la question : « comment vivent les hommes dans cet espace ? », mais à focaliser le regard sur les rapports de représentation, invisibles car non explorés (...)* ». Ainsi, l'auteur propose une alternative à cette première question qui est d'interroger « *comment les hommes voient-ils cet espace ?* » (CHEVALIER, 1974) et d'étudier les phénomènes qui y sont inscrits. Ceci permet d'interroger les individus sur les relations qu'ils établissent avec leur réalité du centre-ville.

Dès 1984, la géographie sociale (FREMONT, CHEVALIER, HERIN, RENARD, 1984) prend forme et, pour saisir les faits sociaux, elle s'appuie sur quatre facteurs explicatifs : l'effet de lieu, l'effet de classe, l'effet culturel et l'effet de mobilité. La ville est étudiée à partir de ces facteurs pour comprendre la pauvreté, l'échec scolaire, la domination de groupes sociaux en fonction des lieux de production, des lieux d'habitat ou encore d'échanges et le pouvoir. Cette émergence de l'espace perçu sera le fil conducteur de nombreuses recherches comme celles sur le centre-ville de J. Bastié et de B. Dézert (1980, 1991) qui vont plus loin, en concluant, qu'effectivement les citoyens vivent dans le centre-ville au point d'en créer un « *système* ». L'étude du vécu, en analysant ce qui produit l'espace, ne s'arrête donc pas à faire émerger les pratiques sociales, elle justifie l'émergence d'un système géographique (FOURNIER, 2001).

L'ensemble de ces concepts et de ces courants géographiques permet d'approcher des méthodes pour analyser la ville et cela confirme aussi la nécessité de se doter d'une pluralité d'outils tant le sujet est complexe.

I.1.3.2. Des concepts clés pour comprendre le centre-ville métropolitain : urbanité, citadinité, citoyenneté et civilité

➤ La ville au crible de l'interdisciplinarité

L'urbanité est « *ce qui fait d'une ville une ville* » (LEVY, 1999) ; c'est donc « *un indicateur de l'état spécifique de l'organisation des objets de société au sein d'une situation*

urbaine donnée » (LUSSAULT, 2003). J. Levy propose, pour aller plus loin, de prendre des indicateurs simples comme la position de chaque unité élémentaire dans l'espace bâti et la qualité de leur accessibilité pour comparer toutes les grandes villes. J. Haëntjens indique que pour définir une réelle urbanité, il est nécessaire de « *s'intéresser dans le détail, à toutes les composantes du plaisir à vivre en ville : marcher, voir, respirer, flâner, rencontrer, échanger, habiter, découvrir, s'émerveiller, se poser à une terrasse, feuilleter un livre, écouter de la musique, jouer à la pétanque* » (2011). Il souligne l'intérêt de créer du désir et du plaisir et, donc, de prendre en compte le ressenti et la perception. La culture peut être un vecteur de diffusion de sens et cette reconquête de l'espace urbain doit s'adosser sur ses aménités ou en créer de nouvelles. Cette créativité urbaine s'ouvre à l'émotion soit en s'appuyant sur un retour aux sources autour d'une identité urbaine héritée (comme à Saint-Nazaire et Barcelone), soit par la création d'une identité nouvelle (comme pour le quartier de la Défense à Paris et de l'île de Nantes) (HENRIQUEZ, 2011).

Dans quelles mesures cette notion d'urbanité coexiste-elle avec les facettes du système urbain énoncées ci-avant ?

F. Ascher parle de *citadinité* comme la capacité des citoyens à s'unir et à se mobiliser devant des projets communs et, c'est aussi l'expression d'un sentiment d'appartenance des individus à un espace. Le centre-ville qui possède de nombreux espaces publics, source de *citadinité*, est au centre de ces études. Il justifie le terme de *citadinité* par rapport à celui de *citoyenneté*, étant donné que cette dernière « *relève de l'appartenance à la nation or celle-ci est une et indivisible, et a pour objet de transcender les particularismes de toutes sortes, notamment les spécificités locales* » (1995). La *citadinité*, quant à elle, s'arrête sur les particularismes et, elle paraît le plus souvent, intériorisée par les individus.

Ces deux concepts sont indissociables de celle de *civilité*. I. Joseph la qualifie comme « *l'ensemble d'attitudes et de comportements des individus présents dans les espaces publics, qui manifestent, (...) la dimension politique des interactions sociales élémentaires* » (2003). Les *civilités*, au même titre que la *citadinité*, doivent être analysées à partir des individus puisque chacun à sa propre façon de se comporter face aux autres en milieu urbain. L'espace public est source de rencontres et donc de *civilité* ou d'*incivilité* et il permet une approche micro-sociologique des populations qui l'utilisent.

Les études sur les concepts d'urbanité, de *civilité*, de *citadinité* traitent des animations culturelles et festives vu qu'elles sont sources de rencontres. Pour autant, ces concepts qui ont des significations propres se recoupent-ils ? Quelle pertinence y a-t-il à maintenir l'usage

simultané de ces concepts ? Est-ce que le centre-ville, aujourd'hui, a réussi à répondre à ces concepts du vivre ensemble ?

Pour y répondre, il faut reconsidérer la question de la vie sociale au sein des centres-villes, qui n'est pas un facteur d'organisation issu du hasard. De l'analyse spatiale d'E. Kant (1790), de M. Mauss (1929) à celle G. Simmel (1999) en passant par C. Lévi Strauss (1955) souligne que la ville est un terrain d'étude de premier choix même si chacun défend sa bannière scientifique. Prenons l'exemple des études urbaines de G. Simmel qui conclut que c'est le poids des valeurs sociologiques et psychiques d'un espace qui identifie un groupe d'individus ; et de ce fait, c'est la formation sociologique qui détermine la géographie. Sans entrer dans ces extrêmes, disons que la géographie a besoin de repères sociologiques, psychologiques, économiques et inversement. La ville est un grand laboratoire scientifique qui a permis d'une part aux chercheurs de s'exprimer souvent dans un souci de prospective et d'autre part, les avancées actuelles s'orientent de plus en plus sur l'originalité de cet espace comme lieu d'émulation du ressenti et du vécu (OSTROWETSKY, 1983, 1994). La figure n°4 souligne les interactions existantes autour du centre-ville entre les concepts de temps/espace, les réseaux, le vécu des acteurs et les apports scientifiques.

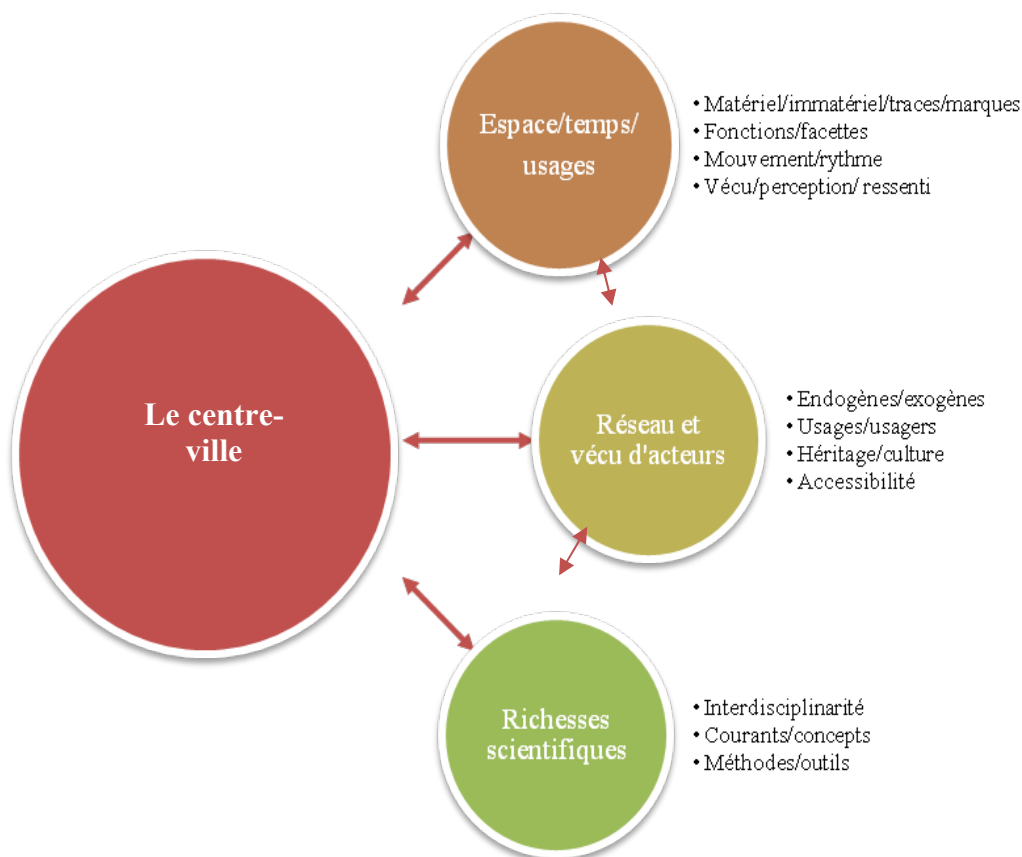


Figure n 4 : Réflexion épistémologique pour aborder le centre-ville Réalisation : I. COLLIN, 2014.

Pour appréhender la complexité du centre-ville, il convient donc de saisir les liens qu'ils génèrent grâce aux outils et méthodes existants.

➤ **L'importance du concept de centralité**

La ville, selon W. Christaller (1933), est une manifestation du principe de centralité. Le centre-ville en est une expression singulière du fait de la concentration des fonctions exceptionnelles (économiques, commerciales, tertiaires, culturelles...). Il est la traduction d'une volonté localisée de concentrer ; c'est le paroxysme des forces urbaines (ANDRE, 1994).

Le centre-ville est une expression à la définition ambiguë (LEBRUN, 2002 ; CHEVALIER et PEYON, 2000) qui ouvre le débat scientifique sur les relations intra-urbaines. Il n'est pas la ville entière puisque cette dernière n'est pas mono centrique ; il existe bien plusieurs centres au sein d'une ville, d'une métropole, etc. Ce processus lié à l'extension des villes, par la constitution de polarités, est connu et dénommé « edge cities ». Le réseau polycentrique de W. Christaller repose sur cette pluralité de centralité et Y. Chalas (2010) en distingue trois catégories :

- Les centres-villes anciens et patrimoniaux
- Les centres bourgs de village, qui ont des dynamiques urbaines, dont l'évolution est liée à l'étalement urbain
- Les centralités périphériques, qui sont des espaces en développement regroupant les facettes de la centralité urbaine, qui se situent, par exemple, en entrée de ville, autour d'un équipement sportif ou culturel. (CHALAS, 2010 ; DESSE, 2002).

De fait, la question de la polycentralité, dans le tissu urbain, ne se pose pas ici mais nous faisons le choix d'étudier les centres-villes métropolitains qui se localisent dans un ensemble que nous savons plus vaste (BORDREUIL, 2000).

La centralité modélisée renvoie, par opposition, à la périphérie. J.-M. Huriot et J. Perreur (1997) soulignent que la notion de centre est positive. Ainsi, le centre-ville rentre dans la simplicité schématique manichéenne qui lui confère une attractivité liée à son prestige et, a contrario, la périphérie souffre de l'inverse. La dimension géographique pose le centre comme un pôle de rassemblement, un espace de valeurs et de prestige ayant pour avantage des traces et des marques, des lieux et des places permettant de concentrer des services et des équipements (BOISSONADE, 2000). Être au centre-ville revient-il à être au cœur de valeurs plus élevées ? Il est vrai que les anciens manuels d'histoire/géographie plaçaient sur les cartes,

la France au centre du monde : le prestige du centre. Cela tient-il d'une représentation commune ou d'une réalité matérielle ?

R. Barthes (1984) inscrit le centre dans une logique systémique. D'ailleurs, il est plus facile de se repérer dans une ville lorsqu'on sait où est son centre. Donner un centre à la ville, c'est donc lui donner une armature urbaine perceptible.

Ne s'intéresser qu'aux fonctions du centre-ville ne permet donc pas d'en caractériser sa centralité. Sa « face cachée » semble difficilement appréhendable si l'on se réfère uniquement à sa matérialité (HALL, 1978). Extraire son urbanité, c'est chercher son cœur, son sens, le pourquoi de sa force actuelle. L'urbanité généralise le sentiment d'appartenance, renforce la volonté unificatrice et le sens commun. Elle permet de comprendre les relations entre les usagers mais aussi entre chacune des fonctions, des services et des équipements qui le composent.

Prendre en considération l'urbanité des centres-villes nous permettra de dépasser les simples notions d'approche systémique et d'environnement multifonctionnel. C'est lutter contre les angles morts dans l'espace urbain. L'objectif est donc d'observer, de se questionner et de comprendre en quoi les situations repérées, lors d'animations culturelles et festives en centre-ville, sont porteuses d'urbanité, en quoi elles expliquent les incohérences par rapport au système défini au préalable (invisible/visible, liens/ruptures/marques/traces...).

I.1.3.3. Quelles échelles territoriales pour définir le centre-ville métropolitain ?

➤ Le centre-ville métropolitain est-il un quartier « d'antan » ?

J. Beaujeu-Garnier (1980) propose le concept de quartier pour étudier la ville, puisqu'il « est un espace psychologique autant que géographique, il se construit et se détruit sans cesse au cours de la vie d'un individu ». Cette notion de quartier dit vécu est aussi celle défendue par la géographie dite sociale. Il permet l'enracinement des sociétés sur un espace mais les travaux des géographes soulignent que la notion de quartier paraît principalement utilisable pour les villages. G. Di Méo associe le concept de territoire à celui de quartier. Les limites du quartier sont toutefois difficilement identifiables pour diverses raisons. La première, est qu'aujourd'hui, « la vie résidentielle, le travail, les achats, les loisirs et l'activité associative s'effectuent désormais en des lieux séparés, au sein d'agglomérations toujours, plus vastes » ce qui est contraire à la notion de quartier d'antan. De plus, aujourd'hui la mobilité accrue des

individus permet d'aller « *dans la journée entre différents lieux de la ville et [ils] ne tissent plus guère de relations avec leur voisinage* » (DI MEO, 1998). Si la gestion du temps, dans le quartier, n'est plus la même, cependant la symbolique du quartier est encore avérée ; elle semble même à la mode comme par exemple avec les fêtes des voisins et les fêtes des quartiers.

Le quartier est un territoire élémentaire qui diffère selon l'image qu'en ont les citoyens. A ce titre, la rue et la place peuvent être des identifiants territoriaux puisque fortement présents dans l'imaginaire des citoyens. Il existe donc autant de quartiers que de groupes d'individus y vivant (ASCHER, 1998). De ce fait, le quartier, comme territoire élémentaire des citoyens, pour définir le centre-ville, paraît trop flou. Le quartier ne semble donc pas adapté pour définir le centre-ville métropolitain.

➤ **Le territoire face aux centres-villes métropolitains**

M. Le Berre (1995) définit le territoire comme « *une portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux* ». A partir de cette définition générale, elle émet plusieurs remarques :

- La première est que « *tout territoire est un morceau plus ou moins étendu (...)* » et elle ajoute que « *raisonner en terme de science sociale ne doit aucunement signifier de passer sous silence les composantes naturelles de l'explication des territoires...* ». Cette première remarque oblige à nous interroger sur les caractéristiques « naturelles » du centre-ville et de sa localisation sur un espace plus vaste.
- L'auteur rejoint la définition de R. Brunet (2004) sur le sentiment d'appartenance d'un espace, puisque « *tout territoire résulte d'un processus d'appropriation d'une portion de l'étendue terrestre par un groupe social* ». Un territoire est une portion d'un ensemble qui doit avoir des limites et une aire définie.
- « *Tout groupe, pour se maintenir sur son territoire et assurer la satisfaction de ses besoins, décide d'un certain nombre d'interventions, dont la nature est liée à ses options éthiques, politiques, à son niveau technologique...* ». Le territoire est donc un lieu aménagé et en mutation constante pour s'adapter au besoin du groupe social qui le dirige. G. Di Méo (1998) nous montre que la culture et le territoire ne font plus qu'un, en se référant à la notion de « *lieux de mémoire* » (NORA, 1984 à 1992), qui sont le résultat d'un passé commun d'une société localisée. Les éléments permettant cette création des lieux de mémoire sont les « *biens matériels ou immatériels, savoirs organisés, traditions cérémonielles et festives, lieux de mémoire, paysages, etc.* ». Cette liste indique qu'il nous faudra étudier les productions

culturelles, l'implantation des lieux et des équipements, mais aussi l'expression du ressenti et du vécu des centres-villes étudiés.

- Dans sa quatrième remarque l'auteur fait rentrer la dimension temporelle puisque « *les sociétés héritent d'un territoire spécifique avec ses répartitions spatiales et avec lequel elles doivent compter dans leurs pratiques territoriales* ». Le territoire est hérité, il comporte des spécificités singulières avec lesquelles le groupe social doit composer. Il y a enracinement et cumul de valeurs transmises de génération en génération. Pour autant, sans la prise en compte des représentations et des pratiques sociales, G. Di Méo prévient que le géographe risque de faire du « culturalisme », c'est-à-dire de penser que toute production culturelle est le fruit du hasard. La culture émane d'une praxis qui s'exprime sur un espace. Etudier le centre-ville, en tant que territoire, oblige à le confronter à la géographie culturelle. Cette dernière justifie une passerelle entre ce territoire et ce qu'il représente. Ici est posé le débat scientifique à savoir si la matérialité est à l'origine de toute production culturelle ou bien est-elle qu'une des composantes du processus qui relèvent en grande partie de l'immatériel qui anime la société ? Il sera étudié l'immatérialité du centre-ville en tant qu'élément moteur du centre-ville et de même pour sa matérialité. La dimension culturelle apportera un cadre à ce débat.

- Une dernière remarque indique que « *toute société a des rapports avec son territoire* » et qu'il doit donc y avoir interaction entre ce dernier et les hommes (conflits, domination, ségrégation...). Il faut ici faire le lien avec les théories de l'école de Chicago sur l'écologie urbaine, notamment celles de R. D. McKenzie (1925) citée ci-dessus. Ces liens peuvent être de nature brutale : lutte, ségrégation spatiale, crise économique... Là aussi, il sera intéressant de vérifier comment les dynamiques sociales se développent au sein des deux centres-villes étudiés. Sont-elles en opposition ? En complément entre les groupes d'acteurs ?

Le centre-ville est donc un territoire avec une structuration imbriquée, qui nécessite l'utilisation d'un regard multiple, en s'appuyant sur les sciences sociales. Est-il une somme de territoire ? Les articulations que le centre-ville génère sont complexes, mais elles permettent d'appréhender des connaissances sur des dimensions peu connues. Dans ce travail de recherche, il est nécessaire de privilégier l'analyse territoriale pour connaître la dimension idéelle, en rapport avec les centres-villes de Lille et de Marseille, en considérant la complexité scientifique à repérer ce qui les structure notamment leur territorialité.

➤ **Le centre-ville possède-t-il une territorialité ?**

Selon G. Di Méo (1998), « *le territoire témoigne d'une appropriation délibérée à la fois économique, idéologique et politique de l'espace géographique. Elle est le fait de groupes sociaux localisés qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité, de leur identité* ». Le territoire est donc fabriqué par les hommes en fonction de leurs caractéristiques sociologiques ; ces dernières vont définir les limites du territoire matérialisées par les pratiques des individus. Le territoire « centre-ville » possède à ce titre plusieurs façons d'être vécu et nous questionne sur la possibilité de le mettre au pluriel. Le temps de cette appropriation spatiale va l'identifier alors que lui-même subit de nombreuses mutations qui peuvent être rapides.

La territorialité du centre-ville repose donc sur ses liens que les usagers tissent, dans le temps, avec lui. C'est le résultat de l'articulation complexe entre la raison, le vécu, l'action politique et économique, les valeurs culturelles et sociales, l'histoire, etc., qui fait qu'un territoire devient un construit identifiable.

Face à l'individualisme grandissant, les demandes d'intimité spatiale sont plus fortes. P. Claval (2003) va désigner ces nouvelles territorialités d'« *archipel urbain* ». Ce dernier peut être très différent dans sa taille et il est le mélange de l'intime au milieu des autres. Il ajoute que la ville « *est conçue comme une scène où pourront jouer ceux qui y résident et qui distraira ceux qui la fréquentent* ». Ainsi, se pose le problème des liens entre espace public et espace privé puisque la recherche d'intimité reste contradictoire avec celle d'ouverture. Cette dimension entre l'intime et l'ouverture, notamment au sein de l'espace public, sera donc abordée lorsque nous étudierons les deux centres-villes métropolitains. Pour rentrer dans ce qui conditionne la territorialité des centres-villes nous questionnerons différents groupes de personnes et les documents qu'ils réalisent (étudiants, élus, techniciens...), afin d'identifier leur vision géographique. L'hypothèse sous-jacente est que la détermination des pratiques spatiales peut délimiter des territoires au sein du centre-ville selon des groupes d'individus. De fait, comment une vision politique, technique ou sociétale peut impacter la territorialité ?

➤ **Le centre-ville, un territoire vécu aux mille et un lieux**

Le mot de lieu signifie, étymologiquement, l'endroit où l'on se pose (*lokhos*) ou encore l'espace marqué et entouré (*topos*). En nous appuyant sur la signification du « *topos* » (BERQUE, 2003), le lieu a une identité propre puisqu'en délimitant un espace, il laisse la place à l'identification de ce qu'il y a dessus ; le contenant et le contenu sont dissociables et repérables.

Le concept de lieu, en géographie, va reprendre cette idée d'espace individuel où l'on vit quotidiennement, où l'on pose ses valises ; là encore, il y a une référence à la notion de temps. Le lieu est un élément de base de l'espace géographique donc il est possible de le localiser pour le décrire et l'analyser. C'est un point spatial identifiable et identifié par les individus qui le fréquentent. Selon M. Lussault (LEVY, LUSSAULT, 2003), c'est la plus petite entité spatiale complexe de la société qui se caractérise par une « *architectonique fixe* » qui change selon les pratiques des individus et les représentations individuelles ou officielles. Les individus sont les créateurs du lieu et ils vont tisser des liens subjectifs avec lui. Ainsi, une dépendance objet/sujet se met en place et elle va lui donner du sens. A ce titre, le lieu est l'espace de vie des hommes et donc, il devient un espace social (DI MEO, 2000). Le lieu est un cadre reflétant l'existence des êtres humains, c'est-à-dire ses valeurs sociales passées et futures.

G. Di Méo (2004) ajoute que « *si le lieu se définit avant tout par des pratiques, à la fois individuelles et sociales, le territoire exprime plutôt un système de représentations, une idéologie et une autorité* ». Le lieu est au cœur du territoire et les deux sont liés par l'action des citadins.

Le lieu a aussi une certaine matérialité, comme le territoire puisqu'on y rentre, on y sort et on le visite. Cependant, la pertinence du concept de distance (LEVY, LUSSAULT, 2003), est remise en cause puisque la taille des lieux est définie par les actions menées par les individus. M. Lussault nuance ses propos en indiquant que « *le lieu existe avant tout en tant que surface explicitement limitée, de micro-échelle* ». Ici, la matérialité géographique du lieu est animée par des composantes issues principalement de l'usage qu'en font les individus. M. Lussault ajoute que, délimiter les lieux, c'est pouvoir les contrôler physiquement et il soulève comme critère le regard, qui « *peut intégralement embrasser* » un lieu. Le lieu se divise en micro-lieux qui sont principalement identifiés par le champ visuel des individus. Le centre-ville, par l'importance de ces repères historiques hérités (architecture, monuments...), détient de nombreux lieux à forte valeur commune, à l'image de « *la place publique, le monument-lieu de mémoire, la galerie commerciale...* ».

G. Di Méo propose une analyse de la vie sociale du centre de la ville de Bayonne qui devient une somme de « *lieux où se parle la langue, lieux où se fabrique l'opinion* » et donc, du lieu se dégage une vie sociale riche faite de rencontres, d'idées, de débordements... (DI MEO, 1998). Le centre de la ville est produit par de nombreux citadins et identifié par des critères sociologiques et culturels hétérogènes ; c'est bien la somme de ces définitions qui va lui donner du sens. Pour l'auteur, le centre-ville possède des lieux et c'est leur somme qui

forme le territoire. Cette échelle semble pertinente pour rentrer dans le centre-ville sans le dissocier de la ville ; le lieu sera donc l' « accroche » territoriale pour cette recherche.

Nous ne nous sommes pas intéressés aux lieux de vie privée bien que certains individus essaient de se créer, au milieu des lieux publics, des espaces d'intimité. Effectivement, dans les lieux publics, comme les parcs, il y a souvent des monuments, des bancs, des tonnelles ou autres aménagements qui permettent de s'écarter de la foule. De même, certaines animations sont parfois installées à l'écart de la foule pour recréer un entre soi autour d'un sujet précis (concert de jazz, spectacle de marionnettes...). Cette création de l'intime et du choix d'être au centre de la sphère publique sont peu étudiés, bien qu'ils soulèvent des questions d'appropriation spatiale.

Le lieu est donc la cellule de base de la vie citadine qui traduit ce qui s'y vit. Un lieu naît lorsqu'on le nomme. Il est capté par le regard qui prend conscience de cette matérialité (délimitation hauteur, couleur...). En actant sa dénomination, il prend forme puis, il devient un lieu de vie avec ses nombreuses possibilités. Par l'analyse des mots qui sont accolés au nom des lieux, il est possible de définir leurs fonctions : lieu récréatif, historique, d'expression, de rencontre, etc. Cela confirme que le centre-ville métropolitain n'est pas un lieu mais une somme de lieux liés, formant un territoire hérité culturellement. Leur connaissance des lieux est donc une nécessité.

Nous posons aussi comme hypothèse que le centre-ville est un territoire formé par une multitude de lieux liés. Parfois unis par des usages communs, ils peuvent se modifier dans le temps voire disparaître. La création des lieux est difficile à cerner ainsi que leur périmètre mais aujourd'hui, les aménageurs des centres-villes interprètent les liens entre le lieu, les futurs usages et leur valeur sociale souvent héritée. En conséquence, la morphologie, les styles architecturaux et les fonctionnalités deviennent des points d'ancrage d'une matérialité. Lisible à l'œil nu, ce paysage urbain possède aussi une « *dimension cachée* » qui se traduit par des notions d'ambiance, d'opinions, de ressenti (HALL, 1978 ; PRATS, THIBAUT, 2003). Le lieu permet d'approcher la part subjective du centre-ville autour de la représentation et de la perception. Il devient une échelle cohérente pour analyser le centre-ville, entre élément tangible et immatérialité.

I.1.3.4. L'importance de l'espace public en tant qu'espace vécu

➤ **Ne touche pas à mon espace public !**

« Aristote voulait conserver deux places publiques : l'une réservée au marché et l'autre affectée aux réunions politiques. Les hommes libres auraient seuls accès à cette dernière, où les commerçants ne seraient admis que dans le cas où ils seraient convoqués devant un tribunal » (LEWIS, 1961).

Cette organisation précisée par Aristote montre que l'espace public a toujours eu besoin d'un cadre. De fait, cet espace ordonné va devenir le symbole des cités grecques comme lieu privilégié de la vie sociale et de l'expression quotidienne du civisme.

Dans le code de l'urbanisme, l'espace public n'a pas de statut juridique en tant que tel même si sa physionomie est aujourd'hui modelée par les règlements urbains (alignements, articles du Plan Local d'Urbanisme* (PLU), prospects, mise à disposition, propreté par exemple). En principe, l'espace public appartient au domaine public des collectivités territoriales lorsqu'il est :

- La propriété d'une personne publique
- Affecté à l'usage direct du public ou à un service public
- Aménagé ou équipé spécialement à cet effet.

C'est sur l'existence ou non de ces éléments que la juridiction administrative se fonde pour déclarer, au cas par cas, si tel bien relève du domaine public ou du domaine privé d'une collectivité. A noter qu'il existe des espaces privés à usage public ; la rue du centre commercial Mac Arthur Glen de Roubaix en est une bonne illustration. Elle a été une rue piétonne ouverte aux publics mais elle dessert uniquement les magasins limitrophes ; le tout appartenant à Mac Arthur Glen.

Juridiquement, nous pouvons considérer *« l'espace public comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage »* (MERLIN, CHOAY, 1996). L'usage et la fonction complètent donc sa définition. Ces usages sont très variés : récréatifs, commerciaux, touristiques, culturels et revendicatifs. Ces espaces et les liens qui existent entre eux décident

de sa reconnaissance et de son existence ; « *l'espace public ne relève pas de l'ordre de la volonté* » (WOLTON, 1997). Il est créé dans le but d'un renforcement des liens sociaux ; on s'y arrête pour discuter ce qui renvoie à l'agora grecque, on y manifeste son mécontentement et on s'y promène.

Ce qui est intéressant aussi pour cette thèse, c'est qu'il est source de création de pratiques culturelles. Les troupes des arts de la rue exploitent le thème des espaces publics puisqu' « *un lieu devient un bien* » (CHAUDOIR, 2000) grâce aux interactions entre cette mixité sociale et son décor. Alors, les usagers se l'approprient gratuitement durant un moment et d'une nouvelle façon.

L'espace public devient un lieu de rencontres, de discussions, de rassemblements et d'acceptation mutuelle. Comme le dit P. Chaudoir (2000), il est le « *substrat de la vie collective* » et donc un lieu social. Il accueille de multiples personnes de toutes générations, de toutes catégories socioprofessionnelles et de toutes origines géographiques. L'espace public est donc un espace de sensibilité et d'altérité, un espace où se déploie la mise en scène de soi et des autres. Dans cette optique, l'espace public nécessite de la co-présence, du brassage favorisant de nouvelles sociabilités et de l'innovation sociale. De taille limitée par rapport à la ville, il a la capacité de résumer la diversité des populations et des fonctions d'une société urbaine dans son ensemble. Cette capacité à rassembler sera donc étudiée dans les centres-villes de Lille et de Marseille.

Ces espaces spécifiques ont une matérialité organisée par les municipalités néanmoins ils sont aussi, par essence, conflictuels. Les rencontres, les échanges, les projets et les animations sont sources de débats et de désaccords. Il y a ainsi une dichotomie entre l'espace qualitatif et remarquable pour valoriser la ville entière et le vécu parfois insécuritaire, conflictuel et bruyant (GASNIER, 2000). Pourtant, ces deux axes sont la résultante d'une histoire de l'urbanisme en Europe (Agora grecque, piazza italienne, Grand-Place, Place Royale...).

➤ **La matérialité de l'espace public : un atout pour le centre-ville métropolitain**

L'espace public est donc un support matériel du centre-ville avec un fondement juridique qui s'organise à partir :

- D'un socle, constitué par le relief ou les stratifications urbaines
- D'un ciel (plafond)
- D'un parcours, physique ou visuel, du socle au ciel.

On retient aussi quatre échelles pour appréhender l'espace public au sein des centres-villes :

- La rue et ses places
- La structure urbaine révélée par le parcours dans la ville
- Le site
- Le sous-sol qui contient les réseaux qui font que la ville fonctionne (BARLES, GUILLERME, 1992).

La réunion de ces échelles constitue sa matérialité qui comporte aussi bien des espaces minéraux (rues, places, boulevards, passages couverts, trottoirs) que des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières). L'espace public a donc une matérialité très hétérogène.

➤ **L'espace public : un espace politique ?**

Il y a une dimension politique indéniable dans l'espace public. Il illustre les intentions de ceux qui gouvernent, et il intéresse beaucoup les pouvoirs politiques puisqu'il est un lieu de rencontre et d'échanges. Le maire de la ville est aussi garant de l'ordre public et de sa qualité. J. Habermas (1988) s'interroge sur les liens entre le pouvoir et les nouveaux aménagements des espaces publics. Il critique ainsi la « *publicité* » qui se contente de manipuler l'opinion publique et J. Habermas s'interroge de fait, sur les possibilités actuelles des espaces publics à participer d'une conception discursive de la démocratie. Existe-t-il une sorte de manipulation du pouvoir politique lors d'une réalisation d'espace public ? Il sera donc intéressant d'étudier comment les acteurs institutionnels font leurs choix pour aménager les centres-villes de Lille et de Marseille.

Il faut remettre l'espace public dans son contexte urbain. Il appartient à tous, quelles que soient les fonctions auxquelles on le destine spécifiquement. La diversité des usages d'une rue ou d'une place fait que les perceptions divergent. Il est donc pluriel : par exemple, une place de marché sera un parc de stationnement la semaine pour les uns, un lieu de travail le week-end pour les chaland, ou encore un espace d'écoute de concerts pour les autres. Est-il possible d'inventer des espaces aussi complexes qui possèdent des usages croisés aussi diversifiés ? Là aussi, il sera nécessaire de vérifier les usages à Lille et Marseille et de vérifier s'il existe des tensions, voire des conflits.

L'espace public possède aussi un potentiel esthétique et architectural important qui est de plus en plus exploité par une mise en scène particulière : mise en lumière, mise en couleur et mise en valeur. Il est imprégné d'une présence architecturale qualitative et concrète, plus ou

moins éphémère. Effectivement, certains trottoirs ou places accueillent des oriflammes, des bacs à fleurs ou encore des objets de décoration qui changent régulièrement.

Il existe donc un patrimoine paysager et architectural qui caractérise ces espaces. Aujourd'hui, à côté de ce volet patrimonial, il est nécessaire de faire appel à des experts environnementalistes pour prendre en compte la gestion de l'air (contrôle de la pollution atmosphérique...), la gestion du bruit (déplacements, revêtements performants...), la gestion de l'eau (récupération des eaux pluviales) ou encore la gestion des déchets (tri sélectif) (BOUINOT, 2002). Il faut mettre en œuvre une démarche globale d'accompagnement afin de développer des espaces urbains économes comme par exemple en ressource et en déplacement. Il n'est plus question de se cantonner à l'habillage.

Le financement des espaces publics, tant en investissement qu'en fonctionnement, a toujours été problématique. Ce sont bien les résidents de la commune qui les financent, par leurs impôts, et ces derniers profitent aussi aux touristes. Le Baron Haussmann avait déjà soulevé cette question en posant les modalités de financement des belles façades qui participaient à la mise en décor des espaces publics parisiens. Les touristes, quant-à-eux, participent au financement du fonctionnement de la cité par leurs apports en consommation, en hébergement et par la taxe de séjour.

Il est vrai que les collectivités territoriales investissent beaucoup dans l'aménagement et l'entretien des espaces publics au nom du développement du cadre de vie, confirmant ainsi qu'ils ne sont pas des espaces résiduels de la ville. Ils sont des lieux vécus, formant des territoires et soutenant le dynamisme urbain par la diffusion d'images positives (Instagram®...). D'ailleurs, est-ce cette attention qui différencie le centre-ville des autres quartiers ?

Quartiers, territoires, lieux, espaces publics sont des déclinaisons géographiques des centres-villes. Les points communs qui relient ces concepts sont l'identification d'une matérialité géographique explicite et la présence d'un vécu et d'un ressenti implicite en fonction du moment, de la personne et des usages. L'information se trouve donc sur plusieurs niveaux de lecture et il conviendra donc de les questionner pour les centres-villes de Lille et de Marseille.

I.1.3.5. Des réseaux d'acteurs qui participent au dynamisme des facettes du centre-ville métropolitain

➤ Les acteurs qui définissent les enjeux du centre-ville

L'organisation des centres-villes repose sur deux postulats, l'un est de répondre et/ou satisfaire les demandes des « acteurs endogènes » et l'autre, au contraire, est de répondre et/ou satisfaire les demandes extérieures (acteurs exogènes). Cette dualité simpliste des acteurs va pourtant orienter le choix des politiques d'aménagement.

La figure n°5 propose une lecture possible des liens qui existent entre les différents groupes qui utilisent le centre-ville en fonction de leurs actions. Ils sont issus des facettes déjà présentées, c'est-à-dire :

- La facette commerciale : les acteurs qui commercent, qui dynamisent, qui impulsent (innovation, échanges...).
- La facette résidentielle : les usagers qui vivent un moment plus ou moins long dans le centre-ville. Il existe les touristes qui dorment au moins une nuit dans le centre-ville et ceux qui y habitent.
- La facette liée aux activités économiques et tertiaires : les acteurs politiques encadrent ces activités et sont les décideurs des choix d'aménagement effectués au titre du service public (administrations, santé, éducation...). En ce qui concerne les activités économiques, nous avons les grands groupes et autres sièges sociaux d'entreprises.
- La facette culturelle : les acteurs culturels et festifs qui créent l'animation par la programmation et par l'innovation.

Pour cette recherche et selon la figure n°5, nous identifierons ces différents groupes d'acteurs au sein des centres-villes métropolitains de Lille et de Marseille. La flèche centrale et circulaire souligne que les rôles sont interchangeables. Effectivement, être acteur du centre-ville repose sur une reconnaissance spatiale, une identité, voire une idéologie territoriale. Un acteur peut être concerné par plusieurs facettes (élu, résident, membre d'une association culturelle par exemple). Il existe une hiérarchie des acteurs dans le processus de territorialité, par exemple l'acteur politique est celui qui va conduire le projet. Il est le leader qui mobilisera d'autres types d'acteurs : économiques, les usagers... L'habitant sera attentif aux propositions du politique puisqu'il *habite* ce territoire dans le sens qu'il entretient avec lui une relation

particulière. Ainsi, c'est bien l'ensemble des acteurs qui agissent sur le centre-ville. A cela, il faut ajouter deux types d'acteurs :

- Ceux endogènes, c'est-à-dire qui vivent dans le centre-ville
- Ceux exogènes qui sont de passage.

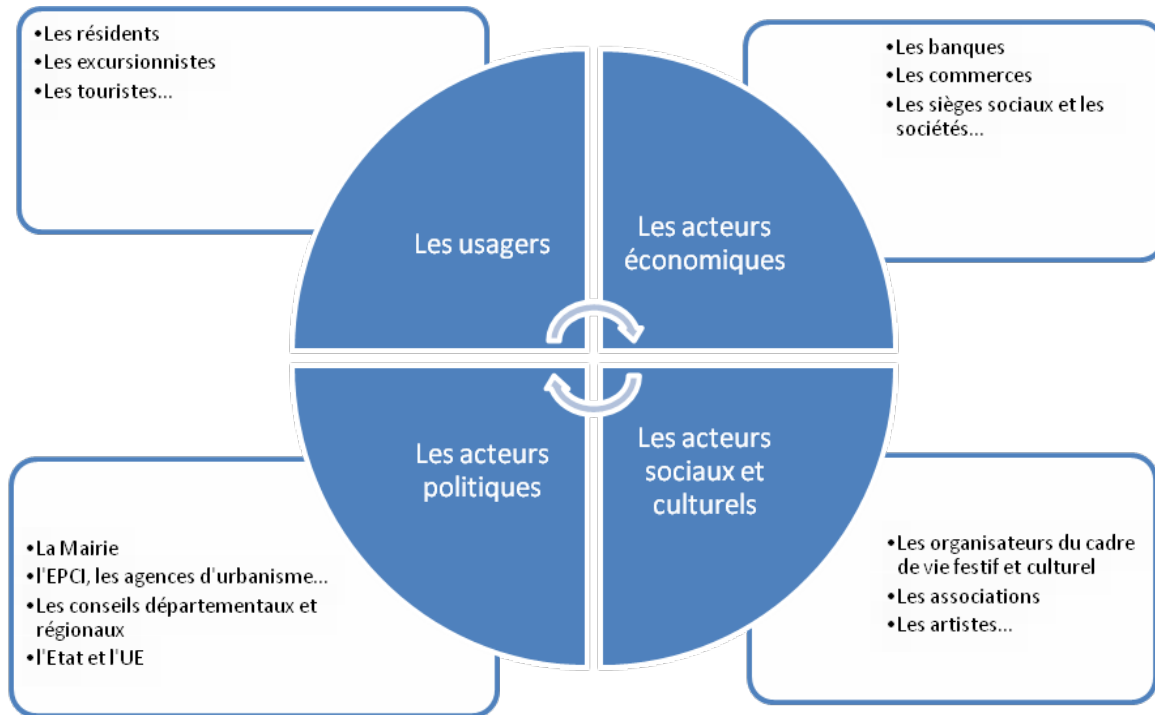


Figure n°5 : Présentation des acteurs du centre-ville. Réalisation : I. COLLIN, 2015.

Au travers de cette liste d'acteurs, nous retrouvons les facettes du système territorial qu'évoquait J.P. Lévy (1987), mais ce dernier n'avait pas analysé les répercussions des doléances de chaque acteur. Par exemple, les commerçants vont souhaiter que les voitures viennent stationner au plus proche de leur vitrine, tandis que les touristes apprécieront des rues piétonnes dédiées à la promenade. Ainsi, le choix d'un aménagement urbain de centre-ville constitue un enjeu territorial fort, objet de concertations entre plusieurs groupes d'acteurs ayant des répercussions à court, moyen et long termes sur les pratiques spatiales des lieux (BRATOSIN, 2001). Nous parlerons alors d'équilibre profitable ou pénalisant, de compromis d'intérêts parfois opposés (BAIETTO, 1994).

➤ **La gouvernance territoriale : à la recherche du consensus pour garantir un fonctionnement équilibré**

Passer de l'idée à l'action n'est pas une chose très simple en matière d'aménagement. La gouvernance territoriale impose donc aux acteurs politiques d'échanger avec « les protagonistes » du centre-ville. Cette concertation est réservée principalement aux résidents,

commerçants, acteurs économiques et associatifs... qui ont la possibilité de s'exprimer, notamment au travers de futures élections. Aujourd'hui, ces acteurs endogènes sont un réel contre pouvoir. En cas de désaccord, on voit apparaître des associations, des pétitions et des réunions de quartiers dont les médias se font le relais. La difficulté, pour les politiques, est d'aménager un centre-ville qui rayonne aussi à destination des acteurs exogènes, tout en ayant comme prérogative de répondre aux attentes de ses habitants.

Rechercher le consensus, c'est se questionner sur le sens commun d'un aménagement. Ainsi, il est nécessaire, pour le capter, de définir et de cerner les savoirs, les normes, les valeurs, les symboles, les traces et les marques. La difficulté de saisir le sens commun est que ce dernier repose sur la sociabilisation, c'est-à-dire la gestion des interactions entre les individus par des règles tacitement admises.

E. Kant (1790) précise que le sens commun est une norme idéale dans les jugements formulés par les habitants puisqu'il permet, par exemple, de juger certains plaisirs pouvant être partagés par tous. Trouver un consensus revient à trouver le sens commun et donc arriver à un accord universel sur ce dernier. S'il y a désaccord, c'est que la personne s'exprimant peut être aveuglée par un attrait ou une répulsion. Il faut donc l'analyser pour converger vers un accord mutuel. Le sens commun d'E. Kant permet ainsi aux êtres humains de se connaître, de cultiver leur sociabilité, leur « urbanité », leur citoyenneté et, donc, de faire évoluer positivement la société.

La gouvernance territoriale, faisant référence au sens commun, a le mérite de démystifier les désaccords. Elle tend à l'acceptabilité par approfondissement du sujet. Les experts rencontrent les élus, ces derniers rencontrent les usagers, etc. Chacun a son rôle clairement identifié et cela permet de proposer des réflexions, d'identifier les contraintes... En somme, les projets doivent être irréprochables pour tous ; conséquemment, de la somme des intérêts individuels, doit sortir un projet approprié collectivement. Cela devient encore plus difficile en centre-ville métropolitain en raison de la pluralité des acteurs et de la recherche d'un espace urbain idéal, renforcée de brigades anti-tags, de vidéosurveillances, de médiateurs urbains... Il doit être aussi un espace représentatif d'une solide urbanité, civilité, convivialité et mixité sociale. Que de défis à relever pour atteindre ce fameux équilibre profitable !

Mais ce concept de gouvernance territoriale pose des problèmes sociétaux plus profonds. Il est qualifié de « *passage à une nouvelle société dans laquelle le commun se fabrique entre les hommes* » (QUERRIEN, LASSAVE, 1998) ; une nouvelle société pour de nouveaux espaces géographiques urbains. Le concept de gouvernance est aussi qualifié de « *concept mou* » (OSMONT, 1998), et c'est surtout un outil utilisé par les instances

politiques, qui dans le centre-ville, ont dû s'adapter, face à un espace si convoité. La création d'outils de concertation et de coproduction (réunions publiques, ateliers, colloques, enquêtes de rue, animations, articles de presse, site Internet...) a été éprouvée pour éviter les affrontements.

Aujourd'hui, cette gouvernance territoriale en milieu urbain oblige à une transversalité entre les différents métiers d'aménageurs, de décideurs, d'artistes, d'urbanistes et des usagers. C'est une réussite puisqu'elle permet de développer une culture commune (GRAVARI-BARBAS, 2013) autour de l'urbain et de ses projets pour une réelle valorisation du centre-ville, c'est-à-dire qu'il est pensé pour être vécu et perçu et donc pour être accepté. A. Gasnier (2006) conclut que chaque opération d'aménagement en centre-ville touche à la racine de la ville et qu'il convient, de fait, d'être précautionneux lors de la définition de tel projet. Il lui préfère le terme de « *démocratie participative* » avec l'ensemble des acteurs présents, qui doit permettre de ne pas oublier les formes d'urbanité passées, présentes et à venir.

E. Dorier-Aprill explique que le principe de gouvernance urbaine « *prône la coordination des différents acteurs entre eux et l'implication des citoyens dans la gestion de la ville* » (2001). Si cette gouvernance n'arrive pas à fédérer, s'il n'y a pas de liens entre tous, nous observons des blocages, Barcelone ou Venise sont, par exemple, une illustration des conflits d'usages entre les touristes et habitants. Venise est devenue une ville musée qui a perdu la moitié de sa population en 30 ans. Le tourisme de masse, notamment avec les croisières, asphyxie la ville obligeant les acteurs endogènes de le réguler par des mesures coercitives (obligation d'avoir une tenue décente sur le domaine public, obligation des cars à se stationner en dehors du cœur de ville, moratoire sur les projets hôteliers...) (GOUESSET, 2017). Ici, les intérêts des acteurs endogènes s'opposent clairement à ceux des acteurs exogènes (MERLIN, 2001). Il sera intéressant de questionner les liens entre ces deux types d'acteurs au sein des centres-villes de Lille et de Marseille.

Les systèmes de gouvernance territoriale, sur des espaces complexes, sont certainement une difficulté supplémentaire, mais payante sur le long terme puisque le centre-ville est un espace utilisé pour les besoins des uns, à des fins politiques pour d'autres, ou encore à des fins économiques et/ou touristiques. La recherche permanente de consensus oblige chaque partie à entendre les contraintes mutuelles mais parfois, nous constatons une situation de repli en choisissant, par exemple, un grand nom de l'architecture ou encore s'orienter sur un projet très ambitieux pouvant forcer le respect des uns et des autres. Effectivement, la course des capitales régionales européennes, dans le rayonnement et l'attractivité, demande de dépasser les standards architecturaux pour créer une locomotive capable de faire connaître l'ensemble

de la ville et au-delà. La création d'une superstructure est issue d'une stratégie urbaine audacieuse axée sur une image de marque et sur une nouvelle identité. Nous sommes alors dans du marketing commercial appelé marketing territorial. C'est bien l'attractivité touristique, économique et commerciale qui est visée au nom de la requalification urbaine, parfois au détriment de la qualité de la vie. Des « *starchitectes* » (GRAVARI-BARBAS, 2013) vont même créer des bâtiments vedettes axés sur la culture comme le musée Guggenheim de Bilbao, ou encore le Jewish Contemporary Museum de San Francisco, le Pompidou-Metz et le Maxxi, musée d'art contemporain à Rome.

Les élus investissent donc dans une nouvelle forme de monumentalité représentée par une architecture « signée ». M. Gravari-Barbas pose la question de l'architecture éponyme à laquelle les pouvoirs locaux et nationaux adhèrent peut-être trop vite. Elle indique des chroniques de conflits liés à l'implantation d'un musée conçu comme un véritable « *événement spatial* ». Cette mise en valeur des éléments architecturaux des centres-villes, quelquefois exagérée, pousse à la modernisation hyperréaliste des bâtiments, de l'éclairage, des voiries, etc. Le centre-ville peut être qualifié de musée, ou de décor théâtral fictif, et de ce fait, il perd de son sens.

Cette course à l'image, liée au marketing territorial, peut atteindre le système de valeur des usages. Des projets ambitieux peuvent éprouver des difficultés à s'inscrire dans le territoire, à l'image de la gare d'Amiens et de son parvis, mal accepté par les habitants et peinant à trouver une dynamique d'usage.

La gouvernance territoriale semble être un garde fou, qui doit s'appuyer sur un recensement des attentes et des besoins des usagers et d'une connaissance technique fine du site.

La figure n°6 indique qu'en partant des facettes qui expriment des enjeux et impulsent des pratiques, le centre-ville prend forme. Pour activer les impulsions, les acteurs endogènes et exogènes se rencontrent autour d'un système de gouvernance spécifique et complexe. Le centre-ville évolue donc régulièrement entraînant une modification des enjeux initiaux et des pratiques. Sans un bon système de gouvernance, le risque est de créer un écart entre les attentes et les désirs, les besoins des usagers et la nécessité d'ouverture vers les autres.

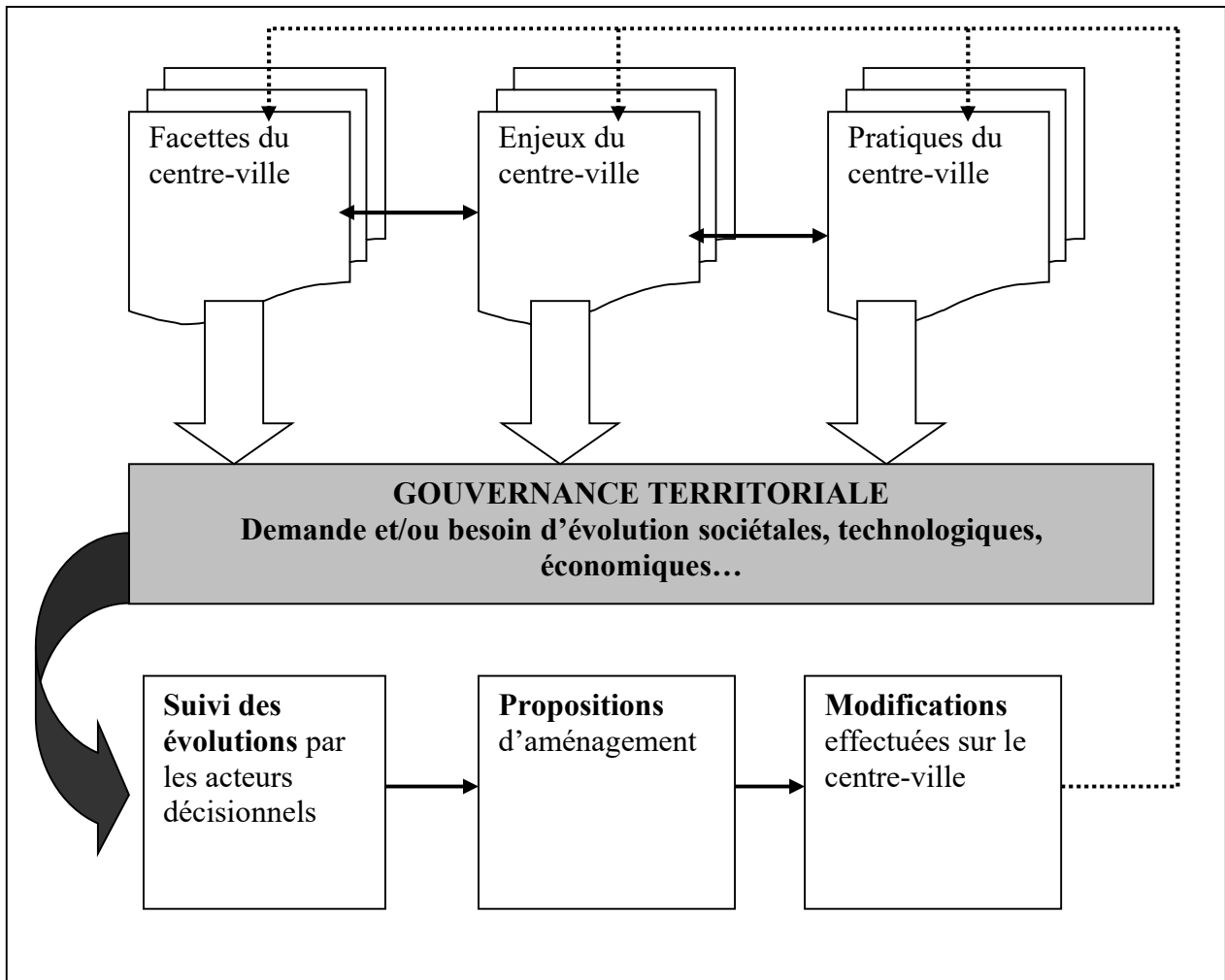


Figure n°6 : Le centre-ville métropolitain en évolution continue en lien avec le système de gouvernance territoriale. Réalisation : I. COLLIN, 2014.

Cette approche, par la gouvernance, oblige à questionner ce qui fait un bon projet urbain (INGALLINA, 2001) Nous avons mis en exergue les différents ingrédients nécessaires (fonctions, acteurs et gouvernance) et ce qui fait sa matérialité (équipements, rue, place, etc.) mais pourquoi et comment arrive-t-on à fédérer autour d'un projet de territoire ? Comment et qui arrive-t-on à mobiliser ? Pourquoi un nouvel ensemble territorial va fonctionner et un autre non ? Ces questions seront donc abordées au travers des centres-villes de Lille et de Marseille.

Il manque ainsi une dimension dans cette approche, celle de la représentation géographique qui doit permettre de saisir globalement les mécanismes du fonctionnement des centres-villes métropolitains.

I.1.4. Les représentations spatiales du centre-ville

Traditionnellement en géographie, les centres-villes sont abordés sous un angle fonctionnaliste qui favorise l'étude de leur développement économique, de leurs fonctions et de leurs mobilités. Cependant, cette approche scientifique ne permet pas de saisir pleinement la considération des êtres humains envers cet espace. Parallèlement, aujourd'hui, il est prôné de réhabiliter « le vivre en ville » (Loi ALUR* (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), Lois Grenelle énoncées ci-après), à partir de politiques publiques. Les représentations revêtent une dimension spatiale qui est essentielle pour le géographe (GUMUCHIAN, 1991 ; ANDRE, BAILLY, 1990 ; BAILLY, 1985 ; ABRIC, 2003 ; DEBARBIEUX, 1997, 2001 ; PAULET, 2002) puisqu'elles peuvent permettre d'expliquer les choix aujourd'hui exprimés en matière d'aménagement.

I.1.4.1 Les perceptions et les représentations : une fonction métabolique humaine

➤ Percevoir et se représenter ce qui est perçu : un élan vital...

La perception définie par J. Piaget est « *la fonction par laquelle l'esprit se représente des objets en leur présence* » (BAILLY, 1998), tandis que la représentation est ce qui « *permet d'évoquer des objets, même si ceux-ci ne sont pas directement perceptibles* ». Ainsi, l'homme perçoit le centre-ville qui l'entoure, puis il s'en fait une représentation issue de sa conscience, de ses expériences et de ses acquis culturels. Manger, boire et dormir sont des besoins vitaux dont on est incapable de se passer, quelle que soit la culture, l'âge... Percevoir est aussi une action physique automatique et personnelle. Elle envahit l'esprit et G. Di Méo précise que la perception est une « *activité à la fois sensorielle et cognitive par laquelle l'individu constitue sa représentation intérieure (son image mentale) du monde de son expérience* » (DI MEO in LEVY, LUSSAULT, 2003). La perception est donc une connexion vitale entre des stimuli (odeurs, sons...) vers des organes sensoriels (yeux, nez, mains, oreilles...). Elle est ensuite analysée et interprétée par le cortex cérébral d'un individu. Cette définition plus scientifique prouve que la perception n'est pas le fait du hasard ; elle dépend bien de facteurs biologiques (cognitif et sensoriel). Elle est aussi liée à la conscience personnelle (préconstruit) de l'individu (cortex cérébral) qui lui permet de percevoir les stimuli d'une façon strictement originale. La perception est donc un acte psychologique rapide qui est suivi par une représentation mentale des phénomènes perçus. Les représentations,

c'est-à-dire l'image construite par l'individu d'un phénomène assimilé consciemment ou pas, offrent aux géographes un solide outil de recherche pour comprendre les pratiques spatiales explicites et implicites. Les géographes ne s'intéressent pas directement aux processus biologiques et psychologiques des représentations ; ils analysent principalement les représentations elles-mêmes.

➤ **...Que les géographes expliquent et utilisent**

La Behavioural Geography des États-Unis a, dès les années 60, utilisé les cartes mentales afin d'expliquer les comportements spatiaux des individus. Ces études comportementales s'arrêtent à une analyse de la mémorisation visuelle de l'environnement urbain des individus. Cette méthodologie s'apparente à celle utilisée par les éthologues qui étudient les parcours des animaux dans un espace bien précis. K. Lynch (1960), cité plus avant, va ainsi opérer, pour analyser les parcours de citoyens américains, notamment dans le CBD* de Los Angeles. Il conclut que les représentations collectives influencent les parcours des citoyens. Cela questionne l'importance des représentations collectives dans la construction de représentations individuelles, sachant que la mémoire collective consiste en la mémorisation du capital intellectuel, culturel et technique d'un groupe. Nous approchons ici l'identification de l'urbanité.

M-J. Bertrand (1977) s'inspire des écrits de K. Lynch pour recenser les nœuds, les quartiers, les axes, les barrières physiques et les symboles qui modulent les trajets effectués par les citoyens. Le centre-ville est qualifié d'espace de mixité sociale avec ses rythmes, son organisation spatiale et ses lieux singuliers. Les monuments deviennent des repères visuels et symboliques importants qui renforcent l'identification de la centralité. Les représentations reposent aussi sur les noms de rues, de places, de statues, ce que G. Di Méo (1998) qualifie de « *brouillement* », et qui est une porte d'entrée pour approcher le centre-ville métropolitain. Il indique aussi que « *celui-ci se définit alors comme l'expression globale du spatial, du social et du vécu (...)* ». Nous sommes au cœur du ressenti qui traduit avec difficulté, ce qui donne du sens au centre-ville.

La figure n°7 présente les forces urbaines qui changent, qui modifient et se réorganisent. De fait, elles engendrent de nouvelles représentations spatiales. Les impulsions des facettes du centre-ville amènent à changer sa matérialité (travaux, aménagement...), ce qui engendre de nouvelles pratiques et donc de nouveaux ressentis. Ces derniers vont engendrer de nouvelles représentations. Puis, à chaque modification, il y aura de nouveaux critères d'identification et

donc un nouveau centre-ville. Le système ainsi présenté est cyclique et en mouvement permanent, situé entre la matérialité et l'idéal.

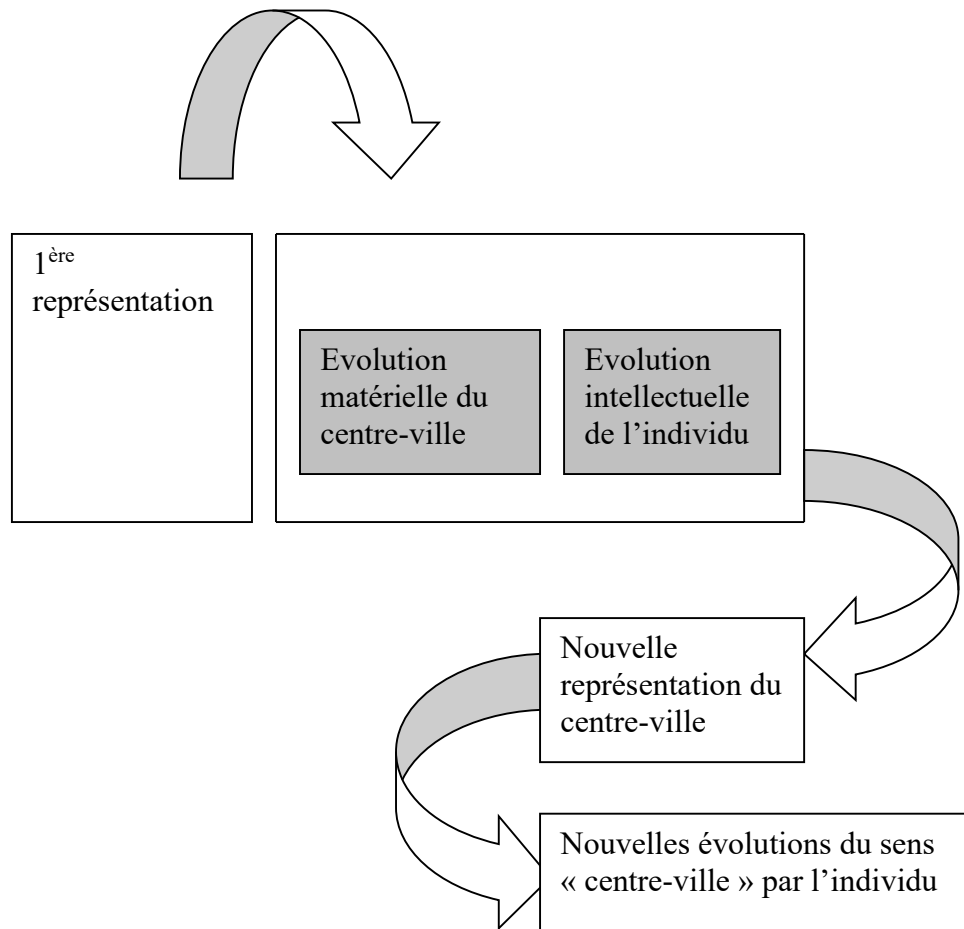


Figure n°7 : Les transformations continues des représentations vis-à-vis des individus du centre-ville métropolitain. Réalisation : I. COLLIN, 2015.

Dans ce cas, comment le géographe peut-il étudier les représentations et identifier les pratiques spatiales dans ce contexte mouvant ? Est-ce-que les animations culturelles et festives peuvent devenir un moyen de cerner les pratiques spatiales puisqu'elles provoquent des changements rapides, parfois éphémères, parfois durables ?

I.1.4.2. Le centre-ville métropolitain : un espace idéologique ?

➤ Tout territoire est idéologique, chargé de symboles et d'images

Les idées sont une « *représentation sommaire de quelque chose* » (Larousse, 2004). Cette notion d'idées que l'on se fait de quelque chose renvoie à la notion d'idéologie qui est « *un système d'idées, de jugements et de valeurs, possédant des capacités organisatrices* »

d'un groupe humain et des pratiques de ses membres » (RUBY, 2003). Dans ce cas, les idées que l'on se fait d'un centre-ville sont le résultat du vécu et de l'héritage culturel mais elles servent également à fédérer un groupe sur un espace.

Cette appropriation peut être aussi individuelle, voire privée, mais elle peut devenir collective dans les espaces dits publics (rues, places...). Ces lieux sont caractérisés par des images territorialisées chargées de symbole. Ce qui est idéal se reflète dans la formation spatiale puisqu'il est le lien entre la société et la fabrication de repères. L'idéologie est un objet d'étude scientifique qui correspond à la primauté de l'idée sur le fait matériel et qui encadre une certaine lecture du monde ; elle a donc *« une visée stratégique qui oriente l'action des groupes sociaux, notamment par rapport à leur espace en fournissant une explication (vraie ou fausse) de leurs conditions objectives d'existence »* (DI MEO, 2003). Les appareils de diffusion de l'idéologie sont par exemple l'éducation, les religions, les médias, la mode, la politique, l'État... et ils vont façonner les idées des individus (ALTHUSSER, 1970 ; SAUTTER, 1985). Il est donc possible de proposer un sens commun qui influencera les représentations spatiales des individus et donc de préprogrammer de la territorialité. La dimension collective de l'idéologie est basée sur *« des nuances qui se reflètent dans un contexte géohistorique, économique, socioculturels et politique particulier »*. Par *« nuances »*, l'auteur indique que peu de chose peut remanier les images mais pour qu'elles puissent être collectivement appropriées, gage de pérennité, il faut que ces dernières traduisent l'imaginaire d'une échelle sociale élargie.

➤ **Des marqueurs de territoire qui favorisent l'appropriation spatiale**

Le centre-ville métropolitain est idéalisé pour mieux le vendre et ainsi le faire rayonner. Il existe donc une approche politique concernant l'idéologie de ces espaces. A chaque projet, à chaque modification, il y a un discours politique qui explique les choix réalisés. L'idéologie politique a-t-elle pris le pas sur la création de repères sociaux qui idéalisent le centre-ville ? Même si le politique a une idée très précise, il ne peut la réaliser sans des professionnels du marketing urbain, de l'architecture et de l'urbanisme... La relation entre l'élu, dans l'ordre démocratique, et le technicien, dans l'ordre de la compétence sera abordée puisqu'elle permet de questionner comment fabriquer *« une recette »* pour créer de la territorialité sans rentrer dans un système de résistance au changement ?

Les principaux outils de diffusion des idées sont les symboles (statues, places publiques...) et les images (regroupement lors d'une fête, expositions, etc.). Les symboles

montrent la sensibilité d'un espace (qui ne l'est pas initialement). Ils deviennent des marqueurs territoriaux qui forment des lieux symboliques.

La figure n°8 montre sur quoi s'appuie l'image ou les images du centre-ville. On relève donc :

- L'immatérialité qui n'a pas de consistance en tant que telle et qui est difficilement mesurable : le ressenti, l'émotion, l'odeur, le goût, le vécu
- Le matériel qui est mesurable et estimable par des outils communs : la couleur, la hauteur, le volume, la forme...
- Les usages qui regroupent les pratiques des acteurs et qui peuvent être évalués grâce à des outils issus des sciences sociales : cartes mentales, questionnaires, etc.

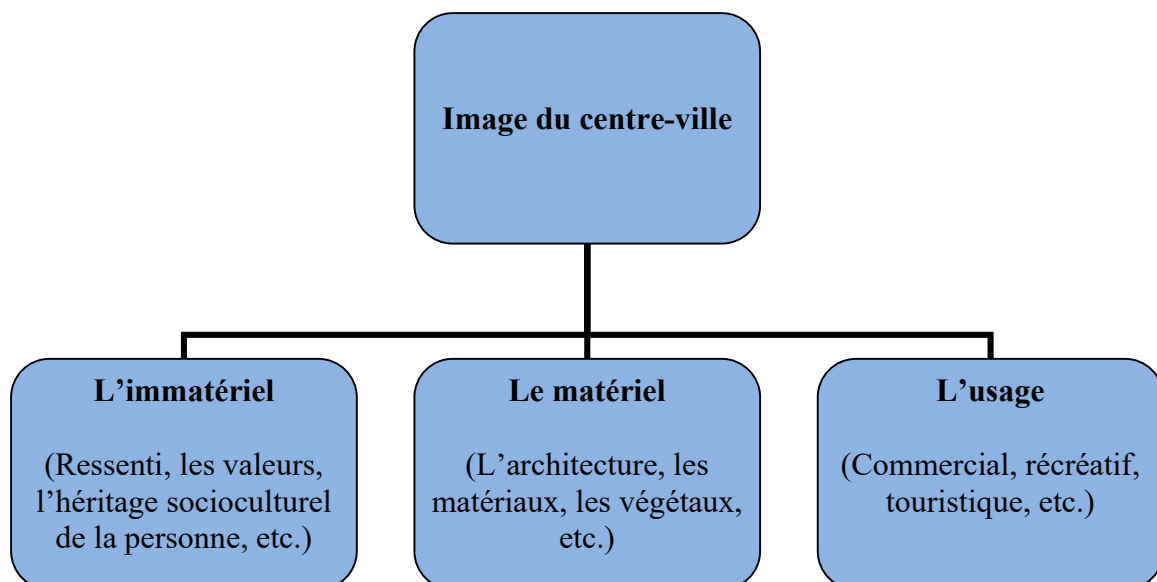


Figure n°8 : Les socles des images d'un centre-ville métropolitain. Réalisation : I. COLLIN, 2014.

De la congruence de ces trois piliers émane la création d'images en constant renouvellement. La matérialité du centre-ville est-elle encore concevable s'il est un construit si subjectif ? Quels images et symboles conditionnent le centre-ville ? Et de fait, comment s'y prendre pour créer les futures images, reflétant les usages de demain, au sein de territoires aux valeurs si complexes ? Là aussi, ces questions seront abordées pour approcher les centres-villes de Lille et de Marseille.

➤ **L'importance des traces et de marques comme signature territoriale**

V. Veschambre (2008) propose d'analyser le couple « *trace/marque* » comme premier matériau de cette représentation du passé. Les traces sont les vestiges et les indices du passé

qui subsistent aujourd'hui de façon non intentionnelle (église, cathédrale, statue, etc.) tandis que les marques sont les « *signatures* » des acteurs sociaux dans un territoire avec une intention exprimée. L'auteur signale que valoriser ou non une trace provoquera un marquage social. Il souligne donc l'intérêt grandissant des « *stratégies symboliques* » dans les productions mémorielles qui peuvent valoriser des catégories sociales (gentrification) ou laisser pour compte certains (grands ensembles). Il y a donc un lien entre inscription mémorielle et inégalités sociales. Ainsi, le patrimoine devient un enjeu identitaire et symbolique qui permet de s'approprier, d'orienter... un territoire. Pour V. Veschambre (2008), le recours au patrimoine et à la mémoire est aujourd'hui pensé comme une quête de visibilité et de légitimité des espaces urbains en concurrence les uns avec les autres. Il conviendra d'identifier les traces et les marques des terrains étudiés en tant que marqueurs territoriaux.

➤ **Des représentations spatiales qui forment l'identité du centre-ville métropolitain dans le temps**

Chaque description apparaît sous la forme d'une image mentale et immatérielle ; elle décrit le sens donné par les usagers. B. Debarbieux (2001) conclut qu' « *en se familiarisant avec les théories constructivistes qui suggèrent que les individus créent et recréent en permanence la société à laquelle ils appartiennent, produisent et transforment en permanence la culture qui est la leur (...)* ». Dans ce cas, les géographes ont admis que les représentations des êtres humains font évoluer les sociétés urbaines (DEBARBIEUX, 2008). Lorsqu'un centre-ville est changé « physiquement », c'est le vécu des individus qui est touché et, dans ce cas, les représentations s'en trouvent immédiatement changées (cf. figure n°7).

Toutefois, l'identité territoriale se définit comme un ensemble de valeurs, d'images et de symboles auxquels les acteurs vont s'identifier et adhérer. C'est aussi « *un moteur idéologique* » (DI MEO, 2005). Cette identité territoriale est le fondement du sentiment d'appropriation et d'appartenance qui sont deux modes de relation avec le territoire. L'appropriation demande à se sentir bien dans le centre-ville tandis que l'appartenance à ce dernier passe par un processus d'acquisition de connaissances vécues, géographiques, historiques et patrimoniales. Les touristes, les excursionnistes, les personnes de passage s'approprient l'espace tandis que les usagers endogènes ont un sentiment d'appartenance. Ces liens font lieux. Ils forment des réseaux, des points d'ancrage et ils sont porteur d'une identité (DEBARBIEUX, 2006). Ceci nous amène à conclure que le centre-ville est un territoire représenté et ressenti depuis des générations. Il est imaginé par les êtres humains

quotidiennement pour devenir un lieu privilégié dans l’imaginaire des individus (A. Bailly, J.P. Lévy, B. Merenne-Schoumaker, etc.). Par analogie, nous pouvons comparer le système centre-ville à un théâtre. Il possède son décor (la rue, les places publiques et les magasins) et ses publics. Ces derniers se regroupent en deux catégories : ceux qui fabriquent et mettent en scène le spectacle et les spectateurs. Les rôles ne sont pas définitifs, les uns peuvent remplacer les autres à tout moment.

Le centre-ville est devenu la « carte de visite » de la ville toute entière. De ce fait, les aménagements réalisés vont permettre soit d’augmenter son statut de territoire idéal, ou inversement. Ne s’oriente-t-on pas ainsi vers des espaces idéels proches de Disney Land Paris (BRUNEL, 2006) ? Il est vrai qu’à force de lifting, nous pouvons avoir l’impression que les centres-villes peuvent laisser l’impression d’une certaine homogénéisation et de standardisation. Nous faisons l’hypothèse que la culture est au cœur du centre-ville tant dans son fonctionnement, que dans sa définition et son vécu mais il faut qu’elle reste ancrée dans des valeurs reconnues par tous pour donner sens aux usagers.

I.1.4.3. Le centre-ville métropolitain : un espace géographique de projets

➤ Comment définir un projet urbain ?

Pour mieux cerner les interactions entre les facettes, les acteurs et le centre-ville métropolitain, il est nécessaire de définir ce qu’est un projet urbain. Il possède trois dimensions d’après P. Ingallina (2001) :

- Une dimension politique qui fait aboutir une planification stratégique, basée sur une technique juridique et financière. Les élus, et principalement le maire, sont les acteurs endogènes qui impulsent et qui décident. Le projet urbain est aussi porteur de développement et, donc, il devient aussi d’intérêt général. La dimension de projet urbain « *collectif* » s’appuie sur un système de gouvernance qui permet de le partager et de le juger.
- Une dimension économique : la ville est devenue un bien à commercialiser à partir de politiques de marketing urbain dans le but de rivaliser avec des villes de même rang. Pour chercher à s’affirmer, le projet urbain peut devenir un moyen. Ici, les « starchitectes » sont des leviers pour faire rayonner la ville au sein d’un ensemble géographique plus vaste.

- La dimension architecturale et urbanistique : le projet urbain est à la charnière entre ces deux dimensions. Il s’agit de l’inscription de la dimension spatiale du projet urbain dans son environnement vécu.

Le projet urbain est donc à l’interface de ces dimensions mais la notion de temps vient aussi interférer, puisqu’il y a une dimension de prospection spatiale, d’anticipation et d’adaptation. Le projet est donc amené à se modifier entre sa phase de conception et sa phase de réalisation. Il est aussi à l’interface de plusieurs métiers et compétences, mais c’est bien la dimension politique qui va lui donner du sens et sa légitimité.

➤ **Les outils d’évaluation d’un projet urbain : une ouverture vers le développement durable**

L’objectif d’un projet urbain est de concilier un développement économique, social mais aussi environnemental convenable pour être accepté. Il se doit d’améliorer la situation existante. Approcher les modalités d’évaluation d’un projet urbain permettra de trouver le bon outil pour analyser ceux réalisés à Lille et Marseille. Pour vérifier la pertinence d’un projet urbain, plusieurs outils d’évaluation ont été créés ces dernières années. Le tableau n°1 liste quelques méthodes d’évaluation qui recourent la notion de projet urbain et les piliers du développement durable :

Nom	Pays d’origine	Prise en compte du développement durable
HQE ² R* : Haute Qualité Environnementale Rénovation	Europe	3 piliers
RST 02* : Réseau Scientifique et Technique	France	3 piliers + gouvernance
AEU* : Approche Environnementale de l’Urbanisme	France	Pas de prise en compte du pilier économique
SCD* : Sustainable Checklist for Development	Angleterre	3 piliers

Tableau n°1 : Les différents outils pour analyser un centre-ville métropolitain. Réalisation : I COLLIN, 2017.

La méthode HQE²R* a été créée, au début des années 2000, pour évaluer, à l’échelle d’un quartier, les projets inclus dans une opération de renouvellement urbain. Cette méthode peut donc être en décalage avec la particularité des terrains étudiés puisque nous sommes sur des opérations ponctuelles (rue, place...) sans la présence de problématiques issues des quartiers sensibles.

L’AEU*, quant-à-elle, est une méthode d’analyse au regard des thématiques gérées par l’ADEME*, avec une échelle de projet qui pourrait correspondre aux terrains (ADEME,

2013). Toutefois, l'approche est très environnementaliste ce qui ne permettra pas d'appréhender l'ensemble des thématiques notamment sociales.

La méthode SCD* a été élaborée pour évaluer la construction de bâtiment au regard des critères de développement durable. Elle a été entendue à l'échelle d'un quartier pour évaluer la pertinence des constructions réalisées. Sa spécificité repose donc sur une nécessité de construction de bâti, ce qui ne convient pas toujours aux projets urbains dans les centres-villes métropolitains (espaces publics, espaces éphémères...).

La grille RST 02* est une production du Réseau Scientifique et Technique (RST*). Il s'agit d'un outil de questionnement et d'analyse, destiné à mettre en lumière les points faibles et les points forts d'un projet au regard de critères issus du développement durable. Cette grille peut être utilisée en amont des projets pour améliorer le projet, grâce à une évaluation partagée et revisitée. Il existe plusieurs types d'indicateurs qui prennent en compte l'état initial du territoire, la mise en œuvre du projet puis son bilan.

La prise en compte de trois interfaces (équitable, viable et vivable) apporte aussi une évaluation par le ressenti, le cadre de vie et les modes de vie. Et enfin, il existe une évaluation de la gouvernance et de la démocratie participative pour atteindre les jeux d'acteurs à observer. Cette méthode RST 02* sera donc retenue pour cette recherche tout en sachant que les indicateurs proposés, dans la base théorique, ne sont pas toujours pertinents et qu'ils seront nécessairement ajustés en fonction de ce que nous aurons à évaluer. Cette méthode est celle qui se rapproche le plus de la définition donnée ci-avant concernant le centre-ville.

Le cadre du centre-ville a été présenté avec ses facettes, ses acteurs, ses usages, sa matérialité et son immatérialité. Il est nécessaire maintenant de présenter ses liens avec les animations culturelles et festives, portes d'entrée afin d'analyser cet espace si complexe.

I.2 Le centre-ville métropolitain, lieu de maximisation des animations culturelles et festives

L'ambition n'est pas de présenter la multitude des regards, parfois contradictoires, liant la culture et le centre-ville mais de nous concentrer sur la manière dont ces deux thèmes s'apportent mutuellement pour mieux renforcer la territorialité.

I.2.1. La culture en géographie

➤ Une définition complexe

La culture est une notion polysémique difficile à cerner qui « *désigne l'ensemble des productions symboliques du domaine des arts et des lettres* ». En réalité, elle désigne aussi des biens et des prestations qui ont pour but de « *satisfaire une demande sociale de délectation esthétique et d'épanouissement non utilitaire* » (De WARESQUIEL sous la dir., 2001). La culture n'est pas seulement une activité humaine matérialisée par des biens réels, elle est source de plénitude pour les personnes qui l'organisent, qui l'a créent ou qui la regardent. Elle a donc aussi une dimension immatérielle basée sur les émotions et le ressenti.

La culture est également une activité économique avec son marché, puisqu'elle a un coût pour le créateur mais aussi pour celui qui l'achète (de la visite à l'achat). La culture a aussi son système économique en milieu urbain (FOURTEAU, BOURDILLAT, 2002).

L'UNESCO* va plus loin, dans sa définition, puisque qu'elle la considère comme un ensemble de traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle « *inclut savoirs, croyances, arts, positions morales, droit, coutumes et toutes les autres capacités et habitudes acquis pour un être humain en tant que membre d'une société* » (TYLOR E, SEYMOUR-SMITH C., 1986 ; UNESCO, 2019). Cette définition confirme que la culture revêt de multiples formes qui permettent d'identifier des groupes d'êtres humains entre eux. Pour synthétiser, il existe selon l'UNESCO* :

- Le patrimoine culturel matériel avec :
 - Le patrimoine culturel mobilier avec les peintures, les sculptures
 - Le patrimoine culturel immobilier avec les équipements, les bâtiments
 - Le patrimoine culturel subaquatique, qui n'intéresse pas le sujet étudié
- Le patrimoine culturel immatériel avec les traditions, les arts du spectacle, les rituels

- Le patrimoine naturel et le patrimoine culturel qui intéressent moins cette recherche.

Comment la culture, dans ces conditions, peut intervenir au cœur du processus de sociabilisation et de territorialisation ?

Il semble nécessaire d'ajuster cette définition en soulignant les domaines culturels retenus pour cette recherche. Ces derniers doivent avoir un lien avec la pratique et la diffusion culturelle. Ils doivent aussi permettre de se réunir à plusieurs pour créer une rencontre, source de sociabilisation, d'urbanité... A ce titre, il est proposé de retenir :

- Le théâtre
- La danse
- La musique (de la musique classique à l'art lyrique, en passant par les musiques actuelles)
- L'audiovisuel et le cinéma
- La lecture
- Les arts plastiques
- La sculpture, la peinture, les happenings, les mappings...
- L'animation culturelle et le spectacle vivant
- Les nouvelles technologies
- Le patrimoine bâti (architecture, patrimoine historique, archéologie...)
- Les fêtes et autres animations collectives (héritées et nouvelles).

A ce jour, et pour chaque animation réalisée, des études sont effectuées, soit par les mairies, les agences d'urbanisme, les entreprises... pour en vérifier l'intérêt pour le territoire. Il sera nécessaire de les reprendre pour repérer les domaines que les acteurs retiennent ou pas.

Cette hétérogénéité des domaines renforce la difficulté de cerner les liens que la culture tisse avec le centre-ville métropolitain. Elle est vaste et elle existe uniquement parce qu'elle est « *la somme des comportements, des savoir-faire, des techniques, des connaissances et des valeurs accumulées par les individus durant leur vie, et, à une autre échelle, par l'ensemble des groupes dont ils font partie* » (CLAVAL, 1995). Ainsi, toutes pratiques culturelles d'un territoire sont le résultat d'enjeux puisque celles-ci sont au cœur des sociétés. La culture est l'« *histoire* » des valeurs des êtres humains inscrite dans l'espace géographique. P. Claval

insiste sur le fait qu'elle est, certes, héritage mais aussi « *le fruit d'une activité intensive incessante* » (CLAVAL, 1995).

➤ **La culture comme élément participant à l'identification des centres-villes métropolitains**

La culture est un élément formateur des sociétés donc elle les façonne, consolide leurs identités, accompagne leurs pratiques sociales et participe à leurs évolutions. C'est un facteur marquant du processus de transmission entre les générations. Le musée, par exemple, possède des strates mémorielles qui s'imbriquent grâce aux mises en scène des objets, comme au musée *La Piscine* à Roubaix (GAUDICHON, 2002). Ici, se mélangent héritage et reconversion autour d'un projet culturel localisé. L'espace est approprié, tout en jouant sur les échelles. A Roubaix, la culture est locale avec *La Piscine*, mais elle rayonne à une échelle régionale, voire nationale, grâce à cet équipement.

La géographie culturelle s'attache à tout ce qui, à la surface de la Terre, résulte de l'action volontaire ou involontaire des êtres humains. Elle analyse le paysage parce qu'il porte l'empreinte de cette action. Le débat sur les liens entre paysage, culture et usages mobilise les universitaires, les professionnels, les décideurs mais, qu'est-ce qu'un territoire culturel ? Comment articuler les usages et les actions issus du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, avec un territoire qui lui aussi, possède un patrimoine culturel matériel et immatériel ? Pour comprendre les mécanismes existants, il est nécessaire de s'appuyer sur une démarche systémique. Un « système culturel » se compose d'un territoire, d'usages et d'usagers qui résultent de croyances et de savoirs. Comme dans tout système, il se caractérise par une organisation particulière (DI MEO, 1998) regroupée en deux catégories de valeurs culturelles à cerner :

- Les valeurs culturelles qui s'attachent aux grands systèmes idéologiques des sociétés territorialisées : les croyances, le droit, les arts, les sociétés, les formes de langage c'est-à-dire la culture idéelle ou la culture spirituelle
- La praxis sociale, les mœurs, les habitudes, les routines, les comportements traditionnels ou modernistes, les genres de vie... Ici, l'auteur parle de culture et de civilisation matérielle

Le dernier ensemble possède une matérialité. L'avantage, pour la géographie, est que la culture, émanant d'une praxis, s'exprime sur un espace.

➤ **L'idéologie utilise-t-elle la culture pour impacter le développement des centres-villes métropolitains ?**

L'idéologie des acteurs politiques peut en changer le sens. D'ailleurs les fêtes « *aux visées fédératrices* » sont réalisées en partie pour renforcer aussi une conscience territoriale (DI MEO, 1998). De même, les valeurs révélées ou celles identifiées, grâce aux symboles ou aux images, participent à la construction territoriale. Elles doivent néanmoins être étudiées avec prudence pour éviter toute confusion, entre « *manipulation* », « *bonnes idées* » et « *adaptation* ». Il paraît essentiel de se référer à l'histoire pour comprendre l'évolution des productions culturelles puisqu'elle se trouve à la jonction entre valeurs culturelles exprimées et l'expression de systèmes socio-économiques territorialisés (DI MEO, 1998). La culture est ainsi devenue, sous de multiples aspects, un bien de consommation, un service urbain d'usage courant, dont les citoyens attendent qu'ils satisfassent leur demande.

Il est possible de dégager trois dimensions au travers desquels la culture s'est insérée. Le tableau n° 2 les énonce mais il présente aussi leurs répercussions sur la société urbaine. Il existe un lien fort dont chaque dimension semble tirer profit et s'enrichir des interactions créées.

Dimension	Liens entre la culture, la société et l'urbain
Société	Valeur culturelle Valeur économique/marketing/biens de consommation Valeur sociale Production symbolique Croyance et savoir Système politique
Acteurs	Cohésion/mixité sociale Epanouissement/rencontres/échanges Idéologie/gouvernance
Territoire	Identificateurs sociaux Praxis Urbanité Création culturelle et symbolique (images, traces et marques) Paysage

Tableau n°2 : Les dimensions de la culture sur l'urbain et la société. Réalisation : I. COLLIN, 2017.

Pourtant comme le signale G. Di Méo, il faut se méfier de ces grands systèmes politiques qui font et défont les formes culturelles. L'originalité aujourd'hui est que les appareils politiques installent, dans le corps social, des symboles qui peuvent modifier le sens des centres-villes métropolitains tout en garantissant une rapide appropriation par une majorité d'utilisateurs. Ainsi, sachant que l'idéologie rencontre la culture et les systèmes

économiques, il convient d'essayer d'analyser son impact. Comment, pour autant, reconnait-on les formes territoriales issues de cette dualité ?

I.2.2. La ville festive : un territoire culturel ?

➤ Qu'est-ce qu'une ville festive ?

G. Burgel (1993) souligne que depuis quelques années, il y a eu un passage d'une « *ville fordiste* », issue des 30 glorieuses, à une « *ville festive* », sans pour autant en vanter les bienfaits. Il indique que « *la ville-consommation supplante la ville production* » ; la ville, comme « *espace support* » devient un bien consommable. Ainsi, G. Burgel signale que nous sommes passés d'une ville produisant des biens à une ville consommée comme un bien par des citoyens. Il remarque que la ville, dans ce qu'elle a de plus concret (la rue, la place, l'animation...) devient un spectacle pour le citoyen et le visiteur. Ces nouveaux repères créent une nouvelle ville que G. Burgel qualifie de « *festive* ». Cette dernière remet en cause les politiques d'aménagement effectuées dans le but de répondre aux besoins primaires des sociétés urbaines définies par les théories modernistes. Les « *récrés-cités* », les « *villes spectacles* », la « *ville projetée comme ville dessinée* » sont les expressions utilisées par l'auteur pour montrer la réorganisation opérée.

La figure n°9 donne à voir comment s'opère le passage au sein du système urbain de la facette économique (industrielle) vers la facette culturelle et festive. Le fonctionnement s'en trouve modifié mais aussi les caractéristiques matérielles de l'urbain. Effectivement, concernant les politiques d'aménagement de ces nouvelles villes, il signale que « *vouloir égaliser les territoires de la ville, c'est prendre le risque de toucher à sa richesse de création, de culture, de liberté même* ». La ville festive devient un identifiant territorial et sa transformation pose des questions quant à son bienfait sur la société.

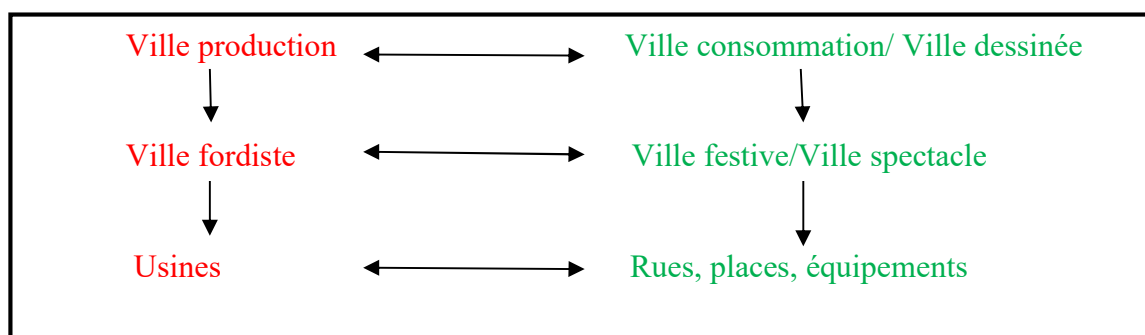


Figure n 9 : L'évolution des villes selon G. Burgel. Réalisation : I. COLLIN, 2017.

Cette ville-loisir est, selon lui, une transformation brutale mais durable puisque répondant à une demande de la civilisation urbaine engagée dans un élan culturel, et poussée par l'idéologie de la consommation et la récréation.

Il existe une concurrence entre les villes pour attirer les excursionnistes, les touristes et les entreprises, et l'approche festive de la ville participe aux paramètres de séduction. Le centre-ville des métropoles devient-il un parc d'attraction récréatif comme les parcs à thème développés depuis quelques décennies ? A force d'uniformiser les centres-villes métropolitains au nom de la valorisation du cadre de vie par la culture et la fête, le risque n'est-il pas de perdre l'âme et la face cachée de ces territoires complexes ?

A contrario, P. Claval (1995) montre qu'il existe une corrélation entre vivacité culturelle et grands centres de population qui, actuellement, s'incarne dans les villes et surtout dans les métropoles. Il pose comme postulat que la concentration d'équipements culturels et festifs amène un phénomène d'entraînement de la production culturelle et de l'animation territoriale. C'est ici un cercle vertueux du développement par la culture. Cela se traduit par la création d'une polarité dynamique qui souvent permet de mettre en concurrence deux pôles, ici les centres-villes. Pour S. Sassen (SASSEN, 1991), il est clair que l'innovation, la production et la diffusion culturelle sont des piliers de la création et de la polarisation des centres urbains.

Afin de trancher sur les bienfaits, ou non, de ces dernières orientations d'aménagement, il nous semble nécessaire de mettre en exergue les relations que tissent les usagers avec ce territoire. La vie culturelle et festive, dans un centre-ville, est un vécu spatial différencié selon des groupes d'individus (PRADELLE de la, 1993). Elle favorise les échanges, l'insertion sociale, la communication, la découverte et la récréation qui sont aujourd'hui au centre des préoccupations des politiques urbaines.

➤ **Comment agir sur la matérialité d'une ville festive ?**

La forme des centres-villes métropolitains c'est-à-dire ses façades, ses places, ses jardins, ses boutiques et sa voirie dessine un décor qui évolue et comme le rappelle A. Frémont « *la rue, le village, le champ et, au delà, la région sont un vaste théâtre populaire dont les habitants sont les acteurs d'une représentation quotidienne* » (FREMONT, 1976). La couleur, la hauteur, les matériaux sont autant d'éléments qui créent l'ambiance de ce décor et qui permettent à chacun d'y trouver un point d'ancrage. Cette matérialité peut évoluer ne serait-ce que pour s'adapter aux nouvelles technologies ou s'améliorer, mais la modulation de ce décor et de ce paysage (SAUER, 1925) est aussi liée à l'évolution des cultures idéelles.

Elles résultent principalement d'une volonté politique qui, aujourd'hui, s'oriente vers une revalorisation de la dimension culturelle et festive à partir de projets d'aménagement qualitatifs. Ici, est la complexité du sujet. Comment caractériser de bienfaisant une modification qui s'exprime au travers de pratiques d'un territoire par le vécu, le ressenti... ? En prenant les fêtes, les promenades urbaines, les défilés, etc. soit l'animation, il ressort des éléments déterminants pour analyser ces modifications. L'animation des centres-villes est identifiée mais l'arrivée en force de la fonction récréative et culturelle est-elle la résultante d'une simple requalification paysagère, d'un effet de mode ou d'un véritable virage de développement urbain ?

La culture constitue un moyen d'action possible. Accompagnée d'une politique de renouvellement d'images, elle devient une thématique pour réaliser projet « culturel » portant sur :

- L'ouverture aux citoyens, qui vont pouvoir se l'approprier, ou plutôt se le réapproprier
- L'insertion dans la vie quotidienne par les échanges économiques, sociaux et politiques
- La contribution à la mise en place d'un ordre urbain en valorisant son esthétique
- La participation à l'économie régionale, nationale, voire européenne en agissant comme un élément essentiel de la régénération urbaine. Le centre-ville est un bien marchand que l'on vend à des visiteurs.

Le centre-ville métropolitain s'apparente donc à un territoire culturel puisqu'il est « gorgé » de formes culturelles visibles en partie à l'œil nu qu'il est possible de modifier. La complexité réside dans sa partie non visible et palpable, celle du ressenti et des pratiques des usagers.

I.2.3. Le centre-ville métropolitain, épiceutre de l'animation culturelle et festive ?

L'animation culturelle et festive a ses modalités d'organisation, ses lieux et ses acteurs. Il convient maintenant de voir comment elle s'intègre dans le fonctionnement du centre-ville métropolitain.

➤ **Qu'apporte la fête au centre-ville métropolitain ?**

Les fêtes se définissent dans les *Mots de la Géographie* (BRUNET, FERRAS, THERY, 1993) comme une réjouissance publique de nature variée : commémorative, religieuse, champêtre et aujourd'hui urbaine et sportive. Le caractère social apparaît rapidement. Il est essentiel et c'est en cela que la géographie s'intéresse à la fête. Par la « *symbolique et les mouvements de foule qu'elle engendre* » (CLAVAL, 1995), la fête a une fonction d'expression culturelle, provoquant un sentiment d'appartenance collectif fort.

Quelle que soit la nature de la fête, elle est toujours en rupture avec le quotidien. Elle permet un renversement des rôles et aussi de transgresser la « normalité » à l'image des travestis lors des carnivals (cf. Dunkerque ou Venise). La fête se joue des différences sociales et des différences d'âge.

Elle est source de défoulement, étant souvent exceptionnelle, de dérèglement des habitudes et de divertissement avec une levée des interdits. Elle est parfois incontrôlable, source de troubles et de contraintes. Selon P. Claval (1995) « *la fête marque une rupture collective particulièrement nette et signifiante dans le déroulement ordinaire des jours* ». Chacun est à la fois spectateur et acteur. Il ajoute que « *ces manifestations et leurs excès ont des vertus de thérapie collective et permettent de purger la société* ». La fête fait bien partie du patrimoine culturel et, à ce titre, elle est intrinsèquement liée à la culture au sens large du terme. L'importance des arts, dans les cœurs de ville, accompagne la régénération urbaine (CHALINE, 1999).

La notion de communion est aussi essentielle dans la définition d'une animation culturelle et festive. Elle est de nature différente ; d'une part, elle peut-être duale (le visiteur avec l'artiste au musée en contemplant les œuvres) et d'autre part, elle peut-être collective, (ferveur ou émotion lors d'un concert, d'un festival...).

Les fêtes ont changé de territoire ces dernières années et il sera nécessaire d'approcher ces dimensions temps/territoire/culture dans cette recherche. De façon générale, auparavant, elles s'installaient à la périphérie des villes principalement pour accueillir les foires agricoles mais aujourd'hui elles ont investi les villes et souvent le centre. De plus, les fêtes en milieu urbain sont plus variées en rapport avec la diversité des cultures que l'on peut y trouver. En effet, il existe par exemple des fêtes régionales comme les ferias dans le Midi, des fêtes nationales comme le 14 juillet en France, des fêtes quasi internationales comme le changement d'année au 31 décembre.

G. Di Méo (2001) dans la conclusion générale de *La géographie en fête* signale que « *la fête par sa manière si particulière d'user de l'espace et du temps, fournit au géographe une*

source d'observation exceptionnelle ». Par là, il entend que la fête permet d'analyser un espace mais surtout une société, de comprendre ses représentations spatiales et d'étudier son processus de territorialisation. Cet angle d'approche scientifique permettra d'appréhender cette dimension immatérielle puisque « *la fête possède en effet la capacité de produire des symboles territoriaux dont l'usage social se prolonge bien au-delà de son déroulement* ». La fête permet de déterminer des logiques sociétales spatialisées.

➤ **Culture et fête : un des moteurs de l'animation territoriale**

L'étymologie du mot animation vient du mot latin « anima » qui signifie souffle et d'« animus » qui signifie « âme ». Animer, c'est donc donner une âme et donner un souffle sur la vie. L'animation, c'est ajuster ce qui permet de mieux ressentir la vie et l'âme.

Animer, c'est donner du mouvement. Ce n'est pas seulement donner à voir le mouvement par des successions d'action. C'est la dynamique du mouvement, de son début à l'évanescence, l'animation donne à voir le temps qui passe tout en évoquant diverses représentations. D'ailleurs, parfois il est utilisé le terme de manifestation culturelle et festive pour accentuer la nature des échanges entre l'usager et le moment vécu. Lorsque l'on manifeste, il y a l'idée « *d'exprimer et de montrer un sentiment, un désir* » (LAROUSSE, 2017), parfois pour s'opposer. Il sera intéressant de voir comment, dans ce mouvement, la souplesse de l'humain se confronte à la rigidité de la matérialité du centre-ville

Animer, c'est aussi activer le moteur de la vie sociale qui contribue au développement local par les échanges, la concertation et la coopération. C'est ce qui peut relier ou inversement opposer fermement. Cela renvoie aussi aux notions de citoyenneté, de civilité, de mixité sociale... Il y a aussi une dimension culturelle, c'est-à-dire ce qui permet de s'identifier, de se créer, d'évoluer sur un territoire. Ici, l'animation est spontanée puisqu'elle est issue du quotidien tout en étant éloignée.

Ces animations sont un échange de valeurs culturelles entre les hommes, qui désirent les montrer, les retrouver ou les recevoir. En effet, la culture, comme nous venons de la voir, est le reflet d'une identité, elle est au cœur des êtres humains. A. Querrien et P. Lassave (1996) indiquent que « *la ville rassemble des spectacles de sa rue* ». Le centre-ville devient alors animé de valeurs culturelles autour de « stratagèmes » de différentes natures tant matérielles qu'immatérielles. Il conviendra d'approcher les « stratagèmes » mis en place dans les centres-villes de Lille et de Marseille.

➤ **L'importance de l'esprit du lieu**

Un lieu a une âme et donc un esprit (PRATS, THIBAUT, 2003). *Genius loci* se traduit du latin par « esprit du lieu » qui est générateur d'une conscience endogène de la part d'une population ou d'utilisateurs sur un territoire. Certains parlent d'atmosphère, d'ambiance... et cela dépasse la matérialité physique du lieu. On parle d'images, de symboles, de valeurs immatérielles, de vécu, de ressenti, d'odeur pour préciser cet esprit du lieu. L'animation urbaine créée résulte d'une politique de requalification et d'une stratégie de développement qui accompagne parfois un projet de marketing territorial en touchant à cet esprit des lieux.

R. Brunet souligne que d'autres spécialistes que les géographes (sociologues, ethnologues, etc.), en sciences humaines, sont mieux placés pour aborder l'esprit des lieux puisqu'il s'agit d'étudier des problèmes d'ordre individuel et non des phénomènes sociaux. Il craint que les géographes en approchant l'esprit des lieux se laissent aller à une analyse superficielle de l'espace sauf s'il s'agit de définir l'identité de l'objet géographique.

De fait, pour cette recherche, est-il possible de toucher l'âme et l'esprit des utilisateurs lors d'une animation culturelle et festive grâce à une modification du processus de territorialisation ?

➤ **La nécessité de créer des scénarii**

L'action urbaine, misant sur le qualitatif, s'y prête avec des projets de plus en plus liés à la société du spectacle et de la télé-réalité. Le storytelling accompagne la société de consommation en utilisant une histoire plutôt que de mettre en avant des arguments d'un produit pour mieux le vendre. L'idée est de capter l'attention et de susciter l'émotion.

Aujourd'hui, sommes-nous dans de la fiction lorsqu'un centre-ville est modifié ? Sommes-nous dans un processus de construction d'un espace culturel portant une âme et/ou fabriquant du ressenti à la carte ?

Les thèmes des animations culturelles et festives sont l'art visuel (expositions de tous genres, vidéo et performances), les arts de la rue, l'art cinématographique, l'art théâtral, la danse, la musique, la littérature et la poésie. Pour cette étude, tous les thèmes ont été recensés, c'est-à-dire du classique au contemporain. Ce large panel peut paraître excessif mais chacun des thèmes énoncés propose, dans l'année, un spectacle, une animation ou une fête comme celle du cinéma, du jazz, de danse hip-hop, de la Sainte Vierge ou du feu de la Saint Jean... Les activités sportives en elles-mêmes ne font pas partie des animations culturelles et festives,

puisque'il s'agit de « manifestations sportives ». Pour la recherche, un recensement des animations culturelles et festives sera réalisé pour en montrer l'importance.

➤ **L'animation culturelle et festive impacte le temps et l'espace**

La temporalité de ces animations culturelles et festives est variable, elles peuvent être événementielles, voire récurrentes : chaque année se déroulent les mêmes fêtes religieuses, braderies, carnivals, journée du patrimoine, salons, Noël et autres concerts. D'autres sont seulement liées à une demande sociale ou à un thème culturel particulier (exposition d'un peintre d'une cité voisine...). Elles peuvent aussi être spontanées ou, au contraire, mûrement organisées soit par une collectivité (mairie, associations...) ou par un acteur privé (concert d'un chanteur...).

Face au nombre important d'animations culturelles et festives, il a été choisi, au regard des facettes du centre-ville métropolitain, les critères suivants :

- Une attractivité et un rayonnement extra-régional ou a minima intercommunal
- Un intérêt culturel fédérateur.

Le nombre d'usagers importe peu puisque'il peut aller de quelques dizaines à plusieurs dizaines de milliers, à l'image des événements de type capitale européenne de la culture. La contrainte majeure est le comptage lors d'animations. Celui-ci reste souvent très approximatif et différent selon les acteurs tandis que les animations réalisées dans des équipements sont plus facilement quantifiables. Pour approcher l'impact des animations, dans une dynamique de projet urbain, il est préférable d'estimer celles qui impulsent le territoire.

Le centre-ville et la culture sont indéniablement liés. Cependant les répercussions de ce binôme sont si étendues qu'il convient de l'approcher avec prudence. Pour y parer, il sera nécessaire de s'appuyer sur les deux catégories de valeurs culturelles de G. Di Méo (1998) et d'y ajouter une dimension historique pour éviter le culturalisme. Le centre-ville devient l'épicentre de la ville festive ne serait-ce qu'en nombre d'équipements et d'animations. Il convient de les identifier pour en vérifier la place prépondérante.

➤ **Qui sont les publics/les acteurs ?**

La culture représente 2,2% de l'économie française en 2016 (Ministère de la Culture, 2018) ce qui montre le lien avec la facette économique avec des entreprises culturelles qui représentent 5 % de l'ensemble des entreprises de l'économie marchande en France. Il y a

donc un marché qui repose sur des « consommateurs » que nous appellerons des publics (MAIRESSE, ROCHELANDET, 2015).

Globalement, pour les Français, est une action culturelle peut-être (Ministère de la Culture, 2018) :

- La visite d'un musée ou d'un monument (pour 84%)
- La science (pour 77 %)
- Les voyages (pour 73 %)
- La cuisine (pour 62 %)
- Aller au théâtre (pour 62 %)
- Lire (pour 57 %)
- Aller au cinéma (pour 50 %)
- Jouer à des jeux vidéo (pour 7 %).

Les champs culturels sont donc vastes et leurs publics aussi. Nous avons choisi d'aborder, du fait du fort pourcentage, le public des musées. Ces derniers sont souvent classés en plusieurs catégories, sous le nom de public (EIDELMAN, CORDIER, LETRAIT, in DONNAT, 2003 ; BODIN, COLLIN, 2004 ; DONNAT, 1998, 2003). Cette recherche épistémologique a été confrontée au terrain lors de deux entretiens réalisés avec les responsables des musées de Lille et de Villeneuve d'Ascq, en 2003. Ainsi, 5 groupes de personnes ont été identifiés pour mieux cerner leurs grandes différences sociologiques et leurs fonctions et donner un cadre à la recherche sur ce sujet ; l'ensemble mériterait d'être creusé.

- Le public/acteur dit acquis :

Le public acquis regroupe des usagers qui se déplacent régulièrement dans un musée ou pour une animation festive. Ils sont souvent recensés dans un fichier ou mailing « client » qui leur permet de recevoir rapidement les informations sur les expositions temporaires. Souvent, ce public est issu des catégories sociales élevées et moyennes (cadres supérieurs, enseignants...) (DONNAT, 2003, Ministère de la Culture, 2018). L'accessibilité, dite matérielle, ne semble pas poser de problème (propre voiture, connaissance des lignes de transports collectifs). Ils sont dans une démarche volontariste et ils se déplacent surtout lors d'expositions originales, comme par exemple, pour l'exposition « Mexique/Europe, allers-retours 1910-1960 » à Villeneuve d'Ascq en 2004/2005. En ce qui concerne les équipements, les politiques tarifaires mises en place pour cette catégorie sont principalement les cartes

d'abonnement à l'année avec des avantages ou des soirées puisqu'ils sont fidèles (DONNAT, TOLILA, 2003).

- Le public/acteur dit captif :

Ce groupe est le plus important en nombre, soit entre 30 et 40% de la clientèle muséale selon les responsables des musées rencontrés. Il y a les scolaires puis les comités d'entreprises, les clubs d'amis et les voyages organisés groupés par des sociétés privées. Pour les enfants, il y a un lien qui se crée avec le musée mais il est activé par l'enseignant qui va, en amont, préparer la visite en classe.

Dans le cadre de « *Lille, 2004* » et de « *MP, 2013* », lors de la programmation culturelle, de nombreuses écoles ont inséré, dans leur programme, une des diverses animations culturelles et festives (forêt suspendue de Lucie LOM, exposition sur le Mexique au Musée des Arts Modernes, l'exposition *Ici, ailleurs* à Marseille...). Après la visite, des fascicules gratuits étaient distribués, sur lesquels étaient indiquées des informations pratiques comme les heures d'ouverture, le prix et une carte de localisation. Cela fait partie des politiques de marketing puisqu'un des buts de cette démarche est de faire revenir les enfants avec leurs parents peu après la visite. D'ailleurs, le tarif est souvent gratuit pour les enfants qui accompagnent leurs parents. Le but énoncé est d'ouvrir la culture à tous mais cela reste avant tout une diffusion d'images positives auprès d'un public à conquérir.

- Le public dit du « secteur social » :

Ce groupe représente une faible partie des visiteurs, soit 2 % ou 3 %. Ce sont des catégories sociales faiblement diplômées comprenant un grand nombre de demandeurs d'emplois. (FOURTEAU in FOURTEAU, BOURDILLAT, 2002 ; GRELET, 2010).

L'accessibilité aux animations culturelles et festives, pour cette catégorie, pose de nombreux problèmes (BODIN, COLLIN, 2004). La principale raison reste sociale puisque ces populations fragilisées sont peu familières des équipements puisqu'il existe une distance « culturelle » forte qui se transforme en véritable barrière géographique. Ils frôlent les bâtiments, situés en centre-ville, sans y entrer. Les premières visites sont rarement issues d'une démarche volontaire, et pour les musées, par exemple, elles sont souvent à l'initiative des centres sociaux qui vont servir de relais avec l'équipement. Soit des membres des musées (emplois jeunes, guides...) vont dans les centres sociaux chercher des animateurs avec lesquels ils pourront monter des projets. Soit des centres sociaux contactent, d'eux-mêmes, le

musée pour organiser une visite. Dans les deux cas, le musée est l'organisateur de la visite *in situ*.

Dans chaque structure muséale rencontrée, il y a au moins une personne employée pour faire ce lien entre les structures. Le musée propose en règle générale, des tarifs très adaptés. La tarification ne semble pas être un problème puisque les centres sociaux trouvent les fonds nécessaires et les musées mettent en place des prix très bas allant jusqu'à la gratuité. Ces actions sont soit subventionnées par les collectivités locales, soit par des mécènes privés (LE GALL-ELY, URBAIN C, BOURGEON-RENAULT, GOMBAULT, PETR, 2008). Pour autant, l'un des problèmes, le plus souvent cité, est la perte du public le jour de la visite surtout lorsqu'il s'agit d'adulte. Les explications énoncées, lors des entretiens, pour tenter d'expliquer ce manque d'assiduité sont que ce public a d'autres problèmes à gérer au quotidien (recherche d'un emploi, se nourrir...).

- Le public/acteur dit handicapé :

Dans cette catégorie, sont recensées toutes les personnes ayant un handicap physique ou mental. F. Bodin dans *L'accessibilité des lieux à vocation culturelle Lille, capitale européenne de la culture en 2004* indique par personnes handicapées, les « *personnes souffrant d'un handicap moteur, d'une déficience sensorielle, aux personnes de grande ou de petite taille, à celles de forte corpulence ; (...) les personnes touchées par une déficience intellectuelle, celles qui subissent des situations de gênes momentanées comme les personnes accompagnées de jeunes enfants, ou circulant avec des poussettes, celles qui ont une jambe dans le plâtre. Il y a également les maladies invalidantes (...)* » (BODIN, COLLIN, 2004). Les musées lillois et marseillais ont tous, plus ou moins, fait des efforts pour accueillir ce public mais il subsiste encore aujourd'hui des problèmes d'accessibilité même si la réglementation est stricte quant aux attentes matérielles pour les personnes à mobilité réduite dans un lieu public (Ad'Ap* par exemple) (BODIN, 1999, 2000). De fait, dans les musées recensés, l'accessibilité matérielle est correcte bien qu'il existe parfois des obstacles comme une rampe trop pentue mais les aménagements sont programmés dans l'Ad'Ap*.

Pour les personnes handicapées, les musées sont ouverts aux heures habituelles, comme pour les autres. Hormis la mise en place de moyens matériels parfois lourds pour rendre accessible le musée, il n'y a pas d'encadrement particulier d'effectué pour la visite. Il existe aussi des audiophones, des tablettes et des livrets en braille pour une amélioration des conditions de visite. Ce public muséal représente un faible pourcentage dans les chiffres de fréquentation du musée, soit les personnes se déplacent seules (ce qui est assez rare), soit la

sortie dans le musée est organisée par une association, comme par exemple, les Papillons Blancs.

- Le public/acteur dit occasionnel

Il s'agit d'un public aléatoire, qui va venir pour une occasion particulière, soit par intérêt pour le sujet, soit lors d'un déplacement, soit lors d'une visite de la ville. Il est difficile à cerner puisqu'il ne répond pas à des dynamiques qui peuvent être anticipées. C'est un public qui va saisir une opportunité ponctuelle. Les musées essaient de répondre aux diverses attentes de leurs publics, tout en imposant un statut de consommateur de bien culturel au visiteur, et non pas d'acteur. Mais il reste tout de même une grande part de personnes qui ne fréquente pas ces lieux alors qu'ils sont pourtant insérés dans l'espace géographique (panneau indicateur, axe de passage devant un musée, parking et communication).

- Les professionnels et amateurs qui créent l'animation

Distincts du public mais condition même de sa présence, sont concernés comme acteurs des festivités qui animent les centres-villes, les professionnels et les amateurs qui vont réaliser l'animation (scénariste, comédien, intermittent du spectacle et régisseur). En 2015, environ 578 000 personnes exerçaient une profession culturelle au titre d'un emploi principal et environ 623 000 personnes travaillaient dans un secteur culturel. Les professionnels des spectacles et des arts visuels formaient 66 % des effectifs des professions dites culturelles (Ministère de la Culture, 2018). Il y a donc un marché de l'emploi important autour des activités culturelles et festives. La nature des métiers est hétérogène tant les thèmes abordés sont divers. Il existe donc un cadre professionnel qui s'appuie sur un marché économique. Il existe aussi des retombées économiques sur les restaurants et les cafés qui deviennent de fait, des acteurs ou tout du moins des partenaires.

- Les tiers qui participent à la création et à la diffusion

Les acteurs institutionnels participent soit financièrement, soit en mettant des équipements à disposition, soit ils autorisent l'occupation de l'espace public. En 2017, les collectivités territoriales ont participé à hauteur de 9,3 milliards d'euros aux dépenses culturelles (Ministère de la culture, 2018). Les acteurs privés (mécènes, entreprises, agences de communication...) quant-à eux sont aussi des acteurs qui permettent la création et la diffusion culturelle. Il existe aussi les associations qui sont de l'ordre de 268 000 en France en 2017 dans le domaine culturel dont 37 % dans le spectacle vivant et 24 % dans la création

artistique. Cela regroupe environ 3,5 millions de bénévoles (Ministère de la culture, 2018). Pour aborder ces dimensions, il a été choisi d'étudier l'ensemble des acteurs sous l'angle de leur appartenance ou non au territoire concerné par l'animation. Est-ce qu'ils sont issus du territoire ou viennent-ils de l'extérieur ? Le fait d'être endogène ou exogène au territoire, suscite-t-il des attentes différentes ?

Le thème est un critère d'identification (groupes de rap pour les jeunes et concerto pour les moins jeunes) mais il peut y avoir un mélange social fort notamment lors de fêtes (DI MEO, 2001), ce qui va engendrer des passerelles d'un thème à l'autre. Ainsi, il est plus facile de partir de la nature du lieu pour comprendre les interactions qui s'y produisent.

I.2.4. Des équipements aux lieux culturels et festifs en centre-ville métropolitain

L'équipement et le lieu sont deux notions distinctes et cependant très liées. Un équipement culturel et festif n'est pas obligatoirement un lieu, mais inversement, un lieu peut être un équipement. Les activités culturelles se sont fortement développées et parallèlement le nombre de structures d'accueil de ces dernières aussi. La culture est devenue une facette incontournable du centre-ville au même titre que le logement et les activités professionnelles.

➤ Le lieu culturel plus ouvert

Au sens large, le lieu à vocation culturelle et festive, en milieu urbain, se situe là où se passe une activité culturelle et/ou festive (théâtre, exposition, danse, orchestre symphonique, arts de la rue...). Pour schématiser, de la rue aux salles de théâtre, de l'Église au Zénith Aréna, des places publiques aux salles de cinéma, il y a diffusion, création, apprentissage au travers la culture. Nul n'est obligé de les fréquenter pour y trouver des activités culturelles et festives ce qui renforce la pluralité des usages.

Il est possible de le localiser, de le décrire et de l'analyser. Le lieu culturel et festif est un espace animé et le fait, que l'accès aux lieux culturels et festifs peut être libre et gratuit, facilite la mixité sociale. Ces hauts lieux partagés en centre-ville métropolitain sont hérités, ce qui renvoie aux valeurs culturelles de la société urbaine (LEVY, LUSSAULT, 2003 ; GENTELLE, 1995). De ce fait, lors d'une animation culturelle et festive en centre-ville métropolitain, il y a une superposition de sens et de valeurs. Cela rend leur identification intéressante, tant les facettes s'amalgament.

La notion de lieu culturel est employée par les géographes et les professionnels de la culture, et bien que très rarement définie, elle est généralement utilisée. Pour illustrer ceci,

nous pouvons prendre l'ouvrage de P. Augustin et D. Latouche (1998) *Lieux culturels et contextes de villes*, où le terme de lieu apparaît dans le titre mais les auteurs parlent plus d'équipement durant les différents chapitres.

➤ **L'équipement : un cadre structuré**

Les équipements se sont développés pour rassembler « *un ensemble de biens de consommation et de services culturels localisables, où se mêlent les dimensions d'éducation et de loisirs* » (LUCCHINI, 1997). Leur localisation est complexe, mais comme l'indique F. Lucchini, il existe un lien entre les types d'équipements, leur emplacement au sein du réseau urbain français mais aussi au sein des villes. Les équipements, qu'elle qualifie de rares et de haut niveau, se retrouvent principalement dans les métropoles régionales (les théâtres lyriques, les orchestres et les écoles d'art). Elle fait donc le lien entre un nombre d'équipements culturels important, une large pluralité d'équipements de haut niveau et le statut de capitale régionale. Ainsi, plus la taille de la ville est grande, plus il y a d'équipements majeurs. Nous retrouvons ici la théorie des lieux centraux pour montrer que ces équipements culturels participent à la dynamique urbaine (CHRISTALLER, 1933).

L'équipement constitue l'infrastructure où se déroule des pratiques et des productions culturelles. Il est, en grande partie, fermé et son accès peut-être payant. L'équipement culturel et festif est un bâtiment qui peut être de quelques dizaines de mètres carrés à plusieurs centaines. Afin de trouver une typologie, qui pourra nous aider à les étudier, leur capacité d'accueil peut être un élément qui les caractérisera. Il est proposé trois catégories d'équipements culturels :

- Les bâtiments et équipements majeurs comme les théâtres, salles de concert, des Opéras, des Orchestres Nationaux, des Palais des Beaux-Arts... avec plus de 100 000 entrées par an minimum
- Les bâtiments à vocation de spectacles et d'expositions temporaires des halles des expositions, des Zénith... compris entre 50 000 entrées et 100 000 entrées
- Les équipements de proximité qui répondent à des missions comme des activités sociales, éducatives et culturelles. Ils accueillent des animations temporaires de petites tailles : cafés philo, des restaurants, des espaces socioculturels, etc.

Cette typologie a pour but de les localiser et de vérifier s'il y a, ou non, comme l'indique F. Lucchini, des équipements majeurs en centre-ville métropolitain.

Les coûts de fonctionnement de ces équipements sont lourds à porter pour les structures. Ainsi, quel que soit l'équipement, il y a souvent la mise en place d'une grille tarifaire qui

permet d'atteindre un équilibre financier. L'État est l'un des premiers à avoir établi une grille tarifaire pour utiliser les cathédrales lors de concert de musique, par exemple. Ces équipements permettent une pratique lucrative de la culture qui est souvent référencée dans les guides touristiques. Ils aident aussi à la diffusion, à la création, à la production et à l'apprentissage.

Les domaines culturels peuvent être aussi questionnés. Il est possible que plusieurs domaines se croisent, au sein d'un équipement, comme la peinture et la sculpture, les fêtes et la musique, etc. L'action décisive d'André Malraux, à la fin des années 50, de créer des Maisons de la Culture illustre cette volonté de décloisonner les domaines culturels pour favoriser la diffusion et la pratique culturelle.

Aujourd'hui, dans un tissu urbain en rénovation et dans un contexte budgétaire tendu, la mutualisation des équipements, autour d'un projet culturel pluriel, se développe. Ce phénomène n'est pas nouveau puisqu'il était déjà mis en œuvre lors des expositions universelles du XX^e siècle, comme celle de Paris en 1937. Le tableau Guernica de Picasso, la création de la Tour Eiffel, le Palais des découvertes, la peinture de la Fée électricité de Raoul Dufy se sont alors côtoyés. Ce décloisonnement culturel permet d'illustrer la diversité culturelle et l'équipement permet de la valoriser. Aujourd'hui, il existe de nombreux équipements pluriels à l'image du Tri Postal à Lille, l'Espace Culturel Picasso à Amiens et le Lieu Unique à Nantes.

Ainsi, il est préférable de caractériser la taille (entrée, capacité d'accueil) pour approcher un équipement puisque l'hétérogénéité des domaines culturels abordés est difficile à cerner. Par exemple, le jardin-musée de Giverny ou encore le musée des Ducs de Bretagne à Nantes portent sur des domaines spécifiques, mais ils touchent plus de 100 000 personnes par an, ce qui montre leur rôle en matière de développement territorial. Un festival pluriel réunissant plusieurs activités comme le Festival des Rêveries à Evreux (théâtre, chant, goûters, table-ronde...) peut aussi réunir autant de personnes sur un même lieu avec des domaines culturels variés. Toutefois, il sera intéressant de vérifier si cette approche par la programmation culturelle, par enchevêtrement des domaines, est un phénomène isolé ou en essor.

En matière de gestion, deux principaux types existent :

- Les équipements qui sont de la responsabilité des collectivités locales, pour répondre aux besoins de la population (salles polyvalentes, musées...)

- Les équipements qui sont sous la responsabilité d'une entité juridique privée telle qu'une association, un mécène, un artiste, une entreprise... comme des galeries d'art ou encore certains théâtres.

Cette typologie est complexe à présenter puisqu'il existe des passerelles entre la sphère privée et la sphère publique. Le mécénat en est le meilleur exemple. Il arrive que des entreprises participent au financement d'équipements publics notamment pour acheter des œuvres, les restaurer et aider à monter un spectacle. Au travers d'animations importantes, ce type de participations financières sera présenté pour Lille et Marseille pour approcher en quoi elles soutiennent cette facette du système urbain.

En conclusion, il conviendra de faire la description des équipements situés au sein des centres-villes étudiés selon différents niveaux comme le nombre d'entrées et la pluralité des domaines culturels pratiqués. Cela permettra de conforter l'idée que la culture devient de ce fait, une composante ordinaire de la centralité.

➤ **L'espace public comme pilier de diffusion**

L'espace public est complexe à définir et en ce qui concerne cette recherche, il sert de support aux animations culturelles et festives puisque certaines s'y déroulent (TOUSSAINT, ZIMMERMANN, 2001). L. MUMFORD (1964) signale que : « *des représentations se déroulaient auparavant sur l'agora, avec la scène installée sur de simples tréteaux, comme on peut le voir sur des vases du début du VI e siècle (...). Les grandes fêtes religieuses célébrées dans le village sont à l'origine de la représentation théâtrale* ». Depuis l'origine de la cité, les espaces publics ont accueilli des animations. Sylvia Ostrowetsky (in CHAUDOIR, 2000 ; in CHAUDOIR, OSTROWETSKY, 1996) propose qu'« *au lieu que l'on compare la ville à un théâtre, c'est le théâtre qui en sortant en ville accède à l'idée nouvelle d'espace urbain* ». L'espace public change de définition, il devient le *théâtre* de la vie quotidienne qui peut-être métamorphosé lors d'une animation. Il semble s'adapter.

Quels sont ses apports dans la programmation culturelle et festive ? Ce faisant, l'urbanité actuelle se mesure-t-elle à partir de l'utilisation de l'espace urbain comme espace artistique vécu ?

Pour conclure, il convient de distinguer l'équipement, du lieu culturel et festif de l'espace public bien qu'ils soient intrinsèquement liés d'un point de vue géographique comme le montre la figure n°10. Le lieu englobe l'ensemble ; il est possible de parler d'un

équipement ou d'un espace public en tant que lieu culturel et festif. Le lieu a donc une matérialité mais aussi des dimensions subjectives qui font ressortir des émotions en lien avec l'utilisateur (humeur, personnalité...) et en lien avec son vécu (activation des sens, représentation...).

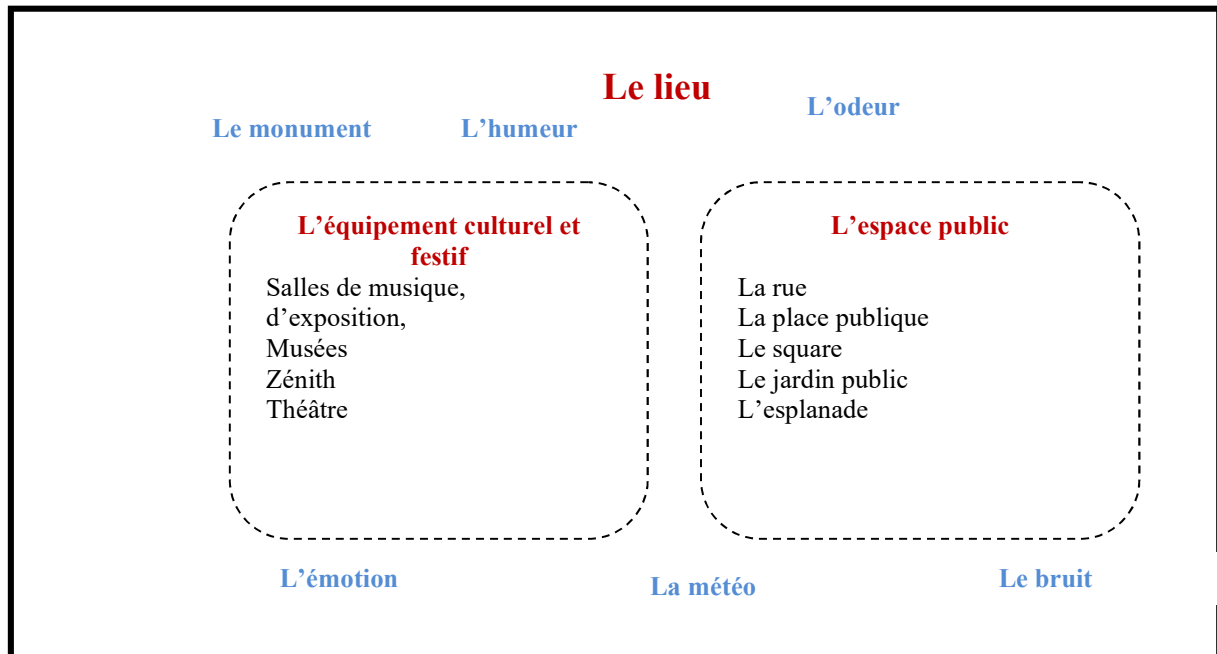


Figure n 10 : Les infrastructures culturelles et festives. Réalisation : I. COLLIN, 2017.

Les lieux engendrent aussi des différences ; l'équipement culturel est fermé et souvent payant d'accès mais c'est un lieu culturel tout comme l'espace public ouvert et souvent gratuit. A priori, en centre-ville métropolitain, un équipement est créé pour diffuser une animation culturelle et festive tandis que le lieu n'a pas obligatoirement et uniquement cette vocation. Cet enchevêtrement d'échelles est intéressant mais il doit être compilé à l'enchevêtrement des facettes du centre-ville (BORDREUIL, 1999). Ainsi, après avoir posé le cadre épistémologique, il est nécessaire d'en mesurer la légitimité et la pertinence dans ses applications aux modalités de fonctionnement des centres-villes métropolitains (politique d'aménagement, financeurs...). Il devient donc nécessaire d'approcher les politiques territoriales.

I.3 Quand les politiques territoriales de la ville s'orientent vers la culture

*« L'espace ne nous livre pas des mécanismes,
mais des formes produites par eux. »*

(LEVY, 1987)

Dans cette partie, seules les politiques d'aménagement relatives aux centres-villes des métropoles seront abordées parmi toutes celles qui sont mises en place. Les politiques d'aménagement des années 70 à aujourd'hui sont marquées par une prise de conscience des problèmes urbains (ROGGERO, 2006). En quelques décennies, il y a eu le passage de la régénération urbaine, à celle de la ville renouvelée puis au renouvellement urbain pour finir par la rénovation urbaine. Afin de repérer celles qui peuvent concerner les terrains étudiés, les impacts de ces politiques seront traités au travers des animations culturelles et festives. Cette approche chronologique a pour but de définir les concepts puisqu'ils seront réutilisés lorsque seront abordés les centres-villes de Lille et de Marseille.

I.3.1. Des politiques de développement territorial qui s'adaptent ou qui influencent les centres-villes métropolitains ?

➤ Première étape : la régénération urbaine

La crise économique de la fin des années 70 amplifie les problèmes de détérioration alarmante des centres-villes. Les logements sont dégradés et les activités industrielles ont disparu laissant de vastes friches au cœur des métropoles (BEAUJEU-GARNIER, 1980). La centralité traditionnelle est remise en cause avec l'émergence des banlieues résidentielles et commerciales. Le commerce de proximité est en difficulté avec la fermeture massive des pas de porte. Immeubles délaissés, squattés, sans commerce ; le décor des centres-villes subit une perte d'attractivité de par sa dégradation.

La régénération urbaine est une politique d'aménagement qui apparaît dans les années 70 aux États-Unis, à partir d'exemple de reconquête de friches industrielles et surtout portuaires. En Europe, les premiers projets de renouvellement urbain sont ceux des villes de Barcelone pour accueillir les Jeux Olympiques de 1992 et de Bilbao, avec la création du pôle culturel du musée Guggenheim. Les fonctions récréatives et culturelles deviennent essentielles pour réussir à régénérer les villes.

Le concept de régénération urbaine s'est inscrit dans les politiques françaises dès les années 90. C. Chaline (1999) l'a défini comme étant l' « ensemble des actions de

reconversion dans un contexte plus général, d'un profond renouvellement des objectifs et des méthodes de l'aménagement urbain, corrélatif de stratégies visant à redynamiser des économies urbaines défailantes n'assurant plus des taux satisfaisants ». La régénération urbaine est donc créée pour parer aux problèmes les plus urgents. Les deux objectifs de la régénération urbaine sont d'une part de redynamiser les économies locales et d'autre part d'améliorer la qualité de vie en s'appuyant sur une revalorisation de l'image, tout en essayant de réduire les inégalités internes (CAMAGNI, 1996). Ainsi, les projets ont pour but de concilier les contraintes liées à l'existant (matérielle comme le bâti et immatérielle comme les pratiques spatiales) répondant ainsi aux nouvelles demandes de fonctionnalités résidentielles, récréatives ou encore commerciales.

Dans les centres-villes de nombreuses métropoles comme celles de Lille et de Marseille, cela se traduit par des constructions d'immeubles fonctionnels pour accueillir notamment des sièges sociaux d'entreprises. Toutefois, la réalité d'une mixité sociale ou encore d'une cohésion sociale sont peu visibles (CHALINE, 1999). La qualité de vie des citoyens est prise en compte dans la régénération urbaine mais sous un angle purement urbanistique faisant abstraction du ressenti des usagers.

➤ **Face à la crise : la ville renouvelée**

La ville renouvelée a pour but de lutter contre les maux de la ville de la fin des années 80. La crise économique a amplifié les problèmes des villes françaises : exclusion, étalement urbain, émeutes urbaines comme celle de la cité des Indes de Sartrouville en 1991 ou encore celle des Minguettes à Vénissieux en 1981.

La ville renouvelée vise à revitaliser le tissu urbain dégradé postindustriel, soit par la réhabilitation, soit par la rénovation. Ces interventions touchent à la fois des données d'ordre culturel (question d'identité), social (lutte contre l'exclusion), économique (emploi, reconversion industrielle) mais aussi d'ordre qualitatif (FOUSSE, 1998). Effectivement, la politique de la ville renouvelée se donne pour but la qualité de vie des habitants et son objectif est d'améliorer la physionomie des villes principalement des métropoles régionales. Cette période de prise en compte des problèmes urbains par l'État va se traduire par la mise en place de la Commission pour le Développement Social des Quartiers (CNDSQ*) pour lutter contre la «ghettoïsation» des quartiers défavorisés puis du Comité Interministériel de la Ville (CIV*) et la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV*) et enfin le Ministère de la Ville en 1990.

Les autorités territoriales vont poursuivre la réhabilitation et la rénovation des centres-villes alors même que les axes promus par le concept de ville renouvelée ne s'inscrivent pas obligatoirement dans ce périmètre géographique. Le centre-ville n'est pas une priorité politique face à l'urgence d'intervention sur le périmètre des banlieues.

➤ **Face déclin des centres-villes : rénover et renouveler l'urbain**

Le renouvellement urbain est défini par le Ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale comme étant l'ensemble des interventions mis en œuvre dans les quartiers en crise, pour améliorer leur fonctionnement et leur desserte, favoriser la restructuration des immeubles, créer de nouveaux services publics, implanter des entreprises et accompagner socialement les habitants. L'objectif du renouvellement urbain est donc de transformer les quartiers en difficulté dans le cadre d'un projet urbain global. Les principales actions portent sur la reconquête de terrains laissés en friche, notamment industrielle et portuaire, la restructuration des quartiers d'habitat social et le rétablissement d'un équilibre global à l'échelle de la ville (JOSEPH, 1998).

Les principales actions liées à la politique du renouvellement urbain, pour les centres-villes, sont de soutenir l'emploi et le développement économique, la sécurité et la prévention. Le but est d'améliorer leurs physionomies par des interventions directes sur le bâti (restauration, réhabilitation et rénovation), tout en essayant de réduire les inégalités spatiales. La principale différence avec la régénération urbaine est de penser l'urbanisme en tant que régulateur spatial de façon à éviter les ségrégations. Les deux dispositifs pour obtenir des financements de l'État dans le cadre d'une politique de renouvellement urbain sont : le Grand Projet de Ville (GPV*) et les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU*). Il s'agit toujours de contrats signés entre l'État et les villes (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement des Territoires et loi Voynet).

Le renouvellement urbain est une démarche volontaire d'aménagement du territoire qualifiée souvent de recyclage territorial. Ces réaménagements sont souhaités par les pouvoirs locaux puisqu'ils permettent un embellissement certain et sont une réponse à une population, cherchant à rester dans le centre-ville pour accéder rapidement aux commerces (shopping), aux activités récréatives (cinéma, musées...). La principale difficulté est de convaincre les propriétaires de biens immobiliers de s'inscrire dans une démarche d'embellissement. Souvent, il faut l'intervention de la force publique pour pouvoir envisager la réhabilitation des immeubles et sensibiliser sur les bienfaits de la réhabilitation grâce au Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP*), aujourd'hui appelée AVAP * (Aire

de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), ou encore des Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV*) et des OPAH*. Ces outils permettent alors de soutenir cette mise en valeur architecturale, et donc, de participer à l'embellissement du cadre de vie comme effet de levier d'un meilleur vécu axé sur des dimensions patrimoniales, culturelles et festives (MONS, 2000).

La rénovation urbaine est issue de la loi Borloo, dite de cohésion sociale. C'est donc l'État qui va définir les grandes orientations de cette politique élaborée par le CIV* et par le Conseil National des Villes (CNV*) puisque les politiques menées ne résolvent pas les problèmes. Pour faire le lien entre le Ministère de la ville et les collectivités territoriales a été mis en place la DIV*. C'est en 1999 que le CIV* va lancer le programme national de renouvellement urbain centré autour d'ORU*. Evidemment, les villes de Lille et de Marseille sont inscrites dans ces GPV* mais ils sont orientés vers la réhabilitation des grands ensembles. Peu de centres-villes sont concernés par ces ORU*, les centres-villes ayant bénéficié principalement de la Loi Malraux (RONCAYOLO, 1999).

Ces grandes politiques ont tendance à se recouper ; elles symbolisent le réaménagement et la recomposition urbaine pour faire face à l'urgence des problèmes sociétaux (LACOUR, DELAMARRE, 2003). Elles prennent lentement en compte les notions d'insertion, d'intégration et donc d'urbanité et de civilité. Cependant, ces politiques de la ville ne sont pas des outils généralisés pour aider aux réaménagements des centres-villes français mais elles permettent de fournir des axes et des méthodes que chaque métropole retranscrira dans son projet de centralité (GUIGOU, 1999). D'ailleurs, dès le début des années 2000, le fait urbain redevient une préoccupation nationale et chaque ministère se préoccupe, de plus ou moins loin, des facettes du centre-ville.

➤ **La loi SRU* : objectif de mixité sociale**

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU*), quant-à-elle, va modifier les politiques de la ville en luttant contre la périurbanisation et le gaspillage de l'espace, en renouvelant la ville de l'intérieur, en mettant en œuvre une politique de déplacement au service du développement durable et en contraignant à la mixité urbaine et sociale. L'objectif de mixité sociale apparaît comme étant le plus difficile à mettre en œuvre puisque l'accès aux quartiers les plus aisés est souvent bloqué comme par le coût des impôts locaux et le prix de l'immobilier (SEMMOUD, 2001 ; MONOD, CASTELBAJAC, 2004).

La loi SRU* est aussi créée pour éviter les écueils rencontrés comme la ghettoïsation, la création des quartiers bo-bo et la périurbanisation. Cette loi envisage le renouvellement urbain

comme un processus de rupture par rapport aux pratiques d'amélioration progressive de l'existant puisqu'elle impose, par exemple, 20 % de logements sociaux dans le parc de logement total d'une commune. Cette loi est l'une des premières à poser le constat d'une nécessité d'approcher l'ensemble des facettes du fait urbain en même temps pour pouvoir agir tant elles sont intrinsèquement liées.

Dès 2008, une autre facette du centre-ville est étudiée avec le rapport Rochefort sur le commerce. Face à l'augmentation des centres commerciaux en périphérie des villes, le centre-ville a du mal à maintenir cette activité. Le commerce est présenté comme étant une facette indispensable à son fonctionnement puisque favorisant les échanges, l'emploi et l'attractivité. Les propositions réalisées sont la généralisation des managers commerciaux, l'intégration de petits commerces dans l'économie numérique et la création d'activités ludiques et festives, avec notamment l'organisation de nocturne hebdomadaire et l'ouverture des commerces le dimanche. Ce rapport a été peu pris en compte pour les villes moyennes qui aujourd'hui souffrent de la fermeture du commerce en centre-ville (opération cœur de ville énoncée ci-après). La facette commerciale est ici en difficulté ce qui déséquilibre fortement le système urbain.

➤ **Les lois Borloo, ENL* et Grenelle 1 et 2 : pour l'équité territoriale durable**

La loi Borloo d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine s'inscrit dans la continuité de la loi SRU*. J-L Borloo, alors Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement propose, en 2003, une loi d'orientation et de programmation pour la ville en vue de réduire les inégalités dans les zones urbaines sensibles (CHALINE, 2018). C'est pour accompagner cette loi que sont créées les ORU*, décrites ci-avant, qui fonctionnent grâce à l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU*). C'est un outil dont la vocation est d'accélérer les démarches des collectivités locales et des organismes de type HLM* désireux de mettre en place des projets de rénovation urbaine. Plusieurs centres-villes sont concernés par ce contrat de rénovation urbaine comme celui de Montauban ou encore celui de Garges. Il est constaté l'absence de centres-villes métropolitains puisque leurs ORU* sont principalement ciblées dans les quartiers dits sensibles, à l'image de Lille-Sud.

Pour faire face aux problèmes de pénurie de logements mais aussi de logements insalubres et vacants, en 2006, est promulguée la loi concernant l'Engagement National pour le Logement (ENL*). Cette loi va accentuer le phénomène de réhabilitation de logements vacants dans les centres-villes de Lille, et surtout de Marseille où le nombre de logements non

occupés est important. Pour autant, cela reste un outil parmi d'autres qui a besoin d'être porté par les collectivités locales.

En 2009, une loi dite de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion porte sur les quartiers anciens dégradés. L'idée est d'établir un Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD*) pour favoriser la mixité sociale. Il ne s'agit pas de conduire la même politique de rénovation des années 60 (démolition du patrimoine dégradé, éviction des populations les plus fragiles vers les périphéries), mais de construire un projet social et urbain répondant aux caractéristiques des sites et aux enjeux locaux. Ce PNRQAD* va mobiliser une enveloppe de 380 millions d'euros financés par l'État ce qui est peu pour faire face aux défis des quartiers anciens dégradés. Lille et Marseille ne sont pas concernées tant les projets de réhabilitation dans les quartiers dits sensibles sont encore prioritaires. Il pourra tout de même être étudié, dans les documents de planification, la reprise ou non de ces lois par les acteurs locaux en matière d'aménagement de leur centralité.

La question du développement durable devient aussi de plus en plus prégnante dans les débats des années 2010, pour aboutir aux lois Grenelle 1 et 2 qui ont pour but de lutter contre le changement climatique, de mieux protéger la biodiversité et les milieux naturels et de prévenir les risques pour l'environnement et la santé. L'idée principale est de développer de façon durable les territoires en accélérant la rénovation thermique, en développant les énergies renouvelables et les transports alternatifs, en créant des trames vertes et bleues, en réduisant les déchets... (LACAZE, 2018). Les lois Grenelle sont d'ailleurs présentées comme « une boîte à outils » pour prendre en compte la performance énergétique des bâtiments, l'urbanisme durable, la publicité extérieure, les transports collectifs et de marchandises, l'énergie et le climat, les déchets, les ressources en eaux, les énergies renouvelables, la gestion des risques industriels... Plusieurs facettes des centres-villes étudiés sont concernées et pour les appréhender toutes ensemble, l'ADEME* a créé un outil pratique : l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU*). Cette méthode propose de favoriser la recherche d'une plus-value environnementale dans les pratiques urbanistiques (déplacement, habitat, cadre de vie...) en s'appuyant sur les dynamiques globales d'un projet. La recherche d'une participation d'un maximum d'acteurs pour une co-décision est aussi préconisée pour éviter toutes controverses lors de la réalisation (ADEME, 2013). Cela renvoie aussi aux outils d'évaluation présentés ci-avant notamment à la RST 02*.

Parallèlement ont été créés les éco-quartiers qui doivent respecter les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de leur territoire. Un label national vient confirmer que le quartier réalisé prend bien compte les dimensions suivantes :

- L'implication des acteurs locaux, des habitants aux élus en passant par les associations
- La mise en œuvre d'un cadre de vie sain et sûr dans l'espace public et privé et de favoriser le vivre ensemble
- Le soutien au développement économique et territorial
- Une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique.

Les opérations de renouvellement urbain, issues de ces lois Grenelle, sont visibles aujourd'hui. Lille a réalisé une extension d'Euralille et juste aux portes du centre-ville a été créé le Bois Habité.



Il s'agit d'une façade d'un hôtel au sein de l'éco-quartier avec des toitures et des patios végétalisés, des panneaux solaires, bénéficiant d'appartements traversant et d'unités de production d'énergie renouvelable comme nous le montre la photo n°6. Les acteurs économiques sont donc aussi acteurs de ces changements.

Photo n°6 : Le Bois Habité à Lille. Source : I. COLLIN, 2014.

L'impact est clair en matière de développement durable mais il véhicule aussi une image de cité responsable et moderne (MAYER, 2013). Il sera nécessaire de vérifier si dans les projets d'aménagement réalisés dans les terrains étudiés, cette dimension du développement durable a été prise en compte.

Parallèlement à ces lois, il y en a qui reconsolident des lois précédentes qui n'ont pas eu les résultats optimaux attendus comme la mise en œuvre de la loi ALUR* de 2014. Elle complète la loi ENL* en ayant pour but de réguler les dysfonctionnements du marché immobilier, protéger les propriétaires et les locataires, permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires. En ce qui concerne les centres-villes, cette loi les dynamise en assouplissant les règles de constructibilité et donc

de rénovation. La loi ALUR* modifie le code de l'Urbanisme et le code de l'Habitat et de la Construction pour faciliter la mise en œuvre des projets : densification, réhabilitation... (LAFEUILLE, STEICHEN, 2015)

➤ **La crise des centres-villes : un nouveau plan d'actions ?**

Fin 2017, l'État décide, pour faire face à la crise des centres-villes, de mettre un programme d'actions de revitalisation à destination des villes à rayonnement régional, situées hors d'une métropole (CHAVANEL, 1994). Ce plan « *Action cœur de ville* » répond à plusieurs ambitions :

- Améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes
- Confronter le rôle des villes moyennes de moteur de développement du territoire.

Les politiques et études menées depuis les années 90 avaient souligné les difficultés des centres-villes (habitat insalubre, fermeture du commerce notamment de proximité et problème d'accessibilité). En 2018, il a été retenu 222 villes moyennes avec un plan d'actions de 5 milliards d'euros sur 5 ans reposant sur l'habitat, le développement économique et commercial, les transports et la mobilité, les formes urbaines, l'accès aux équipements et services publics. Nous pouvons noter l'absence de la facette culturelle ce qui laisse présager un dysfonctionnement du système urbain à moyen terme.

Les centres des métropoles ne sont pas concernés puisqu'ils ont déjà mené une politique efficace de revitalisation et les diagnostics réalisés montrent réellement des difficultés pour les villes moyennes en matière de commerce (LEBRUN, 2002 ; ARRIVET, 2016).

En conclusion, ces lois, ces décrets, ces codes, ces règles... encadrent les projets qui sont mis en œuvre. Le tableau n°3 montre que ces nombreuses politiques d'aménagement « tournent » autour des mêmes thèmes et des mêmes facettes. Ce cadre juridique donne au fil du temps, des moyens pour s'améliorer, s'interroger et s'adapter. Le tableau n°3 indique que les animations culturelles et festives ont toujours accompagné ces politiques d'aménagement mais elles ne sont pas au cœur des projets menés. Elles viennent en plus, pour donner du liant, à ces actions très matérielles.

Les métropoles françaises ont suivi ces lois puisqu'elles fixaient aussi le financement des projets par l'État. De fait, il sera nécessaire de vérifier si ce cadre juridique peut-être « responsable » d'une certaine uniformisation des centres-villes aujourd'hui puisqu'ils encadrent le projet, peut-être trop ?

Lois et constats	Buts	Facettes concernées	Liens avec les animations culturelles et festives
<u>Régénération :</u> Reconquête des friches Absence de stratégie urbaine Crise commerciale Habitat indigne et insalubre	Revalorisation de l'image Lutte contre les inégalités Augmenter la qualité de vie Renforcement de l'attractivité touristique et récréative	Résidentielle Economique Commerciale Culturelle (volets récréatifs et festifs)	Renforcer le lien social et la solidarité Caractériser l'identité culturelle
<u>Ville renouvelée :</u> Tissu urbain dégradé Présence de ghettos Perte de vitesse des centres-villes qui ne bénéficient pas d'aménagements qualitatifs	Revalorisation de l'image Amélioration du cadre de vie (espaces publics) Création de parcours résidentiel	Résidentielle Economique Commerciale	Créer une attractivité des centralités en misant sur le renforcement de la sociabilité. Renforcer l'équité territoriale et l'urbanité
<u>Renouveler et réover</u> Peu d'accessibilité organisée des centralités urbaines Perte d'activités Crise sociale Habitat indigne et insalubre	Soutien de l'emploi par la création de services publics et l'installation de sièges sociaux d'entreprises Embellissement du cadre de vie grâce à des outils prescriptifs (AVAP*, PNRQAD* ...) Réhabilitation et création de logements pour des parcours résidentiels diversifiés Amélioration des dessertes en matière de transport et en matière d'accessibilité au sens large	Tertiaire Commerciale Résidentielle Accessibilité	Améliorer le vivable et la qualité de vie Renforcer les liens et les échanges sociaux (urbanité/civilité) Etayer une politique de marketing urbain
<u>Mixité sociale :</u> Gaspillage du foncier Peu de prise en compte des questions environnementales Manque de mixité sociale (Ghettos/Bo-bo) Fermeture des commerces en centre-ville	Soutien à l'emploi Soutien aux commerces Création d'obligation en matière de production de logements sociaux Travail sur le dynamisme des activités ludiques et festives	Economique Commerciale Résidentielle Culturelle	Consolider l'équité territoriale entre les espaces urbains pour les générations futures (vivre ensemble) Amener les usagers du centre-ville à partager (civilité)
<u>Equité territoriale :</u> Pénurie de logements Exclusion des plus pauvres Quartiers anciens dégradés Dégradation de la qualité de vie des centres-villes	Imposition de la mixité sociale Rénovation thermique des logements Renforcement des transports alternatifs à la voiture Augmentation de la biodiversité par les trames bleues et vertes	Accessibilité Résidentielle	Créer des temps d'échange Partager des espaces (adaptabilité) Créer une image de cité innovante et respectueuse de l'autre Participe à la gouvernance

Tableau n°3 : Synthèse des politiques d'aménagement et leurs répercussions sur les centres-villes. Réalisation : I. COLLIN, 2017.

➤ **Urban, outil d'une harmonisation européenne des politiques de la ville**

Urban est un programme d'initiatives communautaires financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER*) en faveur du développement durable des villes et des quartiers en difficulté. Depuis 2000, le but d'Urban a été de proposer des modèles de développement, en faveur d'une régénération économique et sociale des zones urbaines en crise. Il est basé sur l'amélioration des conditions de vie, la création d'emplois locaux, l'intégration des populations de classes sociales défavorisées aux systèmes d'éducation et de formation, le développement des transports publics, etc.

En France, Marseille a été une des rares villes à être retenue avec les quartiers de Belsunce, Chapitre, Hôtel de Ville, Grands Carmes et Saint-Mauront. Le projet de réaménagement de ces espaces s'intègre au programme Euroméditerranée et a comme buts :

- La réhabilitation et la transformation de la friche industrielle de la Belle de Mai en un équipement culturel et artistique
- L'amélioration du cadre de vie pour les habitants et pour les visiteurs
- La planification lourde due aux problématiques induites par la crise économique (arrêt des activités portuaires).

Le bilan est assez positif et Urban a permis de mettre en place « *la contribution des villes et des agglomérations à la croissance et à l'emploi au sein des régions* » (AGAM*-Marseille, 2009). L'objectif principal d'Urban est d'étoffer et de compléter les orientations stratégiques communautaires en développant et en renforçant la dimension urbaine. Ainsi, l'Union Européenne s'est aussi interrogée, à partir de 2000, sur le concept d'aire métropolitaine pour veiller au bon fonctionnement de ces ensembles territoriaux. Ainsi, une métropole, telle que définit, par l'Union Européenne doit :

- Avoir un rôle d'intégration : une ville relais et de médiation
- Posséder de multiples identités : cette diversité est une valeur collective
- Être créative, compétitive et attractive
- Être solidaire (éducation, culture, lutte contre l'exclusion)
- Détenir un solide système de gouvernance territoriale.

Ce dispositif européen vient compléter le dispositif national, notamment en matière de financement public. Il est vrai qu'Urban, au travers du FEDER*, apporte des subventions importantes qui renforcent la motivation des acteurs locaux.

Les nouveaux plans Urban ont accentué leurs conditions d'éligibilité en obligeant les maîtres d'ouvrage à prendre en compte dans leurs projets les énergies renouvelables, les transports respectueux de l'environnement, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC*). Cette volonté intervient dans un contexte caractérisé par la mise en cohérence des politiques contractuelles avec les programmations nationales et locales. Nous avons vu que l'ADEME* a créé des outils qui vont dans le même sens que les éco-conditions définies par l'UE*. Il en est de même pour chaque dimension d'un projet urbain.

La figure n°11 montre la dépendance, du niveau local vers les niveaux des collectivités hiérarchiquement supérieures (DULONG, 1978 ; VANIER, 2010). Cette armature organisationnelle n'est pas sans intérêt puisque le sommet de cette pyramide est garant de principes comme le développement durable ou encore la cohésion et la mixité sociale. L'ensemble de ces politiques symbolise le réaménagement et la recomposition des villes pour tous les citoyens et surtout pour une amélioration qualitative des espaces urbains.

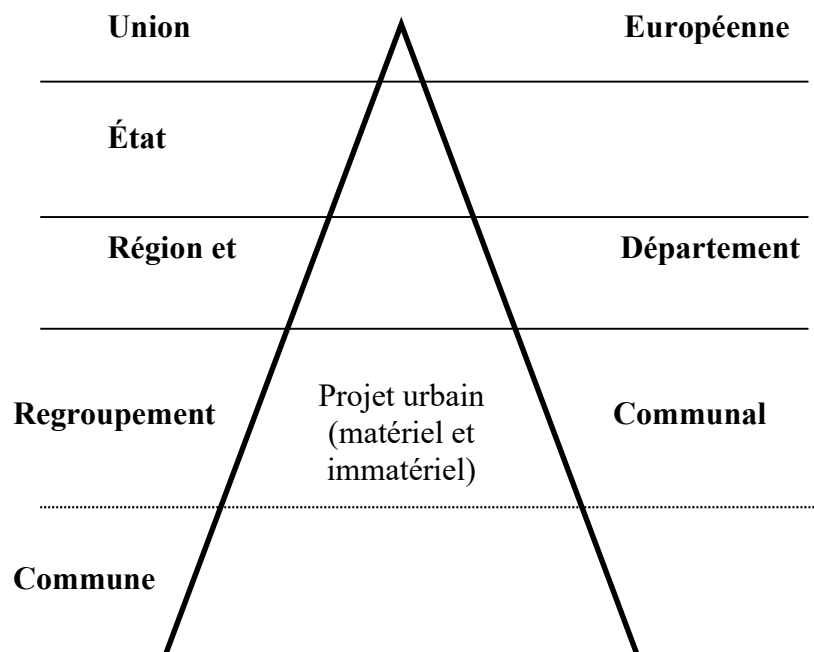


Figure n 11 : Le système pyramidal des politiques d'aménagement. Réalisation : I. COLLIN, 2014.

Cependant, la figure n°11 souligne aussi la réelle complexité juridique, économique et administrative pour mettre en œuvre un projet urbain. Dans les centres-villes, cette complexité est renforcée, puisque ses facettes sont nombreuses et le réseau d'acteurs complexe. Les animations culturelles et festives sont-elles alors considérées dans les politiques de

développement territorial ? La complexité du réseau d'acteurs qui impulse les politiques de la ville est-elle un enrichissement ou non pour les projets urbains ?

I.3.2. Quand la culture se mêle aux politiques de la ville

Les politiques d'aménagement sont nombreuses et liées à un enchevêtrement d'acteurs institutionnels et de règlements divers. Ces partis pris visent à l'amélioration et ils se répercutent sur la facette culturelle du système urbain.

➤ Le rôle des politiques culturelles dans l'aménagement des centres des métropoles françaises

Le but ici n'est pas de faire l'historique des différentes politiques culturelles menées en France mais de retenir celles qui ont eu un impact sur l'usage de la culture en milieu urbain. Les notions de « politique culturelle » ou d' « action culturelle » sont apparues dans les années 30 sous le Front Populaire avec l'attribution de congés payés. C'est en 1959 que le premier Ministère des Affaires Culturelles est mis en place, dirigé alors par A. Malraux. Sa politique a pour but de démocratiser la culture, la diffuser et promouvoir sa création. A. Malraux va donc créer une organisation et une hiérarchisation des équipements pour soutenir son développement. L'armature repose sur une décentralisation de cette mission auprès des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC)* pour être au plus proche de la demande et ainsi mieux l'évaluer.

Ces équipements sont souvent installés dans le centre-ville des métropoles régionales et il est intéressant de souligner que l'urbain, dans sa composante matérielle, se retrouve mêlé à la culture soutenue par A. Malraux comme nous l'indique le tableau n°4.

Date	Type d'action	Art soutenu
1967	Premier Centre National d'Art Contemporain Création du Conservatoire National de Paris Création des secteurs sauvegardés	Art moderne et contemporain Soutien aux œuvres cinématographiques Soutien à la musique Soutien porté aux grands monuments historiques et artistiques
1969	Création des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC*)	A l'origine, elles étaient 3 aujourd'hui, elles sont 28. Elles distribuent les aides de l'État, offrent des conseils et expertises dans différents domaines. Elles coordonnent les grandes manifestations culturelles nationales. Elles sont les interlocuteurs entre les collectivités territoriales et l'État.

Tableau n°4 : Les premiers équipements culturels en France. Réalisation : I. COLLIN, 2014.

Une seconde période remarquable est celle du Ministre J. Duhamel pour qui acquérir une culture est un moyen de retrouver son autonomie, c'est-à-dire donner aux individus des repères. Des équipements sont aussi aménagés dans les quartiers des grands ensembles dans le but de créer des lieux de diffusion et de création culturelle pour soutenir la mixité sociale.

En 1981, Jack Lang, nommé Ministre de la culture, développe une forme d'action socio-culturelle de la culture en s'appuyant sur :

- Le doublement du budget de la culture
- La culture comme activité économique avec des retombées notamment financières
- L'augmentation du nombre de DRAC*
- La création du Fond Régional d'Acquisition des Musées et du Fond Régional d'Art Contemporain (FRAC*)
- Trois missions : démocratisation, protection et aide à la création
- La reconnaissance comme art de la Bande Dessinée, du Jazz, la chanson, la publicité, le design, la cuisine, les arts urbains, etc.

Parallèlement, Jack Lang a accompagné le développement culturel en France, tout en introduisant une dimension festive à la culture avec la création d'événements nationaux : la fête de la musique, les journées nationales du patrimoine et la gay-pride (marches des fiertés aujourd'hui).

La politique culturelle menée est qualifiée de plus libérale mais aussi de plus globale. Nous parlons de « l'action culturelle » et de « la démocratie culturelle » comme moyen d'intervention sur la citoyenneté et la liberté d'expression. Cela passe, par exemple, par la mise en place d'activités culturelles comme des ateliers de découvertes, des visites nocturnes et des visites familiales. Toutes les activités culturelles se multiplient pour toucher un maximum de personnes.

Pour accueillir, pour soutenir, pour développer ces activités culturelles, il faut des espaces fermés et/ou ouverts, pour un grand/petit nombre d'utilisateurs, etc. Ci-avant, il a été admis que les liens entre le centre-ville et le concept de culture étaient forts. Chaque métropole régionale a établi une stratégie d'aménagement à long terme incluant les pratiques culturelles et festives. Cette planification urbaine, qui intègre la dimension culturelle, joue un rôle clé dans l'attrait d'une métropole. La qualité de la scène culturelle locale détermine en grande partie un sentiment de fierté et d'identité des habitants. Cette image de prestige est

véhiculée, permettant à la métropole de s'attribuer une solide réputation de ville festive, et de ce fait, accueillante et ouverte. De plus, la concentration culturelle engendre la production et la création d'une polarité dynamique qui, souvent, permet de mettre en concurrence deux centres-villes métropolitains. Cette adaptation urbaine crée des lieux aux contenus culturels spécifiques permettant l'échange qui, eux-mêmes, favorisent l'innovation, surtout, à l'échelle des métropoles (SASSEN, 1991). Outre le fait que les activités culturelles et festives attirent d'autres activités, les industries culturelles représentent un secteur de croissance continue (Ministère de la culture, 2018). Le tourisme culturel accompagne ce développement puisque cette activité économique est lucrative pour de nombreux secteurs (restauration, hôtellerie, commerces...) (BENHAMOU, 2012 ; DEWAILLY, FLAMENT, 2000 ; KNAFOU, 1997 ; DUHAMEL, KNAFOU, 2007).

Comme pour la planification, elle est impulsée par des politiques venant de l'État, des Régions, des métropoles... mais ces dernières sont, elles-mêmes, encadrées par des politiques européennes.

I.3.3. Les accords préconisés par l'Union Européenne

Comme pour l'aménagement des villes, il existe une déclinaison européenne de la politique culturelle. Elle s'insère directement dans les politiques locales et nationales par divers moyens que nous allons maintenant décrire. La culture n'a pas été le domaine prioritaire de l'UE* lors de sa construction. En effet, elle a été intégrée dans ses compétences, seulement en 1992, avec le traité de Maastricht. Depuis, plusieurs programmes ont été adoptés (Kaléidoscope, Ariane, Raphaël...) et ils ont évolué dans le temps pour aboutir aujourd'hui à diverses actions. La culture est considérée comme un élément qui façonne l'identité européenne (https://europa.eu/european-union/topics/culture_fr).

Au sein du programme culturel 2014-2020, il faut souligner l'importance des capitales européennes de la culture. Durant une année, une ou deux villes de l'UE*, développent un vaste programme d'animations pour faire connaître leurs originalités culturelles et festives, ainsi que leurs potentiels touristiques. L'étude Palmer/Rae Associates, (<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/urb1/MetropDoc.htm>) réalisée à la demande de l'UE*, a analysé les répercussions des villes ayant été capitales européennes de la culture entre 1995 et 2004. Les retombées liées à l'obtention de ce statut sont l'amélioration de l'image et de l'attractivité de la ville, le développement touristique (augmentation des nuitées

de 12 %), le renforcement des infrastructures culturelles et l'insertion de la culture dans un processus de régénération urbaine. Ce dernier point se calcule à partir des investissements réalisés par les villes pour la mise en œuvre d'animations culturelles et festives. Nous y reviendrons dans le détail dans le chapitre n°2.

La réussite des capitales européennes de la culture repose principalement sur une forte mobilisation des acteurs du domaine, la réflexion autour de la politique culturelle et des partenariats envisagés qui peuvent être mis à profit pour donner un élan à la vie culturelle de la ville.

Pour finir, sur cette politique européenne de la culture, l'UE* s'est attachée à l'intégrer dans le cadre, plus large, de ses politiques. Voici quelques exemples d'insertion « culturelle » avec le programme « l'Europe pour les citoyens » qui favorise le dialogue entre les différents pays et donc les différentes cultures :

- La politique éducative de l'UE* (Socrates) soutient les programmes d'éducation ou de formation dans le domaine culturel
- Le programme jeunesse de l'UE* favorise la diversité linguistique et culturelle
- Le programme économique de l'UE* finance des projets culturels (fonds structurels) notamment ceux qui contribuent au développement et à la cohésion sociale du territoire (Urban).
- Le programme cadre de recherche soutient également le volet culturel par l'intermédiaire de programmes dans les domaines des sciences sociales et humaines.

Ici, la culture est un élément important pour relier les pays européens entre eux. La pluralité des cultures est clairement reconnue ; elle participe donc à penser l'espace communautaire d'une façon hétérogène. La culture permet de créer une interface commune sur de nombreuses différences qui se traduisent par des actions directes dans les centres-villes.

Ces politiques, quelques soient leurs places dans la figure n°11, organisent les politiques culturelles. Est-ce à la puissance publique d'édicter ce que doivent être les formes et les manifestations majeures de la culture dans la cité ? Certes, dans la mesure où la culture s'exprime dans l'espace et dans le temps, elle a à voir avec le pouvoir politique qui organise la cité. Est-ce que les centres-villes sont aménagés pour la réalisation d'animations spécifiques qui garantissent la liberté de choisir ?

Conclusion du chapitre 1

Pour conclure sur ce chapitre, les géographes, par tradition, ont considéré plus ou moins implicitement le centre-ville comme un espace matériel voire, comme un territoire. Il est soit valorisé, soit renié, et selon les époques, étudié à partir d'outils très différents. Il est souvent défini par son site et sa situation. Cette approche aujourd'hui est dépassée puisque la matérialité du centre-ville n'est pas la porte d'entrée. Effectivement, le centre-ville n'est pas qu'un simple espace matériel, la subjectivité qu'il génère amène une hétérogénéité des représentations spatiales, des ressentis, des traces, des marques... Ces éléments sont guidés par son idéalisation qui est issu de l'héritage culturel ; le centre-ville est un lieu privilégié dans l'imaginaire des individus. Certains éléments peuvent être amplifiés par les politiques d'aménagement et dans ce cas, on parlera d'idéologie (LAMIZET, 2011). Les acteurs politiques sont donc des décideurs du renouvellement d'images à partir d'une mise en valeur de l'architecture, de scénographies lumineuses et sonores, de musées, de festivals... La culture est dès lors, une thématique majeure d'aménagement du centre-ville métropolitain. La requalification spatiale du centre-ville connaît, à l'aube du XXI^e siècle, une nouvelle tournure avec l'apparition de lois et d'outils d'aménagement (SCOT*, PLU*, PLUI*, PDU*, SRADDET*, etc.) pour une meilleure cohérence territoriale. Dans les cœurs de métropoles sont mis en place des Grands Projets Urbains (GPU*) afin de renouveler les îlots en crise (urbanistique, économique et sociale); le but étant de lutter contre l'insalubrité des habitations et surtout contre la ségrégation spatiale. Les politiques d'aménagement visent aussi à renforcer économiquement les centres-villes ; l'objectif est de renforcer la polarisation des villes centres au sein d'ensembles géographiques plus étendus (LEVY, 1994, 1997 ; TISSOT, 2012 ; PRUDHOMME, 2016).

Le centre-ville est un espace géographique singulier de par les pratiques et les comportements des citoyens à son égard. La crise économique et le phénomène des banlieues ont engagé un discours sur la domination du centre actif sur sa périphérie dortoir. Ses facettes économique, résidentielle et tertiaire ont été étudiées pour souligner qu'il est le cœur de la cité ; à ce titre, il devient original.

De nouvelles thématiques comme l'urbanité, la civilité, le renouvellement urbain, la réhabilitation paysagère obligent à disséquer cet espace singulier. Les équipements et les animations culturelles et festives deviennent des sujets d'étude en raison de leur nette augmentation. Le centre-ville devient un bien marchand que l'on vend à des métropolitains

mais surtout à des visiteurs. Ainsi, dans le centre-ville, les rues et places publiques, les façades et vitrines sont embellies et en parallèle des animations culturelles et festives sont créées pour attirer des publics endogènes et exogènes. Elles deviennent alors le ciment entre dimensions matérielles et immatérielles.

Les centres-villes entrent en compétition avec le développement d'approche managériale, voire entrepreneuriale, à partir de véritables politiques de marketing urbain (JEANNIER, TABARLY, 2008). L'analyse est donc de proposer aux consommateurs ce qu'ils désirent voir et faire. La mise en scène et l'image créent et accompagnent les représentations et donc la notoriété de la cité.

Les études menées sur les centres-villes sont nombreuses cependant il est difficile de trouver les bons outils et méthodes de recherche pour appréhender ce vaste champ disciplinaire (centre/animation culturelle et festive). La recherche épistémologique s'inscrit pleinement dans cette optique, afin de nous orienter sur les animations culturelles et festives en centre-ville en s'appuyant sur les écrits déjà réalisés et sur la pratique des deux terrains choisis. Avant d'entrer dans l'analyse détaillée des centres-villes de Lille et de Marseille, sous l'angle des animations culturelles et festives, nous proposons une présentation d'ensemble des réalités observées.

Chapitre 2 :

Lille et Marseille : centres-villes d'exception

Introduction chapitre 2

« Mosaïque, articulation des unités, substitution, concurrence ou superposition des principes d'organisation, cohérence ou dissolution, logiques d'extension ou de résistance : chaque fois, l'espace renvoie au temps ». M. RONCAYOLO (1996)

L'analyse des paysages urbains doit commencer par une analyse historique puisque le centre-ville s'est créé sur un temps long. Il est né, s'est modifié, parfois il a disparu pour réapparaître différemment. Pour étudier ce qu'il est aujourd'hui, il faut revenir sur sa création et ses modifications d'un point de vue morphologique, comme le rappelle J. Beaujeu-Garnier (1980) « *le plan d'une ville est en quelque sorte le résumé de son histoire* ». Cette analyse chronogéographique servira de base pour comparer les stratégies de développement qui se sont opérées pendant des siècles et qui ont soutenu la centralité de Lille et de Marseille.

Il est nécessaire de comprendre comment ces deux centres-villes hérités, et auxquels est conférée une identité, tant matérielle qu'immatérielle, ont pu être réaménagés pour que prennent naissance de nouvelles relations congruentes entre l'espace et ses usagers. Nous nous appuyons principalement sur les concepts de mémoire collective, de marques, de traces et de valeurs. L'ensemble sera révélé par le biais des animations culturelles et festives.

Il est aussi important de cerner, au sens de délimiter, les deux terrains. La centralité est complexe à circonscrire avec un centre connu et des limites extérieures floues. Nous partirons des pratiques spatiales des usagers pour saisir les limites de ce territoire et nous adapterons sa définition à son évolution permanente, en créant des franges idéelles. Ce territoire vécu et pratiqué, chargé de valeurs, façonné, devient singulier et s'impose. On devine sa particularité qui, par sa structure, donne l'occasion de s'inscrire dans l'urbain tel le maillon d'une chaîne plus vaste qu'est la ville.

II.1 Une lente construction pour une armature urbaine solide à Lille et Marseille

Après avoir présenté les critères essentiels du centre-ville dans le premier chapitre, il est maintenant possible d'étudier leurs fonctions, leurs vécus, leurs accessibilités, leurs chronogéographies, leurs places et leurs rues, leurs usagers, c'est-à-dire leur contenant et leur contenu.

Le centre-ville possède une centralité due à une suraccumulation de fonctions qui sont liées au pouvoir permettant à la ville de rayonner et de se différencier des autres. Cette centralité est ancrée dans le tissu urbain et elle justifie, au travers ses symboles et son vécu, sa singularité. Elle est aussi en interaction avec le reste de la ville et avec les pôles urbains existants limitrophes (CHRISTALLER, 1933 ; REYNAUD, 1995). La définition du polycentrisme est essentielle pour cette recherche. Pourquoi parler du centre-ville alors que dans une métropole, chaque quartier a son centre ? Définir le polycentrisme en géographie est difficile. Il n'y a, d'ailleurs, pas de définition de ce concept dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (LEVY, LUSSAULT, 2003). Le polycentrisme est énoncé rapidement dans l'encyclopédie de géographie (REYNAUD, 1995) en faisant référence à l'implantation des villes en Allemagne. Même s'il y a plusieurs polarités urbaines dans une ville, il est clair qu'il n'y a qu'un centre-ville qui devient la centralité principale identifiée comme le cœur de la cité.

Une recherche historique précisant les évolutions spatiales des terrains est indispensable pour saisir les raisons de cette centralité aujourd'hui repérée. Il ne faut pas se contenter de décrire les plans anciens en échiquier mais il s'agit de rechercher les causes qui ont présidé à leurs établissements, qui ont dirigé leur développement et qui ont abouti à créer un système urbain qui tend parfois plus à la subjectivité esthétique qu'à la matérialité fonctionnelle.

Le centre-ville reste un système complexe comme il en existe plusieurs en milieu urbain (faubourg, zones d'activités...) mais son histoire est un complément d'analyse si nous étudions ce que laisse le passé, ses traces présentes aujourd'hui, ce qui fait appropriation ou non, ce qui fait patrimonialisation ou non. Le centre-ville est construit par des initiatives diverses visant à le révéler à partir de son existant. L'histoire urbaine nous plonge dans la production patrimoniale qui a une dimension matérielle (monument, réseau viaire...) mais aussi immatérielle (cérémonie, fête...) avec l'apparition de l'éphémère, du populaire, du religieux, du banal, etc. Cette patrimonialisation peut aussi mobiliser, dans la concurrence entre les villes, puisque c'est un facteur d'attractivité, de valorisation et de mise en scène (de SAINT-PIERRE, dir., 2014). Nous avons souligné, dans le chapitre précédent, que le

territoire détenait une dimension patrimoniale grâce à la dimension subjective et symbolique qu'on lui donne. Le patrimoine s'incarne dans des usages (fêtes, traditions, cérémonies...) et se matérialise dans des objets (musées, églises...). Le patrimoine hérité participe donc au processus de territorialisation grâce aux enjeux mémoriels qu'il trace. V. Veschambre (2008) souligne que l'appropriation d'un territoire passe par des symboles et le patrimoine en est un. Il distingue la marque (intentionnelle et liée au présent) de la trace (vestiges du passé qui subsistent de façon non intentionnelle). La patrimonialisation est alors le processus de reconnaissance des traces qui accompagne l'appropriation d'un territoire et qui oriente les marques. Ces inscriptions mémorielles servent à construire l'identité collective et l'analyse historique des terrains aidera à revenir sur cette mémoire urbaine, en mouvement.

Comment les productions mémorielles se traduisent-elles au sein des deux terrains ? Existe-t-il des points communs, durant leur processus de construction, permettant de justifier l'importance actuelle du centre-ville de Lille et de Marseille ? Quels sont les axes de développement soutenus par ces villes et présentent-ils des points communs ou des divergences ?

II.1.1 Quand la construction historique l'emporte à Lille et Marseille

➤ Des origines conjoncturelles qui ne reposent pas sur le hasard

Le but n'est pas de retracer de manière détaillée l'histoire des centres-villes étudiés mais de discerner les éléments déterminants de leur construction. Il faut savoir que le point originel, c'est-à-dire l'espace géographique de naissance, est souvent le centre-ville d'aujourd'hui. C'est ici que les premiers résidents se sont installés et l'ont fait évoluer. Après de nombreux bouleversements, aléas et fortunes, qui se matérialisent par la création de places publiques, de rues, d'immeubles..., le centre-ville constitue aujourd'hui un ensemble spatial hérité de longue date.

L'origine des centres-villes étudiés tient à leur localisation mais aussi à des facteurs économiques, politiques et religieux, l'ensemble étant lié. D'une part, les raisons économiques s'expliquent par les activités commerciales de la ville qui, elles mêmes, découlent des facilités de leur accessibilité. D'autre part, les raisons politiques tiennent souvent à la volonté d'une personne ou d'une famille de maîtriser un vaste territoire. Souvent proche de l'Église catholique, ce réseau d'acteurs va encourager le développement d'églises, de cathédrales et d'abbayes qui marqueront durablement le tissu urbain.

Les centres-villes, dès leur création, entretiennent des liens privilégiés avec leur campagne environnante. La théorie des lieux centraux de W. Christaller (1933) explique l'emplacement des villes dans un espace plus vaste. Ici, le poids du facteur économique, que génèrent les centres de Lille et de Marseille, est prédominant puisque c'est ce dernier qui renforce leur attractivité. Le centre-ville ne peut pas vivre sans sa campagne environnante et inversement. C'est elle qui leur apporte des produits frais et les différents matériaux nécessaires à ses multiples activités (bois, charbon, lin...). D'ailleurs, le centre de la ville est le lieu où se tient le marché (MUMFORD, 1964). On y vend, on y achète et on s'y rencontre pour y apprendre les dernières nouvelles. C'est aussi le lieu où l'on trouve les produits que l'on ne peut pas fabriquer et, pour finir, le lieu où l'on trouve les différents services nécessaires à la personne (médecins, écoles, université, versements des impôts...). Cette forme d'économie mixte et de district industriel permettent de répondre aux besoins de la population qui augmente progressivement (BRAUDEL, 1987). Les pôles urbains de Lille et de Marseille se sont créés autour d'un système spatial lié au développement économique et à son potentiel d'attractivité. La portée maximale de l'activité commerciale, au sein de l'hexagone, renforce alors le rayonnement géographique du centre-ville et son pouvoir puisque c'est de là que partent les décisions et les informations.

L'origine des deux centres-villes repose quasiment sur les mêmes bases. Seules leurs dates de création diffèrent dans le temps. Pour plus de clarté, les dates choisies indiquent les premières traces matérialisées des villes (l'an 640 pour Lille et le VI^e siècle av J.C pour Marseille). Les dates d'origine ne sont pas pour autant les dates où la ville et son centre ont commencé une réelle maturation. Effectivement, les fouilles archéologiques indiquent des objets datant d'une époque plus ancienne, puis on recense un développement moins marqué pendant plusieurs dizaines d'années, pour voir réapparaître des objets datant du siècle suivant. Ces ruptures, dans leur création, sont régulières et il convient de prendre comme date d'origine celle qui amorce une réelle continuité.

Apportant de la richesse, les activités de ces deux cités marchandes vont être une manne pour les développements démographique, politique et économique. Cette lente polarisation, au sein d'un ensemble géographique plus vaste, va les amener à devenir des métropoles régionales (DOLEZ, PARIS, 2004). Il est clair que leur positionnement géographique est aussi une raison de leur émergence : accès au bassin méditerranéen et vers Avignon (cité et Palais des papes) pour Marseille, accès à la Flandre et aux grandes villes marchandes du Nord de l'Europe pour Lille. D'ailleurs, ces villes ont toujours su accueillir d'autres populations et

être ouvertes vers les autres civilisations (EMMANUELLI, 1999 ; PINOL, 1996 ; RONCAYOLO, 1996 ; GUINET, 1998).

Les centres-villes de Lille et Marseille participent à cette émergence puisqu'ils proposent une centralité due déjà à une accumulation de pouvoirs et d'activités économiques mais aussi récréatives grâce à leur accessibilité. Nous retrouvons les principes de J. Von Thünen (1826-1843) qui conduisent à la structuration géographique des terrains étudiés par le principe de marché, de transport et administratif. Lille est née de sa position de carrefour marchand orienté vers les terres tandis que Marseille est née d'un carrefour marchand ouvert sur la mer. Ces principes repérés indiquent qu'il existe, au sein des centres-villes, un lien entre le contenu et le contenant qui doivent être vus comme des éléments complémentaires et rattachés les uns aux autres.

➤ **La longue maturation spatiale des centres-villes de Lille et de Marseille**

A partir de ces dates originelles, les villes amorcent un réel développement urbain dont l'étude des grandes étapes s'impose ; certaines sont visibles aujourd'hui par les traces qu'elles ont laissées.

- **Lille : un développement urbain régulier**

A Lille, après de nombreuses fouilles archéologiques, ont été trouvés un Portus (actuellement avenue du Peuple Belge) mais aussi un Castrum avec une motte féodale (aujourd'hui s'y trouve la cathédrale Notre Dame-de-la-Treille) et un Forum (actuellement Grand'Place). Cela témoigne d'une planification urbaine ancienne organisée autour d'une vie économiquement riche (GUINET, 1998). Les premiers textes où l'on trouve la référence de Lille, dénommée « Isla », datent de 1054. Cette chartre mentionne que la ville de Lille est située au point de rencontre d'une route marchande (axe Nord-Sud qui relie les ports de Bruges et de Gand aux foires textiles de Champagne) et d'une rivière (la Deûle). Lille est alors sous l'autorité des comtes de Flandre (PIERRARD, 1981).

Lille participe pleinement à la révolution économique des XII^e et XIII^e siècles. D'ailleurs, sa population avoisine les 10 000 habitants à la fin du XIII^e siècle. La cité se spécialise dans la draperie et devient pleinement une ville marchande, comme celles de Gand, Ypres, Bruges et Douai. Lille a la particularité d'être, durant le Moyen-âge, une cité oligarchique, c'est-à-dire qu'elle se gère elle-même. Ce statut lui garantit sa liberté de commercer avec les villes voisines. En 1214, lors de la bataille de Bouvines, le roi de France, Philippe Auguste, prend la ville (GUINET, 1998). La vie économique de la cité drapière

s'affirme et en parallèle, comme dans de nombreuses villes européennes, le nombre de paroisses limitrophes augmente rapidement ce qui agrandit le tissu urbain : Sainte-Marie-Madeleine, Saint-André, Sainte-Catherine, Saint-Pierre, Saint-Maurice, Saint-Etienne, Saint-Sauveur sont des églises encore aujourd'hui présentes dans le cœur de la cité.



Photo n°7 : Église Saint-Maurice à Lille. Source : I. COLLIN, 2012.

De nombreuses photos peuvent illustrer la présence de ces chapelles, églises et cathédrale, encore visibles aujourd'hui, qui participent à la constitution du tissu urbain (photo n°7). A l'époque, ces monuments sont des lieux très fréquentés qui attirent les habitants des campagnes environnantes. Ils marquent durablement le décor de la cité.

Placée sous l'influence du royaume de France en 1214, Lille devient en 1369, l'une des capitales de l'État bourguignon. Elle passe sous domination des Pays-Bas espagnols (les Hasbourg) au XVI^e au XVII^e siècle. Ces changements politiques ont aussi été une source de développement en matière d'architecture et d'urbanisme.

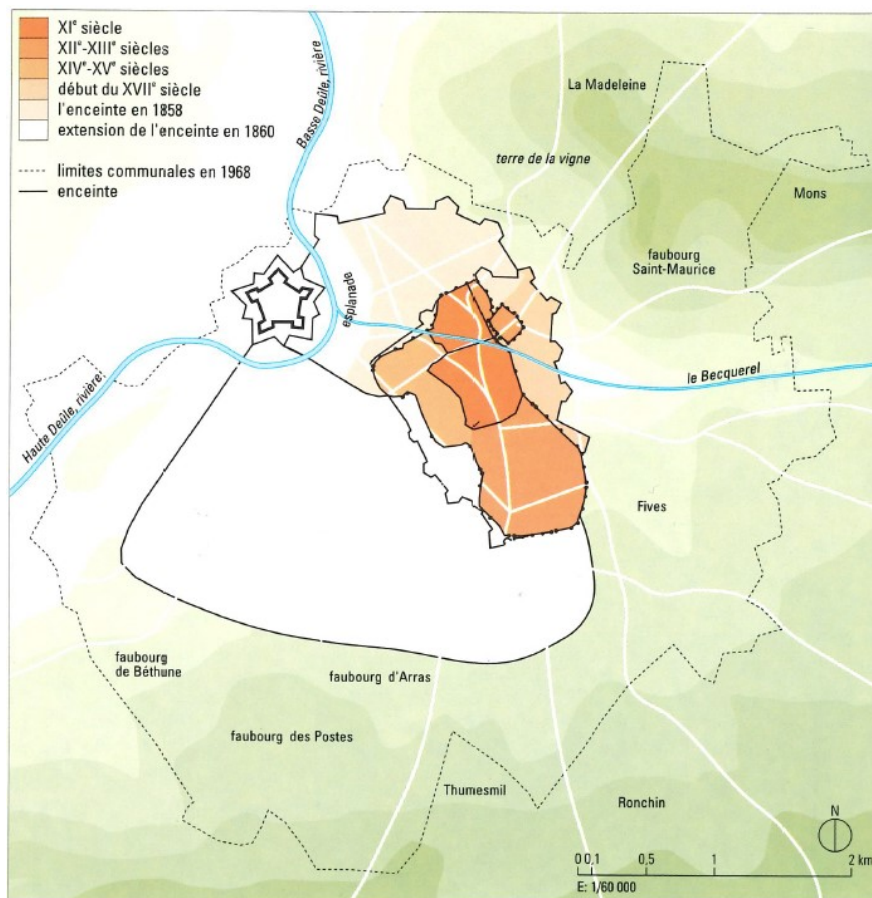


Photo n°8 : Le Palais Rihour à Lille. Source : I. COLLIN, 2013.

C'est durant cette période qu'est créé, en 1463, le Palais Rihour, d'architecture gothique (photo n°8). Le Palais Rihour est un monument emblématique qui témoigne des grandes étapes historiques du développement urbain de Lille. Il fait partie du patrimoine lillois avec ses fenêtres à meneaux et sa tourelle octogonale. Sa salle des gardes est voûtée d'ogives et elle accueille des expositions.

De nombreuses fêtes ont eu lieu dans le cœur de la cité comme par exemple la fête dite du Vœu du Faisau. Ces fêtes reflètent l'activité de la ville dont la bourgeoisie locale tire la plus grande fierté puisqu'elle reflète le dynamisme de la cité (DELAY, 1987).

La carte n°1 montre les phases de l'extension urbaine du centre-ville qui est encore visible aujourd'hui. D'une ville humide, qui vit de sa position de carrefour, Lille s'est forgée une identité bien ancrée dans le travail, la foi et la solidarité (GUIGNET, 1998). L'influence de la ville s'est donc étendue pour obtenir le rang de capitale provinciale, tout en subissant les changements politiques énoncés précédemment mais sans que la bourgeoisie ne soit dessaisie de ses avantages garantissant son développement économique.



Carte n°1 : Extension de la centralité lilloise. Source : Atlas historique des villes de France, 1996.

Les acteurs de la cité sont issus de groupes tenant le rôle d'organiseurs sociaux et culturels comme les commerçants, les magistrats... et non de représentants institutionnels imposés. L'histoire de Lille, qui transparaît aujourd'hui, est le produit d'interactions politique et économique portées par une bourgeoisie puissante. Les liens commerçants vont donner aux Lillois la possibilité d'être Nordistes, Français mais aussi Européens.

- Massalia : entre mythe et cosmopolitisme

En ce qui concerne Marseille, une légende explique l'origine de la ville. Le territoire aurait été occupé par les Nams (tribu d'Asie Mineure) au Nord du port actuel. Après accostage d'un bateau de marins grecs (les Phocéens), dirigés par Protis, le chef de tribu des Nams, organise un repas pendant lequel sa fille, Gyptis, a à choisir son mari. Elle épouse Protis, ce qui permet aux Phocéens de s'implanter dans cette nouvelle cité (EMMANUELLI, 1999).

Déjà, les activités maritimes obligent à aménager un port assez vaste garantissant la prospérité de la ville. L'histoire du centre-ville de Marseille est directement liée à la mer et à son port. Massalia connaît une longue prospérité sous l'Empire Romain qui la protège des Barbares. C'est alors un comptoir enclavé entre la mer et la terre qui vit déjà des échanges commerciaux. Les Grecs ont transféré leur organisation spatiale (agora, enceintes...) qui va marquer la morphologie de Marseille. Après domination romaine, elle passe sous contrôle du comte de Provence au X^e siècle (EMMANUELLI, 1999). En 1180, l'arrivée des chrétiens en partance pour les croisades, notamment les Templiers et les Hospitaliers, renforce son activité commerciale. Après une guerre contre les musulmans, qui occupent encore une partie de l'Espagne, rendant peu sûr les côtes méditerranéennes, elle devient le port de la cité des papes (Avignon). La ville, durant cette période, est d'une dimension assez large (JOUTARD, 2002) en comparaison des autres centres urbains établis alors.

Nous notons aussi la forte présence, dans le tissu urbain, des édifices religieux (photos n°9 et n°10) qui, comme à Lille, sont un facteur d'urbanisation. Le christianisme est d'abord une religion qui s'est développée dans les villes de l'Empire Romain et nous en retrouvons les traces dans les principales capitales régionales françaises (EMMANUELLI, 1999 ; JOUTARD, 2002).

L'abbaye Saint-Victor (photo n°9), d'architecture romane, est face au Vieux-Port et proche de la place aux Huiles. Elle a été bâtie sur l'emplacement d'une nécropole antique et une première chapelle a été créée au V^e siècle. Elle possède de nombreuses cryptes avec une collection de sarcophages datant de la fin du IV^e siècle. C'est la période des pèlerinages de fidèles qui viennent vénérer les reliques. Il faut être en capacité d'accueillir ces pèlerins mais aussi les protéger d'où la façade romane sobre mais fortifiée.



Photo n°9 : Abbaye Saint-Victor à Marseille. Source : I. COLLIN, 2005.

Un autre édifice a marqué durablement Marseille avec la Cathédrale de la Major, de style néo-byzantin, proche du Panier et faisant face aussi au Vieux-Port (photo n°10). A cet emplacement, depuis le V^e siècle, se sont succédés des édifices religieux. Elle a été édifiée dans sa configuration actuelle, dans les années 1850 à 1900, et témoigne ainsi du poids du sacré face à la mer.



Photo n°10 : Cathédrale de la Nouvelle Major à Marseille. Source : I. COLLIN, 2005.

La ville se dote aussi d'équipements à destination de ses habitants avec l'Hôpital de la Charité (photo n°11), situé dans le Panier, de style gallo-romain, construit par P. Puget. Il comprenait initialement une chapelle et un hospice qui ont accueilli, jusque dans les années

50, des personnes défavorisées (EMMANUELLI, 1999). Aujourd'hui, il est devenu le « centre de la Vieille Charité » qui abrite plusieurs structures culturelles (musées et centre de recherche).



Photo n°11 : Le centre Puget à Marseille. Source : I. COLLIN, 2006.

De nombreuses influences ont donc marqué peu à peu l'architecture de la ville : les Grecs, les Phéniciens, les Romains et les Francs. Ce style architectural cosmopolite s'est installé durablement dans le tissu urbain marseillais.

Au XV^e siècle, la ville était déjà qualifiée de dynamique d'après les trois principes de W. Christaller (1933) : économie, transport et administratif. En 1482, est créé un bureau de commerce, embryon de la première chambre de commerce française, qui amorce une réelle volonté politique de faire de ce port un lieu économiquement puissant. En parallèle, les nombreuses croisades, au départ du port de Marseille, vont renforcer durant trois siècles ses activités portuaire, commerciale et bancaire. Dès 1570, les activités économiques s'orientent vers la draperie, le savon et le sucre. Ces produits s'échangent sur le port et ils cimentent les liens usuels (déplacement et organisation fonctionnelle) au sein de la ville et en son cœur. Le centre de Marseille concentre déjà les symboles du pouvoir, de la religion et de l'administration, et à ce titre, il est repéré par les usagers, confortant ainsi sa polarisation.

Cependant, cette richesse ne doit pas cacher les nombreux problèmes existants. A la fin du XIV^e siècle, la ville devient un nœud où forbans et pirates font la loi. Il ne faut pas oublier que Louis XI a fait du port la localisation des galères en partance pour l'Afrique. Au cours de cette période, la ville va faire l'objet de pillages et a été soumise à de nombreuses épidémies. En 1423, elle brûle 3 jours durant et elle va aussi souffrir de la peste (JOUTARD, 2002).

Cette richesse économique, ces lieux de cultes et ces équipements vont marquer le tissu urbain (HALL, 1966) ; il donne du « volume » à la cité. Il est aussi une source de

renseignements expliquant l'unité urbaine comme l'indique la carte n°2 où les édifices les plus anciens, visibles aujourd'hui, sont déjà présents comme les forts, les églises, le Panier, etc.



Carte n°2 : Plan de Marseille au XV^e siècle. Source : Atlas historique des villes de France, 1996.

Dès lors, il sera nécessaire de chercher à apprécier comment les aménageurs, d'aujourd'hui prennent soin de conserver ou pas ces symboles spatiaux hérités. A Marseille, comme à Lille, ces lieux qui donnent à voir l'imprégnation historique des sociétés passées, marquent aujourd'hui la morphologie du centre-ville.

➤ **Lille et Marseille : des points communs accompagnant leur développement territorial**

En conclusion, ces deux villes ont beaucoup prospéré durant le Moyen-âge confirmant leurs rôles de « pôles » urbains :

- Elles sont économiquement riches grâce à leur position géographique de carrefour
- Elles ont gardé une certaine indépendance en matière de gestion de leurs activités commerciales, politiques et donc économiques
- Elles sont identifiées en tant que pôles centraux liés à une suraccumulation du pouvoir, du développement économique et de l'administration qui leur permet de se différencier des autres villes partageant le même espace
- Elles constituent des lieux d'accueil des populations environnantes mais aussi de différentes nationalités. Marseille a déjà une forte dimension cosmopolite qui se renforce tandis que Lille en possède une moindre
- Elles ont été très tôt des territoires identifiés par les individus qui les fréquentent
- Elles sont su conserver et valoriser leur patrimoine
- Elles sont majoritairement catholiques et sont caractérisées par de nombreux édifices religieux en leur centre
- Elles ont traversé des périodes douloureuses d'invasion violentes, de guerres, d'épidémies comme la peste mais elles ont su se reconstruire.

Malgré tous ces points communs, ces deux centres-villes sont différents tant dans leur matérialité que dans leur vécu. Effectivement, les périodes d'enrichissement leur ont permis de se doter d'équipements. Or, le milieu géographique joue toujours un rôle important dans la façon de vivre la ville et par conséquent dans les différenciations qui conduisent à les distinguer. Par exemple, il n'y a pas à Lille d'église byzantine comme à Marseille. A Lille, on parle de foires et à Marseille, on parle de criées. On parle de culture nordiste et de la Flandre pour Lille et de culture méditerranéenne et provençale pour Marseille. Nous retrouvons ici les notions de culture urbaine et de dimension cachée qui laissent des symboles, des repères visuels et fonctionnels pour expliquer en partie le vivre ensemble (VESCHAMBRE, 2008). Les oppositions des deux territoires sont donc principalement d'origine culturelle mais est-ce là également le signe de différences conceptuelles, d'usages et de développement ?

➤ **L'adaptabilité des primo arrivants sur un site géographique singulier**

Les deux cités ne sont pas dotées de sites géographiques très avantageux. La relation nature/culture, dans un lieu singulier, pousse les primo-arrivants à s'installer là où l'environnement est le moins hostile. Ces villes se sont donc construites avec des matériaux locaux fournis grâce à des gisements existants. Elles se sont ancrées à leur milieu naturel, en lien avec leur milieu géologique, qui va influencer leur développement et leur architecture. De fait, pour comprendre l'évolution de ces deux centres-villes, il convient d'étudier succinctement leur site :

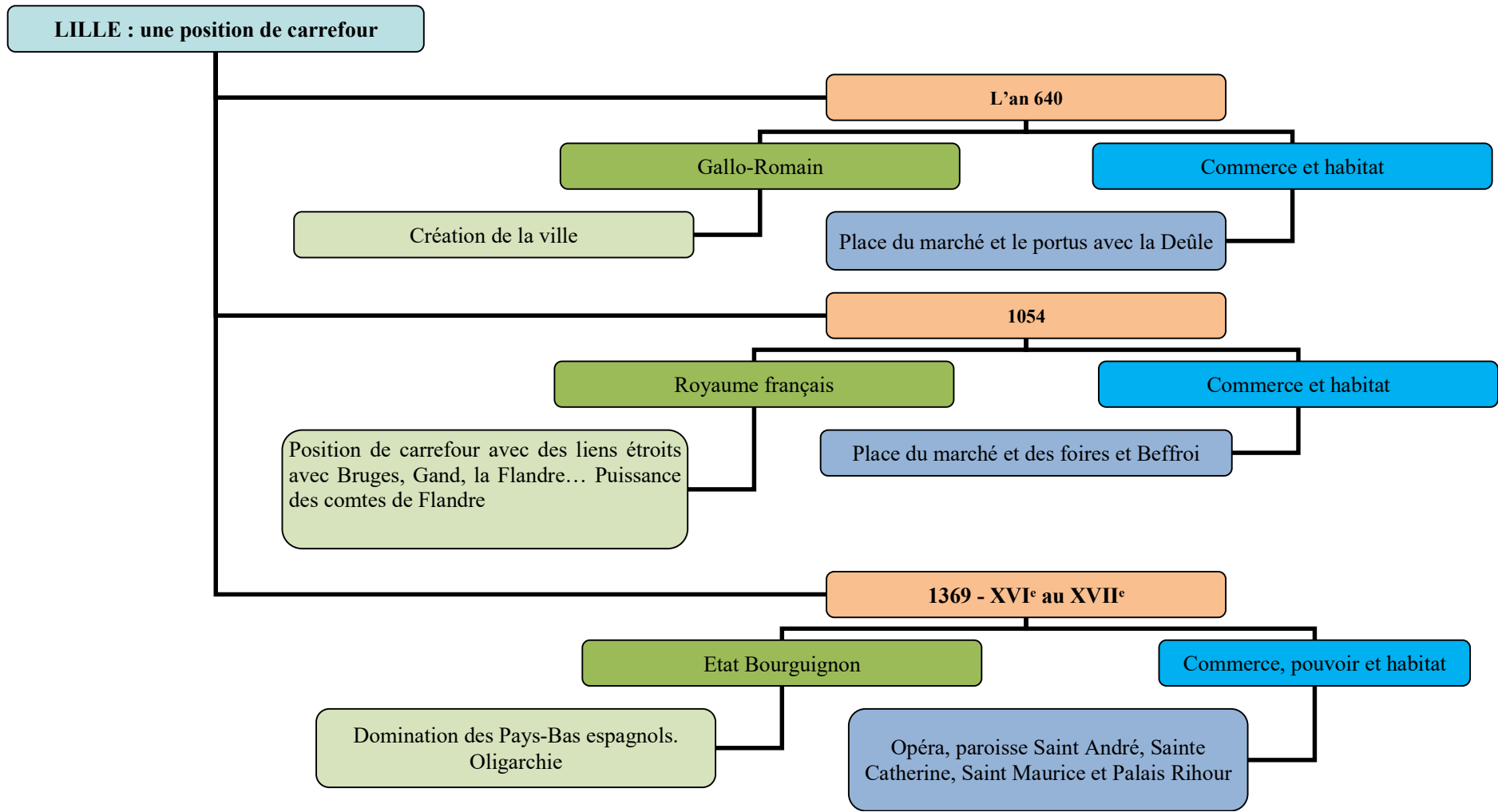
- Lille se situe au Nord de la France, à une altitude de 20 m. Nous y trouvons des affleurements crayeux (Sénonien et Turonien) de la région naturelle du Mélançois, avec des sables landéniens et de l'argile yprésienne. La couverture sédimentaire y est présente sous forme de loess sur les versants et d'alluvions en fond de vallées. Il existe des carrières de craie qui ont été utilisées pour réaliser les façades des maisons. La Deûle étant une rivière à faible débit, elle fût rapidement et fortement anthropisée, dès le Moyen-âge. Les multiples aménagements (canaux, ports...), dans un relief peu marqué, rendent difficile la perception de son tracé originel. Le site de Lille est donc celui d'une vallée humide rendant les conditions de vie difficiles, en partie dues à la présence de marécages.
- Marseille est entourée d'un amphithéâtre de montagnes culminant à 640 m d'altitude. Elle est bordée à l'Ouest par la mer Méditerranée et au Nord et au Sud par des montagnes calcaires. Comme l'indique Jean Viard (1995) « *Marseille est une ville de site : entre mer et terre, rivage et collines hautes, Sud et Nord, elle n'est en effet qu'une superbe calanque que des hommes ont découverte toute façonnée* ». Ainsi, les données géologiques accidentées des montagnes calcaires vont participer directement à l'organisation du centre-ville. Le calcaire a aussi été utilisé pour réaliser les façades des maisons et les principaux édifices.

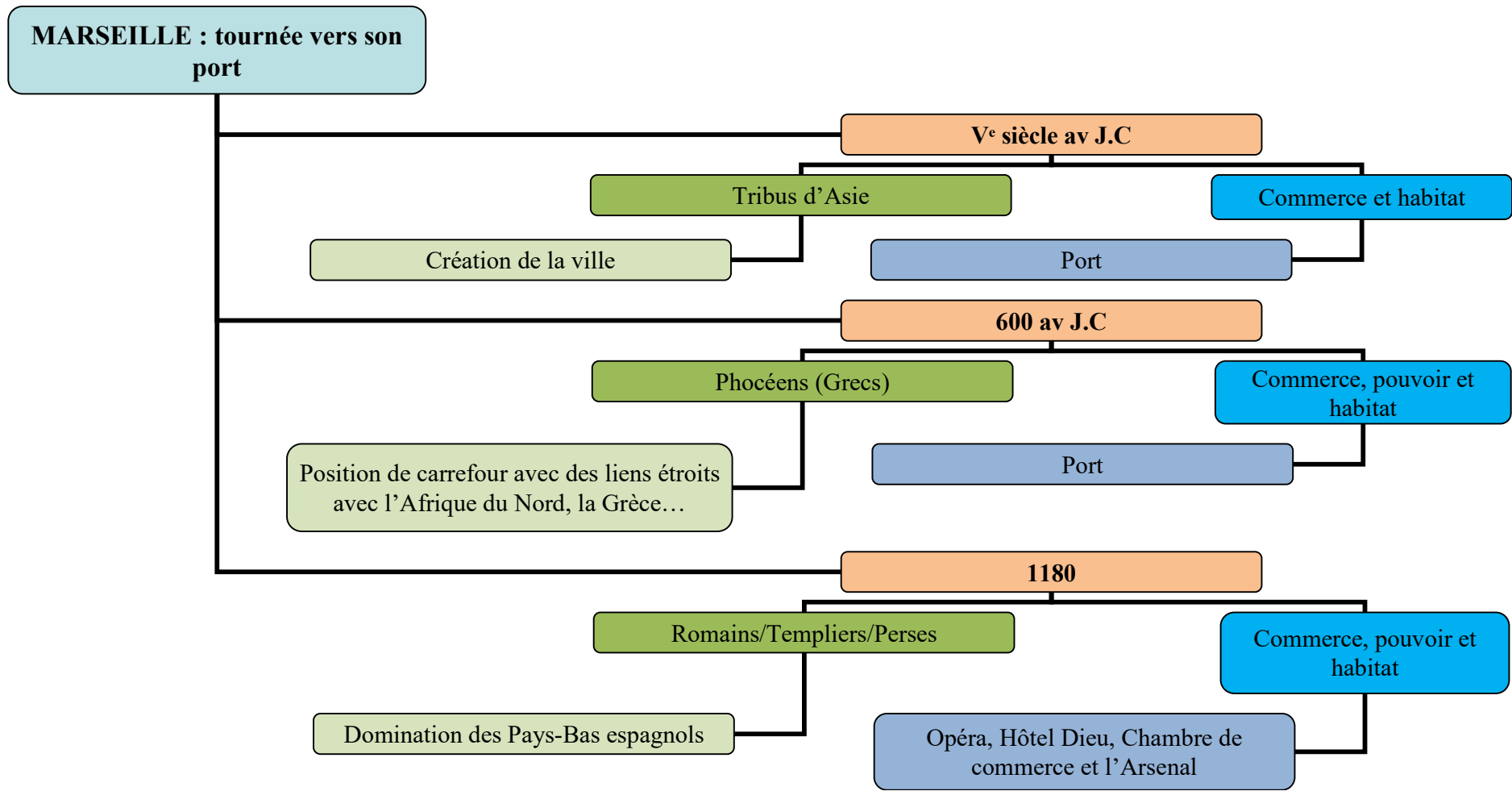
Les sites géographiques des deux cités en ont conditionné le développement. Par exemple, à Lille, les affleurements de craie ont servi à créer des quartiers de pierre blanche et la présence d'argile à fabriquer la brique qui a façonné les principaux édifices. Les êtres humains composent avec les milieux où ils se retrouvent ou en contournent les contraintes. C'est ce que soulignait G. Bertrand (1975) en présentant l'espace comme création humaine permanente. Il a une réalité écologique dont les composants naturels ne doivent pas « *être imposés comme une donnée préalable, mais comme une réalité vécue (...)* ». Il existe des interactions entre les êtres humains et la nature qui expliquent les modalités de leur

installation. Il y a une progressive concordance entre les besoins de l'être humain et ce qu'il va trouver dans la nature. Ces interactions expriment aussi des liens forts entre culture et nature à l'origine de la production de la sacralité des lieux, en particulier de ressources halieutiques et cynégétiques.

L'utilisation des matériaux existants, même si ces derniers sont difficilement utilisables, souligne la capacité de l'Homme à s'adapter à son milieu. Pour Lille, comme pour Marseille, il n'y a pas de lien vérifié entre un site qui serait « accommodant » et un développement spatial rapide. A ce point de la recherche, nous émettons l'hypothèse que la situation géographique a pris l'avantage sur le site. La situation géographique de carrefour, tant pour Lille que pour Marseille, est l'une des raisons essentielles de leur développement (BRUNET, FERRAS, THERY, 1993 ; BRAUDEL, 1949).

Cette approche historique enrichit les constatations que l'on peut dresser *de visu*. Il y a bien des traces laissées par cette construction historique qui a été vécue et a été fabriquée au quotidien. Il n'est pas possible de les comprendre sans approcher globalement leur nature et ainsi dépasser leur centralité apparente. La figure n°12 met en exergue les traces et les marques laissées par le temps et qui constituent les premiers supports matériels de l'appropriation territoriale aujourd'hui. Même si les traces sont encore lisibles, il faut en souligner les métamorphoses liées aux évolutions sociétales. Par exemple, la dimension religieuse de la vie publique, qui constituait une vraie puissance économique, est aujourd'hui supplantée par la dimension laïque de la société civile. Les anciens évêchés, couvents ou autres édifices religieux sont encore présents dans le tissu urbain mais ces bâtiments, pour un grand nombre d'entre eux, ont connu une nouvelle affectation : habitat, administration, commerce...





Légende :

- Chronologie
- Activités principales
- Traces et marques
- Position géostratégique
- Liens politiques

Figure n 12 : Les fondations des centres-villes métropolitains étudiés. Réalisation I. COLLIN, 2015.

II.1.2 Les deux centres-villes étudiés confirmés dans leur statut d'espace dynamique depuis la Renaissance

Depuis la Renaissance, les multiples transformations qu'ont connues les deux villes de Lille et de Marseille ont eu des impacts sur la morphologie générale des centres-villes, confortant les dynamiques antérieures et répondant aux nouveaux besoins des individus.

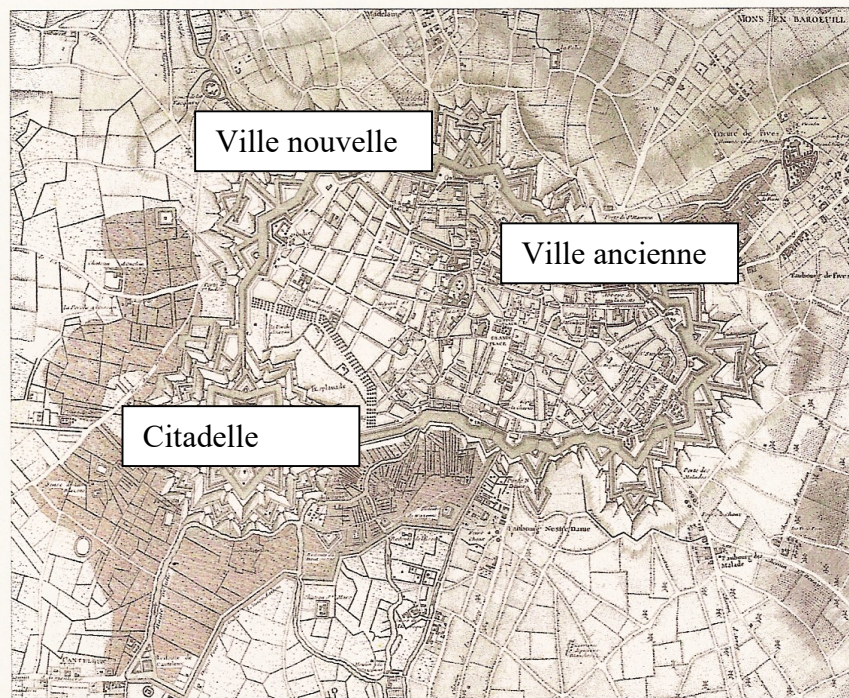
➤ **Le début d'une structuration organisée pour un développement des activités économiques et une valorisation du centre-ville de Lille**

A Lille, la période est florissante et la population ne cesse de croître pour atteindre 40 000 personnes en 1560. En témoigne aussi la création, en 1652 de la Vieille Bourse (photos n°12), symbole de l'économie drapière et des filatures de la cité. Ce bâtiment d'architecture flamande a été réalisé pour affirmer la place de la ville face à Anvers ou encore Gand et Bruges. C'est un monument majestueux de 24 maisons, conçu pour y installer des commerçants autour d'une place de marché. Il traduit cette période faste de la Renaissance flamande que l'on retrouve dans les couleurs prononcées, dans les cornes d'abondance, les nombreux pilastres et les trumeaux ornementés. Cette Bourse de Lille est l'emblème du pouvoir et de la puissance économique de la ville durant cette période. Aujourd'hui, c'est un vrai marqueur patrimonial, inscription mémorielle, accueillant des commerces, des bouquinistes et des joueurs de cartes.



Photos n°12 : La Vieille Bourse à Lille. Source : I. COLLIN, 2014.

En 1667, Louis XIV va rattacher la ville et cette annexion apparaît comme la confirmation politique de son poids économique basé notamment sur le négoce avec les pays frontaliers. La population, emmenée par les négociants, souhaite exclure la noblesse et les rentiers de la gestion des affaires financières et publiques de la cité. Louis XIV, de son côté, impose le centralisme français et l'ordre royal. Pour renforcer son pouvoir, il fait construire la Citadelle, dite Vauban, entre 1667 et 1673. La situation de guerre et la volonté de fortifier toutes les frontières du royaume de France imposent aussi cette décision. La ville devient une place forte militaire d'importance. Celle-ci n'a toujours pas quitté le centre-ville avec la présence du Groupement de Soutien de la Base de Défense de l'armée française. Un plan grossièrement quadrillé, avec deux rues longitudinales larges et droites, est réalisé pour relier le centre du Vieux-Lille à la Citadelle (carte n°3). De ce fait, la ville accroît sa surface d'un tiers ; ces nouveaux aménagements renforcent la concentration urbaine.



Carte n°3 : Extension de la cité par la construction de la Citadelle et de la ville nouvelle à Lille. Source : Atlas historique des villes de France, 1996.

Dans ce nouveau « morceau » de centre-ville, on recense des hôtels particuliers à la française à cours fermées mais aussi des maisons bourgeoises. Des édifices religieux sont créés à partir des nombreuses fondations hospitalières et des maisons communes sont construites pour les familles défavorisées. La ville va accueillir les Franciscains, les Jésuites, les Augustins, les Carmes, les Brigittines... (GUIGNET, 1998). Ici, la ville « accumule » de nouvelles fonctions. Ce nouveau quartier est totalement différent du Vieux-Lille tant dans sa

morphologie que dans ses fonctions. Par exemple, le réseau viaire de la rue Royale et la rue Grande Chaussée (photos n°12 et 13) est large et rectiligne avec peu d'activités économiques. Les maisons sont plus hautes, de style bourgeois avec des porches imposants. Ces rues ont été construites pour pouvoir tirer au canon en cas d'attaque et éviter les barricades. Elles permettaient aussi d'aérer la ville tout en affirmant l'ambition politique de Vauban de sécuriser le pouvoir royal en place. La photo n°13 de la rue Royale indique l'imposante largeur de rue qui permet aujourd'hui la circulation et le stationnement automobile. La marque première était de pouvoir se promener mais il est difficile d'imaginer cette fonction tant ces rues sont « *éteintes* » ; elles sont principalement utilisées par les résidents mais aussi, comme une artère, pour entrer et sortir du centre-ville.



Photos n° 13 et n°14 : La rue Royale à gauche et la rue Grande Chaussée à droite à Lille. Source : I. COLLIN, 2012.

Les rues du centre-ville, en dehors du nouveau quartier reliant la Citadelle, sont étroites, pavées et sinueuses (le Vieux-Lille actuel) (photo n°14). La valeur patrimoniale des héritages architecturaux, dans ce centre le plus ancien, est importante mais impose d'affronter de grandes difficultés : collecteurs d'eau usés absents, lits d'eaux de pluie, limitation du gabarit des véhicules... Aujourd'hui, les choix opérés dans le renforcement du pavage et dans la suppression régulière des zones de stationnement longitudinales ont pour but de renforcer le caractère piétonnier de ces rues. Dans la rue Grande Chaussée (photo n°14), située au sein du Vieux-Lille, malgré la présence de véhicules automobiles, les personnes se promènent le long des pieds d'immeubles accueillant des enseignes prestigieuses telles que Sonia Rykiel, Kenzo, Vuitton, mais aussi des commerces de produits rares (bijoux, bibelots et livres anciens). Les façades sont éclairées et les enseignes se font discrètes pour une meilleure mise en scène du patrimoine hérité.

La population passe alors de 45 000 habitants en 1667 à 53 000 en 1688. En ce début du XVIII^e siècle, un grand programme architectural est réalisé dans le centre-ville avec l'édification de la Grand'Place, de l'îlot Beauregard et de l'Opéra. Afin de préserver la ville des inondations, le canal de la Deûle est creusé en 1750, reliant ainsi la haute et la basse Deûle.

A la veille de la révolution industrielle, la ville est structurée autour d'équipements majeurs mais elle est aussi densément peuplée. Les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Maurice accueillent une population d'artisans et d'ouvriers textiles. Ainsi, la population s'élève à 72 537 habitants, en 1841, malgré des conditions de vie très difficiles. Le choléra sévit encore en 1832 par l'absence de conditions d'hygiène (GUINET, 1998). Nous reviendrons ci-après sur la crise économique qui frappera le XIX^e siècle et dont les prémices se font sentir.

Le paysage urbain du centre-ville est imprégné par le négoce avec les marchés, les artisans et les commerçants, mais aussi par les multiples caves qui accueillent le prolétariat manufacturier. Dans ces caves, les conditions de travail sont très laborieuses et parallèlement, les lieux d'habitation ne sont guère plus vivables puisqu'insalubres, à l'image des courées que Victor Hugo dénoncera dans ses romans (Les Misérables par exemple en 1862) et dans ses discours (Les caves de Lille en 1851). Un virage, lié à la révolution industrielle, est pourtant opéré avec la rapide mécanisation des métiers à tisser qui fait migrer les petites fabriques dans les faubourgs de la ville : Wazemmes, Esquermes, Saint-Maurice, laissant dans le centre-ville les fabriques impécunieuses. Ce virage aura pour conséquence d'accentuer la dégradation d'une partie du centre-ville à l'image du quartier Saint Sauveur.

Au milieu du XIX^e siècle, la population de la ville continue de croître et elle s'adapte en se densifiant. La ville étouffe dans ses enceintes et, de ce fait, Napoléon III accorde que les fortifications soient repoussées au Sud et à l'Ouest faisant passer la superficie de la ville de 411 ha à 2 110 ha. Proportionnellement, la population passe de 70 641 à 113 120 habitants. Le centre-ville peut alors jouer pleinement son rôle de lieu polarisant pour accueillir les services rares. Les extensions suivantes sont dues à des demandes techniques comme en 1893, sur le quai de Wault, où est construite la première centrale électrique de la ville. En découlent également la construction de la Préfecture à partir de 1865, la création d'un Théâtre qui brûla en 1903, le Palais des Beaux-Arts en 1885, etc.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'arrivée des voies ferrées dans le centre de la ville accentue encore son potentiel d'accessibilité. Le chemin de fer du Nord fut inauguré en 1846. Le principal avantage de cette gare est de pouvoir relier le centre de Paris au centre de Lille. Elle marque aussi une nouvelle étape de la centralité urbaine en permettant de fluidifier

les relations et les mobilités au sein d'un espace plus vaste. Cependant, cette gare oblige, comme partout ailleurs, à repenser la morphologie urbaine et surtout viaire. Pour relier ce que l'on nomme aujourd'hui l'hyper-centre lillois, c'est-à-dire la zone allant de la Grand'Place à la gare, il est décidé de réaliser une grande percée haussmannienne. Elle est pensée d'abord comme étant un ajustement de la forme urbaine permettant de relier les monuments et édifices majeurs de ce quartier. D'autre part, c'est aussi l'occasion de lutter contre la paupérisation de cette partie du centre-ville en résorbant l'habitat insalubre notamment par la suppression de 140 logements (LECLERCQ, 2004).

Le percement devient un moyen de réhabiliter le parc privé en proposant des immeubles avec 4 ou 5 étages dotés d'une architecture ornementale : belles maisons, beaux appartements et hôtels particuliers. Aujourd'hui, la rue Faidherbe demeure une rue cotée puisque proche de la gare, des commerces et des lieux de diffusion culturelle (photos n°15 et n°16).



Photo n°15 : Pignons de la rue Faidherbe à Lille.
Source : I. COLLIN, 2005.



Photo n°16 : Percée haussmannienne de la rue Faidherbe à Lille. Source : I. COLLIN, 2005.

Les traces et marques présentes permettent de légitimer l'appropriation particulière de la rue Faidherbe, grâce aux différents aménagements réalisés ces dernières années. La largeur des rues est propice à la balade urbaine et son accessibilité a été renforcée avec de nombreuses stations de métro, de bus urbains, de parkings...

Dans le même temps, les manufactures ont continué peu à peu à quitter le centre de la ville pour s'installer à l'extérieur des enceintes libérant ainsi des espaces pour d'autres activités (sièges sociaux) mais aussi et surtout pour les activités de transports, de services publics, le scolaire et les activités culturelles et festives. Cela explique le rayonnement de la ville qui est déjà en position de métropole régionale.

En 1906, Lille intramuros regroupe 157 041 habitants bien que le noyau central perde régulièrement de sa population, et que certains quartiers se paupérisent. En 1896, la ville comptait 201 211 habitants (PINOL, 1996). Le dynamisme économique et tertiaire du centre-ville n'engendre pas de réel effet de levier sur la résorption de l'habitat insalubre. Ainsi, les urbanistes semblent avoir des difficultés à organiser le centre-ville de Lille qui continue de « subir » son ingestion des nouvelles données sociales, économiques et culturelles.

En cette période de révolution industrielle, le centre-ville de Lille est en pleine mutation. Deux facettes sont ainsi déstabilisées (activités et habitat) et de fait, les autres s'en trouvent impactées. Ces changements socio-économiques interagissent sur les trois principes de W. Christaller (1933) mais aussi sur des espaces spécifiques (friches) (CHALINE, 1999) créant une obligation de résultat : se réorganiser ou subir.

Cette approche historique, qui recense les grandes étapes du centre-ville de Lille, montre que sa construction s'est réalisée sur un temps long, fait de périodes de crises et de croissance. Le centre-ville est un lieu défini et hérité que rien ne semble pouvoir remettre en cause, même les grands travaux. L'agglomération de population, de services et d'activités est confirmée.

Chaque lieu est lié à une activité mais il porte aussi une signification qui dépasse celle de sa pure fonctionnalité économique. Le meilleur exemple de ces évolutions est la Grand'Place, au cœur de Lille, qui représente le pouvoir. Cette place met aussi en scène le pouvoir marchand lié à son histoire. Elle est au cœur d'une ville flamande, au sein d'une armature régionale plus large en lien, par exemple, avec Bruges, Anvers et Gand. On retrouve, dans le dessin de la Grand'Place, accolée à la Vieille Bourse, celui de la cité qui rayonne.



Photo n°17 : Place du Général de Gaulle (Grand'Place) à Lille avec son marché aux fleurs. Source : Office du Tourisme de Lille, 2018.

La Grand'Place est un objet mémoriel symbolique, esthétique et majestueux (photo n°17). Elle est de forme rectangulaire et massive avec ses 155 mètres de longueur et ses 72 mètres de largeur. Elle s'est enrichie durant cette période pour devenir une grande place royale et c'est cette dimension qui, aujourd'hui, fait marque dans la culture lilloise.

Depuis le Moyen-âge, la Grand'Place a toujours été un lieu de rencontres, de marchés, de foires, de fêtes... La Grand'Place a accueilli des fêtes, joutes équestres, fête du Carême et la sortie des Géants (PARESIS, 1987). Aujourd'hui toutes ces fêtes sont encore présentes mais nous y reviendrons dans le chapitre suivant. La Grand'Place a été aussi le théâtre où les pouvoirs se sont mis en scène. C'est là qu'ont été accueillis les rois, les magistrats et le prévôt du roi. La justice s'y imposait aussi, puisque c'était le lieu des exécutions où les corps étaient exposés. La colonne commémorative, colonne de la Déesse, est installée pour affirmer la résistance de la ville contre le siège autrichien de 1792. La destruction de l'église Saint-Etienne qui s'y trouvait en est un des effets. Cette place a donc toujours participé à la mise en mémoire de la centralité lilloise puisqu'elle est un objet identitaire qui marque l'urbanité de la cité.

➤ **Un fort potentiel de développement pour le centre-ville de Marseille en mal de positionnement**

Durant les mêmes périodes que celui de Lille, le centre-ville de Marseille connaît la même prospérité puisqu'il est le centre d'affaires du bassin méditerranéen grâce à son activité portuaire et ses industries. Durant trois siècles, son activité portuaire et bancaire se renforce, notamment avec les nombreuses croisades qui partent de Marseille. Parallèlement, la ville, se situant au débouché du couloir rhodanien, est une escale pour la route des Indes, ce qui

renforce son activité commerciale au travers des foires et des criées. C'est donc une cité marchande avec comme rôle premier d'être un comptoir. Ainsi, se crée une centralité endogène où les activités économiques s'imposent et organisent l'espace urbain. Elles dominent les autres facettes du développement urbain en générant des liens entre elles (LEVY, 1987) et en donnant naissance à un centre-ville multifonctionnel.

Dans le centre-ville, les autorités locales se chargent de lutter contre la paupérisation. Les activités de la Vieille Charité se renforcent pour accueillir les enfants « pauvres ». Les garçons y apprenaient à devenir des mousses et les filles étaient mises au travail. Pour lutter contre ce paupérisme, la création d'un nouveau quartier est programmée pour désenclaver le quartier du Panier dit « la butte des moulins ». Les habitations étaient serrées derrière les murailles et souvent insalubres. On y trouvait principalement les marins et autres pêcheurs (EMMANUELLI, 1999).



Photos n°18 et n°19 : Rues situées dans le Panier à Marseille. Source : I. COLLIN, 2012.

C'est dans ce quartier du Panier que l'on trouve les plus anciennes traces originelles de la ville. Dans ce dernier, les rues sont sinueuses, pavées et étroites. Elles le sont encore aujourd'hui comme l'indiquent les photos n°18 et n°19. Ces rues ont été réhabilitées en partie, comme les façades des immeubles, dans une stratégie mémorielle de préservation des symboles (pavage, façade, couleur et matériaux) (VIARD, 1981, 1995).

En 1666, Marseille passe sous la domination de Louis XIV. Comme Lille, la cité ne souhaite pas être sous domination du roi. Afin de calmer les idées de rébellion du peuple marseillais, et sur l'initiative de Colbert, la commune de Marseille bénéficie d'un certain

nombre de privilèges : franchise du port, monopole sur les produits du levant... Cependant, les Marseillais continuent à revendiquer leur indépendance pour exercer leurs commerces. De fait, deux forts seront construits (le fort Saint-Jean et celui de Saint-Nicolas) pour surveiller l'entrée dans le port mais aussi l'intérieur de la cité.

Un nouveau plan d'aménagement est réfléchi pour relier le Panier à une future ville nouvelle. L'administration royale entend créer là un vaste quartier résidentiel pour la noblesse marseillaise et les négociants. L'idée est de renforcer la centralité économique et politique autour du port avec l'édification d'une centralité unique, institutionnelle et forte. En 1599, est née la première Chambre de Commerce de Marseille pour défendre les intérêts des marchands et des négociants (RONCAYOLO, 1996).

L'aspect médiéval de la ville, qui faisait converger les axes vers le port et que l'on retrouve dans le Panier, est rompu pour laisser place à une ville nouvelle baroque. Le port est agrandi de façon importante pour que ce dernier entre dans la ville avec les deux forts et l'agrandissement des murailles. La ville augmente sa surface passant de 67 ha à 195 ha, tout en s'ouvrant vers la mer. On observe la création du cours Belsunce qui a pour objectif de relier la porte Royale au cœur du centre-ville, c'est-à-dire du Panier vers la ville nouvelle. Cette dernière se divise en îlots qui comportent des jardins intérieurs, mais aussi des hôtels particuliers. L'arsenal des galères y est implanté à proximité. Le Vieux-Port est conservé et accueille, par tradition maritime, la vente de poisson à la criée. Le paysage urbain est imprégné par le négoce entre les marchés, les nombreuses boutiques, les bateaux qui viennent livrer le poisson et les marchandises du Levant (EMMANUELLI, 1999 ; RONCAYOLO, 1990). Il existe, encore aujourd'hui, les traces et les marques de ces activités que nous aborderons dans le chapitre suivant.

A Marseille, il n'y a pas de Grand'Place mais c'est bien le port qui à cette vocation. Il évoque le cœur et la noblesse de la cité. Il renvoie aussi à des valeurs comme le travail, l'activité maritime et commerçante. L'inscrire au centre de la ville, c'est confirmer sa place prestigieuse. Le port de Marseille est devenu un objet symbolique. Il attire, se développe et renforce une monocentralité par l'agglomération de personnes, de services et d'activités et comme l'indiquent J. Laffitte et O. Pastré (2017) « *Tout arrive à Marseille par le port : le pire (y compris la peste) comme le meilleur. Il serait temps de s'en souvenir* ». C'est donc un système radioconcentrique qui s'est organisé à partir de ce point comme élément d'attraction. La photo n°20 nous montre à quel point le port s'imbrique dans le centre-ville et constitue bien une artère vers la mer.



Photo n°20 : Marseille et son port. Source : Atlas historique des villes de France, 1996.

Durant le XVIII^e siècle, le centre-ville est le cœur des affaires de Marseille, jouissant d'un grand port méditerranéen et nouant des relations privilégiées avec le Levant. L'essor démographique confirme son importance puisque la population croît passant d'environ 80 000 à 120 000 habitants à la fin du même siècle.

Des percées haussmanniennes seront réalisées (la Canebière autour de 1800, la rue de Noailles, les cours Belsunce et Lieutaud) pour une meilleure accessibilité, une meilleure circulation et des espaces publics de qualité. Le cours Belsunce, par exemple, qui se situe sur la limite des anciens remparts de la vieille ville, devient un lieu de promenade et de rendez-vous de la bourgeoisie et de la noblesse marseillaise. Aujourd'hui, en ces lieux aménagés au XIX^e siècle, se concentrent de nombreuses stations de métro et de nombreux parkings. Le cours Belsunce (photo n°21) demeure encore aujourd'hui un lieu de promenade et un axe stratégique de mobilité comme en témoigne le passage du tramway. Cependant, la majeure partie des rues du centre-ville sont enchevêtrées laissant l'impression d'un véritable labyrinthe en dehors de ces grandes artères.



Photo n°21 : Le cours Belsunce à Marseille. Source : I. COLLIN, 2012.

Au cours Belsunce, il peut être ajouté la Canebière. Ce n'est pas un cours mais une artère reliant la mer à la terre : « *La Canebière est un grand théâtre. (...) Malgré les gigantesques efforts des municipalités qui se succèdent la Canebière reste le reflet de la ville avec ses creux et ses bosses. Mais elle va toujours au bout de la terre par le théâtre naturel du Vieux-Port, et sa belle histoire fait toujours rêver* » (LAFFITTE, PASTRE, 2017). Cet axe est chargé d'une forte symbolique et nous y reviendrons après pour montrer les efforts réalisés par les acteurs politiques de Marseille pour le revitaliser.

Les photos n°22 et n°23 témoignent de la transformation de ces percées qui est, au premier chef, un grand projet politique, encore d'actualité aujourd'hui. Elles ont permis d'adapter la ville aux nouvelles mobilités, avec le tramway, mais aussi de garder de grands couloirs de respiration au sein d'un centre urbain assez dense.



Photos n° 22 et n°23 : Rue de la République à gauche et la Canebière à droite Marseille. Source : I. COLLIN, 2013.

Le cours Belsunce a été réalisé dans ce sens afin d'aérer le cours et les rues limitrophes par des éléments paysagers (allée d'arbres par exemple) ouverts au public (photo n°21). Durant cette période, il s'agit de démontrer que la ville est en train de devenir un centre urbain moderne. La ville évolue de très compacte et dense, à des avenues urbaines évitant le lacs de rues étroites (RONCAYOLO, 1996). En parallèle de ces percées, sont créés les principaux monuments de la ville nouvelle : la Bourse, la Préfecture, le Palais de Justice, l'Opéra... Un nouveau port, vers la Joliette, est également pensé pour accueillir les bateaux commerciaux d'Extrême Orient et d'Amérique.

Afin de relier les quais dits de la Joliette au cœur du centre-ville, il est décidé de créer, en 1864, la rue Impériale (aujourd'hui rue de la République). Cette percée haussmannienne, de 25 mètres de large, tournée vers la mer au Sud et vers les activités portuaires au Nord, est composée de façades uniformes, régulières, à trois fenêtres avec un jardin privatif en fond de parcelle (photo n°22). Ces façades homogènes, avec la création de monuments, expriment l'efficacité et la grandeur de l'administration (l'Hôtel de ville, la Bourse, la Préfecture...). Cependant, à la fin du XVIII^e siècle, seulement 60 % des négociants habitent ce nouveau quartier (PINOL, 1996).

Un autre aménagement capital pour Marseille est celui de la Gare Saint-Charles, inaugurée en 1848, située aux marges du centre de la ville. Cette gare est avant tout réalisée pour répondre aux besoins de la population et pour accompagner l'essor commercial en reliant Aix-en-Provence et Paris.



Photo n°24 : Gare Saint-Charles au début des années 1900 à Marseille. Source : Atlas historique des villes de France, 1996.

La photo n°24 souligne que ce quartier de la gare a pour objectif d'être une porte d'entrée reflétant le dynamisme de la ville avec un escalier monumental (103 marches), encadré de colonnes et de statues d'Auguste Carli. Les aménagements réalisés invitent à être au-delà du simple lieu de passage. La gare surplombe la ville et impose sa façade monumentale (photos n°25 et n°26). Cette gare est rapidement devenue un moyen de développement de la ville, un trait d'union entre l'Europe et l'Afrique.



Photo n°25 : Vue sur Marseille du haut de l'escalier de la gare Saint Charles à Marseille. Source : I. COLLIN, 2017.

Photo n°26 : Façade monumentale de la gare Saint Charles à Marseille. Source : I. COLLIN, 2017.

Le centre-ville change donc radicalement durant cette période avec la poursuite du plan « Greber » sans pour autant que soient résolus les problèmes majeurs de la ville : la paupérisation des habitants, la forte densité de population, l'endettement, le manque de logements, le choléra... Les décideurs politiques et économiques ont pleinement conscience de la nécessité d'aménager le centre-ville de Marseille mais les difficultés sont telles que l'exercice s'avère compliqué et les choix difficiles dans un contexte socio-économique mouvant. Même si l'idée était de travailler sur l'ordonnancement régulier du bâti au sein du cœur de la cité (ALONSO, 1964), ces percées ne sont pas bien acceptées par les bourgeois locaux et les logements sont trop onéreux pour les ouvriers. Le centre de la ville se trouve donc divisé en deux parties distinctes : l'une plus populaire vers le port et l'autre plus bourgeoise du côté de l'Opéra. Le premier centre, le long de la rue de la République, accueille les populations de transit (Italiens, Espagnols, Grecs, Turcs, Syriens, Libanais, Maghrébins, Sénégalais, Arméniens, Russes) et le second concentre la bourgeoisie au Sud-Est de la Canebière (RONCAYOLO, 1996).

Cependant, face à l'explosion démographique qui fait passer Marseille de 100 000 habitants à 500 000 entre 1800 et 1914, le manque de logements est réel pour toutes les catégories sociales. Ce réaménagement est alors considéré comme un échec d'autant plus que la ville montre de sérieux signes de faiblesses en cette fin du XIX^e siècle. Le port de Marseille est dépassé par Hambourg, en 1880, en quantité de marchandises. La culture individualiste des affaires préjuge que les Marseillais sortent peu du cadre familial. L'accroissement au Nord des galères et des bidonvilles ne facilitent pas l'essor du centre-ville. Ce contexte difficile est aussi lié à une cité qui s'est fortement endettée à cause des échecs spéculatifs de la ville nouvelle et qui n'arrive plus à satisfaire aux nouveaux projets (RONCAYOLO, 1996).

Comme à Lille, le centre-ville accueille des activités tertiaires et des sièges sociaux mais cela ne permet pas de conforter une centralité unique. La forte densification du bâti est difficilement vivable vu les conditions climatiques, et ce malgré la poursuite des percées : élargissement de la rue Noailles, ouverture du cours Lieutaud...

Ce rapide historique des deux terrains de recherche confirme que ces centres-villes sont des espaces dynamiques et singuliers. D'une part, avec un fort développement économique et commercial, ils ont su garder leur originalité grâce à leur culture et aux ambiances qui s'en dégagent (LYNCH, 1960 ; BACHELARD, 1957 ; SANSOT, 1973). Cette singularité est avérée par rapport au développement du restant de la ville (faubourgs, villages périphériques) mais pas vis-à-vis des autres villes, comme Toulouse, Bordeaux, Nancy... qui connaissent la même évolution (BRUYELLE, 1976).

Les centres-villes étudiés sont l'un et l'autre un pôle régional (LUSSAULT, 2003, 2007). Ils se sont construits durant de nombreux siècles créant des marques, laissant des traces, devenues des repères pour les habitants. Pour autant, ces deux centres-villes, en cette fin du XIX^e siècle, sont dans une situation délicate, liée principalement à la révolution industrielle qui a modifié fortement leurs dynamiques urbaines : création des faubourgs, renforcement des pôles gares, arrivée d'activités tertiaires, départ des fabriques familiales, etc. L'un ne pouvant fonctionner sans l'autre, le centre-ville va mal en cette période et la position stratégique des deux villes s'en trouve donc diminuée. Comme le signale W. Christaller (1933), selon le poids d'un des facteurs, l'attractivité sera différente puisque la portée maximale de ses biens dictera son emplacement au sein de l'hexagone. La figure n°13 met en évidence que les diverses facettes du développement urbain (résidentielle, économique et culturelle) participent à la plasticité de la ville en raison de la multiplication des activités,

selon des pulsations variées, possibles sur une journée : travail, études, achats, sorties, santé, démarches administratives...

Les concepts d'attractivité et d'accessibilité, couplés à de nouvelles données socio-économiques, légitiment la reconnaissance de la dichotomie spatiale centre/périphérie. Cette dichotomie est clairement présentée par J. Von Thünen (1826-1843) qui la justifie principalement par les variations de la rente foncière entre le centre (qui diminue), les faubourgs et les périphéries (qui augmentent) durant cette période. Les centres-villes doivent s'adapter non pas sans difficultés mais avec confiance, puisque l'histoire a montré qu'ils ont toujours su rebondir.

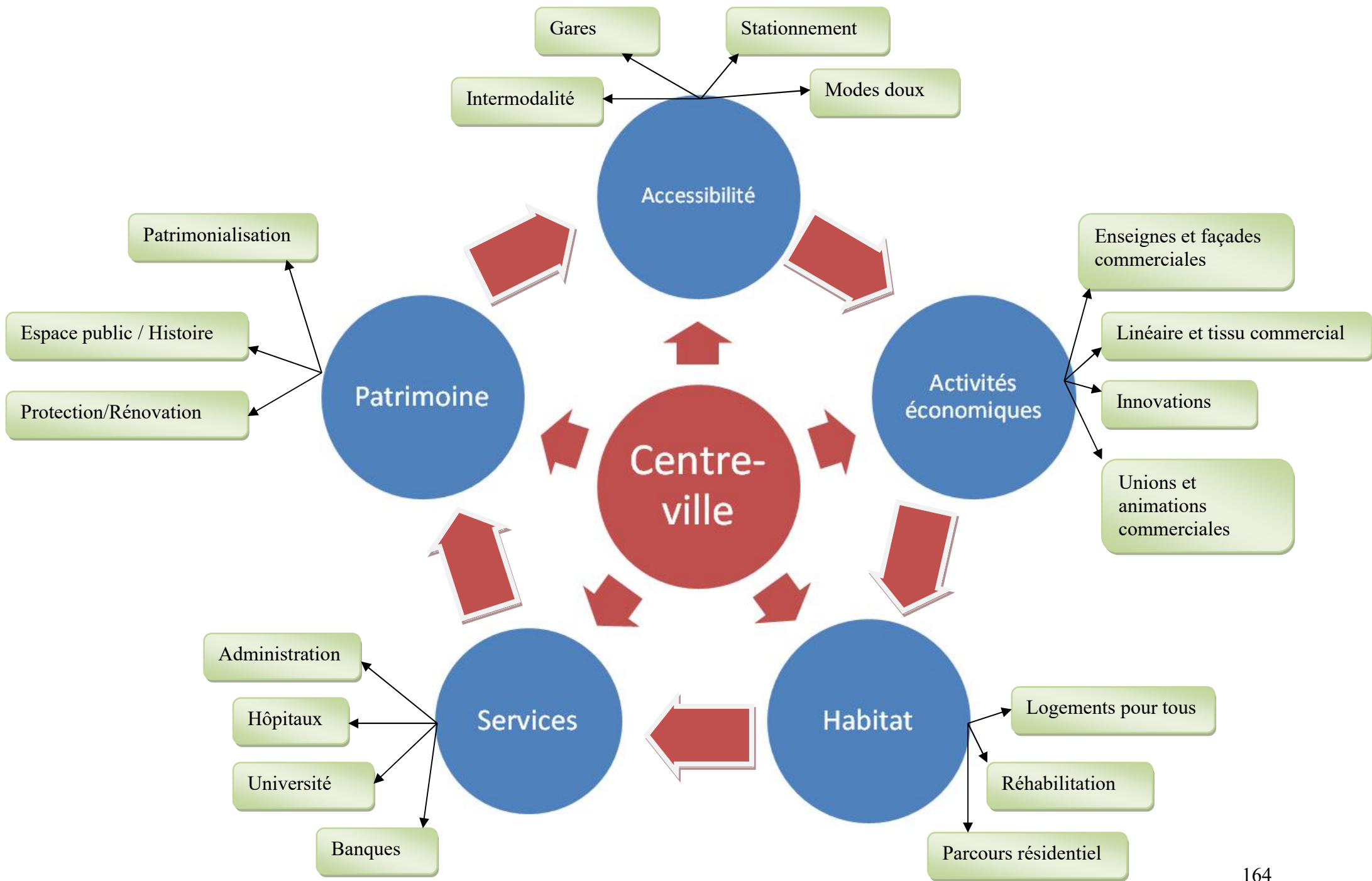


Figure n 13 : Principe de base de la centralité. Réalisation : I. COLLIN, 2015.

Afin de saisir l'ambiance des centres-villes étudiés, nous allons maintenant analyser les animations culturelles et festives qui ont pu conférer aux territoires concernés une polarisation renforcée.

II.1.3 Quand le centre-ville devient un centre festif

En parallèle du développement économique des centres-villes étudiés, nous observons une affirmation de leur statut de centre festif par un nombre d'animations important. Cependant, une rapide analyse historique des animations observées dans les centres-villes de Lille et Marseille nous montre clairement qu'il existe des différences, liées aux valeurs culturelles locales, par-delà des similitudes qui méritent d'être soulignées.

- Dans un premier temps, nous observons un grand nombre d'animations liées à la religion catholique. Les deux métropoles étudiées ont, dans leur calendrier annuel, des fêtes religieuses traditionnelles, telles que la fête de la Saint-Jean, la Toussaint, l'Assomption... Auparavant, ces animations étaient accompagnées de processions et de pèlerinages à l'image de celui de Lille pour la fête de Notre-Dame-de-la-Treille. La fête de la Saint-Jean est célébrée, dans les deux terrains, tout comme les fêtes de Noël, les fêtes en l'honneur de la Vierge et des Saints qui rythment la vie quotidienne des résidents et attirent les hommes et femmes des campagnes alentours. A Marseille, la Saint-Lazare est fêtée durant 15 jours sur la place Lenche et la Saint-Jean durant 10 jours sur la place Vivaux. Il n'est pas rare que ces fêtes religieuses soient issues des fêtes païennes et patronales ou leur soient liées. Les sociétés contemporaines en ont héritées puisqu'elles sont encore célébrées aujourd'hui, même si le nombre de participants et leurs durées ont fortement diminué, revêtant une dimension plus culturelle que cultuelle.
- Le second thème retenu est celui d'animations organisées pour célébrer un moment majeur de la vie de la cité, en particulier pour la venue d'un personnage important. Dans ce cas, le centre-ville est mis en scène à partir d'éléments éphémères, par exemple des arcs de triomphe ou encore des théâtres. Lille reçoit Louis XIV, en 1710, lors du serment solennel pour la naissance du Dauphin. Les Lillois, pour l'occasion, ornent les rues de décors floraux, organisent des spectacles de rue et les préparatifs durent plusieurs semaines (GUIGNET, 1998). Marseille célèbre aussi des événements d'ampleur, notamment à l'arrivée de navires attendus (EMMANUELLI, 1999) soit parce qu'ils transportaient des

marchandises précieuses du Levant, soit parce que les marins étaient partis depuis plusieurs mois laissant leurs familles. Le Vieux-Port était aménagé d'ornements et d'oriflammes éphémères. Aujourd'hui, ce type d'animations n'existe plus.

- Le troisième thème de prédilection, qui recoupe les deux précédents, est celui des amusements. Ces derniers, pour les Marseillais et les Lillois, sont les guinguettes, les danses rapides, les théâtres et les bals. Les marchés et foires sont souvent accompagnés de fêtes (BONBUE, 1979 ; COLLIN, 2004). La fête de la Belle de Mai est aussi un moment fort de Marseille, où une petite fille voilée et couronnée de fleurs, récolte des dons pour une collation. Ici, cette fête renvoie à une légende où la nymphe grecque Maïa a sauvé Marseille en 600 av JC. Il ne faut pas oublier les carnivals qui sont des moments de rencontre et de défoulement. A Lille, les Géants sont de sortie lors de grandes fêtes populaires comme les Ducasses. Nommés Lydéric et Phinaert, en forme de statues très hautes et larges, ces Géants sont les saints patrons de la ville.

P. Guignet (1999) indique que « *les fêtes gardaient à Lille une réelle fréquence et surtout une ampleur, une emprise sociale assez impressionnante* ». Il en est de même à Marseille où le peuple s'amuse, et « *le spectacle de la rue, avec ses nombreuses fêtes, tenait certainement une place dans l'amusement populaire* ». A Marseille, les jours de fête, les habitants fermaient les portes de la ville et plaçaient des sentinelles pour organiser des veillées en toute sécurité (JOUTARD, 2002).

Ces fêtes et amusements font partie de l'espace quotidien. Ils sont situés, pour la majorité, dans le centre-ville d'aujourd'hui et seules les guinguettes et les danses rapides étaient organisées en dehors des fortifications. Ainsi, les théâtres étaient les rues, les places ou encore les fortifications. Il existait aussi les compagnies joyeuses, dans chaque quartier, qui se regroupaient plusieurs fois par an, dans le cœur de ville, pour montrer leur savoir-faire. Les railleries contre les autorités civiles et religieuses constituaient des moyens d'expression pour le peuple, à l'image de Marivaux, où, lors de ses spectacles, les masques et les vêtements, avec leurs patchworks de carrés de toutes les couleurs et cousus au hasard, exprimaient le désordre. Il y avait ainsi un besoin de mélanger les catégories sociales et M. Roncayolo (1996) souligne que « *la ville dépend aussi et non moins essentiellement des relations d'immédiateté, des rapports directs entre les personnes et groupes qui composent la société (...)* ». Les animations culturelles et festives sont des révélateurs sociaux et, durant plusieurs

siècles, les fêtes vont permettre la fabrication de traces et de symboles territoriaux participant au processus de territorialisation (DI MEO, 1998).

La durée de ces fêtes dans l'espace public semble toutefois paradoxale. Les animations s'étendent sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines, alors que le contexte quotidien que nous avons décrit ci-dessus est tellement difficile qu'il devrait *a priori* en limiter la durée. Comme il a été dit, une animation culturelle et festive est une réjouissance publique qui rompt avec le quotidien et apporte un sentiment d'appartenance collectif fort. Elles sont source de défoulement, de dérèglement des habitudes et de divertissement avec une levée de certains interdits (COLLIN, 2001). Elles constituent un moyen, certes illusoire mais en quelque sorte curatif, pour oublier un temps les duretés de la vie. La multiplication également des fêtes religieuses ouvre à une promesse de bonheur ultime. Cela permet donc à la population d'oublier son quotidien.

La nature des spectacles était parfois violente comme nous l'indique L. Mumford (1963) à propos des fêtes des siècles derniers puisque « *[le spectateur] cherchait des compensations dans des spectacles d'une brutalité inhumaine, exigeant ses rations quotidiennes de tortures et de mort (...)* ». A Lille, « *pour surmonter les difficultés de la vie quotidienne et les oublier temporairement, le peuple reste attaché aux différentes formes de solidarités héritées du Moyen Age, telles les confréries religieuses, les métiers ou les compagnies de quartier* » (DELAY, 1987). Les exécutions sont aussi une raison pour faire la fête et les Marseillais trouvaient qu'il n'y en avait pas assez !

L'importance reconnue à ces festivités ont conduit les autorités locales à subventionner les compagnies ou troupes théâtrales afin de divertir le peuple. La loi de 1901, permettant la création d'associations, va structurer les initiatives qui cherchaient à faire part de leurs créations tant dans l'espace public, que dans des équipements adaptés.

Les centres-villes de Lille et de Marseille ont une morphologie que nous avons tenté d'identifier précédemment. La centralité de ces deux métropoles est née principalement de leurs forces économiques. Nous voulons souligner à présent combien les festivités qui y sont organisées constituent aussi des piliers de leur développement (BRUNET, FERRAS, THERY, 1993). Ces dernières font « vivre » la ville même si les centres-villes de Lille et de Marseille doivent sans cesse s'adapter aux crises (guerres, famines...) qui pourraient les faire disparaître. Faire « vivre » la ville, c'est aussi accepter l'idée que les animations culturelles et festives, dans les centres-villes, conduisent à se donner à voir par excès, ce qui renforce le sentiment d'appartenance des citoyens. Par l'excès, les citoyens se créent ou renforcent une identité, un peu comme une caricature le fait en surlignant des traits saillants d'une

personnalité. Nous retrouvons ici le concept de citadinité (ASCHER, 1995) qui permet à la ville de se renouveler elle-même pour créer des territoires à fortes valeurs identitaires.

Le tableau n°5 met en exergue la matérialité du centre-ville, au travers ses fonctions, mais aussi au travers des perceptions et par conséquent de la dimension culturelle qui les codifie. Il y a trois grands enjeux que l'on retrouve depuis leur origine. Il s'agit de répondre aux besoins des usagers, de vivre l'urbain et de le gérer. Les deux centres-villes étudiés vont définir des objectifs qui sont globalement identiques. Leur plan d'actions diverge en fonction des difficultés énoncées (habitat, crise économique, etc.) mais il existe de nombreux points communs comme la préservation de la dimension patrimoniale, la recherche d'un meilleur cadre de vie, une volonté de rayonner et donc d'attirer mais aussi se divertir en valorisant la dimension culturelle et festive.

Enjeux	Objectifs	Convergences	Divergences
Répondre aux besoins de base	Dynamiser la facette commerciale	Des villes marchandes à forts potentiels. Des positions de carrefour	
	Des pôles tertiaires actifs et innovants	Présence de tertiaires supérieurs qui sont dans le tissu urbain (bourse, centre hospitalier, place du marché, chambre de commerce et de l'industrie, Mairie...) Dimension régionale, nationale et européenne.	Marseille s'ouvre vers l'Afrique et l'Orient et Lille va conserver sa place prédominante au Nord de l'Europe.
	Un logement pour tous	Paupérisation du centre-ville malgré des politiques ambitieuses de rénovation/réhabilitation du tissu bâti.	Une forte nécessité encore présente à Marseille de requalification de l'habitat.
	L'accessibilité source de rayonnement	Présence d'une gare nationale et d'axes routiers importants.	Marseille augmente son accessibilité avec son port maritime.
Vivre l'urbain	Créer de l'utopie et des symboles	Une volonté de garder le centre-ville comme il est, sur des fondations historiques tout en inventant une meilleure qualité de vie.	A Marseille, une volonté de déplacer une partie du centre-ville
	Préserver les paysages et l'architecture	Une dimension patrimoniale existante traditionnelle qui est protégée.	A Marseille, une ouverture liée à toutes les vagues de migration.
	Une structure sociale qui forge l'urbain	Une structuration familiale : famille du Nord, famille de pieds noirs...	A Marseille, une ouverture cosmopolite liée aux nationalités présentes (rue des arméniens, des italiens...).
	Se divertir, s'amuser et s'ouvrir	Un lien fort entre culture héritée et animations. Une dimension culturelle et festive développée dès la création des centres-villes.	Une culture du Nord et du Sud qui se traduit dans certaines animations.
Gérer l'urbain	Du pouvoir affirmé	Le pouvoir marchand présent de longue date qui défend ses conditions d'exercer.	
	Une gouvernance à toutes épreuves	Le rôle central des élus et des décideurs locaux qui prennent des décisions. Le rôle des habitants (citoyen, associations...) qui s'implique dans les décisions grâce aux instances de décisions.	Marseille : une ville endettée

Tableau n°5 : La matérialité du centre-ville au travers ses fonctions. Réalisation I. COLLIN, 2015.

II.2. De la confirmation à l'affirmation de centre-ville de métropole régionale grâce à la vie culturelle et festive

Des travaux d'envergure ont permis de moderniser les deux centres-villes étudiés pour améliorer leur cadre de vie, lutter contre le manque et l'insalubrité des logements, développer les activités économiques et leur accessibilité. Lille semble avoir agi avec plus de rapidité mais Marseille expérimente des aménagements ambitieux, tout en accueillant successivement de nouveaux habitants, conduisant à modifier profondément sa centralité.

II.2.1 De 1900 aux années 2000 : un siècle mouvementé

➤ Une amélioration continue du centre-ville de Lille

Les modifications précédentes ont été réalisées pour faire face à l'accroissement du nombre d'habitants et au développement des activités économiques notamment liées au textile. Les conditions de vie difficiles des ouvriers se sont accentuées, durant la première guerre mondiale, par un entassement de la population et des problèmes d'hygiène déplorables. Victor Hugo (1853) les avait déjà stigmatisées en découvrant les courées de Saint Sauveur :

*« Là, n'ayant pas de lit, la mère
malheureuse
Met ses petits enfants dans un trou qu'elle
creuse,
Tremblants comme l'oiseau ;
Hélas ! ces innocents aux regards de
colombe
Trouvent en arrivant sur la terre une
tombe
En place d'un berceau !*

*Caves de Lille ! ou meurt sous vos
plafonds de pierre !
J'ai vu, vu de ces yeux pleurant sous ma
paupière,
Râler l'aïeul flétri,
La fille aux yeux hagards de ses cheveux
vétue,
Et l'enfant spectre au sein de la mère
statue !
Ô Dante Alighieri ! »*

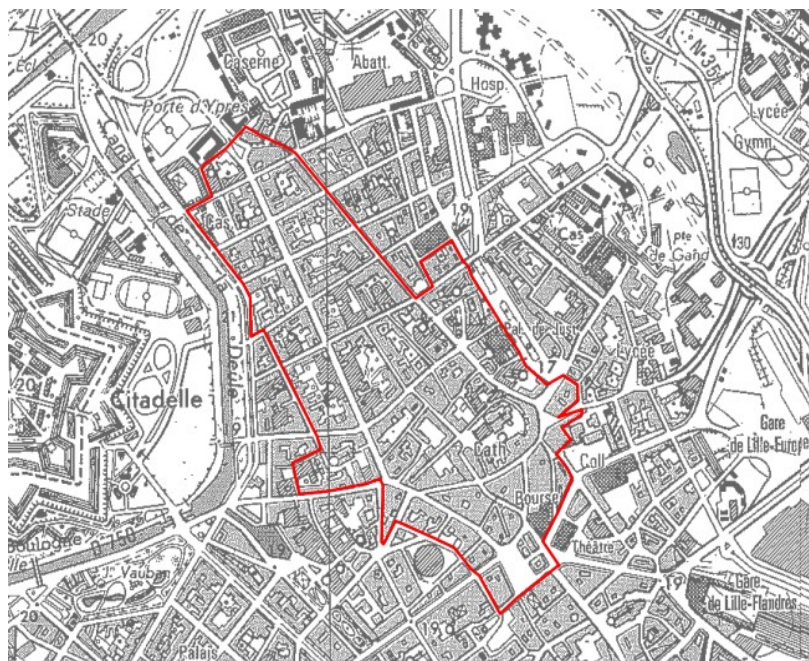
Dès 1934, se manifestent de nouvelles crises du textile qui créent des tensions sociales et accentuent la pauvreté (PINOL, 1996). Durant cette période, la bourgeoisie chrétienne du Nord fournit l'exemple privilégié et unique d'un mouvement d'action catholique qui a façonné les mentalités du milieu des affaires (grandes familles et patrons du Nord, lien avec les syndicats, groupement patronal interprofessionnel) (TRIMOUILLE, 1991). Même si cette considération des problèmes sociaux est présente durant les événements de 1936, il reste une forte dichotomie socio-spatiale entre les hôtels et les maisons bourgeoises du cœur de ville et les courées, dès que l'on quitte les rues principales. Par la suite, l'occupation militaire, par les forces allemandes, est accompagnée de ses corollaires : angoisses, disettes, assassinats et

déportations. La ville a aussi été lourdement bombardée, par les Allemands principalement, ainsi que les principaux édifices comme le Palais des Beaux-Arts.

Lille est donc, à la fin de la seconde guerre mondiale, une ville où la misère est bien présente (GUIGNET, 1999), sans hygiène et avec peu de confort et les destructions liées aux combats font du centre-ville un chantier.

Dès 1965 est lancée une opération de rénovation urbaine dans les courées de Saint Sauveur. La majeure partie du bâti est rasée et des immeubles sont construits pour accueillir une nouvelle catégorie de personnes travaillant dans les activités tertiaires (administrations, finances, santé). Cette rénovation a été brutale puisque « *les années 1960 et 1970 ont marqué la fin (...) des rues étroites, des masures basses et de la ferme si proche du centre-ville* » (La Voix du Nord, 2008). La cité administrative voit le jour effaçant toutes les marques et traces d'un morceau de la ville tant socialement que d'un point de vue urbanistique.

Dans le même temps, dès 1962, pour éviter de démolir des quartiers entiers et grâce à la loi Malraux, le centre-ville de Lille se dote de secteurs à sauvegarder. Pour se faire, une longue étude est réalisée qui aboutit à un décret de mise en place du secteur sauvegardé, le 4 août 1980 (carte n°4). Le périmètre concerne principalement le Vieux-Lille et ce que l'on nomme aujourd'hui l'hyper-centre ; le restant étant en partie détruit et reconstruit à l'image de la transformation du quartier Saint Sauveur.



Carte n°4 : Délimitation du secteur à sauvegarder de Lille. Source : <http://www.nord.gouv.fr>, 1980.

La délimitation de ce secteur a obligé à définir les composantes de l'architecture lilloise : matériaux (brique, craie et plus généralement du calcaire), son histoire (cité

médiévale, anciens marécages...), son style médiéval du début du XVII^e siècle, son héritage du milieu du XVII^e siècle avec l'influence esthétique antérieure de la Renaissance flamande et de l'art « *bruxello-anversois* », l'ornementation baroque de la Bourse, les maisons construites en alignements de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle (hôtels particuliers, immeubles, parcs et jardins).

Le but de ce Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV*, loi Malraux) est de procéder à de nombreuses opérations de réhabilitation et de restauration d'îlots encore fortement dégradés. Il a surtout créé un cadre pour que chacun puisse s'y retrouver et y travailler, dans le même style régionaliste flamand, afin de respecter un harmonieux équilibre entre héritage urbain et nouveaux aménagements.

Le quartier du Vieux-Lille qui, dans les années 1970, perdait de sa population était composé de nombreux logements en partie insalubres. Il connaît alors un regain après l'adoption de ce plan fortement encouragé par l'intervention publique (réhabilitation de l'Hospice Comtesse, de la Place aux oignons...). Promoteurs et acheteurs restaurent alors le quartier avec la création de lofts, grands appartements et maisons bourgeoises contemporaines. Ces requalifications posent des questions sur les liens entre le cadre architectural, la fonction, la pratique commerciale et les politiques publiques puisqu'il est observé une revalorisation qualitative mais aussi l'arrivée massive du commerce haut de gamme ou à vocation culturelle accentuant le développement du tourisme urbain (BOYER, 1996 ; CAZES, POTIER, 1996). Un autre effet est la gentrification de cette partie du centre-ville. Ce quartier est clairement identifié comme un quartier, dit « bobo », avec une certaine consécration des nouvelles élites grâce à une logique d'appropriation progressive. D'ailleurs, le quartier ne sera pas desservi par le métro pour marquer « son indépendance ». Ces mutations politico-économiques renvoient aux études de D. Harvey sur les citadins (1985), puisqu'ici la marchandisation du patrimoine entraîne un processus de ségrégation spatiale.

Dans les mêmes années 1960, les fortifications sont démolies afin de laisser la place à la réalisation du périphérique répondant aux besoins liés à l'augmentation du trafic routier. Le centre-ville devient accessible et cela est renforcé avec le projet d'une liaison transmanche, au début des années 1980. En janvier 1987, l'aménageur Jean-Paul Baietto est chargé de réfléchir à la création d'un futur « *centre européen d'affaires* », complété d'une gare européenne à la porte du centre-ville de Lille.

La création, en 1966, de la Communauté Urbaine de Lille mais aussi, en 1990, de la Société Anonyme d'Economie Mixte Euralille (SAEM* Euralille) facilitent l'émergence de nouveaux grands équipements. Cette dernière se voit confier l'aménagement de la Zone

d'Aménagement Concerté (ZAC)* du « *Centre International d'Affaires des Gares* » (BARRE, 1994). Ses missions portent sur la conception de projets futuristes et ambitieux, la planification pour une meilleure organisation du tissu urbain, la réalisation des travaux et la coordination des différentes missions nécessaires à la réalisation d'Euralille.



La photo n°27 montre le lien entre construction contemporaine et recherche de nouvelles images. Le marketing territorial, basé sur la promesse d'un monde meilleur puisque moderne, est clairement une démarche volontariste des élus lillois qui consiste à la fois à se différencier et à s'identifier par rapport aux autres métropoles.

Photo n°27 : Centre Euralille à Lille. Source : I. COLLIN, 2010.

L'ensemble a été réalisé sous l'impulsion du maire de Lille, Pierre Mauroy, élu en 1973, qui souhaitait procéder à une mutation profonde de la capitale des Flandres. Cet accroissement d'activités a permis au centre-ville d'offrir aux habitants et aux touristes une nouvelle façon de vivre dans cette cité. Les deux gares dotées de Trains à Grande Vitesse (TGV)* ont facilité l'accessibilité de la capitale nordiste depuis Bruxelles, Paris ou encore Londres grâce au tunnel sous la Manche. Ce dynamisme économique du centre-ville s'est poursuivi par la programmation régulière dans le temps de logements, d'équipements et d'espaces marchands, soit en renouvelant les vitrines, soit en créant des galeries marchandes, par exemple les Tanneurs. Le métro, ouvert en 1983, améliore considérablement les flux entrant et sortant du centre-ville depuis les autres communes de la métropole (JOSEPH-FRANCOIS, 2000 ; PARIS, STEVENS, 2000).

Concernant le développement culturel, il existe à l'échelle du centre-ville, un essaimage d'équipements avec le Théâtre du Nord, le Nouveau Siècle et l'Orchestre National de Lille, l'Aéronef, le Conservatoire National de Musique, le Palais des Beaux-Arts, le Tri Postal... Nous citerons ci-après la liste mais cette première phase de requalification de ces équipements a pour objectif que Lille ne soit plus une « *banlieue anonyme entre Paris, Bruxelles et Londres* » (MAUROY, 1994). C'est donc un vecteur de changement d'images par une mise

en scène du patrimoine soit hérité soit nouveau. Toutefois, la durabilité sociale de ces projets comme éléments de lutte contre « *les situations de pauvreté, de vulnérabilité et d'exclusion* » (BALLET, DUBOIS, MAHIEU, 2004) est un sujet de débat puisque malgré tous ces aménagements, le déclin démographique n'est pas enrayé. En 1982, il est recensé 168 424 Lillois, alors qu'en 1936, la population était supérieure à 200 000 habitants. Pourtant, il n'est pas envisageable de parler de crise puisque la ville s'est dotée de structures institutionnelles et d'équipements qui témoignent d'une forte capacité d'anticipation, soulignant une aptitude à l'adaptation aux évolutions. Au début des années 2000, Lille envisage son futur en s'appuyant sur son passé, sa tradition architecturale, ses marques, son ambition économique et son accessibilité tout en souhaitant des temps nouveaux, du progrès et ceci, dans un esprit de conquête et de reconnaissance. C'est une illustration de ce que peut être une politique volontariste de résistance au déclin.

➤ **Marseille : un centre-ville qui « piétine »**

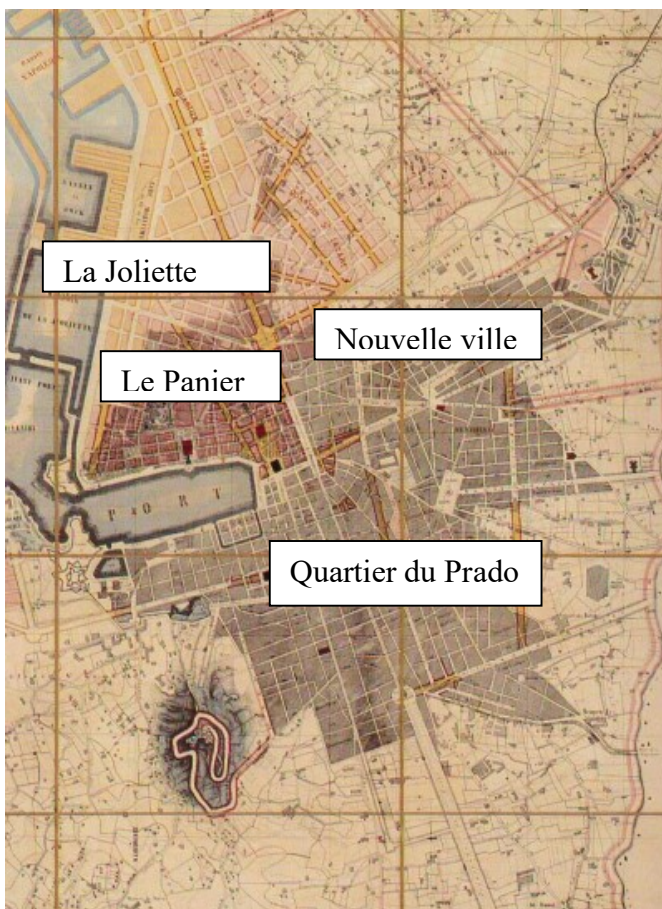
D'un point de vue économique, le port de Marseille est en effervescence au début des années 1900 avec la fin de la piraterie et les innovations techniques en matière de navigation (PINOL, 1996). A noter que Marseille accueille « *les expositions coloniales* » en 1906 et 1922 qui montrent son savoir-faire en matière de commerce maritime (figure n°14). L'affiche montre le lien direct avec les colonies. Marseille, dessinée en arrière-plan, n'a pas peur d'accueillir et de s'ouvrir aux autres.



Figure n°14 : Affiche de l'exposition coloniale de 1922 à Marseille. Réalisation : D. Dellepaine.
Source : Wikipédia.

Ces expositions valorisaient les intérêts colonialistes, aussi bien en Asie qu'en Afrique. Marseille devenait ainsi un parc d'attraction exotique exhibant des objets d'arts, des reconstitutions de l'Empire, des fontaines lumineuses... Cela permettait à Marseille d'augmenter sa notoriété, dans la tradition des grandes cités cosmopolites du bassin méditerranéen, carrefours de peuples, de langues, de religions, bien avant les effets des migrations mondialisées contemporaines.

Dans les années 1940, son développement s'organise difficilement malgré des projets coûteux qui posent à la municipalité de lourds problèmes financiers. Comme nous l'avons vu précédemment, le centre-ville de Marseille est divisé en deux. Pour contrer cette rupture spatiale, sous les forces d'occupation allemande, est commencé le début de la démolition des quartiers populaires, notamment du Panier dont seul 11 ha ont été conservés. Ces démolitions sont un effacement des marques pour instaurer un nouvel ordre au nom d'une meilleure gestion urbaine. V. Veschambre (2008) parle « *d'expropriation de l'espace* » pour les habitants lors de la démolition. En partie, la charge affective et symbolique qui caractérisait le Panier a ainsi disparu tout comme le quartier Saint Sauveur à Lille.



Cette transformation majeure ne s'accompagne d'aucune installation de sièges sociaux d'entreprises dans le centre-ville et la bourgeoisie industrielle locale a décidé de s'installer dans le quartier du Prado, c'est-à-dire en périphérie du centre-ville. On remarque, sur la carte n°5, que les « bouleversements » urbains du cœur de ville et son extension imposent une nouvelle gestion de l'espace. Cette gestion est aussi rendue plus complexe encore avec la croissance physique du port (La Joliette). Il est une force mais les marques qu'il a laissées durant ces années ne facilitent pas son réaménagement.

Carte n°5 : Les principales évolutions du cœur de Marseille. Source : Atlas historique des villes de France, 1996.

Ce plan d'aménagement du centre-ville des années quarante ne permettra pas de relier définitivement ces deux parties du centre-ville et cette difficulté contraindra tous les projets de cette fin du XX^e siècle. Les difficultés vont s'accroître encore à partir des années 1950 avec l'indépendance progressive des colonies qui déstabilise l'activité commerciale maritime, moteur économique de la cité.

Après la seconde guerre mondiale, Marseille affronte aussi des problèmes majeurs en matière d'habitat avec des cabanons trop nombreux qui accueillent les vagues d'immigrés comme les italiens et les arméniens, ayant tendance à se pérenniser. Pourtant, ils sont l'unique réponse possible et proposée pour faire face à l'augmentation massive de la population. Par exemple, en 1915, plus de 60 000 arméniens arrivent en quelques mois. Par ailleurs, la ville attire, grâce à ses caractéristiques climatiques privilégiées et elle devient le moteur touristique de la région (RONCAYOLO, 1996 ; SPATARO, 2000). En conséquence, et à la différence de Lille, en 1930, plus de 600 000 habitants sont recensés. En 1954, la ville atteint plus de 660 000 habitants et cela ne cesse d'augmenter avec les vagues de migrants venant notamment des pays maghrébins. Dès les années 1970, des essais de réhabilitation sont réalisés dans le but de supprimer les logements insalubres et de réanimer les commerces. Les résultats ne sont pas à la hauteur de l'ambition et, face à l'urgence, au milieu des années 1990, un rapport d'orientation pour le centre-ville est établi, ayant comme cibles principales l'habitat, la centralité retrouvée et le cadre de vie. Il est ainsi affirmé que le cœur de ville, en tant qu'espace dynamique, doit être renforcé notamment en matière d'économie, de culture et de tourisme (AGAM*, 2004).

La requalification du centre-ville passe aussi par la réhabilitation de lieux historiques : le centre de la Vieille Charité (photo n°11) dans le Panier devient un centre d'enseignement supérieur (École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS*)) et d'activités culturelles (conférences, expositions, bibliothèque...). En parallèle de cette réhabilitation d'équipements publics, sont mises en place de nombreuses Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH*) afin de réhabiliter les immeubles et lutter contre l'habitat insalubre fortement présent dans le centre-ville.

En 1972, sont lancés les travaux de construction du métro qui permettront aux habitants de venir dans le centre-ville sans leur voiture et de faciliter la mobilité des plus modestes. Malgré cela, le tissu urbain, aux heures de pointe, reste congestionné et le relief contraint fortement le développement d'aménagements routiers.

Il n'est pas possible, durant cette période, d'identifier un centre-ville avec un hyper-centre qui regrouperait l'essentiel des services et des sièges sociaux des entreprises, à l'instar

de Lille, puisqu'il y a une réelle division, sans fil conducteur, entre l'hyper-centre, le Prado et la Joliette. Parallèlement, après une augmentation très forte de son nombre d'habitants, Marseille connaît une baisse remarquable, passant d'environ 900 000 habitants en 1975 à environ 800 000 habitants en 1990. Même si les chiffres sont explicites, il faut les remettre dans leur contexte géographique puisque les limites communales ne sont plus représentatives des réalités des grandes villes, constat qui conduit à la création des métropoles.

A la différence de Lille, il n'existe pas de PSMV* pour protéger l'identité de l'architecture et la création de la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole n'interviendra qu'en 2000, sous l'impulsion de Jean Claude Gaudin, maire de Marseille.

L'agence d'urbanisme de Marseille (AGAM*) va orienter le programme de référence « centre-ville » vers des opérations d'aménagement et de mise en valeur des quartiers anciens, la protection du patrimoine historique et architectural, la lutte contre l'insalubrité, l'amélioration du confort des logements, la rénovation des espaces publics, la création d'équipements de proximité et de « centralité », le développement de locaux pour accueillir des entreprises et des commerces... L'objectif est de passer d'un « *hyper centre commercial à un centre-ville à vocation régionale* » (AGAM*, 2004). Il y a une nécessité d'agir et ainsi malgré un environnement social et économique difficile, les projets d'aménagement qui vont en résulter sont nombreux : la réhabilitation du Fort Saint-Jean, du quai du Port, creusement des tunnels de la Joliette et du Prado-Carénage, l'aménagement de parkings proches de l'Hôtel de ville, sous la Plaine, la requalification du Vieux-Port, de la Porte d'Aix et du Triangle Sainte Barbe, la création d'un Plan Canebière, l'extension du musée Cantini et l'aménagement du parvis de la Gare (MOREL, 2001).

Les fouilles archéologiques et leurs mises en valeur ont été installées en plein cœur de ville ; les traces et marques anciennes sont ainsi réapparues et lisibles de tous. La qualité de vie devient l'idée conductrice de ces projets qui sont aujourd'hui quasiment tous réalisés.

L'exemple du Panier, dont les actions sont présentées dans le tableau n°6, souligne la nécessité de travailler sur la matérialité du quartier (habitat et espaces publics) mais aussi sur la subjectivité qui accompagne sa vie (ressenti, fêtes et échanges culturels). Ainsi, la culture populaire, héritée du quotidien et de l'histoire de la cité, continue de « vivre » au travers de ces aménagements.

Objectifs globaux	Opérations	État d'avancement
Amélioration de l'habitat	ZPPAUP*.	Environ 800 logements réhabilités
Renforcement de la centralité	Amélioration de l'espace public : place des Pistoles, du refuge, Montée des Accoules... Crèches, écoles, parkings.	Opérations réalisées
Renforcement de la centralité à l'échelle régionale	Office du Tourisme. Fête du panier (3 jours en Juin).	Office du Tourisme délocalisé sur la Canebière

Tableau n°6 : Les axes développement du Panier à Marseille. Réalisation : I. COLLIN, 2012.

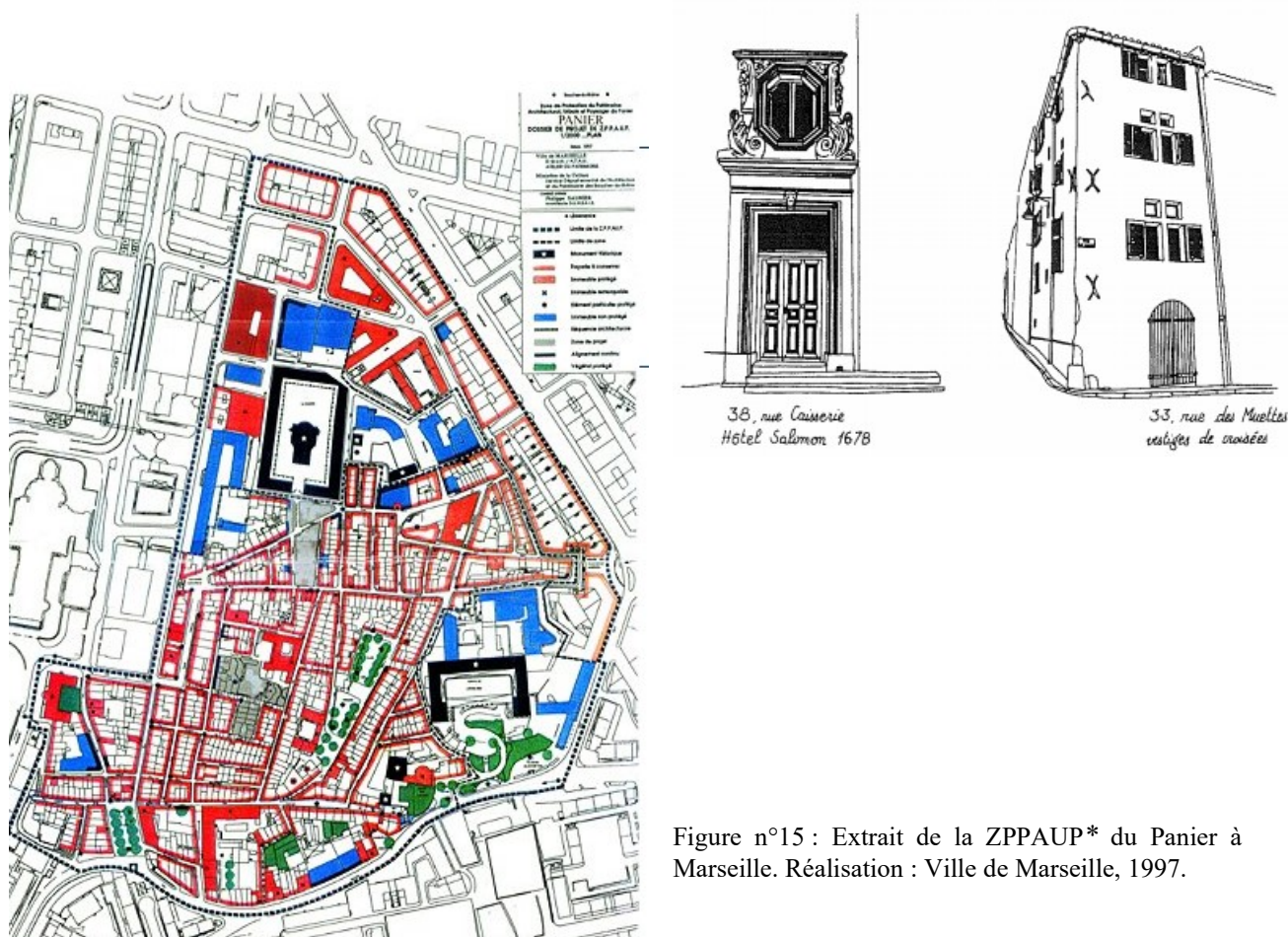


Figure n°15 : Extrait de la ZPPAUP* du Panier à Marseille. Réalisation : Ville de Marseille, 1997.

Durant cette période, il faut aussi noter que la ZPPAUP*, à l'image de celle du Vieux-Lille, a permis au quartier du Panier d'être réhabilité sans perdre son authenticité. Le périmètre de cette ZPPAUP* a été établi en fonction de la délimitation du bâti ancien mais aussi, en lien avec le projet Euroméditerranée, le long de la rue la République. L'objectif politique est bien de protéger et de mettre en valeur ce quartier majeur de Marseille tout en résorbant l'habitat insalubre. Cette ZPPAUP* se base sur l'histoire du Panier notamment en matière d'organisation pour prendre en compte les traces laissées de l'antiquité grecque, puis

romaine, puis chrétienne, aboutissant à une architecture dite provençale mais aussi baroque italienne, néo-byzantine... Le Panier, avant tout populaire, possède encore un patrimoine architectural riche et de généreuses vues sur la mer. La production patrimoniale permet de révéler le quartier.

Il existe trois autres ZPPAUP* qui intéressent la recherche : celle de Belsunce (1997), celle de Chapitre, Noailles, Canebière, Opéra, Thiers (1999) et enfin celle de République Joliette (2002). A ce jour, un nouveau périmètre d'étude a été créé qui s'étend à tout le centre-ville partant du Vieux-Port, vers la Joliette, le Pharo, la Plaine, le Palais Longchamp et Castellane. L'idée est de réaliser une AVAP* (loi Grenelle) dans un but de protection du patrimoine culturel, architectural, urbain, historique, archéologique et paysager. Contrairement à Lille, le centre-ville de Marseille n'a pas connu de grands changements durant cette période. Il s'agit principalement d'une remise en état de l'existant qui est fortement dégradé. Les outils sont aussi à questionner puisqu'un secteur à sauvegarder est plus strict d'un point de vue juridique qu'une AVAP*. Marseille s'oriente donc sur des outils plus flexibles mais qui protègent moins les traces et les marques. Cela a des limites puisqu'en novembre 2018, l'effondrement de deux immeubles rue d'Aubagne entraînant le décès de huit personnes montre que l'habitat insalubre reste un sujet non résolu et que des outils plus coercitifs semblent nécessaires.

Parallèlement, en 1992, les actions décidées sont orientées vers le développement et l'harmonisation de la fonction résidentielle et économique. Ainsi, est mis en place un PACT de « politique urbaine », c'est-à-dire un engagement entre l'État, la Ville et la Région, dénommé « Marseille solidarité » (AGAM, 2004). Les axes majeurs de cette politique contractuelle sont de :

- Renforcer la qualité du centre et d'assurer le développement d'opérations d'aménagement de logements ou de relogements
- Améliorer les conditions de vie des habitants par la mise en place d'une politique de développement économique, social et culturel.

Ainsi, les projets pour réhabiliter les quartiers, notamment du Panier et de la Canebière, sont « *revigorés* » avec certaines actions qui sont toujours aujourd'hui en cours de réalisation comme mentionnées dans le tableau n°7 (CHENOZ, 2004).

Objectifs globaux	Opérations	État d'avancement
Amélioration de l'habitat, du cadre de vie et construction d'équipements culturels à l'échelle régionale	<p>Création de la ZAC* Providence : maintenir et développer l'habitat au cœur de la ville à partir du patrimoine existant.</p> <p>Réaffectation ou reconstruction d'immeubles ou partie d'immeubles comme l'ancienne salle de spectacle de l'Alcazar sur le cours Belsunce.</p> <p>Conservation dans la mesure du possible d'une unité architecturale.</p> <p>Création d'espace public par destruction d'immeubles insalubres.</p>	<p>Les projets sont en grande partie réalisés en 2018. La question de l'habitat insalubre reste présente notamment dans les rues limitrophes de la Canebière.</p>
Renforcement de la centralité	<p>Parkings et réaménagement de place publique : Places des Fabres et Bir Hakeim c'est-à-dire la liaison Centre-Bourse, Canebière et Rue Saint Ferréol, Autour de la ZAC* Providence, Aux terrasses du quai du Port.</p> <p>Création de surfaces pour le secteur tertiaire (bureaux, salles de conférences...) : Sur les périmètres ZAC* et OPAH*. Réutilisation de l'immeuble « Muriel » en Centre d'information, de Communication et d'Echanges de la ville. Création d'un centre tertiaire à la Porte d'Aix.</p>	<p>Opérations effectuées en partie.</p>
Renforcement de la centralité à échelle régionale	<p>Installation du centre universitaire de formation des maîtres sur la Canebière pour faire venir une catégorie sociale différente.</p> <p>Création d'hôtels pour soutenir le secteur tourisme.</p> <p>Création de l'Espace Mode : Promouvoir les métiers de la mode sur le plan économique et culturel (Musée, salles de conférence, bureaux, cafétéria)...</p> <p>Création de la Cité de la Musique</p> <p>Arrivée du TGV* et amélioration des transports interurbains.</p>	<p>Opérations effectuées en partie en 2018.</p>

Tableau n°7 : Le plan Canebière d'après les projets portés par la Mairie de Marseille. Réalisation : I. COLLIN 2012.

Le plan Canebière, réalisé en partie, s'appuie sur de nombreux équipements culturels dans le but de faire rayonner Marseille en dehors de ses limites communales. A ces plans d'aménagement, il ne faut pas oublier le plan Opéra-Préfecture qui vise à aménager l'autre

versant du centre-ville avec la piétonisation de la rue Pavillon et la réhabilitation de l'Opéra et de sa place.

La vie culturelle est très riche, en témoigne le nombre d'animations que l'on peut recenser et par le nombre d'associations (Office du Tourisme de Marseille, 2017). Il faut ajouter que les multiples vagues d'immigrés ont permis à la ville de Marseille de posséder un patrimoine culturel et immatériel exceptionnel et diversifié. Chaque religion, chaque rue, etc., ont leurs moments festifs. Cependant, il est affiché la volonté politique de créer des fêtes communes, afin de réunir l'ensemble des cultures pour une meilleure mixité sociale (GRAVARI-BARBAS, 2013 ; HAENTJENS, 2011). Les projets culturels et festifs à venir n'auront comme unique but que de rassembler.

Pour conclure sur le centre-ville de Marseille, le XX^e siècle a été très riche en projets mais les acteurs locaux rencontrent de réelles difficultés à trouver des solutions pragmatiques. En comparaison avec Lille, on est surpris par la quantité de plans et de projets par rues et par quartiers tandis qu'il persiste toujours des écueils qui ralentissent, voire bloquent son développement, tant en matière d'habitat que de développement économique. La complexité urbaine est une raison mais les échecs répétés des siècles précédents et l'obligation d'accueil des migrants imposent des actions fortes.

Cette période est donc très riche pour les deux centres-villes qui doivent affronter des difficultés parfois identiques. Il faut souligner que ces deux villes, au travers de leur centralité, cherchent à affirmer leur statut de métropole régionale, ce qui va les pousser à aller vers des projets encore plus ambitieux.

II.2.2 Euralille Versus Euroméditerranée: comment créer des locomotives ?

Grâce à des politiques ambitieuses d'aménagement, les deux villes régionales souhaitent répondre aux attentes des habitants mais aussi acquérir un statut de métropole dans un contexte de concurrence accrue. L'emploi du terme « versus » dans le titre ci-dessus, suppose une compétition à l'échelle européenne dans laquelle les deux villes sont rentrées (BENEVOLO, 1993). Pour se faire, Lille et Marseille ont travaillé sur les éléments nécessaires à l'obtention de ce statut, en développant des projets de grande qualité urbanistique et architecturale. L'idée est bien de donner une nouvelle image d'elles-mêmes pour estomper leurs difficultés notamment économiques (crise textile pour Lille et crise portuaire pour Marseille). Les facettes des centres-villes rentrent dans une logique de

développement et de dynamisation accrue autour de la notion de métropole (figure n°16). Les agglomérations, comme Lille et Marseille, cherchent des plus-values dans leur dynamique interne et si elles n'en n'ont pas, elles doivent créer des locomotives pour faire évoluer leur compétitivité. Cette dernière est clairement exacerbée dans les choix opérés des deux villes étudiées qui revendiquent une envergure pour attirer des investisseurs (GASCHET, LACOUR, 2002).

La figure n°16 montre les liens existants entre les facettes d'accessibilité, d'habitat et de développement économique mais il précise aussi la nécessité de travailler sur « une nouvelle structure spatiale » et « une nouvelle image ». Cela peut-être la création d'un équipement phare qui diffuse le message que la ville s'insère dans la modernité des villes européennes : pôles technologiques et d'innovations, lieux de commerces, lieux universitaires, intermodalité...

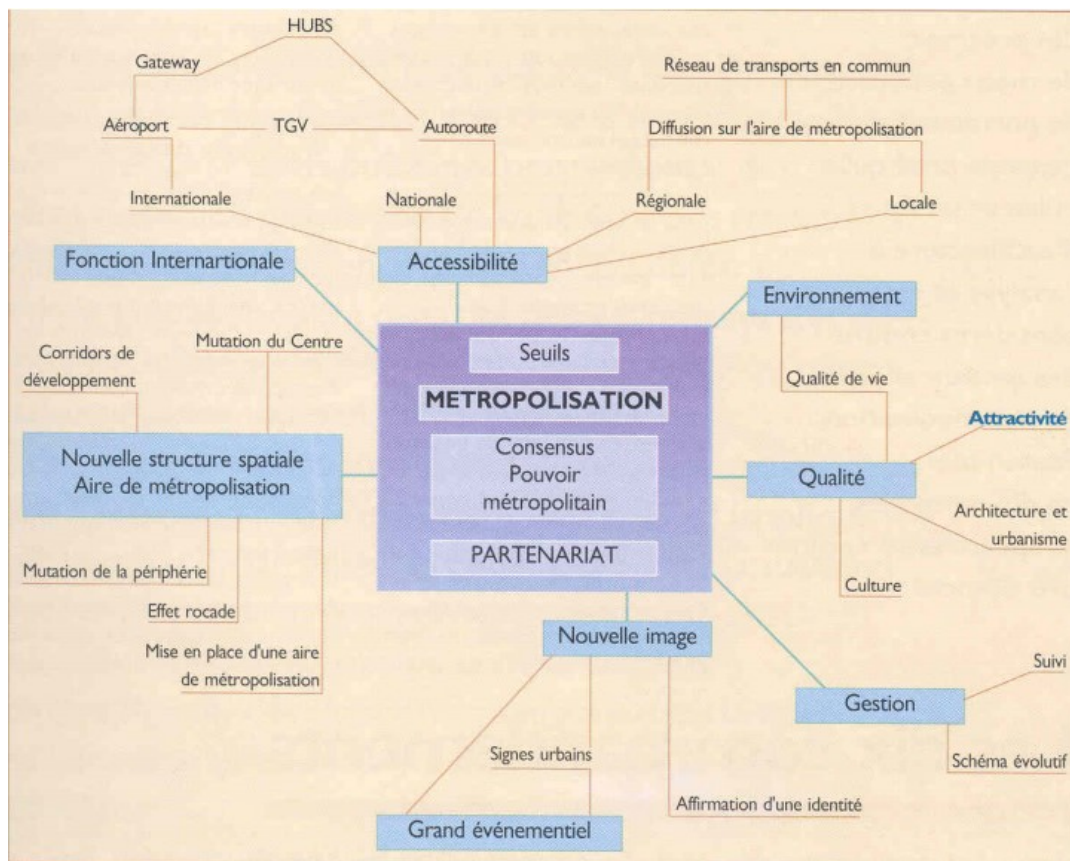


Figure n°16 : Organisation de la métropolisation. Source : Extrait de la revue Urbanisme, Hors-série n° 2, mai-juin 1993.

Il manque néanmoins, sur ce schéma, quelques éléments comme la patrimonialisation avec ses marques et ses traces comme contenus d'appropriation et les nouvelles formes de patrimoine liées à l'éphémère. Il est utilisé dans le schéma les « signes urbains » puisqu'un objet patrimonialisé est toujours chargé affectivement et ce côté immatériel se déploie pour

renforcer la légitimité d'un espace urbain. La dimension culturelle va aussi participer à cette dynamique de locomotive puisque les politiques culturelles reposent sur des structures nécessitant des investissements importants.

➤ **Lille, ville renouvelée**

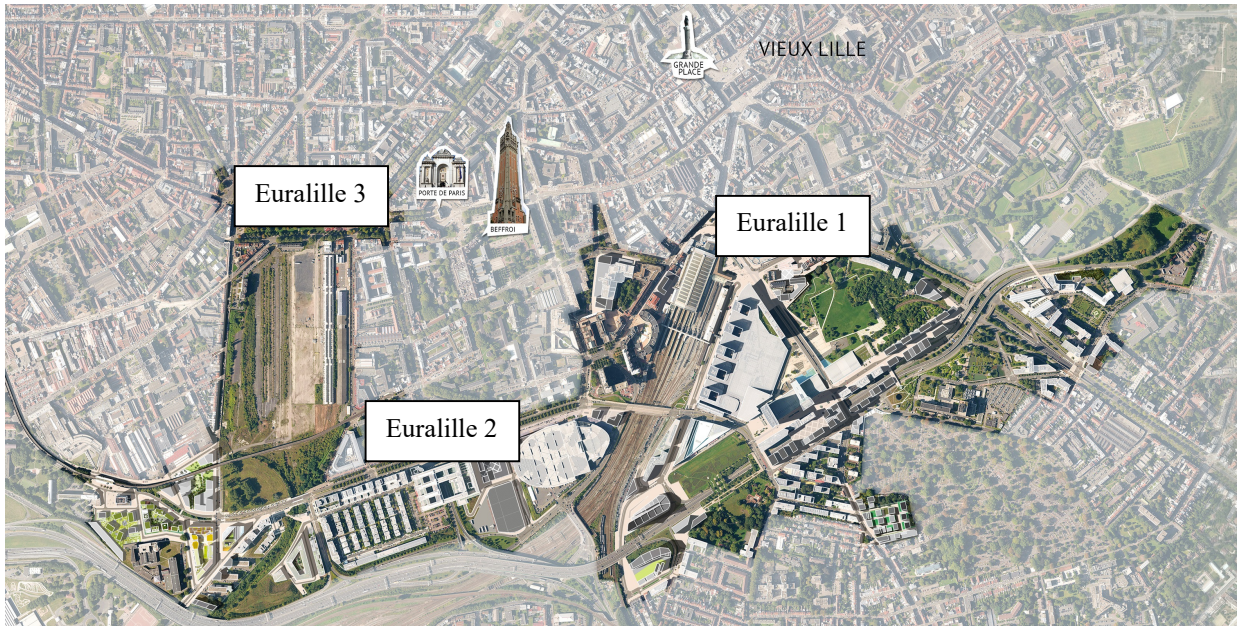
Lille s'est rapidement inscrite dans cette démarche de métropolisation en validant les projets urbanistiques qui vont remédier aux problèmes qui perduraient dans son centre-ville tels que le manque d'équipements culturels ou encore la lutte contre l'habitat indigne. Mais ce qui manque le plus, dans le centre-ville de Lille, au début des années 1990, c'est un centre d'affaire et commercial pouvant accueillir des entreprises internationales pour garantir la notoriété du tissu économique local. Ainsi, est lancée une locomotive basée sur les activités commerciales et tertiaires ainsi que deux gares TGV* reliant les principales métropoles européennes (Londres, Bruxelles et Paris). Ce projet phare, nommé Euralille, est devenu le quartier d'affaires lillois qui se caractérise par :

- Un périmètre de 40 ha
- La gare Lille Europe ouverte en 1994
- Un centre commercial Euralille (hypermarché de 10 000 m² et une galerie marchande de 120 boutiques) ouvert en 1994
- Plus de 81 000 m² de surfaces de bureaux (la Tour du Crédit Lyonnais dessiné par Christian Portzamparc, la Tour Lilleurope de Claude Vasconi et l'Atrium)
- Un Zénith-Arena nommé Lille Grand Palais ouvert aussi en 1994
- Une salle de spectacle (Aéronef)
- Une école de commerce
- Des logements à majorité étudiants
- Un parc urbain de 7 ha créé par le paysagiste Gilles Clément (jardin Matisse).

La carte n°6 présente l'évolution du projet d'aménagement d'Euralille (SPL* Euralille, 2018) :

- Euralille 1 ouvert en 1994 présenté ci-dessus
- Euralille 2 réalisé durant les années 2000-2015 sur 22 ha avec 52 000 m² de logements dont le bois habité, 70 000 m² de bureaux pour accueillir notamment le siège de la Région, le Rectorat, etc., 5 400 m² de commerces, 13 000 m² d'hôtels, 15 000 m² d'équipements dont l'extension de Lille Grand Palais.

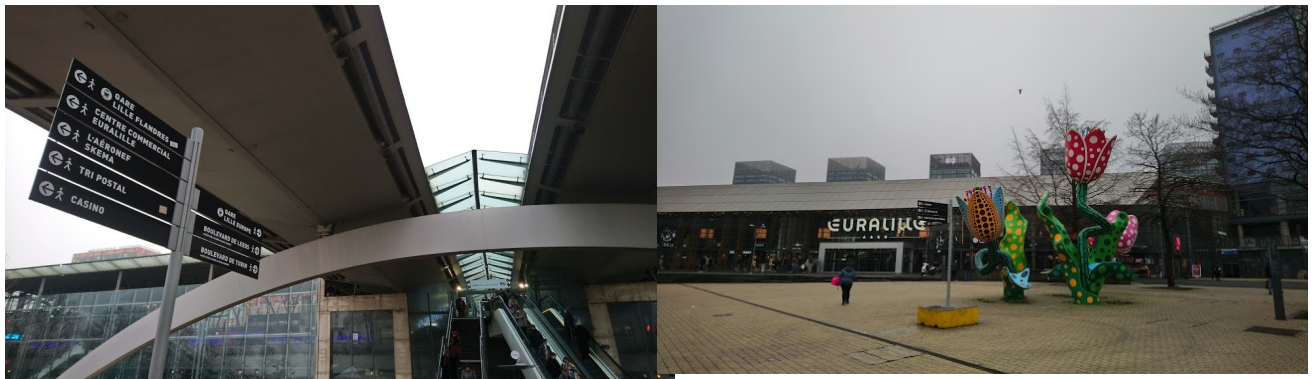
- Euralille 3 (porte de Valenciennes) sur 16 ha est en cours de réalisation. Il est prévu 84 000 m² de logements dont 30 % sociaux, 25 000 m² de bureaux, 9 000 m² de commerces, 7 500m² d'équipements (notamment l'auberge de jeunesse, un centre de la petite enfance et le centre des innovations socio-économiques et une galerie d'artistes). On peut noter aussi le projet de résorption de la friche ferroviaire de la gare Saint Sauveur pour accueillir les activités de « Lille, 3000 » à dominante culturelle et festive présenté ci-après.



Carte n°6 : Projet Euralille à Lille. Source : <https://www.lemoniteur.fr/article/voici-le-plan-guide-de-l-agence-gehl-pour-lille-saint-sauveur.1456654>, 2014.

Dans ce projet ambitieux, nous retrouvons toutes les facettes d'un centre-ville énoncées par J.P Levy (1987) (commerces, logements, activités tertiaires et universitaires, équipements culturels...) et les pouvoirs publics ont fait appel à des architectes renommés : Christian de Portzamparc, Claude Vasconi, Jean Nouvel, Rem Koolhaas/OMA... (carte n°6). Le recours aux « *starchitectes* » (GRAVARI-BARBAS, 2013) confirme l'utilisation de stratégie de marketing urbain pour renforcer l'attractivité et la notoriété territoriale de Lille.

Euralille a bousculé la ville entière en modifiant l'héritage urbain existant mais aussi en diffusant des images de sièges sociaux de grandes entreprises, d'un centre commercial moderne et d'un ensemble résidentiel haut de gamme. Ce nouveau lieu a eu des effets bénéfiques sur le centre-ville puisque la gare « Lille Europe » est devenue l'une de ses portes d'entrée renforçant son accessibilité et son attractivité (photos n° 28 et n°29). Il sera nécessaire de vérifier, dans le chapitre suivant, si Euralille est une extension du centre-ville ou un autre espace qui compose le cœur de la métropole.



Photos n°28 et n°29 : La gare Lille Europe à gauche et l'esplanade l'Euralille à droite à Lille. Source : I. COLLIN, 2018.

A ce titre, le Schéma Directeur de la métropole lilloise, document cadre en matière d'aménagement, précise que le pôle d'Euralille est défini comme étant le principal pôle tertiaire de la métropole avec une ambition européenne. De même, il est indiqué que « *seul un développement qualitatif garantira une meilleure articulation entre l'habitat, les activités, l'agriculture et les espaces naturels* » (Lille Métropole, 2002). Pour cela plusieurs partis pris seront décidés : améliorer la qualité urbaine, les espaces verts et de récréation, valoriser les paysages périurbains. La centralité urbaine n'est pas clairement définie comme ayant un rôle majeur.

Il est vrai que ce document peut paraître ancien puisque l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT*), voté en 2008, pour remplacer le Schéma Directeur, a été long puisque le périmètre de la communauté urbaine s'est agrandi et il a fallu reprendre les études. Le nouveau SCOT* a été approuvé en 2017, avec un diagnostic et DOO* (Document d'Orientation et d'Objectifs) actualisés, il précise l'existence de cinq pôles d'excellence au sein de la métropole dont celui d'Euralille. De fait, Lille s'oriente clairement vers un développement polycentrique, sans pour autant pousser le phénomène jusqu'au « edges cities ».

Ces cinq pôles d'excellence sont des espaces regroupant les facettes de la centralité urbaine (CHALAS, 2000 ; DESSE, 2002). Le centre-ville, quant-à-lui devient, par simplicité schématique, le cœur de la cité attractif et déployant, de par son prestige, un rayonnement particulier. Le SCOT* lui confère donc ce rôle structurant dans l'armature urbaine (Lille Métropole, 2017).

Le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUI*) de Lille Métropole, approuvé en 2004 et révisé en 2017, va aussi dans ce sens, et notamment, son Plan d'Aménagement et de

Développement Durables (PADD*), qui indique trois objectifs : une volonté d'équilibre, une autre d'excellence et enfin une volonté de qualité. L'idée est de renouveler la ville de façon qualitative tout en offrant un habitat diversifié et équilibré. Les pôles d'excellence, comme Euralille, doivent renforcer l'offre en équipements hauts de gamme et améliorer leur accessibilité. Ici, la centralité n'existe pas en tant que telle parce qu'elle est plurielle. Le bilan des politiques d'aménagement menées précédemment est positif et le besoin d'attractivité et de rayonnement semble acquis d'où une volonté de valoriser une organisation à une échelle plus large.

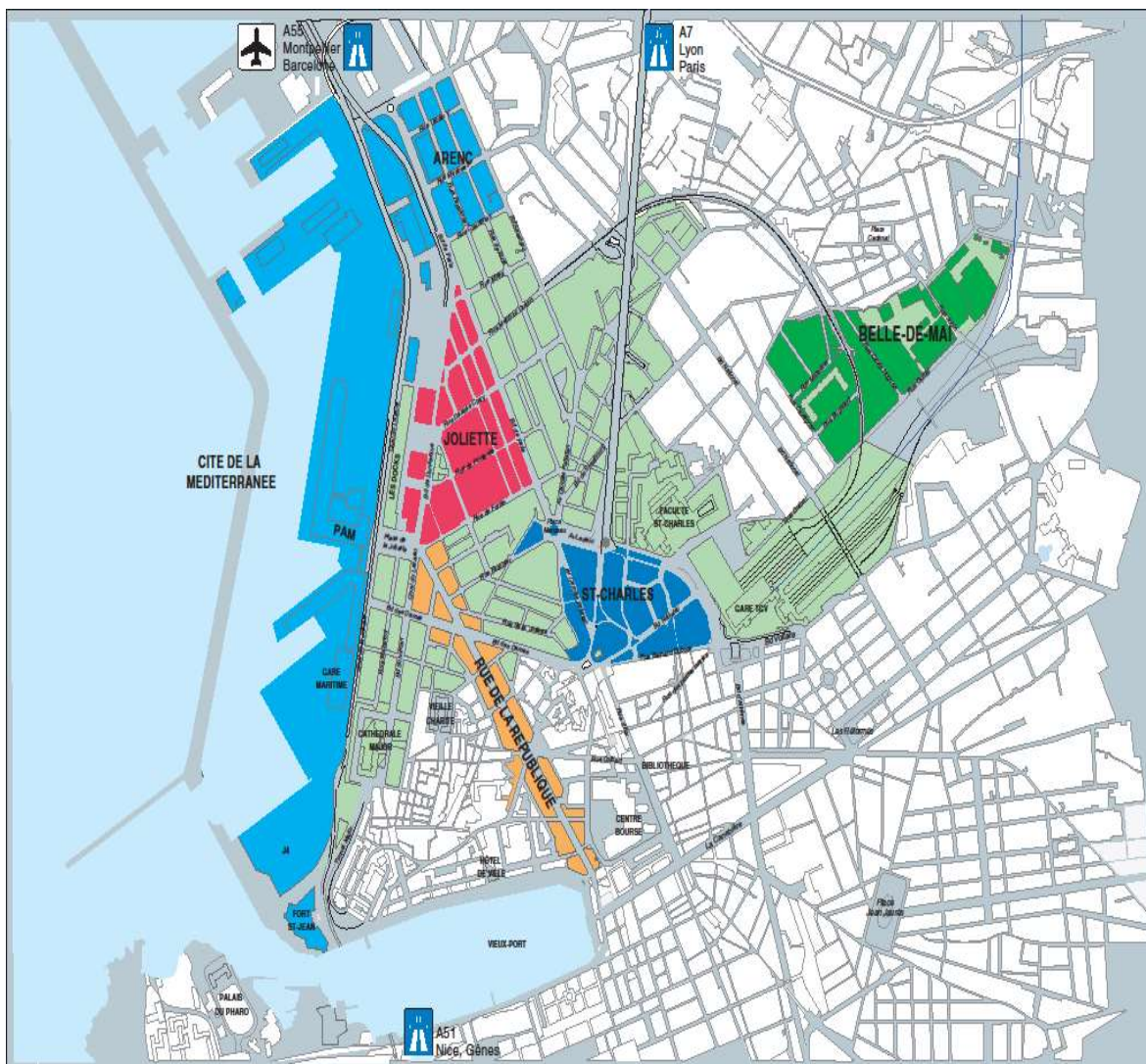
La ville de Lille, compte en 2015 près de 232 000 habitants intra muros (avec la fusion de Lomme en 2000) pour une superficie de 34,83 km² (INSEE, 2018). Cependant, lorsqu'on mentionne la ville de Lille, nous faisons référence à la métropole européenne qui regroupe plus d'1,1 millions d'habitants, en 2018, se situant par exemple, à 28 minutes de Bruxelles, à 1 heure de Paris et à 3 heures d'Amsterdam ou encore à 2 heures de Londres en train (INSEE, 2018). Lille possède donc un socle économique suffisamment crédible et elle se trouve renforcée dans son rôle de capitale régionale, à l'interface de plusieurs pays européens. A ce stade, il reste une facette à analyser, dans le chapitre suivant, à savoir celle de la culture et ses animations, pour comprendre le fonctionnement de ces locomotives.

➤ **Marseille, l'ambitieuse**

La ville de Marseille conventionne, en 1994, avec l'État, le projet Euroméditerranée qui vise à positionner Marseille comme métropole internationale, ouverte vers le Sud de l'Europe. Un Etablissement Public d'Aménagement (EPA*) est créé en 1995 ayant comme buts de consolider l'aire métropolitaine marseillaise, d'une part, avec un renforcement de son développement économique, par la création d'entreprises, et d'autre part, en accentuant son rayonnement grâce à de nouveaux équipements privés et publics (BERTONCELLO, DUBOIS, 2010). Pour Marseille, le point positif de ce projet est d'améliorer les relations réciproques et de réconcilier la ville, le centre-ville, le port, la gare et la mer (carte n°7).

L'aménagement de l'opération porte sur 310 ha et, il est quasiment en voie d'achèvement. Ce projet ambitieux comprend un volet culturel fort qui passe notamment par une requalification des monuments et des équipements culturels et la création de musées. Il concerne, dans le centre-ville, les actions menées sur la rue de la République et une partie du Panier.

L'opération Euroméditerranée, en cours de réalisation dans les années 1990 et 2010, est aujourd'hui achevée avec l'édification de la Tour CMA CGM, la villa Méditerranée, le FRAC* Paca, un centre hospitalier... Au total, le quartier accueille plus de 10 000 habitants, 500 000 m² de bureaux, 400 000 m² de logements, 200 000 m² de commerces et des équipements publics ont été créés et surtout 6 000 logements très vétustes ont été réhabilités (EPA* Euroméditerranée, 2018 ; DOUGIER, 2014). Ces projets issus de l'EPA* Euroméditerranée ont permis de résorber des friches maritimes, des logements insalubres, des bâtiments vacants... Suite à l'effondrement des immeubles insalubres en novembre 2018, cette facette résidentielle s'est relevée comme étant en crise surtout dans les périmètres non concernés par le projet Euroméditerranée avec 1600 personnes qui ont été évacuées et en attente de relogement en décembre 2018 (Ville de Marseille, 2018).



Carte n°7 : Carte des périmètres de projets du programme Euroméditerranée à Marseille. Source : <http://www.euromediterranee.fr>, 2007.

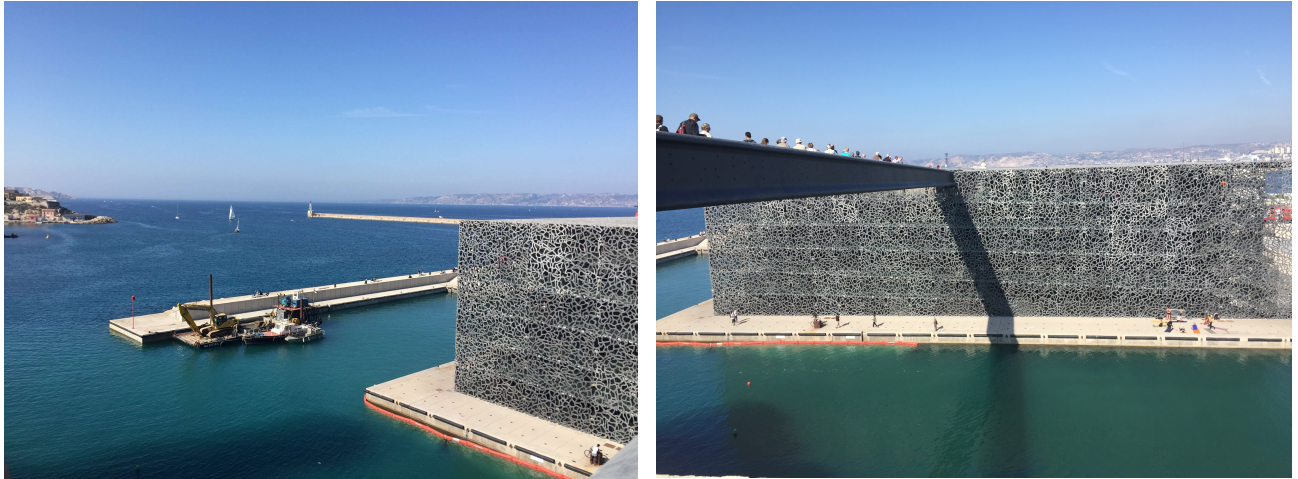
Ce projet Euroméditerranée bénéficie aussi d'un glissement vers une offre tertiaire de qualité. Il capte une partie de la centralité classique et est identifié comme un lieu de formation et de recherche. Cela se traduit par une emprise croissante de l'occupation du sol par des équipements publics. Pour soutenir ce processus d'incitation à la créativité et à l'innovation technologique, des équipements de formations et d'enseignements, sont donc créés comme la bibliothèque interuniversitaire et le laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales, les archives municipales et départementales, un incubateur multimédia, l'école des études supérieures en management et en commerce, etc.

La question de l'accessibilité et de l'intermodalité est aussi abordée avec la restructuration de l'espace portuaire et le réaménagement des infrastructures de transit (la gare maritime, le tunnel de la Major, le tunnel Saint-Charles, la création d'une ligne de tramway, l'enfouissement de la passerelle autoroutière de l'A55 et la création de zones de parking) (VAUVOUR-JOUVE, 2002). Il est question de travailler sur l'accessibilité comme moteur de développement urbain même si ce n'est pas une facette définie par J-P Lévy (1987). On voit qu'elle s'ajoute en tant que telle dans ce type de projet.

Le projet Euroméditerranée est aussi un espace d'invention de nouvelles pratiques culturelles et artistiques. Pour cela, quatre secteurs d'intervention sont développés :

- Les industries culturelles à travers le développement de la Belle de Mai qui s'articule en trois pôles (un pôle Média, un pôle Patrimoine et un pôle pour la création artistique et de spectacles)
- La mise en valeur du patrimoine architectural (ZPPAUP*)
- L'implantation de grands équipements publics comme le MuCeM, qui est consacré à la conservation, la présentation et la médiation du patrimoine anthologique relatif à l'aire européenne et méditerranéenne
- L'intervention d'artistes, sur le périmètre, afin d'établir et d'enrichir les liens entre les habitants et les transformations spatiales.

La culture a, ici, une mission de consolidation du vivre ensemble sur le socle hérité de la ville. Cette citadinité « améliorée » donne la capacité à s'unir et se retrouver devant les travaux réalisés (ASCHER, 1995). Il est clair que le choix politique a été de s'appuyer sur cette culture méditerranéenne (architecture traditionnelle mais aussi contemporaine) pour mieux gérer l'appropriation. Par exemple le MuceM est d'architecture assez emblématique de la modernité (RUDY, 2003) qui mise sur le béton et la finesse de l'exécution mais qui traduit aussi par une ouverture vers la mer et le port (photos n°30 et n°31).



Photos n°30 et n°31 : Le Mucem face à la mer à gauche et sa façade à droite à Marseille. Source : I. COLLIN, 2017.

Une seconde phase a été lancée en 2007, au travers du projet Euroméditerranée, sur un périmètre de 170 hectares. Il prévoit l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires, des espaces de bureaux, d'habitat neuf et en réhabilitation, deux parcs urbains, une Arena pour les futurs congrès et autres festivités de grandes ampleurs, une station de métro et des parkings. L'ensemble est pensé sous l'angle d'un urbanisme durable de type éco quartier. Une fois encore, les grands noms de l'architecture ont été sollicités Zaha Hadid, Rudy Ricciotti, Jean Nouvel, Yves Lion, Roland Carta, Massimiliano Fuksas, Stefano Boeri... Le marketing territorial vise à faire parler de Marseille en tant que métropole européenne innovante, dynamique, jeune, forte et cosmopolitique (MOINAT, 2007). L'ouverture à ses « *strachitectures* » (GRAVARI-BARBAS, 2013) accompagne en partie la notoriété de l'aménagement. Les interrogations de J. Habermas (1988) sur cette publicité trouvent son sens à Marseille. Même si, le Panier ou la rue de la République, reste dans leur forme urbaine initiale, Euroméditerranée est sorti de terre bouleversant le tissu urbain. Il faut, d'une part, les moyens techniques nécessaires pour réaliser ces projets (EPA*), ce qu'apportent les grands cabinets d'architecture, et d'autre part, il faut garantir l'adhésion des acteurs locaux au sens large (habitants, associations, entreprises...) ce que parfois, la notoriété d'un architecte peut favoriser.

Euroméditerranée a permis au centre-ville de s'étendre, via la rue de la République ainsi que vers le Panier. Euroméditerranée, cœur de la métropole et moteur de la métropolisation, constitue un laboratoire et un vecteur d'images. La question de la délimitation du centre-ville de Marseille, avec ce site, se pose mais à ce jour, avec une stratégie de développement

ambitieuse, Euroméditerranée est devenue une locomotive et une composante majeure du fait métropolitain marseillais.

Ceci est confirmé dans le premier Schéma de Cohérence Territorial (SCOT*), approuvé en 1997, autour du projet « *Marseille 2015* », qui a pour but de dresser un ensemble d'orientations stratégiques et de programmer des actions prioritaires de développement. Ce plan est aussi réalisé dans le cadre des Directives Territoriales d'Aménagement (DTA*), prévues par l'État, pour renforcer l'échelle métropolitaine de la communauté urbaine. Il existe aussi un plan « bleu » pour améliorer la frange littorale, c'est-à-dire principalement le Vieux-Port et la Corniche Kennedy. Les aménagements projetaient de dessiner des axes de promenade piétonne et de réduire le trafic routier. Aujourd'hui, les axes de promenades sont bien là mais les bords de la côte subissent encore les effets négatifs des flux automobiles. Il y a aussi les ZPPAUP* et divers autres plans pour protéger les paysages. Un réel arsenal réglementaire a donc été créé pour faire face aux difficultés rencontrées.

Le dernier SCOT*, approuvé en 2012, affiche une échelle géographique plus large (Métropole Aix-Marseille Provence, 2018) qui montre la détermination politique d'afficher le rôle de Marseille dans une échelle européenne, voire internationale en lien avec l'Afrique avec comme priorité de :

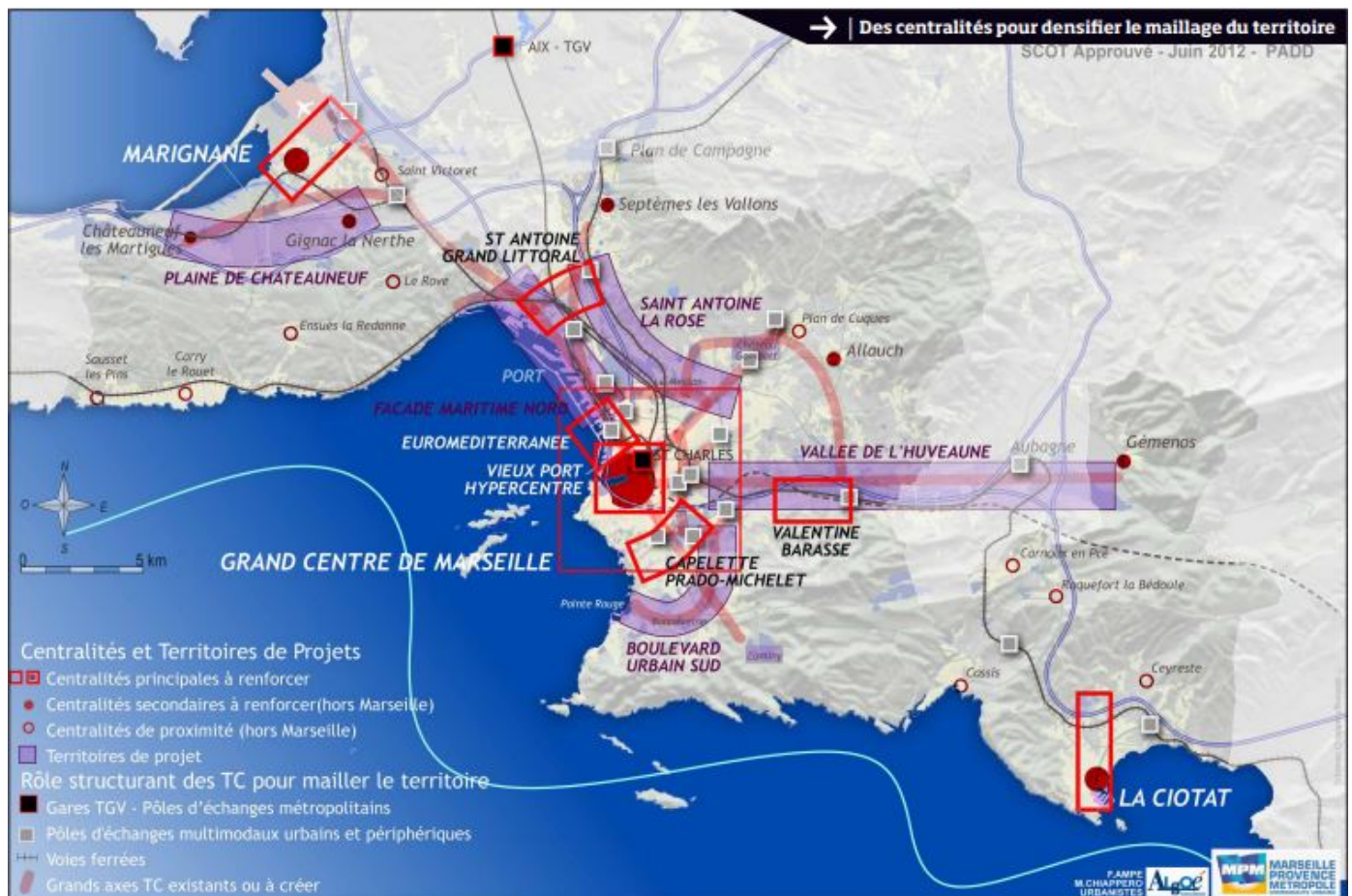
- Créer une métropole euro-méditerranéenne à vocation mondiale
- Soutenir un territoire multipolaire dont la capitale régionale est le moteur de son organisation
- Engager le territoire métropolitain dans une démarche de développement durable. Dans cet objectif, le modèle urbain et les dynamiques souhaitées sont de travailler sur les densités, les formes d'habitat, les grands équipements, les transports et le développement économique et touristique.

Dans ce SCOT*, le thème de l'inventivité devient un moteur de développement au croisement de la culture et de l'économie avec la multiplication de lieux créatifs et de leur mise en réseau. Toutefois, dans le détail, le document précise qu'en centre-ville métropolitain, des lieux d'attractivité événementielle doivent émerger comme avec le MuceM, le Silo, le FRAC*... pour renforcer la polarité, ou encore, créer de grands événements à l'image de la Fiesta des Suds et de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture (MP, 2013).

Contrairement à Lille, les documents d'urbanisme et les projets de Marseille, donnent une dimension spatiale plus large au centre-ville. D'ailleurs, le SCOT* approuvé de 2012, prévoit trois niveaux de centralité dont le premier est de créer une centralité qui rayonne bien au-delà du territoire de Marseille Métropole, stratégie dénommée « *Grand Centre de*

Marseille » (carte n°8). Elle est constituée, d'une part, de l'hyper-centre (le Vieux-Port, la Canebière et la gare Saint-Charles) aux fonctions urbaines et symboliques fondamentales, et d'autre part, Euroméditerranée et son extension et, pour finir, le pôle Prado-Michelet/Capelette.

La carte n°8 indique qu'au sein de ce vaste espace « Grand Centre de Marseille », se conjuguent les fonctions stratégiques sur le plan de l'attractivité. Ainsi contrairement à Lille, le SCOT* de Marseille Provence Métropole souligne la nécessité de soutenir sa centralité pour garantir son rayonnement, en valorisant, dans son « Grand Centre », des potentiels existants et en développant des espaces stratégiques de renouvellement urbain tels qu'Euroméditerranée et Prado-Michelet-Capelette. Se dessinent ainsi, deux approches différentes en matière d'organisation territoriale. Une lilloise, plus polycentrique et une marseillaise avec un centre principal qui est en lien avec les autres projets urbains. Un nouveau SCOT* est en cours d'élaboration incluant Aix-en-Provence. Il sera intéressant de voir comment les acteurs institutionnels positionnent le centre-ville de Marseille dans l'armature géographique de la Métropole, lors de son approbation.



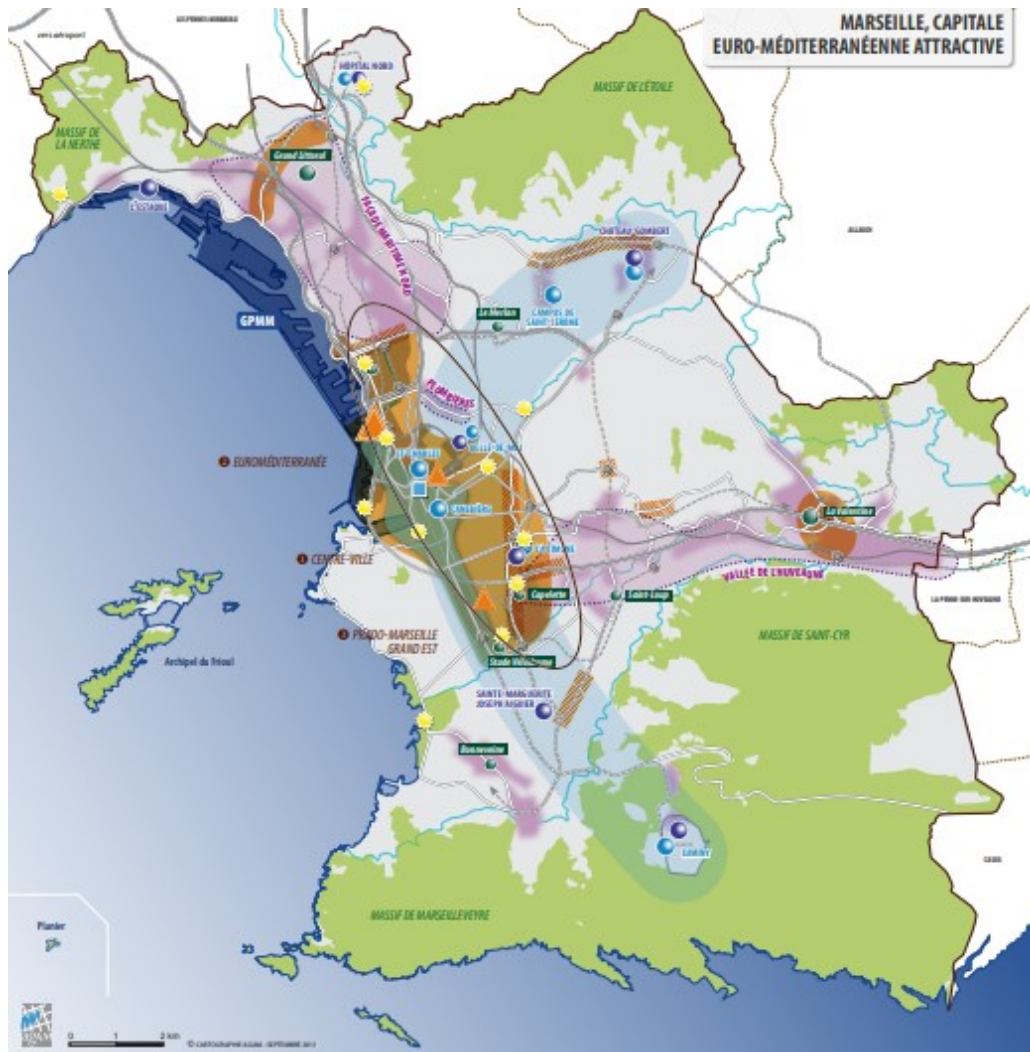
Carte n°8 : SCOT* de Marseille Provence Métropole. Source : Métropole Aix Marseille Provence, 2015.

En ce qui concerne le Plan Local de l'Urbanisme (PLU*) en vigueur de la ville de Marseille, approuvé en 2013, il reprend les grands axes du SCOT* (Métropole Aix-Marseille Provence, 2018) :

- Marseille est une ville maritime avec une approche territoriale spécifique dans les domaines de l'économie, du renouvellement urbain, du patrimoine, du tourisme et des loisirs
- Marseille est la capitale de l'euro-méditerranée
- Marseille doit avoir un cœur de métropole et ainsi poursuivre la requalification et le renforcement de certaines fonctions parmi lesquelles :
 - La semi piétonisation du Vieux-Port, la mise en valeur du patrimoine bâti remarquable, la qualification et l'entretien renforcé des espaces publics
 - La requalification et la diversification de l'offre de logements dans l'objectif d'y réduire les logements indignes et indécents. Il est aussi affirmé la volonté de proposer, en centre-ville, une offre diversifiée en matière de logements pour les futures populations porteuses de redynamisation
 - Le renforcement du quartier des affaires international Euroméditerranée et de son centre directionnel
 - La création d'un campus pluridisciplinaire de l'hyper-centre-ville le long de la Canebière
 - Le développement du pôle commercial d'attractivité régionale du *Grand Centre-ville* entre les Terrasses du Port et la place Castellane (enseignes tournées vers le moyen-haut de gamme).

Contrairement à Lille, le centre-ville est nommé en tant que tel. Il est prévu de le réaménager puisqu'il est vu comme une locomotive au même titre qu'Euroméditerranée. Il est important de noter que ces nouveaux plans ne prévoient plus la desserte du cœur de ville par des échangeurs routiers. Ces derniers s'arrêtent aux marges du centre-ville ce qui pose encore, aujourd'hui des problèmes de congestion puisque le maillage routier secondaire reste à fluidifier (passage d'une autoroute à un réseau secondaire en quelques mètres).

La carte n°9 du PLU* nomme le centre-ville comme étant le cœur de la ville et de la métropole. C'est clairement une différence avec la ville de Lille qui organise son cœur de territoire métropolitain à partir de son pôle d'excellence d'Euralille. Toutefois, la dichotomie spatiale du centre-ville de Marseille n'est pas encore résolue mais les axes de développement commencent à rapprocher la Canebière vers les quais de la Joliette.



POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE MÉTROPOLÉ ET DES TROIS SECTEURS PRIORITAIRES : EUROMÉDITERRANÉE, CENTRE-VILLE ET PRADO-MARSEILLE GRAND EST



1. Conforter l'aménagement du **Centre-Ville** comme cœur de la ville et de la métropole
2. Poursuivre le développement d'**Euroméditerranée**
3. Organiser et structurer le secteur **Prado-Marseille Grand Est**

PRÉSERVER/CONFORTER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES ESPACES ÉCONOMIQUES



- Renouveler/requalifier les grands territoires de production, de logistique et d'artisanat
- Intensifier les espaces dédiés
- Intensifier les espaces portuaires

CONFORTER LES ACTIVITÉS TERTIAIRES EN TISSU MIXTE



Maintenir/développer la mixité intégrée



Conforter les activités de centre d'affaires et tertiaire supérieur



Développer des façades tertiaires le long des boulevards urbains multimodaux

DÉVELOPPER LES SITES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET D'INNOVATION



Conforter et développer les sites d'enseignement supérieur



Développer le logement étudiant et les services dédiés, prioritairement en centre-ville



Développer les activités innovantes et technopolitaines

DÉVELOPPER L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS (TOURISME, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS) EN LIEN AVEC LES TC STRUCTURANTS



Créer/moderniser/conforter les pôles d'équipements métropolitains

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES PÔLES COMMERCIAUX



Renforcer le pôle d'attractivité régionale du Grand Centre-Ville



Diversifier les fonctions des pôles d'envergure régionale



Conforter les pôles majeurs et pôles spécifiques



Réseau TCS structurant à terme



Pôles d'échanges

Carte n°9 : PLU* de la Ville de Marseille. Source : Ville de Marseille, 2013

Cette carte institutionnalisée est dans l'obligation de créer des périmètres puisque chaque espace aura ses propres objectifs et son propre règlement. Le centre-ville de Marseille est identifié comme le cœur de la métropole ce qui impliquera des différences avec les espaces limitrophes, tant en matière fiscale, de règlements d'application du droit des sols, de nature de projets et de financements publics. Comme pour Lille, ces périmètres soulèvent des

questionnements sur la société dont les normes peuvent paraître excessives. Toutefois, ces documents (PLUI*, SCOT*...) sont des outils, qui expliquent les choix, les projets politiques et l'orientation future de la métropole. La difficulté réside dans l'adaptation et la réinscription dans l'espace des innovations réalisées sans créer de processus de ségrégation spatiale (HARVEY, 1992).

Un PLUI* à l'échelle de la métropole (92 communes) a été commencé en 2015. Il a été arrêté en juin 2018 pour une approbation prévisionnelle mi-2019 (Métropole Aix-Marseille Provence, 2018). Dans le PADD*, il est encore affiché ce grand centre-ville de Marseille, moteur de développement économique, commercial et touristique. Dans ce périmètre, il est aussi affiché le soutien à l'intermodalité, au stationnement, au patrimoine, à l'habitat, à son pôle d'enseignement supérieur, etc.

La ville de Marseille, intra muros, compte plus de 864 000 habitants en 2015 pour une superficie de 240,62 km² (INSEE, 2018). Là aussi, il faut relativiser ce chiffre par rapport aux 1,8 millions d'habitants de la Métropole Aix-Marseille Provence (INSEE, 2018). Les documents d'urbanisme encouragent cette dimension métropolitaine mais en affirmant le besoin d'un moteur, le grand centre de Marseille.

- **La mise en œuvre de métropole**

Pour conclure sur les aménagements réalisés à Marseille et à Lille durant cette période, il existe des différences notables dans les outils de planification, et notamment dans l'affichage de leur centralité urbaine. Des points communs émergent tout de même, en témoigne le soutien à une réelle valorisation de leur patrimoine par les AVAP*, les secteurs à sauvegarder, les requalifications de friche, etc. Les images qui s'en diffusent, parfois porteuses de monumentalité, deviennent le symbole d'un pouvoir économique qui fait rayonner la ville tout entière.

Dans le cas de Lille et de Marseille, nous sommes dans la consolidation de pôles de compétitivité au travers de très projets ambitieux (Euralille et Euroméditerranée). Ici, les bases du processus de métropolisation, dans son ensemble, sont touchées (PAQUOT, LUSSAULT, BODY-GENDROT, 2000), tant dans sa gestion partenariale (BONDUE, 2004), que dans ses mutations fonctionnelles et économiques (SEMMOUD, 2001). Ce phénomène de métropolisation redéfinit également la répartition des services aux entreprises (AGUILERA, 2003) et la régénération de l'habitat (MONTAIGNE in DOLEZ, PARIS, 2005). La métropolisation se présente à Lille et Marseille comme le support instrumentalisé de la mondialisation (bras armé) et elle se traduit par une extension spatiale de la ville en

dehors de ses limites, en qualifiant certains territoires d'indispensables et en déqualifiant d'autres. Le centre-ville se trouve ici améliorer. Cela interroge la notion de ville, pour mettre en avant le concept d'urbain puisque « *sans conteste, le mot ville devient trop restreint pour décrire les nouveaux phénomènes qui s'offrent à l'analyse* » (LUSSAULT, 2003). Le centre-ville, cœur de la métropole et du système urbain, devient une automotrice. Il a des pôles d'excellence (innovants, créatifs, marchands, universitaires, économiques, festifs et culturels...) qui vont même jusqu'à reconfigurer le vécu avec « *l'émergence d'une nouvelle urbanité (...)* » (ROGER, 2007). La métropolisation s'en trouve donc améliorée ; la boucle est bouclée et nourrie ce cercle vertueux.

II.2.3 Lille et Marseille : une stratégie culturelle de développement spatial pour leurs centres-villes ?

Comme nous l'avons mentionné auparavant, la vocation culturelle du centre des métropoles s'est affirmée avec force (LEVY, 1987). Elle est même une facette à part entière pour identifier les terrains étudiés.

➤ Lille et Marseille, des capitales régionales transformées... sous l'angle de la culture

Lille a très rapidement réussi son renouvellement urbain, avec comme moteur le projet Euralille. Voici le préambule du projet urbain défendu par la Mairie, dès le début des années 2000 : « *Agir sur la transformation de la ville de Lille, c'est reconnaître au préalable sa forme et son patrimoine naturel et bâti, son identité, faite d'ambiances et de parcours, porteurs de sens pour les habitants. C'est construire ensemble, à partir de là, les nouveaux repères pour les générations futures* » (AUBRY, 2005). Sous-jacent, émergent les notions de qualité de vie, de cohésion sociale et de patrimoine culturel. Même si la centralité n'est plus affirmée dans les documents de planification, elle est sous entendue dans sa position de carrefour, cœur de la métropole européenne. Dans le tableau n° 8 sont ressortis les projets énoncés par les acteurs institutionnels (ADULM*, rapports d'activités et documents créés par la Mairie, de la Communauté Urbaine, de l'Office du Tourisme et des Congrès, la Région, SPL*, etc.) qui affichent un lien entre le centre-ville de Lille et la culture. Ils sont nombreux mais il en ressort aussi une grande diversité. La quasi-totalité des projets ont été réalisés, démontrant ainsi l'importance des politiques publiques dans la valorisation du centre-ville

lillois. Nous retrouvons ici une volonté d'innovation et comme l'indique P. Claval (2003), il y a clairement une interaction entre vivacité culturelle et grands centres urbains (tableau n°8).

Le tableau n°9 résulte du même exercice pour Marseille (AGAM*, rapports d'activités et documents créés par la Mairie, de la Communauté Urbaine, de l'Office du Tourisme, la Région, EPA*, CCIMP, ADMICAL, etc.). Il présente aussi les nombreux projets urbains ayant un lien avec la culture. Une partie a été réalisée mais il reste des sujets à traiter comme l'habitat et la finalisation du projet Euroméditerranée qui n'avance pas, comme l'aurait souhaité la ville de Marseille, pour diverses raisons (spéculation foncière, cohérence du projet initial...). A Marseille, les choix institutionnels laissent le sentiment d'une superposition d'échelles de projets comme pour le Grand Projet de Ville (GPV*), la ville renouvelée, les projets d'aménagements, les projets de réhabilitation et les programmes européens et régionaux. Le centre-ville de Marseille a en plus bénéficié d'un plan européen Urban 2 qui a fait émerger le projet de la Belle de Mai. Un second plan (2007-2013) a été intitulé : « *la politique de cohésion et les villes : la contribution des villes et des agglomérations à la croissance et à l'emploi au sein des régions* ». Son objectif principal a été d'étoffer et de compléter les orientations stratégiques communautaires en développant et en renforçant la dimension urbaine. Il est aussi possible de confirmer que la *force publique* est un levier indispensable des projets présentés ci-avant malgré l'enchevêtrement d'échelles institutionnelles.

La création de cette polarisation renforce l'innovation, la production et la diffusion culturelle (SASSEN, 1991) mais on note une prise en compte de l'enjeu culturel à partir de projets touchant le cadre de vie. Les tableaux n°8 et n°9 présentent les différents projets engagés et montrent l'envergure de leur programmation dans un centre-ville riche de formes culturelles. Le secteur culturel est considéré comme un pilier du réaménagement du centre-ville par des équipements, par des animations, par l'amélioration du cadre de vie... Aujourd'hui, la plupart de ces actions sont, soit réalisées, soit quasiment terminées. Elles confirment que la question de l'utilité de l'action culturelle est définitivement tranchée, tant semble grande son influence dans les projets. Nous assistons ainsi au renversement de la causalité, qui faisait de la culture un produit second dans le développement économique et territorial. Cette approche sera consolidée dans le chapitre suivant.

Projets en centre-ville lillois	Interventions sur le centre-ville réalisées en lien avec la culture
Mise en valeur du patrimoine	Secteur sauvegardé du Vieux-Lille avec une préservation de l'architecture flamande déjà présente
	Restauration et entretien des monuments historiques : Citadelle, musées, Églises et Cathédrale
	Renaissance du patrimoine récent : Art nouveau, habitat populaire avec les courées et les cités-jardins, architecture industrielle du Vieux-Lille...
	Patrimoine naturel : Bois de la Citadelle avec des parcours sportifs pour les citoyens, rues réaménagées avec des parcours piétonniers, parc Matisse...
Conforter chaque quartier par un pôle d'excellence culturelle	Opéra, Théâtre du Nord, Orchestre National de Lille, Musée des Beaux-Arts dans l'hyper-centre
	Patrimoine historique dans le Vieux-Lille Soutien à l'art contemporain et à l'art éphémère
Développer les services de proximité dans tous les quartiers	Renforcement de l'offre d'activités sportives, de loisirs et de culture (exemple de la mise en place de la plaine Winston Churchill)
Inscrire les espaces urbains dans la modernité	L'architecture mise en scène par l'espace public : place publique, façade...
Trouver le bon équilibre entre les modes de déplacements urbains	Adaptation de la signalétique et du jalonnement Parkings pour autocaristes proches de l'Office de Tourisme Le partage de la rue comme lieu de promenade avec l'aménagement des trottoirs plus larges (exemple pour la rue Faidherbe) Aménagement de pistes cyclables et zones 30
Renforcer le rôle des promenades vertes et des promenades bleues	Bord de la Deûle, cœurs de jardins de Vauban Parc Jean-Baptiste Lebas qualifié de parc urbain contemporain Mise en valeur des fontaines
Confirmer la place de Lille dans la métropole transfrontalière	Recherche d'images projetées, source d'attractivité Rayonnement commercial du centre-ville et de sa diversité d'offres Renforcement de la structure hôtelière avec la création d'hôtels 4 étoiles Coopération entre les grands équipements culturels de l'Eurorégion : Opéra de Lille, Théâtre du Nord, Nouveau siècle, Aéronef...
Adapter la ville à l'accueil de grands événements	Métamorphose du centre-ville avec « Lille, 2004 » Renforcement des pôles culturels (exemple du Palais des Beaux-Arts) et modernisation de l'Opéra Mise en place d'un plan Lumière (exemple du Beffroi)

Tableau n°8 : Projets urbains pour le centre-ville de Lille. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Projets définis à Marseille pour la période début des années 2000 à 2011.	Localisation dans le centre-ville	Intervention en lien avec la culture
Développement de la fonction commerciale en consolidant l'hyper-centre commercial	Centre-Bourse Préfecture Castellane	Faire venir les Marseillais mais aussi les habitants des communes et des régions voisines Travail sur la notion de rayonnement Avancement : en cours de réalisation
Emergence d'une offre de service de communication électronique	Pôle multimodal de Saint Charles Haut de la Canebière	Faire du centre-ville un pôle innovant dans les Nouvelles Technologie de l'Informatique et des Communications Avancement : réalisé
Réalisation d'un plan lumière	Préfecture Opéra Théâtres Notre Dame de la Garde	Valoriser le patrimoine marseillais de nuit Avancement : réalisé
Mettre en valeur et développer l'offre touristique et culturelle	Belsunce avec la création BMVR* de 20 000m². La Porte d'Aix avec la réhabilitation de la salle de Jeu de Paume pour le cinéma d'Art et d'Essai	Renforcement d'activités culturelles faiblement développées à Marseille pour renforcer sa position de pôle culturel régional Avancement : réalisé
	Vieux-Port Hôtel de Ville Panier	Réaménagement des quais du Vieux-Port en matière de requalification d'image Avancement : réalisé
	Saint Jean J4 Cathédrale	Réhabiliter les monuments pour qu'ils deviennent des pôles touristiques dominants Projet pour 2008 de réalisation sur J-4 d'un musée de la mer et des civilisations méditerranéennes Avancement : réalisé

	Friche de la Belle de Mai	Implantation des Archives et du centre de Restauration et de Conservation du Patrimoine dans le but de renforcer le site culturel Avancement : réalisé
	Palais Pharo	Amélioration des places de parkings pour permettre aux touristes d'y venir Avancement : plus de 400 places réalisées (Parking Pharo)
	Opéra	Renforcer son audience régionale Objectif renouvelé régulièrement
	Théâtre de l'Odéon	Réhabilitation Avancement : réalisé

Tableau n°9 : Les projets urbains du centre-ville de Marseille. Réalisation : I. COLLIN, 2009.

En conclusion, les deux terrains ont été modifiés au gré des changements sociétaux et techniques avec des périodes de crise mais aussi de prospérité importante. La population, plus consciente de son histoire, peut s'appuyer sur l'identité culturelle de sa cité (Le BOSSE, 1999). Il faut dire que le cadre hérité des terrains se prête à cette évolution. Cette culture commune (GRAVARI-BARBAS, 2003, 2013), autour des projets, a été développée et acceptée.

A cela, il faut ajouter des outils tant techniques que financiers qui ont été mis à disposition des deux villes provenant de l'Union Européenne, des EPA*, des SPL*, de l'État, de la Région, de la Communauté Urbaine, de la Commune... qui vont toutes dans le même sens, c'est-à-dire d'un travail sur l'ensemble des facettes tant matérielles qu'immatérielles.

La culture participe à cette stratégie de redéploiement des centres-villes étudiés puisqu'elle s'immisce dans la valorisation architecturale et paysagère, dans les aménagements d'espaces publics de qualité, d'autre part dans la création d'équipements culturels, l'innovation technologique et scientifique et enfin dans l'art de vivre la ville avec la création d'animations culturelles et festives « adaptées ». Effectivement, les acteurs politiques ont bien compris, qu'avec le processus de métropolisation, il fallait trouver des stratégies de développement ayant comme nécessité de garantir leur authenticité et leur singularité. La culture est devenue une solution et donc un outil d'aménagement. Ainsi, sans basculer dans des principes de reconstructions historicisantes, les aménagements effectués sous l'angle de la culture, ont participé au boom médiatique qui a généré un important développement touristique. Il est possible de parler de *reconstruction* des centres-villes métropolitains de Lille et Marseille puisque leur attractivité et leur rayonnement sont sans conteste des réussites.

II.3 La délimitation des centres-villes par les animations culturelles et festives

Le centre-ville a une matérialité et donc, une forme géographique. Elle est identifiable et plus particulièrement au travers ses limites externes, de ses franges ou encore de ses liens avec les espaces voisins.

Le centre-ville est donc composé de données physiques (écosystème, site et situation) et de données sociales (DI MEO, 1998). Il possède, identiquement à tout espace géographique, des limites qui peuvent être matérielles et/ou immatérielles puisque « *la limite est ce qui permet de circonscrire un ensemble spatial donné (...)* ; elle peut être associée aux notions de territoire, d'appropriation, d'identité, de pouvoir, de frontière, de représentation ... » (RENARD, 2002). La délimitation géographique du centre-ville est uniquement axée sur ses limites externes et pour la définir, il est nécessaire de créer une boîte à outils spécifiques. Ainsi, nous nous sommes attachés à la dimension immatérielle ressentie en étudiant les avis des différentes institutions comme la Mairie, l'Agence d'Urbanisme, etc., mais aussi d'utilisateurs.

II.3.1 La délimitation du centre-ville : une question qui mérite des outils spécifiques

L'analyse du centre-ville, qu'elle soit économique, sociale ou culturelle, aboutit à une délimitation disparate. Par exemple, pour les schémas de l'école de Chicago, les limites du CBD* sont assez bien marquées spatialement par un changement morphologique, sociologique et paysager. Pour E. W. Burgess (1925) la limite externe du CBD* est une « *Zone in transition* » dans laquelle on retrouve quelques activités liées à l'hyper-centre. C'est une sorte de zone tampon entre le CBD* et les espaces de résidence des ouvriers de l'industrie.

J. Beaujeu-Garnier et G. Chabot (1963) qualifient le centre-ville de « *centre de la ville* », de « *quartiers centraux* » et de « *noyau central* ». Ils comparent les centres-villes entre eux et analysent leurs fonctions principales. J. Beaujeu-Garnier (1965) a même proposé « *une méthode de délimitation du centre-ville* » basée sur des critères principalement économiques à partir du commerce qui est fondamental, de l'utilisation du sol, de données démographiques, financières et fiscales.

Chaque méthode est explicitée et a sa vérité scientifique : « *pour chaque critère retenu, on cherche les documents les plus détaillés possibles ou bien on fait l'enquête directement sur le terrain avec la plus grande précision (...)*. Le tracé ainsi obtenu est, suivant les critères

considérés, la limite du centre des affaires ou celle du noyau » (BEAUJEU-GARNIER, 1965). Ici, le courant fonctionnaliste et quantitativiste de la nouvelle géographie, énoncé ci-dessus dans le premier chapitre, trouve son sens (MERLIN, 1973). Cette recherche épistémologique conforte l'idée de créer des critères propres d'identification du centre-ville. La matérialité du centre-ville ne fait aucun doute mais comment la définir ?

M-J. Bertrand (1984) signale que la délimitation du centre-ville est complexe même s'il faut partir de la zone centrale cernée de boulevards, « (...) *il faut donc se référer, en plus, aux types d'architectures, à la densité et aux formes de l'occupation du sol, au maillage dessiné par la voirie, ainsi qu'à la localisation d'activités reconnues habituellement comme caractéristiques de la centralité* ». Il propose donc de regarder la ville dans sa globalité pour y trouver les limites du centre-ville.

J.P. Levy (1987), dans *Centres-villes en mutation*, parle de l'importance de cet espace central par son poids historique, économique, social et politique. Le centre-ville est étudié à partir de ses fonctions principales, sa démographie, ses enjeux fonciers et architecturaux. Cette démarche systémique rejoint celle de J. Beaujeu-Garnier mais J.P. Levy ne traite pas directement de sa délimitation. Il indique ce que l'on doit y trouver. Il signale aussi que les cartes mentales peuvent être utilisées mais souvent les personnes interrogées ne font apparaître que le noyau de la ville, c'est-à-dire son hyper-centre (BOULEY, 1996). B. Merenne-Schoumaker (1976) explique l'importance de la perception du centre de Liège dans la vie des citoyens. Il est analysé les principaux repères visuels des Liégeois à partir d'enquêtes semi-directives réalisées en grand nombre. Ainsi, les inconvénients, les avantages, l'appartenance ou le rejet deviennent « *des critères déterminants qui font que les passants se croient ou non dans le centre urbain* ». La perception devient un facteur explicatif et les enquêtes, un solide outil d'analyse (ARBORIO, FOURNIER, 1999).

J.P. Levy insiste aussi sur la richesse des données récoltées lors d'enquêtes sur la vie quotidienne, tout en ajoutant qu'il faut aussi analyser ce qu'il appelle « *l'usage de l'œil* ». On rejoint ici les écrits du philosophe G. Bachelard (1957) et des études menées sur l'urbanité, c'est-à-dire le sentiment d'identité de la ville par ses citoyens. L'analyse du vécu et du perçu devient un critère d'identification.

Les limites spatiales sont aussi un « *agencement mettant en contact deux espaces juxtaposés et permettant leur interface* » (LEVY, 2003). Pour qu'il y ait des limites, il faut que le centre-ville soit au contact avec d'autres espaces différents, par exemple les faubourgs. Comment délimiter les faubourgs du centre-ville alors qu'il existe des liens topographiques, morphologiques et sociologiques entre les deux ? Par exemple, les rues ne renseignent

rarement sur les limites externes du centre-ville puisqu'elles peuvent traverser un ensemble plus vaste qu'est la ville. De même, dans les faubourgs, il existe des panneaux indicateurs du centre. La figure n°17 précise les grands ensembles à trouver sachant que chaque limite est dynamique en fonction du critère défini.

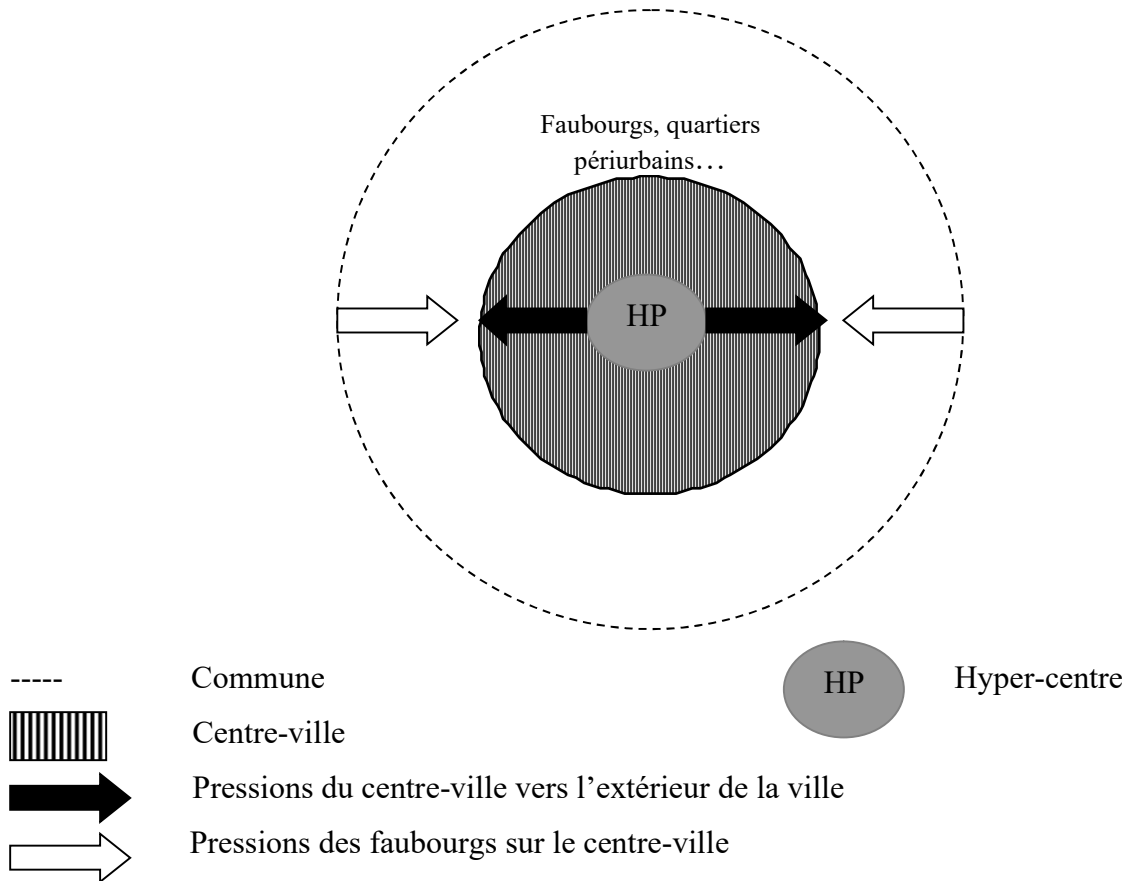


Figure n°17 : Les limites du centre-ville. Réalisation : I. COLLIN, 2014.

Ces frontières sont aussi dynamiques dans le temps. Autrefois, on devait payer l'octroi ou la dîme pour rentrer dans le centre de la ville, comme cela était le cas à Bordeaux où aujourd'hui ces « barrières » sont parfois encore matérialisées à l'intersection des radiales et de l'anneau central.

Pour repérer sa délimitation, il nous semble nécessaire d'observer l'hyper-centre qui correspond au centre le plus dynamique économiquement : le cœur de la ville. A l'intérieur du centre-ville, il y a des réseaux d'acteurs qui le vivent et l'orientent en fonction d'un héritage culturel, matériel et immatériel. La centralité urbaine « *ne prend véritablement sens que lorsqu'on associe à sa position dans l'espace physique (...)* » (DEMATTEIS, 2003). Le centre-ville possède donc une centralité due à des suraccumulations de fonctions liées aux pouvoirs politiques et économiques, qui permettent à la ville de rayonner et de se différencier

des autres. Cela se traduit par un décor urbain et une ambiance singulière source d'identité territoriale. Il conviendra de définir ce qui s'y trouve, tant en activités tertiaires, commerciales, culturelles, festives et résidentielles.

Puis, dans un second temps, il sera nécessaire de définir ce qui n'est pas ou plus dans le centre-ville. Ainsi seront présentées des limites externes, parfois floues et confuses. Il est préférable de parler de franges idéelles puisqu'elles se rapportent aux idées que s'en font les individus. Ces franges varient aussi, selon les pratiques comportementales des individus. Les individus savent qu'elles existent mais ils ne lui donnent pas de consistance concrète et définissable par tous.

La figure n°18 montre que le centre-ville est constitué d'un hyper-centre et d'une limite externe qui est dynamique. Les limites du centre-ville dépendent aussi de ce qui l'entoure.

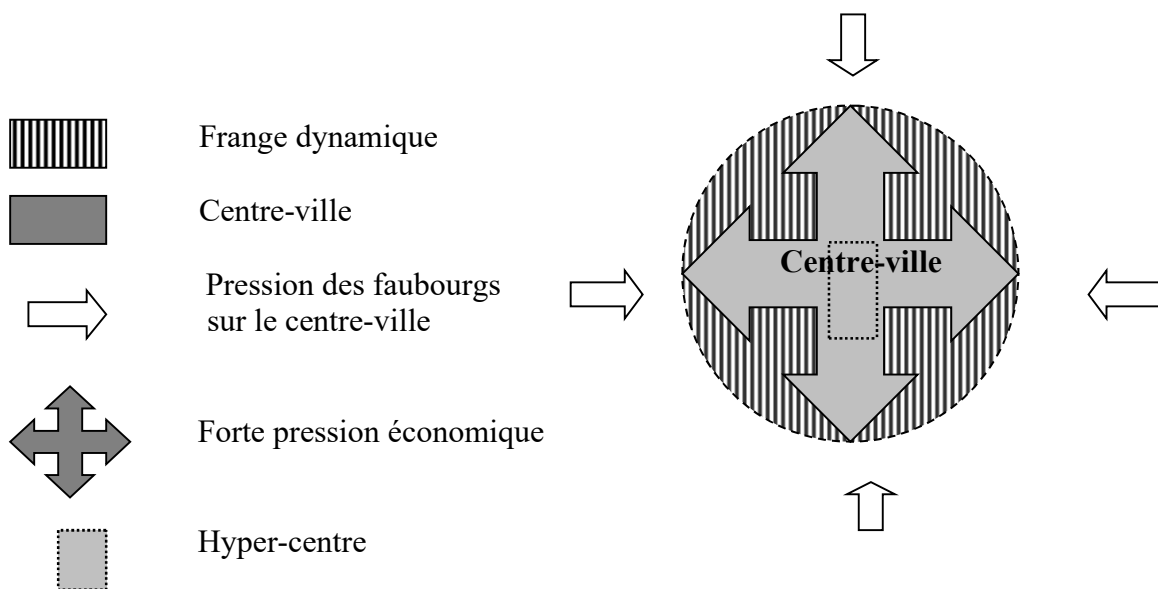


Figure n°18 : Les limites dynamiques du centre-ville. Réalisation : I. COLLIN, 2013.

Cette définition de la centralité renvoie au concept de polarisation. Il est énoncé volontiers que le centre-ville est un pôle économique, un pôle commercial et un pôle culturel. Cette qualification montre que l'accumulation de ces fonctions crée une polarisation globale (SASSEN, 1991). Cette dimension est importante dans le cas des centres-villes métropolitains puisqu'ils font rayonner la ville entière. Le centre-ville est donc en interaction avec les autres centres qui peuvent être de dimension inférieure ou supérieure, tant dans leurs fonctions (administratives, commerciales...) que dans leurs modalités de fonctionnement (transport, développement économique...) (CHRISTALLER, 1933).

Ainsi, on observe un système d'organisation spatiale basé sur le polycentrisme lorsque nous travaillons à l'échelle métropolitaine. Toutefois, dans les métropoles régionales étudiées,

il existe un centre, cœur de métropole, qui regroupe ses propres potentialités et synergies. Dans l'imaginaire collectif, Lille a sa Grand'Place en son cœur, et Marseille aura son port.

II.3.2 La délimitation des centres-villes par le ressenti

Il a été déjà présenté les centres-villes de Lille et de Marseille sans pour autant les délimiter précisément. Après avoir pris connaissance des écrits d'A. Frémont (1974 ; 1982) et de M-J Bertrand (1977) mais aussi d'A. Bailly (1977), de P. Claval (2003) et de G. Di Méo (1991) sur l'analyse des milieux urbains, il est certain que ces territoires, à forte valeur subjective, reposent sur des représentations qui sont souvent liées à des pratiques urbaines individuelles. Délimiter un espace géographique au travers l'outil d'analyse va permettre de rentrer dans les terrains étudiés sans risquer de nous disperser tant leurs facettes sont nombreuses (CARROUEL, CLAVAL (...), 1963). La carte mentale s'avère alors être l'outil pour capter les pratiques urbaines mais il a été nécessaire de la modeler à la problématique de départ.

➤ Peut-on définir les limites du centre-ville ?

Dans un premier temps, il est nécessaire d'analyser les valeurs subjectives issues des pratiques sociales des groupes qui ont des intérêts communs (FREMONT, CHEVALIER, HERIN, RENARD, 1984 ; BEAUJEU-GARNIER, 1980). B. Merenne-Schoumaker (1974, 1977) a déjà réalisé ce type d'enquêtes en utilisant des outils et des méthodes behavioristes. L'outil qui semble le plus efficace est la carte mentale puisque, comme l'indique H. Gumuchian (1991), elle fait appel aux notions de représentations, de perceptions, etc. Cet outil permet d'évaluer les pratiques sociales des groupes qui utilisent cet espace et conséquemment, il peut aider à qualifier ses limites spatiales.

Nous avons fait un essai, avec une carte qui ne comportait pas d'indications hormis le nom de quelques rues et boulevards principaux. Les personnes interrogées recherchaient des éléments géographiques (bâtiments administratifs, monuments historiques, gares...) et elles n'arrivaient pas à définir et à délimiter correctement le centre-ville sur cette base cartographique. Nous en avons conclu que ces personnes étaient perdues et qu'il y avait un trop grand risque de biais.

Un second essai a été réalisé avec la carte des Offices du Tourisme. Les personnes interrogées connaissaient ce type de cartographie et dessinaient rapidement, au feutre, le périmètre de leur centre-ville. En ce qui concerne la question posée aux personnes, nous

avons repris celle de B. Merenne-Shoumaker (1974) « *Pensez-vous être au centre-ville ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi et où se limite le centre ?* ». Par cette question, la délimitation du centre-ville a pris forme par la perception et les représentations que les usagers en ont. Nous avons aussi questionné les personnes qui avaient un lien avec l'outil d'analyse que sont les animations culturelles et festives : « *quels sont les équipements majeurs du centre-ville ?* ». L'entretien était de très courte durée puisque le but était d'avoir, en premier lieu, un périmètre. En fonction des personnes questionnées, nous avons identifié les groupes d'acteurs suivants (annexes n° 2, n°3, n°4 et n°5) :

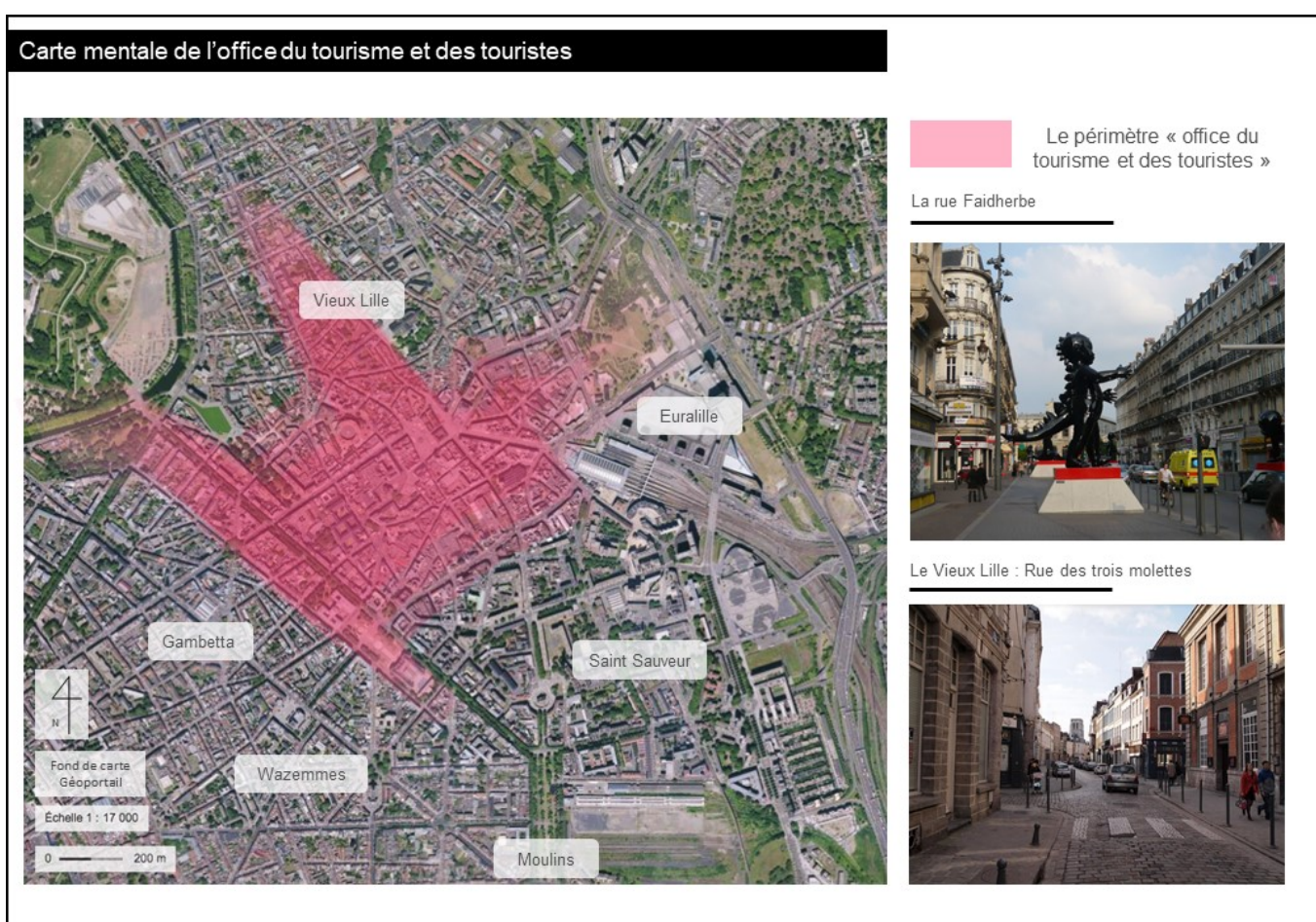
- Les politiques : toutes personnes élues comme ceux des Régions, des Communautés Urbaines, des villes et des arrondissements (5 personnes)
- Des techniciens : ceux qui travaillent dans des collectivités territoriales. Ainsi, ont été rencontrés des organisateurs de programme culturel et festif en passant par les services techniques mais aussi des aménageurs ou encore des urbanistes. Ici, ont été ajoutées, les personnes qui travaillent dans les agences d'urbanisme (15 personnes)
- Des usagers du centre-ville : des habitants, des touristes et des excursionnistes de tous pays et de tous âges (100 personnes)
- Des personnes ressources comme des membres d'associations de quartiers, des écoles, des théâtres et des responsables où des personnes travaillant dans des équipements culturels comme les musées (7 personnes)
- Des étudiants, notamment de Lille, qui sont allés en voyage d'étude à Marseille (50 personnes).

Ces groupes de personnes ont été sollicités durant l'ensemble de l'étude au gré des entretiens ou encore lors d'animations. A été aussi analysé, l'ensemble des documents sectoriels comme les SCOT*, les PLU*, les documents de communication, les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT*) ... qui reflètent les avis des acteurs institutionnels puisqu'ils les ont votés.

La comparaison de ces documents a permis aussi de dessiner les limites du centre-ville et d'approcher les différences entre les périmètres institutionnels. Par exemple, les élus des Mairies et les techniciens, travaillant au sein de cette structure, ont quasiment la même délimitation puisqu'ils ont les mêmes objectifs.

➤ Lille : mosaïque de lieux entre la Citadelle et la gare

Les personnes qui travaillent à l'Office du Tourisme et les touristes de Lille délimitent un centre-ville qui n'est pas compact dans son ensemble (carte n°10 et annexe n° 2). Il relie des morceaux de quartiers comme le Vieux-Lille, Euralille, ou encore le musée et la Citadelle. Ce périmètre se rapproche plus de celui de l'hyper-centre ; il est donc réduit par rapport à l'ensemble de la ville. Il repose essentiellement sur une liaison d'équipements culturels et festifs. Les gares sont dans ce périmètre ce qui renforce le processus de polarisation. Le centre-ville, présenté par la carte n°10, ressemble à celui d'un touriste qui pourrait venir en train passer un week-end à Lille et qui va découvrir à pied le contexte urbain en déambulant.

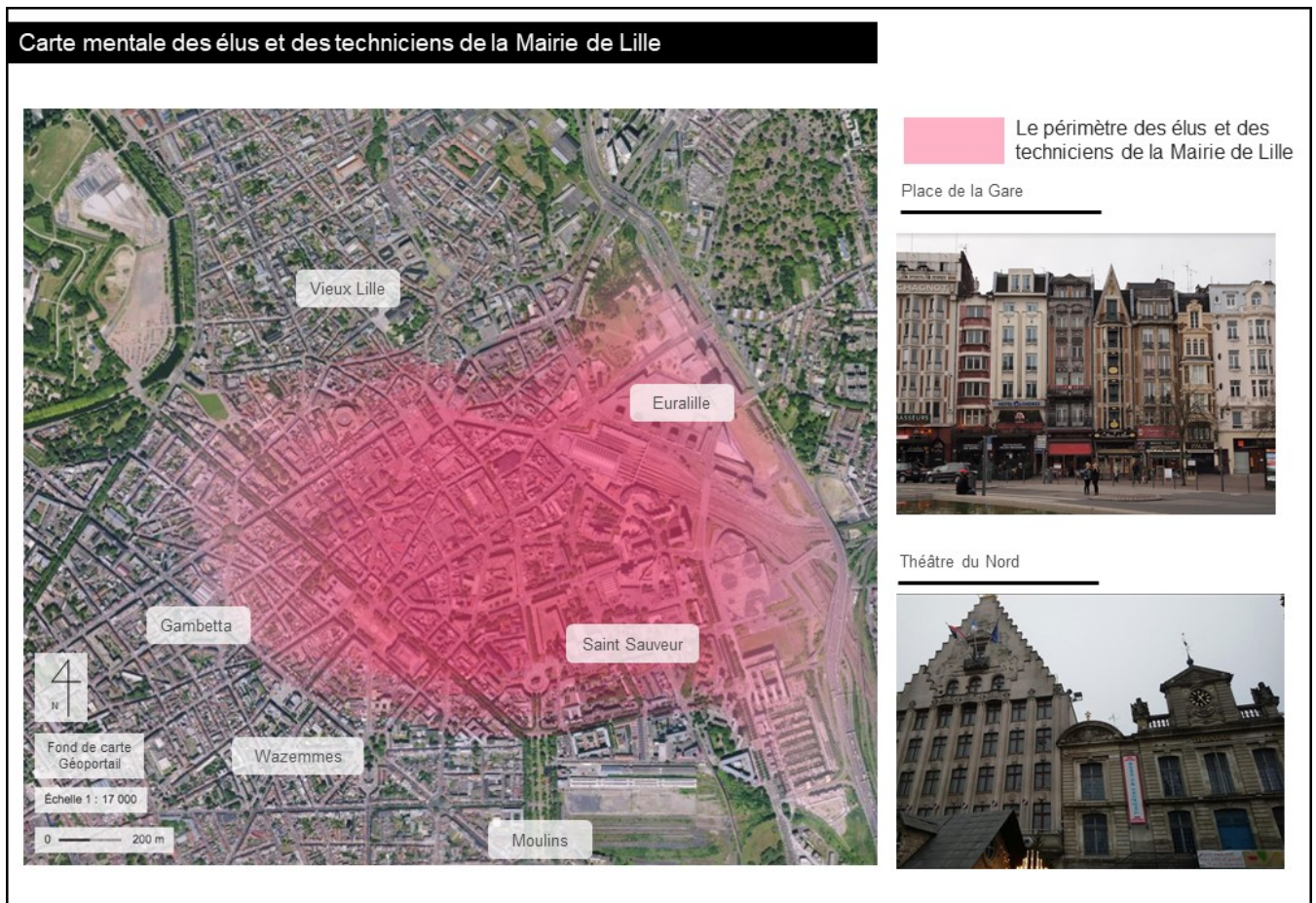


Carte n°10 : Carte mentale issue des avis des touristes à Lille. Réalisation et photos : I. COLLIN, 2004 et 2015.

La délimitation de la Mairie montre un centre-ville assez compact et large comme l'indique la carte n°11. Les limites externes reposent sur des fonctions vitales pour la ville comme les gares ou encore les accès aux boulevards périphériques.

Il faut noter que le quartier du Vieux-Lille ne fait pas partie entièrement du périmètre centre-ville en tant que tel. Toutefois, le quartier Saint-Sauveur, fief institutionnel avec la

Mairie, mais aussi avec ses projets phares (Euralille 1, 2 et 3) rentre dans le périmètre du centre-ville. Ce dernier s'oriente, vers l'Est de la ville, c'est-à-dire qu'il regarde stratégiquement au-delà du périphérique (annexe n°2).



Carte n°11 : Carte mentale issue des avis des techniciens et des documents de la Mairie de Lille. Réalisation et photo : I. COLLIN, 2015 et 2018.

Lorsque nous regardons cette délimitation du centre-ville au travers des documents institutionnels (SCOT*, PLU*, SRADDT*, SRADDET*en cours de réalisation...), il regroupe le Vieux-Lille, Euralille, Gambetta et Saint Sauveur (carte n°12). Le centre-ville est compact mais assez étendu. Il s'est calé, à l'Est, sur les équipements structurants comme le Zénith et s'étend vers Euralille 1, 2 et 3. Au Sud, le quartier Moulins bloque encore son extension. Il faut ajouter, à l'Ouest, la barrière quasi naturelle de la Citadelle Vauban.

Le périmètre qui transparaît de la carte n°12 cristallise les espaces liés au fonctionnement de la ville : flux, équipements publics tant culturels et festifs qu'institutionnels, monuments, équipements commerciaux...

Carte mentale issue des documents institutionnels



Le périmètre des documents institutionnels

Le bois habité : Euralille 2



La Grand Place : La Vieille Bourse

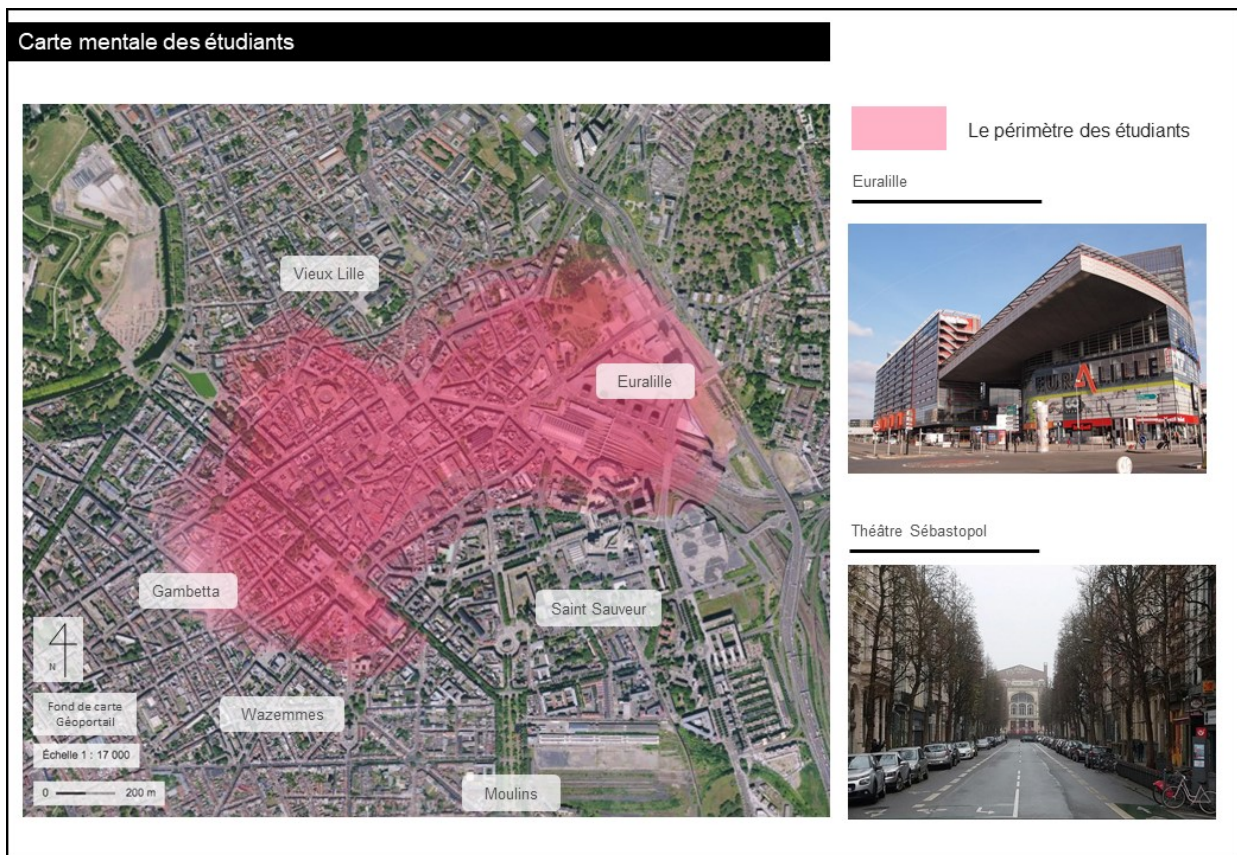


Carte n°12 : Carte mentale issue des documents institutionnels de Lille. Réalisation et photos : I. COLLIN, 2015 et 2018.

Le périmètre des étudiants est très compact (carte n°13 et annexe n°2). On remarque qu'ils ont, des réflexes communs aux touristes interrogés. Ils viennent dans le centre-ville pour faire quelque chose de précis : aller au théâtre et au cinéma, retrouver des amis, faire des achats... Les quartiers du Vieux-Lille, de Gambetta, de Saint-Sauveur et de Wazemmes ne sont pas, pour eux, dans le centre-ville. Une séparation très claire existe entre l'entité hyper-centre et le centre-ville qui est liée à l'usage de l'espace.

D'ailleurs en 2004, a été menée une enquête auprès d'une cinquantaine de jeunes âgées de 18 à 25 ans (COLLIN, 2004). L'hypothèse était de vérifier leur pratique commerciale au sein du centre-ville de Lille. En ce qui concernait le secteur du Vieux-Lille, ils étaient 42 à souligner qu'ils ne s'y sentaient pas à l'aise, les commerces étaient trop chers, trop chics... Pour eux, il est un quartier à part entière qu'ils trouvent agréable, dépaysant et qui reflète l'identité lilloise. Les pratiques l'emportent donc sur l'image générée.

Ce périmètre du centre-ville se rapproche donc de celui d'un « pôle urbain principal ». Cette polarité urbaine est mise en réseau avec d'autres pôles que sont les quartiers limitrophes comme le montre la carte n°13.



Carte n°13 : Carte mentale issue du questionnaire réalisé auprès des étudiants de Lille. Réalisation et photo : I. COLLIN, 2015 et 2018.

Pour conclure sur les cartes mentales concernant le centre-ville de Lille, les perceptions individuelles des usagers deviennent difficilement analysables puisqu'elles sont plurielles. Ce sujet sera développé dans le chapitre suivant mais, ici, il est possible d'indiquer qu'elles s'apparentent à l'identification des usages de chacun. Le centre-ville de Lille n'a pas d'entité nominative clairement identifiée mais c'est une somme d'équipements, de lieux publics ou de fonctions précises comme le montre la carte n°14.

Superposition de l'ensemble des périmètres du centre-ville de Lille



La Superposition des périmètres

Le périmètre « office du tourisme et des touristes » :



Le périmètre « étudiants » :



Le périmètre des élus et des techniciens de la Mairie de Lille :



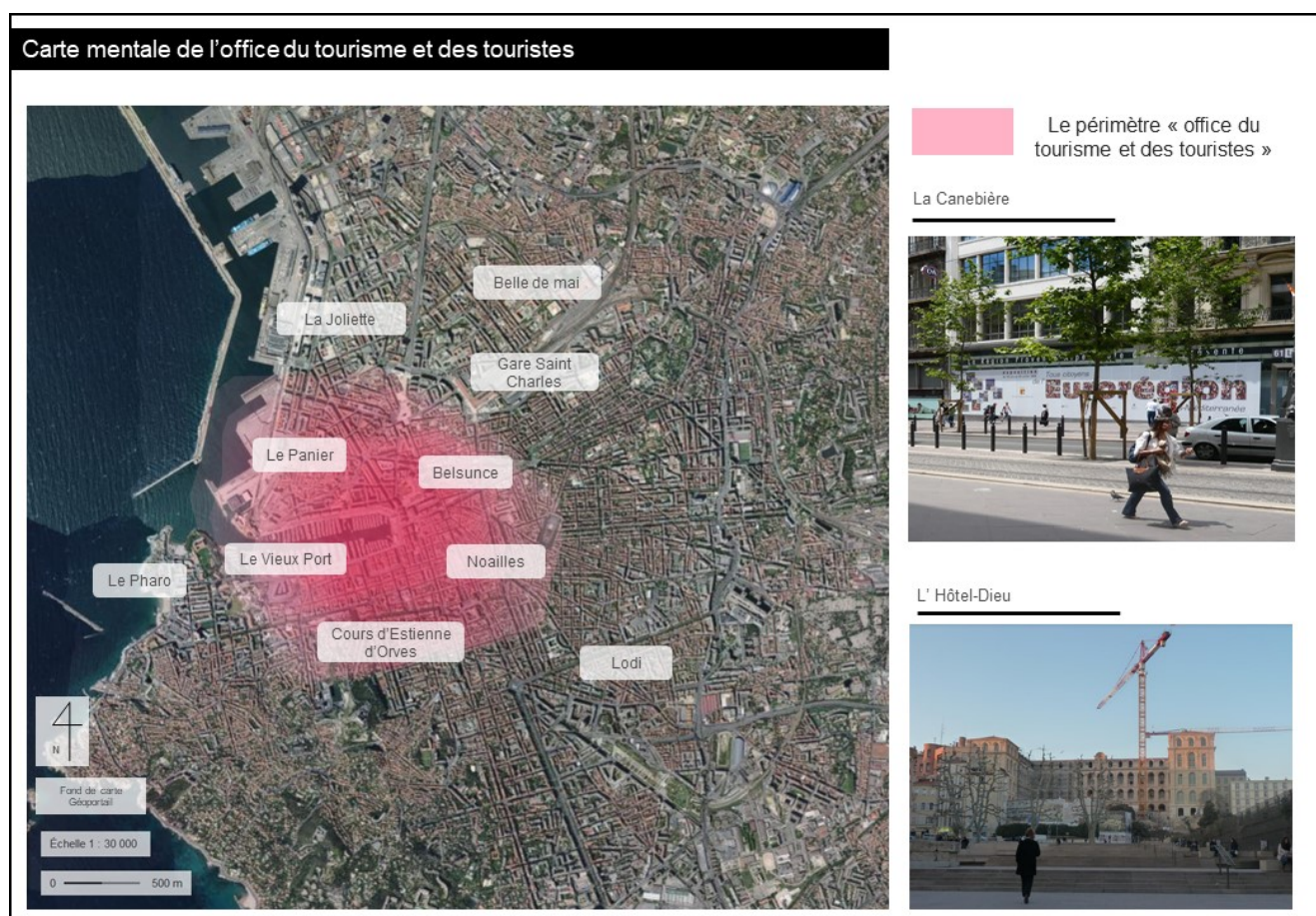
Le périmètre des documents institutionnels :



Carte n°14 : Carte mentale regroupant les différents avis pour le centre-ville de Lille. Réalisation : I. COLLIN, 2018

➤ **Marseille à chacun son échelle**

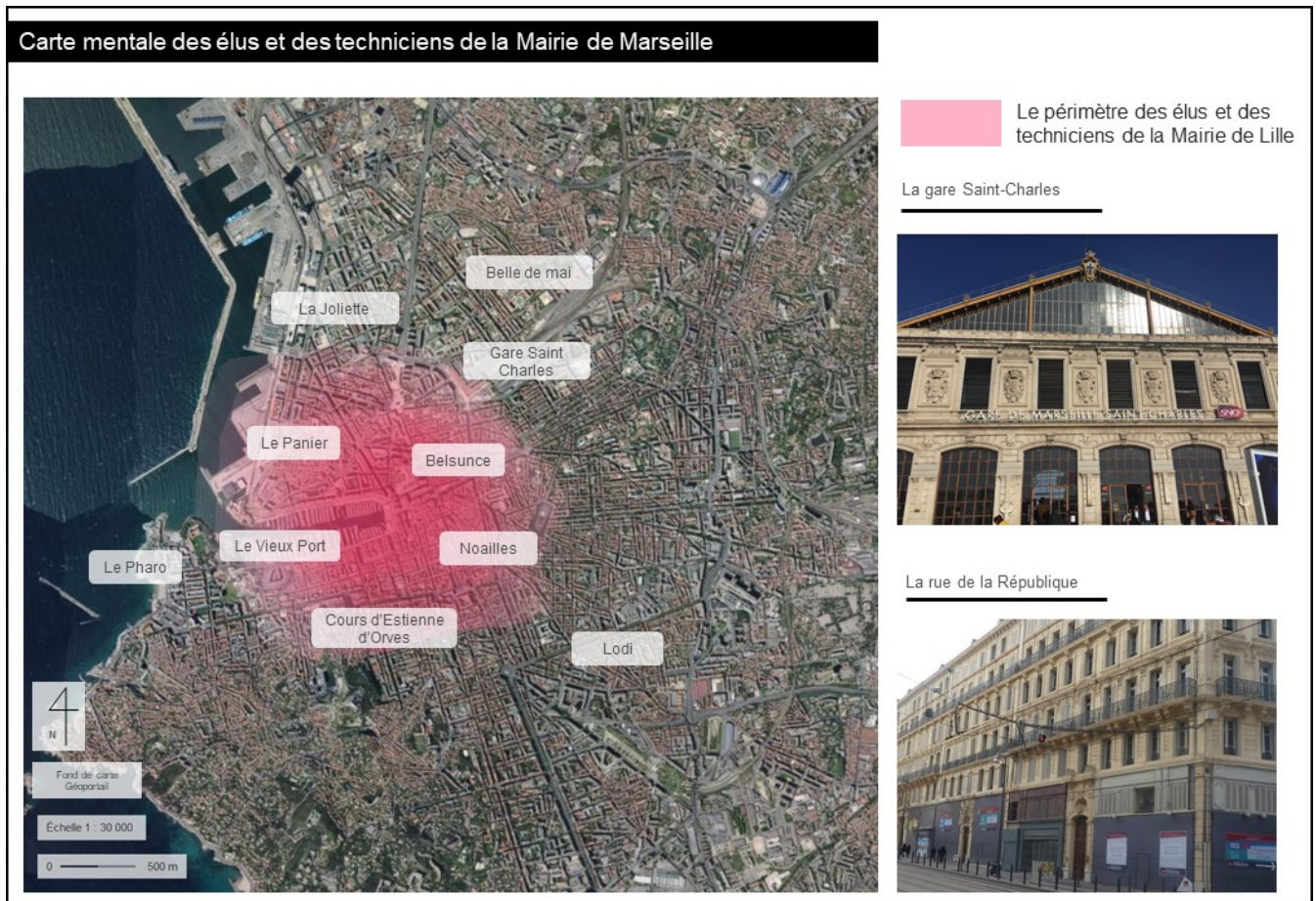
Pour l'Office du Tourisme de Marseille et les touristes, le centre-ville est assez compact (carte n°15 et annexe n° 3). Il regroupe plusieurs morceaux de quartiers et la quasi-totalité de Noailles. C'est donc un ensemble situé dans l'hyper-centre qui regroupe les grands équipements culturels mais pas les grands ensembles institutionnels. Ici, il est clair que c'est bien le volet touristique qui a été mis en valeur autour de trois axes : la Canebière et le Vieux-Port, l'Opéra et les abords du quartier du Panier. Comme celui de Lille, nous sommes sur la désignation d'un périmètre qu'un touriste peut faire dans un week-end pour découvrir la ville.



Carte n°15 : Carte mentale issue des avis des touristes et des documents réalisés par l'Office du Tourisme de Marseille. Réalisation et photos : I. COLLIN, 2015 et 2017.

En ce qui concerne la carte mentale n°16 qui a été élaborée à partir des avis des élus de la Mairie ou encore ceux de l'AGAM*, on voit un centre toujours compact mais différent. Noailles n'est pas complet et surtout le périmètre au Sud de la carte s'arrête à l'Opéra. Le Panier est inscrit dans son entièreté ce qui permet de créer une vraie liaison avec le port marchand et vers les projets en cours de réalisation d' « Euroméditerranée ». Ce périmètre cristallise les fonctions nécessaires à la définition de la centralité puisqu'il regroupe des

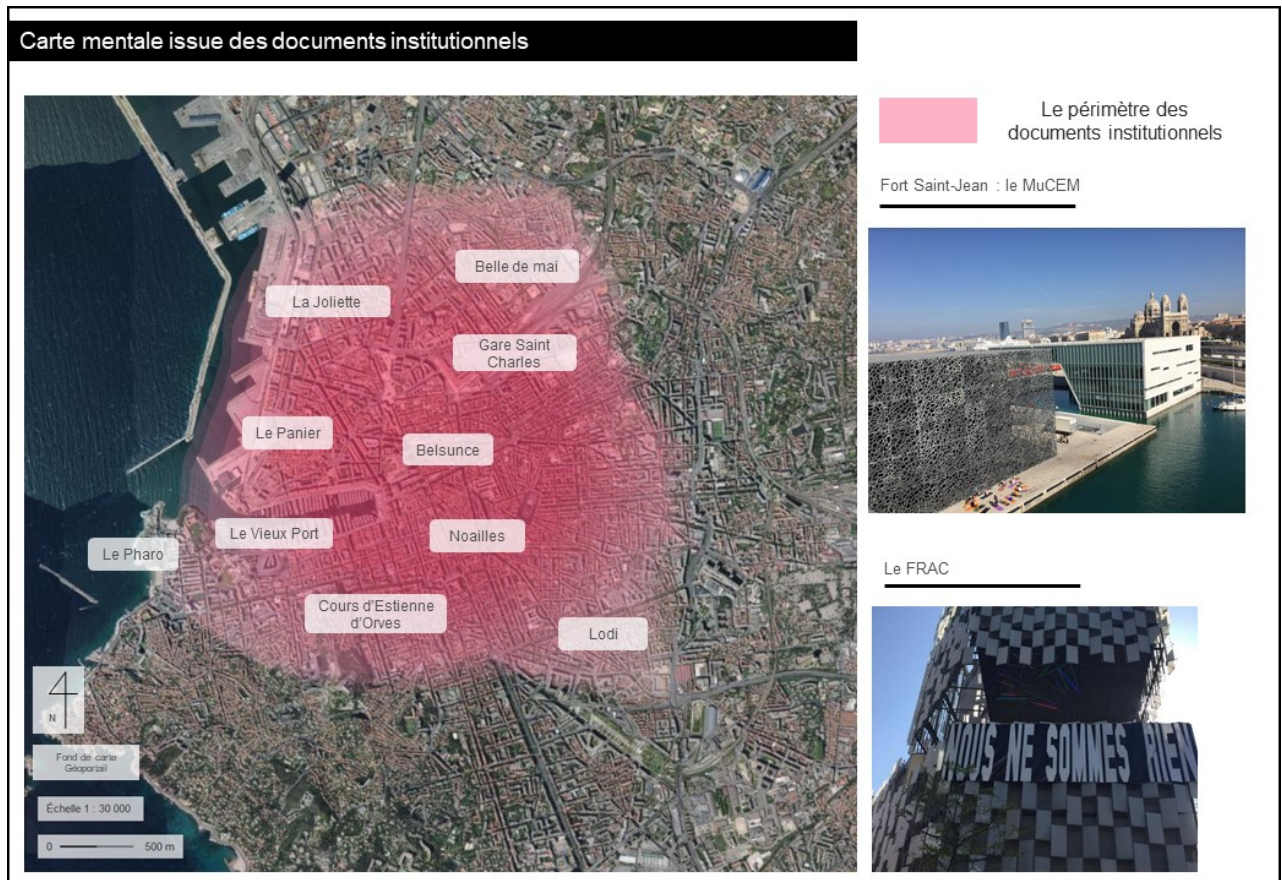
fonctions culturelles, commerciales et surtout d'habitat. J.P. Levy (1987) indique que les périmètres hérités reflètent l'activité et l'histoire du centre-ville et ici, à Marseille, le centre-ville se tourne naturellement vers les activités portuaires (annexe n° 3).



Carte n°16 : Carte mentale issue des avis des élus et des documents réalisés par la Mairie de Marseille. Réalisation et photos : I. COLLIN, 2015 et 2017.

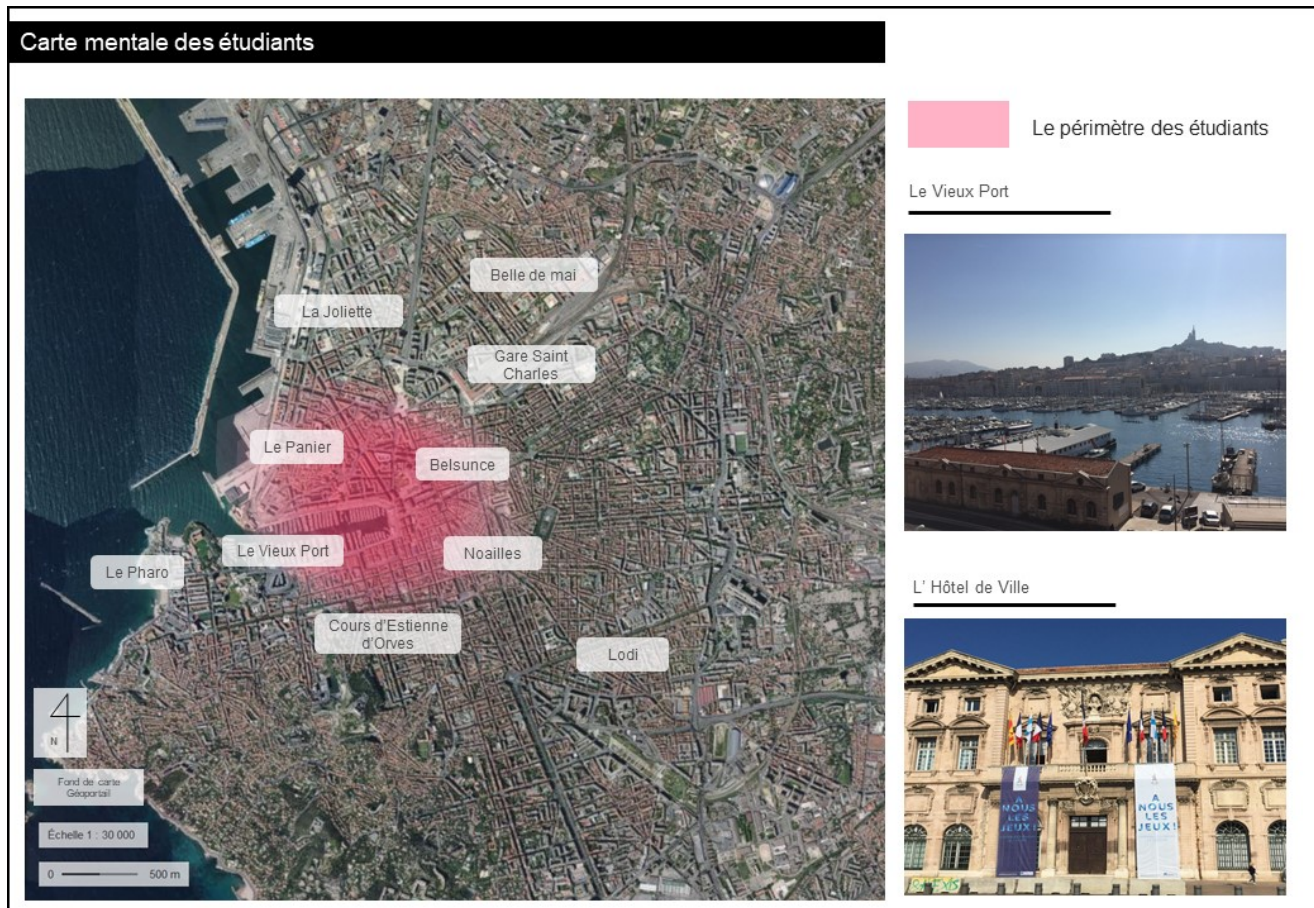
La carte réalisée à partir des périmètres du SCOT* et des autres documents institutionnels réalisés par la Communauté Urbaine ou la Région, montre que le centre-ville est beaucoup plus important (carte n°17). Il est toujours très compact mais regroupe des quartiers entiers avec la Joliette, la gare Saint-Charles, le Lodi ou le Pharo. De fait, ce périmètre regroupe des fonctions et surtout, il intègre la quasi-totalité des projets en cours au Nord du centre de Marseille lui donnant une autre dimension. Ce périmètre pose question puisqu'il est très vaste et très différent des autres réalisés. Il est normal qu'un SCOT* anticipe sur l'avenir et ici, cela se traduit directement par une extension du centre-ville. Ce périmètre est celui qui doit permettre à Marseille de rayonner à une échelle très large. Pour autant, ce périmètre ne semble ni perçu ni vécu par la majorité des usagers. Il n'est donc pas un centre-

ville mais un centre de métropole. L'un s'imbriquant dans l'autre, ou s'appuyant sur les dynamiques de l'autre.



Carte n°17 : Carte mentale issue des avis des élus et des documents réalisés la communauté urbaine de Marseille. Réalisation et photos : I. COLLIN, 2015 et 2017.

Les étudiants questionnés étaient ceux de Licence 2^{ème} année de l'Institut d'Urbanisme de Lille lors de leur voyage de découverte de fin d'année scolaire (carte n°18 et annexe n°4). Dans le train, a été donné aux étudiants une page blanche ayant comme intitulé « *dessinez le centre-ville de Marseille* ». Les résultats étaient intéressants, puisque peu ont su dessiner autres choses que la Canebière et le Vieux-Port. Au retour, une semaine plus tard, a été proposé le même exercice. Là, ils avaient quasiment tous dessinés, le centre-ville de Marseille, avec une partie des quartiers de Belsunce, le Panier, le Vieux-Port et une partie de Noailles et du Cours d'Estienne d'Orves. La Canebière était l'artère principale de leur dessin. Cet espace avait été vécu par les étudiants puisqu'ils en avaient découvert une grande partie. Pour eux, c'était le centre-ville de Marseille puisqu'ils y avaient retrouvé la quasi-totalité de ce dont ils avaient besoins : culturelle, festive, commerciale, historique, résidentielle, économique et aussi institutionnelle avec quelques mairies d'arrondissement. La pratique d'un espace lui donne donc des limites.



Carte n°18 : Carte mentale issue des avis des étudiants lillois. Réalisation et photos : I. COLLIN, 2015 et 2017.

Pour conclure sur le centre-ville de Marseille, il est assez difficile de trouver l'entièreté des fonctions de J.P Lévy puisque nous avons la Mairie, lieu institutionnel majeur, à l'extrémité de la ville. Les périmètres institutionnels sont fortement différents. Plus l'institution est importante (compétences, services, superficie comme la Communauté Urbaine ou encore la Région), plus le centre-ville dessiné est vaste. Pour les usagers, ils sont assez cohérents dans leur définition puisque que le périmètre regroupe quasiment les mêmes points stratégiques à savoir la Canebière, le Vieux-Port, Belsunce et le cours Estienne d'Orves. Le quartier du Panier, quant à lui, n'est pas toujours identifié dans le centre-ville ce qui peut s'expliquer par la forte personnalité subjective qu'il possède : architecture, monument, maillage viaire, type d'habitats et salles de spectacles. Pour autant, il existe un lien important entre la Joliette et Euroméditerranée ; sa représentation et son usage changeront certainement dans les années à venir. Comme à Lille, la définition des limites externes du centre-ville ne fait pas l'unanimité.

Superposition de l'ensemble des périmètres du centre-ville de Marseille



La Superposition des périmètres

Le périmètre « office du tourisme et des touristes » :



Le périmètre « étudiants » :



Le périmètre des élus et des techniciens de la Mairie de Marseille :

:



Le périmètre des documents institutionnels :



Carte n°19 : Carte mentale regroupant les différents avis pour le centre-ville de Marseille. Réalisation : I. COLLIN, 2018.

II.3.3 Des centres-villes singuliers aux limites dynamiques

Sur la figure n°19, on voit plusieurs élus discuter des limites d'un territoire urbain. Il est montré qu'il y a bien une recherche du centre-ville et de la périphérie mais les périmètres de ces derniers relèvent plus de l'appréciation que de critères objectifs. La centralité est vue comme un repère dans la ville.



Figure n°19 : Le centre-ville. Réalisation : D. PESSIN. Source : Le Monde, 2004.

Les limites externes sont plus complexes à caractériser par les usagers. Le centre-ville possède une limite externe, comme il en est de tout espace géographique, qu'elle soit matérielle ou immatérielle (RENARD, 2002, 1997) comme le montre les cartes n°14 et n°19. Elle est donc plurielle puisqu'elle n'est pas visible par tous au même endroit ni au même moment. Nous nous sommes donc interrogés sur la nature de cette délimitation. Est-ce une frontière, une marge territoriale ou une frange dynamique ? Puis dans un second temps, nous avons analysé les éléments issus des cartes mentales pour délimiter les centres-villes étudiés.

➤ Est-ce une frontière ?

Pour identifier une frontière, il existe plusieurs postulats (FOUCHER, 1988). Le premier est qu'une frontière fait appel à des notions de séparation et de ruptures spatiales

puisqu'elle marque une souveraineté sur une emprise territoriale. La frontière est d'abord une portion d'espace, une ligne qui sépare deux dynamiques qui s'affrontent. Ce n'est pas le cas pour cette étude ; le représentant institutionnel est élu pour la ville entière et non pas par les habitants du centre-ville uniquement. En ce qui concerne les élus d'arrondissements ou de mairie de quartiers, il en existe plusieurs dans les centres-villes étudiés. Il n'y a donc pas un seul représentant mais une pluralité d'acteurs institutionnels.

Le second postulat est que la frontière marque des différences entre des modes de vie ou encore des organisations sociétales, ce qui est le cas de cette recherche. Le fait que nous trouvons, dans les deux terrains, des fonctions et des usages uniques, en comparaison avec le restant de la cité, génèrent des pratiques sociales et donc une ou des organisations sociétales distinctes.

Le troisième postulat indique que la frontière peut être discontinue, parfois brutale, entre deux territoires construits. Parfois, elle découle de décisions politiques sans logique d'appartenance territoriale. En France, cela a été le cas avec la frontière avec l'Allemagne. La frontière devient alors dynamique puisqu'elle influe les systèmes sociétaux et les réseaux. C'est ainsi que l'on parle d'interface entre les territoires, c'est-à-dire d'une ligne ou une étendue de contact où il y a des échanges entre deux parties et l'identification de différences. Ces échanges peuvent être commerciaux, culturels mais aussi source de tensions entre les deux territoires séparés. Le centre-ville est différent des faubourgs ou encore de la périphérie. Il y a bien une rupture qui reste dynamique puisqu'il y a des modifications de perception, de vécu, etc. dans le temps et en fonction des usagers.

En conclusion, « *une frontière est donc une limite, une interface privilégiée entre des systèmes différents* » mais c'est un front « *où l'on affronte non les voisins mais l'inconnu* » (THERY, in BRUNET, FERRAS, THERY, 1998). Les liens qui unissent les faubourgs au centre-ville sont connus et il n'y a pas de confrontation entre ces deux espaces. Le centre-ville n'a donc pas de frontière, c'est un concept trop restrictif pour identifier la nature de cette délimitation.

➤ **Est-ce une marge ?**

Le concept de marge permet de saisir une évolution et B. PROST (2004) explique qu'étudier les marges « *doit permettre de déceler les évolutions subies par le système et d'en comprendre, voire d'en corriger les effets négatifs* ». Ici, il n'est pas question de corriger les effets négatifs des marges du centre-ville mais d'essayer de comprendre comment elles varient selon les pratiques comportementales des individus. Les marges sont aussi créatrices

puisqu'elles évoluent dans le temps laissant des traces et des marques. Leurs diverses fonctions sont elles-mêmes priorisées par des acteurs ayant des objectifs variés. Pour autant, le concept de marge n'est pas totalement pertinent pour l'analyse, pareillement à celui de frontière, il est possible d'apprécier la notion d'évolution subie par le système, dans le temps, afin de le corriger.

➤ **Est-ce une frange ?**

Les franges globalement, comme les franges pionnières, sont directement associées à une tendance à l'accroissement et à la manifestation d'organisation (BRUNET, in. BRUNET, FERRAS, THERY, 1993). D'ailleurs, il est souvent question de dynamiques des franges. La notion de frange prend en compte les forces centrifuges qui vont vers l'extérieur ce qui laisse apparaître la notion de régulation urbaine et donc d'organisation de la ville.

Les franges ont aussi cette capacité à évoluer tant dans leur fonctionnement, qui parfois ressemble à celui d'une frontière, que dans les pratiques sociétales qui en résultent (ségrégation, mixité, invasion...). La frange entre le centre-ville et le reste de la ville est donc dynamique ; elle évolue dans le temps et avec les usages.

Il existe aussi la frange pionnière qui désigne le passage d'un espace à un autre avec une progression d'une organisation sociétale vers un espace « naturel » (Amazonie, États-Unis). Cette expansion marque le passage d'un système à l'autre qui s'opère sur un temps long. Il y a ainsi la diffusion de valeurs et de marques d'un espace sur un autre qui lui est limitrophe. La frange n'est pas une frontière mais elle est le lieu où les différentes forces se croisent.

Pour la recherche, la frange assure la continuité du centre-ville vers les faubourgs sans pour autant fractionner l'urbain ; elle est donc un élément structurant et régulateur. De plus, comme le soulignent G. Burgel et M. Herrou (2001), il est difficile d'identifier aujourd'hui les différents liens entre les protagonistes de l'urbain qui agissent « *sous couvert de gouvernance, entre acteurs de natures et de légitimités différentes, multiplient dans la cité contemporaine les zones d'indécision* ». Cette instabilité renvoie à la dimension idéale et politique puisque l'ensemble des personnes qui vit le centre-ville de façon permanente ou non a sa propre définition sur le périmètre du centre-ville.

La frange est donc composée de données physiques (écosystème) mais aussi de données sociales (produit social) (DI MEO, 1998). La dynamique territoriale de la frange peut l'amener à s'étendre ou a contrario, à diminuer dans le temps en fonction de ces deux données. Il conviendra de vérifier à Lille et Marseille si les centres-villes étudiés sont en essor ou non.

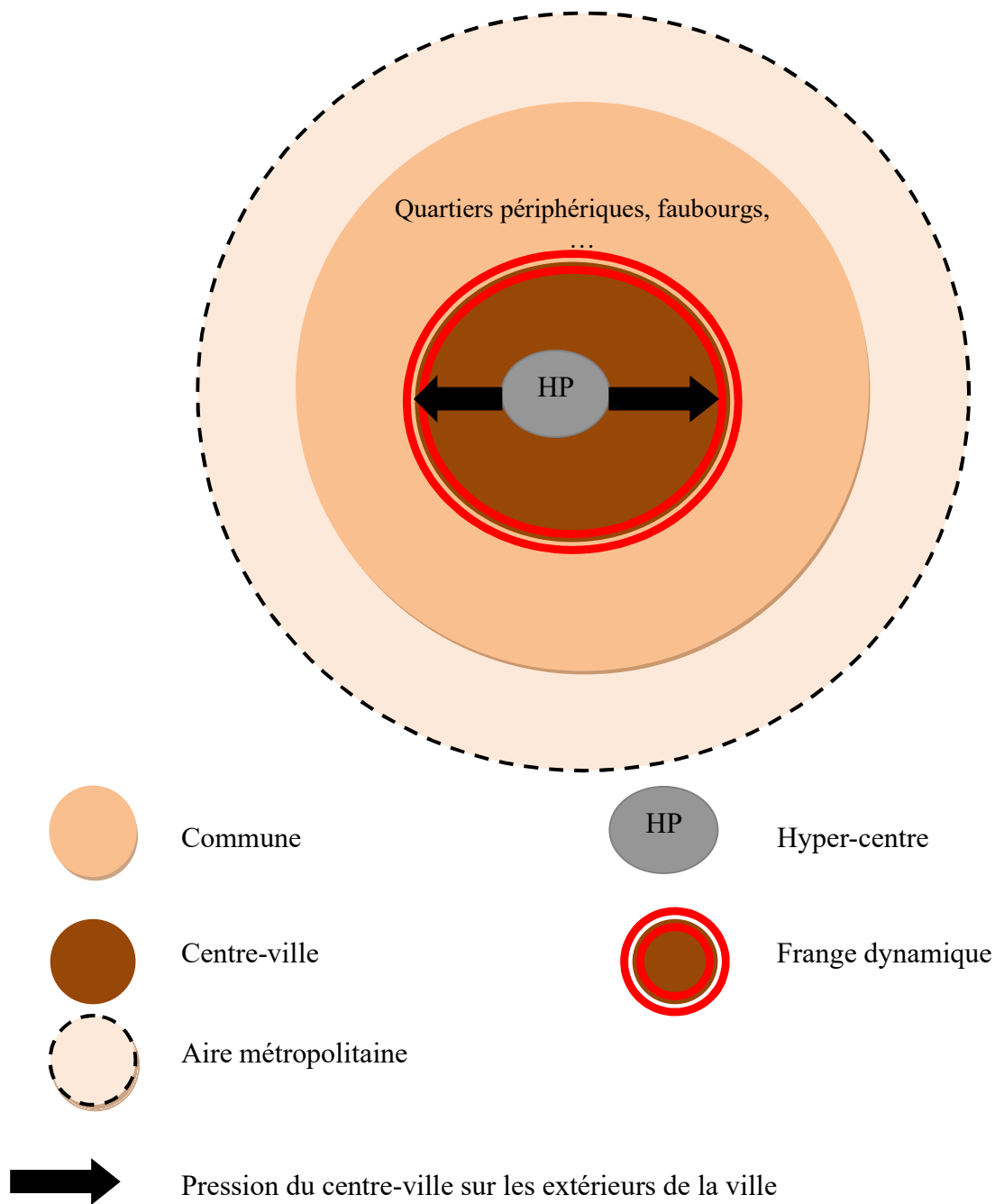


Figure n°20 : Les franges dynamiques du centre-ville métropolitain. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Pour conclure, comme le montre la figure n°20 et sans être normatif, la notion de frange dynamique sera retenue pour désigner le passage d'un centre-ville métropolitain à ses faubourgs ou encore à sa périphérie. Effectivement, cette notion de frange permet de définir un contour et pas une limite franche et directe. Quant à la notion de dynamique, elle permet d'indiquer que cette limite évolue continuellement (cartes n°20 et n°21). Le périmètre représente une superficie distincte de l'hyper-centre mais qui complète le centre-ville. Ainsi, nous présenterons, dans les périmètres étudiés, une zone floutée qui correspondra à cette frange dynamique. Il restera à voir comment évolue cette frange, au travers de l'outil

d'analyse, que sont les animations culturelles et festives. Pour autant, il nous faut arrêter une première ébauche de périmètre des deux terrains. Pour retenir les périmètres, ont été superposées les cartes mentales des groupes observés et il a été relevé les limites semblables au moins de trois groupes afin de créer un périmètre commun.

La carte n°20 de Lille montre un centre-ville assez restreint dans lequel nous retrouvons des équipements, des places, des rues très fréquentées... La frange a été floutée et montre la limite entre le centre-ville et ses faubourgs.

Pour le centre-ville de Marseille, il est repéré un périmètre plus large (carte n°21). L'activité portuaire est la raison de son étalement vers le Nord de la ville. Il est intéressant de noter que le centre-ville a vraiment des difficultés à « regarder » vers le Sud, c'est-à-dire vers les quartiers créés au XIX^e siècle. La centralité souhaitée, à cette époque, montre aujourd'hui qu'elle s'apparente plus à une centralité de quartier

Il est intéressant de noter que les centres-villes étudiés n'ont pas d'entité nominative clairement identifiée mais ils sont désignés par une somme d'équipements, de lieux publics, d'usages et donc de fonctions. Ainsi, le centre-ville se définit à partir de l'expression des usages effectués. On pratique et on vit le centre-ville chacun en fonction de ses besoins et on en traduit des limites. On vient « au » centre-ville pour le loisir ou une animation culturelle ou/et festive, pour régler un problème administratif, pour profiter du décor, pour se promener et pour utiliser les équipements qui y sont présents. Un autre point commun est à noter, la volonté de s'étendre à partir de projets ambitieux : Euroméditerranée pour Marseille et Euralille pour Lille. Une métropole régionale, comme Lille et Marseille, se positionne ainsi dans un réseau de métropoles européennes.

Superposition de l'ensemble des périmètres du centre-ville de Lille



La superposition des périmètres

Le périmètre « office du tourisme et des touristes » :



Le périmètre « étudiants » :



Le périmètre des élus et des techniciens de la Mairie de Lille :



Le périmètre des documents institutionnels :



Notre Centre-Ville de Lille



Notre périmètre Centre-Ville



Carte n°20 : La délimitation du centre-ville de Lille. Réalisation : I. COLLIN, 2018.

Superposition de l'ensemble des périmètres du centre-ville de Marseille



Notre Centre-Ville de Marseille



Notre périmètre Centre-Ville



Carte n°21 : La délimitation du centre-ville de Marseille. Réalisation : I. COLLIN, 2018.

Suite à l'analyse des cartes mentales recueillies et à la délimitation des centres-villes a été interrogée leur nature géographique. Dans le premier chapitre, nous avons questionné le contexte géographique du centre-ville en lien avec l'évolution du contexte épistémologique. Avec les éléments de ce chapitre, il est possible maintenant de le définir.

➤ **Le centre-ville : un quartier ?**

A la question de savoir si le centre-ville est un quartier, nous avons observé qu'ils sont bien vécus et perçus par les usagers mais d'une façon très hétérogène. On peut même se demander si les personnes interrogées auraient donné les mêmes réponses les jours suivants. Le quartier permet l'enracinement des sociétés, dans un cadre de vie (paysage) et à partir d'un ensemble de pratiques sociales. Nous avons ces éléments, pour autant, le sentiment d'appartenance n'est pas clairement identifié hormis pour les personnes qui y vivent. G. Di Méo (1998) l'explique en définissant les nouveaux identifiants territoriaux élémentaires laissés par les traces que sont les rues, les places... Leur justification est qu'ils sont fortement présents dans l'imaginaire des personnes. Ils les repèrent comme étant des éléments structurants de leur environnement voire comme des repères identifiables par le plus grand nombre.

Parallèlement, dans les deux terrains étudiés, les personnes qui étaient dans le centre-ville indiquaient qu'elles allaient dans le quartier de Noailles, du Vieux-Lille, etc. Il est possible d'avoir plusieurs quartiers ou morceaux de quartiers dans un centre-ville. Le centre-ville métropolitain n'est donc pas un quartier.

➤ **Le centre-ville : un territoire ?**

Il est donc possible de s'orienter vers le concept de territoire. Nous proposons une analyse synthétique sans aborder l'ensemble des postulats de base du territoire et de la territorialité (Le BERRE, 1995). La figure n°21 reprend les grands principes du concept de territoire énoncés dans le premier chapitre. Les dynamiques urbaines observées sont nombreuses et riches. Elles reposent principalement sur l'usage réalisé et sa répercussion en matière de vécu. Ce dernier consolide la dimension immatérielle du centre-ville, voire il en est son socle.

La figure n°21 montre qu'il s'agit donc d'un territoire principalement basé sur le caractère hérité, vécu, perçu et pratiqué. Ce concept s'applique clairement pour les personnes habitant dans les centres-villes. Cependant, qu'en est-il pour les personnes de passage ? Nous avons fait l'hypothèse que, lors d'animations culturelles et festives, le processus de

territorialisation pouvait être accéléré puisque l'émotion qu'elles procurent peut créer des liens forts. Est-ce une question de temps vécu dans un territoire qui fait le territoire, ou est-ce la qualité du temps passé (positivement et/ou négativement) ?

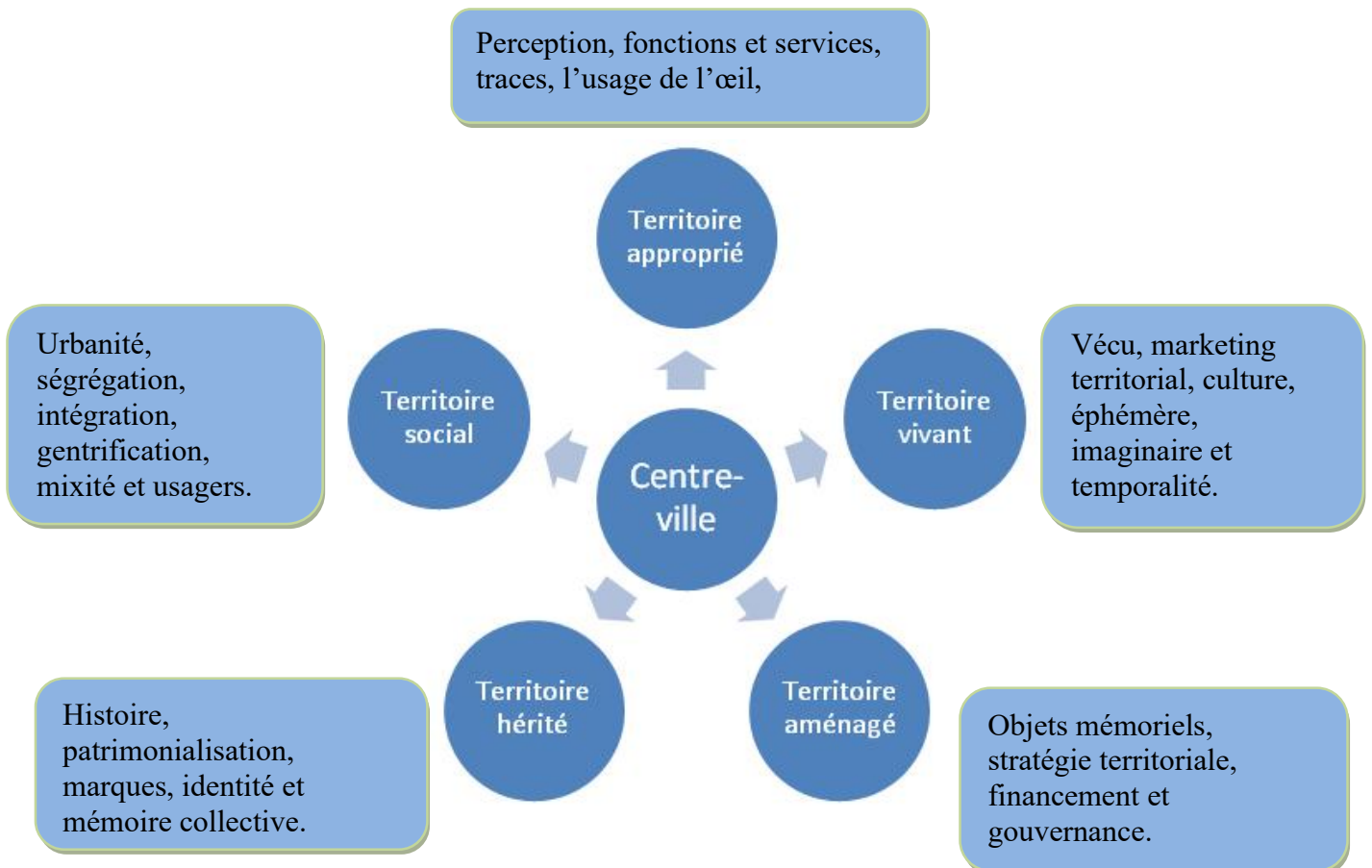


Figure n°21 : Le territoire « centre-ville » à partir de la définition donnée par M. Le Berre. Réalisation : I. COLLIN, 2014.

➤ Le centre-ville : un lieu ?

Il faut donc aller plus loin dans la réflexion sur la singularité de ce territoire. Les écrits de J.P Levy (1987) indiquent l'importance de prendre en considération, pour mener une étude sur les centres-villes, les détails de la vie quotidienne qu'il faut analyser par « *l'usage de l'œil* ». Le lieu est un espace quasi individuel que l'on s'approprie par l'usage. C'est un élément spatial de base, il est identifiable rapidement puisque les usagers tissent des liens solides avec ce dernier. Cette échelle doit permettre de saisir les liens matériels et immatériels, dont G. Bachelard (1957) souligne, que les réactions sensorielles des individus, face aux milieux urbains, peuvent être sources de sentiment d'identité. Il devient un espace social (METTON, 1976 ; DI MEO, 2000) et donc le lieu reflète l'existence de l'Homme. Le centre-ville est construit d'une somme de lieux ; ils sont identifiés dans les cartes mentales réalisées.

On remarque aussi des lieux variables en fonction des usages. Il y a des lieux communs voir publics avec des places, des rues commerçantes, des grands équipements qui scellent l'ensemble urbain mais aussi des lieux privés avec des logements, des bureaux... L'identification des lieux est difficile puisque leurs valeurs sont issues de chacun donc elles sont plurielles. L'échelle centre-ville a permis de les effleurer. Cet ensemble de lieux lui donne sens et forme son unicité. D'autant que, le lieu est chargé de valeurs, qui peuvent être reconnues puisque visibles, comme un monument. Il est nécessaire pour aller plus loin de regarder les liens invisibles des usagers avec les lieux. Ici, l'outil d'analyse, que sont les animations culturelles et festives, devient un atout.

Conclusion chapitre 2

Dans cette partie a été abordé le cadre dans lequel se sont formés les centres-villes de Lille et de Marseille. Ces centres-villes sont hérités et ont changé au cours des derniers siècles. Ils se sont forgés lentement une identité spatiale basée sur des valeurs culturelles qui aujourd'hui sont des éléments d'identification pour les usagers (Vieux-Port, Canebière, Grand'Place, Vieux-Lille...). Leurs formes dessinent un décor qui évolue. Pour autant la couleur, la hauteur, les matériaux du bâti sont autant de traces qui créent l'ambiance de ce décor et permettent à chacun d'y trouver un point d'ancrage.

Les stratégies de développement spatial ont permis de donner une réelle matérialité à ces territoires tout en créant un sentiment d'appartenance. Les bas (crises, disettes, révolution industrielle, etc.) et les hauts (développement économique et tertiaire, percées haussmanniennes, multiplications des équipements, création de pôle gare, etc.) sont à l'origine de ce sentiment grâce à la réalisation de nouvelles marques. Elles sont le liant de ces dynamiques urbaines puisqu'elles confirment la création sociale et qu'elles permettent la création de logiques sociétales spatialisées, même dans des territoires en continuelle évolution. Ici, nous pouvons parler de citadinité, de métropolité ou encore d'urbanité.

Cette patrimonialisation n'est pas le seul argument d'identification des centres-villes puisqu'on y trouve diverses facettes (économique, résidentielle, sociale, politique et culturelle) qui se conjuguent. C'est ici la force centrifuge de la centralité et le mélange des composantes des centres-villes depuis des siècles qui en font une force. S'il attire, il produit, il rayonne et de fait, il attire de nouveau et ainsi de suite.

Pour autant, ce statut de territoire des centres-villes ne nous permet pas de conclure à leur homogénéisation puisqu'à Marseille, les acteurs endogènes vivent parfois mal les mutations spatiales opérées. Ils s'identifient difficilement au point de fuir le centre-ville ; c'est bien la représentation collective qui est touchée. Tandis qu'à Lille, les usagers acceptent les changements réalisés, ils s'identifient à ce nouveau centre-ville et y vivent en s'y adaptant. L'usage y devient moins difficile.

Est-ce les projets, la manière de les réaliser ou l'héritage culturel qui font que les mutations spatiales sont différemment vécues. Quel est le rôle de la sphère décisionnelle quant au management de ces projets d'aménagement ?

Les acteurs politiques sont donc décideurs du renouvellement à partir d'une mise en valeur de l'architecture, de scénographies lumineuses et sonores, de musées, de festivals...

Leurs actions font évoluer les périmètres des centres-villes. Pour autant, nous n'avons pas encore analysé la capacité des appareils politiques à installer, dans le corps social, des symboles modifiant le sens des centres-villes métropolitains. Il devient important de disséquer le centre-ville de Lille et Marseille, par les animations culturelles et festives, pour étudier les modes de fabrication de ces espaces et de voir si, dans la fabrication de repères subjectifs sociaux, il est possible aujourd'hui de « jouer » sur la diffusion idéologique afin de façonner l'avis des individus.

Chapitre 3 :

Les centres-villes métropolitains : un territoire qui s'adapte

Introduction chapitre 3

*« Partout où il y a joie, il y a création :
plus riche est la création, plus profonde est la joie »*

Henri Bergson, (1919)

La localisation des animations culturelles et festives au sein des centres-villes exprime les rapports que ces dernières génèrent avec leurs territoires. Sont-elles des moteurs, des accélérateurs et confortent-elles la centralité ? Leur situation dans l'armature urbaine est-elle constitutive de dynamiques sociales et économiques particulières au regard des facettes existantes ? Génèrent-elles des dissemblances ou des ressemblances entre les deux cités ? Pour comprendre la place accordée aujourd'hui à la dimension culturelle et festive, nous partons de l'hypothèse qu'il existe des liens entre les logiques d'acteurs et la nature des espaces de diffusion dans les processus de développement territorial urbain.

Nous avons réalisé un recensement des animations culturelles et festives de 2004 à 2017. Sa présentation exhaustive alourdirait la lecture de cette thèse et pour l'éviter, plusieurs paramètres ont été retenus notamment ceux qui questionnent les liens géographiques entre les animations culturelles et festives et le centre-ville métropolitain.

Parallèlement, il est nécessaire d'étudier quels sont leurs usagers, leurs rôles et leurs pratiques. La question de l'accessibilité demeure essentielle puisqu'elle permet de regrouper, de fédérer et d'agglomérer des publics autour d'un moment spécial. Une cartographie de l'ensemble a été réalisée pour vérifier si les centres-villes métropolitains sont bien un lieu de maximisation des animations culturelles et festives. Il est entendu la présence d'un nombre important tant dans les lieux publics que dans les équipements qui influencent cette centralité. Le cadre étant posé, nous pourrions les confronter aux acteurs rencontrés ; ceux qui créent, ceux qui organisent ou encore ceux qui participent.

Cette analyse idiographique va mettre l'accent sur les différences entre Lille et Marseille à partir de singularités observées dans le deuxième chapitre. S'inscrivant dans un premier temps dans l'observation, nous passerons ensuite à une démarche plus inductive. Les itérations successives entre l'hypothèse et l'outil d'analyse (les animations culturelles et festives) seront approfondies pour arriver à une systématisation de la réflexion sur les centres-villes métropolitains.

Il revient de nous interroger sur les limites du système. Fait-il face à un effet de mode ? De banalisation ? Comment résiste-t-il face à l'hétérogénéité des animations et à la complexité de la centralité urbaine ? La question à laquelle nous nous attacherons est celle de la possible duplication de ce système à d'autres centres-villes métropolitains. La notion d'adaptabilité paraît pertinente notamment parce qu'elle met en exergue une démarche prospective.

III. 1 Les animations culturelles et festives comme outil d'identification des dynamiques des centres-villes métropolitains

Les centres-villes sont des lieux complexes ; c'est ce qui fait leur originalité. L'objectif est de vérifier comment les animations culturelles et festives entrent en interférence avec cette originalité tant dans les usages que dans les dynamiques qui en résultent.

Afin de faciliter la lecture, ont été séparés volontairement les deux terrains pour mieux les comparer puisque Lille et Marseille ont des points communs : développement économique et commercial, assurance de leur rôle de métropole, création des grands événements et création de locomotives urbaines (Euralille et Euroméditerranée). Pour autant, il existe aussi des fortes divergences : situation géographique, patrimoine culturel immatériel et matériel, relief et nombre d'habitants.

III.1.1 Définir un espace culturel et festif en centre-ville métropolitain

L'idée est de mener une analyse par localisation géographique des animations culturelles et festives et de la confronter aux effets de mode, aux savoir-faire et aux temporalités de développement. Il sera possible ensuite d'extraire ce qui relève de la particularité locale (endogène) ou de facteurs externes (exogène) pour en saisir les répercussions sur le centre-ville métropolitain.

➤ Une typologie des bâtiments culturels et festifs pour mieux les identifier

Comme nous l'avons indiqué dans le premier chapitre, les équipements culturels constituent l'infrastructure où se déroulent des pratiques et des productions culturelles. Ils sont en grande partie fermés et leur accès peut-être payant. Trois catégories d'équipements culturels se distinguent et constituent l'ossature de la légende des cartes présentées ci-après :

- Les bâtiments majeurs comme les théâtres, les salles de concert, les Opéras, les Orchestres Nationaux, les Palais des Beaux-Arts, les Zéniths..., avec plus de 100 000 entrées par an au minimum
- Les bâtiments à vocation de spectacles et d'expositions temporaires comme les halles des expositions, les théâtres et les musées dont la fréquentation est inférieure à 100 000 entrées par an sans seuil minimum

- Les équipements de proximité comme les cafés philo, les restaurants, les espaces socioculturels... Ici, le nombre d'entrées n'est pas la clé d'évaluation mais plutôt la proximité immédiate.

Il y a un lien entre le nombre d'entrées et la superficie de l'équipement : les professionnels parlent de jauge des salles, c'est-à-dire sa capacité d'accueil. L'équipement culturel et festif est un bâtiment qui peut être dimensionné de quelques dizaines de mètres carrés à plusieurs centaines. Il est aussi une marque physique et visible des politiques qui participent financièrement au travers de subventions de fonctionnement ou d'investissement.

Ces équipements peuvent être inscrits ou classés à l'inventaire des Monuments Historiques afin de valoriser et souligner leur importance architecturale, ce qui nécessite pour notre recherche une vérification de ce classement.

Il y a aussi à prendre en compte le décloisonnement des domaines culturels qui donne aujourd'hui des équipements pluriels liant plusieurs activités : peintures, sculptures, arts de la table et chant dans une même soirée et dans un même lieu. L'équipement se doit d'accueillir cette pluralité ce qui nécessite l'adaptation de certains d'entre eux et la rencontre de plusieurs acteurs culturels.

Pour approcher leur localisation, nous proposons de regrouper en plusieurs sous-secteurs les terrains étudiés puisque, par exemple, le Vieux-Lille n'est situé ni dans le quartier de la gare, ni dans celui de Sébastopol. Il en est de même pour le Panier à Marseille qui est différent du quartier de la gare et de celui de Noailles.

➤ **Des animations culturelles et festives qui participent à l'attractivité et au rayonnement de la cité**

Comme mentionné dans le premier chapitre, nous avons retenu comme animations culturelles et festives celles qui ont :

- Un rayonnement et une attractivité extrarégionale ou à minima intercommunale
- Un intérêt culturel fédérateur.

A côté des équipements, il y a aussi l'utilisation de lieux pour accueillir d'autres animations culturelles et festives. Nous nous sommes concentrés sur les rues et les places publiques puisqu'elles sont ouvertes, vécues et perçues de façon très diverse. Principalement, ici, il s'agit des espaces publics qui servent de lieux de création et de diffusion même si leur premier usage n'est pas la réalisation d'animations culturelles et festives. Pour recenser les animations, il y a celles qui sont valorisées dans les programmes culturels des villes et des Offices du Tourisme, puisque leur publicité, ainsi effectuée, leur garantit un public acquis.

Deux cartes ont été réalisées pour chacun des terrains. L'une présente l'emplacement des équipements et l'autre les espaces publics concernés par la diffusion, le but étant de vérifier la nature des liens entre les périmètres définis des centres-villes et la localisation des animations. Les animations s'appuient sur des valeurs qui ont du sens pour les usagers ; l'adhésion aux valeurs présentées se confirme avec le nombre de participants. Pour donner ou créer de la valeur, il est nécessaire qu'elles soient reconnues par les usagers.

➤ **Une définition qui fait consensus**

Pour s'y retrouver, l'UNESCO* indique que le patrimoine culturel regroupe les monuments et les collections diverses mais aussi les traditions vivantes héritées, les arts du spectacle, les rituels et événements festifs, le savoir-faire nécessaire à l'artisanat... (UNESCO*, 2018). De fait, il peut être distingué :

- Le patrimoine culturel matériel :
 - Le patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, monnaies...) lié à la production culturelle
 - Le patrimoine culturel immobilier (monuments, sites archéologiques...)
- Le patrimoine immatériel (traditions orales, arts du spectacle, rituels...).

Ce dernier prend de l'importance et ses mécanismes sont de plus en plus étudiés comme le montre la figure n°22 :

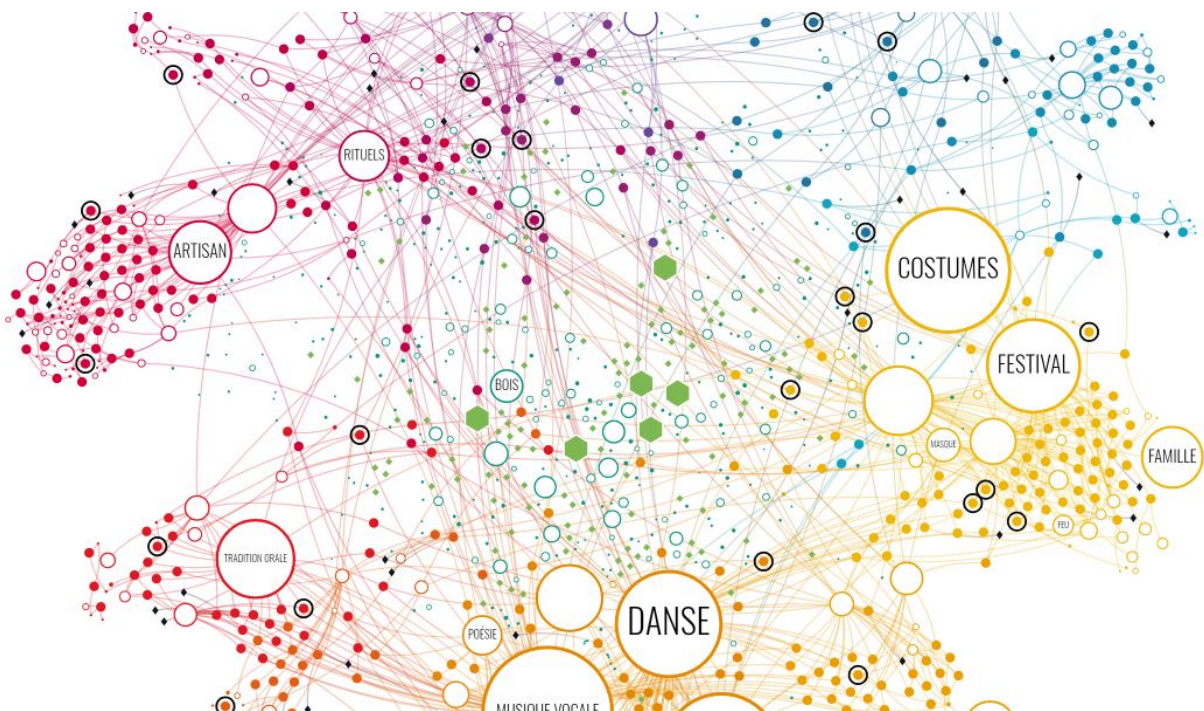


Figure n°22 : Extraction du diagramme expliquant les liens entre les différents patrimoines immatériels. Réalisation : UNESCO, 2018.

Ce diagramme interactif, que l'UNESCO* appelle constellation, permet de voir les liens entre les différents patrimoines immatériels. Il existe plus de 500 éléments regroupés en catégories et reliés (famille, festival, costumes, danse, rituels, etc.) qui forment un écosystème global à sauvegarder pour garantir la diversité du vivre ensemble.

La recherche traite de l'ensemble des exemples cités. Ont été retirés de l'analyse, le patrimoine naturel et le patrimoine culturel en situation de conflit armé et subaquatique puisqu'ils ne concernent pas les centralités urbaines étudiées. L'UNESCO* souligne que le patrimoine culturel immatériel a une dimension particulière tant il est utile au dialogue interculturel qui est fortement présent lors d'une animation culturelle et festive. Il existe de nombreuses interactions autour de ce patrimoine qu'il convient d'aborder maintenant.

III.1.2 Lille, la festive

➤ Une implantation des équipements culturels qui a accompagné le développement urbain

Le recensement des équipements culturels a commencé dès le début des années 2000 pour la rédaction d'un mémoire de DEA* réalisé sur ce sujet (COLLIN, 2000). Il a été complété par le travail mené par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de Lille Métropole pour suivre les projets et les retombées liés à Lille, Capitale Européenne de la Culture en 2004 (COLLIN, in DUHAMEL et KNAFOU, 2007). Il est vrai que « *Lille, 2004* » a généré de nombreuses recherches scientifiques sur le rôle des animations culturelles et festives (ADULM*, 1999 ; BONDUE, 1979 ; DREANO, 2004 ; LIEFOOGHE, 2010 ; WERQUIN, 2004) et leur géographie a été présentée dans un atlas (Lille Métropole, 2005). Cet atlas regroupe 9 domaines culturels qui vont aussi servir à étayer la recherche :

- Le théâtre
- La danse
- La musique classique et l'art lyrique
- Les autres musiques
- L'audiovisuel et le cinéma
- La lecture
- Les arts plastiques
- Les musées
- L'animation culturelle.

Les arts de la rue manquent dans cet atlas culturel comme domaine essentiel pour étudier les animations culturelles et festives. Ils se nomment aussi théâtre de rue ou cirque de rue et ils utilisent facilement les installations urbaines comme élément de scénographie. Ils concernent aussi bien le chant, la sculpture, la danse, le théâtre, l'utilisation de machines...

Parfois, ces fêtes urbaines s'apparentent aussi au renouveau du cirque avec des exploits physiques (échasses, jongleries...) qui accompagnent les défilés.

Chaque domaine culturel de cet atlas culturel regroupe quatre champs possibles d'activités : la création-production, la diffusion, la conservation et la formation. Nous avons retenu, pour cette recherche, celui de la diffusion. Pour saisir l'impact d'une animation culturelle et festive, il est possible de le mesurer le jour où elle est diffusée auprès de son futur public. Les artistes souhaitent la partager en attirant le maximum de personnes et ainsi se faire connaître. On se retrouve dans les mêmes dynamiques que celles appliquées dans les politiques de marketing territorial avec des critères objectifs et mesurables comme le nombre d'entrées effectuées, les articles réalisés dans la presse nationale et régionale et les interviews de l'artiste. Toutes les créations culturelles ou festives ont une valeur économique qu'il convient d'amortir même si ce n'est pas leur première raison d'être. D'ailleurs, dans cet atlas culturel de Lille, il est intéressant de noter un cinquième champ qui est celui de la commercialisation. Il est donc clairement acté que la culture a une valeur marchande identifiable. Pour témoigner de la vitalité de la diffusion culturelle, le recensement des équipements n'est évidemment pas suffisant.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de Lille Métropole (ADULM*, 2005) indique que « *la qualité et la diversité de l'offre culturelle caractérisent les grandes métropoles et contribuent à leur rayonnement et à leur attractivité* ». A cette reconnaissance économique d'une active politique culturelle, il est ajouté que lors de « Lille, 2004 », « *la très forte adhésion des habitants de la métropole a montré combien la fierté et le sentiment d'appartenance à un territoire peuvent être renforcés par la participation à des projets culturels, et combien peut être accrue l'importance de la créativité au sein de la société locale* ». Ce texte indique qu'il existe des liens entre une animation culturelle et festive, les habitants et le territoire qui méritent d'être schématisés.

La figure n°23 montre que cette dynamique vertueuse est réelle et qu'elle permet de mettre au cœur de l'animation culturelle et festive la personne qui va y participer. Il ne s'agit pas de justifier ici, par un schéma, la réussite de « Lille, 2004 » ou d'une animation mais il semble important de saisir le caractère rationnel de cette dynamique. Le sentiment d'appartenance d'un participant renvoie au processus de territorialité. Il repose sur des éléments ressentis, basés notamment sur le vécu. Le lieu sert donc ici de support géographique.

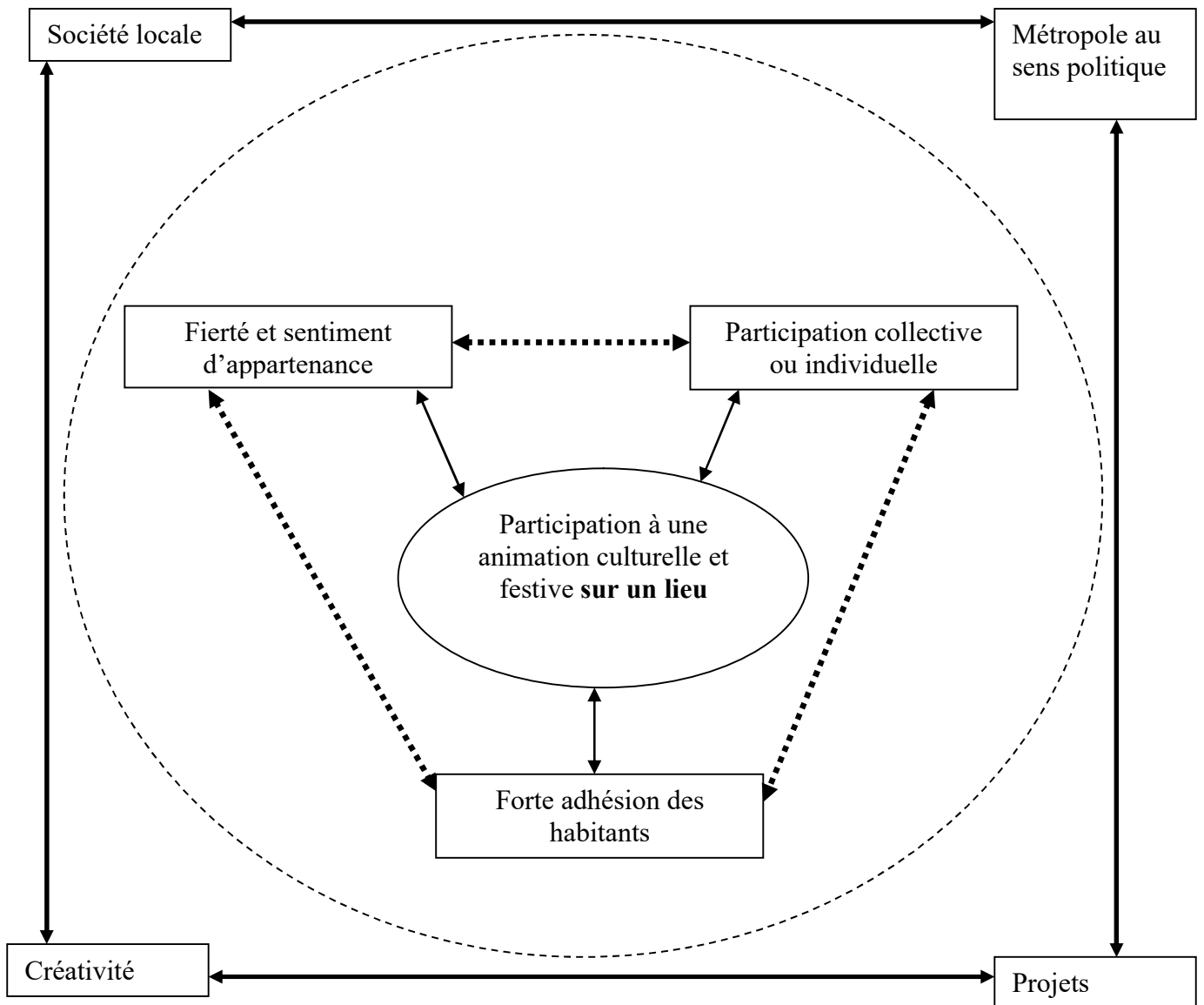


Figure n°23 : Processus de créativité au sein d'une société locale. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Les équipements culturels s'adaptent pour mettre le participant au cœur de leur organisation. La classification retenue permet de rentrer dans le mécanisme de cette création territoriale vertueuse. Pour le centre-ville de Lille, il est recensé :

- Les équipements majeurs : le Théâtre du Nord, l'Orchestre National de Lille, le Palais des Beaux-Arts, le Tri Postal, le Zénith, la gare Saint Sauveur, le Palais des Congrès, etc.
- Les équipements à vocation de spectacles et d'expositions temporaires : l'Opéra de Lille, le Palais Rihour, etc.
- Les équipements de proximité : cafés philo, restaurants, l'espace Carré, ArtConnexion, l'Hospice Comtesse, la Maison Natale du Général de Gaulle, le Beffroi, l'Aéronef, le Biplan, etc.

Il y a peu d'équipements à vocation de spectacles et d'expositions temporaires. Cette classe médiane est sous représentée au sein du centre-ville de Lille contrairement aux deux autres types (équipements majeurs et de proximité). L'explication peut être l'ouverture des équipements majeurs à tous les champs culturels rendant non nécessaire cette catégorie. De même, certains équipements peuvent proposer des salles avec des jauges adaptables comme Lille Grand Palais.

Il faut les trois types d'équipements énoncés ci-avant pour créer une offre globale sachant que chaque type ne fait pas concurrence à l'autre puisqu'ils ont des missions différentes. Comme dans un marché économique, il semble y avoir une régulation du nombre des équipements pour garantir une autonomie financière.

Dans un premier temps, nous allons vérifier s'il existe un lien entre leur rang dans la classification retenue et leur intérêt architectural grâce à la présentation de leur classement à l'inventaire des Monuments Historiques selon un échantillonnage présenté dans le tableau n°10. La plupart des équipements majeurs sont classés ou inscrits, ce qui est assez logique tant leur importance en matière de superficie est importante au sein du centre-ville. Il est aussi en lien avec l'ancienneté de leur présence au sein du centre-ville. Ces équipements font partie du patrimoine bâti culturel de la cité en tant qu'élément du patrimoine culturel immobilier.

Ce qui est remarquable, c'est la présence d'équipements de proximité qui se sont installés dans des bâtiments ayant un caractère architectural singulier (classés ou inscrits) des années 1900 par exemple. En ce qui concerne les cafés philos et les restaurants, aucun n'est classé ; ce n'est pas cette dimension qui est recherchée.

Classification	Equipement	Nombre d'entrées	Observations et informations sur l'équipement	Source
Bâtiment majeur	Opéra	2006 : 64 770 places.	Bâtiment inscrit aux Monuments Historiques (MH*)	Chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais. Régie personnalisée de l'Opéra de Lille, 2009.
Bâtiment majeur	Théâtre du Nord	Non renseigné	Bâtiment inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Deux salles : 460 et 100 places	Site Internet
Equipement majeur	Le Tri-Postal	251 000 visiteurs lors de cette année 2004	Reconversion de la friche ferroviaire qui accueillait le centre de tri postal.	Bilan d'activité de Lille, capitale européenne de la culture en 2004
Equipement majeur	Palais des Beaux-Arts	2011 : 215 704 spectateurs 2012 : 316 723 spectateurs 2013 : 225 800 spectateurs	22 000 m ² dont 12 000 m ² de surface d'exposition. Ce bâtiment a été inscrit aux MH* en 1975	Rapport d'activité de 2013
Equipement majeur	Palais des Congrès, des Halls d'Expositions	2014 : 556 000 personnes	Plusieurs milliers et jauge adaptable. Non classé	http://www.lillegrandpalais.com/wp-content/uploads/2012/02/LilleGrandPalaiDP2014-BD.pdf
Equipement majeur	Le Zénith	2014 : 376 000 spectateurs	7000 places. Non classé.	http://www.lillegrandpalais.com/wp-content/uploads/2012/02/LilleGrandPalaiDP2014-BD.pdf
Equipement de spectacles et d'expositions	Le Palais Rihour	En travaux en 2017 et 2018	Ce bâtiment a été classé aux MH en 1875*	Pas de renseignement avec les travaux réalisés durant deux ans.

temporaires					
Equipement de proximité	Hospice Comtesse	Non renseigné		Ce bâtiment a été classé aux MH* en 1991	Non renseigné
Equipement de proximité	Maison natale du Général de Gaulle	Entre 11 000 et 12 000 visites par an en moyenne		Ce bâtiment a été inscrit aux MH* en 1989 pour le jardin et classé aux MH en 1990 pour la maison	http://www.lavoixdunord.fr/actualite/L_info_en_continu/Metropole_Lilloise/2011/09/14/article_lille-le-label-quot-maison-des-illustres.shtml
Equipement de proximité	Cafés philo	Non renseigné		Non inscrit ni classé	Pas de renseignement

Tableau n°10 : Echantillon d'équipements et leur classification à Lille. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Les équipements se répartissent de façon homogène dans le centre-ville lillois (carte n°22). Il est clair qu'il n'y a pas cette profusion d'équipements en dehors du périmètre retenu, c'est-à-dire dans les faubourgs ou à la périphérie du centre-ville. Il existe trois espaces qui concentrent une partie des équipements :

- La Place du Général de Gaulle et ses pourtours, y compris la rue Faidherbe
- Le Vieux-Lille
- Le Théâtre Sébastopol et ses pourtours.

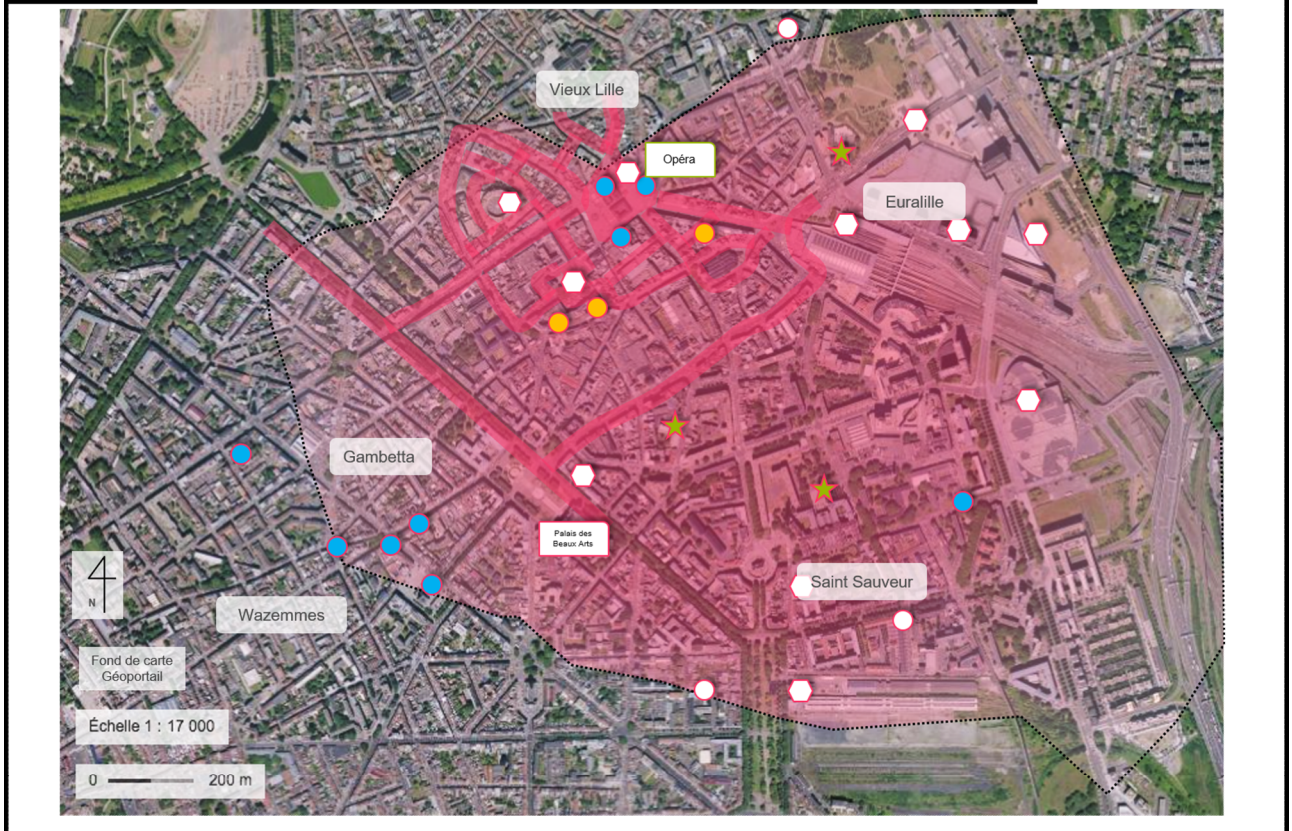
La localisation des équipements au sein de ces trois espaces est assez homogène tout en étant principalement située dans l'hyper-centre, notamment pour les équipements majeurs. La question de l'accessibilité, par les transports collectifs, n'est pas pertinente puisque le Vieux-Lille, par exemple, n'a pas de métro et il possède de nombreux équipements et variés. Les autres dimensions de l'accessibilité restent aussi complexes puisqu'il y a peu de parcs de stationnement ; c'est la dimension spatiale du quartier du Vieux-Lille qui attire et donc qui le rend lisible et accessible.

➤ **Une politique lilloise qui considère les équipements culturels et festifs**



Cette répartition n'est pas liée au hasard puisque Lille a réinvesti son centre-ville à partir d'une politique ambitieuse de réaménagement à dimension culturelle. Le réaménagement des musées, des théâtres et des lieux d'expositions existants est important mais il faut aussi ajouter la reconversion de friches industrielles comme indiqué dans le deuxième chapitre. Cette stratégie s'appuie sur la volonté d'avoir une ville dynamique mais aussi créative (BIANCHINI, LANDRY, 1995 ; LIEFOOGHE, MONS, PARIS, 2016 ; VIVANT, 2007, 2009).

Un recensement des équipements a été effectué à partir du site Internet de la ville de Lille fin 2018 (annexe n°6) pour réaliser la carte n°22. Sur 60 équipements recensés, il y en a 25 dans notre centre-ville soit 60 %. Cela souligne la présence, dans le centre-ville défini, d'équipements qui repose sur un fort potentiel issu de son histoire notamment pour les équipements dits de proximité (musées dans de vieilles maisons bourgeoises flamandes, galeries dans d'anciens hospices...). Le centre-ville est concerné par des équipements de haut niveau comme le Palais des Beaux-Arts, mais aussi de second rang comme le Théâtre du Nord ou encore l'Opéra. Les nombreux équipements de proximité maillent le centre-ville lillois. Ils génèrent une activité culturelle et festive assez variée sur laquelle s'appuient des équipements plus importants.

Lille : Un centre-ville équipé



Les équipements culturels et festifs :

 Palais des Beaux Arts	Palais des Beaux Arts	 Théâtres et spectacles	 Lieux polyculturels	 Espaces utilisés lors des animations
 Opéra	Opéra	 Musées	 Lectures et conférences	 Périmètre du centre-ville
 Cinémas	Cinémas			

Carte n°22 : Localisation des principaux équipements selon l'atlas culturel de l'agence d'urbanisme et de développement de Lille Métropole et les documents de diffusion culturelle et festive. Réalisation : I.COLLIN, 2016.

➤ Des liens affirmés entre les facettes culturelle, économique et politique

Cette répartition va au-delà d'une simple hiérarchisation d'activités culturelles puisqu'il existe des équipements à la marge du classement mais qui méritent d'être présentés comme l'Office du Tourisme et des Congrès de Lille. Il a pour mission, comme pour tous les Offices, d'accueillir, d'informer et de promouvoir les activités touristiques de son territoire de rattachement. Celui de Lille a reçu plus de 268 000 visiteurs en 2017 (Office du tourisme de Lille, 2017). En 2010, il s'est vu doté de la compétence dite de Congrès et, en 2011, a été créé un service des affaires et congrès au sein de son département marketing. L'objectif était de renforcer le positionnement économique de la métropole lilloise à partir du tourisme d'affaire

et de conforter son image de destination attractive. Le patrimoine culturel et festif accompagne cet objectif par la programmation qu'il propose.

Cette dimension économique liée à la culture est aussi mise en valeur au sein du GAEL* (Groupement des Acteurs Economiques de Lille Centre) qui est une association de plus de 20 ans regroupant plus de 300 enseignes réunissant 2000 établissements et représentant environ 2500 emplois situés dans l'hyper-centre et le Vieux-Lille. (Lille Centre, 2017). L'objectif du GAEL* est de valoriser l'image du centre-ville et de ses commerces en facilitant les achats. Quatre stewards urbains font le relais sur le terrain entre les commerçants et les clients. Le GAEL* affiche un partenariat certain avec des équipements culturels comme le Tri Postal, le Palais des Beaux-Arts, le musée de l'Hospice Comtesse, l'Opéra... Pour profiter d'un cœur de ville attractif et vivant, le GAEL* participe aussi à l'organisation des illuminations de fin d'années, à la création de soirées à thèmes mais il est aussi en interaction avec l'Office du Tourisme notamment pour accompagner les congrès. Il existe bien des liens entre les différentes facettes qui mettent en valeur le centre-ville métropolitain, comme ici entre économie et culture.

Les bâtiments ont aussi plusieurs rôles dans le tissu urbain comme celui du Palais des Beaux-Arts (photo n°32). Il est situé face à la Préfecture, symbole et notification du pouvoir de l'État (photo n°33). Les deux bâtiments ont des façades tout aussi imposantes. Ces deux monuments soulignent que la culture a autant d'importance que le pouvoir politique. Ils sont reliés par la place de la République et ils font partie de l'ensemble des biens à destination des citoyens. Nous retrouvons ici la construction historique de la centralité, dès son origine et cela souligne déjà l'importance de la culture. Les deux bâtiments s'impriment dans l'armature urbaine et soutiennent la centralité.



Photo n°32 : Le Palais des Beaux-Arts à gauche à Lille. Source : I. COLLIN, 2018.

Photo n°33 : La Préfecture à droite à Lille. Source : I. COLLIN, 2018.

Il existe bien un lien entre aménagement urbain et culture pour cette capitale régionale qui n'a pas douté en investissant autant dans un bâtiment à destination des services de l'État que dans celui qui accueille des œuvres d'arts.

➤ **Lille : de nouvelles accroches pour une plus grande diffusion**

L'ouverture aux cultures, au sens large, semble être aussi un élément prépondérant de ces équipements. Si nous prenons l'exemple du Palais des Beaux-Arts de Lille, a été organisé, au cours de l'automne 2015, dans le cadre de la saison « Renaissance » de « Lille, 3000 », des expositions, conférences, bals, films..., autour de la « Joie de Vivre ». Ce choix est justifié puisqu' « au cœur des Flandres et de la région Nord, terre de fête et d'hospitalité, « Joie de vivre » est la première grande exposition thématique sur ce sujet (...) » (PALAIS DES BEAUX-ARTS DE LILLE, 2015). Il est fait le lien entre la culture immatérielle de la région et sa dimension identitaire. Cette exposition organisée par le Palais des Beaux-Arts est aussi originale de par les moyens de diffusion qu'elle propose en plus des moyens classiques de visites :

- Visites olfactives grâce à des parfumeurs
- Visites ludiques pour les familles et les enfants grâce à des ateliers spécifiques comme par exemple « philo-famille »
- Visites nocturnes autour d'un dîner festif
- Soirées des cultures urbaines à partir de comédies musicales
- Performances et expositions photos
- Atelier de modèle vivant
- Bal de clôture.

Cette pluralité des domaines culturels, autour d'un événement, est originale mais elle permet de proposer conjointement des expériences participatives à des publics différenciés. Ces nouvelles accroches des publics répondent à une demande de découverte de plus en plus forte en expériences. Le thème général doit être renouvelé comme « les portraits de la pensée » au Palais des Beaux-Arts pour la saison précédente ou encore « les mélodies espagnoles et portugaises » à l'Opéra.



Figure n°24 : Affiche de l'exposition la Joie de vivre.
Réalisation : Palais des Beaux-Arts de Lille, 2016.

Cette affiche montrant l'œuvre de Pablo Picasso (1922, Deux femmes courant sur la plage), souligne l'allégresse recherchée malgré la morosité observée ces dernières années. De prime abord, il n'y a pas de lien direct avec la culture régionale ; il s'agit bien d'une ouverture aux autres et de présenter la dimension nationale de l'événement. Le mot d'ordre est « *dans un temps de difficultés sociales et économiques, cette exposition rappellera que nous conservons, malgré tout, des raisons d'être heureux.* » (Palais des Beaux-Arts, dossier de presse, 2015). La culture rejoint aussi le contexte sociétal vécu par son public pour vivre une parenthèse heureuse.

« *Joie de Vivre* » ne s'arrête pas à une simple exposition classique autour d'artistes prestigieux mais dévoile une dynamique culturelle, tous thèmes confondus : peinture, chant, cinématographie, sculpture... Ainsi Brueghel, Hals, Chardin, Boucher, Fragonard, Carpeaux, Renoir, Picasso, Dufy, Rodin et Niki de Saint-Phalle se sont côtoyés quelques mois, montrant la pluralité des approches de l'art, même dans un équipement si conventionnel.

Le décloisonnement observé des domaines culturels répond aussi à une nécessité de mutualisation pour limiter les coûts. Il est vrai que le Palais des Beaux-Arts avec ses 22 000 m² de superficie et ses 60 000 œuvres, a le potentiel pour innover mais il a un coût de fonctionnement qui ne s'équilibre que par l'apport de financement extérieur (Mécénat : Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne, Engie, Crédit Agricole, Caisse des Dépôts et Consignations, Région, Communauté Urbaine, Ville). D'autre part, augmenter le nombre d'animations fait

augmenter le nombre de participants qui fait conséquemment augmenter les recettes commerciales.

➤ **Une politique de reconquête des friches urbaines par la facette culturelle**

Dans ce périmètre, nous retrouvons les derniers nés faisant suite à « Lille, 2004 » comme le Tri Postal ou encore la gare Saint Sauveur. Pour le premier, il s'agit d'un bâtiment situé entre les gares de Lille-Flandres et Lille-Europe, dans le quartier d'Euralille, enveloppe de l'ancien centre de tri postal qui a une superficie de plus de 6000 m² sur 3 niveaux. Il a été réhabilité à l'occasion de « Lille, 2004 », pour constituer un lieu d'accueil de plusieurs domaines culturels, à teneur plutôt contemporaine : performances, modes, fêtes, clubbing, expositions contemporaines... Dès la première année, plus de 250 000 visiteurs ont fréquenté les expositions présentées. La photo n°34 du Tri Postal montre l'originalité de l'emplacement de cet équipement avec, en 2004, sa façade verte et rose. Il y a un flux important de personnes à cet endroit puisqu'au carrefour des deux gares et du centre commercial Euralille. Ici, l'équipement culturel vient compléter le projet urbain. Le nom et le style architectural ont été gardés pour préserver les traces de cette période économique de la cité.



Photo n°34 : Le Tri Postal à Lille lors de « Lille, 2004 » à droite et en 2018 à gauche. Source : I. COLLIN, 2004 et 2018.

Le bâtiment de la gare Saint Sauveur abritait, quant à lui, l'ancienne gare de marchandise qui a été désaffectée en 2003. L'emplacement regroupe une vingtaine d'hectares de friches ferroviaires aux portes du centre-ville, dont le devenir est décidé dans le cadre d'Euralille 3 énoncé ci-avant. Une partie a été réutilisée au travers les deux halles, réhabilitées en 2008, pour accueillir les activités de « Lille, 3000 ». Au total, plus de 6000 m² se sont

ouverts au monde contemporain grâce aux artistes (économie, nouvelles technologies, l'art de vivre en ville, la construction de la ville de demain, la spiritualité, la société). L'idée est de partager ces questionnements au travers d'animations originales, comme en 2015, où a été accueilli le Singapour Art Museum.

Lille possède de nombreuses friches industrielles dont la reconversion s'avère indispensable. Dans le premier chapitre, nous avons énoncé les postulats qui motivent la régénération des friches en centre-ville (GASNIER, 2006) et ces deux exemples le confirment. Les différents projets d'Euralille 1, 2 et 3 composent avec la facette culturelle mais à chaque fois, nous avons vu que les autres facettes étaient aussi développées (économique, résidentielle, tertiaire). La volonté de Lille est de redynamiser sa centralité en travaillant sur son tissu urbain existant (bâtiments désaffectés), de transformer la fonction initiale de ses bâtiments (activités de production en activités culturelles par exemple) afin de régénérer l'image de la cité et ceci dans le cadre d'une stratégie globale et de longue durée (« Lille, 2004 » et « Lille, 3000 »). La culture s'inscrit dans cette démarche de requalification urbaine comme une accroche pour de nouveaux usages. Nous reviendrons ci-après sur la dimension politique et économique de « Lille, 3000 », mouvement issu de « Lille, 2004 » devenu un outil au service du développement urbain.

Parallèlement, dans le Vieux-Lille, il existe de petits équipements mais en grand nombre comme des musées, parfois polyculturels, des galeries et des ateliers d'art. De même, il y a la cathédrale de Notre-Dame-de-la-Treille qui attire de nombreuses personnes pour les célébrations culturelles mais aussi pour admirer sa façade de marbre. Ces équipements sont plus nombreux au Nord du Vieux-Lille puisque les petites rues pavées et les façades anciennes sont propices à la promenade, à la découverte et donc à l'attractivité touristique.

En ce qui concerne les alentours du Théâtre Sébastopol, nous trouvons surtout des théâtres mais aussi des galeries et des ateliers d'art. Le Théâtre Sébastopol est un théâtre de variété qui propose une saison riche autour d'une programmation nationale. Le long de la rue Solferino, il y a de nombreux cafés, brasseries et restaurants qui accompagnent l'activité festive et culturelle générée notamment par le théâtre. Cette rue à la réputation bien trempée, dénommée « rue de la soif », est longue de 2100 mètres. La multiplication des bars, restaurants et autres contribue à l'ambiance festive présente notamment le soir. Même si la culture nordiste est souvent mise à l'honneur dans les différentes activités, la pluralité des cuisines et des bars valide le côté cosmopolite de cette partie de centre-ville auquel il faut ajouter la vie estudiantine. Le tableau n°11 montre que la dimension commerciale reste prioritaire au sein de cette rue, mais plusieurs cafés et restaurants proposent des conférences,

des concerts, des débats..., sur des thèmes culturels variés tel que le Comédia. Afin de vérifier ce critère, un recensement des activités a été réalisé en 2016 entre le Théâtre Sébastopol et le carrefour de la rue Nationale, soit 600 mètres :

Type d'activités	Noms des commerces
Bar à manger	Le loge
Salon de thé asiatique	Le saint Anny food/Chinatown
Restaurant avec concert	Le comedia
Restaurant japonais	Le palais impérial
Restaurant japonais à emporter	Toyotomi
Restaurant italien	Italina
Restaurant/bar à tapas	Acte Un
Restaurant chinois	Le jardin du Bonheur
Salle de spectacles	La comédie de Lille
Restaurant Pakistanais et Indien	Le Hajveri
Restaurant japonais à emporter	Sushi Boutik
Restaurant japonais	Le shuriken
Restaurant chinois	Le dragon d'or
Restauration rapide	Le fresh Bourritos
Restaurant	Le Meze Grill
Restauration rapide	Crazy shop
Restaurant marocain	La villa de Marrakech
Bar	O' Scotland
Bar	The Fridge
Restaurant	Chez Max
Bar	L'irlandais
Bar	Le Solferino
Bar/Discothèque	L'entrepôt
Pizzeria	Pizza Hut
Kebab	Kebab and Co
Restaurant grec	Resto Plaka
Bar	L'Atomic
Bar	Le tcha tcha
Restaurant indien	Le palais du cachemire
Restaurant	Le Néfertiti
Restaurant	Les épcuriens

Bar	La plage
Bar/restaurant italien	Baristo
Bar/restaurant	La Ducasse

Tableau n°11 : Commerces présents sur une partie de la rue Solferino à Lille. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

En conclusion, les équipements culturels au sein du centre-ville de Lille ne fonctionnent pas en « circuit-fermé ». Ils sont au cœur d'un système plus vaste qui regroupe plusieurs facettes : économique, culturelle, sociale et commerciale. Ici le cadre de vie, l'aménagement urbain, l'accessibilité et le développement économique sont liés à la culture pour consolider ce nouveau pôle moderne et ouvert sur l'Europe mais en multipliant les accroches pour une plus grande diffusion culturelle.

Ces équipements anciens ou nouveaux participent à la dynamique culturelle et festive de la ville mais il est aussi nécessaire d'appréhender les espaces publics qui la complètent.

➤ **L'espace public lillois propice à la diffusion culturelle et festive ?**

Certaines animations ne nécessitent pas d'équipement particulier. Elles se déploient dans les espaces publics ; les places et les rues deviennent leurs lieux de prédilection qui permettent un « entre-deux » ; elles se « jouent » tout en se confrontant au bruit, à l'encombrement et aux aménagements existants. A cela, il faut ajouter les règles strictes d'organisation pour garantir la sécurité publique. Dans le premier chapitre nous avons vu que « *Faire la fête* » c'est faire autre chose que suivre son quotidien. P. Claval (1995) et G. Di Méo (2001) l'ont analysé pour conclure que la fête est une source de défolement, de dérèglement et de levées de certains interdits. Spatialement, il existe ici un décalage puisqu'elles se déroulent sur l'espace « commun » et en même temps, elles permettent d'user de l'espace de façon inhabituelle. Il y a donc un paradoxe entre le commun ordinaire de l'espace et la singularité du moment. Cette modification du temps et de l'espace façonne l'esprit des lieux, de l'urbanité c'est-à-dire ce qui donne de l'épaisseur à la ville (PRATS, THIBAUT, 2003).

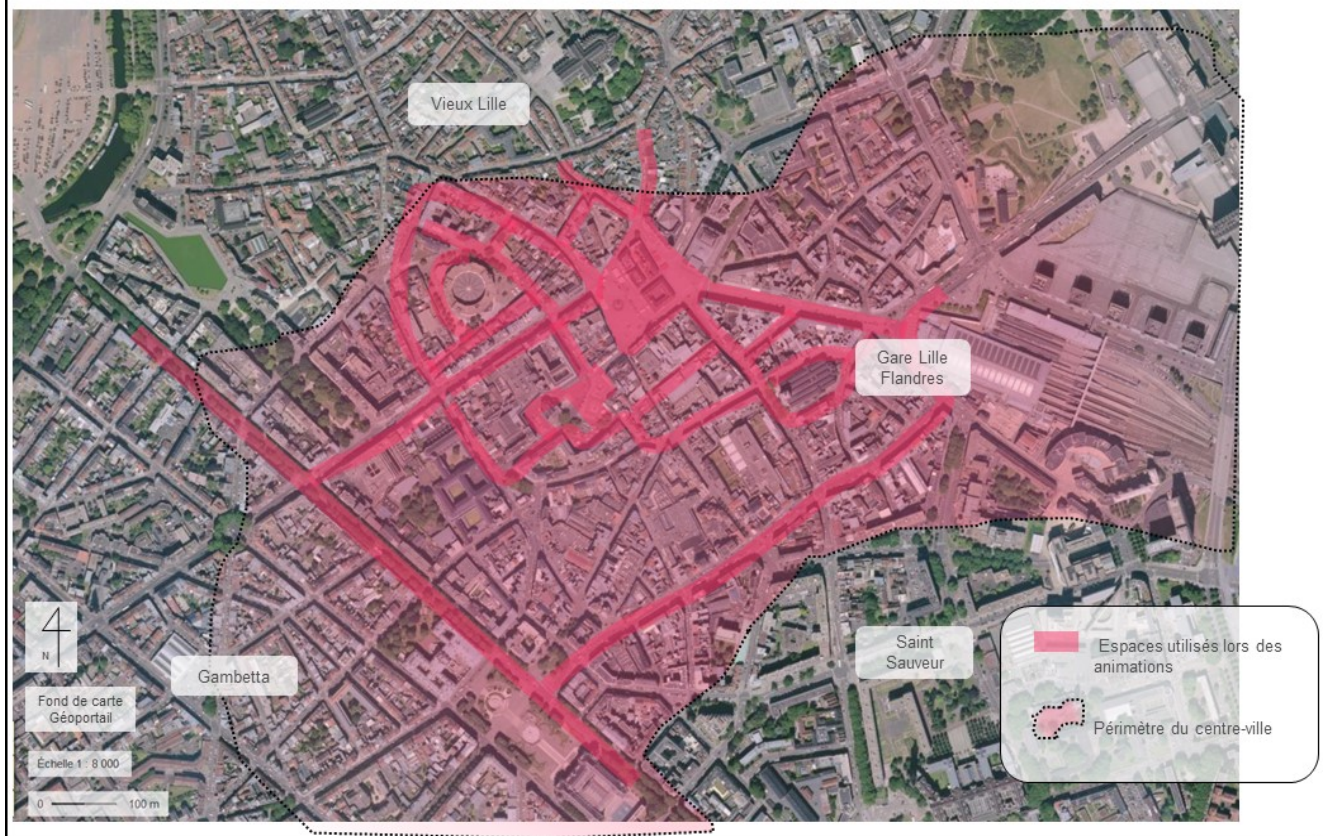
La carte n°23 précise la localisation, dans le centre-ville étudié, des espaces publics utilisés lors d'animations culturelles et festives réalisées ou programmées entre juin 2018 et juin 2019 à partir notamment du listing de l'Office du Tourisme et des Congrès de Lille. Ont été ainsi repérés la Braderie de Lille, « un midi : un site », les journées européennes du patrimoine, le Marché de Noël, les commémorations « LILLE 350 », OLA CUBA !, la nuit de

l'animation, les spectacles de marionnettes, la foire aux manèges, la fête du printemps, la fête de la musique, la foire aux livres, le 14 juillet, les expositions florales, les fêtes de rue... La vie festive est riche dans le centre-ville de Lille, avec de nombreuses animations et une forte diversité des thèmes abordés.

Dans le périmètre, il existe des animations festives de petite taille afin d'écouter un groupe de musique qui se produit dans la rue ou, au contraire, des milliers de personnes comme pour l'ouverture du bal blanc en décembre 2003 pour « Lille, 2004 » (environ 500 000 personnes). La multiplication des rencontres réalisées et le vécu laissent des traces et des marques immatérielles dans le territoire même si les animations festives sont « sans équipement » et « sans lieu » précis.

Les espaces publics réservés aux animations sont assez restreints dans le centre-ville puisque nous sommes quasiment dans l'hyper-centre lillois (carte n°23) mais l'effort réalisé par la ville de Lille pour aménager les espaces publics et l'accessibilité, créer un décor architectural (secteur sauvegardé, mobilier urbain, mise en lumière...) et réhabiliter les façades des monuments (Vieille-Bourse) participent au développement des usages festifs et culturels. Cela crée un cadre, comme une sorte de scène de théâtre à ciel ouvert. Il existe un lien entre cette histoire héritée et la concentration des lieux festifs et culturels qui n'est pas nouveau puisque nous avons vu dans le deuxième chapitre que, dès le Moyen-âge, à Lille, de nombreuses troupes théâtrales divertissaient le peuple. Là aussi, les lieux publics servaient à accueillir les animations. L'éphémère ainsi créé n'est pas nouveau. Il fait partie du processus de construction de ces lieux.

Nous remarquons aussi que les espaces publics concernés par l'extension du centre-ville, vers Euralille 1, 2 et 3, ne sont pas utilisés lors d'animations culturelles et festives. De même, les abords de la Citadelle, qui servent notamment lors de la Braderie, lors du feu d'artifice du 14 juillet, etc., ne sont pas situés dans le périmètre du centre-ville défini. Il y a un décalage de l'Ouest vers l'Est de la centralité qui ne se retrouve pas obligatoirement dans l'utilisation des espaces publics lors d'animations culturelles et festives.



Carte n°23 : Les espaces ouverts lors d'une animation culturelle et festive à Lille. Réalisation : I. COLLIN, 2018.

➤ Une pluralité de thèmes, source d'attractivité

Certaines animations culturelles et festives sont issues de thématiques dites grand public : 14 juillet, la Renaissance, le printemps mais aussi de thématiques plus régionalistes : la vie dans le Vieux-Lille, les peintres flamands... Afin de ne pas nous perdre dans ce recensement, nous aborderons ici des animations qui contribuent à l'affirmation de la centralité :

- Nous avons les fêtes de Lille qui se déroulent principalement en juin. Il y a des animations de rues comme les concerts en plein air sur la place du Général de Gaulle (fête de la musique, le festival Clef de soleil...) ainsi que des parades et défilés de travestis, des fanfares et du théâtre de rue. Au total ce sont des dizaines de spectacles d'arts visuels et sonores qui investissent le centre-ville chaque année.
- La Braderie de Lille qui se déroule le premier week-end de septembre dans les rues du centre-ville sur plus de 100 kilomètres de trottoirs. Deux jours de fêtes qui attirent plus de deux millions de personnes autour d'une grande Braderie (vide

grenier) qui date du Moyen-âge. Les bradeurs sont des habitants de la métropole, pour la majorité, mais aussi de toute l'Europe ; de même pour les acheteurs. La vie nocturne y est dynamique autour du traditionnel « moule-frite-bière ».

- Les fêtes de fin d'année, avec une grande roue sur la place du Général de Gaulle et le marché de Noël sur la place Rihour. Ces deux activités attirent des milliers de visiteurs qui profitent aussi des rues du centre-ville, particulièrement bien décorées, créant une ambiance chaleureuse (rue Esquermoise).
- Les journées du Patrimoine, sont importantes à Lille, puisqu'elles portent sur plusieurs semaines avec un temps fort le troisième week-end de septembre. Ici, il y a un lien direct avec les équipements présentés ci-avant. L'espace public est utilisé pour expliquer l'histoire de la cité et son architecture.
- Il faut ajouter à toutes ces grandes animations, d'autres de moindre importance mais ayant une ampleur certaine comme le festival de musique classique, la fête du 14 juillet avec son feu d'artifice sur le champ de Mars, le festival des musiques sacrées dans les églises, les expositions florales, les fêtes de rue comme celle de la rue Esquermoise, la foire aux livres de la Place Rihour...

➤ **Le rôle des places publiques et des rues**

La Grand'Place (carte n°23) a un rôle particulier. Elle est le lieu de réunions lors de grands événements : victoire de football et fête pour la sortie du film « *Bienvenue chez les Ch'ti* » par exemple. Elle est l'hyper-centre, devenue le symbole des lieux festifs avec la capacité de se métamorphoser.

Les places tiennent donc un rôle majeur, à l'image de la place Rihour qui reçoit le marché de Noël et le festival des excellences en juin. Les rues et placettes adjacentes sont aussi des lieux importants de diffusion culturelle et festive ; leurs aménagements (pavage, mobilier, etc.) et leur cadre paysager (rues sinueuses et façades en briques) participent à la mise en scène de ces animations. La Grand'Place et la Place Rihour sont plurifonctionnelles. Elles assument des usages différents, accueillent des activités comme des marchés et elles deviennent des lieux de convivialité et d'échanges (il y a toujours du monde), elles prolongent les commerces (cafés/bars/restaurants) vers l'extérieur... Elles ne sont donc pas des lieux figés et elles ont la capacité de générer différentes ambiances urbaines. Ici, la face cachée de la ville est primordiale puisque les traces et les marques héritées de l'histoire sont revitalisées par les animations qui soulignent le rapport des individus, avec leur territoire. L'appropriation de ces places est alors idéale animant le vécu, enrichissant le ressenti, ce qui renforce le

sentiment d'appartenance à cette centralité. Cette sensibilité résulte du contact et de l'interaction entre l'espace géographique immédiat et son vécu lié à la culture (PIOMBINI, 2013).

Sur la rue Faidherbe, de type haussmannien, ce sont les trottoirs que l'on aménage pour y accueillir des expositions temporaires comme les diaboliques chérubins.

Plus le décalage avec la réalité est grand, plus le spectacle est fantastique. Ce chérubin, haut de plusieurs mètres, est en plein cœur de la ville, sur l'espace public (photo n°35). Il ne gêne pas et se confond avec l'ordinaire quotidien des Lillois. Ici, le regard se pose sur cette création artistique qui déstabilise les habituelles perspectives. Cet art dans la rue, au même titre que les défilés des Géants, valorise l'espace public lillois et favorise les usages multiples à la condition que le support soit en capacité technique de les recevoir (éclairage, pavage, mobilier urbain...).



Photo n°35 : Un chérubin lors de « Lille, 2004 », rue Faidherbe à Lille. Source : I. COLLIN, 2004.

La ville devient un musée à ciel ouvert, rendant accessible à tous la culture et confirmant la possibilité des espaces publics à s'ouvrir à de nouvelles potentialités. La ville est donc devenue, surtout en son centre, un immense lieu à vocation culturelle puisqu'en plus du grand nombre de salles d'expositions, de théâtres et d'opéra habituellement recensés, les rues, les trottoirs et les places publiques ont pris le relais (COLLIN, 2004). Nous observons une augmentation de la mise en scène de ce centre-ville grâce à des thèmes culturels variés (la

Chine, le Bal en Blanc, la forêt suspendue de Lucie LOM...). Nous pouvons parler de métamorphose de l'espace mais elle n'est que temporaire le temps d'une saison culturelle par exemple.

➤ **Une programmation issue d'une politique culturelle encadrée**

La programmation culturelle s'est organisée depuis « Lille, 2004 », sous l'angle d'un fil conducteur qui dure une année comme un pays, une couleur, une saison, mais aussi des thèmes plus sociétaux comme « *l'économie et les nouvelles technologies, l'art de vivre en ville et la construction de la ville de demain, la spiritualité, et plus généralement les questions de société et de civilisation* » (<http://www.lille3000.eu/lille3000/fr/presentation.php>). Ainsi, nous sommes passés de « Lille, 2004 » à « Lille, 3000 » pour prolonger les effets positifs de « Lille, 2004 » avec parmi les éléments les plus importants :

- *Bombaysers de Lille* en 2006 avec ses parades, ses expositions, ses métamorphoses du cadre de vie
- *Le Passage du Temps* en 2007
- *La Route de la Soie* et l'exposition de la Saatchi Gallery de Londres en 2010
- *Europe XXL*, en 2011, avec des spectacles et des expositions
- *Le Printemps du quartier Saint Sauveur* avec des expositions et de nombreux événements festifs en 2011
- *Fantastic*, en 2012, avec des métamorphoses urbaines qui transforment le quotidien
- *Le Futurotextile* (2006 et 2012) regroupe des expositions, des animations... pour témoigner de la richesse du textile
- *Le rendez-vous printaniers et estivaux*, en 2014, avec des expositions notamment familiales
- *Les passions secrètes*, en 2014, avec une exposition de 80 artistes au Tripostal
- *L'Art Museum de Singapour*, en 2015, a été accueilli à la Gare Saint Sauveur
- *Renaissance*, de 2015 à 2016, avec une grande parade d'ouverture, des expositions, des métamorphoses, etc.

Il est établi que « *Lille, Capitale européenne de la culture* » a impulsé une dynamique culturelle qui s'est développée par la suite puisque nous l'observons toujours en 2018. La vie culturelle lilloise s'est donc organisée, voire planifiée, dans le temps et dans l'espace.

➤ Le temps des métamorphoses

Il y a eu aussi des évolutions techniques, comme les mappings, avec leurs projections nocturnes, qui mettent en mouvement les façades des bâtiments.



Dans le cadre de « Lille 3000, Fantastic », un mapping a été créé et projeté sur la façade de Notre-Dame-de-la-Treille, en octobre 2012 (photo n°36). Ici, l'équipement se visite de l'extérieur. Durant quelques minutes, un spectacle a été diffusé grâce aux techniques des dessins animés, pour métamorphoser la façade. L'histoire racontée était en lien avec celle de la cité (sidérurgie) mais aussi tournée vers son avenir. Les nouvelles technologies permettent de vivre un moment totalement hors normes dans un lieu commun.

Photo n°36 : Videomapping sur la façade de la Treille lors de « Lille, 3000 ». Source : La voix du Nord, 2012.

Ce mapping est donc une métamorphose de la ville comme les expositions dans la rue, les bals... Il est raconté une histoire, comme un roman imagé. Ces métamorphoses urbaines nous font penser aux travaux d'inspiration surréaliste à l'image de la série de dessins-collages réalisée par Joan Miró qui mélange réalisme et imaginaire (figure n°25). Le carnaval de l'arlequin met en scène des éléments naturels, symboliques et des signes sortis d'un répertoire fantastico-onirique. C'est un carnaval festif qui ne ressemble pas à ce que l'on attend d'un carnaval « classique » mais c'est une métamorphose de l'ordinaire. C'est une autre manière de percevoir et de réagir à l'environnement, qui interpelle et fait fonctionner l'imaginaire. La réalité est toujours à confronter au subconscient qui est exprimé par l'utilisateur et de fait, les métamorphoses urbaines les poussent dans leurs retranchements grâce à l'expression artistique, du vécu et des marques.



Figure n°25 : Tableau du carnaval de l'arlequin. Réalisation : Joan Miró, 1924-1935.

Pour que les métamorphoses puissent être remarquables, elles sont démesurées pour déstabiliser le vécu (photos n°29, n°35 et n°37, etc.). Elles surprennent et elles questionnent. Nous retrouvons ici les principes de la perception (DI MEO in LEVY, LUSSAULT, 2003) qui permettent de lier la conscience personnelle de l'individu et de percevoir les stimuli d'une façon originale. Ainsi, un nouveau monde s'ouvre mais en s'appuyant sur l'existant. Les lieux peuvent donc changer de nature.

Les photos n°37 montrent des moments festifs au sein des rues du centre-ville de Lille. Il y a une disproportion importante entre les éléments exposés (fruits, figures, visages...) et le décor habituellement réservé à la vie quotidienne et hérité. Il n'y a pas de lien entre la culture identitaire de la cité et les parades présentées ; il s'agit d'une ouverture vers les autres et vers le futur. Les photos montrent aussi que Lille n'est pas fermée sur elle-même ; cette ouverture vers l'autre renforce son altérité.

Ces métamorphoses bousculent l'acte psychologique rapide et donc les représentations mentales des phénomènes perçus. Les photos n°37, issues du site Instagram® de « Lille, 3000 », montrent qu'à travers ces métamorphoses, la communication d'images hors normes, est une volonté politique reposant sur une stratégie de marketing territorial liée à l'animation festive, qui bouscule l'image traditionnelle de la cité notamment par ses formes spectaculaires. La ville a été longtemps résumée à sa forme matérielle avec ses bâtiments et

son armature urbaine, aujourd'hui les réseaux sociaux et leurs images valorisent une nouvelle dimension qui participe d'une visibilité médiatique. Cette ouverture est géographique puisque la culture lilloise s'est même exportée à l'Exposition Universelle de Shanghai, en 2010, avec un Pavillon Lille Europe. Cependant, cette notion de ville créative est à présenter avec prudence puisque nous opposons deux dimensions : l'éphémère d'une fête à un processus de développement qui s'étale sur le long terme.



Photos n°37 : Instagram® Lille 3000. Source : Instagram®, 2015.

Pour conclure sur la programmation culturelle et les équipements dans le centre-ville de Lille, nous remarquons qu'il y a eu un réel changement depuis la mise en place de « Lille, 2004 ». Ce changement s'est opéré tant dans la nature des animations que dans leurs organisations. L'espace public lillois est devenu un outil de diffusion culturelle. Il porte, hors les murs, la diffusion culturelle et permet l'articulation de nouvelles formes d'appropriation et de vécu. Il y a bien un investissement matériel et financier de la ville de Lille, notamment dans les équipements mais il y a aussi un investissement « caché » que l'on nomme « retombées » économiques et sociétales. La ville rayonne à part entière permettant de changer l'image de l'ancienne cité ancrée dans le textile et les mines vers l'identité de « *Lille, la festive* ».

III.1.3 Marseille, la plurielle

Marseille a vécu de nombreuses aventures liées à son histoire. Elle a accueilli et s'est enrichie des autres ce qui lui permet aujourd'hui d'être une cité cosmopolite.

➤ Une politique culturelle et festive qui s'est organisée par opportunités

Pour le centre-ville de Marseille, comme pour celui de Lille, ont été recensés les équipements et les espaces où se déroulent des animations culturelles et festives. Les critères sont les mêmes et nous nous sommes aussi appuyés sur les documents existants comme ceux des collectivités territoriales, de l'Agence d'Urbanisme et ceux d'Euroméditerranée. Il existe aussi des services supports comme l'Office du Tourisme de Marseille. L'observatoire local du tourisme indique que l'Office du Tourisme et des Congrès de Marseille a fourni des informations à plus de 350 000 personnes en 2017 et la clientèle étrangère reste majoritaire à 54 % (<http://www.marseille.fr/sites/default/files/chiffres-cles-du-tourisme.pdf>). En ce qui concerne la fréquentation du site Internet de l'Office du Tourisme, il est recensé plus de 2,8 millions de consultations en 2014 suite à « MP, 2013 », mais en 2017, la consultation du site est d'environ 1 280 000 personnes. Cette baisse montre l'importance de ce type d'animations en matière de flux touristique. L'Office du Tourisme vend aussi la carte « City pass » qui permet d'accéder aux musées, aux transports et à des réductions dans certaines boutiques. En 2014, 13 417 City pass ont été vendus et en 2017, le chiffre est passé à 17 505 cartes. Dans le rapport d'activité 2017, il est fait le lien entre les activités des musées, des expositions temporaires et des autres animations festives et le niveau d'attractivité touristique.

Concernant les congrès, contrairement à Lille, il existe une association *ad'hoc* « Marseille Congrès Convention Bureau » qui est l'interlocuteur unique et qui joue un rôle de

conseil pour l'organisation de congrès. En 2014, 563 animations ont été recensées pour plus de 116 000 participants. Cela renforce la facette commerciale grâce en partie aux animations culturelles et festives qui proposent des activités complémentaires à celles des congrès. Effectivement, « Marseille Congrès Convention Bureau » organise des congrès mais propose en parallèle des visites dans le centre-ville de Marseille (<http://www.marseille-congres.com/fr/incentives/visites>). Il est « vendu » 2600 ans d'histoire et 300 jours d'ensoleillement. C'est bien le centre-ville, dans la totalité de ses facettes, qui est proposé aux congressistes.

➤ **Une implantation géographique des équipements culturels et festifs qui marque le centre-ville marseillais**

Pour Marseille, nous retrouvons les trois niveaux d'équipements situés dans le centre-ville (tableau n°12) :

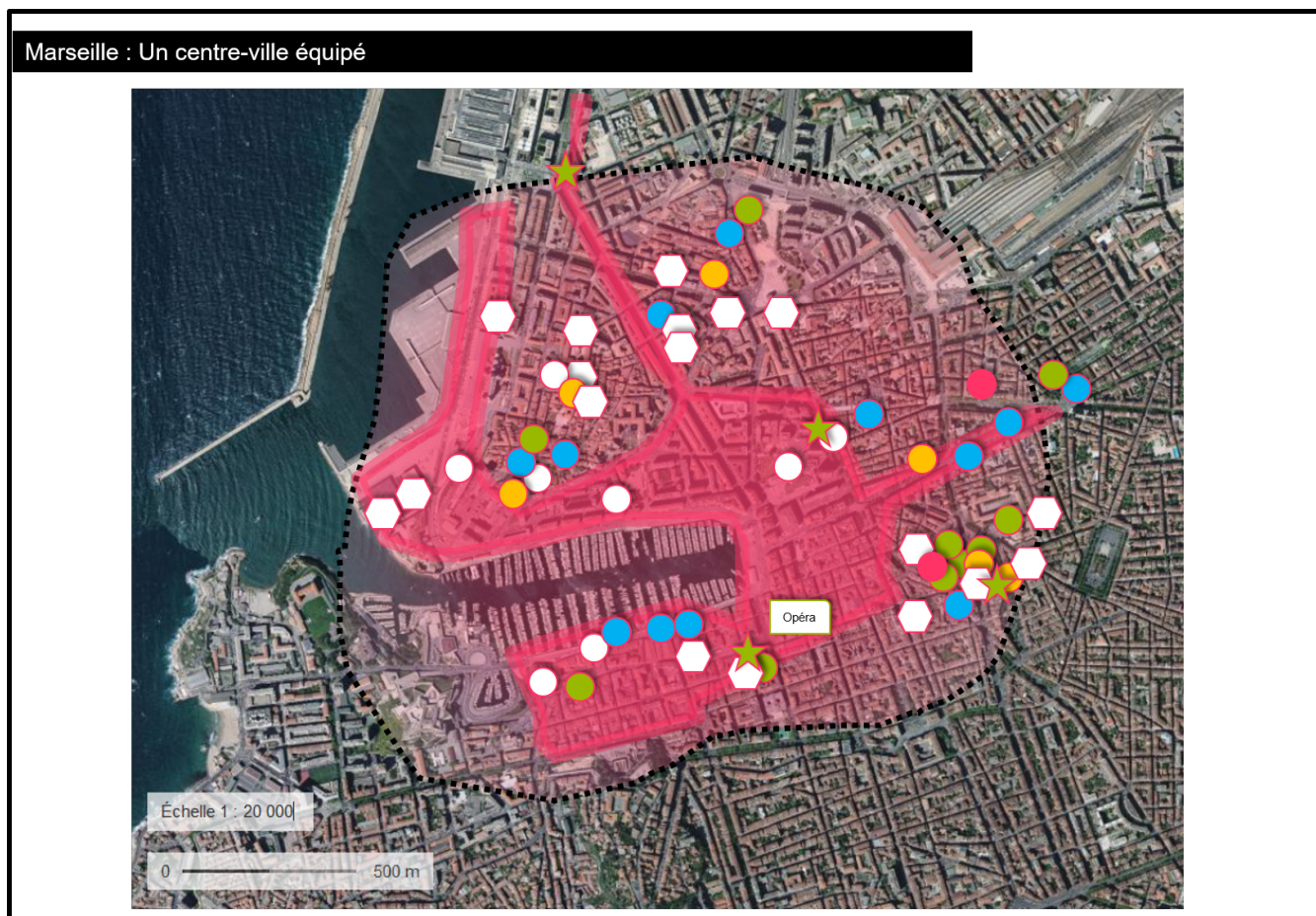
- Des équipements de haut niveau comme l'Opéra, le Théâtre de la Criée, l'orchestre National de Marseille, le centre de la Vieille Charité, le musée d'Histoire de Marseille, le Préau des Accoules, le musée d'Archéologie Méditerranéenne, le musée d'Histoire de Marseille, le mémorial de la Marseillaise, l'Odéon, la BMVR Alcazar, le Mucem
- Des équipements à vocation de spectacles et d'expositions temporaires comme le Silo et l'Espace Julien
- Des équipements de proximité comme le Manifesten, les demoiselles du 5, la Mesón...

Une capitale régionale comme Marseille est dotée de structures de tailles importantes pour accueillir les grands événements mais elle a un réseau d'équipements de proximité majeur et utile. Là aussi, le classement de certains monuments aux MH* est important comme pour l'Opéra qui date de 1878. Ces équipements sont des marques dans le centre-ville marseillais qui lui donne du sens. Les derniers équipements majeurs créés ne sont pas classés comme le Mucem alors qu'ils marquent l'espace de par leur modernité. Pour ce qui est de la localisation des monuments, un recensement des équipements a été réalisé à partir du site Internet de la Ville de Marseille fin 2018 (carte n°24). La classification du site Internet a été gardée dans la légende pour plus de cohérence avec la politique culturelle menée. Il a été recensé 158 équipements dont 64 sont localisés dans notre centre-ville, soit 40 % (annexe n°7). Marseille a donc plus d'équipements que Lille mais cette dynamique s'observe aussi sur les thèmes abordés et la nature des équipements qui sont plus variés.

Classification	Équipement	Nombre d'entrées	Observations et informations sur l'équipement	Source
Équipement majeur	Opéra	Non renseigné	Bâtiment classé aux M H en 1997. Capacité de 1 823 places.	http://opera.marseille.fr/
Équipement majeur	Le Mucem	2 millions dont 650 000 pour les expositions (2014)	Non classé ni inscrit aux MH* 44 000m ² situé sur le site fort saint Jean.	http://www.mucem.org/votre-visite Wikipédia
Équipement majeur	La BMVR* Alcazar	717 757 entrées en 2008	Non classé ni inscrit aux MH*	http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/40672-bmvr-de-marseille-rapport-d-activites-2008.pdf
Équipement majeur	Le Silo	Non renseigné.	Le site abrite le site du port antique. La salle d'exposition permanente est de 3 500m ² . Non classé ni inscrit aux MH*. Capacité de 2050 places.	www.cepacsilo-marseille.fr// Wikipédia
Équipement de spectacles/d'expositions temporaires	Centre de la Vieille charité	194 507 participants	Classé aux MH* en 1951. Plusieurs équipements culturels dans un même lieu.	http://vieille-charite-marseille.com/le-lieu Wikipédia
Équipement de spectacles/d'expositions temporaires	Musée d'Histoire de Marseille	80 000 en 2013 91 786 en 2014 73 000 en 2017	Musée installé dans le Centre Bourse, d'architecture moderne. Il abrite aussi le site du port antique, des salles d'exposition et un centre de documentation. Non classé ni inscrit aux MH*.	http://musee-histoire-marseille-voie-historique.fr/fr/visit/places Wikipédia
Équipement de proximité	Le préau des Accoules	13 324 entrées en 2010	Le bâtiment fut construit en 1702 par les Jésuites. Non classé ni inscrit aux MH*.	http://culture.marseille.fr/les-musees-de-marseille/preau-des-accoules-musee-des-enfants

Tableau n°12 : Principaux équipements culturels et festifs de Marseille. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Contrairement à Lille, il n'y a ni le Zénith ni le Palais des Beaux-Arts dans le centre-ville marseillais (carte n°24). Toutefois, il existe une multitude de petites structures, plus nombreuses à Marseille qu'à Lille, qui s'appuient sur le tissu associatif local lié à son côté cosmopolite. Les deux périmètres ont une cathédrale mais Marseille possède, en dehors de son périmètre, la basilique Notre-Dame-de-la-Garde qui est le symbole de la cité. Elle domine le centre-ville d'où elle est bien visible ; elle « veille » sur la ville et son port.



Les équipements culturels et festifs :



Carte n°24 : Localisation des équipements culturels et festifs dans le centre-ville de Marseille. Réalisation : I.COLLIN, 2018

La localisation des équipements indique qu'il y a une répartition assez hétérogène mais trois périmètres, dans le centre-ville métropolitain, sont identifiables (carte n°24) :

- La partie du quartier du Panier et de la Joliette

- L'axe de la Canebière et ses rues limitrophes
- La partie Sud du centre-ville et le Vieux-Port.

Au même titre que « Lille, 2004 », « Marseille-Provence, 2013 », capitale européenne de la culture dit « MP, 2013 » est l'évènement qui a permis de repenser l'urbain. La vision politique a consisté à faire de Marseille et de ses territoires limitrophes, comme Aix-en-Provence, un territoire phare de l'Euroméditerranée autour d'une plateforme de création et de rencontres culturelles. Le bilan succinct de l'évènement est la présence de plus de 11 millions de visiteurs et 16,5 millions d'euros apportés par les entreprises tandis que 67 % des résidents ont participé à au moins une animation (comité d'évaluation du 29 avril 2014, MP 2013). Il y a eu une forte mobilisation autour des thèmes suivants : la Provence (ses villages, son soleil, Marcel Pagnol, la lavande, les sardines...) et les traditions méditerranéennes (l'art de vivre, la sieste, la cuisine, les santons, l'Olympique de Marseille...). La culture provençale a été valorisée même si, des thèmes qui caractérisent la cité n'ont pas été privilégiés comme le cosmopolitisme, l'ouverture de la cité aux autres, la diversité culturelle et culturelle..., alors qu'ils sont des évidences de l'histoire marseillaise (RONCAYOLO, 1999, 1996 ; VIARD, 1995).

➤ **Une mutualisation évidente des lieux culturels et festifs**

L'exemple du festival de Mars en Baroque (16^{ème} édition en 2018) témoigne de cette pluralité culturelle. Il a une véritable programmation expansive, ce qui peut paraître difficile lorsque l'on parle de musique baroque. L'affiche (figure n°26) souligne la pluralité des animations entre les conférences, la gastronomie, les films, etc. La programmation culturelle de ce festival fait référence au côté cosmopolite de Marseille. Les lieux concernés par les animations sont aussi nombreux : la Villa Méditerranée, le Théâtre de la Criée, les archives départementales, l'Église Saint-Michel, l'Église de Saint-Cannat, le Mémorial de la Marseillaise, la friche de la Belle de Mai, le Musée Borely, la BMVR* de l'Alcazar, le Mucem, la Magalone, le cinéma les Variétés, l'Institut Culturel Italien, le Musée de l'Histoire de Marseille... Ainsi, nous sommes partis d'un thème culturel très classique avec la musique Baroque pour arriver à une pluralité d'animations hétéroclites qui a irrigué la quasi-totalité du centre-ville, voire de la ville.

Le Peuple, le Roi
De l'Église à l'Opéra

concerts, opéra, conférence,
films, gastronomie...

www.marsenbaroque.com

Une production Concerto Soave

mars
en
baroque

du 3 au 27 mars
2016

Le Peuple, le Roi
De l'Église à l'Opéra

Une production Concerto Soave

On y retrouve pour mars 2016 :

- Une programmation musicale : une soirée de lancement avec tapas, vidéos, DJ baroque, des concerts de musique baroque (Cavalli), un concert de chant soufi (tradition arabo-andalouse), un concert de musique pour la synagogue, un concert de musique festive flamande...
- Des conférences sur l'improvisation, la place de la musique dans la religion chrétienne, juive et musulmane, sur Pierre Puget et les cuisines de l'art
- Des ateliers en famille sur l'odeur et les goûts
- Des spectacles sur Bach en balles (jonglerie...), des chants...
- Des dîners : tapas et les grandes tables de la Criée

Figure n°26 : Affiche du festival mars en Baroque à Marseille. Réalisation : Association Concerto Soave, 2016.

Cette multiplication d'accroches, comme pour Lille, permet d'attirer plus de personnes et donc d'augmenter les recettes commerciales. Les équipements sont aujourd'hui pluriels dans les usages et en réseau comme le montre mars en Baroque. La vraie réussite de Marseille est l'apparition d'un centre-ville culturel avec une augmentation nette des équipements dans le tissu urbain. La cité phocéenne avait, avant « MP, 2013 », des lacunes dans ce domaine. En quelques mois, des projets retardés depuis plusieurs années, ont été réalisés amenant la ville à détenir un capital muséal majeur. La transformation a été radicale.

➤ Les quartiers du Panier et de la Joliette

Dans le quartier du Panier, il existe de nombreux théâtres indépendants, bibliothèques et cafés littéraires de tailles variées. Ils possèdent une jauge inférieure à 200 personnes avec une programmation riche comme le théâtre du Lacydon. La vie culturelle du quartier s'appuie sur sa population résidente qui est très active dans ce domaine. Elle s'appuie aussi sur des équipements prestigieux comme le centre de la Vieille Charité qui est un pôle fédérateur à vocation polyculturelle. Ce centre a été restructuré, dans les années 1980, pour accueillir aujourd'hui le Musée d'Archéologie Méditerranéenne et le Musée d'Arts Africains, Océaniens et Amérindiens (MAAOA*), le centre de poésie contemporaine, des associations et l'école doctorale de l'EHESS*. C'est aussi un lieu d'expositions temporaires ayant accueilli par exemple, d'octobre 2015 à mai 2016, l'exposition « *confidentiel- Être femme à l'époque grecque* ». Nous avons donc un équipement polyvalent regroupant de nombreux champs culturels qui sert de moteur de diffusion mais aussi de création.

Dans ce quartier, il y a plusieurs structures dynamiques et anciennes tel que le Théâtre Joliette/Minoterie qui existe depuis plus de 25 ans. Il a été installé, en 2013, dans un ancien moulin. Depuis, il comprend deux salles de spectacle, deux salles de répétition, un foyer et une bibliothèque et s'est ouvert à la danse et aux écritures contemporaines. Il est devenu un équipement moderne et majeur de l'activité culturelle et festive de la cité phocéenne. Ce pari de la revalorisation d'un équipement culturel est issu de l'expérience liée de la réhabilitation de la friche de la Belle de Mai (Euroméditerranée 1). La Belle de Mai est un lieu dédié aux industries de l'audiovisuel, du multimédia et du numérique. Toutefois, cet équipement n'est pas ressorti comme faisant partie du centre-ville, même s'il a participé au rayonnement de la ville (cf. série Plus Belle la Vie) et a été un moteur dans le développement de la politique culturelle marseillaise.

Par la suite, le projet Euroméditerranée a gardé cet objectif de réaménager, au travers des activités culturelles, en réalisant la cité de la Méditerranée sur un périmètre partant du Vieux-Port (Fort Saint Jean) et allant vers les quais de la Joliette. Ce projet de « *waterfront culturel* » est le socle de « MP, 2013 » bien situé au sein du centre-ville, en front de mer. Ce travail de reconversion de l'interface ville-port n'est pas un sujet nouveau puisque, par exemple, Barcelone et Gênes ont été réaménagés à partir de projets incluant des activités tant culturelles et sociales qu'économiques. Ce processus de transformation fait de ces anciennes zones portuaires des territoires en mutation et tournés vers l'avenir, des lieux d'expérimentation qui s'insèrent dans l'économie de la connaissance (TEJADA, 2018).



Photo n°38 : Le waterfront culturel de Marseille. Source : I. COLLIN, 2017.

La photo n°38 livre une vision partielle de l'importance du réaménagement urbain par la culture porté par l'EPA* Euroméditerranée. Cet ancien quai portuaire accueille aujourd'hui quelques bateaux de plaisance mais surtout le Mucem, la Villa Méditerranée et le musée Regard Provence. L'ensemble est limitrophe du fort Saint Jean, de la cathédrale La Major et a été réaménagé pour « MP, 2013 ». Il a s'agit de transformer les nombreuses friches portuaires de la Joliette situées en façade maritime grâce notamment à la culture (ROULLEAU-BERGER, 1996). Les principaux équipements créés sont les suivants :

- Le FRAC* (2013)
- Les archives départementales (2006)
- Le Silo (2011), salle de spectacle de plus de 2000 places, installée dans un ancien silo désaffecté faisant partie du patrimoine industriel marseillais
- La Villa Méditerranée (2013), lieu dédié à la coopération méditerranéenne
- Le Mucem (2013), création d'une cité de la Méditerranée au pied du Fort Saint Jean
- Le musée Regards de Provence (2011), ancienne station sanitaire désaffectée et réhabilitée en musée.

Ces équipements sont très récents et la dynamique Euroméditerranée a aidé au déploiement rapide d'équipements culturels et festifs majeurs sachant que chacun a une programmation abondante. Il est vrai que des emplois ont été créés mais ce choix politique a aussi permis de rénover des bâtiments industriels et portuaires existants qui étaient en friche.

La culture a aidé au renouveau urbain puisque ces friches n'avaient pas d'avenir en matière de développement économique. Derrière cette politique culturelle, il y a aussi une stratégie de marketing urbain pour se faire voir au sein d'un réseau de capitales européennes. Ainsi, l'image diffusée de ces réhabilitations et des animations promeuvent Marseille en tant que métropole dynamique (GRESILLON, 2010) puisque les images et la mise en scène qui en résultent deviennent une source d'attractivité économique et touristique (GRAVARI-BARBAS, 2013). La particularité de Marseille est de réussir ce pari en s'appuyant sur sa culture héritée entre mer, plage et activités portuaires.

Le Panier est aussi un support prodigieux et unique qui mélange à ce jour la culture populaire et cosmopolite, l'ouverture européenne et la modernité d'Euroméditerranée. Ce quartier subit un aménagement en profondeur avec la restructuration d'îlot en entier comme le montre la photo n°39. Cette restructuration impacte la totalité des facettes du système urbain. Il reste à savoir si cette nouvelle étape urbaine, qui doit être assimilée, ne va rien lui faire perdre de son identité sachant que son cadre de vie est si caractéristique qu'il en est devenu une trace et une marque indispensable à la ville (RONCAYOLO, 1996).



Photo n°39 : Restructuration d'un îlot du quartier du Panier.
Source : I. COLLIN, 2017.

Cette photo n°39 montre l'ampleur de la restructuration du Panier. Il s'agit d'une démolition totale d'un îlot. On y voit à gauche la reconstruction d'immeubles blancs neufs avec des balcons et au fond de la parcelle, d'anciennes maisons. Cela aboutit à une disparition des marques et des traces. Pour autant, la problématique de l'habitat insalubre est si importante à Marseille que des outils opérants doivent être mis en place.

➤ **L'axe de la Canebière et ses rues limitrophes**

Le second espace dominant est celui de la Canebière dont la restructuration a commencé dans les années 1990. A ce jour, sur l'axe de la Canebière et ses rues adjacentes, il existe des équipements culturels majeurs avec l'Office de la Culture, la bibliothèque régionale (BMVR* Alcazar), l'Opéra qui a été réhabilité et des musées de la Mode et de la Marine qui se situent à

proximité du centre commercial Centre Bourse. Ce dernier regroupe plusieurs musées, services administratifs et galeries marchandes. Les thèmes culturels abordés sont plus généraux que ceux du Panier tels que l'histoire de la ville et les arts plastiques.

Ces équipements culturels ont aidé à la restructuration de certaines rues mais il reste encore des marges de progression notamment sur le cours Lieutaud qui regroupe environ 25% de l'habitat indigne recensé dans le centre de Marseille (Mairie de Marseille, 2014). Le cours Belsunce a été progressivement atteint par la dégradation sociale même après les travaux réalisés au XX^e siècle. Les rues et le bâti ne se sont pas renouvelés. En 1993, les deux tiers des foyers fiscaux étaient encore non-imposables (AGAM*, 2004). Le cours Belsunce est donc devenu une priorité compte tenu de son positionnement géographique et de son impact structurant comme l'une des artères principales du centre-ville. Les politiques d'aménagement viennent conforter culturellement cet axe générant des flux par notamment l'installation d'équipements publics à l'instar de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR*) ou encore le réaménagement de l'espace public (trottoirs et placettes).

Pour faire face à ces problèmes sociaux, plusieurs plans d'aménagement ont été lancés par les pouvoirs publics avec quelques équipements culturels, mais la greffe n'a pas pris partout (PERALDI, DUPORT, SAMSON, 2015). Ce périmètre, en tant qu'espace social (FREMONT, 1999), repose sur des interrelations qui dépassent la seule dimension culturelle avec des classes populaires prédominantes (FREMONT, CHEVALIER, HERIN, RENARD, 1984). Même si la Canebière est un espace symbolique, son vécu quotidien est différent de son image héritée. Les pratiques sociales sont le cœur du sujet à traiter et la seule dimension culturelle n'est pas suffisante pour régler les stigmates présents. La culture a donc ses limites.

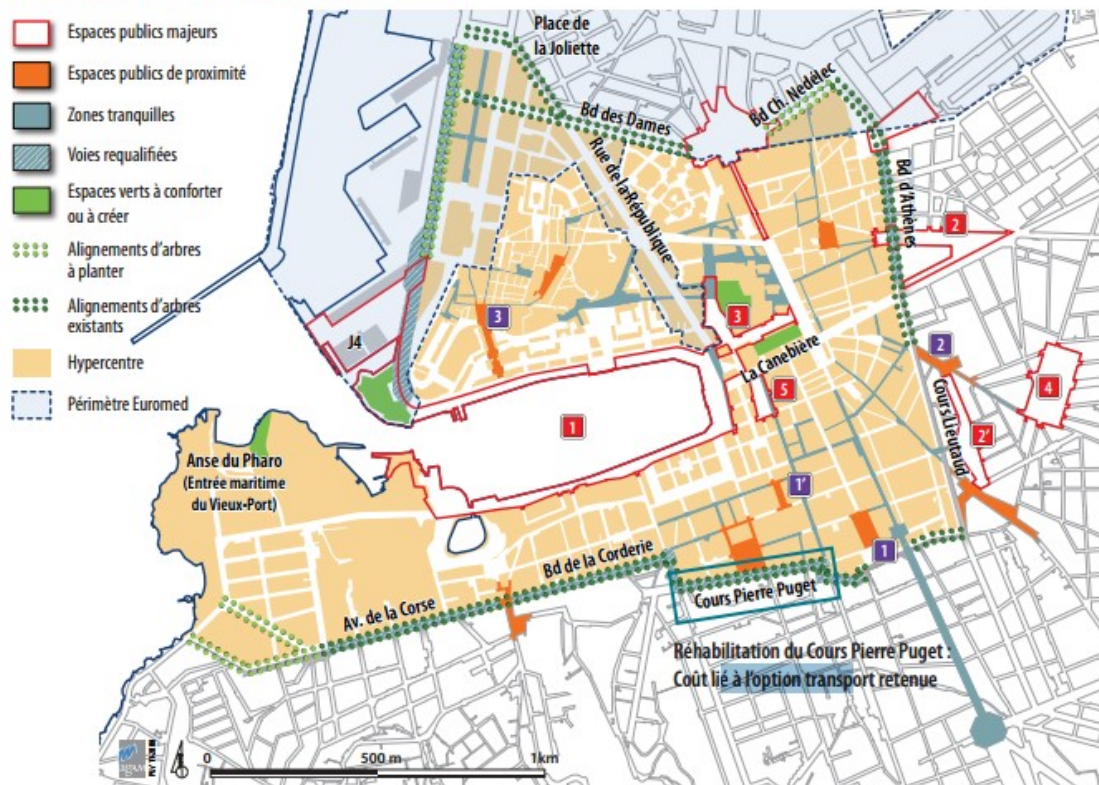
Les rues adjacentes à la Canebière sont surtout commerçantes avec de nombreuses franchises. Il faut dire que cette rue est très longue (1 km de longueur et plus de 30 mètres par endroit de largeur) ce qui n'est pas propice à une déambulation commerciale même si elle est très fréquentée. Le cheminement commercial en façade est trop long et il perd de son dynamisme dès que l'on s'éloigne du Vieux-Port. Il est aussi difficile de traverser la Canebière entre les voitures et le tram. Le réaménagement de l'artère majeure et symbolique de Marseille a mobilisé les pouvoirs publics avec notamment le réaménagement des voies piétonnes et la revitalisation de trois lieux de spectacle importants pour la ville (l'Odéon, le Gymnase et les Bernadines) qui ont permis de donner un premier souffle à cette avenue. D'ailleurs, un Hôtel Mercure 4 étoiles est en cours d'aménagement avec une restructuration d'un immeuble proche du Vieux-Port. Il est vrai que la partie de la Canebière, qui va vers le Vieux-Port, est plus active puisque plus touristique.

A ce titre, l'Agence d'urbanisme de Marseille a réalisé dès 2009 un plan d'aménagement du centre-ville/Vieux-Port (AGAM*, 2009) avec comme volonté politique d'inscrire le renouveau du centre historique au travers du Vieux-Port et de la Canebière (carte n°25). L'idée était de :

- Requalifier et consolider le cœur historique porteur de l'image et de l'identité de Marseille
- Consolider les fonctions d'enseignement supérieur sur la Canebière
- Amplifier les actions et les interventions d'espaces publics, et redynamiser la dynamique commerciale et moderniser les transports.

L'agence d'urbanisme décrit les projets en matière d'espace public dans le secteur de la Canebière et du Vieux-Port (carte n°25). En 2014, il n'y avait que 3 cellules commerciales vacantes, ce qui est peu.

PROPOSITION DE PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC EN CENTRE VILLE



Carte n°25 : Proposition de programmation des aménagements de l'espace public en centre-ville de Marseille. Réalisation : www.agam.org/fileadmin/ressources/agam.org/etudes/PROJETS_URBAINS/Cv_VieuxPort/pdf/Synthese_Vieux_Port.pdf, 2009.

Cette image territorialisée de la Canebière est chargée de symboles que les acteurs politiques valorisent afin de consolider les repères touristiques : Vieux-Port, bateaux,

restaurants... Façonner la Canebière en oubliant ses problèmes socio-économiques revient à vouloir reprogrammer de la territorialité en oubliant l'essentiel. Créer une « Canebière » idéalisée pour mieux vendre le centre-ville devient un projet de diffusion idéologique qui s'éloigne de la réalité cosmopolitique et populaire de cette avenue. Cela devient un appareil de diffusion qui risque de ne pas être collectivement approprié (DI MEO, 1998). Ici, nous comprenons la volonté politique de rechercher un centre-ville amélioré pour mieux le vendre et le faire rayonner mais il est difficile d'imaginer une réussite à court terme si cet espace devient uniquement vécu par et pour les acteurs exogènes.

➤ **La partie Sud du centre-ville et le Vieux-Port**

Dans le troisième périmètre, c'est-à-dire le Vieux-Port et le Sud du centre-ville, il existe des similitudes avec le Panier. Il y a une vie associative riche avec une multitude d'espaces culturels : salles de conférence, petites compagnies théâtrales, cafés littéraires... Le cours Julien fédère tout ce tissu culturel et associatif qui se confond avec les commerces et qui appellent à la promenade et la détente.

En ce qui concerne le Nord du Vieux-Port, il existe de nombreuses petites galeries de peintres et de sculpteurs qui organisent des rencontres culturelles. Elles sont localisées, en général, autour du Cours Estienne d'Orves et de la place aux Huiles. Cette spécialité territoriale a permis de revitaliser ces lieux en lien avec les nombreux ateliers et théâtres qui existent sur le Quai Rive Neuve ; le plus important étant le Théâtre National de la Criée.

Comme pour les autres équipements de la ville, les lieux avaient une autre vocation auparavant. La Criée était le lieu où le poisson était vendu en gros donnant directement sur le Vieux-Port. En 1981, le Théâtre a été fondé et il dispose aujourd'hui de deux grandes salles. Là aussi, la réutilisation d'un bâtiment industriel a permis la fabrication de nouveaux lieux culturels et de nouveaux liens entre les usagers et la ville. Garder le nom de « criée » qui renvoie à l'histoire de la cité, témoigne d'une volonté constante à Marseille de faire du neuf avec de l'ancien, dans un continuum toponymique symbolique.

Comme mentionné dans le premier chapitre, l'intérêt de redynamiser des cœurs de ville au travers le patrimoine passe par une transformation fonctionnelle (GASNIER, 2006). Ces requalifications de friche permettent à la ville de Marseille de retrouver son identité territoriale particulière avec une « *reterritorialisation* » (LUCCHINI, 2012) liée à la culture. Elles sont des greffes sur l'existant qui fonctionnent même si elles expriment du changement urbain. Ainsi, les friches urbaines (CHALINE, 1999) permettent aujourd'hui aux centres-villes de retrouver une identité particulière, de mettre en valeur leur patrimoine avec des

musées ou de se spécialiser dans de nouveaux domaines. Cette transformation fonctionnelle engendre souvent une augmentation des fonctions commerciales et ludiques (cafés, restaurants, hôtels, etc.) ; elle participe au renouvellement de l'écosystème « centre-ville ».

Le Vieux-Port est aussi une sorte d'équipement culturel avec ses bateaux et leurs mâts dressés au sein du tissu urbain. C'est un lieu principalement dédié à la promenade, qui a été restructuré ces dernières années. Là aussi les grands noms de l'architecture ont été mis en concurrence et c'est le groupement international Michel Desvigne/Foster and Partners/Tangram/Ingerop/Yann Kersalé qui a été retenu pour redynamiser cet espace ainsi que ceux qui lui sont limitrophes. Ce projet de rénovation est aussi ancré à « MP, 2013 » et au « *waterfront culturel* » (photo n°38). Depuis les quais, l'idée est de rejoindre le fort Saint-Jean avec le Mucem, puis l'esplanade de la Major et le musée Regards de Provence pour terminer vers le Silo et le nouveau centre d'affaires d'Euroméditerranée.

Le Vieux-Port constitue en fait la plus grande place de Marseille avec des vues sur la ville : la Canebière, la Basilique Notre-Dame-de-la-Garde, les deux forts, vers la mer Méditerranée... Le plan de circulation a été revu et les quais réaménagés (Quais de la Fraternité, du Port et Rive Neuve). La place de la voiture a été diminuée pour laisser la priorité aux transports en commun et aux piétons (photo n°40).



Photo n°40 : Le quai Rive neuve du Vieux-Port de Marseille. Source : I. COLLIN, 2017.

Le réaménagement doit se terminer en 2020 pour assurer la jonction du Vieux-Port à la butte du Pharo mais aussi pour renforcer l'activité portuaire avec une panne dédiée au ferry-boat, une gare, des navettes maritimes et la création de places d'accueil de bateaux.

➤ **Le centre-ville de Marseille, un système urbain en cours de consolidation**

Les pouvoirs politiques développent le centre-ville de Marseille mais le rythme rapide de ces dix dernières années interpelle sur la territorialité à venir. Ce territoire chargé du vécu de plusieurs générations, avec ses hauts et ses bas, est profondément ancré dans l'imaginaire des usagers qui l'érigent en lieu privilégié. Les fortes modifications entreprises posent la question de la réappropriation de cet espace en tant que territoire idéal. Le centre-ville est un corps vivant qui s'adapte et la facette culturelle du système urbain, en est une composante majeure à Marseille. L'ensemble se confronte aux évolutions des modes et des coutumes. La richesse de Marseille, comme pour Lille, est d'avoir un riche passé historique. Cet héritage est réhabilité et modifié ; il faut que le centre-ville fasse la liaison entre ses valeurs anciennes et sa capacité à s'adapter et à s'ouvrir à la modernité. La culture et la fête vont aider à cette transition puisque la création de sens n'est pas un point de blocage. Les responsables politiques des deux centres-villes ont bien compris que la condition *sine qua non* de la réussite des aménagements entrepris était de ne pas rentrer dans la banalité.

I. Lesieur (2009), responsable de l'Espace Culture, signalait qu'il y a autant d'abonnés dans les théâtres de Marseille, qui sont situés majoritairement dans le centre-ville, qu'au Stade Vélodrome. L'hypothèse selon laquelle il y a certainement un public qui profite de ces deux types d'animations, peut conduire à affirmer qu'il existe des passerelles sociologiques entre ces deux activités, pourtant différentes. D'autant qu'à chaque victoire importante, il y a une convergence des supporters de Marseille vers le Vieux-Port. Il y a aussi un double usage de cet espace. Il y a bien un usage de rassemblement sur le Vieux-Port mais autour de thématiques ayant du sens pour les Marseillais.

« MP, 2013 » a donc permis à Marseille de se réaménager fortement par la création d'équipements mais aussi de rénover son image. L'originalité tient dans la rapidité des réalisations. Bien que les projets de la Friche de la Belle de Mai et d'Euroméditerranée préexistaient, l'accélération liée à « MP, 2013 » est surprenante. De plus, la revitalisation culturelle du centre-ville de Marseille, ces dix dernières années, n'est pas passée par du « micro-urbanisme » mais par un véritable plan d'actions s'attaquant au symbole de la ville (le Panier, la Canebière, le Vieux-Port...). Les nombreuses stratégies d'aménagement énoncées dans le deuxième chapitre témoignent de la complexité d'agir et de fait, il faut

souligner l'ampleur du travail effectué pour « MP, 2013 ». La question est de savoir si l'évènement mobilisateur permettra une capitalisation porteuse de nouvelles transformations positives. Cela n'est pas explicite aujourd'hui contrairement à « Lille, 2004 » avec « Lille, 3000 ». Marseille s'est lancée vers un « MP, 2017 », capitale européenne du sport, délaissant le volet culturel. Il ne s'agit donc pas d'une véritable politique organisée mais plus d'une mobilisation en fonction des opportunités offertes à la cité. Il nous semble qu'après avoir touché à la matérialité du centre-ville en profondeur, il est nécessaire de créer à Marseille une politique culturelle ancrée sur le long terme pour consolider l'ensemble.

En conclusion, les acteurs de l'urbain à Marseille ont travaillé sur le sens de ces espaces et ils ont réussi, parfois, à mettre en scène la vie quotidienne des citoyens par un cadre, des ambiances, des activités qui font passer le banal pour de l'original. C'est aussi un virage épistémologique où la nature et la symbolique de l'espace sont devenues aussi primordiales que ses usages et ses usagers (CLAVAL, 1999, 2001). Ceci est rendu possible lorsque toutes les facettes initiales du système urbain (LEVY, 1987) ne sont pas oubliées comme l'amélioration de l'habitat. C'est un point qui reste fragile à Marseille puisque malgré les efforts réalisés en matière de déploiement du tramway, des lignes de BHNS*, les OPAH*..., le système urbain semble déséquilibré. De même, des espaces du centre-ville sont moins concernés, voire délaissés, par cette politique de requalification comme le quartier de Noailles. Le travail réalisé modifie la mixité sociale, rase nombre de traces et de marques d'une histoire ainsi effacée. Cela dit, il était nécessaire d'agir à Marseille et la mise en avant de la facette culturelle lui permet d'avancer dans sa restructuration en devenant un pôle culturel.

➤ **Les forces héritées de Marseille comme atouts pour réaménager le centre-ville**

Comme le signale P. Echinard, en 2010, « *on peut légitimement évoquer une aptitude particulière des Marseillais à s'enflammer pour l'exploit, qu'il soit scénique, lyrique ou sportif, pour la vedette qui va rapidement devenir l'objet d'un culte populaire* ». Ainsi, la cité phocéenne sait de quoi elle parle lorsqu'elle vit une fête et ceci depuis de nombreux siècles (cf. chapitre 2). Il était certain que pour « MP, 2013 », il y aurait une forte adhésion aux projets culturels et festifs grâce à cette tradition ancienne. La particularité de « MP, 2013 » a été de fédérer un réseau d'acteurs qui était auparavant très distendu. Effectivement, il existait

une multitude d'équipements, petits et grands, dans le centre-ville qui sont devenus le moteur de « MP, 2013 » grâce notamment au cosmopolitisme régulièrement renouvelé.

Cependant, en dehors des aléas techniques liés à la réalisation, « MP, 2013 » a connu de nombreuses péripéties : démission de plusieurs directeurs, adhésion très tardive d'Aix-en-Provence, retrait de Toulon, critiques ouvertes sur l'organisation et retard dans la programmation. Comme l'indique B. Gresillon (2013) « *il y a eu un retard dans tous les chantiers (...). De nouveau, Marseille semblait fidèle à sa réputation de ville incapable de respecter ses engagements* ». Mais, le géographe poursuit en indiquant que « MP, 2013 » a constitué un coup d'accélérateur pour de nombreux projets et a changé profondément la cité et son centre. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, l'histoire de Marseille est marquée de moments d'expansion et de renouvellement mais aussi de phases plus difficiles (peste, crise économique...); cela ne l'a pas empêchée d'avancer. Le système urbain se grippe par moment mais ici pour « MP, 2013 », malgré les aléas, le projet a été réalisé. Il se remarque dans l'espace urbain.

➤ **Des réalités qui rattrapent le projet**

Les autorités marseillaises doivent régulièrement faire face à de sérieux dérapages lors d'animations festives (LACASSIN, 2010) comme l'indique l'article de la Provence « *Des incidents qui ont de quoi inquiéter les autorités alors que la Fête de la musique se profile. Et, plus loin, le feu d'artifice du 14-Juillet qui, lui non plus, n'échappe pas à ce genre de débordements. Du coup, la question était hier soir sur toutes les lèvres : est-il raisonnable de continuer à organiser de tels événements populaires à Marseille, et tout spécialement en centre-ville, en dépit du risque d'incidents ?* ». Ces problèmes, lors des fêtes, nous conduisent à estimer que s'il y a des dégradations importantes dans le centre-ville, il semble qu'une partie des participants n'est pas « attachée » à ce territoire. Le centre-ville de Marseille ne semble pas approprié par tous sauf s'il est devenu, dans la symbolique, le lieu où il est possible de se défouler et transgresser les lois (LAFFITTE, PASTRE, 2017).

Globalement, les animations culturelles et festives reposent sur la culture idéale marseillaise (les croyances, les arts...) et sur sa culture immatérielle (genres de vie, habitudes, praxis sociale...). F. Cohen (responsable de la fête du Panier en 2003) nous signale qu'il n'y avait pas de problème lors de la fête du Panier à condition que toutes les traditions soient présentes. Si l'ensemble des acteurs est mobilisé (les associations et acteurs endogènes), l'intensité des émotions recherchées peut-être gérée.

M. Gravari-Barbas (1998) indique que les métropoles cherchent à devenir « *belle, propre, festive et sécurisante* » et Marseille a fortement travaillé sur ce dernier thème, notamment pour « MP, 2013 ». Elle a su garder sa spécificité tout en utilisant ses rues et ses places pour les animations. Cependant, parfois, le contexte socio-économique rattrape l'image idéale. Le centre-ville est donc beau et festif, par contre, il n'est parfois, ni sécurisé, ni propre.

➤ **Un fort maillage du tissu urbain**

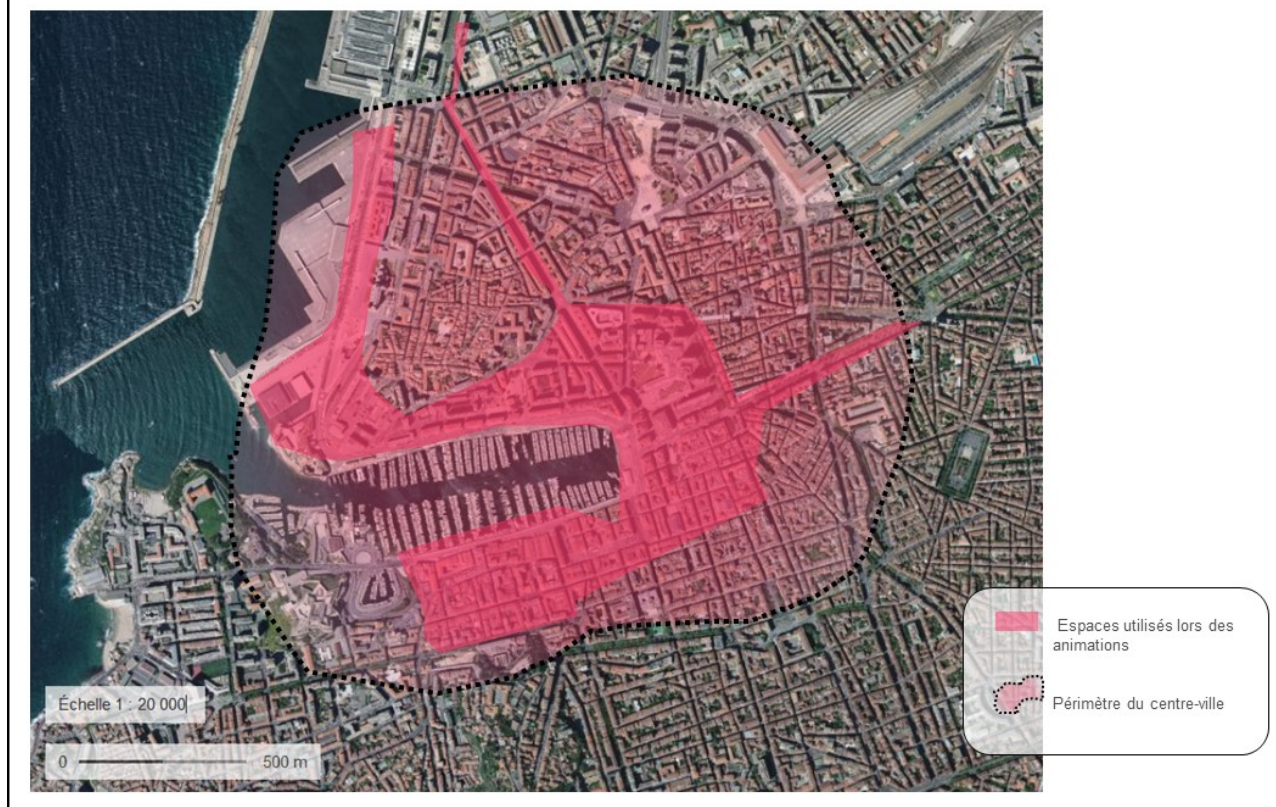
La localisation des animations irradie le territoire autour du Vieux-Port qui est le lieu *ad'hoc* (carte n°26). Chacune des parties du centre-ville est concernée, avec le Panier, la rue de la République, le cours Belsunce, le cours Lieutaud et l'Opéra. Il existe une polyvalence des espaces, comme par exemple sur le cours d'Estienne d'Orves où un marché de paysans se tient chaque mois, tout comme un marché aux livres avec des animations festives en même temps. Durant le mois de juillet, sur le cours Belsunce, se tient le marché à l'ail qui attire les touristes. La carte n°26 montre un périmètre assez cohérent entre l'usage des espaces publics lors d'animations culturelles et festives et le centre-ville défini. Principalement, le Vieux-Port est l'axe central mais l'extension vers Euroméditerranée, au travers le waterfront, est bien intégré dans la centralité contrairement à Lille.

Les lieux publics sont aussi polyvalents comme la Canebière et le Vieux-Port qui sont des points de ralliement lors de grands événements comme le passage à la nouvelle année, les carnivals ou encore lors des matchs gagnés ou perdus du stade Vélodrome. Ces espaces publics peuvent devenir des espaces de joie et de peine qui parfois posent des difficultés de gestion (casseurs, défilés...) pour les acteurs de la ville. Il y a aussi les quais de la Joliette qui sont aujourd'hui de nouveaux lieux publics qui relient la ville à son port.



Cette photo n°41 permet de voir comment s'opère la couture entre le fort Saint Jean et le Vieux-Port pour aller vers les quais de la Joliette par un pont piétonnier qui offre une meilleure accessibilité au waterfront culturel. L'ensemble des réaménagements sur les quais laisse la priorité aux modes actifs : vélos, piétions... et décroïsonne l'espace.

Photo n°41 : Couture entre le Vieux-Port et le fort Saint Jean. Source : I. COLLIN, 2017.



Carte n°26 : Les espaces ouverts aux animations culturelles et festives à Marseille. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

➤ **Des principaux thèmes culturels et festifs : du banal au très original**

Les principales fêtes recensées dans le centre-ville de Marseille sont :

- Les feux d'artifice (14 juillet, grands événements...)
- La fête du Panier **avant 2014** : la rencontre des organisateurs nous a permis de mieux cerner les difficultés et les avantages de préparer une animation populaire en milieu urbain. Pendant trois jours, le quartier du Panier et les places du Pistole, de Lenche, du Refuge, de Lorette, du Moulin et des Treize Coins, recevaient de nombreux artistes, DJ, danseurs sur échasses, conteurs et ateliers d'écritures. Plus d'une trentaine de spectacles et d'ateliers se déroulaient mélangeant toutes les générations, toutes les origines sociales et géographiques.
- La fête des 4 saisons du Panier **à partir de 2014** : il y a eu une modification dans l'organisation de la fête du Panier en 2014 et la raison officielle est un problème de sécurité puisque le quartier passait de 5 000 habitants à 50 000 habitants en un week-end (juin). La fête de l'automne, le 26 septembre 2015, a été organisée sur une journée avec une programmation très ouverte, familiale et populaire :

- Concours de pétanque
- Repas de quartier
- Activités pour les enfants et la famille type chasse au trésor
- Musée itinérant
- Opéra de rue et crieur de rue
- Lecture
- Apéro-concert
- Ciné-concert
- Battle de Dj.

Même si cette nouvelle organisation a été critiquée par la presse (<https://www.20minutes.fr/marseille/1282506-20140128-ete-fete-panier>), elle continue de s'appuyer sur la dimension pluriculturelle du quartier (<https://www.lebonbon.fr/marseille/soirees/le-retour-de-la-fete-du-panier/>).

- Les grandes fêtes de la Massalia (1999) en passant par Marscéleste (2000) et la Bodéga géante (2001), pour terminer par la cérémonie d'ouverture de « MP, 2013 » : ces fêtes ont demandé des mois de préparation et sont basées sur la mise en scène de l'identité de la ville autour de laquelle chacun peut s'y rassembler. Elles regroupent des milliers de personnes. C'est une originalité par rapport à Lille de préparer de grandes fêtes populaires.
- Les fêtes de Noël. La Canebière et les rues adjacentes sont illuminées mais cela reste incomparable à l'effort réalisé par les Lillois. La raison principale serait que les commerçants doivent payer les frais de mise en lumière ainsi que l'électricité. Toutefois, la mise en lumière et en scène des fêtes de Noël ne sont pas celles de Lille ; il s'agit plus d'un héritage culturel du Nord de l'Europe (Bruges, Strasbourg, Bruxelles, etc.).
- La foire aux santons est installée de mi-novembre à fin décembre avec ses animations : messe et défilé de chars le jour d'ouverture, des ateliers de santonniers et spectacles de groupes folkloriques. En 2005, elle était localisée sur le cours Estiennes d'Orves puis elle a déménagé, en 2010, sur la place du Charles de Gaulle.
- Le festival de jazz des 5 continents (16^{ème} édition en 2015) : chaque été, plusieurs artistes de jazz viennent à Marseille faire découvrir leur univers musical, suivant en cela une ancienne pratique. La venue d'artistes mondialement connus est

organisée mais aussi sont programmés des artistes locaux en première partie de concert (figure n°27).



Figure n°27 : Affiche du Festival Marseille, Jazz des cinq continents. Réalisation : Jazz des cinq continents, 2015.

- Il existe également la Cité des Arts de la Rue qui n'est pas dans le périmètre d'étude mais qui a un réel impact sur les animations culturelles et festives réalisées sur l'espace public. Cette cité regroupe six structures qui travaillent autour des arts de la rue (Generik Vapeur, Karwan, Lieux Publics, Lézarap'art et Sud Side).

Lieux Publics proposent, par exemple, sur le parvis de l'Opéra, des spectacles de rue, sous forme de performance. L'animation prévue en mars 2016 était autour du linge étendu aux fenêtres de Marseille (figure n°28). L'association présente l'action comme un tissage de vie où les façades se relient par des cordes et des vêtements. Il y a ainsi un mélange entre les vêtements, privés, et la rue comme espace public. La seconde affiche (figure n°29) annonce une intervention avec la compagnie Noni (Corée du Sud) qui montre leur savoir-faire en matière de performance de cirque, percussions et autres acrobaties, toujours sur la place de l'Opéra. Il y a une ouverture culturelle qui en s'appuyant sur le tissu urbain encourage la découverte.



On peut souligner le décalage entre les lieux (l'Opéra, la rue...) et l'animation proposée. Toutefois, en s'appuyant sur des marques de Marseille, cela est accepté. L'originalité est le mot d'ordre. Les animations réalisées ont pour but d'éveiller les sens et de vivre l'espace public d'une autre façon grâce à d'autres bruits, couleurs, mots que d'habitude mais en lien avec l'existant.

Figure n°28 : Affiche des sirènes et midi net à Marseille. Réalisation : Lieux Publics, 2016.

Figure n°29 : Affiche de la Compagnie Noni dans l'espace public à Marseille. Réalisation : Compagnie Noni, 2015.

➤ **La métamorphose de l'urbain par la culture**

L'espace public devient une scène à 360° de diffusion culturelle (TOUSSAINT, ZIMMERMANN, 2001), source d'urbanité et de sociabilité. Les arts de la rue accompagnent la territorialisation en accentuant les relations sociales qui s'y déroulent en temps normal (DAPPORTO, SAGOT-DUVAUROUX, 2002). Les liens qui sont créés autour de ces lieux de vie modifient la perception d'espace vécu. A ce titre, la Cité des Arts de la Rue s'est emparée de la thématique des métamorphoses, utilisée pour enchanter les rues marseillaises.

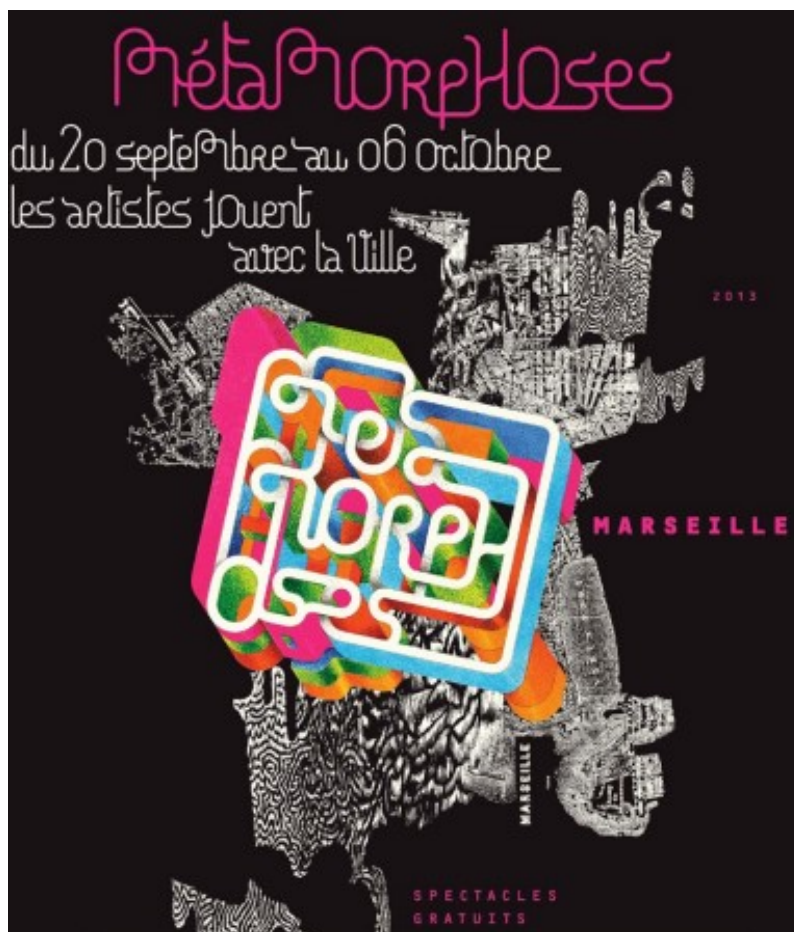


Figure n°30 : Affiche des métamorphoses urbaines lors de « MP, 2013 ». Réalisation : Lieux Publics, 2013.

Cette affiche, créée lors de « MP, 2013 » a comme fond un plan de Marseille qui est déformé (figure n°30). La ville est devenue un support de diffusion pour les artistes. L'idée principale de ces métamorphoses a été de créer une cité imaginaire et poétique autour de la Canebière, de l'escalier de la gare saint Charles et du Vieux-Port. Ce dernier a accueilli la construction d'une ville éphémère. La réalisation, par des acteurs locaux, a permis une réelle appropriation de l'espace public par la création artistique.

Cela a été une réussite puisque 18 créations artistiques, 70 structures partenaires comme des écoles, des centres-sociaux..., ont été recensés pour 97 représentations réunissant 200 bénévoles, 250 artistes et pour accueillir plus de 80 000 spectateurs (Bilan « MP, 2013 », ville de Marseille).

L'esplanade « J4 » (esplanade Saint-Jean avec l'entrée du Vieux-Port) s'est aussi métamorphosée mais de façon durable avec plus de 20 000 m² d'espace public. Il s'agit alors d'un investissement pour le long terme. La programmation culturelle de « MP, 2013 » s'est orientée sur ses spécificités mais en changeant son image. M. Gravari-Barbas (1998) fait le lien entre les aménagements réalisés et la volonté politique « *d'effacer le flou, l'incertain,*

l'ambigu, la mauvaise lecture (...)). Cela a permis de redresser l'image dégradée du centre-ville de Marseille à partir d'images positives. L'instagram® (photos n°42) de « MP, 2013 » montre le Vieux-Port dans sa nouvelle forme urbaine lors d'animations :

- La nuit, avec un jeu de lumière, sous forme de mapping, lié à la couleur bleue, couleur de Marseille
- Avec des milliers de moutons, de chèvres et de chevaux pour une « TransHumance » de tradition provençale
- Avec le MuceM qui joue sur la modernité de la ville
- La nuit festive lors du réveillon 2014.

Dans la plupart des photos choisies, la mise en avant de la foule présente vise à souligner explicitement la réussite des animations.



Photos n°42 : Le waterfront culturel lors de « MP, 2013 » à Marseille. Source : Instagram®, 2014.

Pour conclure sur la programmation culturelle et les équipements dans le centre-ville de Marseille, nous remarquons qu'il y a eu un réel changement depuis la mise en place de « MP, 2013 » tout comme à Lille. En dehors de la création d'équipements majeurs, le travail mené sur les espaces publics est remarquable puisqu'ils sont redevenus un outil de diffusion culturelle. Ils portent, hors les murs, la culture et permettent l'articulation de nouvelles formes d'appropriation et de vécu en s'appuyant sur les liens matériels et immatériels (ASCHER, TOREL, FOURNIER, JAOUEN, GALLOT-DELANEZIDE, BOURDIN, 1998).

III.1.4 Des divergences mais aussi des points communs entre les deux centres-villes étudiés

Les animations culturelles et festives des deux terrains possèdent de nombreux points communs, tant dans leur nombre que dans la richesse des thèmes abordés. Des divergences se manifestent néanmoins. A Lille, les singularités tournent autour des nombreuses déclinaisons de la Braderie, des expositions de peintres flamands et des musiques sacrées. A Marseille, les thèmes sont plus variés, en rapport avec la mixité de sa population et la richesse du tissu associatif. La mosaïque culturelle de la ville est devenue une richesse. Cela sous-tend que les cités continuent de construire leur identité avec le désir de rester authentique. La diversité devient alors un atout et non un obstacle pour garantir la création d'un espace cohérent et approprié.

Faire la fête, être en fête, est une source d'échanges et de désir de valeurs culturelles entre les usagers. La fête permet de passer au-delà du regard, de jouer les métamorphoses, d'utiliser les sens et l'esprit des lieux autrement mais aussi de dépasser les limites, laisser les interdits se dévoiler ou encore voir le quotidien d'une autre façon telle que la *commedia dell'Arte*. Lille et Marseille l'ont bien compris et elles ont joué de cette dimension lors des grands événements. Chacune des cités a ses particularités, son rythme, ses points délicats à gérer mais elles continuent d'organiser des moments festifs et culturels qui sont plébiscités par leurs habitants et par les touristes qu'ils attirent. Cette offre est globale grâce à de multiples lieux de diffusion en interaction avec des domaines culturels et festifs variés et les manques ont été compensés par la dynamique de « Lille, 2004 » puis « Lille, 3000 » et « MP, 2013 ». Le statut de « Capitale Européenne de la Culture » a accéléré les politiques locales qui étaient dans les cartons. Les politiques européennes ont donc donné *le tempo* dans lequel les politiques nationales et locales se sont accrochées. Toutefois, sans outils opérationnels et l'expérience acquise tant avec Euralille, Euroméditerranée, les EPA, les agences

d'urbanisme..., le temps de réalisation aurait été plus long et moins efficace dans la production de nouveaux espaces publics, la création et la réhabilitation d'équipements culturels.

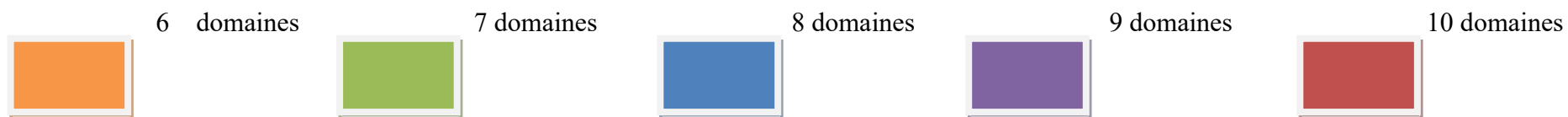
Le tableau n°13 montre l'ouverture culturelle des équipements et des espaces publics allant parfois jusqu'à la diffusion de 10 domaines culturels. Il y a un vrai décroisement qui facilite la pratique et qui permet de « toucher » un public plus important. Les centres-villes lillois et marseillais deviennent mutables et adaptables. Ils brisent le carcan d'une culture « *traditionnelle* » pour s'ouvrir et s'adapter à la nouveauté (mapping et métamorphoses). Ces transformations progressives des équipements et des espaces publics engendrent des changements dans les comportements et les habitudes des populations dans leurs pratiques.

Ces stratégies de développement encouragent la dimension pluridisciplinaire qui devient indispensable pour faire face à la concurrence des autres capitales régionales. Lille semble mieux gérer l'image qui en découle pour rayonner tandis que Marseille se laisse parfois dépasser par certains événements comme les débordements lors de fêtes autour du Vieux-Port ou encore l'effondrement d'immeubles insalubres en novembre 2018 dans le quartier de Noailles.

Pour appréhender le système urbain que constituent les centres-villes métropolitains, il faut aller plus loin et analyser les interactions existantes entre les multiples usagers, tout particulièrement au regard des animations culturelles et festives.

Domaines culturels et festifs														
Lieux de diffusion		Théâtre	Musique et chant	Danse	Arts de la rue	Peinture	Sculpture	Photographie	Lecture	Gastronomie	Activation des sens	Happening	Mapping	
	Salle de spectacle et d'exposition	☒	☒	☒		☒	☒	☒	☒					
	Café/bar	☒	☒			☒	☒	☒	☒	☒	☒			
	Théâtre	☒	☒	☒	☒	☒			☒	☒	☒	☒	☒	
	Palais des congrès	☒	☒	☒		☒	☒	☒	☒	☒				
	Locaux associatifs	☒	☒	☒		☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒		
	Musée	☒	☒	☒		☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	
	Espaces publics et façades	☒	☒	☒	☒		☒		☒	☒	☒	☒	☒	
	Lieux de cultes	☒	☒			☒	☒	☒	☒					

Tableau n°13 : Lien entre les équipements et les lieux de diffusion avec les domaines culturels dispensés. Réalisation : I. COLLIN, 2016.



III. 2 Des interactions multiples qui renforcent le centre-ville métropolitain

Pour comprendre les processus qui amènent à la réalisation d'une animation, il est nécessaire d'approcher les différents acteurs de chaque terrain, d'identifier leurs modes de fonctionnement et leurs interrelations. Il s'agit ici de les présenter dans leur rôle et de déterminer les liens entre eux et les différents types d'espaces.

III. 2.1 Faire vivre le centre-ville : un réseau d'acteurs aux liens complexes

➤ Un réseau d'acteurs intervenant dans le système urbain

Le centre-ville et le concept de culture sont liés mais cependant ce binôme reste difficile à appréhender au vu de la complexité et de la lisibilité des liens que l'un tisse avec l'autre. L'usager, de par sa pratique, devient acteur de la relation que la culture va tisser avec son territoire ; il va même inventer et mettre en œuvre de nouvelles formes culturelles qui vont charpenter les deux centres-villes pour de nouveaux fonctionnements (RAGON, 1985).

Dans le premier chapitre, ont été présentés les acteurs qui définissent les enjeux du centre-ville et pour rappel, il y a :

- Les acteurs qui s'occupent des questions de la création, de la programmation et de la diffusion (les artistes, les associations, les intermittents du spectacle)
- Ceux qui organisent techniquement l'animation : la sécurité, la gestion matérielle, la communication...
- Ceux qui décident (les collectivités territoriales par exemple) des choix de programmation
- Les acteurs économiques (mécènes, commerçants, banques...) qui vont vouloir savoir comment va être financée l'animation et qu'elles en seront les retombées financières
- Les usagers qui participent aux animations (le public, les touristes et les excursionnistes).

Dans ce cadre organisationnel, il y a des acteurs locaux, qui vivent dans la cité (décideurs, créateurs, organisateurs, publics) que nous appelons les facteurs/acteurs endogènes. Puis, il existe les mêmes profils mais qui viennent de l'extérieur de la cité (organisateur extérieurs, animations « importées », touristes) que nous nommons les

facteurs/acteurs exogènes. Ces facteurs/acteurs tissent une relation singulière et on peut émettre l'hypothèse qu'ils ne sont pas opposés mais complémentaires.

➤ **L'importance des acteurs endogènes dans les choix de la programmation**

Les animations culturelles et festives ont souvent des origines endogènes, c'est-à-dire qui viennent de l'histoire et des traditions de la cité. Il y a des animations très anciennes, qui rythment la vie, parfois depuis des siècles, comme la grande Braderie de Lille ou encore le marché aux santons à Marseille. Elles sont devenues des repères sociologiques qui ponctuent le temps de la cité et des êtres qui s'y retrouvent.

Si nous prenons l'exemple de la Braderie de Lille (COLLIN, 2004), nous avons une pluralité d'acteurs qui se croisent durant quelques jours. Dès le XVII^e siècle, sur la place centrale de Lille est installé un vaste marché annuel où se rencontrent des vendeurs et acheteurs de divers pays. Au XIX^e siècle, pour des raisons de sécurité, une partie du marché est délocalisée au Nord-Ouest de la ville sur l'esplanade du Champ-de-Mars, proche de la citadelle Vauban. Depuis, la fonction marchande de cette foire s'est fortement modifiée puisqu'aujourd'hui les manèges des forains ont pris la place des vendeurs de vaisselle et de tissu (BONDUE, 1979). Selon les chiffres fournis par la mairie de Lille, la grande Braderie regroupe aujourd'hui près de 25 000 exposants qui s'étalent sur environ 150 km de trottoirs, auxquels il faut ajouter les installations informelles, mais aussi les espaces réservés à la foire, aux concerts et aux spectacles en plein air. Les commerçants lillois sont aussi invités à « faire » cette grande Braderie en proposant des marchandises à des prix moins élevés (COLLIN, 2004). Cette grande fête populaire attire chaque année plus de deux millions de personnes qui déambulent du samedi matin au dimanche soir, voire dès le vendredi soir. En septembre 2016, l'annulation de cette animation pour des raisons de sécurité suite aux attentats de Nice a provoqué un choc pour la cité, et au-delà. C'est une cassure qui fut propice à une réorganisation profonde l'année suivante avec un nouveau schéma de circulation et d'implantation.

Cette animation commerciale s'accompagne d'un rituel festif : moules-frites et bière nuit et jour, défilé des Géants, course à pied avec le semi-marathon, foire avec des manèges... Ces activités dites périphériques sont attendues et elles accompagnent la grande Braderie.

Pour étayer cette recherche, des entretiens et une enquête semi-directive ont été réalisés durant la Braderie 2003 auprès de commerçants sédentaires lillois c'est-à-dire ayant un magasin (COLLIN, 2004). Parmi ceux qui y ont participé, certains l'ont fait en tant que

vendeurs mais aussi en tant qu'acheteurs ; les rôles sont inversés puisque durant le week-end, deux millions de personnes se rencontrent et se confondent créant des groupes d'acteurs. Le premier groupe est représenté par les vendeurs avec :

- Les *vendeurs ou bradeurs professionnels* à l'année : vendeurs sur marché, restaurateurs, antiquaires, commerçants ayant un magasin, forains... Ils cherchent à réaliser un maximum de profit. Ils proposent sur leurs étals des produits neufs, d'autres qui sont usagés mais plus rares, des plats typiques comme les moules-frites, l'accès aux divers manèges et autres jeux.
- Les *vendeurs ou bradeurs amateurs*, qui endossent pour la Braderie le costume de vendeurs alors qu'ils ont déjà une activité professionnelle d'une autre nature. Ils sont aussi appelés « *les bradeux* » puisqu'ils vendent souvent des objets de seconde main dans le simple but de débarrasser leur grenier.

Dans un second groupe, il existe les acheteurs. Durant ce week-end, quasiment toutes les catégories sociales se côtoient (ménagères, étudiants, cadres supérieurs, ouvriers...), ainsi que toutes les classes d'âges et nationalités (principalement des Belges, Anglais, Italiens) dans le but d'acheter et de flâner. La particularité de ce mélange social est que, malgré des différences de pouvoir d'achat, de caractéristiques culturelles, et donc de comportements, tous déambulent dans les rues côte à côte.

Pour obtenir le droit d'étaler des marchandises, la municipalité de Lille réserve la priorité aux personnes possédant un logement donnant sur le trottoir. Pour les logements ayant plusieurs familles, il faut qu'elles se divisent l'espace sur le trottoir devant leur logement. Certains propriétaires ne souhaitent pas disposer de cet espace mais ce sont eux qui choisissent les bradeux qui s'installeront devant chez eux en leur fournissant les papiers demandés par la mairie (justificatif de domicile et lettre d'accord). Ainsi, il existe des liens d'échanges lors de cette animation entre les résidents et les bradeux, entre les bradeux et les acheteurs qui peuvent être eux-mêmes des résidents.

A Marseille, il est retrouvé cette notion de réseau endogène fédérateur comme par exemple, lors de la mise en œuvre « MP, 2013 ». Ainsi, comme pour Lille, une association « MP, 2013 » a été créée pour piloter les acteurs et décider des projets. Elle regroupe des acteurs institutionnels comme la Mairie mais aussi des acteurs privés : nombreuses entreprises privées (conseil, audit, banques, transport) et publiques comme les bibliothèques, les hôpitaux, les écoles... L'idée était, d'une part, de créer une hétérogénéité d'acteurs pour obtenir une programmation la plus ouverte possible. D'autre part, cette association permettait de faire

adhérer les habitants et les acteurs locaux à l'événement et d'anticiper l'effet de surprise qui parfois est mal vécu. Plusieurs types d'ateliers ont été réalisés pour faire avancer ce groupe :

- « Faits et gestes » qui consistait à proposer aux habitants de photographier leur point de vue préféré du territoire marseillais pour faire un almanach pour l'année 2013
- « Quartiers créatifs » pour réfléchir aux mutations urbaines en cours et comment être acteur de ces changements. L'idée était de créer une rencontre européenne sur « l'art et la transformation urbaine ». Cette animation existe encore aujourd'hui.
- « Atelier du Large » qui était un espace ouvert en centre-ville entre le milieu urbain et la mer. Sur 9000 m², la volonté était d'obtenir une fabrique permanente où les habitants pouvaient comprendre comment s'était construite cette année culturelle. Ces ateliers encourageaient aussi de nouvelles formes de coopération entre le monde économique et artistique
- En ce qui concerne les thèmes endogènes, il est ressorti de ces ateliers 4 thèmes structurants qui font référence à la culture héritée de Marseille :
 - Migrations et mémoires
 - Valeurs et croyances
 - Des sexes et des genres
 - Un rêve méditerranéen d'hier à demain.

De fait, il a été programmé des bals, des projets littéraires, des ateliers, des colloques, des conférences (comme sur le dialogue inter-religieux, sur les migrations, la mémoire, le partage de l'eau, l'économie et la culture et la participation citoyenne dans les établissements scolaires). Le thème du voyage, en lien avec l'histoire de la cité phocéenne, a été aussi abordé au travers du récit (Gyptis et Protis, le Vieux-Port, la Canebière et le marché du cordage).

Ces ateliers et ces rencontres ont principalement pour but de fédérer et d'ouvrir la ville aux énergies, aux idées et aux compétences de chacun autour de la richesse, de la diversité de la vie artistique et de la force des lieux culturels existants. Ce projet coopératif paraissait évident pour Marseille vis-à-vis de l'engagement du monde associatif, de la spécificité de son expérience interculturelle et de son souci d'une culture populaire intégrée. Cette coopération a été moins développée à Lille, voire plus institutionnalisée, dans les choix réalisés pour « Lille, 2004 ». Comme pour Lille, les acteurs du monde économique étaient présents et se sont mobilisés pour accompagner financièrement le projet par le mécénat (http://www.marseille.fr/newslettereco/jsp/site/Portal.jsp?document_id=129&portlet_id=14).

Ces thèmes endogènes sont donc directement issus des acteurs endogènes d'une part pour garantir l'adhésion de chacun mais aussi pour montrer les savoir-faire et savoir-être de la cité. Les animations culturelles et festives reposent donc sur un réseau d'acteurs endogènes qui lui-même repose sur des thèmes endogènes même si le statut de cette animation est exogène. Cela permet de garder une identité et de se différencier des autres. Lorsque l'on vient à Marseille ou à Lille, on s'attend à découvrir la cité au travers ses marques et ses traces.

Ainsi, succinctement, pour une approche systémique, il peut être recensé comme groupes endogènes sur les deux terrains étudiés :

- Les commerçants qui organisent ou participent aux animations
- Les habitants ou le tissu associatif qui participent à des animations ou les organisent
- Les élus locaux qui veulent montrer le centre-ville et l'utiliser grâce à la médiatisation pour faire rayonner positivement la cité
- Les professionnels locaux et les organisateurs d'animations culturelles et festives
- Les techniciens et aménageurs de la cité qui vont permettre la réalisation de l'animation dans des conditions *ad hoc*
- Les artistes locaux qui exposent leurs œuvres et qui souvent reflètent les caractéristiques de la région comme l'exposition de peintres flamands à Lille.

Comme thèmes endogènes d'après le recensement effectué, il est observé :

- Les thèmes traditionnels : à Marseille la Sardinade, à Lille la Braderie
- Les thèmes en lien avec l'évolution urbaine de la cité : ses rues, ses requalifications et ses monuments
- Les défilés qui sont liés à la culture locale comme les défilés des Géants à Lille
- Les foires comme celle à l'ail à Marseille
- Les fêtes religieuses de la région comme la Saint-Maurice à Lille
- Les arts et la mode : peintres et artistes locaux.

Les facteurs/acteurs endogènes ont un lien privilégié avec le terrain. Indéniablement, leur connaissance des lieux fait d'eux des acteurs substantiels. Ils s'appuient sur leur vécu et saisissent l'esprit des lieux comme l'indique N. Lebrun (2002), « *la ville est alors un espace qui n'existe que par les perceptions qu'ont ses acteurs de toutes ces réalités insaisissables qui*

la forgent ». Il y a un lien construit entre les acteurs et les thèmes endogènes qui reposent sur la face cachée et les traces ancrées dans le tissu urbain.

➤ **Des acteurs exogènes qui impulsent de nouvelles dynamiques**

Les acteurs peuvent être aussi influencés par des facteurs/acteurs exogènes. Ces acteurs ne font pas partie de la sphère commune des usagers mais ils peuvent faire évoluer le patrimoine culturel et festif de la cité à partir de fêtes nationales avec le feu d'artifice du 14 juillet, de la fête de la musique, des capitales européennes de la culture... Les acteurs exogènes, lorsqu'ils sont spectateurs et/ou touristes, ont un poids important dans le déroulement d'une animation puisqu'ils « consomment » le centre-ville au bon sens du terme.

A ce titre, durant l'année 2013, à Marseille, l'évolution du nombre de nuitées sur une base de 5,6 millions (http://www.ccimp.com/sites/default/files/n3-1_0.pdf), montre une augmentation globale de 8 % et une augmentation de 21 % de la clientèle étrangère (65 % pour l'Asie et 31% pour les Amériques). Lors de « MP, 2013 », 1100 citations de l'événement ont été réalisées dans la presse ce qui a permis de faire rayonner la ville au-delà de la communication récurrente. Pour Lille, selon les bilans réalisés (Mairie de Lille, 2004 ; AUBRY 2005 ; DREANO, 2004 ; LEFEBVRE, 2006 ; LIEFOOGHE, 2010), il y a eu une augmentation de 33,1% des nuitées intra-muros pour la période de « Lille, 2004 ». Ce chiffre est à nuancer puisque la ville souffrait d'une vraie carence en matière d'hôtels. En comparant 2008 et 2009, on observe une baisse de 3,7 % des nuitées intra-muros ce qui montre, après coup, ce qui fut le résultat positif pour cette profession lors des événements. Les acteurs exogènes participent donc aux animations programmées et ils en deviennent, eux aussi, les ambassadeurs. Ils alimentent la facette économique avec les hôtels, les restaurants, etc.

En matière d'acteurs exogènes, lors d'animations culturelles et festives, plusieurs artistes connus, parfois mondialement, peuvent intervenir comme pour l'ouverture de « Lille, 2004 », où Jean-Claude Mézières a créé une rambla d'arches monumentales sous lesquelles les personnes étaient invitées à déambuler en blanc autour d'une parade pyrotechnique du Groupe F (acteur exogène). Il a aussi été fait appel aux associations locales qui ont défilé (groupe de salsa et musique) et à Jean-Claude Casadesus et son orchestre (acteur endogène) qui a offert un concert de plus de 1000 musiciens et choristes. Pour « MP, 2013 », le 12 janvier 2013, a été organisée la « grande clameur ». 400 000 personnes se sont réunies autour de cette animation exogène avec un feu d'artifice et un spectacle de jet d'eau sur le Vieux-Port.

Ainsi, pour les acteurs exogènes, il peut être recensé au sein des terrains étudiés :

- Les troupes de théâtre qui viennent jouer dans les différents centres-villes métropolitains, tant en plein air que dans les équipements fermés de différentes tailles
- Les professionnels qui proposent et organisent des animations culturelles et festives
- Les artistes qui vont de ville en ville pour exposer leurs œuvres
- Les politiques à une échelle européenne et nationale qui impulsent les animations
- Les aménageurs/architectes (starchitectes)
- Les spectateurs qui viennent à une animation précise (braderie, ouverture comme le bal blanc à Lille...).

Comme thèmes exogènes, il est observé :

- Le 14 juillet et son feu d'artifice
- Les fêtes religieuses
- Les mises à l'honneur d'un pays
- Les fêtes patriotiques : le 1^{er} mai, le 8 mai, etc.
- Les journées du patrimoine
- La fête de la musique
- Les fêtes nouvelles comme une rave party ou les marches des fiertés
- Les expositions thématiques ou artistiques.

➤ **Des acteurs qui se complètent pour une organisation optimale du système urbain**

Entre ces deux catégories d'acteurs, il existe des similitudes comme pour les métiers mais aussi des différences sur les thèmes proposés. Aujourd'hui, lors d'une animation culturelle et festive, il est possible que ces deux éléments se mélangent comme cela a été le cas pour Lille et Marseille, capitales européennes de la culture. Prenons l'exemple de la Ville de Lille qui a fait appel à des ambassadeurs, c'est-à-dire des résidents de la région, des étudiants, des salariés, afin qu'ils soutiennent bénévolement l'organisation de l'événement. Il y a eu donc environ 17 800 personnes qui ont hébergé des artistes, qui ont préparé les grandes animations... (COLLIN, 2007). Ils n'avaient pas de statut juridique particulier seulement un

titre honorifique d'ambassadeur en échange de services : promotion de « Lille, 2004 » si possible, hors frontière régionale, afin d'attirer un maximum de touristes (technique du bouche à oreille), accueil d'artistes chez eux, encadrement de la foule et participation (happening) lors des animations de grande ampleur. Les acteurs exogènes ont été accueillis par des acteurs endogènes sans que cela ne pose de problème. La communion du moment semble aplanir les différences.

Un autre exemple exprime ces liens étroits entre les acteurs : en 2016, lors de la fête de la musique à Lille, le 21 juin, au sein de la Fan Zone, se sont produits divers groupes de musique :

Artiste	Origine
The 3Eatles	Exogène
Hazerka	Exogène
Nathan Jo	Exogène
Sam Di	Endogène
With US	Exogène
Holispark	Endogène
Mat Bastard	Endogène

Tableau n°14 : Groupes présents sur la Fan Zone de Lille pour la fête de la musique. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

La part des acteurs endogènes est la plus importante mais le mélange s'est opéré facilement avec les acteurs exogènes (tableau n°14). L'interaction des deux constitue une ouverture artistique qui enrichit la programmation. A Marseille, la fête de la musique de 2016 a été « bousculée » par un événement exogène sportif : l'Euro 2016 de football. La fête de la musique a été décalée au 23 juin pour éviter les problèmes de sécurité puisqu'il y avait un match Ukraine/Pologne au stade Vélodrome avec des risques de débordement (<http://www.lequipe.fr/Football/Actualites/Euro-marseille-decale-sa-fete-de-la-musique-du-21-au-23-juin-en-raison-du-match-a-risque-ukraine-pologne/694312>). Globalement, certaines animations ont été maintenues, comme par exemple, dans le Panier, d'autres annulées et enfin d'autres reportées tout le long du mois de juin.

A partir des terrains étudiés a été réalisé un organigramme pour expliquer le fonctionnement simplifié des relations qu'entretiennent les acteurs entre eux (figure n°31). L'épaisseur des flèches signale le degré théorique d'échanges entre les acteurs, du prépondérant au plus rare, voire très rare. Les flèches à double sens montrent qu'il n'y a pas de hiérarchie dans la prise de décision de se rencontrer ; elles se font « simplement », avec

réciprocité. Les liens fragiles indiquent qu'il y a peu d'échanges entre les groupes d'acteurs. Les liens constants indiquent qu'il y a une habitude de travail et des règlements établis pour garantir le partenariat. En ce qui concerne les liens prépondérants, il existe des habitudes de travail « quasi naturelles » autour d'échanges qui peuvent être qualifiés d'hérités.

Les usagers caractérisent l'ensemble des participants aux animations. Les acteurs institutionnels sont les élus à des échelles dépassant parfois la France. Les acteurs culturels vont créer, faire et animer. Enfin, les acteurs économiques regroupent les mécènes, les commerçants, les hôteliers, les restaurateurs, les agences de communication ou de publicité. Ce qui nous intéresse aussi c'est la possibilité, pour un étranger, de s'installer dans un centre-ville sans devoir abandonner complètement sa culture d'origine. La position de l'utilisateur devient un enjeu primordial : soit il est acteur rassuré par les pouvoirs locaux, soit il est acteur participant à la gouvernance territoriale, soit acteur de passage mais il peut être aussi acteur en insécurité. Lille et Marseille accueillent l'autre ; il peut y vivre ou juste passer. Cela entre dans l'appréciation de la complexité du jeu d'acteurs lors de la mise en œuvre d'un projet afin que chacun trouve sa place. L'organigramme montre la forte complexité du réseau acteurs mais elle est une force, à terme, pour l'animation.

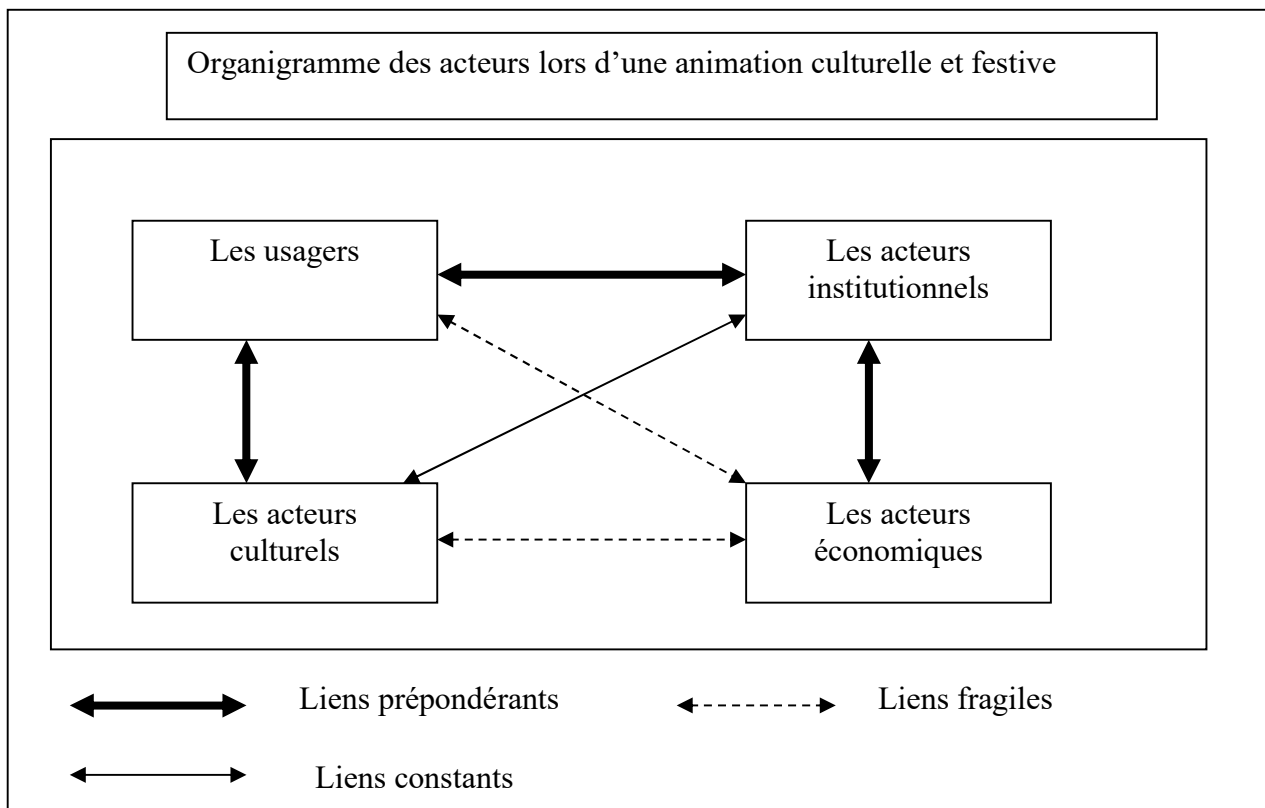


Figure n 31 : Organigramme fonctionnel entre les acteurs lors d'une animation culturelle et festive. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Dans les programmations d'animation des deux centres-villes, des artistes venus de régions ou encore de pays extérieurs, comme l'Inde, la Corée du Sud, le Brésil enrichissent les échanges. Les usagers sont toujours présents, même s'il s'agit d'acteurs/thèmes exogènes comme en témoignent les animations de Lieux Publics à Marseille avec des artistes coréens sur le parvis de l'Opéra (figure n°29) ou encore les tulipes de Sangri-La à Lille de l'artiste japonaise Yajoi Kusama sur l'esplanade d'Euralille (photo n°29). La nature de l'animation culturelle et festive semble donc ne pas être un souci pour les organisateurs ni pour le public.

Ces rapports interterritoriaux, sur un même lieu, ont été analysés par G. Di Méo (2001) qui souligne que les fêtes amènent « *des projections géographiques de métriques très différentes* » propulsant les usagers d'une région vers un pays grâce à leur portée universelle puisqu' « *elles parlent de l'homme en général ou de l'altérité en tant que principe* ». D'ailleurs, la construction de ce système d'acteurs très hétérogènes, permet une ouverture à l'autre qui est vécue comme un gage de rencontre notamment vis-à-vis des autres métropoles régionales. L'idée principale est donc de créer un autre lieu et autre chose pour que les usagers puissent s'évader un instant.

➤ **Une quantification difficile des animations endogènes et exogènes**

L'idée initiale était de mesurer l'évolution des animations culturelles et festives au sein des deux terrains sur une période de 10 ans. Après analyse des livrets d'information réalisés par les Offices du Tourisme de Lille et de Marseille, une forte évolution des modalités de recensement est ressortie sans compter les évènements comme « Lille, 2004 » et « MP, 2013 » qui ont généré une augmentation du nombre d'animations. Ces livrets sont aujourd'hui principalement dématérialisés sur des plateformes d'information via les sites Internet des Offices de Tourisme, des Mairies, d'associations..., et via les réseaux sociaux. Aujourd'hui, les organisateurs d'animations peuvent ainsi faire directement remonter et diffuser l'information, ce qui n'était pas le cas au début de la recherche. De fait, le nombre d'animations culturelles et festives se trouve augmenté « sur le papier » mais cette source de recensement simplifiée et cette facilité de transmission de l'information font que les listings sont plus étoffés. La comparaison dans temps n'est donc pas possible.

De nouvelles animations sont aussi apparues comme les mappings dont il existe aujourd'hui un festival à Lille avec un parcours à effectuer pour découvrir la ville autrement et surtout la nuit. Ces différentes thématiques tiennent plus du phénomène de mode ou de l'évolution technologique qu'à un phénomène géographique ou sociologique tout en sachant

que l'urbain et sa centralité servent de support. Là aussi, la comparaison des animations par thèmes ne paraît pas possible.

III. 2.2 Des critères qui définissent les liens entre espaces et usages

La cartographie réalisée dans le deuxième chapitre sur la localisation des équipements au sein des centres-villes de Lille et de Marseille a montré leur participation active à la centralité.

➤ La définition d'une classification autour de l'espace géographique

Afin de déterminer le rôle des animations, il a été fait le choix de ne pas les distinguer entre elles mais de les classer en fonction de leur support de diffusion. Puis, une seconde typologie a été réalisée pour saisir les liens qui existent entre les animations et les centres-villes de Lille et de Marseille. Dans la catégorie des espaces gratuits en plein air, sont recensés :

- Les rues qui se trouvent parfois décorées pour une fête en particulier
- Les places et les rues qui servent de lieux d'animation comme l'exposition florale en automne à Lille, le marché paysan tous les samedis sur le cours d'Estiennes d'Orves à Marseille, mais aussi de lieu de rencontres lors d'un concert
- Les façades pour les mappings, les mises en lumière
- Les jardins publics où l'on trouve des activités récréatives (jongleurs, théâtres, pour se reposer, yoga...)
- Les Fan Zone
- Les avenues pour les défilés...

Pour les espaces gratuits mais fermés (équipements) :

- Les salles publiques comme les églises qui ne sont plus affectées au culte, les salles d'expositions, les mairies annexes, les maisons des jeunes...
- Les galeries d'arts et les ateliers associatifs
- Parfois quelques grands équipements comme les musées lors des journées du patrimoine.

Pour les espaces payants mais en plein air :

- Les foires commerciales
- Les spectacles de marionnettes comme dans le jardin Vauban à Lille

- Certaines activités comme la grande roue sur la place du Général de Gaulle à Lille et les ménages cours Belsunce à Marseille lors des fêtes de fin d'année.

Pour les espaces payants fermés (équipements) :

- Les musées et les galeries d'artistes
- Les salles de spectacles et de concert et les Zénith
- Les théâtres.

Cette liste n'est pas exhaustive mais l'on remarque déjà qu'elle nous renseigne sur le lieu et l'équipement : clos ou fermé, capacité d'accueillir de nombreuses personnes ou non. Le point commun, pour un usager est de prendre part à une animation organisée pour lui. Il va pratiquer le lieu de diffusion pour écouter, ressentir, chanter, danser, voir... La question de la perception est donc présente mais aussi celle du rapport à l'autre. Que l'on soit acteurs endogènes ou exogènes, il y a un vécu au travers du lien qui peut être holistique mais aussi intime, c'est-à-dire que l'on peut se dérober du regard des autres (BACHELARD, 1943).

Est-ce possible de créer un espace exclusivement personnel dans une salle close ou ouverte ? Comment consigner son expérience collective à partir de son ressenti personnel ? Pour y répondre, nous proposons de façon synthétique une classification regroupant l'ensemble des animations culturelles et festives pour faire face à des pages de tableaux. Cet essai de typologie (tableau n°15) prend en compte les critères qui ont été étudiés soit : l'accès, la nature de l'espace, les facteurs/acteurs endogènes et exogènes. L'idée est de dégager des postulats expliquant les liens entre l'accès à ces lieux de diffusion et l'usage qui en est réalisé.

		Facteur/acteur exogène	Facteur/acteur endogène
Gratuité de	Espace en plein air	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les artistes de rue ✓ les feux d'artifices ✓ les processions religieuses ✓ les nouvelles parades (marches des fiertés...) ✓ les journées du patrimoine ✓ la fête de la musique ✓ les concerts sur les places centrales ✓ les fêtes de fin d'année avec ses illuminations ✓ les fêtes foraines ✓ les foires aux manèges ✓ les défilés ✓ les présentations de pays ou de régions ✓ les animations telles que 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les thèmes liés à l'histoire et à la tradition du centre-ville ✓ les fêtes religieuses ✓ le marché de Noël ✓ la décoration des rues ✓ les expositions florales ✓ les marchés ✓ les monuments ✓ les conteurs de rue ✓ les artistes de rue ✓ la danse de rue ✓ le carnaval ✓ la fête après une victoire sportive ✓ la fête pour l'anniversaire d'une ville

l'espace		celles organisées au titre de capitale européenne de la culture.	✓ les nouvelles fêtes
	Espace fermé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les expositions d'art ✓ les fêtes religieuses ✓ la fête de la musique (opéra, églises...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les églises en fête pour le Saint de la ville ✓ les galeries d'art ✓ les expositions d'art ✓ les fêtes pour l'anniversaire d'une ville
Espace payant	Espace en plein air	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les troupes de théâtres ✓ les concerts ✓ les manèges comme les grandes roues ✓ les festivals de musique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les foires et fêtes commerciales ✓ les concerts ✓ les théâtres de marionnettes dans les jardins ✓ Les marchés
	Espace fermé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les troupes de théâtre ✓ la fête de la musique ✓ les expositions ✓ les concerts ✓ les ballets 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les musées ✓ les théâtres ✓ le cinéma d'arts et d'essais ✓ les cafés théâtres ✓ les lieux de conférence ✓ les galeries et les ateliers d'art ✓ les ballets
Sur les deux espaces		<ul style="list-style-type: none"> ✓ les spécialistes qui aident à la création et à l'organisation d'animations culturelles et festives ✓ les politiques (de la cité et hors de la cité) ✓ les urbanistes hors centre-ville ✓ les spectateurs ✓ les touristes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les élus locaux ✓ les urbanistes et architectes ✓ les spectateurs habitant le centre-ville ✓ les associations ✓ les commerçants ✓ les artistes ✓ les techniciens

Tableau n°15 : Liens entre les lieux de diffusion et l'organisateur de l'animation culturelle et festive. Réalisation : I. COLLIN, 2015.

Cette typologie nous renseigne sur les types de lieu de diffusion où se déroule l'action. Il y a ainsi des animations qui se font uniquement dans des lieux clos et d'autres ouverts. Ce tableau souligne que :

- Les facteurs/acteurs exogènes et endogènes sont aussi nombreux dans chacun des lieux et des modalités d'accès. Il semble que les animations exogènes aient tendance à augmenter avec les nouvelles fêtes lancées ces dernières années comme par exemple celles du ministère de la culture (journée du patrimoine, fête de la musique) mais aussi les mappings, les marches de la fierté, les capitales européennes de la culture... Cela correspond aussi à la professionnalisation du

monde culturel et festif avec ses métiers particuliers (troupes, intermittents du spectacle, scénographes) qui proposent des apports techniques extérieurs. Les centres-villes étudiés accueillent ces nouvelles animations avec intérêt et réussite.

- Une part importante de l'accueil de ces animations culturelles est réservée à l'espace public où elles sont majoritaires puisque les interactions créées sont propices à la diffusion culturelle et festive. Les politiques ont tendance à utiliser les espaces publics puisqu'ils les gèrent. Pour autant, l'espace public est aussi un espace ouvert à tous ; il y a donc des usages croisés puisqu'il est le « *substrat de la vie collective* » (CHAUDOIR, 2000). L'un va donc avec l'autre et cela fonctionne.
- Le centre-ville est maillé par les espaces publics ; c'est là où la ville s'expose et se met en scène. On retrouve ici la dimension cachée de l'urbain entre culture immatérielle, les traces et les marques historiques qui propose un terrain propice au déploiement d'animations de tous genres.

La représentation d'un lieu se faisant indépendamment de la réalité mais surtout du ressenti, les espaces publics sont de plus en plus réaménagés qualitativement pour permettre de passer d'un usage premier (se déplacer, se nourrir, commercer) à un second usage (s'amuser, découvrir, se balader).

- Les équipements et les lieux recensés sont parfois éphémères, de petites tailles ou non, privés ou publics, gratuits ou payants. Cette hétérogénéité renforce la diffusion mais il faut noter que l'équipement et le lieu sont différents. Le premier est souvent fermé voir payant et *a contrario* le lieu est ouvert et accessible à tous. La qualité et les conditions physiques d'un lieu et/ou d'un équipement participent à sa convivialité. De même, il est nécessaire pour certaines animations comme des activités théâtrales, certains concerts ou spectacles de danse qu'elles se déroulent dans des lieux clos pour des raisons techniques (météo, son...).
- La gratuité est un élément, comme les autres, d'accès à une animation culturelle et festive. Elle est logique sur l'espace public mais elle reste peu évidente pour les programmations dans les lieux clos.
- Ce recensement montre aussi le paradoxe entre l'utilisation des marqueurs identitaires des centres-villes étudiés et la volonté d'ouverture territoriale, soit le mélange des facteurs/acteurs endogènes et exogènes. Ces marqueurs deviennent

une « matière première » pour alimenter les ressources économiques et financières des pôles métropolitains lillois et marseillais.

- Il existe aussi une urbanité forte basée sur le ressenti. Le centre-ville étant une somme de lieux atypiques, il devient un substrat théâtral utilisable et renouvelable.

Cet essai de typologie montre qu'il n'y a pas de barrière ou de point bloquant entre le type de lieu de diffusion, le type d'animation et le type d'acteur. L'ensemble n'est pas discriminant bien au contraire et les animations culturelles et festives sont devenues une valeur ajoutée à la centralité urbaine. Le centre-ville métropolitain est une « machine » bien rodée qui s'est organisée pour les accueillir. Il continue d'évoluer pour tendre à devenir un espace adapté voire « universel », c'est-à-dire qui supporte les volontés sociétales et politiques.

➤ **Un centre-ville qui s'adapte aux animations culturelles et festives**

La réalisation d'une approche chronogéographique, pour comprendre les interactions créées à chaque modification, devient nécessaire (figure n°32). Les thèmes abordés et les acteurs mobilisés qu'ils soient endogènes ou exogènes, les lieux concernés, les attentes assouvies et les modalités d'accès sont concernés par cette évolution ; les centres-villes de Lille et de Marseille sont témoins que cette évolution peut se réaliser et se gérer à l'aune d'une vie humaine. Le centre-ville est donc mutable. Ainsi, la figure n°32 montre un centre-ville pré-festif qui se modifie par les politiques retenues, les nouvelles demandes et les nouveaux marqueurs identitaires pour former un nouvel espace post-festif. Le paradoxe est qu'aujourd'hui, il reste une centralité avec une échelle « matériellement » identifiable (deuxième chapitre) mais on observe un glissement d'échelles (locales vers régionales, voire nationales) qui s'opèrent lors d'une animation culturelle et festive pour garantir l'attractivité souhaitée par un phénomène d'expansion. La ville produisait initialement des richesses matérielles (artisanat, usine...) et des activités tertiaires. Aujourd'hui, les centres-villes étudiés ont fortement développé la dimension des biens immatériels basés sur le plaisir et le bonheur. Cela peut devenir une sorte d'injonction (poids des médias, enjeux philosophiques et de société). Il semble que la notion du temps s'efface du processus de territorialité ; il est créé un espace que l'on s'approprie rapidement comme un produit de consommation. Le temps peut se détruire au fur et à mesure que l'on consomme l'animation ; il devient unique. Le centre-ville devient un théâtre qui a été préparé au travers de scénarii, avec des décors, pour un public dédié. Il est important d'avoir le bon décor qui va avec le bon scénario.

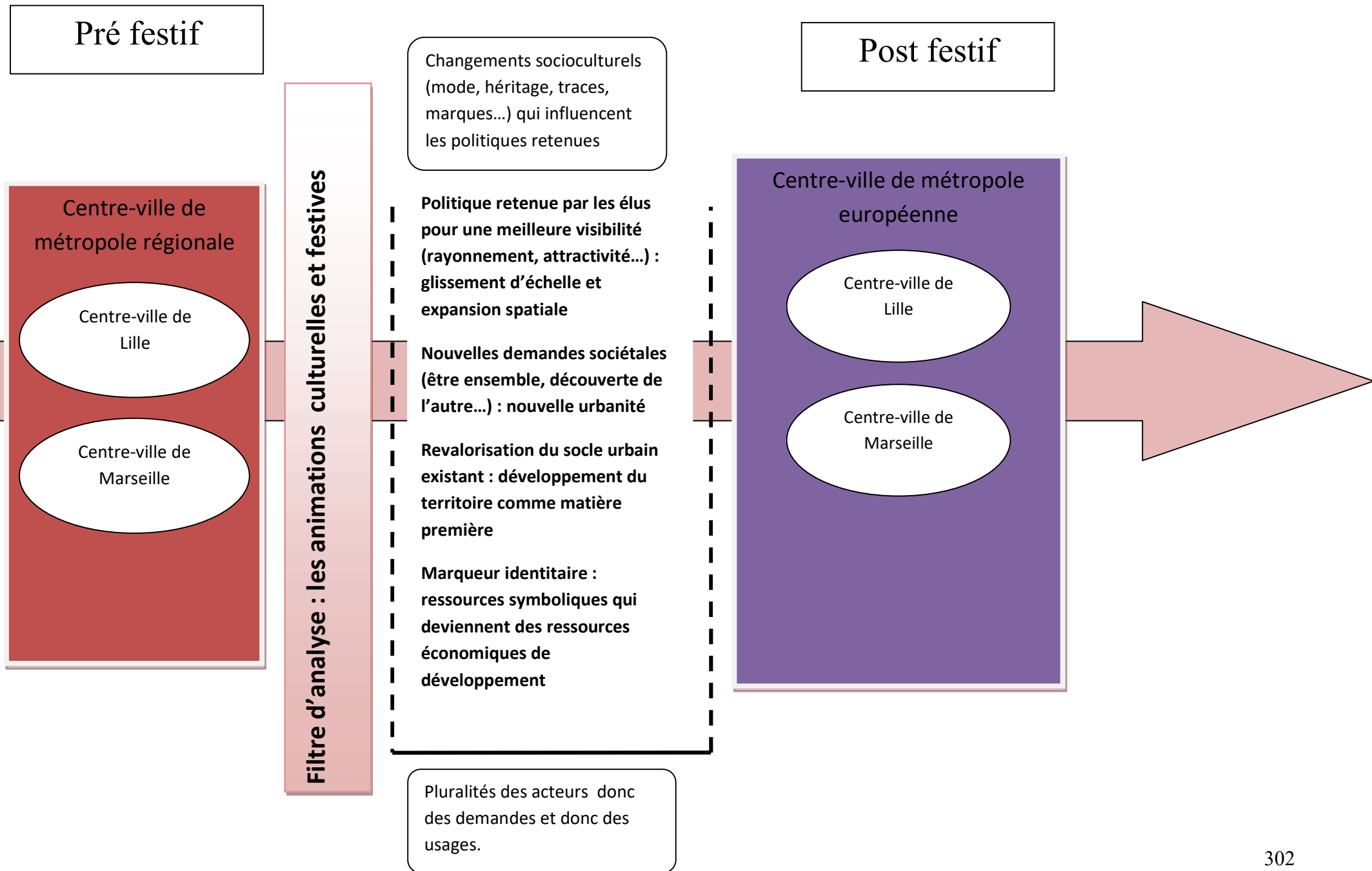


Figure n°32 : Un centre-ville métropolitain qui s'adapte. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

III. 3 Un système équilibré renforçant la dimension universelle

Ces centres urbains bénéficient d'une machinerie bien huilée pour accueillir les animations culturelles et festives et cela fonctionne grâce à une organisation héritée depuis la création des deux cités (cf. deuxième chapitre). Il s'agit bien d'un système urbain global et complexe s'appuyant sur les facettes de J.P Levy (1987).

III.3.1 Un système complexe auxquels s'ajoutent les facettes

Comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, il existe de nombreux systèmes qui définissent le centre-ville (PUMAIN, 1995) mais nous nous sommes attardés sur les facettes de J-P Lévy (1987). En complément, nous avons pris en compte ses deux dimensions que sont la matérialité géographique (territoire, somme de lieux, équipements) et l'immatérialité (héritage culturel, identité, espace vécu et perçu).

➤ Des facettes du système urbain plus décisives que d'autres

La facette commerciale (LEVY, 1987) est l'une des finalités du centre-ville la plus évidente. Le positionnement des deux terrains en tant que carrefour marchand depuis le Moyen-âge n'est pas un hasard. La Vieille-Bourse à Lille n'est plus en activité pour le négoce, tout comme le Vieux-Port à Marseille, mais on retrouve aujourd'hui de nouvelles activités commerciales singulières : enseignes de hautes coutures, galeries d'arts et activités de restauration. Les unions des commerçants, présentées ci-avant, proposent des managers de centre-ville pour lui garantir un bon dynamisme commercial. Ces acteurs endogènes sont devenus des metteurs en scène du centre-ville, au travers les vitrines et la mise en lumière des commerces. A l'intérieur des magasins, la fonction commerciale s'organise aussi, comme, par exemple, lors de fêtes nationales où les restaurateurs doivent recruter plus de personnels et augmenter leur nombre de tables... Les commerçants sont parfois moteurs à l'image de la fête de la rue Esquermoise, à Lille, où ces derniers l'organisent directement. Le magasin Méert participe au festival du mapping avec sa façade classée, les élus le font visiter lors de déplacement officiel pour valoriser la cité, etc. Ces magasins animent aussi l'espace public de jour comme de nuit par des décorations florales ou encore lors des fêtes de fin d'année. Ainsi, ces acteurs endogènes coopèrent à la création de lieux et de moments de rencontres, de convivialité et donc ils participent à la création de la territorialité. La raison évidente de cette mobilisation est économique ; les retombées financières sont importantes, comme par exemple pour « Lille, 2004 ». Selon l'ADULM*, qui a réalisé une comparaison entre les

différentes capitales européennes de la culture, l'adhésion du monde économique lillois s'est traduite par une importante participation en nombre d'entreprises (82), mais aussi par une participation financière au travers le mécénat (ADULM*, 2004). En comparaison avec les autres villes, Lille a pu compter sur le fort soutien de ses entreprises locales (tableau n°16). La raison de cette participation était bien de faire rayonner la ville, de participer à son dynamisme mais aussi d'anticiper de futures retombées économiques. De même, les investisseurs privés apprécient ces équipements coûteux au cœur des métropoles. Ils sont à ce titre, un élément d'aménagement du territoire qui sert à la compétitivité et à l'attractivité des terrains étudiés.

Le mécénat dans les capitales européennes de la culture	
Ville	Mécénat (en millions d'€)
Anvers 1993	4,7
Lisbonne 1994	2,6
Luxembourg 1995	6
Stockholm 1998	5,5
Brugge 2002	6,4
Lille, 2004	13

Tableau n°16 : Le mécénat dans les capitales européennes de la culture. Réalisation : ADULM*, 2004.

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi (tableau n°17), par rapport à l'année précédente, sur la durée de « Lille, 2004 », le bilan dans les secteurs de la culture (+2%), du commerce (+3%), de l'hôtellerie (+15 %) et de la restauration (+7%) montre une hausse notable alors que le contexte national et régional augmente plus légèrement.

Evolution de l'emploi entre octobre 2003 et septembre 2004			
	Plan national	Région Nord-Pas-de-Calais	Lille intra-muros
Secteur du commerce/hôtel/restauration/culture	+ 1,1 %	+ 1,5 %	+ 7 %
Dont activités culturelles	+ 0,4 %	+ 4 %	+ 22 %
Dont commerce de détail	+ 1,2 %	+ 1,1 %	+ 3 %
Dont hôtellerie	+ 0,5 %	Stable	+ 15 %
Dont restauration et débits de boisson	+ 1,4 %	+ 3 %	+ 7 % (+ 13 % en centre-ville)

Tableau n°17 : Evolution de l'emploi entre octobre 2003 et septembre 2004 à Lille. Réalisation : Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 2004.

Les données du Comité Régional du Tourisme montrent aussi une augmentation de la fréquentation des hôtels de Lille intra-muros. Nous retrouvons le chiffre de 7 % qui indique une augmentation du chiffre d'affaires des hôtels existants mais aussi l'ouverture de nouveaux hôtels créés pour l'occasion (tableau n°18).

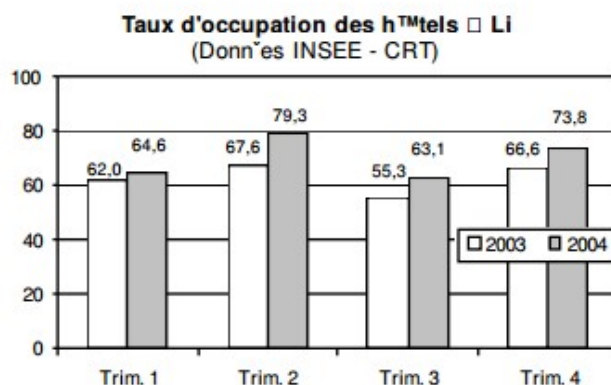


Tableau n°18 : Taux d'occupation des hôtels sur les années 2003 et 2004 à Lille. Réalisation : Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 2004.

En matière de mécénat « Marseille, 2013 » a regroupé 220 entreprises pour environ 15 millions d'euros, ce qui est plus qu'à Lille ; ceci s'explique par l'importance du tissu industrialo-portuaire et économique de la Provence (ADMICAL, 2015).

De façon identique à Lille, « Marseille, 2013 » a eu des impacts sur l'emploi puisque le potentiel du nombre d'emplois créés ou maintenus a été estimé à environ 2800. Il s'agit d'une traduction du chiffre d'affaire en nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP*) en fonction du nombre de touristes et excursionnistes recensé. Le tableau n°19 indique les domaines dans lesquels ces emplois ont été préservés, soit majoritairement dans le domaine de l'hébergement et de la restauration (CCIMP, 2015).

	Chiffre d'affaire par salarié en euros	Nombre de salariés
Hébergement	170 209	980
Nourriture (restaurants, achats alimentaires)	121 060	1 075
Loisirs/culture	207 294	212
Achats de biens durables (vêtements, souvenirs)	287 191	132
Transport au sein de la région	126 712	389

Tableau n°19 : Estimation des emplois liés à l'impact indirect de « MP, 2013 ». Réalisation : ESANE, CCIMP, 2015.

Il n'a pas été possible d'établir une comparaison avec les années précédentes en matière de chiffre d'affaire sur chaque terrain mais ce dernier peut reposer sur un potentiel économique en nombre de nuitées et en nombre de touristes et excursionnistes estimés. Le nombre de nuitées a augmenté de façon sensible sur la durée de « MP, 2013 » et, là aussi, la création d'hôtels de catégories supérieures (4 ou 5 étoiles) a absorbé une partie de ce pic d'activités (figure n°33).

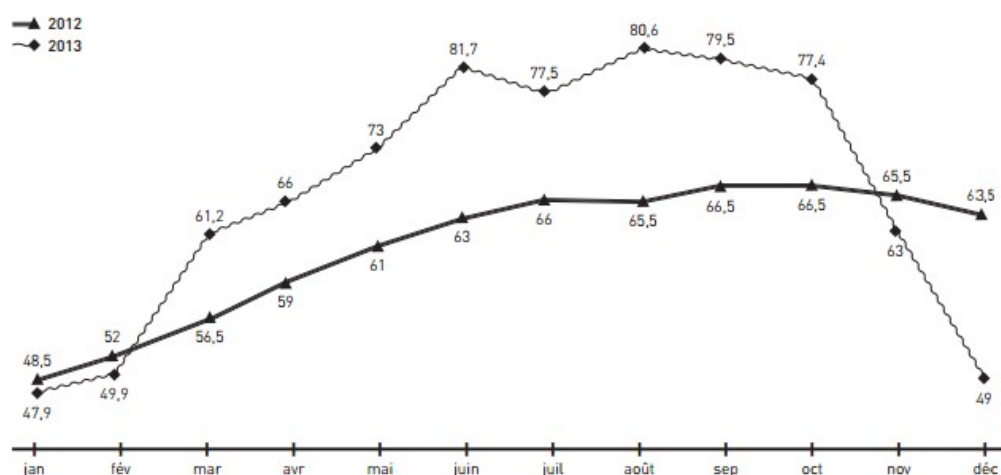


Figure n°33 : Evolution des taux d'occupation mensuels dans l'hôtellerie de chaîne en 2012 et 2013 à Marseille (en %). Réalisation : CCIMP, 2015.

L'analyse comparée des évolutions du nombre de nuitées hôtelières entre « MP, 2013 » et « Lille, 2004 » confirme l'impact économique positif dans les deux cités européennes. Toutefois, elles sont différentes :

Éléments de comparaison	MP 2013	Lille 2004
Nombre d'habitants dans le territoire concerné par l'événement	1,9 million	1,1 million
Nombre de communes partenaires dans ce territoire	119	193
Nombre d'hôtels	510	119
Nombre de lits	37 400	13 400
Nombre de nuitées	5,2 millions	2,2 millions

Tableau n°20 : Comparaison de « MP, 2013 » et de « Lille, 2004 ». Source : BDR Tourisme. Réalisation : CCIMP, 2014.

La différence entre les deux métropoles s'explique par l'échelle initiale prévue pour cette animation. « MP, 2013 » avait une échelle dépassant largement celle de la métropole (vers Aix-en-Provence), tandis qu'à Lille, la programmation festive et culturelle s'est déroulée principalement au sein de la métropole. Ce décalage est lisible dans le graphe ci-dessous où

l'été, « MP, 2013 », dépasse largement Lille en nombre de nuitées (figure n°34). Ici, Marseille profite aussi de son statut de capitale touristique.

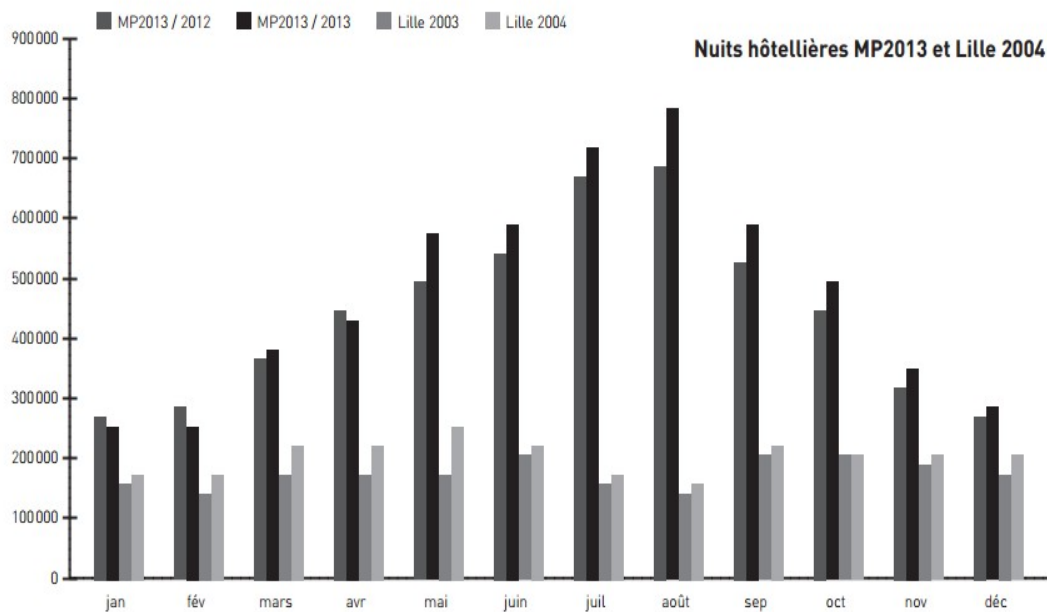


Figure n°34 : Evolution comparée du nombre de nuitées hôtelières entre « MP, 2013 » et « Lille, 2004 ». Source INSEE/DIRECCTE/Bouches-du-Rhône Tourisme. Réalisation : CCIMP, 2015.

Le rôle des activités tertiaires supérieures appelle aussi des analyses. Il s'agit essentiellement des activités générées par les sièges sociaux d'entreprises ou encore les activités administratives. Au prime abord, le lien entre les animations culturelles et festives et cette facette du système urbain n'est pas évident, mais là aussi, la dimension immatérielle est importante pour comprendre la mise en exergue du système. Les activités tertiaires favorisent l'expression du pouvoir politique et elles portent les animations, tant en matière de programmation, qu'en matière d'organisation. Il y a aussi un lien entre l'importance de l'entreprise, l'installation de son siège social et les activités tertiaires dans la hiérarchie des métropoles (SASSEN, 1991). Une métropole avec une image de cité dynamique et innovante sera donc privilégiée pour un investisseur. Lille et Marseille ont compris ces enjeux et les projets d'Euralille et d'Euroméditerranée en sont directement le reflet.

J.P Lévy analyse aussi la facette dite « résidentielle » pour caractériser les acteurs endogènes vivant dans le centre-ville. Ils ont un rôle important puisqu'ils sont acteurs « à temps plein » de cet espace. Ils recherchent des services de proximité (restaurants, traiteurs, petites superettes). On retrouve encore l'interaction avec la facette économique. Ces acteurs endogènes confortent le caractère identitaire mais surtout ils s'y sont installés, souvent par choix, vu le prix au mètre carré, tant en location qu'en achat. Ils évaluent les aménagements réalisés au moment des élections locales. Parfois, il y a de fortes oppositions comme à

Marseille, sur la rue de la République, artère haussmannienne qui relie Euroméditerranée au Vieux-Port concernée par un programme d'expulsion (photo n°43).



Photo n°43 : Rue de la République à Marseille lors des travaux de réhabilitation de l'habitat. Source : I. COLLIN, 2012.

L'évolution sociologique de la rue de la République, à Marseille, est indéniable puisque la requalification en logements haut de gamme et en bureaux de standing a été réalisée (photo n°44). Les impacts de ces politiques en matière de mixité sociale sont brutaux et questionnent l'urbanité de ces nouveaux espaces à terme.



Photo n°44 : Promotion immobilière rue de la République à Marseille. Source : I. COLLIN, 2012.

Globalement, pour les deux capitales régionales, la facette culturelle et festive du système urbain est appréciable, tant en matière de développement économique que d'attractivité territoriale. Même si Lille et Marseille sont deux métropoles différentes, elles ont déployé les mêmes desseins de développement culturel (équipements, aménagements, fêtes...). La contribution du statut de Capitale Européenne de la Culture constitue donc un accélérateur de développement territorial (CANOVA, 2017).

J.P Levy soulignait que la vocation culturelle, en 1987, était une facette du développement territorial qui s'affirmait de plus en plus. Comme nous l'avons démontré, elle sert aussi aujourd'hui à aménager, parfois de façon éphémère, les centralités urbaines. La rue Faidherbe de Lille en est le meilleur exemple : elle peut se transformer en une sorte de monde imaginaire avec des monstres gentils (photo n°35), en terrain de jeux pour les plus jeunes et se métamorphoser lors d'un mapping (COLLIN, 2007). La pluralité des supports est aussi à noter comme une église qui accueillera une exposition de Street art et une façade qui va servir d'écran de cinéma.

L'analyse des animations culturelles et festives au sein des centres-villes métropolitains a permis d'apprécier un faisceau de critères objectifs (acteurs, projets, réalisations, centralité urbaine). Outre ces critères, l'interrelation des facettes permet de distinguer une simple centralité urbaine d'un centre-ville métropolitain. Ceci signifie qu'il dispose de qualités particulières. L'approche par les animations culturelles et festives montre qu'il existe une force centrifuge qui fait irradier l'impact même de l'évènement vers d'autres centralités, vers d'autres territoires. Cette rotation, autour du centre, confirme que ce dernier joue un rôle de carrefour dans un réseau plus large.

Le processus de décision au passage à l'action d'une animation culturelle et festive par les acteurs, est assez simple. Il y a toujours l'idée qui impulse le projet ; elle peut venir de plusieurs sources (endogènes et exogènes). Puis, une fois la décision prise, il est nécessaire d'agir et de s'organiser, de se faire connaître, préparer le budget, installer les lieux pour l'accueillir, définir les besoins techniques en matière d'aménagement ou encore de sécurité. Ici, plusieurs facettes interagissent pour préparer l'animation (résidentielle, économique, institutionnelle). Arrive enfin l'action, c'est-à-dire le déroulé du projet. La mobilisation de tous les acteurs est indispensable pour mettre en mouvement l'animation ; nous avons vu, ci-dessus, le rôle de chacun. Le résultat est étudié et attendu pour s'enrichir de l'expérience réalisée mais aussi pour vérifier le bilan financier et la réussite ou non de l'animation. Cette dernière phase prend de l'ampleur et des bilans sont réalisés de façon systématique pour chaque grande animation comme pour « Lille, 2004 » et « MP, 2013 » au vu des financements

engagés par les acteurs. Le bilan tente de répondre aux questions suivantes : Est-ce une réussite ? A combien sont estimées les retombées financières ? Le territoire a-t-il eu raison de s'engager dans ce projet ?

Et pour finir, il y a un impact sur l'espace urbain. Il peut être durable (aménagement, mobilier...), inscrit dans la mémoire des usagers comme étant un moment magique, ressenti comme un facteur de stress, laissant un sentiment de satisfaction... Et tout cela contribue à créer de l'urbanité. La dimension immatérielle, quant à elle, se joue des échelles territoriales, entre la rencontre du lieu intime avec le lieu commun, voire public, de la rencontre avec soi mais aussi avec l'autre, voire les autres. C'est une recherche de la reconnaissance du territoire qui s'alimente par le vécu des lieux. Ces nouveaux rapports, au sein du centre-ville métropolitain, laissent une empreinte réelle dans l'armature et les pratiques urbaines. B. Grésillon (2008), sur les métropoles culturelles, indique à ce titre que « *la ville est tout autre chose que le simple support du spectacle, elle en est l'acteur principal* ».

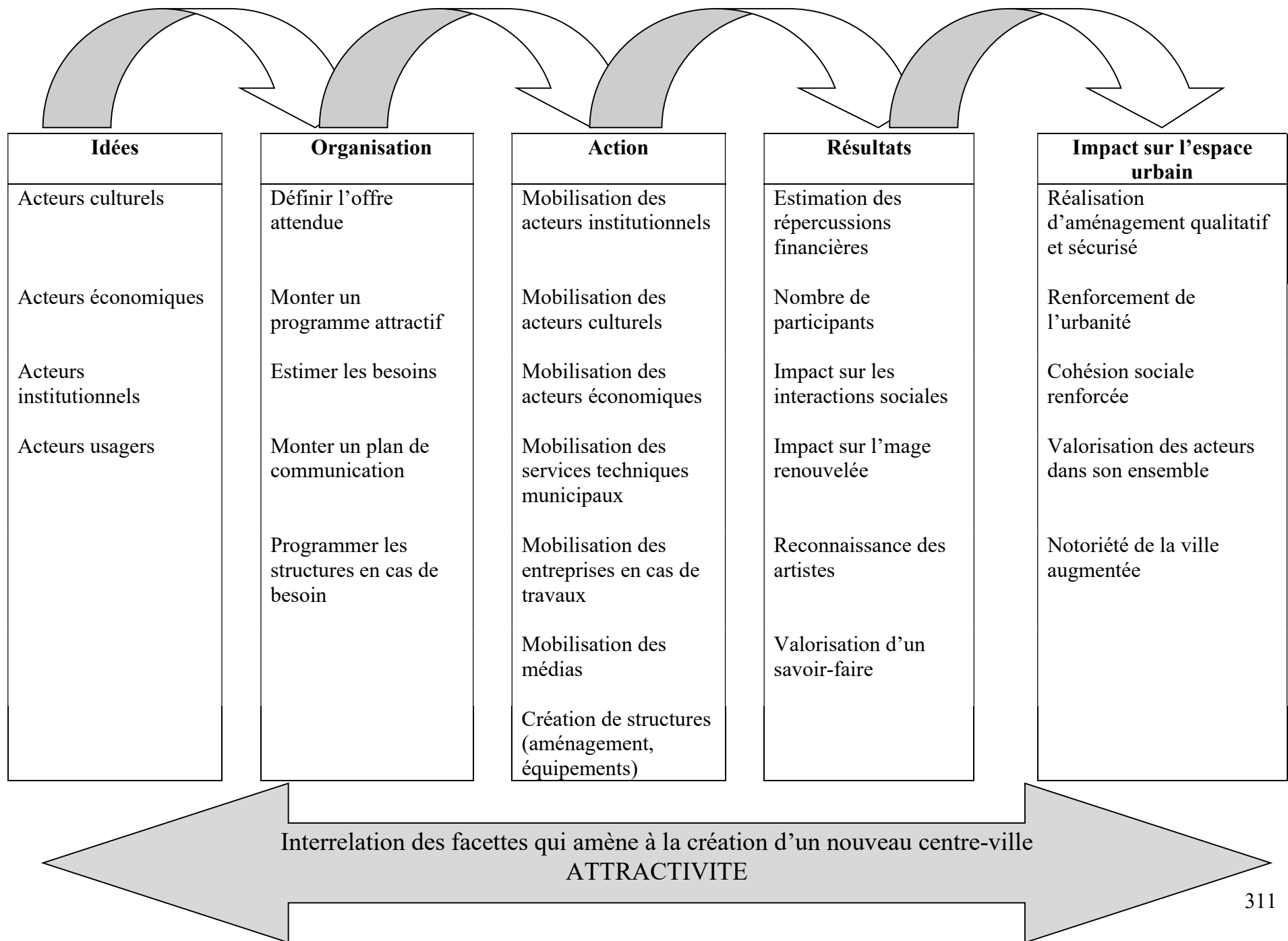


Figure n°35 : Interaction des facettes lors d'une animation culturelle et festive. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Il est nécessaire d'avoir l'ensemble des dimensions activées dans un centre-ville lorsqu'il y a une animation culturelle et festive (figure n°35). Les tirets indiquent que les liens entre les facettes sont perméables entre elles dans le fonctionnement d'un centre-ville métropolitain. Globalement, le progrès engendré lors d'une animation culturelle et festive en matière de réseaux urbains, de gare, de stationnement, de modes actifs, piétonisation..., va renforcer l'accessibilité du centre-ville. Cette dernière agit par réciprocity avec les autres facettes selon un processus de congruence qui contribue à une nette amélioration. Ce format pyramidal va nous permettre de les confronter aux jeux d'acteurs présentés dans l'organigramme ci-avant (figure n°36).

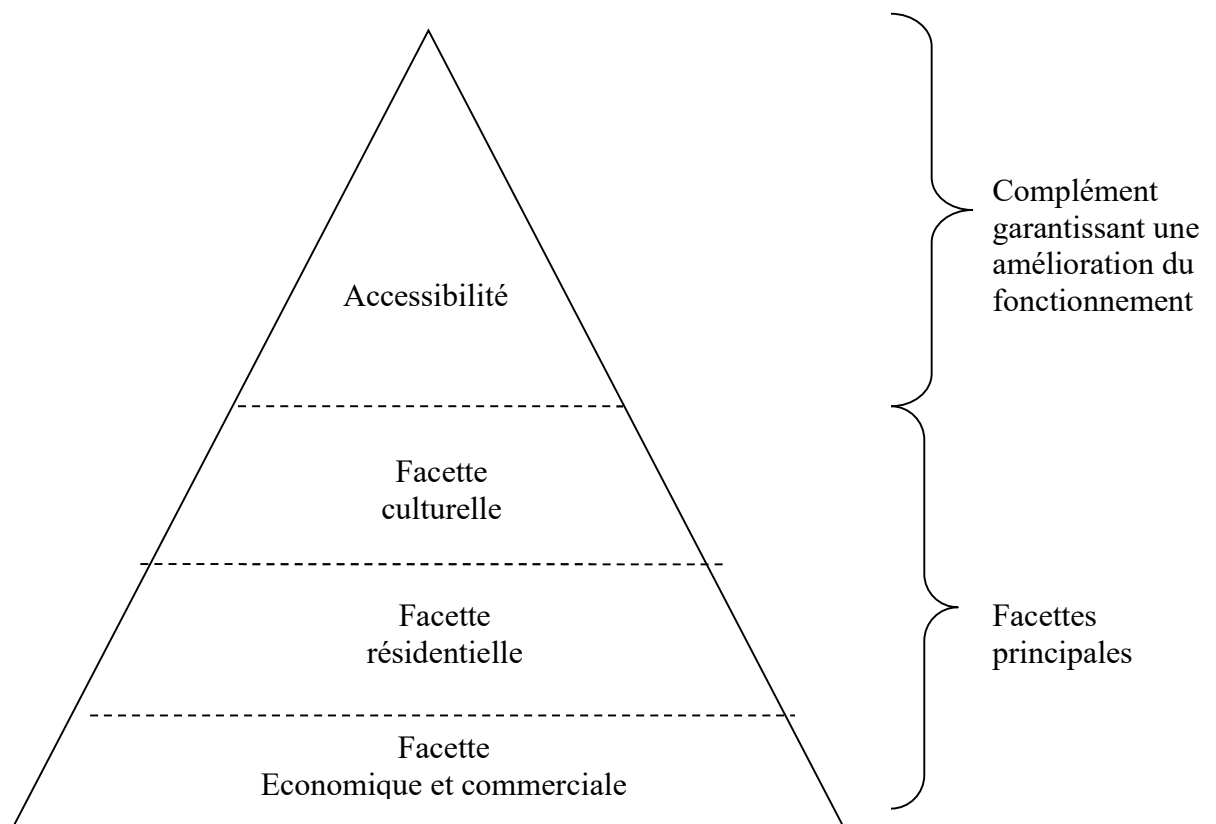


Figure n°36 : Les facettes activées du centre-ville métropolitain. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Les acteurs sont mobilisés et s'entendent pour manier avec beaucoup de précautions ce territoire des centres-villes. Il nous semble que les fonctions urbaines, évoluant dans le centre-ville métropolitain et présentées ci-dessus, s'adaptent plus qu'elles n'encouragent à opérer des modifications. Les centres-villes métropolitains sont devenus une vitrine moderne, dynamique et innovante de la cité. G. Di Méo (2001) parle même de « *dé-territorialisation* » tant les échelles s'ouvrent dans le cadre d'animations culturelles et festives.

Les centres-villes de Lille et de Marseille ne sont pas dans une impasse comme cela peut être souligné dans le cadre des restructurations des quartiers dits « politique de la ville »

(CHALINE, 2018). Ils sont flexibles, réversibles et adaptables avec une sorte de valeur universelle qui repose sur leur singularité, un organisme urbain qui embrasse la totalité des êtres et des choses y vivant. La dimension culturelle a pris le pas sur les autres facettes, elle est transversale. Pour passer d'une étape à une autre, les postulats énoncés ci-dessus, servent de filtre d'analyse.

Pour autant, nous allons vérifier si ces aménagements urbains qualitatifs, innovants tant dans l'usage que dans la technicité utilisée, ne sont pas engendrés par des effets de mode amenant une banalisation.

III.3.2 Une vaste mise en scène ou un impératif social ?

Le centre-ville de Lille et de Marseille est la carte de visite de chacune des deux métropoles. Les acteurs de ces territoires (commerçants, politiques, architectes, habitants, touristes...) investissent des budgets de fonctionnement et d'investissement, des idées et des pratiques pour en faire des territoires perçus et vécus (BARTHON, GARAT, GRAVARI-BARBAS, VESCHAMBRE, 2007). A cet égard, leurs aménagements sont méticuleusement étudiés et réalisés pour devenir des espaces distincts du restant de la ville mais rapidement identifiables. La vie festive et culturelle de ces cœurs de métropole est très dynamique au point d'en être le moteur. Il existe donc un effet d'entraînement garantissant la prospérité des activités commerciales, des activités récréatives mais aussi une amélioration du paysage urbain spécifique, de la qualité de vie... Seront donc analysés les liens existants entre les aménagements culturels et festifs éphémères, le commerce, le tourisme et la vie sociale. Sur quels postulats se renouvellent les centres-urbains aujourd'hui dans les capitales régionales ?

III.3.2.1 Les scénarios : comment écrire un centre-ville ?

Par analogie, il est intéressant de partir des méthodes utilisées par les scénaristes pour mettre en scène un centre-ville lors d'une animation culturelle et festive. Il faut donc une idée et cette dernière se doit de poser un message qui sera alors porté par des acteurs. Elle rencontrera des aventures, des obstacles qui seront résumés dans un synopsis. Puis, est réalisé le « squelette » de l'histoire dans son détail (temps, séquençier et continuité dialoguée). Le centre-ville va donc passer par toutes ces phases en accueillant l'animation puisque « *partout les fêtes s'emparent de lieux qui lui servent de cadre et qui lui confèrent souvent leur originalité* » (DI MEO, 2001). Ce cadre repose aussi sur d'autres facettes qui font le centre-

A partir de la figure n°38, nous remarquons que les usagers de la Braderie ont un degré d'implication important dans l'ensemble des facettes du système urbain. Les relations sont pour eux bilatérales. Elles consistent à prendre part à la Braderie en tant qu'acheteurs et parfois en tant que vendeur ; ils *consomment* le centre-ville.

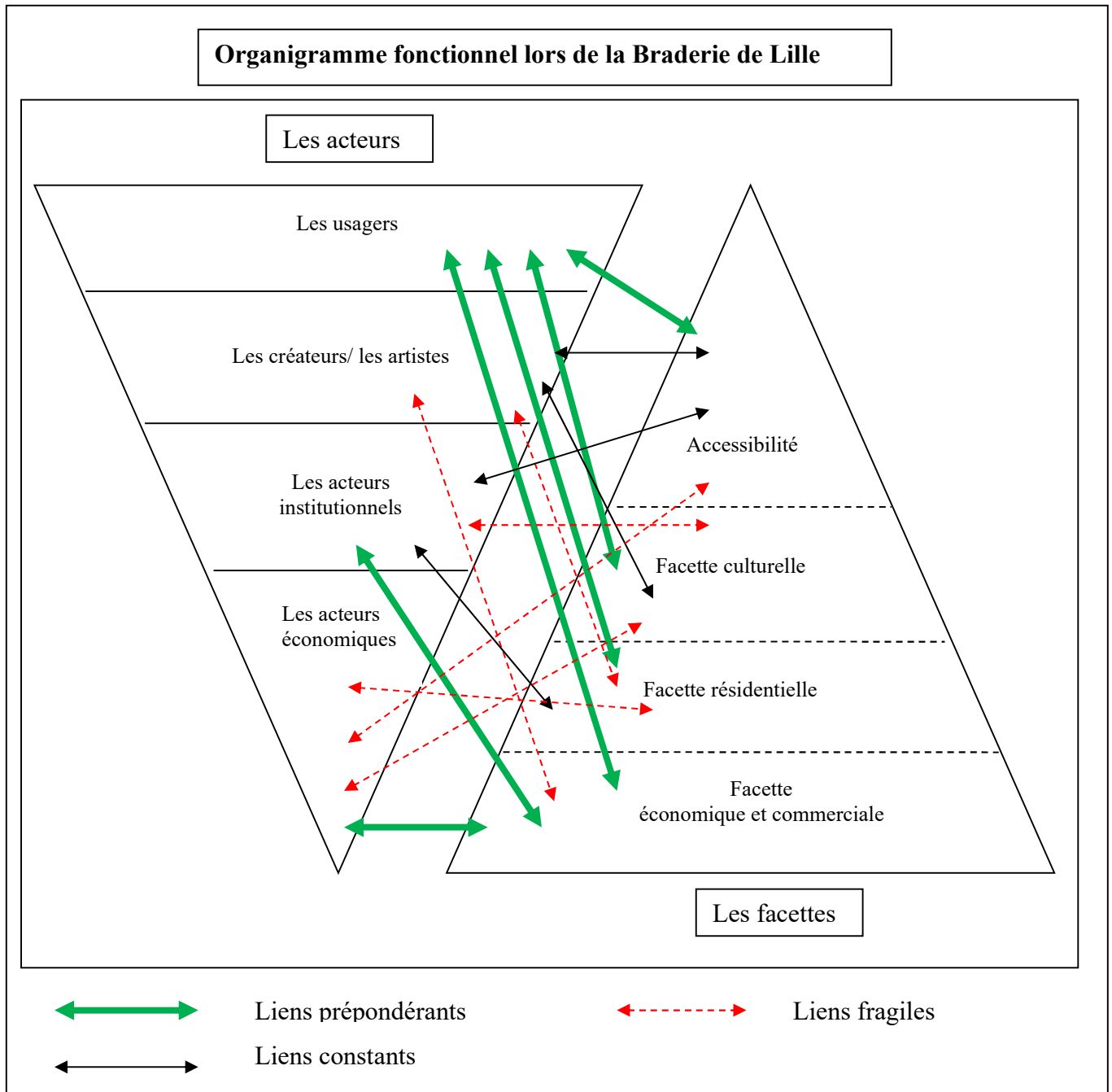


Figure n°38 : Liens entre les acteurs et les facettes lors de la Braderie de Lille. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Les créateurs et artistes ne sont pas les plus sollicités lors de cette animation, leur participation pourrait être renforcée en lien avec la facette commerciale par exemple ou encore en proposant des animations spécifiques aux habitants du centre-ville (happening). Le

scénario conforte la présence des acteurs institutionnels. Ils sont présents pour se montrer et ils encadrent, avec leurs services techniques, la mise en scène. Les acteurs économiques y participent mais ils ont peu de levier sur les autres facettes concernées par la Braderie, hormis pour les activités commerciales. Il serait certainement intéressant de les associer plus pour une meilleure dynamique territoriale.

➤ **La fête du Panier à Marseille**

Il est vrai que la fête du Panier n'existe plus sous ce format aujourd'hui (fête des 4 saisons) mais il est intéressant d'approcher les évolutions qu'elle a subies ces dernières années au travers l'organigramme fonctionnel. Pour la fête du Panier, le scénario est le suivant : c'était avant tout une fête de la diversité, des cultures et de la rencontre artistique. Ce quartier cosmopolite est le plus ancien de Marseille avec la particularité d'avoir gardé, en partie, son aspect de village. Cette fête du Panier animait donc les rues grâce aux activités organisées par les associations, les artisans et les commerçants ainsi que les habitants, les écoles... Ce scénario se retrouve dans l'affiche (figure n°39) qui présente la fête du Panier autour des façades des maisons du quartier, la nuit festive étoilée et les sardinades. Les notions de gratuité et de plein air sont mises en valeur pour valoriser la facilité d'accès et le côté populaire de cette animation.



Figure n°39 : Affiche de la fête du Panier à Marseille. Réalisation : Mairie de Marseille, 2011.

Depuis 18 ans, cette fête attirait de nombreux Marseillais, soit environ 30 000 personnes. Les modifications du scénario réalisées par la municipalité ont imposé de réduire le nombre d'animations pour des problèmes de sécurité et d'accessibilité.

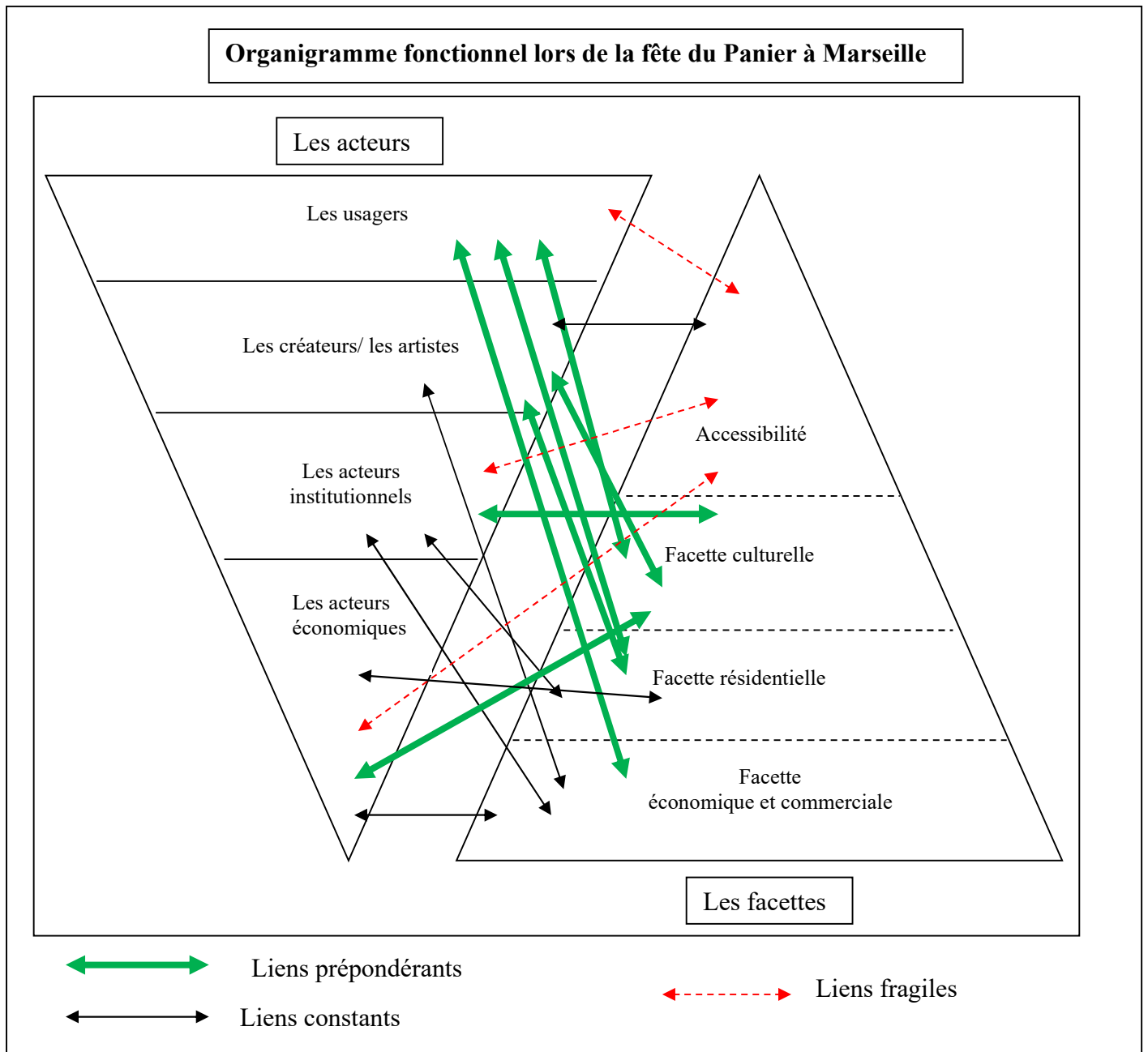


Figure n°40 : Liens entre les acteurs et les facettes lors de la fête du Panier à Marseille. Réalisation : I. COLLIN, 2016.

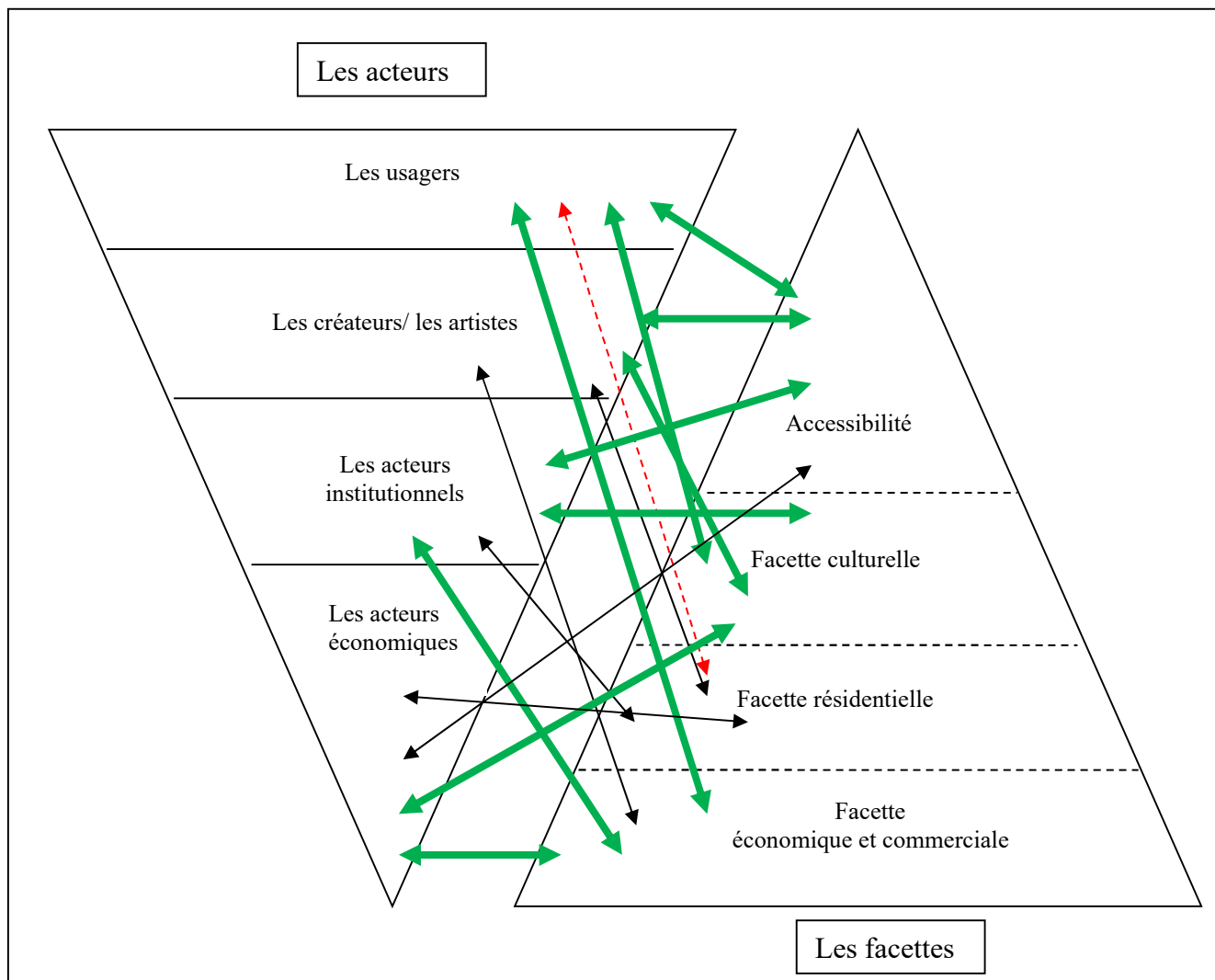
Effectivement, au travers la figure n°40, nous remarquons que les liens entre les acteurs et l'accessibilité du site sont peu développés alors que les contraintes techniques en matière de sécurité n'ont pas cessé de s'accroître. Les acteurs endogènes souhaitent continuer de réaliser cette animation « comme avant ». Ainsi, l'incompréhension entre les acteurs autour de l'accessibilité et de la sécurité a amené l'arrêt partiel de cet événement. Un élément

technique et conjoncturel peut donc changer en profondeur le scénario d'une animation culturelle et festive. Si l'on étudie les relations tissées avec les autres facettes, les liens étaient assez forts d'où l'explication de la réussite de cette animation puisqu'il y avait une coopération de chacun. L'association des commerçants, les associations du quartier et les écoles consolidaient les interactions.

➤ « Lille, 2004 »

Ici, le scénario est exogène mais accueilli favorablement par les acteurs endogènes. Les organisateurs ont privilégié comme lieu du déroulé du scénario le centre-ville de Lille pour accueillir les animations culturelles et festives phares.

Organigramme fonctionnel lors de « Lille, 2004 »



↔ Liens prépondérants - - - - - Liens fragiles
↔ Liens constants

Figure n°41 : Lien entre les acteurs et les facettes lors de « Lille, 2004 ». Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Face à l'ampleur de l'événement, il s'agit plus d'une feuille de route regroupant plusieurs scénarios. Cette dernière a obligé de voir le centre-ville de façon différente, soit comme une scène de théâtre qui change en fonction de la pièce jouée.

Le succès de « Lille, 2004 », selon la figure n°41, repose sur les liens forts entre les facettes du système urbain et les acteurs tant endogènes qu'exogènes. Les liens sont diversifiés et aucun groupe d'acteurs ne centralise un type d'interactions. Les acteurs économiques sont partie prenante de ce dispositif et ils ont établi des relations avec les autres acteurs, certainement en pesant dans certaines décisions (création d'hôtels, de packages touristiques...). Il faut aussi noter le rôle particulier de la facette résidentielle puisque, même si les acteurs endogènes pouvaient participer aux animations, elles s'adressaient aussi aux usagers exogènes. La qualité des aménagements résulte de cette co-construction ce qui a permis d'éviter des problèmes d'appropriation.

A ce titre, le logo choisi pour « Lille, 2004 » est un « jumper » effilé courant et qui a chaussé des bottes de sept lieues (figure n°42). Lille a une surface trop exigüe, il faut la dépasser par les rêves et les futures animations. Le centre-ville n'a plus de limites, il peut courir dans tous les sens et il avance avec un sentiment de liberté.

Ce « jumper » a été ajouté à l'ensemble des affiches officielles, il a constitué un marqueur identitaire de ce renouveau. Sa notoriété découle aussi des retombées médiatiques et touristiques liées à l'évènement.



Figure n°42 : Logo de « Lille, 2004 ». Réalisation : Lille horizon 2004, 2003.

➤ « MP, 2013 »

Dès la rédaction du dossier de candidature de Marseille, des fondamentaux ont été posés avec comme volonté que « l'ensemble des partenaires vise à affirmer le rôle de la culture comme force de transformation durable du territoire de la capitale, sur le plan économique, urbain et social » (Mairie de Marseille, 2009).

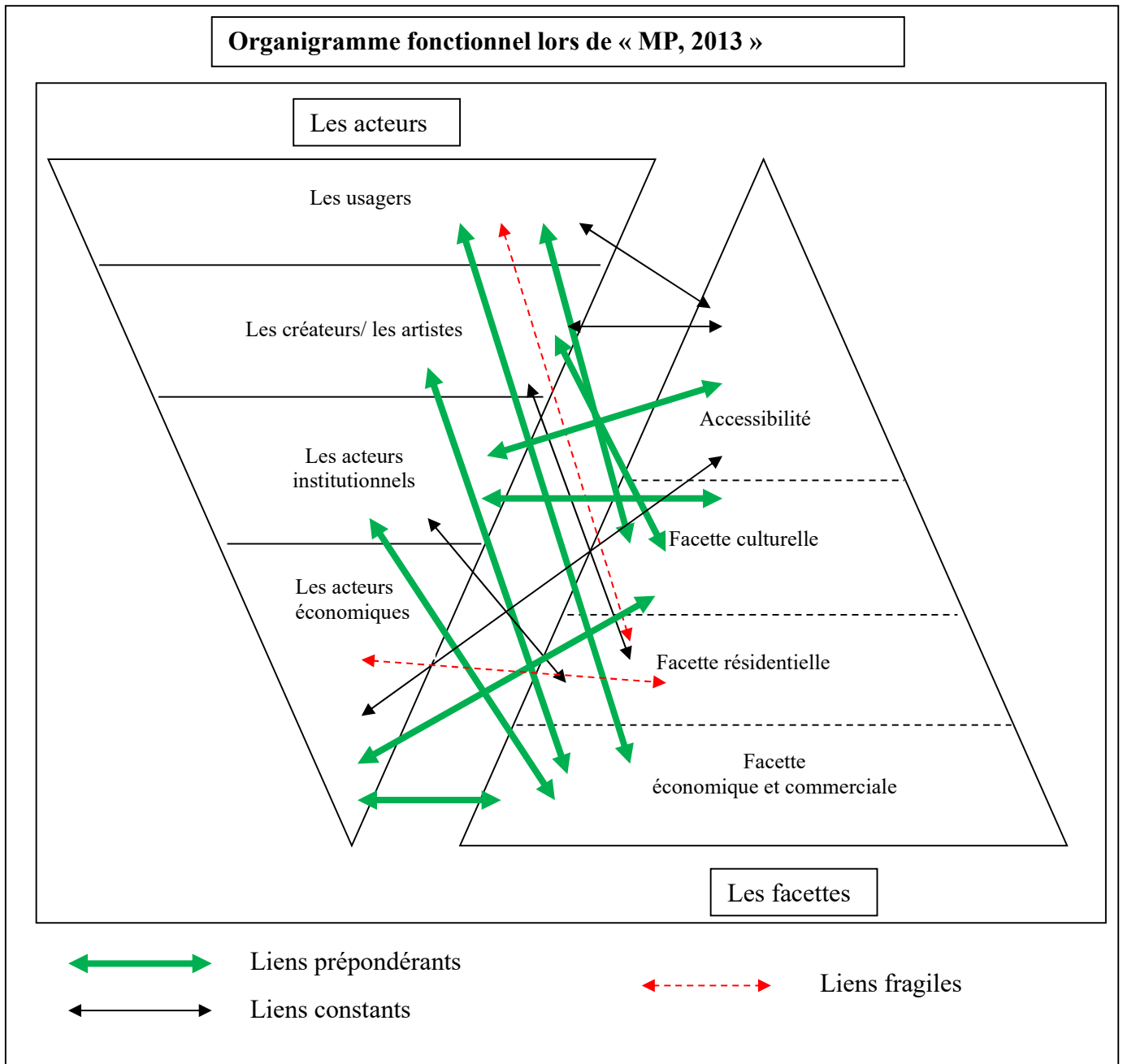


Figure n°43 : Lien entre les acteurs et les facettes lors de « MP, 2013 ». Réalisation : I. COLLIN, 2016.

Ici le scénario est de donner un nouvel élan à Marseille grâce à la culture. La vision « consiste à faire de Marseille-Provence 2013 un territoire phare de l'espace euroméditerranéen, une véritable plateforme de création, de rencontres et d'échanges ». Ici,

les concepts de rayonnement, d'attractivité et de visibilité géographique accompagnent aussi le scénario. Le sujet n'est plus tabou et les animations culturelles et festives doivent renforcer le processus de métropolisation.

Comme pour Lille, la question de la culture populaire, mais aussi celle de l'identité culturelle du territoire, sont présentes. La singularité du scénario de Marseille, par rapport à Lille, est d'avoir accentué la dimension d'ouverture géographique autour du bassin méditerranéen avec la construction d'un ensemble de pays et de régions. Marseille est alors résolument positionnée en tant que capitale métropolitaine du bassin méditerranéen.

L'organigramme de « MP, 2013 » ne se distingue pas énormément de celui de Lille (figure n°43). La mobilisation des acteurs endogènes a été plus difficile à Marseille et la mobilisation aux grands événements des habitants était moins forte que sur celle de « Lille, 2004 ». La récurrence des animations, l'insécurité et parfois les dérapages en cas de fête ont certainement démobilisés certains acteurs endogènes. Quelques acteurs polarisent les relations mais l'ensemble des acteurs s'est mobilisé. Effectivement, les acteurs institutionnels et culturels ont été les chefs d'orchestre des scénarios présentés, tant dans la prise de décision du programme que dans l'organisation. Toutefois, il existe des liens particuliers avec les acteurs économiques qui sont intervenus fortement au travers du mécénat mais aussi en réalisation des travaux de réhabilitation. Globalement, la réussite de l'événement repose sur l'importance des interactions présentes.

Contrairement à Lille, la feuille de route est moins lisible pour « MP, 2013 ». Ce qui ressort est plus la création d'une opportunité pour la cité de créer une dynamique.

Le logo de « MP, 2013 » est très différent de celui de « Lille, 2004 ». Comme souvent à Marseille, il a suscité débat. Il y a eu un premier logo qui n'a pas été retenu puis un second. La figure n°44 expose trois ronds représentant le soleil de Provence et le losange, un diamant. D'autres analyses indiquent que le rond représente l'universalité, la répétition des points souligne la répétition du temps et l'évolution. Ce logo n'est pas aussi explicite que celui de « Lille, 2004 ».



Figure n°44: Logo de «MP, 2013». Réalisation : Marseille Provence 2013, 2012.

➤ **Des rapports nécessaires pour le bon déroulement d'une animation**

Les organigrammes présentés, ci-dessus, nous permettent de visualiser les interactions entre les facettes du système urbain et les acteurs. Certaines d'entre elles sont explicites mais pour d'autres, il est nécessaire de procéder à une analyse de leurs répercussions directes sur le terrain. Globalement, les interactions entre les usagers et les facettes économique et culturelle sont assez bien développées. Les résidents, lorsqu'ils ne sont pas des usagers, n'apprécient pas obligatoirement ces moments de rencontre (bruit, foule et problème de stationnement).

Les artistes et les créateurs de fêtes et autres animations sont, en règle générale, en interaction avec toutes les facettes. Ils arrivent à négliger la notion d'accessibilité comme pour la fête du Panier mais de façon générale, ils sont moins attentifs aux questions d'organisation technique et sécuritaire.

Les acteurs institutionnels sont fortement mobilisés, interface entre les acteurs et le terrain. Ils sont souvent aussi les commanditaires des activités réalisées.

Les acteurs économiques sont assez détachés des autres facettes puisqu'ils pensent principalement aux affaires qu'ils pourront réaliser (hôtellerie, restauration...) ou à l'image de la cité (dynamique, rayonnement, attractivité).

L'ensemble de ces acteurs doit œuvrer ensemble pour garantir la réussite de l'animation.

III.3.2.2 Des décors adaptables sur des territoires modifiés

Les aménagements réalisés ces dernières années au sein des centres-villes étudiés sont nombreux notamment dans l'espace public. Il est nécessaire de les évaluer pour vérifier s'ils sont adaptables et s'ils changent durablement les espaces urbains.

➤ **Un contexte scientifique déjà posé**

Les facettes des terrains étudiés prennent plus ou moins d'importance au regard de leurs liens avec les acteurs endogènes et exogènes. Ces interrelations consolident le scénario mais pour que l'histoire prenne forme, il faut un décor. Dans le premier chapitre nous avons vu que le centre-ville vit et cette symbolique corporelle, lors d'une animation culturelle et festive, s'amalgame pour assoir le décor. Ce lien entre les lieux chargés de sens (phénoménologie) et le ressenti (subjectif) est analysé par P. Sansot (1997). Il a recours à la poésie pour faire part de ces liens lors de promenades urbaines et souligne qu' « *en revanche, la mise à nu des essences urbaines constitue plutôt une lecture. Les lieux ne se refusent pas à voir (...).* ». La ville est chargée de sens même dans les moments de la vie quotidienne mais aussi dans les instants éphémères ; le socle commun est la familiarité des lieux. Les acteurs du centre-ville utilisent ce socle pour faire de l'ordinaire de l'extraordinaire. H. J. Nast et S. Pile (1998) soulignent les liens qu'il peut y avoir entre le corps et sa capacité à produire du lieu et T. Paquot (2006) ajoutera à cette relation affective, entre l'homme et l'urbain, que « *la ville contemple tous ces corps humains qui la pénètrent et s'y complaisent* » (PAQUOT, 2006).

C'est par le vécu et le temps que les usagers vont tisser un lien fort avec l'environnement urbain (BERGER, 1964). Lors d'une animation culturelle et festive, les sens sont encore plus activés et mis en alerte que dans les temps ordinaires. G. Di Méo (2009) indique que « *cependant, la rue (tertio) c'est sans doute, avant tout, la scène, le spectacle, l'expression par excellence de la ville (...). C'est une scène à la Goffman, nourrie d'interactions concrètes et symboliques ménagées par les corps qui circulent et se croisent, s'évitent, se rencontrent* ».

Le décor peut-il contribuer à enjoliver le vécu et le ressenti ? Quelles techniques sont aujourd'hui mises en œuvre pour garantir cette mise en exergue des sens et des corps ?

➤ **L'utilisation de la grille RST02***

Afin de vérifier les liens entre les décors créés et le vécu des usagers, il est nécessaire de procéder à un questionnement et une analyse des points forts et des points faibles des aménagements réalisés.

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'une des méthodes utilisées peut-être celle de la grille RST02* produite par le Réseau Scientifique et Technique (http://www.territoires-haute-normandie.net/iso_album/guide_utilisation_grille_rst02.pdf).

Cette méthode est celle qui s'approche le plus des thématiques abordées puisqu'il faut appréhender les questions économiques mais aussi la forte dimension sociale. Elle aborde

donc toutes les dimensions des aménagements réalisés, tant dans leurs dimensions matérielles (matériaux, mobiliers urbains et financement) mais aussi immatérielles comme l'acceptation de la population et l'évaluation du système de gouvernance. Ainsi, il peut être souligné les questions suivantes issues de cette méthode :

- Le projet propose-t-il un cadre de références sur le vivre ensemble ?
- Est-ce qu'il procède d'enquêtes sur les habitants ?
- Renforce-t-il la convivialité ?
- Est-ce que le projet est modulable dans le temps et dans l'espace ?
- Est-ce que les caractéristiques des groupes sociaux sont connues ?

A l'aide d'un recueil de questions, la grille (tableau n° 21) aide à qualifier les projets réalisés via une analyse multicritère et orientée vers le développement durable (durabilité sociale, environnementale et économique). Cette grille reprend de nombreuses facettes et thèmes abordés mais surtout elle analyse les relations et les impacts sur les acteurs et les usagers des projets. La méthode initialement proposée a été adaptée aux terrains notamment en supprimant quelques questions très techniques ou hors-sujet comme par exemple :

- Le projet favorise-t-il l'emploi et l'accès à la formation ?
- Permet-il l'éclosion de nouveaux marchés porteurs ?
- Est-ce que le projet limite le surendettement ?
- Quel est le retour sur investissement ?

De fait, les 7 thèmes ont été ajustés pour garantir une évaluation analogue de Lille et de Marseille. Il faut souligner l'usage de la notion d'interface qui correspond aux zones de contact, aux interférences qui relient les dimensions sociales, environnementales et économiques. Il y a une ligne de séparation qui permet des échanges et donc du mouvement. Les dimensions renvoient aux trois sphères du développement durable et la question de la gouvernance renvoie aux acteurs institutionnels (politiques).

La gouvernance est un process à part. Elle permet aux politiques d'ordonner les réponses aux groupes sociaux, de créer des orientations selon leurs échelles de priorités qui aboutiront à des projets concrets. Les organigrammes fonctionnels (figures n°38, 40, 41 et 43) ont montré que les acteurs institutionnels sont toujours présents et en lien avec les facettes de la centralité.

Critères de la grille RST₀₂

Dimensions et interfaces	Critères à passer en revue
1. Gouvernance et démocratie participative	1.1. management 1.2. concertation et participation 1.3. règles du jeu 1.4. évaluation, suivi et bilan 1.5. respect des valeurs humaines
2. Dimension sociale	2.1. liens sociaux 2.2. solidarité 2.3. identité culturelle 2.4. impact social
3. Interface équitable	3.1. accessibilité 3.2. équité entre les générations 3.3. partage des richesses 3.4. compensation des préjudices
4. Dimension économique	4.1. cohérence économique 4.2. dynamique économique 4.3. coût global 4.4. impact financier
5. Interface viable	5.1. adaptabilité 5.2. précaution-prévention 5.3. responsabilisation 5.4. robustesse des choix
6. Dimension environnementale	6.1. dynamique naturelle 6.2. gestion économe des ressources naturelles 6.3. impact sur l'environnement 6.4. pratiques environnementales
7. Interface vivable	7.1. cadre de vie 7.2. effet sur la santé et la sécurité 7.3. acceptation de la population 7.4. mode de vie

Tableau n°21 : Les critères de la grille RST 02* (Source : http://www.territoires-haute-normandie.net/iso_album/guide_utilisation_grille_rst02.pdf). Réalisation : ADEME.

➤ **La grille RST 02* applicable à « Lille 2004 » et « MP, 2013 »**

Cette grille permet de rentrer dans une logique d'appréciation globale des aménagements des espaces publics réalisés pour « Lille, 2004 » et « MP, 2013 ».

Ainsi, à Lille dans le cadre institutionnel de *Lille 2004, Capitale européenne de la culture*, le centre a fait l'objet d'une étude particulière dans sa programmation pour diffuser la culture à tous, des métropolitains aux touristes chinois. D'après la typologie réalisée par l'association *Lille, 2004*, plusieurs types de techniques de diffusion de la culture se dégagent, mélangeant, sans grande logique manifeste, les lieux et les arts.

Dans le premier cas, il y a les lieux d'expositions classiques dans le centre-ville principalement le Palais des Beaux-Arts, le musée de l'Hospice Comtesse, le Palais Rameau. Mais à côté de ces lieux traditionnels, de Nouveaux Territoires de l'Art (NTA*) ont été créés comme le « Tri Postal ». Pour autant, ces nouveaux lieux culturels, même s'ils ont eu un effet positif, sont à comparer aux investissements importants réalisés sur l'espace public. Ce

dernier a été très utilisé, notamment pour les expositions éphémères, les fêtes et les métamorphoses. Elles se sont déroulées principalement sur les percées haussmanniennes lilloises, que sont les rues Faidherbe et Nationale, sur les places publiques (Grand'Place, place des Buisses) mais aussi dans les jardins et sur les façades des maisons. Chaque trimestre, ces rues changeaient de décor (COLLIN, 2007). Ces métamorphoses ont réuni un très grand nombre de personnes mais la fréquentation demeure difficile à mesurer puisqu'elles étaient sur des axes habituellement très passants.

Cette revalorisation a été effectuée juste avant l'ouverture de « *Lille, 2004* » surtout en ce qui concerne la réhabilitation et la restauration du parc architectural dégradé et la résolution des problèmes de stationnement, de croisement des flux piétonniers et routiers. Cette mise en scène durable s'est traduite par une amélioration du mobilier urbain et notamment des panneaux d'indications de directions et de parkings qui affichaient en temps réel les places disponibles, etc., afin que les touristes ne soient pas trop perdus dans Lille. Les rues et façades ont fait l'objet d'études particulières, l'exemple le plus probant étant celui des aménagements autour des deux gares de Lille.



La percée haussmannienne de la rue Faidherbe, qui relie la gare Lille-Flandres aux places centrales de la ville, a été totalement transformée par Pierre Gangnet (élargissement des trottoirs, pavage, mise en lumière, façadisme) dans le but d'accueillir des expositions éphémères en plein air. L'opération, en 2004, s'est aussi occupée de requalifier de l'habitat insalubre (photos n°45).

Photos n°45 : Rue Faidherbe à Lille. Source : I. COLLIN, 2004.

Ainsi, selon la grille RST02*, ces aménagements sur l'espace public ont été évalués et le résultat obtenu est le suivant :

Grille RST 02 : tableau des performances/Lille						
Liste des critères à passer en revue	Pris en compte					Valeur
	mal	non	moyen	assez bien	Bien	
	-3	0	1	2	3	
Gouvernance et démocratie participative						
Management						3
Concertation et participation						1
Règles du jeu						2
Evaluation, suivi et bilan						2
Respect des valeurs humaines						2
Total						2
Dimension sociale						
Liens sociaux						3
Solidarité						3
Identité culturelle						3
Impact social						3
Total						3
Interface équitable						
Accessibilité						3
Equité entre les générations						2
Partage des richesses						3
Compensation des préjudices						3
Total						2,75
Dimension économique						
Cohérence économique						3
Dynamique économique						3
Coût global						3
Impact financier						2
Total						2,75
Interfaces équitables						
Adaptabilité						3
Précaution-Prévention						3
Responsabilisation						2
Robustesse des choix						3
Total						2,75
Dimension environnementale						
Dynamique naturelle						3
Gestion économe des ressources naturelles						0
Impact sur l'environnement						0
Pratiques environnementales						1
Total						1
Interfaces vivables						
Cadre de vie						3
Effet sur la santé et la sécurité						3
Acceptation de la population						2
Mode de vie						3
Total						2,75
Ensemble						2,4

Tableau n°22 : Présentation des critères RST02* passés en revue pour « Lille, 2004 ». Réalisation : I. COLLIN, 2016.

La dimension environnementale n'est pas la plus développée dans les projets d'aménagements d'espace public puisqu'il n'y a pas eu d'économie d'espace, ni d'économie sur les ressources naturelles. Le caractère minéral des projets a été mis en avant mais pour garantir une facilité d'usage. La dimension sociale ainsi que les interfaces équitable, viable et vivable atteignent des taux élevés, ce qui montre la prouesse des décideurs qui ont réalisé des aménagements opérants dans le centre-ville de Lille. C'est certainement la clé de la réussite de l'évènement.

Ces nouveaux espaces ont obligé aussi une nouvelle appropriation de la ville avec des représentations spatiales qui ont été créées de toutes pièces par les organisateurs de « *Lille, 2004* ». Des messages ont été adressés directement aux usagers pour expliquer le déroulé de « *Lille, 2004* » mais aussi le sens de l'animation (photos n°46). On voit des remarques inscrites sur le panneau qui, par exemple, posent la question de savoir si des australiens sont des européens. La seconde photo, montre le Beffroi qui est entouré de constructions éphémères en bambou mais aussi de barrières de sécurité. Il y a une suraccumulation de messages.



Photos n°46 : Les espaces publics pris d'assaut par « *Lille, 2004* ». Source : I. COLLIN, 2004.

Cette mise en scène a suscité l'attention et a permis à la ville de Lille de rayonner géographiquement (COLLIN, 2007). Cette requalification de l'espace public central a été

pensée bien avant « *Lille, 2004* » puisqu'elle s'inscrivait dans le projet urbain défendu par la Mairie de Lille dès 2001. Toutefois, dans l'analyse RST 02*, le critère de la gouvernance participative n'est qu'à deux, ce qui reste un chiffre élevé, mais dès la décision prise par l'Union Européenne, la ville a dû aller vite pour réaliser l'ensemble des équipements et des aménagements prévus. Cela laisse moins de temps pour mobiliser les partenaires, récupérer l'expertise et l'expression des usagers.

Le bilan qui a été dressé semble être positif à bien des égards mais il est tout de même à nuancer. Les Lillois ont dû vivre avec ces nouveaux paysages urbains tout en se créant de nouveaux repères. Ce processus de réappropriation spatiale est difficile puisque ces nouveaux lieux urbains répondent aux souhaits d'embellir la ville et d'affirmer le statut de « Lille la festive ». Cependant, les intérêts récréatifs des touristes, dans le centre-ville de Lille, semblent se rapprocher des intérêts lillois, qui désirent des lieux conviviaux et fonctionnels (COLLIN, 2007). Il apparaît donc fécond d'associer les facettes culturelles et résidentielles pour une meilleure dynamique territoriale.

A Marseille, les espaces urbains, comme ceux de Lille, ont été organisés pour réaliser les animations culturelles et festives, principalement sur le « waterfront culturel » présenté dans deuxième chapitre. Ainsi, ce quartier s'est transformé avec deux équipements majeurs (le MuCeM et la Villa Méditerranée, etc.) mais aussi de nombreuses requalifications d'espaces publics (rue de la République, le Vieux-Port, le boulevard du littoral...). Parallèlement comme le signale B. Grésillon (2013) à Marseille « *la culture, plus que tout autre secteur d'activité, se nourrit de centralité, et il n'est donc pas étonnant de retrouver les principaux équipements culturels à l'intérieur de l'hypercentre : l'opéra municipal, le théâtre national de la Criée, le théâtre du Gymnase, les Bernardines, le musée Cantini* ».

La ville de Marseille a souhaité se « déformer » grâce à des poches d'illusions dans des endroits inattendus pour réinventer l'espace public. Ce dernier à Marseille consolide clairement le territoire de la cité mais ces « métamorphoses » des rues et des places avaient pour but d'obtenir une autre vision de la ville. Mérite ainsi d'être souligné le lien fort entre la culture, le cadre de vie et l'aménagement. Cela dépasse la notion d'élaboration d'une politique de marketing urbain, à savoir faire du beau pour mieux rayonner, puisque nous sommes, ici, au cœur de la vie des habitants. Cet exemple de Marseille est aussi important pour l'analyse puisqu'il met en valeur le poids des valeurs héritées. Son histoire, ses habitants, ses associations... sont devenus des « principes » d'aménagement. C'est ici la clé de la réussite puisque ceci renforce la territorialité.

L'analyse RST 02*, nous montre que globalement, il n'y a pas d'erreurs stratégiques dans la réalisation des espaces publics. Il est vrai que ces aménagements avaient été travaillés pour le dossier de « capitale européenne de la culture » mais aussi pour accueillir « la coupe de l'Amérique » en 2007. Les acteurs institutionnels attendaient un levier exogène pour intervenir. Toutefois, la complexité du réseau d'acteurs institutionnels, associatifs et entrepreneuriaux a rendu la mise en route de « MP, 2013 » difficile d'où des résultats mitigés dans ce domaine.

Grille RST 02* : tableau des performances/Marseille						
Liste des critères à passer en revue	Pris en compte					Valeur
	mal	non	moyen	assez bien	bien	
	-3	0	1	2	3	
Gouvernance et démocratie participative						
Management						2
Concertation et participation						1
Règles du jeu						1,5
Evaluation, suivi et bilan						1,6
Respect des valeurs humaines						2
Total						1,6
Dimension sociale						
Liens sociaux						2,2
Solidarité						2,6
Identité culturelle						3
Impact social						3
Total						2,7
Interface équitable						
Accessibilité						3
Equité entre les générations						1,5
Partage des richesses						2,75
Compensation des préjudices						3
Total						2,5
Dimension économique						
Cohérence économique						2,5
Dynamique économique						2
Coût global						3
Impact financier						3
Total						2,6
Interfaces équitables						
Adaptabilité						2,75
Précaution-Prévention						3
Responsabilisation						2
Robustesse des choix						3
Total						2,76
Dimension environnementale						
Dynamique naturelle						3
Gestion économe des ressources naturelles						1
Impact sur l'environnement						1,6
Pratiques environnementales						2
Total						2
Interfaces vivables						
Cadre de vie						3

Effet sur la santé et la sécurité						3
Acceptation de la population						2
Mode de vie						2,75
Total						2,6
Ensemble						2,4

Tableau n°23 : Présentation des critères RST 02* passés en revue pour « MP, 2013 ». Réalisation : I. COLLIN, 2016.

La dimension environnementale est une des performances les moins développées. Comme pour Lille, le caractère des espaces publics était minéral et routier, sans dimension environnementale forte. Toutefois, les gains des aménagements sont surtout sur les volets de la mixité sociale, de la création de lieux de rencontre, de la multifonctionnalité des espaces et de leur sécurisation. Les fortes contraintes d'organisation ont amené à des choix techniques efficaces d'où la réussite des aménagements réalisés. Pour mieux comparer les deux terrains des graphes de synthèses ont été réalisées à partir de l'analyse RST 02* :

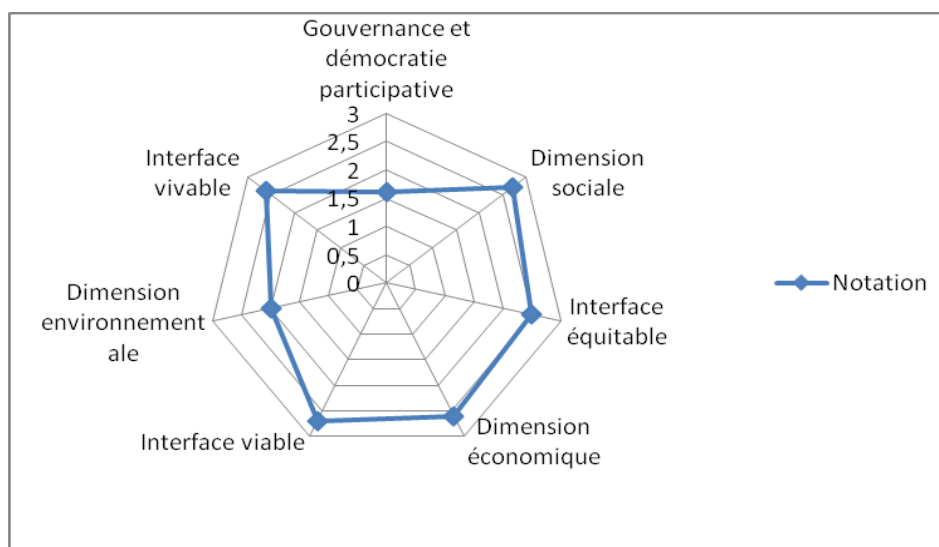


Figure n°45 : Analyse RST 02* « MP, 2013 ». Réalisation : I. COLLIN, 2016.

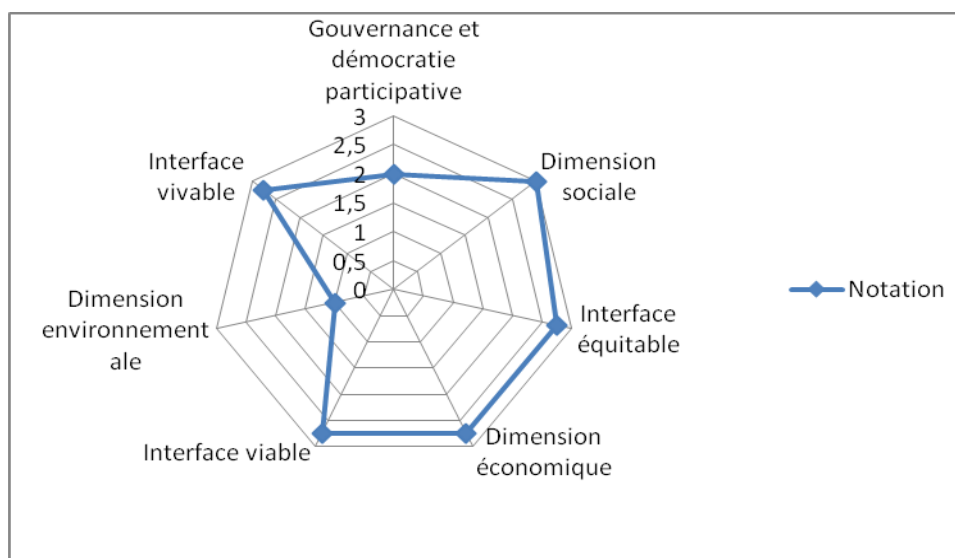


Figure n°46 : Analyse RST 02* « Lille, 2004 ». Réalisation : I. COLLIN, 2016.

La dimension environnementale est moins développée pour le projet de Lille que celui de Marseille puisque la dimension de développement durable (matériaux et lien avec la mer) a été prise en compte de façon plus importante par la cité phocéenne. Les autres dimensions sont bien développées ce qui montre le travail réalisé par les acteurs endogènes et exogènes.

La question de la démocratie et de la gouvernance est légèrement moins développée mais, au vu des éléments d'étude, il semble que la question des délais de réalisation en est la raison. Ainsi, Lille et Marseille ont réalisé de la concertation mais elle pourrait être améliorée notamment en matière d'évaluation partagée, d'appropriation du projet, d'expertise des usagers...

Pour conclure, plusieurs millions d'euros sont investis par les collectivités locales et par des partenaires privés pour créer « des décors » au sein de leur centralité. Ce qui est surprenant, mais qui correspond à l'hypothèse de départ, c'est l'ampleur de la dimension culturelle et festive dans la définition du projet urbain et notamment en centre-ville. Comme nous l'indique l'évaluation RST 02*, la force de ces réalisations est de réussir à fédérer, à renforcer l'urbanité et à faire rayonner la cité. Ce processus n'est pas né uniquement de la facette culturelle du système urbain mais cette dernière le renouvelle incontestablement.

III.3.3 Ephémère et modulable : la clé de la réussite ?

Lors d'animations festives et culturelles, les espaces, les lieux et les équipements sont mouvants. Ces nouveaux espaces ont la particularité d'être éphémères puisqu'ils peuvent changer de nature, de destination, de facettes...

➤ Provoquer le temps

Lors de ces animations, il peut y avoir un enchaînement et un bouleversement du cycle nyctéméral qui va influencer les espaces. Par exemple, le jour, c'est la rencontre en famille. La nuit, la foule change de nature pour laisser place généralement aux groupes d'amis et aux bandes de jeunes, en recherche d'animations festives et récréatives (BOUILLON, F). Ils peuvent se restaurer ; à Lille il y a le fameux « moules-frites » et à Marseille la fameuse « sardinade ». Ils peuvent aussi écouter un concert, voir les projections, danser, déambuler ou aller à la foire aux manèges. A l'aube, les lieux et les espaces publics se réveillent (parfois mal) d'une nuit agitée. Les services techniques, tant dans un bâtiment que sur les espaces publics, assurent le nettoyage des espaces. Par exemple, pour la Braderie de Lille, c'est plus

de 400 m³ de débris qui sont retirés des rues pour que, dès le lundi matin, la ville reprenne son visage habituel.

Dans ce cas, la perception et l'appropriation des espaces fréquentés ne seront pas les mêmes le matin, le midi et le soir. Les populations s'adaptent sans réel problème à ces changements de rôle puisqu'ils s'y attendent et y prennent même plaisir. Ainsi, le temps s'exprime aussi dans sa rapidité puisqu'il existe une interchangeabilité de fonction entre les usagers qui dépasse la seule dimension de rencontre : le temps permet un jeu de rôles qui renforce la singularité de ces événements. Cette division de la journée en plages horaires couplée aux diverses demandes des usagers ne va pas poser de problème d'appropriation spatiale.

Certains espaces urbains ont la particularité d'être dynamiques de jour comme de nuit. A Lille, il y a le boulevard de la Liberté et le début de la rue Nationale qui relient l'Esplanade à la Grand'Place et à Marseille, il y a la place Lenche qui rejoint la place des Pistoles ou encore la Place Lorette.

La fête provoque un rapport très singulier au temps. Simple communion de personnes unies autour d'un événement durant un temps donné, mais aussi communion pour dépasser les interdits et se défouler. L'urbain change pour accompagner cette expérience ; par exemple, les rues ne sont plus réservées aux voitures ; elles peuvent être prises d'assaut par des milliers d'individus. Les places peuvent aussi servir de regroupement autour d'une animation que l'on n'a pas pour habitude de regarder ou d'écouter. Manger, boire, réaliser une poterie puis danser au bal guinguette, vendre et flâner dans des équipements ou des rues, donne une certaine satisfaction puisque cela est autorisé temporairement. L'ouverture aux autres cultures ne pose pas de difficulté et peut même enrichir.

Ce basculement temporel des activités et des usages sur un temps donné est possible grâce aux liens existants entre les facettes ; les unes dominent les autres à divers moments, mais les unes ne pouvant exister sans les autres (MONTULET, 1998).

Parfois, quelques groupes d'acteurs peuvent se sentir exclus de ces espaces puisqu'ils ne retrouvent aucun repère habituel. A Marseille, les problèmes de sécurité constituent une préoccupation et parfois les acteurs institutionnels et/ou les organisateurs ont remis en cause la réalisation de certaines animations. De même, les habitants qui vivent dans et/ou proche de l'espace festif doivent, par exemple, trouver une autre place de stationnement. Ils subissent des nuisances sonores assez fortes, des vols et des dégradations. D'ailleurs, ils sont nombreux à quitter leurs habitations comme pour la Braderie de Lille. Ici, la facette résidentielle subit plus qu'elle ne s'adapte.

Lorsque l'on participe à ces événements, il est de coutume de dire que l'on « *fait* » la Braderie ou encore la fête du Panier ; il y a donc un investissement personnel des usagers qui vont organiser leur temps en fonction de leurs envies. Faire la Braderie ou le festival de musique Baroque signifie généralement faire une véritable cassure dans la vie quotidienne des habitants dans un contexte urbain maîtrisé. Ce nouvel espace, ces nouvelles attentes de la part des usagers et ces nouveaux cycles nycthémeraux sont les ingrédients nécessaires à l'alchimie de ces événements festifs et culturels. Leur répétitivité annuelle est aussi un gage de bon fonctionnement, permettant à tout être humain de se structurer par répétition dans le cycle du temps et de poser des jalons dans son parcours de vie.

A chaque temps fort d'animations festives et culturelles, les rapports entre les usagers et l'espace vécu varient. Il est donc difficile de trouver des unités sociales habituellement recensées par des caractéristiques comportementales (PRADELLE de la, 1993).

Ainsi, les équipements et les espaces publics, quels que soient les usagers et la facette qu'ils vont solliciter, absorbent le temps et résistent à ses distorsions.

➤ **Créer un territoire réversible mais encadré**

Par modulable, il est entendu adapter les équipements et les espaces publics à des circonstances diverses. Les modifications sont liées à la mise en scène qui crée des repères emblématiques cherchés par les usagers. L'importance de cette symbolique festive et culturelle est bien connue des organisateurs comme des restaurateurs qui n'hésitent pas à en jouer : tas de coquilles de moules, bien évidemment lavées, devant les restaurants et cortège lors du défilé de la Saint Jean avec les bancs de tissu pour Marseille.

Les acteurs institutionnels investissent beaucoup dans cette mise en scène. D'une part, il y a le scénario puis le décor que nous avons présenté ci-avant. Les détails sont importants tant sur les étals, les podiums, le matériel sonore, les odeurs de friture et les guirlandes lumineuses par exemple. Globalement, il faut des mois de préparation pour bien caler le déroulé du scénario.

Il y a aussi des nécessités techniques comme des couloirs de sécurité pour les pompiers, des postes de secours, des postes pour enfants perdus, des points information, des fans zones... Cette mise en scène, très fonctionnelle, est obligatoire pour protéger les différents usagers d'éventuels problèmes et elle leur propose des repères rassurants. La Mairie de Marseille, pour l'organisation d'animations festives sur le domaine public, a rédigé une charte de bon fonctionnement pour les installations électriques temporaires.

Cette charte montre la complexité qui s'impose aux organisateurs en rappelant les règles de base (appareil homologué, protection du matériel...) mais aussi les obligations liées aux rôles dont chacun doit s'acquitter (redevance pour l'usage du domaine public, déclaration au préalable à la Mairie). Parfois, cela peut mettre en difficulté des animations comme la fête du Panier à Marseille.

Installations électriques temporaires pour une manifestation sur l'espace public/Aménagements temporaires Sécurité

Une demande de puissance est à faire auprès d'ERDF après avoir choisi votre fournisseur d'énergie (5 semaines de délais). ATTENTION : Le Service électrique de la Ville de Marseille ne fournit pas de courant. L'ensemble des installations temporaires doit être vérifié par un organisme agréé et installé par un professionnel qualifié.

Les événements à caractère culturel ou récréatif sur l'espace public ne sont pas assujettis à la réglementation des ERP (Etablissements Recevant du Public) dès lors qu'il n'est pas constitué d'enceinte close permettant, notamment le contrôle strict de l'effectif du public.

En l'absence de réglementation spécifique à ce genre d'événement, il est tout de même raisonnable de s'inspirer du règlement des établissements de type PA (plein air), au moins pour les prescriptions qui sont transposables.

ATTENTION : les éventuelles enceintes accessibles au public installées sur l'espace public restent assujetties au règlement contre l'incendie (chapiteau, enceinte clôturée de plein air...).

L'occupation du domaine public, à titre temporaire, par une personne privée est conditionnée par l'obtention d'une autorisation, délivrée par le propriétaire ou le gestionnaire de la dépendance domaniale occupée.

En contrepartie de cette occupation privative de leur domaine public, les collectivités territoriales peuvent percevoir des redevances. La gratuité d'occupation du domaine public est possible lorsque cette occupation ne présente pas un objet commercial pour le bénéficiaire de l'autorisation.

Les cortèges, défilés et rassemblements de personnes, et d'une façon générale, toutes manifestations sur la voie publique sont soumises à l'obligation d'une déclaration préalable en mairie.

Les règles de l'art relatives aux installations temporaires (installations électriques, scènes, gradins, tour de régie, animations gonflables...) sont identiques sur l'espace public et dans un ERP (Etablissement Recevant du Public) de type PA (Plein Air), à minima :

- › Les installations électriques doivent faire l'objet d'une réception par un organisme de contrôle agréé.
- › Les Constructions temporaires (scène, gradins...) doivent faire l'objet d'un contrôle par un technicien compétent ou un organisme si l'autorité compétente l'impose.

L'organisateur de la manifestation reste redevable d'une obligation de sécurité de moyens renforcée vis-à-vis des personnes.

Ces règlements et chartes concernent chaque sujet technique et s'imposent à l'ensemble des acteurs sans ceux qui vont créer l'animation que ceux qui y participent. Ils ont été renforcés concernant la sécurité des publics après les attentats terroristes dans les centres urbains. Ils sont indispensables pour rassurer les usagers et permettent le retour au quotidien.

Conclusion chapitre 3

Aujourd'hui, le constat est bien que les animations culturelles et festives participent au dynamisme des centres-villes de Lille et de Marseille en accentuant leur singularité territoriale. Cette dernière s'appuie d'abord sur les aménagements que les acteurs locaux décident de réaliser et d'autre part, sur les attentes exprimées par les usagers tant endogènes qu'exogènes.

En centre-ville métropolitain s'affirme une dimension performative de la fête et de la culture. Cette dimension est attendue par un public hétérogène et intransigeant qui souhaite vivre un temps unique. Pour se faire, la mise en scène éphémère des rues, des trottoirs, des vitrines, des places publiques mais aussi des équipements sont aujourd'hui des critères pris en compte par les organisateurs qui renouvellent le vécu des usagers (BASSAND, COMPAGNON, JOYE, STEIN, 2001 ; GRESILLON, 2011).

Mise en scène permanente par de nouveaux équipements culturels et festifs, mise en couleur des bâtiments, nouveaux réseaux viaires, élargissement des trottoirs et création d'hôtels, le centre-ville change par épisode mais durablement. Ce décor devient le nouveau paysage urbain (LECOEUR, 1997, RIMBERT, 1997).

Le centre-ville n'est donc pas qu'un espace matériel ni un espace unique mais une mosaïque d'espaces métamorphosés par différentes animations d'où se dégagent des ambiances dont la singularité concourt à construire paradoxalement une unité spatiale et temporelle. Multiplicité des vécus, multiplicité des perceptions, le centre-ville devient un territoire aux multiples lieux. Ces exemples de Lille et de Marseille renforcent l'idée qu'ont été créés des espaces universels grâce aux échanges variés qui s'y déroulent tout en développant un sentiment d'appartenance collectif fort. La complexité des métropoles tombe pour laisser apparaître un cœur urbain durable. Il est observé l'émergence d'espaces de rêve avec une recherche d'onirisme. Un décor est vécu dans la journée et il n'est plus observable quelques heures après. Le centre-ville a trouvé une capacité à faire émerger une urbanité nouvelle, une utopie non au sens de Thomas More mais le réveil de lieu qui n'existe pas et qui sait se renouveler. L'utopie ici peut être le lieu « bon » (eu en grec) plutôt que le lieu « qui n'existe pas » (u privatif en grec).

Cela est d'autant remarquable que, même si la facette culturelle prend de l'importance, elle ne bloque pas les autres. Au contraire, elle sert de locomotive aux autres.

Le système urbain créé pour ces centralités est adaptable, souple et modulable. La mutualisation des espaces est devenue une force qui paraît indispensable. De même, la capacité de « jouer » avec le temps permet de garantir une hétérogénéité des usages.

En conclusion, nous pouvons nous questionner sur la nécessité ou l'opportunité d'organiser de tels événements et de tels aménagements urbains commandés par cette facette culturelle au sein du système urbain (CHIVALLON, 2008). Par cette théâtralisation du centre-ville, il est devenu un bien consommable. Une telle évolution risque d'abolir l'effet attendu et dynamique de surprise. L'espace de la fête risque de devenir banal. A vouloir proposer des aménagements éphémères ou durables de plus en plus originaux pour satisfaire le public, les acteurs en responsabilité courent le risque de banaliser ce qui, par définition même, doit demeurer exceptionnel. Le spectacle permanent, bien qu'éphémère dans sa durée mais répétitif, fait-il encore sortir la ville de sa trivialité quotidienne ? De même, ce déguisement peut servir aussi à masquer, même sous des apparences imposantes, des attentes sociales plus importantes (KAFKA, 1915). Ici, le déguisement peut cacher les apparences.

Conclusion générale

L'objectif de cette recherche était d'analyser la contribution des animations culturelles et festives aux processus de construction territoriale d'un centre-ville métropolitain. Dans un premier chapitre, nous avons défini les concepts clés (centralité, culture, acteurs, aménagement, lieu, etc.). Nous avons aussi souligné combien apparaissaient forts les liens entre le centre-ville métropolitain et les animations culturelles et festives. L'analyse présentée dans le deuxième chapitre a démontré comment ces liens sont des facteurs de soutien à cette centralité, mais aussi comment ils sont devenus des piliers d'un projet politique plus global. Le dernier chapitre a décrypté le système « centre-ville » résultant d'une mécanique qui repose sur les besoins et les attentes des citoyens usagers, vis-à-vis d'une centralité métropolitaine.

Répondre à un besoin, c'est répondre à une obligation fonctionnelle voire vitale, comme manger, boire et dormir. A ce titre, le centre-ville métropolitain offre de multiples possibilités comme d'avoir un logement (fonction résidentielle), de s'y restaurer (fonction commerciale) et d'y travailler (fonction économique). Nous avons ici des fonctions dites « classiques » d'un centre-ville et d'un pôle urbain. Mais elles n'épuisent pas tout le champ des possibles. Si l'on substitue à la notion d'attente celle du désir, la référence à la culture devient une référence clé. Elle est distincte des fonctions classiques de la centralité. Elle est ce par quoi s'exprime le désir de l'autre, appel à l'ouverture, à la rencontre de la différence et à la gratuité d'agir. C'est dans cette relation entre expression humaine et matérialité urbaine que se joue la qualité du centre-ville métropolitain, manifestation de la culture comme extériorisation de l'intime. De fait, la culture et les animations festives se diffusent pour apporter de l'originalité et de l'épaisseur au centre-ville métropolitain, par le truchement de l'artificiel et de l'éphémère, par la médiation du récurrent et du durable, par la dialectique de la matérialité et de l'immatérialité. Il en est de l'association du caractère naturel du besoin au caractère artificiel du désir.

Les autorités en charge des aménagements des centres-villes doivent veiller à l'équilibre du balancier entre attente et besoin, entre souhait et désir. La réalité de cette construction se fonde sur des interventions concrètes (biens matériels, aménagement...) et sur des interventions plus subjectives (choix des acteurs décisionnels, demandes des usagers...). L'ensemble active le balancier.

Mais cette dimension performative dans les choix, dans les actes, pour répondre aux attentes et aux besoins, peut paraître une vision trop simpliste de la réalité des centres-villes métropolitains. Notre recherche a visé précisément à en décrypter la complexité et la richesse.

Le recours à une approche globale du centre-ville comme système a été ainsi privilégié pour clarifier cette complexité.

I. Le centre-ville métropolitain : un territoire aux multiples facettes

La singularité du centre-ville métropolitain, au sein de l'espace urbain, repose sur l'imbrication de fonctions multiples en un même espace de dimension réduite, fonctions toutes pénétrées d'une dynamique culturelle que la centralité précisément met en lumière. La culture n'est pas une « fonction secondaire ».

➤ Des facettes reconnues

Comme le mentionne J. Levy (1987), ce qui fait un ensemble, c'est la relation entre les éléments qui le constituent. La notion de facette est d'un recours performant pour définir le centre-ville métropolitain puisque cette notion permet de dépasser celle de fonction, surtout lorsqu'elle est présentée de façon hiérarchique. Elles sont une face de ce qui nous a été donnée d'étudier dans un ensemble géométrique plus large. Nous avons mentionné la formation des polyèdres, de leurs côtés qui ont des arêtes, de leurs extrémités qui ont des sommets. Les facettes d'un ensemble sont ce par quoi il nous est révélé, dans une diversité qui construit l'unité. Cette notion devient opérante pour définir les dynamiques observées et pour approcher la géométrie du centre-ville. Elle n'est pas en effet celle d'un cercle bien clos sur lui-même, fermé en quelque sorte dans une perfection qui est généralement accordée à la sphère. Elle est mieux rendue par un polyèdre à multiples facettes, approchant de la sphère sans toutefois s'y réduire. L'ensemble fait corps mais c'est l'examen de ses articulations qui donne à en comprendre la logique d'organisation et de fonctionnement. Les animations culturelles et festives articulées à toutes les autres facettes de la centralité constituent un élément moteur de ce corps complexe.

Partie prenante de cette construction, la question des flux enrichit la réflexion, si l'on veut comprendre les fortes attractions mais aussi les sources de rayonnement du centre-ville au sein du système urbain. Le centre-ville est en effet un territoire de mouvement, en mouvement, un territoire changeant, s'adaptant et toujours projeté vers un avenir qui doit affronter la mobilité généralisée comme déterminante. Cette mobilité est commune à toutes les facettes du système urbain. Elles sont donc toutes soumises à la contrainte du temps qui passe. Elles sont un stimulant médiateur opérationnel pour rentrer dans la compréhension des effets du temps sur la centralité. Même si une facette du système s'affirme un temps vis-à-vis

des autres ou au contraire semble s'effacer, elle ne disparaît pas pour autant comme élément du système. S'opère alors un changement dans son fonctionnement, dans sa géométrie et dans son épaisseur, changement qui signe une capacité d'adaptation créative, dans certains cas, une résilience dynamique.

➤ **Le centre-ville métropolitain : une nature géographique complexe**

Dans la première partie de cette recherche, nous avons démontré que les travaux de la géographie sociale et culturelle soulignent que la diversité des formes urbaines renvoie à l'espace, aux territoires, aux lieux... Les travaux présentés (DI MEO, 1998 ; 2004, BONDUE, 1999 ; RONCAYOLO, 1990...) montrent que le territoire a une certaine stabilité dans le temps et dans sa lisibilité. Toutefois, nous avons démontré que le centre-ville métropolitain est un territoire dont les limites bougent en fonction de son histoire, du déploiement des diverses facettes qui en constituent la singularité, des aménagements parfois éphémères et mouvants dont il est le lieu. Le centre-ville réduit donc les distances à l'intérieur mais rayonne selon des dimensions infinies à l'extérieur. L'usage de la Grand'Place de Lille ou de Vieux-Port de Marseille peut-être lié, un temps donné, à une activité économique (marchés), à une activité festive et culturelle (théâtre, danse, etc.), ou encore à une manifestation politique. Ce qui avéré pour les deux villes étudiées, l'est aussi pour Lyon, Bordeaux... Le centre-ville métropolitain peut changer de couleur et de forme (mapping), d'odeur (en fonction des activités) et de sonorité... Il varie en fonction du vécu de ceux qui le pratiquent et de leur ressenti. La stabilité n'est donc pas l'attribut le plus pertinent pour qualifier le centre-ville. Dès lors, le recours au concept de territoire devient délicat à mobiliser.

Même si les centres-villes que nous avons étudiés sont composés de plusieurs sous-ensembles différents, il y a bel et bien des liens qui existent entre eux. Par exemple, à Marseille, le Panier est lié au Vieux-Port et la Canebière. A Lille, le Vieux-Lille est lié à la Grand'Place et à Euralille. La mise en lien de ces lieux, dans un jeu de fonctions et de facettes du système urbain, crée le centre-ville métropolitain. La multitude des lieux faisant centralité et leurs possibilités de se métamorphoser en quelques heures, nous oriente vers la définition de lieux liés. Ces derniers reposent sur une matérialité certaine mais ils se caractérisent aussi par des images reposant sur des symboles, un instant, une odeur... Les lieux sont liés aussi par des usages parfois communs (marcher, shopping, etc.), parfois inhabituels (chanter, danser, se laisser porter par une odeur, croiser une personne). C'est ainsi que la facette culturelle et festive du système urbain a été abordée en s'appuyant sur le cadre physique objectivé mais dont le ressenti est subjectif (BACHELARD, 1943, 1957). Les individus se

font une idée du moment, confortant ainsi leur sentiment d'appartenance. Il y a une superposition de sens et de valeur (SANSOT, 1973) qui confirme que le centre-ville métropolitain n'est pas un lieu mais une somme de lieux liés héritée culturellement.

➤ **Le centre-ville métropolitain : ce qui le rend unique et universel**

Notre recherche s'est attachée à montrer que ce système n'est pas le fruit du hasard mais qu'il est, à l'instar d'une pièce de théâtre, d'une exposition, le fruit d'une mise en scène et d'une orchestration, réalisées pour amplifier les ressentis, faire en sorte qu'à partir de l'héritage culturel, le centre-ville devienne un lieu de vie et de partage unique et, en même temps, universel. C'est un paradoxe au cœur même de notre recherche. Il s'explique par le fait que le centre-ville qui a des singularités, a une prétention universelle. Tous les centres-villes ont des points communs, lisibles dans l'urbain, sinon le mot centre-ville n'a plus de définition possible : cœur de ville, centre urbain (SASSEN, 1991 ; LEVY, 1987)... Il fait sens commun et fait donc partie intégrante de l'urbain. Ce qui le rend unique et original, c'est précisément une manière de faire vivre une culture particulière, d'un temps et d'un lieu, par-delà ce qu'elle peut dire de l'universel.

➤ **La présence d'un réseau d'acteurs structuré**

L'étude des deux terrains nous a conduit à cerner la diversité des acteurs présents dans le centre-ville métropolitain et notamment lors d'une animation culturelle et festive. Nous avons défini plusieurs groupes d'acteurs : les usagers des animations culturelles et festives, les organisateurs, les artistes, les acteurs institutionnels, les acteurs économiques, les commerçants, etc. Les acteurs s'opposent rarement entre eux. Ils sont dans une logique d'apport les uns aux autres puisqu'ils sont dans un système de co-construction et de cohérence. Ils participent à activer les différents éléments d'extériorité qui constituent les facettes du système urbain. Les commerçants sont satisfaits d'une vie festive leur apportant des clients et les clients sont satisfaits de pouvoir trouver une vie festive riche. Ils n'ont pas les mêmes attentes (commerce pour les uns, récréative pour les autres) mais leur but partagé est de satisfaire leurs besoins, comme s'il existait une chaîne d'intérêts complémentaires.

Deux catégories d'acteurs ont été créées dans cette recherche : les acteurs endogènes qui vivent dans la cité et ceux exogènes qui y sont de passage. Les deux groupes participent au développement du centre-ville métropolitain. Les acteurs endogènes y vivent au quotidien, ils ont besoin de manger, de trouver des réponses à leurs besoins administratifs, des écoles, un logement et des complémentarités de mobilité de proximité. Nous sommes dans la réponse à

des besoins primaires et des fonctions classiques. Les acteurs exogènes sont de passage, ils participent et agissent de façon plus ponctuelle et dans le cadre d'objectifs ciblés. Ils « utilisent » donc le centre-ville métropolitain. Ces deux catégories d'acteurs « consomment » le centre-ville soit à l'année soit ponctuellement. Ils sont sensibles à ce qui fait l'originalité et la singularité de cet espace géographique puisqu'il y a un rapport existentiel subjectif que l'utilisateur socialisé établit avec le centre-ville. C'est donc une réorientation des valeurs apportées par les acteurs puisque ce sont eux qui apportent des idées, des projets, des usages..., comme la piétonisation, la demande de stationnement, le développement de l'accessibilité, un accès aisé aux services et aux commerces, une vie festive et culturelle riche. Les acteurs font exister l'ensemble du système centre-ville métropolitain. Ils sont la chair qui entoure le squelette. Ils forment le polyèdre dont nous évoquons la force démonstrative bien supérieure à celle de la sphère.

Les acteurs institutionnels ont un rôle particulier puisqu'ils sont les décideurs de l'organisation et de la programmation. Leurs choix sont réfléchis et répondent à des politiques issues d'une pyramide décisionnelle, parfois venant de l'Union Européenne. Nous avons émis l'hypothèse que les modifications réalisées dans les centres-villes métropolitains, par les instances politiques, enrichissent la singularité de cet espace urbain. Les décisions politiques prises à Lille et Marseille amènent leurs centres-villes respectifs à se montrer, à rayonner et ainsi attirer. Effectivement, à Lille comme à Marseille, il y a eu un fort renouvellement des images du centre-ville métropolitain par une mise en valeur du patrimoine et des espaces publics, en créant une programmation culturelle et festive diversifiée et en créant des grands événements, source de sociabilité.

➤ **S'appuyer sur l'idéologie**

L'idéologie, en tant que système de jugements et d'idées, puise sa source dans le vécu des usagers et dans leurs représentations, dans l'héritage culturel des populations mais aussi dans les choix politiques des dirigeants qui se succèdent. L'idéologie spatiale traduit, décrit et explique la situation d'un espace social (GILBERT, 1986). Les centres-villes métropolitains étudiés sont des espaces à forte valeur sociale qui s'appuient sur le vécu et sur l'histoire. Ils deviennent réalité en ne réduisant pas l'idéologie qui les génère et les anime, aux rapports sociopolitiques mais en les ouvrant à l'expérience des pratiques spatiales qui prend pour une part son sens dans la reconnaissance du passé et plus globalement du temps. C'est bien la géographie des lieux, comme vision du monde mais aussi comme relation des usagers avec

l'espace, qui a permis d'identifier le système idéologique des centres-villes métropolitains étudiés.

Il existe ainsi une base objective pour analyser les actions décidées. Derrière ces choix politiques, il y a donc une stratégie territoriale avec l'objectif de créer une valeur ajoutée en termes d'images et de retombées économiques. Cette stratégie s'organise à partir d'études notamment de planification (SCOT*, PLUI*...) et sur des choix liés à des personnalités emblématiques. Ceux de Lille et de Marseille traduisent une même orientation politique avec pour conséquence une amélioration du cadre de vie, une amélioration qualitative des espaces publics, une augmentation des équipements publics, un développement significatif de la mobilité multimodale ainsi qu'une plus-value pour les commerces et les activités festives. En ce qui concerne ces choix politiques, ces derniers sont influencés par différents systèmes de gouvernance (conseil citoyen, pétition en ligne, concertation...) et la question de la performance des aménagements décidés s'évalue aussi grâce à des outils comme la RST 02*.

Ces orientations confortent l'hypothèse de départ selon laquelle la culture est devenue, ces dernières années, une thématique majeure des politiques publiques conduites par les acteurs décisionnels, même si elle a toujours été présente dans l'aménagement des centres-villes, comme ceux de Lille et de Marseille (cathédrales, musées, salle de spectacles).

II. Le centre-ville métropolitain animé, culturel et festif : l'esprit des lieux

Le centre-ville métropolitain vit au travers de ses facettes et de ses politiques d'aménagement. Il est renouvelé, adapté dans le but d'une meilleure mise en valeur et d'une meilleure visibilité. Il se donne donc à voir, attire les feux des projecteurs ce qui questionne l'expression « mise en valeur ». Cette dernière repose sur de multiples critères : économique, fonctionnel, esthétique, symbolique et ressenti (GRAVARI-BARBAS, RIPOLL, 2010). Ils peuvent donc être quantifiés mais il faut aussi appréhender la manière dont l'espace est enveloppé de valeurs : contexte local, réseau d'acteurs, temporalité, histoire et urbanité. L'ensemble donne du sens et de la valeur mais de façon cumulative. Cette dynamique s'exprime dans l'espace par des traces et des marques (VESCHAMBRE, BULOT, 2006) mais se révèlent par l'analyse du ressenti, du symbolique et donc du culturel. Dans le centre-ville métropolitain, cette dynamique est active notamment avec un fort glissement pour créer de la richesse immatérielle. A ce titre la culture n'est qu'une facette parmi les autres mais dans cette mise en valeur, elle prend une place prépondérante dans le système urbain. Toutefois,

orienter toute la lumière de la communication sur la culture peut laisser penser que les acteurs décisionnels orientent ce qui, selon eux, doit être vu, laissant cachés les dysfonctionnements des centres-villes métropolitains concernant l'accessibilité, le manque de mixité sociale, la rénovation urbaine parfois trop brutale, la sécurité publique...

La recherche menée dans cette thèse indique que la facette culturelle anime le centre-ville et « touche » à l'urbanité. Nous avons démontré que la culture participe à ce qui fait la ville par l'intérêt de créer du désir et du plaisir. Dans cette perspective, il est évident que l'attention portée à psyché individuelle doit être une voie de la recherche mais c'est bien des sens, des aménités, des émotions collectives qu'il est question. L'urbanité est liée au passé, avec de longues périodes de maturation, comme pour le cours Belsunce à Marseille et la rue Faidherbe à Lille. Elle est liée aussi à la créativité urbaine rapide avec, par exemple, Euroméditerranée et Euralille. Pour autant, les deux centres-villes métropolitains étudiés ont généralisé le sentiment d'unité urbaine même à partir des nouveaux quartiers. La modification ou l'émergence de nouvelles urbanités, à partir des aménagements, s'inscrivent dans une dynamique qui repose sur plusieurs postulats :

- **A la recherche d'un rayonnement urbain dans un but économique :**

Le décor du centre-ville est pensé comme un bien marchand que l'on vend aux acteurs endogènes mais aussi exogènes. Ainsi, les rues, les places, les vitrines... deviennent des biens qui doivent attirer (DONADIEU, PERIGORD, 2005). Il s'est ainsi forgé des lieux en interrelation avec l'histoire de la cité, ses personnages illustres, ses combats... Ceci façonne l'identité de la cité ; elle devient unique. C'est une force en matière de développement économique basée sur une identité, pilier d'une stratégie commerciale axée sur les points forts et les ancrages positifs de la cité. Des actions telles que la mise en place d'opérations promotionnelles ou d'actions marketing direct, portées par les Offices du Tourisme, les associations et les collectivités territoriales sont des tactiques de valorisation géographique permettant de renforcer l'attractivité du centre-ville métropolitain.

Les choix réalisés pour promouvoir le centre-ville balancent donc entre les différents besoins des populations à satisfaire et la recherche constante d'un rayonnement géographique, culturel et économique. Il est vrai que le tissu économique local a fortement soutenu les animations de « Lille, 2004 » et de « MP, 2013 » en investissant dans l'hébergement, dans la restauration mais aussi en tant que mécènes. Les bénéfices économiques sont réels et les animations culturelles et festives deviennent, à ce titre, un outil de marketing stratégique. Comme l'indique S. SASSEN (1991), ce qui est confirmé par la recherche sur Lille et

Marseille, développer une forte urbanité attire des investisseurs qui ont besoin de ce cadre pour innover, s'inventer...et être dans le lieu où il faut être. A Lyon, il a même été créé un quartier dédié à cet objectif avec Confluence. On y retrouve le siège vert d'Euronews, le cube orange, le monolithe, un port de plaisance... L'une des questions importantes que pose notre étude est celle de la capacité d'un centre-ville métropolitain à faire face à des demandes de plus en plus originales qui trouvent, semble-t-il, des réponses mieux adaptées, comme à Lyon, hors du centre-ville. Lille et Marseille ont opéré, l'une comme l'autre, un glissement et une extension de leur centralité, en inventant de nouvelles dynamiques économiques vers Euroméditerranée et Euralille.

- **A la recherche d'un esprit des lieux**

Le centre-ville métropolitain vit de multiples façons, se montre sous plusieurs visages, exprime de nombreuses réalités. On oscille entre une histoire et un décor, entre le réel et l'imaginaire. L'imaginaire devient une façon de le vivre, non pas en neutralisant le réel mais en s'y appuyant. Il n'y a ni dérive magique ni de référence explicite aux lieux emprunts de mystère (forêt de Brocéliande, les portes d'Hadès...) mais une atmosphère qui lui donne du relief puisqu'elle fédère l'ensemble et qu'elle s'extériorise dans l'espace (DI MEO, 2000, PRATS, THIBAULT, 2003).

L'imaginaire se trouve au cœur des animations culturelles et festives. Les êtres humains confèrent aux lieux des vertus, des forces, une énergie liée à cet imaginaire. Lors d'une animation culturelle et festive, les personnes présentes se soudent, communient entre elles alors qu'elles ne se connaissent pas (envie de partager, de se défouler, faire et/ou vivre autre chose). Les personnes se fédèrent même si parfois elles viennent de l'extérieur de la cité, pour vivre ce moment, comme lors de la Braderie à Lille mais aussi lors de l'originale fête du Hareng à Dunkerque. Cette somme d'attentes personnelles génère un partage collectif où chacun s'approprie l'événement et y trouve des intérêts (DI MEO, 2001). Cela donne une force aux lieux, ce que d'autres amplifient encore davantage en parlant d'un esprit des lieux qui contribue à conforter l'identité du centre-ville.

Le centre-ville devient un espace de fiction tout en demeurant en continuité du réel et donc en cohérence dans le système centre-ville. Ainsi, le lieu garde « la main » si l'on veut bien accepter la métaphore du jeu, puisque chacun sait que le lendemain, l'intérêt général et le quotidien auront repris leurs droits. Les animations culturelles et festives deviennent alors le ciment entre dimensions matérielles et immatérielles, socle du bien vivre ensemble.

III. Le centre-ville métropolitain : le temps des métamorphoses

Les centres-villes de Lille et Marseille se sont créés sur un temps long, au sens braudélien du terme. Ils sont hérités, se sont adaptés et se sont forgés lentement une identité. On identifie leur centralité par une simple photo (Grand'Place, Vieux-Port...), par leur architecture, l'ambiance de leurs fêtes...

Leurs formes ont évolué, s'agrandissant régulièrement pour constituer aujourd'hui un décor qui permet à chacun de s'y ancrer. Ils ont donc cette force d'accorder aux personnes qui le pratiquent régulièrement et/ou occasionnellement la possibilité de s'y retrouver. Le centre-ville métropolitain vit, attire, produit, comme s'il exerçait une force centrifuge positive qui le rend toujours plus attractif, plus attrayant... Pour y parvenir, chacun des centres-villes étudiés a su se réaménager en s'appuyant sur l'existant, en réinsufflant du sens et en réinventant des valeurs. Ces dernières sont en lien avec les traces, les marques et le socle matériel qui sont devenus des axes de travail pour les acteurs décisionnels afin de ne pas s'égarer (VESCHAMBRE, 2008). Les animations culturelles et festives en sont devenues un outil.

➤ Les animations culturelles et festives : effet de mode ou facette indispensable pour faire centralité ?

Aujourd'hui, le constat est bien que les animations culturelles et festives participent au dynamisme des centres-villes de Lille et de Marseille en accentuant leur singularité territoriale. Les usagers ont des demandes variées et sont issus de milieux sociaux et géographiques différents. Ces demandes reposent principalement sur l'idée de vivre un moment unique en sécurité, avec un programme précis mais apprécié aussi quand il n'est pas contraignant, un lieu de restauration, des lieux pratiques comme des sanitaires, des équipements tels que des bancs, etc. Cet ensemble de demandes qualitatives oblige à penser à une organisation rigoureuse qui nécessite l'intervention de professionnels et de nombreux acteurs. Ainsi, la gouvernance d'une animation culturelle et festive tant dans un équipement que sur l'espace public, doit être transversale (professionnels, collectivités locales, concepteurs, associations...) pour garantir son succès. Pour autant, cette organisation multi-acteurs pousse aussi à aller plus loin, à créer des projets ambitieux, à être plus original. Afin de ne pas tomber dans le banal, d'un côté, ni dans le trop original, d'un autre côté, il paraît important d'amener les usagers à trouver un sens à l'animation, notamment en lien avec le patrimoine immatériel de la cité et cet esprit des lieux présenté ci-dessus. Il est facile de créer des équipements ou des espaces publics qui ressemblent à un Disneyland®, aseptisé de sens et

fortement manipulés pour faire « croire » à un monde parfait. Marseille frôle parfois cette dimension en supprimant le passé (rue de la République et le Panier) mais c'est une réussite lorsqu'elle change la nature et réutilise un équipement laissé en friche depuis plusieurs années (théâtre de la Criée). Le centre-ville métropolitain s'organise au travers de multiples lieux pouvant se renouveler en jouant sur la mise en scène et sur l'image à partir d'un décor travaillé : architecture, nouveaux équipements, élargissement des trottoirs, nouveaux réseaux viaires, charte des couleurs, etc. A côté de ce décor, il y a les *scenarii* qui servent à créer des ambiances, la démultiplication des vécus et des perceptions. Comme « par magie », des images se diffusent sur Instagram® pour montrer le dynamisme entier d'une métropole créative, jeune, dynamique, soucieuse d'étonner, attractive, participative, ouverte sur la mondialisation et interculturelle. La liste est longue et non exhaustive ; on comprend l'intérêt des pouvoirs publics d'investir dans ces sujets à partir de politique de marketing territorial tant les répercussions économiques et sociales sont importantes. Ce n'est pas un effet de mode puisque cette facette culturelle a toujours existé dans les centres-villes étudiés et elle est indispensable pour le fonctionnement du système urbain. Toutefois, pour ne pas dériver, la prise en compte des autres facettes du système urbain et la dimension héritée (esprit des lieux) paraissent nécessaire pour un juste équilibre.

➤ **Le centre-ville métropolitain sans cesse modifié : la métamorphose pour appuyer sa singularité**

La question du temps est apparue complexe dans cette recherche. Comme des poupées russes, le temps s'encastre dans cet espace mais de façon différente. Il y a le temps long, celui de la construction et de la permanence des centres-villes de Lille et de Marseille depuis des siècles. Les centres-villes, de par ce riche passé historique, sont chargés d'une valeur symbolique forte léguée et le fait urbain a réussi à maîtriser ce jeu du temps pour en faire un atout. Il y a le temps qui accompagne l'évolution de la société sur quelques générations pour voir apparaître le « tout » voiture, puis le « tout » mobilité douce, le « tout » minéral... C'est aussi le temps où l'on a vu une activité dans un bâtiment, puis la création d'une friche et enfin l'arrivée d'activités culturelles et festives (le Tri postal et le traitement des friches ferroviaires à Lille, le théâtre de la Criée, le Silo et la requalification des friches portuaires de Marseille). A chaque mode, il y a un usage du centre-ville et une facette prend le pas sur les autres. Il renforce ici sa dimension de corps vivant qui évolue dans le temps et qui s'adapte. Le temps devient un avantage pour les aménageurs et les acteurs politiques.

Il y a le temps récurrent, les répétitions silencieuses du calendrier, autour d'animations culturelles et festives comme celles du 14 juillet, les fêtes de fin d'années... qui sont attendues. Cette récurrence donne du rythme et des repères à la cité.

Il y a le temps d'une animation qui lui est plus court. Ici, le temps s'exprime dans sa rapidité puisqu'il permet une interchangeabilité dans l'action et dans la fonction. L'originalité du temps, lors d'une animation culturelle et festive, est que c'est un temps hors du temps quotidien alors que le centre-ville est un espace lié au temps ordinaire. Pour se faire, la mise en scène éphémère des rues, des trottoirs, des vitrines, des places publiques mais aussi des équipements et des monuments devient une manœuvre qui permet le renouvellement du vécu (fête, joie, rencontre, émotions...) sans poser de difficulté d'appropriation spatiale pour les usagers. La facette culturelle actionne donc en centre-ville métropolitain une modularité du temps en créant de nouveaux rythmes urbains. Elle fait donc, sur une durée courte, société, ciment et solidarité pour faire face au morcellement et décroïsonner. Aujourd'hui, ce qui est remarquable c'est que les espaces urbains des centres-villes étudiés sont aménagés pour favoriser techniquement ces animations et notamment les métamorphoses qu'elles provoquent. Ainsi, une façade (mapping), un équipement (façade couverte, reconfiguration de l'intérieur)... sont changés de forme, de couleur, de structure, ce qui les rend méconnaissables un temps donné. Cela permet à l'utilisateur de partir « autre part » alors qu'il est dans un espace connu. Les animations culturelles et festives absorbent donc le temps et résistent à ses distorsions, voire elles les provoquent. Cela est accepté par les usagers puisqu'il y a un retour à la normale après l'animation. L'ensemble de poupées russes étant réuni, les échelles de temps s'emboîtent pour laisser s'organiser un espace équilibré.

➤ **De l'utopie à une urbanité nouvelle**

Les centres-villes de Lille et Marseille se sont adaptés tout en développant ce qui peut concourir à l'affirmation d'un sentiment d'appartenance en fidélité avec leur identité respective. Cette pluralité des usagers et l'équilibre qui peut en résulter soulignent le caractère universel d'une centralité qui parvient à mixer impératif personnel et collectif, individuel et groupe, particulier et global. Par les actions des acteurs endogènes et exogènes et donc par la raison humaine, il en ressort un centre-ville proposant un cadre à forte urbanité, civilité, altérité, sécurité, etc. Cette utopie, souvent décriée, de l'urbanité nouvelle trouve son sens sans perte d'identité, sans parler d'homogénéisation et pour faire face à l'urbanisme fonctionnaliste et à son incapacité à organiser l'urbain depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les préoccupations actuelles, le décroïsonnement, la mutualisation, la recherche de

valeurs et d'aspirations sont certes les moteurs des aménagements des centres-villes métropolitains étudiés et de leurs stratégies de marketing urbain mais elles répondent à des demandes. La démocratisation culturelle lancée depuis les années 70 et 80 en a été certainement un accélérateur puisque la créativité artistique renforce ici l'harmonie sociale et l'ouverture à l'autre. L'originalité est que la culture revalorise l'espace comme on parle de revalorisation économique et/ou paysagère. Certains géographes parlent de « la ville créative » (LIEFOOGHE, 2010, VIVANT, 2009). L'originalité de cette dynamique, portée par les politiques, est dans le refus d'une approche univoque de telle ou telle facette du système urbain. On passe ainsi d'un plan urbain machiniste, fonctionnaliste et géométrique (Le Corbusier, 1923) à un avatar qui pose le vivre ensemble au cœur du système urbain et qui cherche à s'adapter aux nouvelles injonctions environnementales, numériques, etc. grâce à des projets qui préfigurent l'avenir, capables de prendre en compte les usages de demain.

IV. Le centre-ville devient un territoire universel : un système à encadrer

L'étude de ces lieux liés avec leurs facettes, leurs temporalités, leurs histoires... a révélé un système urbain complexe mais qui repose principalement sur deux éléments :

➤ Un système qui contrôle l'espace et le temps

Les perceptions et les représentations du centre-ville métropolitain traitent séparément les processus de reconnaissance, les formes, les couleurs, les mouvements et le temps qui passe. Le tout mélangé, le ressenti de chaque personne s'exprime par une image précise qui est fonction d'un vécu qui, lui-même, peut être qualifié de diverses façons : en groupe ou seul, rapide ou inscrit dans la durée, inconscient ou explicite, heureux ou triste, etc. Ce ressenti a une profondeur variable selon les personnes. S'affirme une fois encore un paradoxe stimulant. La mise en œuvre consciente d'un système urbain encadré par des acteurs est en tension constructive avec le vécu et le ressenti de chaque participant à ce système urbain. La logique rationnelle des encadrements officiels n'échappe pas à la confrontation avec la psyché de chacun, avec des dimensions inconscientes et surtout singulières.

L'adaptabilité est la capacité du système urbain à ajuster la mécanique du centre-ville métropolitain et sa structure en tenant compte des changements qui s'opèrent, réels ou supposés. L'adaptabilité est donc un ajustement et les centres-villes métropolitains se sont « ajustés » au fil du temps en valorisant une de leurs facettes par rapport aux autres. Ces ajustements ont pu être spontanés (guerres, intempéries, incendie...) ou planifiés (plan

d'aménagement, travaux...). Les acteurs sont donc à la recherche d'opportunités comme dans tous dispositifs économiques de rentabilité.

Le centre-ville maîtrise l'espace en se métamorphosant. Grâce aux nouvelles techniques de mise en spectacle et de mise en lumière, la métamorphose est de plus en plus aisée à opérer. L'imaginaire issu de la métamorphose renouvelle profondément le réel de la centralité urbaine. Les métamorphoses, tant dans les équipements que sur l'espace public, créent des inclinaisons et des porosités dans le temps et dans l'espace. Elles vont aussi créer des contractions et des dilatations qui offrent, de fait, une variété d'appropriation possible. Elles favorisent l'utilisation détournée des lieux et des équipements pour créer des nouveaux paysages urbains avec de nouvelles ambiances.

Ce système urbain est basé sur la modularité, la souplesse et l'adaptabilité des espaces. Les centres-villes sont pensés et organisés pour permettre à la mutation de se déployer. L'esprit des lieux n'empêche pas l'exercice collectif de créer et d'innover. Le centre-ville est, en ce sens, ce par où passe l'ouverture sur la cité ; il est en fait la porte d'entrée de la métropole.

➤ **Les apports de la prédominance de la culture : un pas vers l'universalité ?**

Cette contribution souhaite mettre en lumière les convergences identifiables entre les centres-villes étudiés :

- Des centaines d'animations culturelles et festives sont organisées tant dans des équipements que dans l'espace public des centres-villes métropolitains. Les budgets parfois colossaux comme pour « MP, 2013 » et « Lille, 2004 » sur une année montrent l'investissement des acteurs institutionnels dans cette dynamique ;
- Ce sont des espaces hérités qui jouent avec le temps. Ils disposent d'un patrimoine « génétique » qui fait d'eux ce qu'ils sont aujourd'hui. En s'appuyant sur cet héritage, les modifications réalisées ont été acceptées. C'est la complémentarité du virtuel et du physique qui favorise les transformations des lieux liés de la centralité en lieux producteurs de sens, de biens et de services ;
- Les centres-villes métropolitains étudiés sont devenus un bien consommable qui se doit d'être toujours dans le vent des attentes que constitue ce que l'on nomme la mode, au risque d'être banalisé. A ce titre, ils semblent de plus en plus déterminés par leurs réalités et leurs ambitions économiques. C'est précisément dans ce cadre là que la facette culturelle et festive intervient pour donner une autre dimension, de l'épaisseur pour garder une originalité qui soit bien acceptée par les usagers. En mettant la facette

culturelle au centre des autres facettes, un système urbain vertueux se met en place dans le sens d'une plus grande urbanité, sociabilité...

- Chaque lieu du centre-ville métropolitain est optimisé pour accueillir de multiples activités. Pour répondre aux attentes des uns et des autres il lui faut être doté d'une grande souplesse. C'est un vaste espace libre, au sens où la liberté, tant revendiquée par le corps social, y est valorisée culturellement. Le potentiel d'usages de chaque lieu est optimisé, source d'expérimentations et de plus en plus d'initiatives citoyennes (happening), de débats et d'échanges ;

- Le contexte actuel d'émergence d'une conscience environnementale décisive pour l'avenir conduit à réutiliser l'existant en matière de développement durable. Elle fait rentrer le centre-ville métropolitain dans une logique de mutabilité vertueuse de l'espace, dans une logique de développement soutenable, de sécurisation, de mutualisation...

- Le centre-ville métropolitain multiplie les lieux d'échanges et de socialisation où les valeurs sont au partage, à l'affirmation du champ symbolique comme moteur de la ville, à la résurgence d'un esprit des lieux. Le système urbain que constitue les centres-villes métropolitains, observé aussi bien à Lille et à Marseille, s'engage dans la recherche de l'équilibre des sociétés urbaines. Le centre-ville métropolitain est une construction physique et sociale qui permet le renouvellement de la chaîne de valeur. C'est ce qui le différencie, en partie, des autres espaces urbains. La facette culturelle accentue le système urbain sur ce volet puisqu'elle fait émerger un corps social au delà des individualités qui le compose. Face à l'individualisme qui partout gangrène le corps social, les animations culturelles et festives mobilisent et stimulent la rencontre des populations.

- Le centre-ville métropolitain n'est pourtant pas encore ce lieu presque utopique qui fait rêver les urbanistes, les aménageurs, les politiques et tant d'autres. Il doit affronter encore de nombreux problèmes. Il demeure des îlots d'habitat insalubres et des marchands de sommeil qui profitent d'absence de politique en la matière. L'effondrement de certains immeubles à Marseille fin 2018 en témoigne. Sa forte valeur économique, qu'exprime le coût du foncier, l'inscrit dans des logiques de marché laissant parfois peu de place pour la justice socio-spatiale, la cohésion sociale et l'expérimentation. La gentrification des centres-villes métropolitains est une réalité qui peut à terme aseptiser et orienter les projets urbains. Doivent être également pris en

compte les lourds problèmes de sécurisation des usagers, tout particulièrement avec les risques d'attentats et la violence des casseurs, lors des grandes animations festives.

Le centre-ville de Marseille et celui de Lille s'inscrivent dans une ligne de recherche à l'échelle de l'Europe. Même si ces politiques tracent la voie d'un renouveau des centres-villes métropolitains, cet ambitieux projet ne doit pas faire oublier l'importance de la concurrence des centralités métropolitaines entre elles comme l'illustre, parmi d'autres, le cas de Bologne (VILLE DE BOLOGNE, 2000 ; 2003 ; MARIOTTI, 2006 ; DI PIETRO, 2000). Toutefois, à partir de ces deux exemples, nous pouvons conclure que l'universalité des centres-villes métropolitains réside en fait dans les défis qu'ils doivent affronter : efficacité économique, équité sociale et amélioration du cadre de vie. Construire un centre-ville métropolitain, c'est construire un espace intrinsèquement adaptable pour résister au temps et aux modes.

Les opérations de cœur de ville aujourd'hui lancées en France par l'État en sauvetage d'une crise réelle des centres-villes de villes moyennes sont symptomatiques d'une non prise en compte de ces espaces en tant que système urbain global avec l'entière des facettes qui en font la complexité et la richesse. Le projet urbain doit venir en correctif d'effets territoriaux hérités et non maîtrisés, dans une ambition de rééquilibrage. La question de fond n'a pas été véritablement soulevée de l'usage à terme de ces espaces dans la société actuelle. Tout projet doit être une source de développement économique en s'appuyant sur les traces, les marques, l'identité, en un mot la culture de ces centres-villes, dans un but social et d'une meilleure qualité de vie. Cette projection ne peut pas se faire sans prendre en compte la continuité mais surtout elle doit interroger la particularité de ces espaces uniques.

Face à un affaiblissement du lien social, à la mise en enclave de toute nature de vastes espaces, à la montée médiatisée des problématiques de sécurité, le contenu culturel et festif diffusé par une multiplicité d'acteurs peut faire émerger une nouvelle urbanité qui associe les singularités héritées et les innovations porteuses d'avenir.

Annexes

Annexe n° 1

Période	Localité	Auteur	Concept clé	La place du centre-ville dans la recherche urbaine
1881/1891	Allemagne	Ratzel F.	Anthropogéographie Courant naturaliste	La ville est un organe. Approche du rôle des villes capitales. L'approche du centre-ville n'est pas primordiale ; quasi inexistante.
1933	Allemagne	Christaller W.	Théorie des lieux centraux Centralité des villes	Hiérarchisation géographique des villes. Approche du centre-ville comme étant un espace économiquement attractif.
1826/1843	Allemagne	Von Thünen J.	Rente foncière	Le marché urbain est en centre-ville. Identification du centre par des fonctions, des distances et des habitants. Notion de centre mais pas de centre-ville.
La ville est un centre global sans distinction des éléments qui la composent				
1925	États-Unis (Chicago)	McKenzie/Par k R.	Ecologie humaine Ecologie urbaine	La ville est un espace privilégié. Vagues d'invasion/succession en milieu urbain Répartition socio-spatiale au sein d'une ville. Prégnance du facteur économique.
1925	États-Unis (Chicago)	Burgess E.W.	Modèle par zones concentriques	Définition du « loop ». Le centre de la ville est dynamique et attractif, source de développement économique, culturel et festif.
1939	États-Unis (Chicago)	Hoyt H.	Modèle par développement axial	Identification du centre de la ville qui domine les autres zones en raison des fortes valeurs résidentielles du sol.
1945	États-Unis (Chicago)	Harris C.S. et Ullmann E.L	Modèle polynucléaire	Classement des villes (typologie selon leur activité). Identification de ville touristique et de leur centre dynamique culturellement.
Le centre-ville est défini comme un espace au centre de la ville qui domine le restant et qui à ses propres caractéristiques (sociologique, économique, d'attractivité...).				
1951	Etats-Unis	Clark C.	La loi de Clark	La densité du centre-ville fluctue en fonction de différents paramètres quantifiables comme la proportion des emplois...
1952	Etats-Unis	Hägerstrand T.	Espace-temps	Budget espace-temps, ségrégation socio-spatiales et socio-temporelles entre les hommes et les femmes dans le centre-ville.
1964	Angleterre	Munford L.	Histoire urbaine	Analyse spatiale des centres-villes. Désignation de l'art monumental, des théâtres, des jeux, des réunions publiques, du symbole et du pouvoir en centre-ville.
		Alonso W.	Enchères foncières	Création d'un centre-ville dans le modèle de Von Thünen qui explique des pressions économiques et sociologiques de cet espace.
1980	États-Unis (Berkeley)	Ducan J. et N.	Paysage culturel urbain	Le centre-ville devient un espace géographique aux paysages identifiés par ses activités.
1985	États-Unis (Chicago)	Harvey D.	Postmodernisme Géographie radicale	Etude des mutations politico-économiques, la pauvreté et le racisme en centre-ville. Dimension sociale de la société urbaine. Le centre-ville devient le symbole de la ségrégation spatiale due aux activités économiques.
Le centre-ville devient un espace avec une matérialité identifiable				

Période	Auteur	Concept clé	Géographie urbaine
Fin XIX^{ème} début XX^{ème} siècle	P. Vidal de la Blache E. De Martonne	Courant naturaliste Monographie régionale Déterminisme spatial	La ville est étudiée surtout sous l'angle de sa géographie physique (site, situation, sol et sous-sol, hydrographie). Le centre-ville n'est pas étudié.
Début XX^{ème} siècle	P. Vidal de la Blache	Genre de vie Possibilisme	Le centre-ville est peu étudié. Toutefois, la culture apparaît entre l'homme et le milieu étudié qui reste principalement la nature morphologique du paysage.
1911	R. Blanchard	Géographie dite urbaine Courant écologique	Les villes importantes sont analysées dans le cadre d'une étude complexe de géographie physique. Le centre-ville est le site le plus protégé par son relief. La ville est un organisme qui évolue dans le temps.
1912- 1942	J. Bruhnes, P. Vidal de la Blache et A. Demangeon	Géographie régionale Géographie humaine	Analyse des milieux urbains par les divers groupes qui l'occupent (économiques, politiques, culturels et sociaux).
La ville n'est quasiment pas abordée ni son centre.			
1933	Le Corbusier	Architecture urbaine Sociologie Urbanisme fonctionnel	Analyse des besoins de l'homme pour définir la morphologie de la ville. Création de groupes sociaux préétablis au sein des villes, source de ségrégation spatiale. Le centre-ville possède son public avec ses propres caractéristiques socio-économiques.
1936	P. Lavedan	Urbaniste Histoire de la ville	La ville est un espace hérité qui explique sa morphologie spatiale. Le centre-ville est très peu étudié.
1938	G. Chabot	Influence des villes	Définition des zones d'influence des villes dans l'organisation spatiale du territoire français.
1947	J.F Gravier	Disparité spatiale	Hégémonie de Paris et déséquilibre spatial au niveau national.
1952	P. George	Paysage urbain	Description historique et géo-physique des villes.
La ville est étudiée sous l'angle de son paysage, son histoire et ses fonctions.			
1958	J. Tricart	Géographie humaine Fonctionnalité des villes	Etude de l'habitat et du paysage urbain. Peu d'analyses sur les centres-villes.
1970	C. Soucy	Sociologie urbaine	Animation des centres-villes reconstruits après-guerre. Liens entre la forme urbaine et la dynamique sociale qui s'y déroulent.
Le centre-ville est étudié mais surtout par des urbanistes, sociologues... Les géographes amorcent un virage épistémologique important sur le sujet.			

Période	Auteur	Concept clé	Géographie urbaine
1961	G. Chabot	Modèle par zones concentriques et développement axial	L'analyse des villes françaises est réalisée en fonction des modèles de l'école de Chicago. Le centre-ville n'est pas étudié.
1963	J. Beaujeu-Garnier G. Chabot	Possibilisme Genre de vie Ecologie urbaine Géographie systémique et centralité	Descriptions historiques des villes. Appui sur les écrits de F. Ratzel (anthropogéographie) et théorie des lieux centraux. Approche du citadin au sein de la ville. Centre-ville abordé (noyau central).
1963	F. Carrière P. Pinchemel	Ecologie factorielle Modélisation	Classification des villes. Création de bases statistiques.
Virage épistémologique en ce qui concerne le milieu urbain et sa centralité			
1995	G. Cazes R. Knafou	Géographie du tourisme	Le centre-ville abordé en tant qu'espace dédié au développement touristique.
1980	B. Beaujeu-Garnier	Courant behavioriste	Le citadin est au cœur de la démarche (carte mentale...) Le centre-ville est peu abordé.
1980	C. Chaline	Influence des villes	Le centre-ville devient un espace étudié en tant que tel.
1984	R. Brunet	Géographie systémique Analyse spatiale Analyse factorielle et modélisation Géographie quantitative	Le centre-ville est une partie d'un système urbain complexe (économique, social...) qui peut dynamiser un territoire.
Le centre-ville est étudié mais pas sous l'angle qualitatif comme par exemple l'approche des ségrégations spatiales			

Annexe n° 2

Questionnaire réalisé sur les pratiques spatiales du centre-ville de Lille en 2005 sur la Grand'Place, la rue Faidherbe, la rue Esquermoise et la rue Basse auprès de 50 personnes :

- 1- Sexe
- 2- Age
- 3- Statut
- 4- Quels sont vos modes de déplacement lorsque vous allez dans le centre-ville de Lille (métro, voiture, bus, à pied...)
- 5- Adresse
- 6- Quelles rues fréquentez-vous dans Lille ?
- 7- Quels sont les magasins que vous fréquentez le plus dans Lille ?
- 8- Avez-vous déjà visité un musée lillois ? si oui, lequel ?
- 9- Que pensez-vous du Vieux-Lille ?
- 10- Avez-vous réalisé des achats ces 6 derniers mois dans le Vieux-Lille ? Si oui, pourquoi et dans quel magasin ? Si non, pourquoi ?
- 11- Que pensez-vous de la rue Faidherbe ?
- 12- Avez-vous réalisé des achats ces 6 derniers mois dans cette rue ? Si oui, pourquoi et dans quel magasin ?
- 13- Que pensez-vous de la rue de Béthune ?
- 14- Quelle est la profession de vos parents, si vous êtes mineur ?
- 15- Avez-vous des remarques sur le centre-ville de Lille ?

Annexe n° 3

Questionnaire et carte mentale réalisés à Lille et à Marseille en 2005 et 2006 pour définir la délimitation du centre-ville :

- A Lille (50 personnes) : La Grand'Place et la rue Faidherbe
- A Marseille (50 personnes) : Le Vieux-Port et la rue de la République

Exemple de Marseille

1. Sexe
2. Date
3. Météo du jour
4. Age
5. Où habitez-vous
6. Profession
7. Pensez-vous être dans le centre-ville ?
8. Où se limite le centre ?
9. Quels sont les avantages du centre-ville par rapport aux lieux que vous fréquentez d'habitude ?
10. Quels sont les inconvénients du centre-ville
11. Où se trouve le point central de Marseille ? Pourquoi ?
12. Pensez-vous qu'il y a assez d'animations culturelles et festives à Marseille ?
13. Quelle est celle qui est la plus importante pour vous ?

14. Pouvez-vous dessiner sur cette carte le périmètre de votre centre-ville ?

Carte utilisée pour Marseille :



Carte utilisée pour Lille :



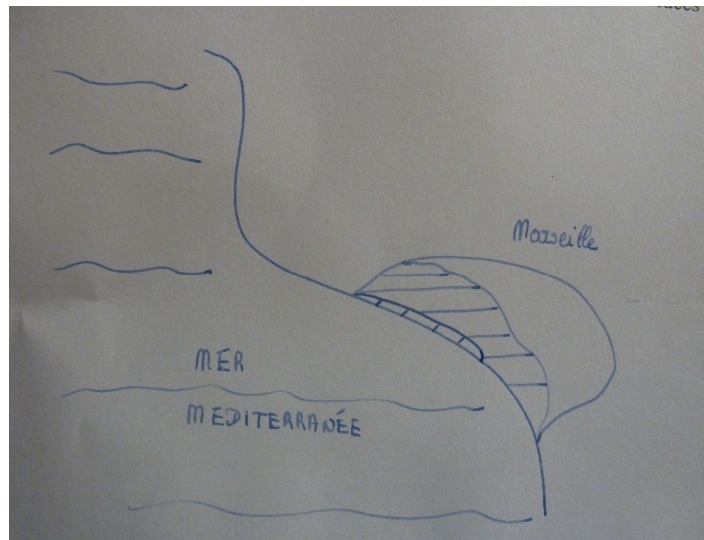
Annexe n° 4

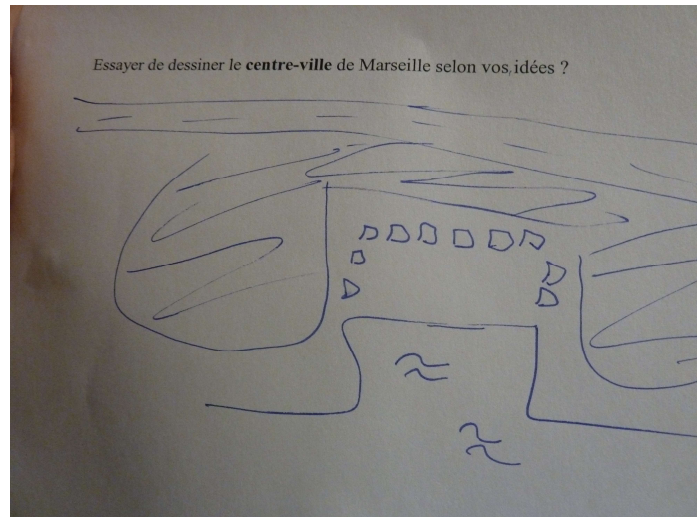
Questionnaire et carte mentale réalisés par les étudiants de Lille en 2003 lors d'un voyage d'étude à Marseille :

- 1- Sexe
- 2- Age
- 3- Êtes-vous déjà allé à Marseille ?
- 4- Que pensez-vous du centre-ville de Marseille ?

<input type="checkbox"/> Attrayant	<input type="checkbox"/> Repoussant
<input type="checkbox"/> Naturel	<input type="checkbox"/> Artificiel
<input type="checkbox"/> Laid	<input type="checkbox"/> Beau
<input type="checkbox"/> Ordonné	<input type="checkbox"/> Chaotique
<input type="checkbox"/> Pauvre	<input type="checkbox"/> Riche
<input type="checkbox"/> Cosmopolitique	<input type="checkbox"/> Uniforme
<input type="checkbox"/> Propre	<input type="checkbox"/> Sale
<input type="checkbox"/> Calme	<input type="checkbox"/> Bruyant
<input type="checkbox"/> Festif	<input type="checkbox"/> Ennuyeux
<input type="checkbox"/> Ouvert	<input type="checkbox"/> Fermé
<input type="checkbox"/> En déplacement	<input type="checkbox"/> Sans mouvement
<input type="checkbox"/> Ancien	<input type="checkbox"/> Nouveau
- 5- Qu'est-ce qui pour vous symbolise Marseille ?
- 6- Quels sont les espaces dont vous avez déjà entendu parler sur Marseille ?
- 7- Essayer de dessiner le centre-ville de Marseille selon vos idées ?

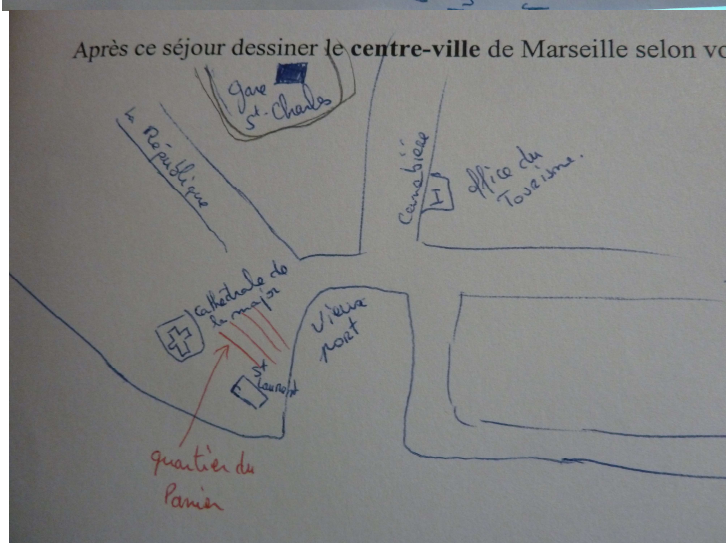
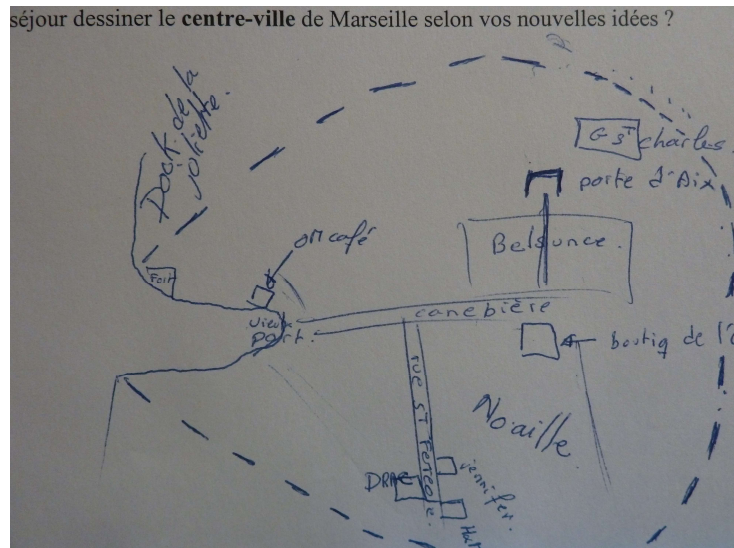
Exemples de rendu réalisé dans le train en allant à Marseille :





Modification de la question 7 au retour : Après ce séjour, dessiner le centre-ville de Marseille selon vos idées ?

Exemples de rendu réalisé dans le train au retour de Marseille :



Annexe n° 5

➤ **Personnes rencontrées à Lille de 2003 à 2010 :**

Monsieur Frédéric Boutillat, chargé de mission à l'Agence d'Urbanisme de Lille
Monsieur Vincent Dujardin, directeur artistique à Métalu
Madame Virginie Foucaud, directrice de l'Espace Boris Vian
Madame Naybe, chargée de mission aménagement à la Communauté Urbaine
Madame Roblain, architecte à la Mairie de Lille
Madame Annie Durand, responsable du service culturel de la Mairie de Lille
Monsieur Bruno Goval, directeur de l'Office du Tourisme de Lille
Madame Anne Rogeaux, chargée de mission Lille 2004
Monsieur Fauquet, chargé de développement local, association Lille 2004
Monsieur Eric Vanhove, directeur opérationnel, SEM Ville renouvelée
Monsieur Jean Louis Subileau, directeur général de la SAEM Euralille
Monsieur René Vandierendonck, Vice-Président en charge de l'urbanisme à la Communauté Urbaine
Madame Véronique Davidt, adjointe déléguée au tourisme à la Mairie
Monsieur Daniel Barborossa, Vice-Président en charge du développement touristique métropolitain de la Communauté Urbaine

➤ **Personnes rencontrées à Marseille entre 2001 et 2005**

Madame Isabelle Lesueur, directrice de la Maison de la Culture
Monsieur Roatta, Député-Maire du 1^{er} secteur
Madame Laval, responsable du service culture à la Mairie
Monsieur Claude Valette, 3^{eme} adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement à la Mairie
Monsieur Audibert, direction de l'éclairage à la Mairie
Monsieur Ampe, représentant inter-région de la caisse des dépôts et consignations
Monsieur Rouston, directeur de l'agence d'urbanisme
Monsieur Viollain, chargé de mission grand projet centre-ville à la Mairie
Monsieur Romano, chargé de la stratégie communautaire et prospective métropolitaine et SCOT à l'AGAM
Monsieur Mazzela, directeur d'études à l'Agence d'Urbanisme de Marseille

Annexe n° 6

Equipement	Adresse	Type	Dans notre centre-ville
Musée de l'Hospice Comtesse	32 rue de la Monnaie	Musée	Non
Maison Folie de Wazemmes	70 rue des Sarrazins	Polyculturel	Non
Musées d'Histoire Naturelle	19 rue de Bruxelles	Musée	Oui
Gare Saint Sauveur	17 boulevard Jean Baptiste Lebas	Polyculturel	En limite
Le Tri Postal	Avenue Willy Brandt	Polyculturel	Oui
Le Palais des Beaux-arts	Place de la République	Musée	Oui
Espace Carré	30 rue des Archives	Polyculturel	Non
Centre d'Arts Plastiques et visuels	4 rue des Sarrazins	Musée	Non
Espace Edouard Pignon	11 rue Guillaume Tell	Polyculturel	Non
La Malterie	42 rue Kuhlmann	Musée	Non
WAAO Centre d'Architecture et d'Urbanisme	Place François Mitterrand	Polyculturel	Oui
Maison de la Photographie	28 rue Pierre Legrand	Polyculturel	Non
Artconnexion	9 rue du Cirque	Polyculture	Non
L'atelier Galerie Bleu	26 rue Georges Clemenceau	Musée	Non
Centre d'Art Sacré	Place Gilleson	Musée	Non
L'aéronef	168 Avenue Willy Brandt	Polyculturel	Oui
L'Hybride	18 rue Gosselet	Polyculturel	Oui
Musée de l'Institut Pasteur	18 boulevard Louis XIV	Musée	Oui
Musée des Canoniers	44 rue des Canoniers	Musée	Oui
Maison Natale de Charles de Gaulle	9 rue Princesse	Musée	Non
Opéra de Lille	2 rue des Bons enfants	Théâtres et spectacles	Oui
Théâtre Sébastopol	Place Sébastopol	Théâtres et spectacles	Oui
Théâtre du Nord	4 place du Général de Gaulle	Théâtres et spectacles	Oui
Le Flow- Centre européen des cultures urbaines	2 rue Fontenay	Théâtres et spectacles	Non

Le Prato	6 allée de la Filature	Théâtres et spectacles	Non
Le grand bleu	36 avenue Marx Dormoy	Théâtres et spectacles	Non
Hôtel Casino Barrières	777 pont de Flandres	Polyculturel	Oui
Zénith Arena de Lille	1 boulevard des Cités Unies	Polyculturel	Oui
Le Grand Sud	59 rue de l'Europe	Théâtres et spectacles	Non
Théâtre Massenet	Rue Massenet	Théâtres et spectacles	Non
Théâtre de la Verrière	28 rue Alphonse Mercier	Théâtres et spectacles	Oui
Le Biplan	19 rue Colbert	Théâtres et spectacles	Oui
Théâtre Le petit Jacques	1 Avenue Léon Jouhaux	Théâtres et spectacles	Non
Cave des Célestins	84 rue des Célestines	Théâtres et spectacles	Non
L'Antre 2	4 rue Paul Duez	Théâtres et spectacles	Oui
La Baccara Zen	38 rue d'Anvers	Théâtres et spectacles	Non
Le Splendid	1 place du Mont de terre	Théâtres et spectacles	Non
L'univers	16 rue Georges Danton	Cinémas	Non
UGC Ciné Cité	40 rue de Béthune	Cinémas	Oui
Le Majestic	54 rue de Béthune	Cinémas	Oui
Le métropole	26 rue des ponts de Comines	Cinémas	Oui
Bibliothèque municipale de Lille Jean Levy	32 rue Edouard Delesalle	Lectures et conférences	Oui
Maison européenne des sciences de l'Homme et de la société	2 rue des canonniers	Lectures et conférences	Oui
Centre culturel Vauban	60 boulevard Vauban	Lectures et conférences	Non
Les archives municipales	Place Augustin Laurent	Lectures et conférences	Oui
Les archives départementales	22 rue Saint Bernard	Lectures et conférences	Non
La compagnie du Tire Laine	50 rue de Thumesnil	Théâtres et spectacles	Non
La malterie	42 rue Kuhlmann	Théâtres et spectacles	Non
Le spot Light	100 rue Léon Gambetta	Théâtres et spectacles	Oui
Chambre de Commerce et de l'Industrie	Place du Théâtre	Polyculturel	Oui
ARTOP	55 rue de la Barre	Polyculturel	Non
New Square Gallery	40 rue Voltaire	Polyculturel	Non
Melting Art Gallery	34 rue de la Halle	Polyculturel	Non
Raison d'Art	153 Boulevard de la Liberté	Polyculturel	Oui

La Barraca Zem	38 avenue d'Anvers	Théâtres et spectacles	Non
La Vieille Bourse	Place Général de Gaulle	Théâtres et spectacles	Oui
Le Palais Rihour	Place Rihour	Polyculturel	Oui
Le Palais Rameau	39 Boulevard Vauban	Polyculturel	Non
Maison de la photographie	28 rue Pierre Legrand	Polyculturel	Non
La comédie de Lille	204 rue Solférino	Théâtres et spectacles	Oui

Annexe n° 7

Equipement à Marseille selon le site Internet de la ville (année 2018)	Adresse	Type	Dans notre centre-ville
Musée d'histoire de Marseille	2 rue Henri Barbusse	Musée	Oui
Musée des Beaux-arts	Palais Longchamp	Musée	Non
Musée d'Art Contemporain (MAC)	69 avenue de Haïfa	Musée	Non
Musée des Arts décoratifs, de la faïence et de la mode	134 avenue Clot Bey	Musée	Non
Musée Cantini	19 rue Grignan	Musée	Non
Préau des Accoules- Musée des enfants	29 montée des Accoules	Musée	Oui
Musée Grobet-Labadié	140 boulevard Longchamp	Musée	Non
Musée des Docks Romains	28, Place Vivaux	Musée	Oui
Mémorial de la Marseillaise	23-25 rue Thubaneau	Musée	Oui
Musée de la moto	18 rue Jean Marsac	Musée	Non
Le cabinet des Monnaies et des Médailles	10 rue Clovis-Hugues	Musée	Non
Muséum d'Histoire Naturelle	Palais Longchamp	Musée	Non
La Vieille Charité	2 rue de la Charité	Polyculturel	Oui
Regard de Provence	rue Vaudoyer	Musée	Oui
La Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Arts	21 Cours d'Estienne d'Orves	Polyculturel	Oui
Le MuceM	7 Promenade Robert Laffont	Polyculturel	Oui
Centre International de la Poésie	2 rue de la Charité	Polyculturel	Oui
Musée d'Arts africains, océaniens et amérindiens	2 rue de la Charité	Musée	Oui
Musée des santons	49 Rue Neuve Sainte-Catherine	Musée	Oui
Musée du savon	25 Quai De Rive Neuve	Musée	Oui
Musée du terroir marseillais	5 Place Des Héros	Musée	Oui
Comédie Paka- Théâtre des 3 act	48 Rue Barbaroux	Théâtre	Non
Divadlo théâtre	69 Rue Sainte-Cécile	Théâtre	Non

Friche de la Belle de Mai	41 Rue Jobin	Polyculturel	Non
L'Antidote	132 Boulevard De la Blancarde	Théâtre	Non
L'art Dû	83 Rue Marengo	Théâtre	
L'astronef	118 Chemin De Mimet	Polyculturel	Non
L'R de la mer-	53 Rue De la Joliette	Théâtre	Oui
La Criée	30 Quai de Rive Neuve	Théâtre	Oui
La Ferronière	34 rue du Consolat	Théâtre	Oui
Le Parvis des arts	8 Rue Du Pasteur Heuzé	Théâtre	Oui
Le Quai du rire	16 Quai De Rive Neuve	Théâtre	Oui
Théâtre Lenche- Mimoterie	4 Place De Lenche	Théâtre	Oui
TCM	107 Boulevard Jeanne d'Arc	Théâtre	Oui
Théâtre Axel Toursky	16 Passage Léo Ferré	Théâtre	Non
Théâtre Badaboum	16 Quai De Rive Neuve	Théâtre	Oui
Théâtre Joliette	2 Place Henri Verneuil	Théâtre	Non
Théâtre la Cité	54 Rue Edmond Rostand	Théâtre	Non
Théâtre le Merlan	Avenue Raimu	Théâtre	Non
Théâtre le Têtard	33 Rue Ferrari	Théâtre	Non
Théâtre les Argonautes	33 Boulevard Longchamp	Théâtre	Limite
Théâtre les bancs publics	41 Rue Jobin	Théâtre	Non
Théâtre les Bernardines	17 Boulevard Garibaldi	Théâtre	Oui
Théâtre Marie-Jeanne	56 Rue Berlioz	Théâtre	Non
Théâtre Massalia	41 Rue Jobin	Théâtre	Non
Théâtre Mazenod	88 Rue D'Aubagne	Théâtre	Oui
Théâtre nono	35 Traverse De Carthage	Théâtre	Non
Théâtre Sylvain	271 Corniche J.F Kennedy	Théâtre	Non
Théâtre Strapontin	111 Rue De l'Olivier	Théâtre	Non
Théâtre de l'Odéon	162 La Canebière	Théâtre	Oui
Théâtre de l'œuvre	1 Rue Mission de France	Théâtre	Oui
Théâtre de la Sucrière	246 Rue De Lyon	Théâtre	Non
Théâtre des Chartreux	105 Avenue Des Chartreux	Théâtre	Non
Théâtre du carré rond	23 Rue Des Trois Rois	Théâtre	Non

Théâtre du Centaure	2 Rue Marguerite de Provence	Théâtre	Non
Théâtre du Gymnase	4 Rue Du Théâtre Français	Théâtre	Oui
Théâtre du Lacydon	3 Montée Saint-Esprit	Théâtre	Oui
Théâtre du petit matin	67 Rue Ferrari	Théâtre	Non
Théâtre de l'Archange	36 Rue Negresko	Théâtre	Non
Théâtre du petit Merlan	39 Avenue Du Merlan	Théâtre	Non
Cabaret Aléatoire	41 Rue Jobin	Salle de concert /spectacle	Non
Cité de la musique de Marseille	245 Boulevard Michelet	Salle de concert /spectacle	Non
Cité de la musique- La cave	16 Rue Bernard du Bois	Polyculturel	Oui
Cité de la musique –L'auditorium	4 Rue Bernard du Bois	Polyculturel	Oui
Conservatoire national de la région Pierre Barbizet	Place Carli	Salle de concert /spectacle	Oui
Dock des suds	12 Rue Urbain V	Salle de concert /spectacle	Non
Ensemble musiqueatreize	53 Rue Grignan	Salle de concert /spectacle	Oui
Espace Julien	39 Cours Julien	Salle de concert /spectacle	Oui
Friche Belle de Mai	41 Rue Jobin	Polyculturel	Non
L'affranchi	212 Boulevard De Saint Marcel	Salle de concert /spectacle	Non
L'art&	5 Rue Armand Bedarrides	Salle de concert /spectacle	Oui
L'embobineuse	11 Boulevard Bouès	Salle de concert /spectacle	Non
L'éolienne	49 Rue Chape	Salle de concert /spectacle	Non
L'upercut	127 Rue Sainte	Salle de concert /spectacle	Oui
La machine à coudre	6 Rue Jean Roque	Salle de concert /spectacle	Oui
La Méson	52 Rue Consolat	Salle de concert /spectacle	Non
La salle Gueule	8 Rue D'Italie	Salle de concert /spectacle	Oui
Le Dôme	48 Avenue Saint-Just	Salle de concert /spectacle	Non
Le Jam	42 Rue Des Trois Rois	Salle de concert /spectacle	Non
Le Molotov	3 Place Paul Cézanne	Salle de concert /spectacle	Non
Le moulin	47 Boulevard Perrin	Salle de concert /spectacle	Non
Le silo	35 Quai Du Lazaret	Polyculturel	Non
Le cri du port	8 Rue Du Pasteur Heuzé	Salle de concert /spectacle	Oui
Le Makeda	103 Rue Ferrari	Salle de concert /spectacle	Non

Nomad'café	11 Boulevard De Briançon	Salle de concert /spectacle	Non
Roll'studio	17 Rue Des Muettes	Salle de concert /spectacle	Oui
Studio decanis	1 Rue Cadolive	Salle de concert /spectacle	Non
L'Opéra de Marseille	2 Place Ernest Reyer	Opéra	Non
Bibliothèque l'Alcazar	58 Cours Belsunce	Lectures et conférences	Oui
Bibliothèque départementale	18-20 Rue Mirès	Lectures et conférences	Non
Le FRAC	20 Boulevard De Dunkerque	Lectures et conférences	Oui
Alhambran cinémarseille	2 Rue Du Cinéma	Cinémas	Non
Cinéma Chambord	283 Avenue Du Prado	Cinémas	Non
Cinéma le Miroir	2 Rue De la Charité	Cinémas	Oui
Cinéma les variétés	37 Rue Vincent Scotto	Cinémas	Oui
Cinéma Pathé Madeleine	36 Avenue Maréchal Foch	Cinémas	Non
Cinéma de Bonneveine	Avenue De Hambourg	Cinémas	Non
Cinéma les trois palmes	2 Boulevard Léon Bancal	Cinémas	Non
Gyptis	136 Rue Loubon	Cinémas	Non
La baleine	59 Cours Julien	Cinémas	Oui
La Buzine	56 Traverse De la Buzine	Cinémas	Non
Le César	Place Castellane	Cinémas	Non
Le polygone étoilé	1 Rue François Massabo	Cinémas	Oui
Le prado	36 Avenue Du Prado	Cinémas	Non
Vidéodrome 2	49 Cours Julien	Cinémas	Oui
12900 M2	26 Rue D'Isoard	Polyculturel	Non
47 le lieu	47 Boulevard De la Libération	Polyculturel	Non
Archaos Pôle des arts du cirque	22 Boulevard De la Méditerranée	Salle de concert /spectacle	Non
Afriki djigui theatri	27 Rue D'Anvers	Salle de concert /spectacle	Non
ARTEKA	15 Rue Jean Roque	Salle de concert /spectacle	Oui
Artothèque Antonin Artaud	25 Chemin Notre Dame de la Consolation	Lectures et conférences	Non
Asile 404	135 Rue D'Aubagne	Polyculturel	Oui
Le CIRVA	62 Rue De la Joliette	Polyculturel	Oui
Centre Fleg	4 Impasse Dragon	Polyculturel	Non
Centre de culture et information sur le monde	13 Rue Saint-Savournin	Polyculturel	Non

arabe			
Cinémémoire	11 Rue Commandant Mages	Polyculturel	Non
Cité des arts de la rue	25 Chemin Des Aygalades	Polyculturel	Non
Creusets des arts	21 Rue Pagliano	Théâtre	Non
Daki Ling le jardin des muses	45 Rue D'Aubagne	Polyculturel	Oui
Edition P	59 Rue Jean de Bernardy	Lectures et conférences	Non
Edition Parenthèses	72 Cours Julien	Lectures et conférences	Oui
Entre deux murs	1 Rue Entre 2 Murs	Polyculturel	Non
Espace musical Hyperion	2 Avenue Maréchal Foch	Salle de concert /spectacle	Non
Gare franche – Cosmos Kolej	7 Chemin Des Tuileries	Théâtre	Non
Grains de lumière – La traverse	28-38 Rue Henri Tasso	Cinémas	Oui
Hang' Art	106 Boulevard Françoise Duparc	Polyculturel	Non
Horizontes del sur	6 Rue De Provence	Polyculturel	Non
Institut Culturel Italien	6 Rue Fernand Pauriol	Polyculturel	Non
Klap maison pour la danse Kelemenis & Cie	5 Avenue Rostand	Polyculturel	Non
L'arca delle lingue – L'arche des langues	1 Rue Du Docteur Jean Fiolle	Lectures et conférences	Non
L'atelier des arts	133 Boulevard De Sainte-Marguerite	Polyculturel	Non
La déviation	210 Chemin De la Nerthe	Polyculturel	Non
La maison du chant	49 Rue Chape	Polyculturel	Non
La mer veilleuse	18 Place Notre-Dame-du-Mont	Polyculturel	Non
La villa - Alliv	21 Boulevard De Tunis	Polyculturel	Non
La machine pneumatique	Square Régali	Polyculturel	Non
Le garage imaginaire	1 Rue Consolat	Salle de concert /spectacle	Oui
Le non-lieu	67 Rue De la Palud	Polyculturel	Oui
Le percolateur	67 Rue Léon Bourgeois	Polyculturel	Non
Les ateliers de l'image	19 Rue De la République	Polyculturel	Oui
Les demoiselles du 5	5 Rue De l'Arc	Polyculturel	Oui
Les rotatives	19 Cours Honoré d'Estienne d'Orves	Lectures et conférences	Oui
Le manifesten	59 Rue Thiers	Polyculturel	Oui
Marseille 3013	58 Rue De la République	Polyculturel	Oui
Ostau Dau Pais Marselhés	18 Rue De l'Olivier	Polyculturel	Non

Pôle instrumental contemporain	36 Montée Antoine Castejon	Polyculturel	Non
Pôle 164	164 Boulevard De Plombières	Polyculturel	Non
Pôle des arts visuels	90 Plage De l'Estaque	Polyculturel	Non
Rivages	27 Rue Du Panier	Polyculturel	Oui
Station Alexandre	29-31 Boulevard Charles Moretti	Danse	Non
Studio Fotokino	33 Allées Léon Gambetta	Danse	Oui
Studio Littledancer	57 Rue Horace Bertin	Danse	Non
Compagnie Julien Lestel	33 Cours Julien	Danse	Oui
Théâtre de la gare	17 Avenue De Roquefavour	Théâtre	Non
Urban Gallery	9 Rue Mazenod	Polyculturel	Oui
Zim Zam	9 Rue Vian	Salle de concert /spectacle	Oui
Opéra	2 rue Molière	Opéra	Oui
Villa Méditerranée	Promenade Robert Laffont	Polyculturel	Oui

Bibliographie thématique

Afin de mieux guider le lecteur, la bibliographie a été organisée autour des thèmes étudiés dans la recherche. Cependant étant donné la complexité des sujets abordés et la nécessité d'interdisciplinarité, certains articles et ouvrages peuvent se retrouver dans plusieurs thèmes.

Une bibliographie générale est proposée à la suite de cette bibliographie thématique.

La ville et le centre-ville

- ADEME, 2013, *Réussir la planification et l'aménagement durables- Guide méthodologique- AEU2- L'urbanisme durable*, Paris, Le moniteur, 256 p.
- AGUILERA A., 2003, La localisation des services aux entreprises dans la métropole lyonnaise : entre centralité et diffusion, in *L'espace géographique*, n°2/2003, pp 128-140.
- ALONSO W., 1964, *Location and Land Use*, Harvard University Press.
- ARRIVET D., 2016, La désaffectation du commerce de centre-ville s'accélère, in *Le Figaro* du 23 juin 2016.
- ASCHER F., 1998, La fin des quartiers ?, in *L'urbain dans tous ses états*, HAUMONT N., (dir.), Paris, L'Harmattan, pp 183-202
- ASCHER F., 2001, *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 104 p.
- BALLET J., DUBOIS J-L., MAHIEU F-R., 2004, A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base, in revue *Développement Durable et Territoires* (www.Revue-ddt.org) dossier 3.
- BEAUJEU-GARNIER J., 1972, Comparaison des centres-villes aux Etats-Unis et en Europe : caractéristiques et possibilités d'évolution, in *Les annales de Géographie*, n°448, pp 666-694.
- BENEVOLO L., 1993, *La ville dans l'histoire européenne*, Paris, Le Seuil, 285 p.
- BERQUE A., 2003, Lieu, in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, pp 555-556.
- BERTRAND M-J., 1984, Une approche de la forme urbaine de la centralité, in *Les annales de la géographie*, p 666-686.
- BIANCHINI F., LANDRY C., 1995, *The creative City*, Manchester University Press, 224 p.
- BLANCHARD R., 1928, Une méthode de la géographie urbaine, *Revue de géographie alpine*, n°16, pp 193-214.
- BLANCHARD R., 1936, Grenoble, Etude de géographie urbaine, in *Revue de géographie alpine*, tome 24, n°2, pp 458-463.
- BODIN F., 1999, *Handicaps et société : l'aménagement comme concept d'intégration*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Caen.
- BODIN F., 2000, Une ville qui accueille, *Urbanisme*, n°311, pp 79-81.
- BOISSONADE J., 2000, Centralités et espaces de rassemblement, in *Les centralités urbaines*, Tours, Maison des Sciences de la ville, actes du colloque des 4 et 6 avril 2000.
- BONDUE JP, 1999, *Nouvelles centralités et développement des territoires*, in actes du colloque de la 6^{ème} journée du 21 au 22 avril 2000, Lille, IFRESI, pp 73-84.
- BORDREUIL JS., 1999, Changement d'échelle urbaine/ et ou changement de formes, in *Les annales de la recherche urbaine*, Paris, n°82, pp 71-77.
- BORDREUIL JS., 2000, La recherche urbaine et la centralité : évolution et opérationnalité d'un concept, in *Les centralités urbaines*, Tours, Maison des Sciences de la ville, actes du colloque des 4 au 6 avril 2000.
- BOUILLON F., 2000, Les escales dans la nuit, les snacks égyptiens à Marseille, in *Les annales de la recherche urbaine*, pp 43-51.
- BOULEY R., 1996, Le cœur au centre-ville, in *Champagne économique*, Reims, p 17.

- BURGELG., HERROU M., 2001, *La ville aujourd'hui entre public et privé*, Coll. Villes en parallèle, n°32-33-34, 455 p.
- BURGESS E.W., 1925, La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche, in *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 378 p.
- CANTAL-DUPART M., 1999, Les droit à la ville, in *La reconquête des centres-villes*, actes du colloque du 11 octobre 1999, Paris, ADAPes.
- CARROUE L., CLAVAL P., DI MEO G., MIOSSEC A., RENARD JP., SIMON L., VEYRET Y., VIGNEAU JP., 2002, *Limites et discontinuités en géographie*, SEDES, DIEM, 159 p.
- CHABOT G., 1938, *Les zones d'influence d'une ville*. CR congrès int. Geo, Paris, A. Colin, pp 432-437.
- CHALAS Y., 2010, « Centre, centralité et polycentrisme dans l'urbanisation contemporaine », in DA CUNHA A., (dir.), *Centralités, urbanisme durable et projet*, Urbia, Lausanne, Les Cahiers du développement urbain durable, n°9, Ed. Institut de Géographie-Université de Lausanne, pp.22-42.
- CHAVANE L., 1994, Un livre blanc pour le centre-ville, in *Le Figaro*, Paris, le 16 juin 1994.
- CHAVANE L., 1994, Sauver les centres-villes, in *Le Figaro*, Paris, le 20 octobre 1994.
- CHRISTALLER W., 1933, *Die Zentralen Orte in Suddeutschland*, Iéna, Traduction anglaise par BASKIN C. W., 1966, *Central Places in Southern Germany*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs.
- CLAVAL P., 1995, L'analyse des paysages, in *Géographie et cultures*, n°13, pp 55-74.
- De la BLACHE P., 1886, Des rapports entre les populations et le climat sur les bords européens de la Méditerranée, in *Revue géographique*, Vol 10.
- De la PRADELLE M., (1993), Economies de marché : le commerce des personnes, in *Urbanisation et enjeux quotidiens ; terrains ethnologiques dans la France actuelle*, Paris, L'Harmattan, 199 p.
- DEMATTEIS G., 2003, Centralité, in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, pp. 139-141.
- DEVISME L., 2000, Production sociale de nouvelles centralités et devenir des espaces urbains périphériques, in *Les centralités urbaines*, Tours, Maison des Sciences de la ville, actes du colloque des 4 au 6 avril 2000.
- DEVISME L., 2001, *L'urbanisme de nouvelles centralités : théories, dynamiques, projets*, Tours, thèse de doctorat, 462 p.
- DORIER-APPRILL E., 2001, in DORIER-APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P., MORICONI-EBRARD F., (Dir.) 2001, *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Ed. du Temps, 191 p.
- EDELMANN F., 2014, La tour Triangle dans le vent des polémiques, *Le Monde* du 31 octobre 2014.
- FAYETON P., 2000, *Le rythme urbain. Eléments pour intervenir sur la ville*, Paris, L'Harmattan, 176 p.
- FOUSSE FX., 1998, Heurs et malheurs des villes. A la recherche de la ville renouvelée, in *Hommes et Terres du Nord*, Lille, n°4, pp 231-237.
- GASCHET F., LACOUR C., 2002, Métropolisation, centre et centralité, in PERREUR J., (dir.), *La ville et la science régionale*, Bordeaux, RERU, n°1, pp 49-72.
- GASNIER A., 2006, *La régénération des centres anciens : actions et dérives à partir de quelques cas français*, GREGUM-UMR Eso 6590, Université du Maine.
- GRAVARI-BARBAS M., 1998, Belle, propre et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique, *Norois*, vol.178, pp 175-193.
- GUIGOU JL., 1999, Aménagement du territoire et centres-urbains, in *La reconquête des centres-villes*, actes du colloque du 11 octobre 1999, Paris, ADAPes.
- GUNTHER-PORCARELLI S., 2004, Le temps des cafés : le pouvoir souverain des Préfectures, in BONDUE JP (dir.), *Temps des Courses, Course des Temps*, pp 285-291.
- GWIAZDZINSKI L., 2005, *La nuit, dernière frontière de la ville*. Ed., de l'Aube, 256 p.
- HARVEY D., 1985, The urbanization of Capital, in *History and Theory of Capitalist Urbanization*, Johns Hopkins University Press, 239 p.
- HAUMONT N., (dir.), 1998, *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, 396 p.

- HURIOT J.-M., PERREUR J., 1997, Centre et périphéries : fondements et critères, in CÉLIMÈNE F., LACOUR C., *L'intégration régionale des espaces*, Paris, Economica, pp. 63-84.
- JEANNIER F., TABARLY S., 2008, Des villes en compétition : quelle place pour la culture ? in *Géococonfluences*.
- LEBRUN N., 2002, *Centralités urbaines et concentration des commerces*, thèse, Université de Reims, Champagne-Ardenne, 511 p.
- LECOQ JP., 2001, Faire vivre un centre urbain, in *Les Echos*, Paris, le 24 septembre 2001, p 68.
- Le CORBUSIER, 1923, Le centre des grandes villes, in *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger ?*, Paris.
- LEVY J., 1997, Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes, in *CEMOTI*, n°24, Paris, pp 25-38.
- LEVY J., 2003, Limites, in LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, pp 566.
- LIEFOOGHE C., 2010, La ville créative : utopie urbaine ou modèle économique ? in *Observatoire des politiques culturelles*, n°36, pp 34-37.
- LUSSAULT M., 2003, Centre urbain, in LEVY J., LUSSAULT., *Dictionnaire de la géographie*, pp 144-145.
- LUSSAULT M., 2003, Lieu, in LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, pp 555-563.
- MAYER A., 2013, *Les écoquartiers de Fribourg. 20 ans d'urbanisme durable*, Paris, Le moniteur, 152 p.
- MICHEL F., 1997, Centre, centralité et commerce de proximité, in *Le commerce et la ville. Centre, centralité et commerce de proximité*, Paris, Archicréé, n°275, pp 72-75.
- MOINAT V., 2007, *Marketing urbain : le développement durable peut-il être un argument de promotion ? Eléments de réflexion d'après le cas lausannois*. Mémoire de Master, Université de Lausanne.
- MONS D., 2000, Entre identité et modernité. Les mutations qualitatives des villes du Nord-Pas-de-Calais, *Hommes et Terres du Nord*. USTL, n°1/2000, pp 13-19.
- MONTAIGNE L., 2005, Régénération de l'habitat et métropolisation. L'exemple des parcs sociaux de la métropole lilloise, in DOLEZ B., PARIS D., *Métropoles en Construction*.
- NORDIN C., 2004, « Je rêve d'un tapis volant » les femmes, le temps, les courses et les transports. Les apports de l'Ecole de Lund (Suède), in BONDUE J.P (dir.), *Temps des courses, course des temps*, USTL., Lille, pp 95-108.
- OSTROWETSKY S., 1994, Les centres urbains, in GORRA-GOBIN C., (dir.), *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*, Paris, L'Harmattan, Paris, pp 41-50.
- PRUDHOMME C., 2016, Le déclin commercial des centres-villes s'aggrave, *Le Monde*, 20 octobre 2016
- PUMAIN D., 1995, Les systèmes de villes, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), 1995, *Encyclopédie de Géographie*, 1167 p.
- REY M., 2004, 19-22 heures : une nouvelle dynamique commerciale en hypercentre ?, in BONDUE JP (dir.), *Temps des Courses, Course des Temps*, USTL, pp 265-273.
- RIVIERE D., 2010, La question métropolitaine : éclairages italiens, in *L'information géographique* n°2010/4, vol. 74, A. Colin, 120 p.
- ROGER I., 2007, *Les processus de métropolisation dans les capitales régionales européennes (agglomération de 500000 à 1000000 d'habitants). Les cas de Bordeaux, Bristol, Montpellier, Saragosse et Toulouse*, Thèse, archives-ouvertes.fr, 258 p.
- RONCAYOLO M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 288 p.
- RUDY C., 2003, Modernité, in LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, 1034 p.
- SEGAUD M., 1988, Formes urbaines et sphère esthétique, in *Ville en parallèle*, Nanterre, n°12-13, pp 121-129.
- SOUCY C., 1970, *Contribution à une sociologie des centres urbains. Reconstruction et développement. Les centres de Caen et du Havre*, 243 p.
- SOUCY C., 1970, *Reconstruction et Développement. Les centres de Caen et du Havre*, Ministère de l'Équipement et du Logement, 243 p.

- TEJADA F., 2018, Comment *reconvertir les interfaces ville-port à l'ère numérique* : <http://www.aivp.org/2018/09/05/comment-reconvertir-les-interfaces-ville-port-a-ler-energie-numerique/>
- TISSOT, S, 2012, Les centres-villes : modèles, luttes et pratiques, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°195, p 4-11.
- TRICART. J., 1958, L'habitat urbain, in *Cours de Géographie humaine*, Fascicule n°2, 3^{ème} éd., Centre de documentation Universitaire, 295 p.

Approche générale autour de l'urbain

- ANDRE JL., 1994, *Au Cœur des villes*, Paris, O. Jacob, 186 p.
- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Ed. O. Jacob, 346 p.
- BAILLY A., 1975, *L'organisation urbaine : théories et modèles*, Paris, CRU, 272 p.
- BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), 1992, *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, 1167 p.
- BAILLY A., et AL, 1998, *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, A. Colin, 333 p.
- BALANDIER G., 2003, *Civilisations et puissance*, Ed. de l'Aube, 54 p.
- BARLES S., GUILLERME A., 1992, *L'urbanisme souterrain*, Paris, Que sais-je ?, PUF, n°533, 130 p.
- BASTIE J., DEZERT B., 1980, *L'espace urbain*, Paris, Masson, 381 p.
- BASTIE J., DEZERT B., 1991, *La ville*, Paris, Masson, 415 p.
- BEAUJEU-GARNIER J., 1980, *Géographie urbaine*, Paris, A. Colin, coll. U, 360 p.
- BEAUJEU-GARNIER J., CHABOT G., 1963, *Traité de géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 493 p.
- BERTRAND M-J., 1977, *Pratique de la ville*, Paris, Masson, 210 p.
- BERTRAND MJ., 1980, *Architecture de l'habitat urbain. La maison, le quartier, la ville*, Paris, Dunod, 230 p.
- BOFFIL R., VERON N., 1995, *L'architecture des villes*, Paris, O. Jacob, 294 p.
- BONDUE JP., (dir.), 2004, *Temps des Courses, Course des Temps*, Lille, USTL, 340 p.
- BONNET J., 1994, *Les grandes métropoles mondiales*, Paris, Nathan université, 192 p.
- BOUINOT J., 2002, *La ville compétitive. Les clés de la nouvelle gestion urbaine*, Paris, Economica, 180 p.
- BRAUDEL F., 1987, *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud, 640 p.
- BRUNEL S., 2006, *La planète disneylandisée*, Paris, Sciences humaines, 276 p.
- BRUNET R., 2004, *Le développement des territoires, formes, lois, aménagement*, Ed. de l'Aube Nord, 95 p.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1993, *Les Mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, Reclus, La Documentation Française, 518 p.
- BRUNHES J., 1956, *La géographie humaine*, Paris, PUF, 393 p.
- BURGEL G., 1993, *La ville aujourd'hui*, Paris, Hachette, 220 p.
- BURGESS E.W., PARK R.E., 1925, *The city*, 47, Chicago, 250 p.
- CALVINO. I., 2013, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 208 p.
- CAMAGNI R., 1996, *Principes et modèles de l'économie urbaine*, Paris, Economica, 382 p.
- CARRIERE F., PINCHEMEL P., 1963, *Le fait urbain en France*, Paris, A. Colin, 374 p.
- CHALAS Y., 2000, *L'invention de la ville*, Paris, Anthropos-Economica, 201 p.
- CHALINE C., 1980, *La dynamique urbaine*, Paris, PUF, 206 p.
- CHALINE C., 1999, *La régénération urbaine*, Paris, Que sais-je ?, PUF, 127 p.
- CHALINE C., 2018, *La politique de la ville*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
- CHEVALIER J., PEYON JP., 2000, *Au centre des villes, dynamiques et recompositions*, Paris, l'Harmattan, 264 p.
- CHOAY F., 1979, *L'urbanisme, Utopies et réalités, Une anthologie*, Paris, Points-Essais, Seuil, 446 p.
- CHOAY F., MERLIN P., 1996, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 2nd édition, Paris, PUF, 863p.
- CHOMBART DE LAUWE PH., 1982, *La fin des villes. Mythe ou réalité*, Paris, Calmann-Lévy, 246 p.
- DARDEL E., 1952, *L'homme et la terre*, Paris, A. Colin, Réédition, CTHS, 1990, 199 p.

- De la BLACHE P., 1925, *Principes de géographie humaine*, Paris, A. Colin, 347 p.
- DOLEZ B., PARIS D., 2004, *Métropoles en Construction. Territoires, politiques et processus*, Paris, L'Harmattan, 294 p.
- DONADIEU P., PERIGORD M., 2005, *Clés pour le paysage*, Géophrys, 368 p.
- FERRAS R., 1990, *Ville paraître, être à part*, Montpellier, Reclus, Collec. Géographiques, 143 p.
- GEORGE P., 1961, *Précis de géographie urbaine*, Paris, PUF, 282 p.
- GERVAIS-LAMBONY AM., 2001, *Les très grandes villes*, Atlande, 215 p.
- GRAVARI-BARBAS M., 2013, *Aménager la ville par la culture*, Le moniteur, 159 p.
- GRAVARI-BARBAS M., IOSA I., (dir.), 2011, *Monumentalité(s) urbaine(s) aux XIXe et XXe siècles. Sens, formes et enjeux urbains*, Paris, L'Harmattan, 238 p.
- GRAVIER J.F., 1947, *Paris et le désert français*, Paris, Flammarion, 317 p.
- HAENTJENS, 2011, *La ville frugale, modèle pour préparer l'après-pétrole*, FYP Editions, 142 p.
- HÄGERSTRAND T., 1952, *The Propagation of innovation waves*, Lund Studies in geography, series B, n°4.
- HARRIS C.S., ULLMANN E.L., 1945, *The nature of cities*, Ann. Am. Acad. Soc. N°7.
- HARVEY D., 1973, *Social Justice and the City*, University of Georgia Press, 336 p.
- INGALLINA P., 2001, *Le Projet Urbain*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
- JEAN Y., VANIER M., 2008, *La France. Aménager les territoires*, Paris, A.Colin, 256 p.
- JOSEPH I., 1998, *La ville sans qualités*, Paris, Ed. de l'aube, 209 pages.
- LACOUR C., DELAMARRE A., 2003, *40 ans d'aménagement du territoire, Territoires en mouvements*, Paris, La documentation française, 153 p.
- LAFEUILLE C., STEICHEN P., 2015, *La politique de réutilisation du foncier des friches industrielles stimulée par la loi ALUR*, in *Revue juridique de l'environnement*, n° 40, pp 264-281.
- LAROUSSE, <http://www.larousse.fr>
- LAVEDAN P., 1936, *Géographie des villes*, Paris, Gallimard, 206 p.
- LEVI-STRAUSS C., 1955, *Tristes Tropiques*, coll. Terre Humaine, 2005, Paris, Plon, 504 p.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, 1034 p.
- LEVY J.P., 1987, *Centres-villes en mutation*, Toulouse, CNRS, 127 p.
- LEWIS M., 1961, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 781 p.
- LITRE, 2017, *Le nouveau Littré*, Paris, Garnier Frères, 1640 p.
- LÖSCH A., 1954, *The Economics of location*, traduction anglaise WOGLOM W., Yale University Press.
- LYNCH K. 1960, *The Image of the City*, Massachusetts Institute of Technology, traduction M. F VENARD, .JL VENARD, 1969, *L' image de la cité*, Dunod, 222 p.
- MALLET S., 2013, *Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme*, <http://www.espacestemp.net/auteurs/sandra-mallet/>.
- MERLIN P., CHOAY F., 1996, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2nd édition, 863 p.
- MONOD J., CASTELBAJAC P., de, 2004, *L'aménagement du territoire*, Paris, Que Sais-je ?, PUF, 127 p.
- MONTULET B., 1998, *Les enjeux spatio-temporels du social*, Paris, L'Harmattan, 220 p.
- MUMFORD L., 1964, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 781 p.
- PAQUOT T., 1996, *Le monde des villes*, Paris, Ed. complexes, 699 p.
- PAQUOT T., (dir.), 2001, *Le quotidien urbain : essais sur les temps des villes*, La découverte/Institut des villes, 191 p.
- PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S., (dir), 2000, *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 441 p.
- PINOL JL., 1996, *Atlas historique des villes de France*, Paris, Hachette, 317 p.
- RENARD JP., (dir.), 1997, *Le géographe et les frontières*, USTL, l'Harmattan, 299 p.
- RETAILLE D., 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de sciences politiques, 283 p.
- RIMBERT S., 1973, *Les paysages urbains*, paris, A. Colin, 240 p.
- ROGGERO P., 2006, *La complexité territoriale : entre processus et projets*, Paris, l'Harmattan, 228 p.
- SASSEN S., 1991, *La ville globale New York – Londres – Tokyo*, Descartes et Cie, 534 p.
- SEMMOUD B., 2001, *Introduction à la géographie des grandes villes*, Ed. du Temps, 255 p.
- SORRE M., 1913, *Les Pyrénées méditerranéennes*, Paris, A. Colin, 508 p.

- THERY H., in BRUNET R., FERRAS R., THERY R., 1998, *Les mots de la géographie*, Paris, La Documentation Française, 518 p.
- VANIER M., 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'intercommunalité*, Economica, 200 p.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires*, l'économie d'archipel, Paris, PUF, 264 p.
- VIARD J., 1981, *La dérive des territoires*, Paris, Ed. Actes Sud, 160 p.
- VIVANT E., 2009, *Qu'est-ce que la ville créative ?*, PUF, Paris, 92 p.

La culture

- ADRI, 2001, *Vers la démocratie culturelle : actes des ateliers de l'intégration locale*, in actes du colloque du 4 et 5 octobre 2001, ENA et Agence pour le Développement des Relations Interculturelles, (ADRI), 136 p.
- ADULM, 1999, *Les capitales européennes de la culture : étude comparative*, Lille, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 62 p.
- AUGUSTIN P., LATOUCHE D., 1998, *Lieux culturels et contextes de villes*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 212 p.
- BARTHON C., GARAT I., GRAVARI-BARBAS M., VESCHAMBRE V., 2007, L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs, in *Géocarrefour*, vol 82/3.
- BENHAMOU F., 2012, *L'économie du patrimoine culturel*, Paris, La Découverte, 128 p.
- BODIN F., COLLIN I., 2004, *Inégalités et accessibilités des espaces à vocation culturelle : Lille, capitale de la culture en 2004*, communication au colloque ESO : « Espaces & Sociétés aujourd'hui : la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action », 21-22 octobre 2004, Université de Rennes 2.
- CHAUDOIR P., 2000, *Discours et figures de l'espace public à travers les « arts de la rue »*. *La ville en scène*. L'Harmattan, CEFRESS, 2000, 318 p.
- CHAUDOIR P., 2007, La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif, in *Geocarrefour*, vol 82/3, non paginé.
- CLAVAL P., 1992, Champs et perspectives de la géographie culturelle, *Géographie et culture*, n°1, pp 7-38.
- CLAVAL P., 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Nathan série géographie, 384 p.
- CLAVAL P., 1998, La géographie sociale et culturelle, in Bailly A., (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, A. Colin, pp 99-109.
- CLAVAL P., 2003, *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, A. Colin, Coll.U, 287 p.
- COLLIN I., 2001, *Les manifestations culturelles et festives en centre-ville métropolitain : étude comparée de Lille et Marseille*, Mémoire de DEA, Université de Lille 1, 105 p.
- COLLIN I., 2004, Les échanges marchands le temps d'une manifestation commerciale et festive : l'exemple de la grande braderie de Lille, in BONDUE JP., (dir.), *Temps des Courses, Course des Temps*, pp 293-302.
- CRETIN N., 1999, *Fêtes et traditions occidentales*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
- DAPPORTO E., SAGOT-DUVAUROUX D., 2002, *Les arts de la rue. Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, Paris, La Documentation Française, 412 p.
- DELAY V., 1987, Compagnies joyeuses, « places » et festivités à Lille au XVI^{ème} siècle, in *Revue du Nord*, n°274, pp 476-707.
- DESCOLA P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, 640 p.
- DESCOLA P., 2010, *Diversité des natures, diversité des cultures*, Paris, Bayard, 85 p.
- DESSE R.-P., 2002, « Les centres commerciaux français, futurs pôles de loisirs ? », in *Métropolis*, n° 50, pp. 6-19.
- De WARESQUIEL E., (dir), 2001, *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Larousse CNRS Edition, 657 p, p 180
- DI MEO G., 2001, La géographie en fêtes, *Géophrys*, 270 p.
- DIMEO G., 2001, Le sens géographique des fêtes, in *Les annales de géographie*, n° 622, pp 624-646.

- DI PIETRO R., 2000, *Le spese per gli spettacoli a bologna, città europea della cultura 2000*, Facoltà di Economia, 134 p.
- DONNAT O., 1998, *Les pratiques culturelles des français, Enquête 1997*, Paris, La Documentation Française, 359 p.
- DONNAT O., 2003, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation Française, 352 p.
- DUVIGNAUD J., 1991, *Fêtes et civilisations*, actes Sud sciences humaines, 264 p.
- FOURTEAU C., BOURDILLAT C., 2002, *Les institutions culturelles au plus près du public*, Paris, La Documentation Française, 280 p.
- GENYK I., MACAIRE E., 2017, *Collectifs d'artistes et renouvellement urbain. Tension autour du rôle du travail artistique dans le projet urbain*, In In Situ.
- GIRARD A., 2004, *Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : histoire d'une modernisation*, Paris, La Documentation Française, pp 13-18.
- GRAVARI-BARBAS M., 2000, *Ville festive : espaces, expressions, acteurs*, habilitation à diriger les recherches, Université d'Angers.
- GRAVARI-BARBAS M., 2004, Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rappports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace, in *Annales de Géographie*, n°640, pp 588-611.
- GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S., 2007, L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes, in *Géocarrefour*, n°3, p 153-163.
- GRESILLON B., 2008, Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle, in *Annales de géographie*, n°660-661, pp 179-198.
- GRESILLON B., 2010, Villes, création et événements culturels en Méditerranée : un certain regard, in *Méditerranée*, non paginé.
- GRESILLON B., 2011, La culture comme alternative au déclin : mythe ou réalité ? Le cas ces villes allemandes rétrécissantes, in *Géocarrefour*, vol 86/2 p 151-160.
- INSEE, 2017, *La culture, une activité capitale*.
- KAHN R., 2010, La dimension culturelle du développement territorial, in *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°4, pp 625-650.
- Le BOSSE M., 1999, Les questions d'identité en géographie culturelle, in *Géographies et cultures*, n°31, Paris, L'Harmattan, pp 115-126.
- LE GALL-ELY M., URBAIN C., BOURGEON-RENAULT D., GOMBAULT A., PETR C., 2008, La gratuité : un prix ! in *Revue française de gestion*, n° 186, pp 35-51.
- LIEFOOGHE C., 2010, La ville créative : utopie urbaine ou modèle économique ?, in *Observatoire des politiques culturelles*, n°36, pp 34-37.
- LUCCHINI F., 1997, Les équipements culturels au service de la population des villes, in *Cybergeo : European Journal of Geography*, Actes du colloque "les problèmes culturels des grandes villes", non paginé.
- LUCCHINI F., 2002, *La culture au service des villes*, Paris, Anthropos, 262 p.
- LUCCHINI F., 2006, Les capitales européennes de la culture, in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 101, p 91-99.
- LUCCHINI F., 2012, *De la friche industrielle au lieu culturel*, Colloque international pluridisciplinaire, Equipe la Friche-UMR CNRS IDEES- Université de Rouen.
- MAIRESSE F., ROCHELANDET F., 2015, *Economie des arts et de la culture*, Paris, A. Colin, 272 p.
- MARIOTTI A., 2006, Projets culturels : gestion, développement durable et développement à l'échelle locale, in *Conservation et protection active des centres historiques*, Stone Agora, pp 41 - 53
- METRAL J., 2000, *Culture en ville où l'art et du citoyen*, Ed. de L'Aube, collection Sociétés et territoires, 253 p.
- MINISTERE DE LA CULTURE, 2018, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2018*, Paris, coédition du ministère de la Culture et des Presses de Sciences Po 288 pages.
- MOISY L., 2001, L'espace de la ville ludique et touristique : approche à travers les pratiques spatiales des visiteurs (hébergements, itinéraires), *Géocarrefour*, vol 76, pp 107-113.

- MOULINIER P., 2001, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, Que Sais-je ?, PUF, 128 p.
- PECQUEUR A., 2018, Le « capitalisme culturel » à l'assaut du spectacle vivant ». Pourquoi les salles de spectacles passent aux mains du privé ?, *Revue du Crieur*, Paris, n° 11, pp 136-151.
- QUERRIEN A., LASSAVE P., 1996, Lieux culturels, in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 70, p 3.
- QUERRIEN A., LASSAVE P., 1998, Introduction, in *Les annales de la recherche urbaine*, n°80-81.
- SABBAH C., (dir.), 1997, Nouveaux centres de vie, nouvelle culture, in *Archicr  *, Paris, n°276, pp 46-65.
- SAEZ G., 1996, *Les politiques culturelles des villes*, La documentation Fran  aise, pp 29-36.
- SAEZ G., 2014, La m  tropolisation de la culture, in *Economie et politiques de la culture, Cahiers fran  ais*, n° 382.
- VILLE DE BOLOGNE, 2000, *Bologna 2000: La Citt   Europea della cultura*, Bologna.
- VILLE DE BOLOGNE, 2000, *Progetto comunicazione : Bologna Citt   Europea della cultura 2000*, Bologna.
- VILLE DE BOLOGNE, 2003, *Guide artistique et monumental*, Bologne, Ed. Italcards, 224 p.
- VIVANT E., 2007, Les   v  nements off : de la r  sistance    la mise en sc  ne de la ville cr  ative, in *G  ocarrefour*, vol 82/3, p 131-140.
- ZINS M., BRENT RITCHIE JR., 1997, La culture et sa contribution    l'attrait d'une r  gion touristique, in *Revue de tourisme*, n°2, pp 2-9.

Le tourisme

- BOYER M., 1996, *L'invention du tourisme*, Paris, Galimard, 160 p.
- CAZES G., POTIER F., 1996, Le tourisme urbain, in *Encyclop  die de G  ographie*, Paris, Economica, pp 839-849.
- DEWAILLY J.M., FLAMENT E., 2000, *Le tourisme*, SEDES, 192 p.
- DUHAMEL P., KNAFOU R., 2007, *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, 336p.
- EQUIPE MIT., 2002, *Tourisme I, Lieux communs*, Paris, Belin Mappemonde, 320 p.
- GOUESSET C., 2017, Venise, Amsterdam, Dubrovnik... Ces villes n'en peuvent plus du tourisme de masse, in *L'express* : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/venise-amsterdam-dubrovnik-ces-villes-n-en-peuvent-plus-du-tourisme-de-masse_1937512.html
- KNAFOU R., (dir.), 1997, Une approche g  ographique du tourisme, in *L'espace g  ographique*, n°3, pp 193-204.
- KNAFOU R., 1997, *Tourisme et loisirs, Atlas de la France*, Paris, La documentation fran  aise, vol 7, 126 p.
- MERLIN P., 2001, *Tourisme et am  nagement touristique. Des objectifs inconciliables ?* Paris, Les   tudes de la Documentation Fran  aise, 216 p.
- SPATARO A., 2000, *Le tourisme en m  diterran  e*, Paris, L'Harmattan, 140 p.

Territoire, paysage et espace

- AURIAC F., 1986, in BRUNET R., 1986, *Espaces, jeux et enjeux. Nouvelle encyclop  die des sciences techniques*, Paris, Fayard, Fondation Diderot, 343 p.
- ASCHER F., TOREL L., FOURNIER JJ., JAOUEN M., GALLOT-DELANEZIDE E., BOURDIN A., 1998, *Une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologique*, CERTU, 48 p.
- BASSAND M., COMPAGNON A., JOYE D., STEIN V., 2001, *Vivre et cr  er l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 223 p
- BRUNET R., 1996, L'espace, r  gles du jeu, in AURIAC F., BRUNET R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp 297-316.
- CANOVA N., 2017, Inscrire l'  v  nement dans l'espace et le temps, in *L'Observatoire*, n°50/2, pp 51-53.

- CHIVALLON C., 2008, L'espace, le réel et l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle ? in *Les annales de géographie*, n°660/661.
- DEBARBIEUX B., 1995, Le lieu, le territoire et les trois figures de rhétorique, in *L'espace géographique*, n°2, pp 97-112.
- DEBARBIEUX B., 2008, Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variations autour de la figure du « montagnard », in *Annales de géographie*, n° 660, pp 90-115.
- DI MEO G., 1991, De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe, in *L'espace géographique*, pp 359-373.
- DI MEO G., 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos-Economica, 319 p.
- DI MEO G., CASTAINGTS JP., DUCOURNAU C., 1993, Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemple gascons), in *Les annales de géographie*, n°573, pp 473- 498.
- DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 317 p.
- DI MEO G., 2000, in *Logiques de l'espace, esprits des lieux*, Géographies à Cerisy, Belin, 351 p.
- DURAN MF., LEVY J., RETAILLE D., 1993, *Le monde espaces et systèmes*, Presses de la fondation nationale des scientifiques politiques et DALLOZ, 597 p.
- DUVIGNAUD J., 1977, *Lieux et civilisations, et non lieux*, Paris, Galilée, 153 p.
- FOUCHER M., 1988, *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 528 p.
- GAY JC., 1995, *Les discontinuités spatiales*, Géopoche, Economica, 112 p.
- GASNIER A., 2000, *La fin des espaces publics urbains ? De nouveaux enjeux environnementaux ?*, *Noroi*, vol 185, pp 63-75.
- GENTELLE P., 1995, Haut Lieu, in *L'espace géographique*, n°2, pp 135-138.
- GRAVARI-BARBAS M., 1996, Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain, in *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°20, pp 55-68.
- GRAVARI-BARBAS M., RIPOLL F., 2010, Interroger les processus de valorisation des espaces urbains, in *Noroi*, n°217, 108 p.
- HABERMAS J., 1988, in *L'espace public*, Paris, Payot, 330 p.
- HENRIQUEZ NI., 2011, La question de l'identité dans "l'épuisement du territoire", in LAZZAROTTI O., OLAGNIER P-J., *L'identité entre ineffable et effroyable*, Paris, A.Colin, 236 p.
- Le BERRE M., 1995, Territoires, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, pp 601-622.
- LEVY J., 1994, *L'espace légitime*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 442 p.
- LIMA S., 2003, *Découpage entre espace et territoire : la fin de limites ?*, Thèse, Université de Poitiers.
- LUSSAULT M., 1997, Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine, in *Les annales de géographie*, Paris, A. Colin, pp 522-530.
- OSTROWETSKY S., 2000, Préface, in CHAUDOIR P., 2000, *Discours et figures de l'espace public à travers les « arts de la rue ». La ville en scène*. L'Harmattan, CEFRESS, 2000, 318 p.
- PAGES D., PELISSIER N., 2000, *Territoires sous influences*, Paris, l'Harmattan, 192 p.
- PIOMBINI A., 2013, Contexte spatial des ambiances urbaines et usage des lieux, <http://ambiances.revues.org/261>.
- RENARD J.P., 2002, La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition, in *Limites et discontinuités en géographie*, SEDES, pp. 40-66.
- REYNAUD A., 1995, Territoires, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, p 593.
- SAUER C.O., 1925, Actualités du concept de paysage, in DEBARBIEUX B., *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, p 206.
- SAEUR CO., 1925, *The morphology of landscape*, University of California Publication in Geography, vol. 2, n°2, pp 19-54.
- SANTOS M., 1997, *La nature de l'espace*, l'Harmattan, 276 p.
- STECK B., 2011, Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance, in B. GALINON-MELENEC, *L'Homme trace. Des traces du corps au corps-trace*, Paris, CNRS Editions, 316 p.
- TERRIN JJ., (dir.), 2011, *Le piéton dans la ville, l'espace public partagé*, Parenthèses, 288 p.

- TESSON F., 2004, Quand le politique parle du territoire, c'est pour le fabriquer : utilité scientifique et vertus pédagogiques de la géographie sociale pour comprendre la relation du politique à l'espace, in communication au colloque *Espaces et société aujourd'hui*, Rennes.
- TOUSSAINT J-Y., ZIMMERMANN M., 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romanes, p 290.
- VESCHAMBRE V., 2008, *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, 315 p.
- WOLTON D., *L'espace public*, <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67>, non paginé.
- ZIMMERMANN M., 2001, in TOUSSAINT J-Y., ZIMMERMANN M., 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romanes, p 290

Représentations et idéologie du territoire

- ABRIC JC., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 256 p.
- ABRIC JC., 2003, L'analyse structurale des représentations spatiales, in *Les méthodes des sciences humaines*, PUF, pp 375-392.
- ANDRE Y., BAILLY A., FERRAS R., GUERIN JP., GUMUCHIAN H., 1989, *Représenter l'espace, l'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos, 227 p.
- ANDRE Y., BAILLY A., et AL., 1990, *Modèles graphiques et représentations spatiales*, Paris, Anthropos, 217 p.
- BAILLY A., 1977, *La perception de l'espace urbain : les concepts, méthodes d'étude et leur utilisation dans la recherche*, Université Lille III, Tome 1 et 2, 430 p.
- BAILLY A., 1985, Distances et espaces : vingt ans de géographie des représentations, in *L'espace géographique*, n°3.
- BAILLY A., 1986, Espace et représentations mentales, in *Espaces, jeux et enjeux. Nouvelle encyclopédie des sciences techniques*, Paris, Fayard, Fondation Diderot, pp 159-170.
- BOTTINEAU Y., LEPOITTEVIN L., 1976, L'espace vécu et les centres urbains, in *L'espace vécu*, Caen, CNRS, RCP N°354, 275 p.
- CHEVALIER J., 1974, Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu, in *L'espace géographique*, n°1, p 68.
- CLAVAL P., 1999, *Les interprétations fonctionnalistes et les interprétations symboliques de la ville*, in *Cybergéo*, 28 p.
- DEBARBIEUX B., 1997, Les représentations de l'espace, in *Sciences humaines*, n°71, pp 31-35.
- DEBARBIEUX B., 2001, Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie, in BAILLY A., et al., 1998, *Les concepts de la géographie humaine*, pp 199-211.
- DENIS M., 1994, *Image et cognition*, Paris, PUF, 284 p.
- DI MEO G., 2004, *Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces*, BAGF, n°2, pp 193-204.
- DI MEO G., 2003, Perception, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie*, p 701.
- FREMONT A., 1974, Les profondeurs des paysages géographiques, autour d'Ecouves dans le Parc régional Normandie-Maine, in *L'Espace géographique*, n°2, p 127-136.
- FREMONT A., 1976, *La région espace vécu*, Paris, Champs Flammarion, 288 p.
- FREMONT A., 1976, Espace vécu et niveaux sociaux, in *Acte du Colloque « Espace Vécu »*, CNRS, RCP n° 354.
- FREMONT A., 1990, Vingt ans d'espace vécu, in BAILLY A., SCARIATI R., *L'humanisme en géographie*, Paris, Anthropos, pp 13-22.
- GEORGE P., 1985, L'espace tel qu'il est ou tel qu'on le perçoit, compte rendu de texte Human geography, Behavioural Approches de WALMSLEY DJ., LEWIS GJ., 1984, Longman, 195 p, in *Les annales de géographie*, n°525, pp 536-540.
- GUMUCHIAN H., 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Economica, 135 p.
- HALL E.T., 1978, *La Dimension cachée*, Paris, Ed. du Seuil, 170 p.
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, 400 p.

- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1974, Un exemple : la perception du centre de Liège, in *Bulletin de la société géographique de Liège*, n°10, pp 135-151.
- MERENNE-SCHOUMAKER., B., 1976, Un exemple : la perception du centre de Liège, in *Espace Vécu*, CNRS, RCP, n°354, 275 p.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1977, *Perception de l'espace et quartiers urbains*, G.E.O, n°2, pp 33-44.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1981, Perceptions spatiales et localisations, Acte du colloque *Percevoir l'espace. Vers une géographie de l'espace vécu*, Genève, pp103-116.
- PAULET JP., 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Anthropos Economica, 152 p.
- PRATS M., THIBAUT JP., 2003, Qu'est-ce que l'esprit des lieux, <https://www.icomos.org/victoriafalls2003/papers/A1-4%20-%20Prats%20-%20Thibault.pdf>, non paginé.

Les acteurs, politiques et gouvernance

- ALTHUSSER, L., 1970, Idéologie et appareil idéologiques d'Etat, in *La Pensée*, n°151.
- BAIETTO JP., 1994, Il est capital de savoir gérer les rapports de forces, in *Urbanisme*, Paris, n°5, pp 20-21.
- BONDUE J.P., 2004, La gestion partenariale de centre-ville : entre durabilité et marchandisation de la ville, in DOLEZ B., PARIS D., 2005, *Métropoles en Construction. Territoires, politiques et processus*, pp165-176.
- BOURDIN A., 1998, Le gouvernement des villes institue autant qu'il coordonne ou les limites de la gouvernance, in MAY N., *La ville éclatée*, Paris, l'Aube, pp 314-330.
- BRATOSIN S., 2001, *La concertation: forme symbolique de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 285 p.
- CHAUDOIR P., OSTROWETSKY S., 1996, L'espace festif et son public, in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 70, pp78-88.
- DI MEO G., 2009, L'individu, le corps et la rue globale, in *Géographie et cultures*, <http://gc.revues.org/1977>.
- DONNAT O., TOLILA P., (dir.), 2003, *Le (s) public (s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences PO, 393 p.
- DULONG R., 1978, *Les régions, l'Etat et la société locale*, Paris, PUF, 248 p.
- EIDELMAN J., CORDIER J.P, LETRAIT M., Catégories muséales et identités des visiteurs, in DONNAT O., 2003, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, 348 p.
- GAUDICHON B., 2002, Le musée comme espace public, in FOURREAU C., BOURDILLAT C., *Les institutions culturelles au plus près du public*, La Documentation Française, pp 51-60.
- GILBERT A., 1986, L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et porté pour la géographie, in *L'espace géographique*, n°1, pp 57-66.
- GRAVARI-BARBAS M., 2003, Le patrimoine territorial. Construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance, in BEAUCHARD J., *La mosaïque territoriale, enjeux identitaires de la décentralisation*, l'Aube, Paris, pp 51-66.
- GRAVARI-BARBAS M., 2004, Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rapports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace, in *Annales de Géographie*, n°640, pp 588-611.
- GRELET S., 2010, Musées : la gratuité pour quel peuple ? in *Vacarme*, n°50, pp 44-46.
- HALBWACHS M., 1970, *Morphologie sociale*, Paris, A.Colin, 190 p.
- JOSEPH I., 2003, Civilité, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie*, pp 163-165.
- LAMIZET B., 2011, *Le langage politique. Discours, images, pratiques*, Ed. Ellipses, 256 p.
- MOSCOVICI S., 1961, *La psychanalyse, son image, et son public*, PUF, 512 p.
- NAST, HJ., PILE S., 1998, *Places through the body*, Londres et New York, Routledge.
- OSMONT A., 1998, « La gouvernance » : concept mou, politique ferme, in *Les annales de la recherche urbaine*, n°80-81, déc. P 18-26.
- PAQUOT, T., 2006, *Des corps urbains. Sensibilité entre béton et bitume*, Paris, Éditions Autrement, 136 p.
- PIOLLE X., 1979, *Les citadins et leur ville*, Privat, Sciences de l'homme, 430 p.

- RAGON M., 1985, *L'homme et les villes*, Berger-Levrault, 213 p.
 UNESCO, 2019, Diversité culturelle, <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/cultural-diversity>

Lille et Marseille : évolution dans le temps

- ADULM, 2005, *Les grands équipements culturels*, <http://www.adu-lille-metropole.org/etudes-et-actions-grands-equipements/grands-equipements/culture-289.aspx>, non paginé.
- AUBRY M., (dir.), 2005, *Un nouvel art de Ville : le projet urbain de Lille*, Lille, Service communication de Lille, 413 p.
- BARRE F., 1994, La méthode Euralille vue par un observateur, in *Archicréé*, Paris, n°262, pp 86-87.
- BERTONCELLO B., DUBOIS J., 2010, Marseille Euroméditerranée, accélérateur de métropole, Parenthèses, 272 p.
- BONDUE JP., 1979, Flux et espaces sociaux : les industriels forains et la foire-attractions de Lille, in *Hommes et Terres du Nord*, n°1, pp. 41-52.
- BONDUE JP., 1997, Invariant commercial et localisations différentielles : le cas des nouveaux centres commerciaux Euralille et Cité Europe, in *Revue Belge de Géographie*, n°62, pp 247-255.
- BRACHET M., 1998, Le comité Grand Lille: nouvelle forme de gouvernance territoriale ou épiphénomène, in *Hommes et Terres du Nord*, Lille, n°3, pp 135-142.
- BRAUDEL 1949, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 544 p.
- BRUYELLE P., 1976, *Les villes françaises : Lille et sa communauté urbaine*, Paris, La Documentation Française, 132p.
- CHENOZ G sous la dir., 2004, *Le Projet Centre-ville, 1995-2007, « Faire revenir la population au cœur de la cité »*, Marseille, AGAM-Marseille, 46 p.
- COLLIN I., 2007, De l'événementiel au tourisme au cœur de la métropole : Lille 2004, capitale européenne de la culture, in Duhamel P., et Knafou R., *Mondes urbains du tourisme*, pp. 103-115.
- DOUGIER H., 2014, *Marseille Euroméditerranée : Un laboratoire de l'architecture du soleil*, Paris, Ed. Autrement, 112 p.
- DREANO L., 2004, Lille 2004 ou la culture comme moteur de transformation d'un territoire, AUBRY, M., (coord.), *Culture toujours et plus que jamais !* Ed. de l'Aube, coll. Proposer, p. 193-207.
- ECHINARD P., 2010, Le spectacle, élément majeur de la culture marseillaise, in *Méditerranée*, <http://mediterranee.revues.org/4198>, p 19-25.
- EMMANUELLI FX., 1999, *Vivre à Marseille sous l'ancien régime*, Ed. Perrin, 452 p.
- ENVAR., CCI de Lille Roubaix Tourcoing., 1997, *Atlas de la dynamique commerciale du centre-ville de Lille*, 70 p.
- GRESILLON B., 2013, Marseille-Provence 2013, analyse multiscale d'une capitale européenne de la culture, in *Géococonfluences*, non paginé.
- GUINET P., 1998, *Vivre à Lille sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 436 p.
- JOSEPH-FRANCOIS D., 2000, Le territoire de Lille-métropole sous l'emprise des projets urbains, *Hommes et Terres du Nord*, n°1/2000, pp 23-29.
- JOUTARD P., (dir.), 2002, *Histoire de Marseille en treize événements*, Ed. Jeanne Laffitte, 222 p.
- LACASSIN R., 2010, Peut-on encore faire la fête à Marseille ? in *La Provence*, Marseille, le 17 mai 2010.
- LAFFITTE J, PASTRE O., 2017, *Les 100 mots de Marseille*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
- LA VOIX DU NORD, 2008, *Saint-Sauveur, le quartier qui inspira Victor Hugo*.
- LECLERCQ I., 2004, *Lille d'antan. Lille à travers ka carte postale ancienne*, Paris, EC éditions, 110 p.
- LEFEBVRE R., 2006, Lille 2004 : une capitale européenne de la culture. Des usages politiques et territoriaux de la culture, in BACHELET F., et Alii., *Action et projet métropolitain*, Paris, L'Harmattan, p 269-289.
- LIEFOOGHE C., 2010, Lille 2004, capitale européenne de la culture ou la quête d'un nouveau modèle de développement, in *Méditerranée*, <http://mediterranee.revues.org/424>.

- LIEFOOGHE C., MONS D., PARIS D., (dir.), 2016, *Lille, métropole créative ?* In Presses Universitaires du Septentrion, 348 p.
- MARSEILLE, 2012, *Marseille, de la ville à la métropole, un demi-siècle d'histoire urbaine*, Marseille, La revue culturelle de Marseille, n°239.
- MAUROY P., 1994, Euralille est une turbine tertiaire pour la métropole, *Urbanisme*, Hors-série n° 5, pp 16-17.
- MOREL B., 2001, *Marseille, naissance d'une métropole*, Paris, L'Harmattan, 221 p.
- PALAIS DES BEAUX-ARTS DE LILLE, 2015, dossier de presse pour l'exposition « Joie de vivre », non paginé.
- PARESYS I., 1987, L'ordre en jeu : les autorités face aux passions ludiques des lillois (1400-1668), in *Revue du Nord*, J-Sept 1987, pp 535-549.
- PARIS D., STEVENS JF., 2000, *Lille et sa région urbaine. La bifurcation métropolitaine*, Paris, L'Harmattan, 265 p.
- PERALDI M., DUPORT C., SAMSON M., 2015, *Sociologie de Marseille*, La Découverte, 124 p.
- PIERRARD P., 1981, *Lille dix siècles d'histoire*, Paris, Ed. Stock, 240 p.
- RONCAYOLO M., 1996, *Marseille, les territoires du temps*, Ed. locales de France, 135 p.
- RONCAYOLO M., 1999, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, EHESS, 507 p.
- ROULLEAU-BERGER L., 1996, Cultures de friches à Marseille, in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 70, pp16-25.
- TRIMOUILLE P., 1991, La Bourgeoisie Chrétienne du Nord (1930-1950), in *Revue du Nord*, n°290-291, pp 417-427.
- VAUVOUR-JOUBE N., 2002, La mobilité et la ville : l'exemple de l'agglomération marseillaise, *Méditerranée*, n°1.2, pp 83-90.
- VIARD J., 1995, *Marseille, une ville impossible*, Payot, 307 p.
- VILLE DE LILLE, 2000, *Lille : le grand virage touristique*, Lille, Ville de Lille, 190 p.
- VILLE DE MARSEILLE, 2009, *Les fondamentaux du projet*, ville de Marseille, AGAM.
- VILLE DE MARSEILLE, 2010, *Les projets culturels du territoire de Marseille*, DCRP ville de Marseille, 36 p.
- WERQUIN T., 2004, *Impact de Lille 2004, Capitale européenne de la Culture sur l'activité des restaurants des « Tables Gourmandes »*, Lille, Axe culture, 12 p.

Histoire et approche épistémologique et scientifique

- BERDOULAY V., 1995, *La formation de l'école française de géographie*, CTHS, 253 p.
- BERGER G., 1964, *Phénoménologie du temps et perspectives*, Paris, PUF, 280 p.
- BERTRAND G., 1975, Pour une histoire écologique de la France rurale, in *Histoire de la France rurale*, DUBY G., (dir.), Paris, Seuil, p 43.
- CHEVANDIER C., 2014, *Travailler ensemble ? Des disciplines aux sciences sociales*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 248 p.
- CLAVAL P., 1984, Les langages de la géographie et le rôle du discours dans son évolution, in *Les annales de géographie*, pp 410- 420.
- CLAVAL P., 1995, *Histoire de la Géographie*, Paris, Que sais-je ? PUF, 128 p.
- CLAVAL P., 1998, Histoire de la géographie, in Bailly A., (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, A. Colin, pp 37-49.
- CLAVAL P., 1998, La géographie sociale et culturelle, in Bailly A., (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, A. Colin, pp 99-109.
- CLAVAL P., 1999, La postmodernité vision anglophone et francophone, *Géographie et culture*, n° 31, pp 5-24.
- CLAVAL P., 2001, La révolution post-fonctionnaliste et les conceptions actuelles de la géographie, in THUMERELLE (coord.), *Explications en géographie*, dossiers des images économiques du monde, pp 21-40.
- CLAVAL P., 2003, *La géographie du XXI^{ème} siècle*, Paris, l'Harmattan, 243 p.
- CLAVAL P., 2005, *Epistémologie de la géographie*, Paris, A. Colin, 266 p.

- CLAVAL P., SANGUIN A-L., 1996, *La géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, Paris, L'Harmattan, 345 p.
- COSINSCHI M., RACINE J-B., 1998, Géographie et écologie urbaine, in BAILLY A., et Al., 1998, *Les concepts de la géographie humaine*.
- DEBARBIEUX B., 2006, Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie, in *L'espace géographique*, tome 35, pp 340-354.
- DEBARBIEUX B., 2001, in STASZAK JF., (dir.), *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, 352 p.
- DEMANGEON A., 1942, *Problèmes de géographie humaine*, Paris, A.Colin, 405 p.
- De KONINCK, 1995, La géographie radicale, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, p 190.
- FOURNIER J.M., (dir.), 2001, *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Caen, MRSHC, Presses universitaires de Caen, 255 p.
- FREMONT A., 1982, Histoire d'une recherche : distances et espaces, in *Espaces vécus et civilisations*, Paris, CNRS, 106 p.
- GALINON-MELENEC B., 2011, *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, CNRS, 412 p.
- GEORGE P., 1945, *Géographie sociale du monde*, Paris, PUF, 127 p.
- GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 1984, *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 378 p.
- HARVEY D., 1992, Social justice, postmodernism and the city" in *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol 16, pp 588-601.
- HOYT H., 1939, *The structure and Growth of Residential Neighborhood in American*, Washington, Federal Housing Administration, Cities, 204 p.
- KANT E., 1790, *Livre II de la première section de la Critique de la faculté de juger*, Paris, Flammarion, traduction de RENAUT A., 535 p.
- KNAFOU R., 1997, *L'Etat de la géographie, autoscopie d'une science*, Paris, Mappemonde, Belin, 438 p.
- LACOSTE Y., 1977, A quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ? Hérodote, n°7, pp 3-41.
- LE CŒUR C., 1997, *Le paysage, décor ou enjeu ? Textes et document pour la classe, n°738, CNDP, non paginé.*
- LEVY J., 1999, *Le tournant géographique*, Paris, Belin, 400 p.
- MAUSS M., 1929, Les civilisations : éléments et formes, in *Essais de sociologie*, 1968, Paris, Minuit, p. 231-252.
- MCKENZIE R. D., 1925, L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine, in *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 378 p.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1996, *La localisation des services*, Paris, Nathan Université, 191 p.
- MOLES A., ROHMER E., 1972, *Psychologie de l'espace*, Bruxelles, Casterman 163 p.
- OSTROWETSKY S., 1983, *L'imaginaire bâtisseur*, Paris, Librairie des Méridiens, 345 p.
- PINCON M., PINCON-CHARLOT M., 2009, *Quinze promenades sociologiques*, Paris, Payot, 260 p.
- PROST B., 2004, Marge et dynamique territoriale in *Géocarrefour*, vol. 79/2, <http://geocarrefour.revues.org/index695.html>.
- PUMAIN D., 2003, Une approche de la complexité en géographie, in *Géocarrefour*, pp 25-31, vol 78/1.
- RACINE J.B., BRYANT H., 2003, Humanistic Geography, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie*, pp 473-474.
- RAFFESTIN C., LEVY B., 1998, Epistémologie de la géographie humaine, in *Les concepts de géographie humaine*, pp 25-36.
- RATZEL F., 1881-1891, *Anthropogeographie, oder Grundzüge der Anwendung der Erdkunde auf die Geschichte, Stuttgart, Engleborn*, 2 vol, non paginé.
- SANSOT P., 1973, *Poétique de la ville*, Paris, Ed. Klincksieck, 420 p.
- SAUTTER G., 1985, La géographie comme idéologie ?, in *Cahier de géographie du Québec*, vol n°29, n°77, pp 193-203.

- SHEVKY E., BELL W., 1955, *Social Area Analysis. Theory Illustrative Applications and Computational Procedures*, Stanford.
- SIMMEL G., 1999, *Sociologie. Etudes sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, 780 p.
- STASZAK JF., (dir.), 2001, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, 352 p.
- TYLOR E., 1986, in SEYMOUR-SMITH, 1986, *Dictionnaire of antropology*, The Mac Millan Press LTD.
- VALIE-GOMEZ N., 2008, La pensée complexe : antidote pour les pensées uniques. Entretien avec Edgar Morin, in *Synergies Monde*, n°4, pp 249-262.
- VESCHAMBRE V., BULOT T., 2006, *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, l'Harmattan, 246 p.
- VON THÜNEN J., 1826-1843, *Die isolierte Stadt in Beziehung auf landwirstchaft und Nationalökonomie*, Perthes Hambourg. Non paginé.
- WOLTON D., 1997, *Penser la communication*, <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67>, non paginé.

Littérature et essai

- BACHELARD G., 1943, *L'Air et les Songes. Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, Livre de Poche, 352 p.
- BACHELARD G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 214 p.
- BARTHES R., 1984, *L'empire des signes*, Paris, Flammarion, 156 p.
- BERGSON H., 1919, *L'énergie spirituelle*, Paris, PUF, 214 p.
- FOUCAULT M., 1972, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 624 p.
- GRACQ J., 1985, *La forme d'une ville*, Paris, J. Corti, 213 p.
- HUGO V., 1851, *Les caves de Lille*, discours à l'Assemblée, Paris.
- HUGO V., 1853, *Les châtiments*, Paris, Le livre de poche, 479 p.
- HUGO V., 1862, *Les Misérables*, Paris, Albert Lacroix et Cie, 1056 p.
- KAFKA F., 1915, *La Métamorphose*, Paris, Le livre de poche, 158 p.
- MORE T., 1516, *Utopia*, réédition en 2016, Paris, Librio, 125 p.
- NORA P., 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 3 vol., 4751 p.
- SARTRE JP., 1940, *L'imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 248 p.
- SARTRE JP., 1986, *L'imaginaire : psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Gallimard, 384 p.
- VEIL S., 2007, *Une vie*, Paris, Stock, 416 p.

Méthodologie

- ANGERS M., 1996, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Québec, 2ème édition, Ed. CEC, 381 p.
- ARBORIO AM., FOURNIER P., 1999, *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Paris, A. Colin.
- BEAUD S., WEBER F., 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 328 p.
- BEAUJEU-GARNIER J., 1965, Méthode d'étude pour le centre des villes, in *Les annales de Géographie*, n°406, pp 695-707.
- BECKER H., 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, Paris, La découverte, 360 p.
- BERTHIER N., 2016, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, 4eme édition, A. Colin, 352 p.
- BLANCHET A., GOTMAN A., 2001, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, 128 p.
- BRUNET R., 1986, Mappemonde, le Monde des Cartes, in *Mappemonde*, n°86/1, p 1.
- BRUNET R., 1987, *La carte mode d'emploi*, Paris, Fayard/Reclus, 270 p.
- GHIGLIONE R., MATALON B., 1998, *Les enquêtes sociologiques*, Paris, A. Colin, 301 p.
- GRAWITZ M., 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.
- GROSJEAN M., THIBAUD JP., 2001, *L'espace urbain en méthodes*, Paris, Parenthèses, 217 p.

LACAZE J.P., 2010, *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
MERLIN P., 1973, *Méthodes quantitatives et espace urbain*, Paris, Masson, 190 p.

Bibliographie générale

A

- ABRIC JC., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 256 p.
- ABRIC JC., 2003, L'analyse structurale des représentations spatiales, in *Les méthodes des sciences humaines*, PUF, pp 375-392.
- ADRI, 2001, *Vers la démocratie culturelle : actes des ateliers de l'intégration locale*, in actes du colloque du 4 et 5 octobre 2001, ENA et Agence pour le Développement des Relations Interculturelles, (ADRI), 136 p.
- ADEME, 2013, *Réussir la planification et l'aménagement durables- Guide méthodologique- AEU2- L'urbanisme durable*, Paris, Le moniteur, 256 p.
- ADULM, 1999, *Les capitales européennes de la culture : étude comparative*, Lille, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, 62 p.
- ADULM, 2005, *Les grands équipements culturels*, <http://www.adu-lille-metropole.org/etudes-et-actions-grands-equipements/grands-equipements/culture-289.aspx>, non paginé.
- AGUILERA A., 2003, La localisation des services aux entreprises dans la métropole lyonnaise : entre centralité et diffusion, in *L'espace géographique*, n°2/2003, pp 128-140.
- ALONSO W., 1964, *Location and Land Use*, Harvard University Press.
- ALTHUSSER, L., 1970, Idéologie et appareil idéologiques d'Etat, in *La Pensée*, n°151.
- ANDRE JL., 1994, *Au Cœur des villes*, Paris, O. Jacob, 186 p.
- ANDRE Y., BAILLY A., FERRAS R., GUERIN JP., GUMUCHIAN H., 1989, *Représenter l'espace, l'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos, 227 p.
- ANDRE Y., BAILLY A., et AL., 1990, *Modèles graphiques et représentations spatiales*, Paris, Anthropos, 217 p.
- ANGERS M., 1996, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Québec, 2^{ème} édition, Ed. CEC, 381 p.
- ARBORIO AM., FOURNIER P., 1999, *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Paris, A. Colin.
- ARRIVET D., 2016, La désaffection du commerce de centre-ville s'accélère, in *Le Figaro* du 23 juin 2016.
- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Ed. O. Jacob, 346 p.
- ASCHER F., 1998, La fin des quartiers ?, in *L'urbain dans tous ses états*, HAUMONT N., (dir.), Paris, L'Harmattan, pp 183-202
- ASCHER F., 2001, *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 104 p.
- ASCHER F., TOREL L., FOURNIER JJ., JAOUEN M., GALLOT-DELANEZIDE E., BOURDIN A., 1998, *Une autre lecture de l'espace public : les apports de la psychologique*, CERTU, 48 p.
- AUBRY M., (dir.), 2005, *Un nouvel art de Ville : le projet urbain de Lille*, Lille, Service communication de Lille, 413 p.
- AUGUSTIN P., LATOUCHE D., 1998, *Lieux culturels et contextes de villes*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 212 p.
- AURIAC F., 1986, in AURIAC F., BRUNET R., 1986, *Espaces, jeux et enjeux. Nouvelle encyclopédie des sciences techniques*, Paris, Fayard, Fondation Diderot, 343 p.

B

- BACHELARD G., 1943, *L'Air et les Songes. Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, Livre de Poche, 352 p.
- BACHELARD G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 214 p.
- BAIETTO JP., 1994, Il est capital de savoir gérer les rapports de forces, in *Urbanisme*, Paris, n°5, pp 20-21.
- BAILLY A., 1975, *L'organisation urbaine : théories et modèles*, Paris, CRU, 272 p.
- BAILLY A., 1977, *La perception de l'espace urbain : les concepts, méthodes d'étude et leur utilisation dans la recherche*, Université Lille III, Tome 1 et 2, 430 p.

- BAILLY A., 1985, Distances et espaces : vingt ans de géographie des représentations, in *L'espace géographique*, n°3.
- BAILLY A., 1986, Espace et représentations mentales, in *Espaces, jeux et enjeux. Nouvelle encyclopédie des sciences techniques*, Paris, Fayard, Fondation Diderot, pp 159-170.
- BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), 1992, *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, 1167 p.
- BAILLY A., et Al, 1998, *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, A. Colin, 333 p.
- BALANDIER G., 2003, *Civilisations et puissance*, Ed. de l'Aube, 54 p.
- BALLET J., DUBOIS J-L., MAHIEU F-R., 2004, A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base, in revue *Développement Durable et Territoires* (www.Revue-ddt.org) dossier 3.
- BARLES S., GUILLERME A., 1992, *L'urbanisme souterrain*, Paris, Que sais-je ?, PUF, n°533, 130 p.
- BARTHON C., GARAT I., GRAVARI-BARBAS M., VESCHAMBRE V., 2007, L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs, in *Géocarrefour*, vol 82/3.
- BARRE F., 1994, La méthode Euralille vue par un observateur, in *Archicréé*, Paris, n°262, pp 86-87.
- BASSAND M., COMPAGNON A., JOYE D., STEIN V., 2001, *Vivre et créer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 223 p.
- BARTHES R., 1984, *L'empire des signes*, Paris, Flammarion, 156 p.
- BASTIE J., DEZERT B., 1980, *L'espace urbain*, Paris, Masson, 381 p.
- BASTIE J., DEZERT B., 1991, *La ville*, Paris, Masson, 415 p.
- BEAUD S., WEBER F., 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 328 p.
- BEAUJEU-GARNIER J., 1965, Méthode d'étude pour le centre des villes, in *Les annales de Géographie*, n°406, pp 695-707.
- BEAUJEU-GARNIER J., 1972, Comparaison des centres-villes aux Etats-Unis et en Europe : caractéristiques et possibilités d'évolution, in *Les annales de Géographie*, n°448, pp 666-694.
- BEAUJEU-GARNIER J., 1980, *Géographie urbaine*, Paris, A. Colin, coll. U, 360 p.
- BEAUJEU-GARNIER J., CHABOT G., 1963, *Traité de géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 493 p.
- BECKER H., 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, Paris, La découverte, 360 p.
- BENEVOLO L., 1993, *La ville dans l'histoire européenne*, Paris, Le Seuil, 285 p.
- BENHAMOU F., 2012, *L'économie du patrimoine culturel*, Paris, La Découverte, 128 p.
- BERDOULAY V., 1995, *La formation de l'école française de géographie*, CTHS, 253 p.
- BERGER G., 1964, *Phénoménologie du temps et prospectives*, Paris, PUF, 280 p.
- BERGSON H., 1919, *L'énergie spirituelle*, Paris, PUF, 214 p.
- BERQUE A., 2003, Lieu, in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, pp 555-556.
- BERTHIER N., 2016, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, 4eme édition, A. Colin, 352 p.
- BERTONCELLO B., DUBOIS J., 2010, Marseille Euroméditerranée, accélérateur de métropole, Parenthèses, 272 p.
- BERTRAND G., 1975, Pour une histoire écologique de la France rurale, in *Histoire de la France rurale*, DUBY G., (dir.), Paris, Seuil, p 43.
- BERTRAND M-J., 1977, *Pratique de la ville*, Paris, Masson, 210 p.
- BERTRAND MJ., 1980, *Architecture de l'habitat urbain. La maison, le quartier, la ville*, Paris, Dunod, 230 p.
- BERTRAND M-J., 1984, Une approche de la forme urbaine de la centralité, in *Les annales de la géographie*, p 666-686.
- BIANCHINI F., LANDRY C., 1995, *The creative City*, Manchester University Press, 224 p.
- BLANCHARD R., 1928, Une méthode de la géographie urbaine, *Revue de géographie alpine*, n°16, pp 193-214.
- BLANCHARD R., 1936, Grenoble, Etude de géographie urbaine, in *Revue de géographie alpine*, tome 24, n°2, pp 458-463.

- BLANCHET A., GOTMAN A., 2001, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, 128 p.
- BODIN F., 1999, *Handicaps et société : l'aménagement comme concept d'intégration*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Caen.
- BODIN F., 2000, Une ville qui accueille, *Urbanisme*, n°311, pp 79-81.
- BODIN F., COLLIN I., 2004, *Inégalités et accessibilités des espaces à vocation culturelle : Lille, capitale de la culture en 2004*, communication au colloque ESO : « Espaces & Sociétés aujourd'hui : la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action », 21-22 octobre 2004, Université de Rennes 2.
- BOFFIL R., VERON N., 1995, *L'architecture des villes*, Paris, O. Jacob, 294 p.
- BOISSONADE J., 2000, Centralités et espaces de rassemblement, in *Les centralités urbaines*, Tours, Maison des Sciences de la ville, actes du colloque des 4 et 6 avril 2000.
- BONDUE JP., 1979, Flux et espaces sociaux : les industriels forains et la foire-attractions de Lille, in *Hommes et Terres du Nord*, n°1, pp. 41-52.
- BONDUE JP., 1997, Invariant commercial et localisations différentielles : le cas des nouveaux centres commerciaux Euralille et Cité Europe, in *Revue Belge de Géographie*, n°62, pp 247-255.
- BONDUE JP., 1999, *Nouvelles centralités et développement des territoires*, in actes du colloque de la 6^{ème} journée du 21 au 22 avril 2000, Lille, IFRESI, pp 73-84.
- BONDUE JP., (dir.), 2004, *Temps des Courses, Course des Temps*, Lille, USTL, 340 p.
- BONDUE J.P., 2004, La gestion partenariale de centre-ville : entre durabilité et marchandisation de la ville, in DOLEZ B., PARIS D., 2005, *Métropoles en Construction. Territoires, politiques et processus*, pp165-176.
- BONNET J., 1994, *Les grandes métropoles mondiales*, Paris, Nathan université, 192 p.
- BORDREUIL JS., 1999, Changement d'échelle urbaine/ et ou changement de formes, in *Les annales de la recherche urbaine*, Paris, n°82, pp 71-77.
- BORDREUIL JS., 2000, La recherche urbaine et la centralité : évolution et opérationnalité d'un concept, in *Les centralités urbaines*, Tours, Maison des Sciences de la ville, actes du colloque des 4 au 6 avril 2000.
- BOUILLON F., 2000, Les escales dans la nuit, les snacks égyptiens à Marseille, in *Les annales de la recherche urbaine*, pp 43-51.
- BOUINOT J., 2002, *La ville compétitive. Les clés de la nouvelle gestion urbaine*, Paris, Economica, 180 p.
- BOULEY R., 1996, Le cœur au centre-ville, in *Champagne économique*, Reims, p 17.
- BOURDIN A., 1998, Le gouvernement des villes institue autant qu'il coordonne ou les limites de la gouvernance, in MAY N., *La ville éclatée*, Paris, l'Aube, pp 314-330.
- BOTTINEAU Y., LEPOITTEVIN L., 1976, L'espace vécu et les centres urbains, in *L'espace vécu*, Caen, CNRS, RCP N°354, 275 p.
- BOYER M., 1996, *L'invention du tourisme*, Paris, Galimard, 160 p.
- BRACHET M., 1998, Le comité Grand Lille: nouvelle forme de gouvernance territoriale ou épiphénomène, in *Hommes et Terres du Nord*, Lille, n°3, pp 135-142.
- BRATOSIN S., 2001, *La concertation: forme symbolique de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 285 p.
- BRAUDEL 1949, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 544 p.
- BRAUDEL F., 1987, *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud, 640 p.
- BRUNEL S., 2006, *La planète disneylandisée*, Paris, Sciences humaines, 276 p.
- BRUNET R., 1986, Mappemonde, le Monde des Cartes, in *Mappemonde*, n°86/1, p 1.
- BRUNET R., 1987, *La carte mode d'emploi*, Paris, Fayard/Reclus, 270 p.
- BRUNET R., 1996, L'espace, règles du jeu, in AURIAC F., BRUNET R., 1986, *Espace, jeux et enjeux*, Fayard, pp 297-316.
- BRUNET R., 2004, *Le développement des territoires, formes, lois, aménagement*, Ed. de l'Aube Nord, 95 p.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1993, *Les Mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, Reclus, La Documentation Française ,518 p.
- BRUNHES J., 1925, *La géographie humaine*, Paris, PUF, 393 p.

- BRUYELLE P., 1976, *Les villes françaises : Lille et sa communauté urbaine*, Paris, La Documentation Française, 132p.
- BURGEL G., 1993, *La ville aujourd'hui*, Paris, Hachette, 220 p.
- BURGELG., HERROU M., 2001, *La ville aujourd'hui entre public et privé*, Coll. Villes en parallèle, n°32-33-34, 455 p.
- BURGESS E.W., PARK R.E., 1925, *The city*, 47, Chicago, 250 p.
- BURGESS E.W., 1925, La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche, in *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 378 p.

C

- CALVINO I., 2013, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 208 p.
- CAMAGNI R., 1996, *Principes et modèles de l'économie urbaine*, Paris, Economica, 382 p.
- CANOVA N., 2017, Inscrire l'événement dans l'espace et le temps, in *L'Observatoire*, n°50/2, pp 51-53.
- CANTAL-DUPART M., 1999, Les droit à la ville, in *La reconquête des centres-villes*, actes du colloque du 11 octobre 1999, Paris, ADAPes.
- CARRIERE F., PINCHEMEL P., 1963, *Le fait urbain en France*, Paris, A. Colin, 374 p.
- CARROUE L., CLAVAL P., DI MEO G., MIOSSEC A., RENARD JP., SIMON L., VEYRET Y., VIGNEAU JP., 2002, *Limites et discontinuités en géographie*, SEDES, DIEM, 159 p.
- CAZES G., POTIER F., 1996, Le tourisme urbain, in *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp 839-849.
- CHABOT G., 1938, *Les zones d'influence d'une ville*. CR congrès int. Geo, Paris, A. Colin, pp 432-437.
- CHALAS Y., 2000, *L'invention de la ville*, Paris, Anthropos-Economica, 201 p.
- CHALAS Y., 2010, « Centre, centralité et polycentrisme dans l'urbanisation contemporaine », in DA CUNHA A., (dir.), *Centralités, urbanisme durable et projet*, Urbia, Lausanne, Les Cahiers du développement urbain durable, n°9, Ed. Institut de Géographie-Université de Lausanne, pp.22-42.
- CHALINE C., 1980, *La dynamique urbaine*, Paris, PUF, 206 p.
- CHALINE C., 1999, *La régénération urbaine*, Paris, Que sais-je ?, PUF, 127 p.
- CHALINE C., 2018, *La politique de la ville*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
- CHAUDOIR P., OSTROWETSKY S., 1996, L'espace festif et son public, in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 70, pp78-88.
- CHAUDOIR P., 2000, *Discours et figures de l'espace public à travers les « arts de la rue »*. *La ville en scène*. L'Harmattan, CEFRESS, 2000, 318 p.
- CHAUDOIR P., 2007, La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif, in *Geocarrefour*, vol 82/3, non paginé.
- CHAVANE L., 1994, Un livre blanc pour le centre-ville, in *Le Figaro*, Paris, le 16 juin 1994.
- CHAVANE L., 1994, Sauver les centres-villes, in *Le Figaro*, Paris, le 20 octobre 1994.
- CHENOZ G sous la dir., 2004, *Le Projet Centre-ville, 1995-2007, « Faire revenir la population au cœur de la cité »*, Marseille, AGAM-Marseille, 46 p.
- CHEVALIER J., 1974, Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu, in *L'espace géographique*, n°1, p 68.
- CHEVALIER J., PEYON JP., 2000, *Au centre des villes, dynamiques et recompositions*, Paris, l'Harmattan, 264 p.
- CHEVANDIER C., 2014, *Travailler ensemble ? Des disciplines aux sciences sociales*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 248 p.
- CHIVALLON C., 2008, L'espace, le réel et l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle ? in *Les annales de géographie*, n°660/661.
- CHOAY F., 1979, *L'urbanisme, Utopies et réalités, Une anthologie*, Paris, Points-Essais, Seuil, 446 p.
- CHOAY F., MERLIN P., 1996, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 2nd édition, Paris, PUF, 863p.
- CHOMBART DE LAUWE PH., 1982, *La fin des villes. Mythe ou réalité*, Paris, Calmann-Lévy, 246 p.

- CHRISTALLER W., 1933, *Die Zentralen Orte in Suddeutschland*, Iéna, Traduction anglaise par BASKIN C. W., 1966, *Central Places in Southern Germany*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs.
- CLAVAL P., 1984, Les langages de la géographie et le rôle du discours dans son évolution, in *Les annales de géographie*, pp 410-420.
- CLAVAL P., 1992, Champs et perspectives de la géographie culturelle, *Géographie et culture*, n°1, pp 7-38.
- CLAVAL P., 1995, *Histoire de la Géographie*, Paris, Que sais-je ? PUF, 128 p.
- CLAVAL P., 1995, L'analyse des paysages, in *Géographie et cultures*, n°13, pp 55-74.
- CLAVAL P., 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Nathan série géographie, 384 p.
- CLAVAL P., 1998, Les géographes français et le monde méditerranéen, in *Les annales de géographie*, n° 542, pp 385-397.
- CLAVAL P., 1998, Histoire de la géographie, in Bailly A., (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, A. Colin, pp 37-49.
- CLAVAL P., 1998, La géographie sociale et culturelle, in Bailly A., (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, A. Colin, pp 99-109.
- CLAVAL P., 1999, La postmodernité vision anglophone et francophone, *Géographie et culture*, n° 31, pp 5-24.
- CLAVAL P., 1999, *Les interprétations fonctionnalistes et les interprétations symboliques de la ville*, in Cybergéo, 28 p.
- CLAVAL P., 2001, La révolution post-fonctionnaliste et les conceptions actuelles de la géographie, in THUMERELLE (coord.), *Explications en géographie*, dossiers des images économiques du monde, pp 21-40.
- CLAVAL P., 2003, *La géographie du XXI^{ème} siècle*, Paris, l'Harmattan, 243 p.
- CLAVAL P., 2003, *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, A. Colin, Coll.U, 287 p.
- CLAVAL P., 2005, *Epistémologie de la géographie*, Paris, A. Colin, 266 p.
- CLAVAL P., SANGUIN A-L., 1996, *La géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, Paris, L'Harmattan, 345 p.
- COLLIN I., 2001, *Les manifestations culturelles et festives en centre-ville métropolitain : étude comparée de Lille et Marseille*, Mémoire de DEA, Université de Lille 1, 105 p.
- COLLIN I., 2004, Les échanges marchands le temps d'une manifestation commerciale et festive : l'exemple de la grande braderie de Lille, in BONDUE JP., (dir.), *Temps des Courses, Course des Temps*, pp 293-302.
- COLLIN I., 2007, De l'événementiel au tourisme au cœur de la métropole : Lille 2004, capitale européenne de la culture, in DUHAMEL P., et KNAFOU R., *Mondes urbains du tourisme*, pp. 103-115.
- COSINSCHI M., RACINE J-B., 1998, Géographie et écologie urbaine, in BAILLY A., et Al., 1998, *Les concepts de la géographie humaine*.
- CRETIN N., 1999, *Fêtes et traditions occidentales*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.

D

- DAPPORTO E., SAGOT-DUVAUROUX D., 2002, *Les arts de la rue. Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, Paris, La Documentation Française, 412 p.
- DARDEL E., 1952, *L'homme et la terre*, Paris, A. Colin, Réédition, CTHS, 1990, 199 p.
- DEBARBIEUX B., 1995, Le lieu, le territoire et les trois figures de rhétorique, in *L'espace géographique*, n°2, pp 97-112.
- DEBARBIEUX B., 1997, Les représentations de l'espace, in *Sciences humaines*, n°71, pp 31-35.
- DEBARBIEUX B., 2001, Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie, in BAILLY A., et al., 1998, *Les concepts de la géographie humaine*, pp 199-211.
- DEBARBIEUX B., 2001, in STASZAK JF., (dir.), *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, 352 p.
- DEBARBIEUX B., 2006, Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie, in *L'espace géographique*, tome 35, pp 340-354.

- DEBARBIEUX B., 2008, Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variations autour de la figure du « montagnard », in *Annales de géographie*, n° 660, pp 90-115.
- De la BLACHE P., 1886, Des rapports entre les populations et le climat sur les bords européens de la Méditerranée, in *Revue géographique*, Vol 10.
- De la BLACHE P., 1925, *Principes de géographie humaine*, Paris, A. Colin, 347 p.
- De KONINCK, 1995, La géographie radicale, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, p 190.
- De la PRADELLE M., (1993), Economies de marché : le commerce des personnes, in *Urbanisation et enjeux quotidiens ; terrains ethnologiques dans la France actuelle*, Paris, L'Harmattan, 199 p.
- DELAY V., 1987, Compagnies joyeuses, « places » et festivités à Lille au XVI^{ème} siècle, in *Revue du Nord*, n°274, pp 476-707.
- DEMANGEON A., 1942, *Problèmes de géographie humaine*, Paris, A.Colin, 405 p.
- DEMATTEIS G., 2003, Centralité, in LEVY J., LUSSAULT M., (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, pp. 139-141.
- DENIS M., 1994, *Image et cognition*, Paris, PUF, 284 p.
- DESCOLA P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, 640 p.
- DESCOLA P., 2010, *Diversité des natures, diversité des cultures*, Paris, Bayard, 85 p.
- DESSE R.-P., 2002, « Les centres commerciaux français, futurs pôles de loisirs ? », in *Métropolis*, n° 50, pp. 6-19.
- DEVISME L., 2000, Production sociale de nouvelles centralités et devenir des espaces urbains périphériques, in *Les centralités urbaines*, Tours, Maison des Sciences de la ville, actes du colloque des 4 au 6 avril 2000.
- DEVISME L., 2001, *L'urbanisme de nouvelles centralités : théories, dynamiques, projets*, Tours, thèse de doctorat, 462 p.
- DEWAILLY J.M., FLAMENT E., 2000, *Le tourisme*, SEDES, 192 p.
- De WARESQUIEL E., (dir), 2001, *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Larousse CNRS Edition, 657 p, p 180.
- DI MEO G., 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos-Economica, 319 p.
- DI MEO G., 1991, De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe, in *L'espace géographique*, pp 359-373.
- DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 317 p.
- DI MEO G., 2000, in *Logiques de l'espace, esprits des lieux*, Géographies à Cerisy, Belin, 351 p.
- DI MEO G., 2001, *La géographie en fêtes*, Géophrys, 270 p.
- DI MEO G., 2001, Le sens géographique des fêtes, in *Les annales de géographie*, n° 622, pp 624-646.
- DI MEO G., 2003, Perception, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie*, p 701.
- DI MEO G., 2004, *Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces*, BAGF, n°2, pp 193-204.
- DI MEO G., 2009, L'individu, le corps et la rue globale, in *Géographie et cultures*, <http://gc.revues.org/1977>.
- DI MEO G., CASTAINGTS JP., DUCOURNAU C., 1993, Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemple gascons), in *Les annales de géographie*, n°573, pp 473- 498.
- DI PIETRO R., 2000, *Le spese per gli spettacoli a bologna, città europea della cultura 2000*, Facoltà di Economia, 134 p.
- DOLEZ B., PARIS D., 2004, *Métropoles en Construction. Territoires, politiques et processus*, Paris, L'Harmattan, 294 p.
- DONADIEU P., PERIGORD M., 2005, *Clés pour le paysage*, Géophrys, 368 p.
- DONNAT O., 1998, *Les pratiques culturelles des français, Enquête 1997*, Paris, La Documentation Française, 359 p.
- DONNAT O., 2003, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation Française, 352 p.
- DONNAT O., TOLILA P., (dir.), 2003, *Le (s) public (s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences PO, 393 p.

- DORIER-APPRILL E., 2001, in DORIER-APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P., MORICONI-EBRARD F., 2001, *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Ed. du Temps, 191 p.
- DOUGIER H., 2014, *Marseille Euroméditerranée : Un laboratoire de l'architecture du soleil*, Paris, Ed. Autrement, 112 p.
- DUHAMEL P., KNAFOU R., 2007, *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, 336p.
- DULONG R., 1978, *Les régions, l'Etat et la société locale*, Paris, PUF, 248 p.
- DURAN MF., LEVY J., RETAILLE D., 1993, *Le monde espaces et systèmes*, Presses de la fondation nationale des scientifiques politiques et DALLOZ, 597 p.
- DUVIGNAUD J., 1977, *Lieux et civilisations, et non lieux*, Paris, Galilée, 153 p.
- DUVIGNAUD J., 1991, *Fêtes et civilisations*, actes Sud sciences humaines, 264 p.
- DREANO L., 2004, Lille 2004 ou la culture comme moteur de transformation d'un territoire, AUBRY, M., (coord.), *Culture toujours et plus que jamais !*, Ed. de l'Aube, coll. Proposer, p. 193-207.

E

- ECHINARD P., 2010, Le spectacle, élément majeur de la culture marseillaise, in *Méditerranée*, <http://mediterranee.revues.org/4198>, p 19-25.
- EDELMANN F., 2014, La tour Triangle dans le vent des polémiques, *Le Monde* du 31 octobre 2014.
- EIDELMAN J., CORDIER J.P, LETRAIT M., Catégories muséales et identités des visiteurs, in DONNAT O., 2003, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, 348 p.
- EMMANUELLI FX., 1999, *Vivre à Marseille sous l'ancien régime*, Ed. Perrin, 452 p.
- ENVAR., CCI de Lille Roubaix Tourcoing., 1997, *Atlas de la dynamique commerciale du centre-ville de Lille*, 70 p.
- EQUIPE MIT., 2002, *Tourisme I, Lieux communs*, Paris, Belin Mappemonde, 320 p.

F

- FAYETON P., 2000, *Le rythme urbain. Eléments pour intervenir sur la ville*, Paris, L'Harmattan, 176 p.
- FERRAS R., 1990, *Ville paraître, être à part*, Montpellier, Reclus, Collec. Géographiques, 143 p.
- FOUCAULT M., 1972, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 624 p.
- FOUCHER M., 1988, *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 528 p.
- FOURNIER J.M., (dir.), 2001, *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Caen, MRSHC, Presses universitaires de Caen, 255 p.
- FOURTEAU C., BOURDILLAT C., 2002, *Les institutions culturelles au plus près du public*, Paris, La Documentation Française, 280 p.
- FOUSSE FX., 1998, Heurs et malheurs des villes. A la recherche de la ville renouvelée, in *Hommes et Terres du Nord*, Lille, n°4, pp 231-237.
- FREMONT A., 1974, Les profondeurs des paysages géographiques, autour d'Ecouvès dans le Parc régional Normandie-Maine, in *L'Espace géographique*, n°2, p 127-136.
- FREMONT A., 1976, *La région espace vécu*, Paris, Champs Flammarion, 288 p.
- FREMONT A., 1976, Espace vécu et niveaux sociaux, in *Acte du Colloque « Espace Vécu »*, CNRS, RCP n° 354.
- FREMONT A., 1982, Histoire d'une recherche : distances et espaces, in *Espaces vécus et civilisations*, Paris, CNRS, 106 p.
- FREMONT A., CHEVALIER., HERIN R., RENARD., 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 384 p.
- FREMONT A., 1990, Vingt ans d'espace vécu, in BAILLY A., SCARIATI R., *L'humanisme en géographie*, Paris, Anthropos, pp 13-22.

G

- GALINON-MELENEC B., 2011, *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, CNRS, 412 p.
- GAUDICHON B., 2002, Le musée comme espace public, in FOURREAU C., BOURDILLAT C., *Les institutions culturelles au plus près du public*, La Documentation Française, pp 51-60.
- GASCHET F., LACOUR C., 2002, Métropolisation, centre et centralité, in PERREUR J., (dir.), *La ville et la science régionale*, Bordeaux, RERU, n°1, pp 49-72.

- GASNIER A., 2000, *La fin des espaces publics urbains ? De nouveaux enjeux environnementaux ?*, Norois, vol 185, pp 63-75.
- GASNIER A., 2006, La régénération des centres anciens : actions et dérives à partir de quelques cas français, *GREGUM-UMR Eso 6590, Université du Maine*.
- GAY JC., 1995, *Les discontinuités spatiales*, Géopoche, Economica, 112 p.
- GENTELLE P., 1995, Haut Lieu, in *L'espace géographique*, n°2, pp 135-138.
- GENYK I., MACAIRE E., 2017, *Collectifs d'artistes et renouvellement urbain. Tension autour du rôle du travail artistique dans le projet urbain*, In *In Situ*.
- GEORGE P., 1945, *Géographie sociale du monde*, Paris, PUF, 127 p.
- GEORGE P., 1961, *Précis de géographie urbaine*, Paris, PUF, 282 p.
- GEORGE P., 1985, L'espace tel qu'il est ou tel qu'on le perçoit, compte rendu de *texte Human geography, Behavioral Approches* de WALMSLEY DJ., LEWIS GJ., 1984, Longman, 195 p, in *Les annales de géographie*, n°525, pp 536-540.
- GERVAIS-LAMBONY AM., 2001, *Les très grandes villes*, Atlande, 215 p.
- GHIGLIONE R., MATALON B., 1998, *Les enquêtes sociologiques*, Paris, A. Colin, 301 p.
- GILBERT A., 1986, L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et porté pour la géographie, in *L'espace géographique*, n°1, pp 57-66.
- GIRARD A., 2004, *Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : histoire d'une modernisation*, Paris, La Documentation Française, pp 13-18.
- GOUESET C., 2017, Venise, Amsterdam, Dubrovnik... Ces villes n'en peuvent plus du tourisme de masse, in *L'express* : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/venise-amsterdam-dubrovnik-ces-villes-n-en-peuvent-plus-du-tourisme-de-masse_1937512.html
- GRACQ J., 1985, *La forme d'une ville*, Paris, J. Corti, 213 p.
- GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 1984, *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 378 p.
- GRAVARI-BARBAS M., 1996, Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain, in *Géographie et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n°20, pp 55-68.
- GRAVARI-BARBAS M., 1998, Belle, propre et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique, *Norois*, vol.178, pp 175-193.
- GRAVARI-BARBAS M., 2000, *Ville festive : espaces, expressions, acteurs*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université d'Angers.
- GRAVARI-BARBAS M., 2003, Le patrimoine territorial. Construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance, in BEAUCHARD J., *La mosaïque territoriale, enjeux identitaires de la décentralisation*, l'Aube, Paris, pp 51-66.
- GRAVARI-BARBAS M., 2004, Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rapports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace, in *Annales de Géographie*, n°640, pp 588-611.
- GRAVARI-BARBAS M., 2004, Le patrimoine est de plus en plus un objet politique, Propos recueillis par THURIOT F., in *Pouvoirs locaux*, n°63, pp 162-163.
- GRAVARI-BARBAS M., 2013, *Aménager la ville par la culture*, Le moniteur, 159 p.
- GRAVARI-BARBAS M., IOSA I., (dir.), 2011, *Monumentalité(s) urbaine(s) aux XIXe et XXe siècles. Sens, formes et enjeux urbains*, Paris, L'Harmattan, 238 p.
- GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S., 2007, L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes, in *Géocarrefour*, n°3, p 153-163.
- GRAVARI-BARBAS M., RIPOLL F., 2010, Interroger les processus de valorisation des espaces urbains, in *Norois*, n°217, 108 p.
- GRAVIER J.F., 1947, *Paris et le désert français*, Paris, Flammarion, 317 p.
- GRAWITZ M., 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.
- GRELET S., 2010, Musées : la gratuité pour quel peuple ?, in *Vacarme*, n°50, pp 44-46
- GRESILLON B., 2008, Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle, in *Annales de géographie*, n°660-661, pp 179-198.
- GRESILLON B., 2010, Villes, création et événements culturels en Méditerranée : un certain regard, in *Méditerranée*, non paginé.

- GRESILLON B., 2011, La culture comme alternative au déclin : mythe ou réalité ? Le cas ces villes allemandes rétrécissantes, in *Géocarrefour*, vol 86/2 p 151-160.
- GRESILLON B., 2013, Marseille-Provence 2013, analyse multiscale d'une capitale européenne de la culture, in *Géococonfluences*, non paginé.
- GROSJEAN M., THIBAUD JP., 2001, *L'espace urbain en méthodes*, Paris, Parenthèses, 217 p.
- GUIGOU JL., 1999, Aménagement du territoire et centres-urbains, in *La reconquête des centres-villes*, actes du colloque du 11 octobre 1999, Paris, ADAPes.
- GUINET P., 1998, *Vivre à Lille sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 436 p.
- GUMUCHIAN H., 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Economica, 135 p.
- GUNTHER-PORCARELLI S., 2004, Le temps des cafés : le pouvoir souverain des Préfectures, in BONDUE JP (dir.), *Temps des Courses, Course des Temps*, pp 285-291.
- GWIAZDZINSKI L., 2005, *La nuit, dernière frontière de la ville*. Ed., de l'Aube, 256 p.

H

- HABERMAS J., 1988, in *L'espace public*, Paris, Payot, 330 p.
- HAENTJENS, 2011, *La ville frugale, modèle pour préparer l'après-pétrole*, FYP Editions, 142 p.
- HÄGERSTRAND T., 1952, *The Propagation of innovation waves*, Lund Studies in geography, series B, n°4.
- HALBWACHS M., 1970, *Morphologie sociale*, Paris, A. Colin, 190 p.
- HALL E.T., 1978, *La Dimension cachée*, Paris, Ed. du Seuil, 170 p.
- HARRIS C.S., et ULLMANN E.L., 1945, *The nature of cities*, Ann. Am. Acad. Soc. N°7.
- HARVEY D., 1973, *Social Justice and the City*, University of Georgia Press, 336 p.
- HARVEY D., 1985, The urbanization of Capital, in *History and Theory of Capitalist Urbanization*, Johns Hopkins University Press, 239 p.
- HARVEY D., 1992, Social justice, postmodernism and the city" in *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol 16, pp 588-601.
- HAUMONT N., (dir.), 1998, *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, 396 p.
- HENRIQUEZ NI., 2011, La question de l'identité dans "l'épuisement du territoire", in LAZZAROTTI O., OLAGNIER P.-J., *L'identité entre ineffable et effroyable*, Paris, A. Colin, 236 p.
- HOYT H., 1939, *The structure and Growth of Residential Neighborhood in American*, Washington, Federal Housing Administration, Cities, 204 p.
- HUGO V., 1851, *Les caves de Lille*, discours à l'Assemblée, Paris.
- HUGO V., 1853, *Les châtiments*, Paris, Le livre de poche, 479 p.
- HUGO V., 1862, *Les Misérables*, Paris, Albert Lacroix et Cie, 1056 p.
- HURIOT J.-M., PERREUR J., 1997, Centre et périphéries : fondements et critères, in CÉLIMÈNE F., LACOUR C., *L'intégration régionale des espaces*, Paris, Economica, pp. 63-84.

I

- INGALLINA P., 2001, *Le Projet Urbain*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
- INSEE, 2017, *La culture, une activité capitale*.
- INSEE, 2018, comparateur de territoire, Marseille.
- INSEE, 2018, comparateur de territoire, Lille.

J

- JEAN Y., VANIER M., 2008, *La France. Aménager les territoires*, Paris, A. Colin, 256 p.
- JEANNIER F., TABARLY S., 2008, Des villes en compétition : quelle place pour la culture ? in *Géococonfluences*.
- JOSEPH-FRANCOIS D., 2000, Le territoire de Lille-métropole sous l'emprise des projets urbains, *Hommes et Terres du Nord*, n°1/2000, pp 23-29.
- JOSEPH I., 1998, *La ville sans qualités*, Paris, Ed. de l'aube, 209 pages.
- JOSEPH I., 2003, Civilité, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie*, pp 163-165.
- JOUTARD P., (dir.), 2002, *Histoire de Marseille en treize événements*, Ed. Jeanne Laffitte, 222 p.

K

- KAFKA F., 1915, *La Métamorphose*, Paris, Le livre de poche, 158 p.
- KAHN R., 2010, La dimension culturelle du développement territorial, in *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°4, pp 625-650.
- KANT E., 1790, *Livre II de la première section de la Critique de la faculté de juger*, Paris, Flammarion, traduction de RENAUT A., 535 p.
- KNAFOU R., (dir.), 1997, Une approche géographique du tourisme, in *L'espace géographique*, n°3, pp 193-204.
- KNAFOU R., 1997, *Tourisme et loisirs, Atlas de la France*, Paris, La documentation française, vol 7, 126 p.
- KNAFOU R., 1997, *L'Etat de la géographie, autoscopie d'une science*, Paris, Mappemonde, Belin, 438 p.

L

- LACASSIN R., 2010, Peut-on encore faire la fête à Marseille ? in *La provence*, Marseille, le 17 mai 2010.
- LACAZE J.P., 2010, *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
- LACOSTE Y., 1977, A quoi sert le paysage ? *Qu'est-ce qu'un beau paysage ?* Hérodote, n°7, pp 3-41.
- LACOUR C., DELAMARRE A., 2003, *40 ans d'aménagement du territoire, Territoires en mouvements*, Paris, La documentation française, 153 p.
- LAFEUILLE C., STEICHEN P., 2015, La politique de réutilisation du foncier des friches industrielles stimulée par la loi ALUR, in *Revue juridique de l'environnement*, n° 40, pp 264-281.
- LAFFITTE J, PASTRE O., 2017, *Les 100 mots de Marseille*, Paris, Que sais-je ? PUF, 127 p.
- LAMIZET B., 2011, *Le langage politique. Discours, images, pratiques*, Ed. Ellipses, 256 p.
- LAROUSSE, <http://www.larousse.fr>
- LAVEDAN P., 1936, *Géographie des villes*, Paris, Gallimard, 206 p.
- LA VOIX DU NORD, 2008, *Saint-Sauveur, le quartier qui inspira Victor Hugo*.
- Le BERRE M., 1995, Territoires, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, pp 601-622.
- Le BOSSE M., 1999, Les questions d'identité en géographie culturelle, in *Géographies et cultures*, n°31, Paris, L'Harmattan, pp 115-126.
- LEBRUN N., 2002, *Centralités urbaines et concentration des commerces*, thèse, Université de Reims, Champagne-Ardenne, 511 p.
- LECLERCQ I., 2004, *Lille d'antan. Lille à travers la carte postale ancienne*, Paris, EC éditions, 110 p.
- LE CŒUR C., 1997, *Le paysage, décor ou enjeu ?* Textes et document pour la classe, n°738, CNDP, non paginé.
- LECOQ JP., 2001, Faire vivre un centre urbain, in *Les Echos*, Paris, le 24 septembre 2001, p 68.
- Le CORBUSIER, 1923, Le centre des grandes villes, in *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger ?*, Paris.
- Le CORBUSIER, 1933, *Chartres d'Athènes*, Ponts, réédition 2016, 192 p.
- LEFEBVRE R., 2006, Lille 2004 : une capitale européenne de la culture. Des usages politiques et territoriaux de la culture, in BACHELET F., et Alii., *Action et projet métropolitain*, Paris, L'Harmattan, p 269-289.
- LE GALL-ELY M., URBAIN C., BOURGEON-RENAULT D., GOMBAULT A., PETR C., 2008, La gratuité : un prix !, in *Revue française de gestion*, n° 186, pp 35-51.
- LEVI-STRAUSS C., 1955, *Tristes Tropiques*, coll. Terre Humaine, 2005, Paris, Plon, 504 p.
- LEVY J., 1994, *L'espace légitime*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 442 p.
- LEVY J., 1997, Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes, in *CEMOTI*, n°24, Paris, pp 25-38.
- LEVY J., 1999, *Le tournant géographique*, Paris, Belin, 400 p.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, 1034 p.
- LEVY J., 2003, Limites, in LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, pp 566.
- LEVY J.P., 1987, *Centres-villes en mutation*, Toulouse, CNRS, 127 p.

- LEWIS M., 1961, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 781 p.
- LIEFOOGHE C., 2010, Lille 2004, capitale européenne de la culture ou la quête d'un nouveau modèle de développement, in *Méditerranée*, <http://mediterranee.revues.org/424>.
- LIEFOOGHE C., 2010, La ville créative : utopie urbaine ou modèle économique ?, in *Observatoire des politiques culturelles*, n°36, pp 34-37.
- LIEFOOGHE C., MONS D., PARIS D., (dir.), 2016, *Lille, métropole créative ?* In Presses Universitaires du Septentrion, 348 p.
- LIMA S., 2003, *Découpage entre espace et territoire : la fin de limites ?*, Thèse, Université de Poitiers.
- LITRE, 2017, *Le nouveau Littre*, Paris, Garnier Frères, 1640 p.
- LÖSCH A., 1954, *The Economics of location*, Traduction anglaise WOGLOM W., Yale University Press.
- LUCCHINI F., 1997, Les équipements culturels au service de la population des villes, in *Cybergeo : European Journal of Geography*, Actes du colloque "les problèmes culturels des grandes villes", non paginé.
- LUCCHINI F., 2002, *La culture au service des villes*, Paris, Anthropos, 262 p.
- LUCCHINI F., 2006, Les capitales européennes de la culture. Changer l'image internationale d'une ville, in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 101, p 91-99.
- LUCCHINI F., 2012, *De la friche industrielle au lieu culturel*, Colloque international pluridisciplinaire, Equipe la Friche-UMR CNRS IDEES- Université de Rouen.
- LUSSAULT M., 1997, Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine, in *Les annales de géographie*, Paris, A. Colin, pp 522-530.
- LUSSAULT M., 2003, Lieu, in LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, pp 555-563.
- LUSSAULT M., 2003, Centre urbain, in LEVY J., LUSSAULT., *Dictionnaire de la géographie*, pp 144-145.
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, 400 p.
- LYNCH K. 1960, *The Image of the City*, Massachusetts Institute of Technology, traduction M.F VENARD et .JL VENARD, 1969, *L'image de la cité*, Dunod, 222 p.
- M**
- MAIRESSE F., ROCHELANDET F., 2015, *Economie des arts et de la culture*, Paris, A. Colin, 272 p.
- MALLET S., 2013, *Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme*, <http://www.espacestemp.net/auteurs/sandra-mallet/>.
- MARIOTTI A., 2006, Projets culturels : gestion, développement durable et développement à l'échelle locale, in *Conservation et protection active des centres historiques*, Stone Agora, pp 41 - 53
- MARSEILLE, 2012, *Marseille, de la ville à la métropole, un demi-siècle d'histoire urbaine*, Marseille, La revue culturelle de Marseille, n°239.
- MAUROY P., 1994, Euralille est une turbine tertiaire pour la métropole, *Urbanisme*, Hors-série n° 5, pp 16-17.
- MAUSS M., 1929, Les civilisations : éléments et formes, in *Essais de sociologie*, 1968, Paris, Minuit, p. 231-252.
- MAYER A., 2013, *Les écoquartiers de Fribourg. 20 ans d'urbanisme durable*, Paris, Le moniteur, 152 p.
- MCKENZIE R. D., 1925, L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine, in *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 378 p.
- METTON A., collectif, 1976, *L'espace vécu*, in actes du colloque tenu à Rouen les 13 et 14 octobre 1976, Universités de Caen, Orléans, Paris 1, Rouen, Vincennes, CNRS RCP n°354, 275 p.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1974, Un exemple : la perception du centre de Liège, in *Bulletin de la société géographique de Liège*, n°10, pp 135-151.
- MERENNE-SCHOUMAKER., B., 1976, Un exemple : la perception du centre de Liège, in *Espace Vécu*, CNRS, RCP, n°354, 275 p.

- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1977, *Perception de l'espace et quartiers urbains*, G.E.O, n°2, pp 33-44.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1981, Perceptions spatiales et localisations, Acte du colloque *Percevoir l'espace. Vers une géographie de l'espace vécu*, Genève, pp103-116.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1996, *La localisation des services*, Paris, Nathan Université, 191 p.
- MERLIN P., 1973, *Méthodes quantitatives et espace urbain*, Paris, Masson, 190 p.
- MERLIN P., CHOAY F., 1996, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2nd édition, 863 p.
- MERLIN P., 2001, *Tourisme et aménagement touristique. Des objectifs inconciliables ?* Paris, Les études de la Documentation Française, 216 p.
- METRAL J., 2000, *Culture en ville où l'art et du citoyen*, Ed. de L'Aube, collection Sociétés et territoires, 253 p.
- MICHEL F., 1997, Centre, centralité et commerce de proximité, in *Le commerce et la ville. Centre, centralité et commerce de proximité*, Paris, Archicrée, n°275, pp 72-75
- MINISTERE DE LA CULTURE, 2018, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2018*, Paris, coédition du ministère de la Culture et des Presses de Sciences Po 288 pages.
- MOINAT V., 2007, *Marketing urbain : le développement durable peut-il être un argument de promotion ? Eléments de réflexion d'après le cas lausannois*. Mémoire de Master, Université de Lausanne.
- MOISY L., 2001, L'espace de la ville ludique et touristique : approche à travers les pratiques spatiales des visiteurs (hébergements, itinéraires), *Géocarrefour*, vol 76, pp 107-113.
- MOLES A., ROHMER E., 1972, *Psychologie de l'espace*, Bruxelles, Casterman 163 p.
- MONOD J., CASTELBAJAC P., de, 2004, *L'aménagement du territoire*, Paris, Que Sais-je ?, PUF, 127 p.
- MONS D., 2000, Entre identité et modernité. Les mutations qualitatives des villes du Nord-Pas-de-Calais, *Hommes et Terres du Nord*. USTL, n°1/2000, pp 13-19.
- MONTAIGNE L., 2005, Régénération de l'habitat et métropolisation. L'exemple des parcs sociaux de la métropole lilloise, in DOLEZ B., PARIS D., *Métropoles en Construction. Territoires, politiques et processus*, 294 p.
- MONTULET B., 1998, *Les enjeux spatio-temporels du social*, Paris, L'Harmattan, 220 p.
- MORE T., 1516, *Utopia*, réédition en 2016, Paris, Librio, 125 p.
- MOREL B., 2001, *Marseille, naissance d'une métropole*, Paris, L'Harmattan, 221 p.
- MOSCOVICI S., 1961, *La psychanalyse, son image, et son public*, PUF, 512 p.
- MOULINIER P., 2001, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, Que Sais-je ?, PUF, 128 p.
- MUMFORD L., 1964, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 781 p.

N

- NAST, HJ., PILE S., 1998, *Places through the body*, Londres et New York, Routledge.
- NORA P., 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 3 vol., 4751 p.
- NORDIN C., 2004, « Je rêve d'un tapis volant » les femmes, le temps, les courses et les transports. Les apports de l'École de Lund (Suède), in BONDUE J.P (dir.), *Temps des courses, course des temps*, USTL., Lille, pp 95-108.

O

- OSMONT A., 1998, « La gouvernance » : concept mou, politique ferme, in *Les annales de la recherche urbaine*, n°80-81, déc. P 18-26.
- OSTROWETSKY S., 1983, *L'imaginaire bâtisseur*, Paris, Librairie des Méridiens, 345 p.
- OSTROWETSKY S., 1994, Les centres urbains, in GORRA-GOBIN C., (dir.), *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*, Paris, L'Harmattan, Paris, pp 41-50.
- OSTROWETSKY S., 2000, Préface, in CHAUDOIR P., 2000, *Discours et figures de l'espace public à travers les « arts de la rue »*. *La ville en scène*. L'Harmattan, CEFRESS, 2000, 318 p.

P

- PALAIS DES BEAUX-ARTS DE LILLE, 2015, dossier de presse pour l'exposition « Joie de vivre », non paginé.

- PAGES D., PELISSIER N., 2000, *Territoires sous influences*, Paris, l'Harmattan, 192 p.
- PAQUOT T., 1996, *Le monde des villes*, Paris, Ed. complexes, 699 p.
- PAQUOT T., (dir.), 2001, *Le quotidien urbain : essais sur les temps des villes*, La découverte/Institut des villes, 191 p.
- PAQUOT, T., 2006, *Des corps urbains. Sensibilité entre béton et bitume*, Paris, Éditions Autrement, 136 p.
- PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S., (dir), 2000, *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 441 p.
- PARESYS I., 1987, L'ordre en jeu : les autorités face aux passions ludiques des lillois (1400-1668), in *Revue du Nord*, J-Sept 1987, pp 535-549.
- PARIS D., STEVENS JF., 2000, *Lille et sa région urbaine. La bifurcation métropolitaine*, Paris, L'Harmattan, 265 p.
- PAULET JP., 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Anthropos Economica, 152 p.
- PECQUEUR A., 2018, Le « capitalisme culturel » à l'assaut du spectacle vivant ». Pourquoi les salles de spectacles passent aux mains du privé ?, *Revue du Crieur*, Paris, n° 11, pp 136-151.
- PERALDI M., DUPORT C., SAMSON M., 2015, *Sociologie de Marseille*, La Découverte, 124 p.
- PIERRARD P., 1981, *Lille dix siècles d'histoire*, Paris, Ed. Stock, 240 p.
- PINCON M., PINCON-CHARLOT M., 2009, *Quinze promenades sociologiques*, Paris, Payot, 260 p.
- PINOL JL., 1996, *Atlas historique des villes de France*, Paris, Hachette, 317 p.
- PIOLLE X., 1979, *Les citadins et leur ville*, Privat, Sciences de l'homme, 430 p.
- PIOMBINI A., 2013, Contexte spatial des ambiances urbaines et usage des lieux, <http://ambiances.revues.org/261>.
- PRATS M., THIBAUT JP., 2003, Qu'est-ce que l'esprit des lieux, <https://www.icomos.org/victoriafalls2003/papers/A1-4%20-%20Prats%20-%20Thibault.pdf>, non paginé.
- PRUDHOMME C., 2016, Le déclin commercial des centres-villes s'aggrave, *Le Monde*, 20 octobre 2016
- PROST B., 2004, Marge et dynamique territoriale in *Géocarrefour*, vol. 79/2, <http://geocarrefour.revues.org/index695.html>.
- PUMAIN D., 1995, Les systèmes de villes, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), 1995, *Encyclopédie de Géographie*, 1167 p.
- PUMAIN D., 2003, Une approche de la complexité en géographie, in *Géocarrefour*, pp 25-31, vol 78/1.
- Q**
- QUERRIEN A., LASSAVE P., 1996, Lieux culturels, in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 70, p 3.
- QUERRIEN A., LASSAVE P., 1998, Introduction, in *Les annales de la recherche urbaine*, n°80-81.
- R**
- RACINE J.B., BRYANT H., 2003, Humanistic Geography, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie*, pp 473-474.
- RAFFESTIN C., LEVY B., 1998, Epistémologie de la géographie humaine, in *Les concepts de géographie humaine*, pp 25-36.
- RAGON M., 1985, *L'homme et les villes*, Berger-Levrault, 213 p.
- RATZEL F., 1881-1891, *Anthropogeographie, oder Grundzüge der Anwendung der Erdkunde auf die Geschichte, Stuttgart, Engleborn*, 2 vol, non paginé.
- RENARD JP., (dir.), 1997, *Le géographe et les frontières*, USTL, l'Harmattan, 299 p.
- RENARD J.P., 2002, La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition, in *Limites et discontinuités en géographie*, SEDES, pp. 40-66.
- RETAILLE D., 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de sciences politiques, 283 p.
- REY M., 2004, 19-22 heures : une nouvelle dynamique commerciale en hypercentre ?, in BONDUE JP (dir.), *Temps des Courses, Course des Temps*, USTL, pp 265-273.
- REYNAUD A., 1995, Territoires, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, p 593.
- RIMBERT S., 1973, *Les paysages urbains*, paris, A. Colin, 240 p.

- RIVIERE D., 2010, La question métropolitaine : éclairages italiens, in *L'information géographique* n°2010/4, vol. 74, A. Colin, 120 p.
- ROGER I., 2007, *Les processus de métropolisation dans les capitales régionales européennes (agglomération de 500000 à 1000000 d'habitants). Les cas de Bordeaux, Bristol, Montpellier, Saragosse et Toulouse*, Thèse, archives-ouvertes.fr, 258 p.
- ROGGERO P., 2006, *La complexité territoriale : entre processus et projets*, Paris, l'Harmattan, 228 p.
- RONCAYOLO M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 288 p.
- RONCAYOLO M., 1999, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, EHESS, 507 p.
- RONCAYOLO M., 1996, *Marseille, les territoires du temps*, Ed. locales de France, 135 p.
- ROULLEAU-BERGER L., 1996, Cultures de friches à Marseille, in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 70, pp16-25.
- RUDY C., 2003, Modernité, in LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, 1034 p.
- S**
- SABBAH C., (dir.), 1997, Nouveaux centres de vie, nouvelle culture, in *Archicrèée*, Paris, n°276, pp 46-65.
- SANTOS M., 1997, *La nature de l'espace*, l'Harmattan, 276 p.
- SANSOT P., 1973, *Poétique de la ville*, Paris, Ed. Klincksieck, 420 p.
- SAUER C.O., 1925, Actualités du concept de paysage, in DEBARBIEUX B., *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, p 206.
- SAEUR CO., 1925, *The morphology of landscape*, University of California Publication in Geography, vol. 2, n°2, pp 19-54.
- SAEZ G., 1996, *Les politiques culturelles des villes*, La documentation Française, pp 29-36.
- SAEZ G., 2014, La métropolisation de la culture, in *Economie et politiques de la culture, Cahiers français*, n° 382.
- SARTRE JP., 1940, *L'imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 248 p.
- SARTRE JP., 1986, *L'imaginaire : psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Gallimard, 384 p.
- SASSEN S., 1991, *La ville globale, New York, Londres, Tokyo, Paris*, Descartes et Cie, 533 p.
- SAUTTER G., 1985, La géographie comme idéologie ?, in *Cahier de géographie du Québec*, vol n°29, n°77, pp 193-203.
- SEGAUD M., 1988, Formes urbaines et sphère esthétique, in *Ville en parallèle*, Nanterre, n°12-13, pp 121-129.
- SEMMOUD B., 2001, *Introduction à la géographie des grandes villes*, Ed. du Temps, 255 p.
- SHEVKY E., BELL W., 1955, *Social Area Analysis. Theory Illustrative Applications and Computational Procedures*, Stanford.
- SIMMEL G., 1999, *Sociologie. Etudes sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, 780 p.
- SORRE M., 1913, *Les Pyrénées méditerranéennes*, Paris, A. Colin, 508 p.
- SOUICY C., 1970, *Contribution à une sociologie des centres urbains. Reconstruction et développement. Les centres de Caen et du Havre*, 243 p.
- SOUICY C., 1970, *Reconstruction et Développement. Les centres de Caen et du Havre*, Ministère de l'Équipement et du Logement, 243 p.
- SPATARO A., 2000, *Le tourisme en méditerranée*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- STASZAK JF., (dir.), 2001, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, 352 p.
- STECK B., 2011, Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance, in B. GALINON-MELENEC, *L'Homme trace. Des traces du corps au corps-trace*, Paris, CNRS Editions, 316 p.
- T**
- TEJADA F., 2018, Comment reconvertir les interfaces ville-port à l'ère numérique : <http://www.aivp.org/2018/09/05/comment-reconvertir-les-interfaces-ville-port-a-ler-numerique/>
- TERRIN JJ., (dir.), 2011, *Le piéton dans la ville, l'espace public partagé*, Parenthèses, 288 p.

- TESSON F., 2004, Quand le politique parle du territoire, c'est pour le fabriquer : utilité scientifique et vertus pédagogiques de la géographie sociale pour comprendre la relation du politique à l'espace, in communication au colloque *Espaces et société aujourd'hui*, Rennes.
- THERY H., in BRUNET R., FERRAS R., THERY R., 1998, *Les mots de la géographie*, Paris, La Documentation Française, 518 p.
- TISSOT, S, 2012, Les centres-villes : modèles, luttes et pratiques, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°195, p 4-11.
- TOUSSAINT J-Y., ZIMMERMANN M., 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romanes, p 290.
- TRICART. J., 1958, L'habitat urbain, in *Cours de Géographie humaine*, Fascicule n°2, 3^{ème} éd., Centre de documentation Universitaire, 295 p.
- TRIMOUILLE P., 1991, La Bourgeoisie Chrétienne du Nord (1930-1950), in *Revue du Nord*, n°290-291, pp 417-427.
- TYLOR E., 1986, in SEYMOUR-SMITH, 1986, *Dictionnaire of antropology*, The Mac Millan Press LTD.

U

- UNESCO, 2019, Diversité culturelle, <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/cultural-diversity>

V

- VALIE-GOMEZ N., 2008, La pensée complexe : antidote pour les pensées uniques. Entretien avec Edgar Morin, in *Synergies Monde*, n°4, pp 249-262.
- VANIER M., 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'intercommunalité*, Economica, 200 p.
- VAUVOUR-JOUE N., 2002, La mobilité et la ville : l'exemple de l'agglomération marseillaise, *Méditerranée*, n°1.2, pp 83-90.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires*, l'économie d'archipel, Paris, PUF, 264 p.
- VEIL S., 2007, *Une vie*, Paris, Stock, 416 p.
- VESCHAMBRE V., BULOT T., 2006, *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, l'Harmattan, 246 p.
- VESCHAMBRE V., 2008, *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, 315 p.
- VIARD J., 1981, *La dérive des territoires*, Paris, Ed. Actes Sud, 160 p.
- VIARD J., 1995, *Marseille, une ville impossible*, Payot, 307 p.
- VILLE DE BOLOGNE, 2000, *Bologna 2000: La Città Europea della cultura*, Bologna.
- VILLE DE BOLOGNE, 2000, *Progetto comunicazione : Bologna Città Europea della cultura 2000*, Bologna.
- VILLE DE BOLOGNE, 2003, *Guide artistique et monumental*, Bologne, Ed. Italcards, 224 p.
- VILLE DE LILLE, 2000, *Lille: le grand virage touristique*, Lille, Ville de Lille, 190 p.
- VILLE DE MARSEILLE, 2009, *Les fondamentaux du projet, ville de Marseille*, AGAM.
- VILLE DE MARSEILLE, 2010, *Les projets culturels du territoire de Marseille*, DCRP ville de Marseille, 36 p.
- VIVANT E., 2007, Les événements off : de la résistance à la mise en scène de la ville créative, in *Géocarrefour*, vol 82/3, p 131-140.
- VIVANT E., 2009, *Qu'est-ce que la ville créative ?*, PUF, Paris, 92 p.
- VON THÜNEN J., 1826-1843, *Die isolierte Stadt in Beziehung auf landwirstchaft und Nationalökonomie*, Perthes Hambourg. Non paginé.

W

- WERQUIN T., 2004, *Impact de Lille 2004, Capitale européenne de la Culture sur l'activité des restaurants des « Tables Gourmandes »*, Lille, Axe culture, 12 p.
- WOLTON D., *L'espace public*, <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67>, non paginé.
- WOLTON D., 1997, *Penser la communication*, <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67>.

Z

- ZINS M., BRENT RITCHIE JR., 1997, La culture et sa contribution à l'attrait d'une région touristique, in *Revue de tourisme*, n°2, pp 2-9.

ZIMMERMANN M., 2001, in TOUSSAINT J-Y., ZIMMERMANN M., 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romanes, p 290.

Site Internet

➤ Acteurs institutionnels

www.adu-lille-metropole.org
<http://www.lillemetropole.fr>
<http://www.unesco.org/new/fr>
<http://www.nord.gouv.fr>
<http://www.lillegrandpalais.com>
<http://www.lille3000.eu>
<https://www.lille.fr>
<http://www.lilletourism.com/>
<http://www.euromediterranee.fr>
<http://www.marseille-provence.fr>
<http://www.fetebleue.com>
<http://www.enssib.fr>
<http://www.agam.org>
<http://www.territoires-haute-normandie.net>
http://www.ccimp.com/sites/default/files/rapport_final_mp2013_vfr.pdf
<http://www.marseille-tourisme.com/>
<http://www.admical.org>
<http://www.marseille.fr>
<http://www.marseille-congres.com>
<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr>

➤ Acteurs culturels

<http://www.opera-lille.fr/>
<http://aeronef.fr/>
<http://www.musenor.com>
<http://www.pba-lille.fr>
<http://www.theatredunord.fr/>
<http://www.theatre-sebastopol.fr/>
<http://www.theatre-lacriee.com/>
<http://opera.marseille.fr/>
<http://www.bmvr.marseille.fr>
<http://www.lafriche.org>
<http://www.lestheatres.net/>
<http://www.mucem.org>
<https://www.cepacsilo-marseille.fr>
<http://lille3000.eu>

➤ Sites scientifiques

<http://ambiances.revues.org>
<http://mediterranee.revues.org>
<http://www.europarl.europa.eu>
<http://www.wolton.cnrs.fr>
<http://cybergeogeo.revues.org>
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr>
<http://www.revue-ddt.org>
<http://www.espacestemp.net>
<https://www.icomos.org>
<https://www.insee.fr>
<http://www.aivp.org>

➤ **Presses**

<http://www.lavoixdunord.fr>
<http://www.lequipe.fr>
<http://www.lemonde.fr>
<http://www.lefigaro.fr>
<http://www.laprovence.com>
<https://www.lexpress.fr/>
<https://www.20minutes.fr>
<https://www.lemoniteur.fr>
<https://fr.calameo.com/>
<https://www.instagram.com>

➤ **Blogs :**

<https://www.lebonbon.fr/marseille/soirees/le-retour-de-la-fete-du-panier/>

➤ **Bilans et rapports d'activités**

• **Lille**

ADULM, 2004, Bilan d'activités de « Lille, 2004 » : http://lille2004lille.free.fr/indicateurs_bilan.pdf
Office du tourisme de Lille, 2017, rapport d'activités :
https://www.lilletourism.com/medias/images/info_pages/rapport-d-activites-2017-997.pdf
Lille Centre, 2017, rapport d'activité du GAËL : (<http://www.lillecentre.com/wp-content/uploads/2017/10/RAPPORT-D-DACTIVITE-2016-RELATIONS-PUBLIQUES.pdf>).
<http://www.lillecentre.com/wp-content/uploads/2017/10/RAPPORT-D-DACTIVITE-2016-RELATIONS-PUBLIQUES.pdf>
Lille Métropole, 2002, Schéma Directeur de la Métropole Lilloise : <http://www.scot-lille-metropole.org/IMG/pdf/schemadir.pdf>
INSEE, 2018, comparateur de territoire de Lille :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59350>
Lille Grand Palais, 2012, rapport d'activité : <http://www.lillegrandpalais.com/wp-content/uploads/2012/02/LilleGrandPalaiDP2014-BD.pdf>
La Voix du Nord, 2011, bilan de Musée Charles de Gaulle :
http://www.lavoixdunord.fr/actualite/L_info_en_continu/Metropole_Lilloise/2011/09/14/article_lille-le-label-quot-maison-des-illustres.shtml

• **Marseille :**

ADMICAL, 2015, Bilan d'activités « MP, 2013 » :
http://www.admical.org/sites/default/files/uploads/mecenes_n_special_mp2013.pdf
CCIMP, 2015, Bilan d'activités « MP, 2013 »,
http://www.ccimp.com/sites/default/files/rapport_final_mp2013_vfr.pdf
Centre des congrès de Marseille, 2017, bilan d'activités : <http://www.marseille-congres.com/fr/incentives/visites>
20 Minutes, Bilan de la fête du Panier : <https://www.20minutes.fr/marseille/1282506-20140128-ete-fete-panier>
INSEE, 2018, comparateur de territoire de Marseille :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-13055>
Ville de Marseille, 2018, chiffre du tourisme :
<http://www.marseille.fr/sites/default/files/chiffres-cles-du-tourisme.pdf>
Ville de Marseille, 2018, bilan de l'effondrement des immeubles rue d'Aubagne : <http://logement-urbanisme.marseille.fr/actualites/effondrement-d-immeubles-la-rue-d-aubagne-la-ville-de-marseille>
BMVR* Alcazar, 2008, Bilan d'activité : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/40672-bmvr-de-marseille-rapport-d-activites-2008.pdf>
Musée d'Histoire de Marseille, 2017, Description et bilan d'activité : <http://musee-histoire-marseille-voie-historique.fr/fr/visit/places>

Le préau des Accoules, 2018, Présentation : <http://culture.marseille.fr/les-musees-de-marseille/preau-des-accoules-musee-des-enfants>

➤ **Définitions et études :**

AGAM, 2009, Plan d'aménagement du centre-ville, http://www.agam.org/fileadmin/ressources/agam.org_etudes/PROJETS_URBAINS/Cv_VieuxPort/pdf/Synthese_Vieux_Port.pdf

EPA Euroméditerranée, 2018, présentation d'Euroméditerranée : <https://www.euromediterranee.fr/node/253>

Geoconfluence, étude sur les capitales européennes de la culture : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/urb1/MetropDoc.htm>

UNESCO, 2018, définition du patrimoine culturel : <http://www.unesco.org/new/en/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/unesco-database-of-national-cultural-heritage-laws/frequently-asked-questions/definition-of-the-cultural-heritage/>

UNESCO, 2019, Diversité culturelle, <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/cultural-diversity>

Union Européenne, 2018, définition culture : https://europa.eu/european-union/topics/culture_fr

SPL* Euralille, 2018, présentation d'Euralille 1, 2 et 3 : <http://www.spl-uralille.fr/nos-projets-urbains.html>

Ville de Marseille, 2018, relogement suite aux effondrements rue d'Aubagne : <http://social.marseille.fr/actualites/drame-rue-d-aubagne-la-ville-de-marseille-mobilisee-face-l-urgence>

➤ **Outils en lien avec l'urbain et la culture**

• **SCOT/PLUI**

Métropole de Lille, 2017, SCOT* : <http://www.scot-lille-metropole.org/spip.php?rubrique141>

Métropole de Lille, 2017, PLUI* : <http://www.lillemetropole.fr/mel/services/amenagement-du-territoire/plu/le-projet-plu2-arrete.html>

Métropole Aix-Marseille Provence, 2018, présentation du SCOT : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/competences/developpement-urbain/urbanisme/le-scot>

Métropole Aix-Marseille Provence, 2018, présentation du PLU <http://www.marseille-provence.fr/index.php/plu/plu-de-la-commune-de-marseille>

Métropole Aix-Marseille Provence, 2018, présentation du PLUI : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/competences/developpement-urbain/urbanisme/outils-de-planification>

• **Chiffres clés**

INSEE, 2018, population de Lille : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59350>

INSEE, 2018, population Lille Métropole : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-245900410>

INSEE, 2018, population de Marseille : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-13055>

INSEE, 2018, population de Métropole de Marseille : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-200054807>

• **Culture**

Métropole de Lille, 2019, Atlas des équipements culturels : www.adu-lille-metropole.org/etudes-et-actions-grands-equipements/grands-equipements/culture-289.aspx

UNESCO, 2018, présentation du diagramme du patrimoine immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/plongez&display=constellation>

Office du Tourisme et des Congrès de Lille, 2017, https://www.lilletourism.com/medias/images/info_pages/rapport-d-activites-2017-997.pdf

Office du Tourisme et des Congrès de Marseille, 2017, <http://www.marseille-tourisme.com/fr/espace-presse/chiffres-cles-du-tourisme/>

Index des documents

Figures

N°	Titre	Page
1	Construction de la problématique	28
2	Schéma organisationnel de l'urbain selon W. Christaller	36
3	Tableau de la place royale de Nancy dite « de Pange »	48
4	Réflexion épistémologique pour aborder le centre-ville	64
5	Présentation des acteurs du centre-ville	77
6	Le centre-ville métropolitain en évolution continue en lien avec le système de gouvernance territoriale	81
7	Les transformations continues des représentations vis-à-vis des individus du centre-ville métropolitain	84
8	Les socles des images d'un centre-ville métropolitain	86
9	L'évolution des villes selon G. Burgel	95
10	Les infrastructures culturelles et festives	110
11	Le système pyramidal des politiques d'aménagement	121
12	Les fondations des centres-villes métropolitains étudiés	145
13	Principe de base de la centralité	161
14	Affiche de l'exposition coloniale de 1922 à Marseille	171
15	Extrait de la ZPPAUP* du Panier à Marseille	175
16	Organisation de la métropolisation	179
17	Les limites du centre-ville	200
18	Les limites dynamiques du centre-ville	201
19	Le centre-ville	214
20	Les franges dynamiques du centre-ville métropolitain	217
21	Le territoire « centre-ville » à partir de la définition donnée par M. Le Berre	222
22	Extraction du diagramme expliquant les liens entre les différents patrimoines immatériels	232
23	Processus de créativité au sein d'une société locale	235
24	Affiche de l'exposition la Joie de vivre	243
25	Tableau du carnaval de l'arlequin	254
26	Affiche du festival mars en Baroque à Marseille	261
27	Affiche du Festival Marseille, Jazz des cinq continents	275
28	Affiche des sirènes et midi net à Marseille	276
29	Affiche de la Compagnie Noni dans l'espace public à Marseille	276
30	Affiche des métamorphoses urbaines lors de « MP, 2013 ».	277
31	Organigramme fonctionnel entre les acteurs lors d'une animation culturelle et festive	290
32	Un centre-ville métropolitain qui s'adapte	297
33	Evolution des taux d'occupation mensuels dans l'hôtellerie de chaîne en 2012 et 2013 à Marseille (en %)	301
34	Evolution comparée du nombre de nuitées hôtelières entre « MP 2013 » et « Lille 2004 »	302
35	Interaction des facettes lors d'une animation culturelle et festive	306
36	Les facettes activées du centre-ville métropolitain	307
37	Affiche de la Braderie de Lille avec ses clichés	309
38	Liens entre les acteurs et les facettes lors de la Braderie de Lille	310
39	Affiche de la fête du Panier à Marseille	311
40	Liens entre les acteurs et les facettes lors de la fête du Panier à Marseille	312

41	Lien entre les acteurs et les facettes lors de « Lille, 2004 »	313
42	Logo de « Lille, 2004 »	314
43	Lien entre les acteurs et les facettes lors de « MP, 2013 »	315
44	Logo de « MP, 2013 »	317
45	Analyse RST 02* « MP, 2013 »	326
46	Analyse RST 02* « Lille, 2004 »	326

Photos

N°	Titre	Page
1	Voies piétonnes dans le nouveau quartier de Confluence à Lyon	45
2	Voies piétonnes dans le nouveau quartier de Confluence à Lyon	45
3	Nouvel immeuble à Euroméditerranée jouant avec la lumière sur sa façade	47
4	Les corniches de la place Stanislas à Nancy	51
5	Cathédrale de Chartres-Portail Royal-Cathédrale onirique tout en vitrail	55
6	Le Bois Habité à Lille	117
7	Eglise Saint Maurice à Lille	135
8	Le Palais Rihour à Lille	135
9	Abbaye Saint-Victor à Marseille	138
10	Cathédrale de la Nouvelle Major à Marseille	138
11	Le centre Puget à Marseille	139
12	La Vieille Bourse à Lille	146
13	La rue Royale à Lille	148
14	La rue Grande Chaussée à Lille	148
15	Pignons de la rue Faidherbe à Lille	150
16	Percée haussmannienne de la rue Faidherbe à Lille	150
17	Place du Général de Gaulle (Grand'Place) à Lille avec son marché aux fleurs	152
18	Rue située dans le Panier à Marseille	153
19	Rue située dans le Panier à Marseille	153
20	Marseille et son port	155
21	Le cours Belsunce à Marseille	156
22	Rue de la République à Marseille	156
23	La Canebière à Marseille	156
24	Gare Saint Charles au début des années 1900 à Marseille	157
25	Vue sur Marseille du haut de l'escalier de la gare Saint Charles	158
26	Façade monumentale de la gare Saint Charles	158
27	Centre Euralille à Lille	170
28	Gare Lille Europe à Lille	182
29	Esplanade Euralille à Lille	182
30	Le Mucem à Marseille	186
31	La façade du Mucem à Marseille	186
32	Le Palais des Beaux-Arts à Lille	241
33	Préfecture à Lille	241
34	Le Tri Postal à Lille	244
35	Un chérubin lors de « Lille, 2004 » rue Faidherbe à Lille	251
36	Videomapping sur la façade de la Treille lors de « Lille, 3000 »	253
37	Instagram® Lille 3000	255
38	Le waterfront culturel de Marseille	263
39	Restructuration d'un îlot du quartier du Panier	264
40	Le quai Rive neuve du Vieux Port de Marseille	268
41	Couture entre le Vieux-Port et le fort Saint-Jean	272
42	Le waterfront culturel lors de « MP, 2013 » à Marseille	279

43	Rue de la République à Marseille lors des travaux de réhabilitation de l'habitat	303
44	Promotion immobilière rue de la République à Marseille	303
45	Rue Faidherbe à Lille	321
46	Les espaces publics pris d'assaut par « Lille, 2004 »	323

Tableaux

N°	Titre	Page
1	Les différents outils pour analyser un centre-ville métropolitain	89
2	Les dimensions de la culture sur l'urbain et la société	94
3	Synthèse des politiques d'aménagement et leurs répercussions sur les centres-villes	119
4	Les premiers équipements culturels en France	122
5	La matérialité du centre-ville au travers ses fonctions	166
6	Les axes développement du Panier à Marseille	175
7	Le plan Canebière d'après les projets portés dans la Mairie de Marseille	177
8	Projets urbains pour le centre-ville de Lille	194
9	Les projets urbains du centre-ville de Marseille	196
10	Echantillon d'équipements et leur classification à Lille	238
11	Commerces présents sur une partie de la rue Solferino à Lille	247
12	Principaux équipements culturels et festifs de Marseille	258
13	Lien entre les équipements et les lieux de diffusion avec les domaines culturels dispensés	281
14	Groupes présents sur la Fan Zone de Lille pour la fête de la musique	289
15	Liens entre équipement et l'organisateur de l'animation culturelle et festive	294
16	Le mécénat dans les capitales européennes de la culture.	299
17	Evolution de l'emploi entre octobre 2003 et septembre 2004 à Lille	299
18	Taux d'occupation des hôtels sur les années 2003 et 2004 à Lille	300
19	Estimation des emplois liés à l'impact indirect de « MP, 2013 »	300
20	Comparaison de « MP 2013 » et de « Lille 2004 »	301
21	Les critères de la grille RST 02*	320
22	Présentation des critères RST 02* passés en revue pour « Lille, 2004 »	322
23	Présentation des critères RST 02* passés en revue pour « MP, 2013 »	326

Cartes

N°	Titre	Page
1	Extension de la centralité lilloise	136
2	Plan de Marseille au XVe siècle	140
3	Extension de la cité par la construction de la Citadelle et de la ville nouvelle à Lille	147
4	Délimitation du secteur sauvegardé de Lille	168
5	Les principales évolutions du cœur de Marseille	172
6	Projet Euralille à Lille	181
7	Carte des périmètres de projets du programme Euroméditerranée à Marseille	184
8	SCOT* de Marseille Provence Métropole	188
9	PLU* de la Ville de Marseille	190
10	Carte mentale issue des avis des touristes à Lille	204
11	Carte mentale issue des avis des techniciens et des documents de la Mairie de Lille	205
12	Carte mentale issue des documents institutionnels de Lille	206
13	Carte mentale issue du questionnaire réalisé auprès des étudiants de Lille	207
14	Carte mentale regroupant les différents avis pour le centre-ville de Lille	208
15	Carte mentale issue des avis des touristes et des documents réalisés par l'Office du Tourisme de Marseille	209
16	Carte mentale issue des avis des élus et des documents réalisés par la Mairie de Marseille	210
17	Carte mentale issue des avis des élus et des documents réalisés la Communauté Urbaine de Marseille	211

18	Carte mentale issue des avis des étudiants lillois	212
19	Carte mentale regroupant les différents avis pour le centre-ville de Marseille	213
20	La délimitation du centre-ville de Lille	219
21	La délimitation du centre-ville de Marseille	220
22	Localisation des principaux équipements selon l'atlas culturel de l'agence d'urbanisme et de développement de Lille Métropole	240
23	Les espaces ouverts lors d'une animation culturelle et festive à Lille	249
24	Localisation des équipements culturels et festifs dans le centre-ville de Marseille	259
25	Proposition de programmation des aménagements de l'espace public en centre-ville de Marseille	266
26	Les espaces ouverts aux animations culturelles et festives à Marseille	273

Liste des sigles

Ad'AP : Agenda d'Accessibilité programmée
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADULM : Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
AEU : Approche Environnementale de l'Urbanisme
AGAM: Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise
ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
ANRU : Agence Nationale de la Rénovation Urbaine
AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
BHNS : Bus à Haut Niveau de Service
BMVR : Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale
CBD : Central Business District
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CIAM : Congrès International de l'Architecture Moderne
CNDSQ : Comité National Développement Social des Quartiers
CNV : Conseil National des Villes
CIV : Comité Interministériel de la Ville
DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies
DIV : Délégation Interministérielle à la Ville
DOO : Document d'Orientation et d'Objectifs
DRAC : Directions Régionales des Affaires Culturelles
DTA : Directives Territoriales d'Aménagement
EDF : Electricité de France
EHESS : École des Hautes Etudes en Sciences Sociales
ENL (loi) : Loi pour l'Engagement National pour le Logement
EPA : Etablissement Public d'Aménagement
ETP : Equivalent Temps Plein
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FRAC : Fond Régional d'Acquisition des Musées et du Fond Régionaux d'Art Contemporain
GAEL : Groupement des Acteurs Economiques de Lille Centre
GPV : Grand Projet de Ville
HLM : Habitation à Loyer Modéré
HQE²R : Haute Qualité Environnementale Rénovation

MOAAOA : Musée d'Archéologie Méditerranéenne et le Musée d'Arts Africains, Océaniens et Amérindiens

NTA : Nouveaux Territoires de l'Art

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

ORU : Opération de Renouvellement Urbain

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PLU : Plan Local de l'Urbanisme

PLUI : Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal

PNRQAD : Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

UE : Union Européenne

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

RST 02 : Réseau Scientifique et Technique

TGV : Train à Grande Vitesse

SAEM Euralille : Société Anonyme d'Economie Mixte Euralille

SCD: Sustainable Checklist for Development

SCOT : Schéma de COhérence Territorial

SEM : Société d'Economie Mixte

SPL : Société Publique Locale

SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SRU (loi) : Loi Solidarité et Renouvellement Urbain

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction Générale.....	11
I. Une recherche sur les centres-villes métropolitains au prisme des animations festives et culturelles ou comment penser le centre-ville.....	14
II. Lille et Marseille : pour une étude comparative.....	20
III. Méthodes.....	21
III. 1. Une approche bibliographique marquée par l'intérêt de la littérature grise	22
III. 2. L'approche sur le terrain comme source directe d'informations	24
III. 3. Les transcriptions visuelles du recueil d'informations	27
IV. Un contexte scientifique en débat pour <i>redéfinir</i> le centre-ville métropolitain	29
IV. 1. Une problématique à la croisée de la géographie urbaine, culturelle et sociale	29
IV. 2. Des hypothèses pour comprendre la complexité des facettes abordées	31
IV. 3. D'une recherche épistémologique à une étude comparative	32
Chapitre 1	35
Le centre-ville métropolitain : territoire d'émotion	35
Introduction du chapitre 1	37
I.1 La centralité : un concept débattu en constante évolution	39
I.1.1 La centralité, un espace géographique identifié dans le temps	39
I.1.2 La matérialité du centre-ville : des facettes qui s'adaptent au temps	45
I.1.2.1 Des facettes pour définir le centre-ville métropolitain	45
I.1.2.2. Le centre-ville métropolitain : tout le temps en mouvement	53
I.1.3. Le centre-ville métropolitain : un territoire qui vit	60
I.1.3.1 Le citoyen comme objet d'études géographique	60
I.1.3.2. Des concepts clés pour comprendre le centre-ville métropolitain : urbanité, citadinité, citoyenneté et civilité.....	65
I.1.3.3. Quelles échelles territoriales pour définir le centre-ville métropolitain ?....	69
I.1.3.4. L'importance de l'espace public en tant qu'espace vécu.....	75
I.1.3.5. Des réseaux d'acteurs qui participent au dynamisme des facettes du centre-ville métropolitain	79
I.1.4. Les représentations spatiales du centre-ville	85
I.1.4.1 Les perceptions et les représentations : une fonction métabolique humaine	85
I.1.4.2. Le centre-ville métropolitain : un espace idéologique ?	87
I.1.4.3. Le centre-ville métropolitain : un espace géographique de projets	91
I.2 Le centre-ville métropolitain, lieu de maximisation des animations culturelles et festives.....	94
I.2.1. La culture en géographie	94
I.2.2. La ville festive : un territoire culturel ?	98
I.2.3. Le centre-ville métropolitain, épicerie de l'animation culturelle et festive ?	100
I.2.4. Des équipements aux lieux culturels et festifs en centre-ville métropolitain	109
I.3 Quand les politiques territoriales de la ville s'orientent vers la culture.....	114
I.3.1. Des politiques de développement territorial qui s'adaptent ou qui influencent les centres-villes métropolitains ?	114
I.3.2. Quand la culture se mêle aux politiques de la ville	125

I.3.3. Les accords préconisés par l'Union Européenne	127
Conclusion du chapitre 1	129
Chapitre 2 :	131
Lille et Marseille :	131
centres-villes d'exception.....	131
Introduction chapitre 2	133
II.1 Une lente construction pour une armature urbaine solide à Lille et Marseille.....	134
II.1.1 Quand la construction historique l'emporte à Lille et Marseille	135
II.1.2 Les deux centres-villes étudiés confirmés dans leur statut d'espace dynamique depuis la Renaissance	149
II.1.3 Quand le centre-ville devient un centre festif	165
II.2. De la confirmation à l'affirmation de centre-ville de métropole régionale grâce à la vie culturelle et festive	170
II.2.1 De 1900 aux années 2000 : un siècle mouvementé	170
II.2.2 Euralille Versus Euroméditerranée: comment créer des locomotives ? ...	181
II.2.3 Lille et Marseille : une stratégie culturelle de développement spatial pour leurs centres-villes ?	195
II.3 La délimitation des centres-villes par les animations culturelles et festives	202
II.3.1 La délimitation du centre-ville : une question qui mérite des outils spécifiques	202
II.3.2 La délimitation des centres-villes par le ressenti	206
II.3.3 Des centres-villes singuliers aux limites dynamiques	218
Conclusion chapitre 2.....	228
Chapitre 3 :	231
Les centres-villes métropolitains :	231
un territoire qui s'adapte	231
Introduction chapitre 3	233
III. 1 Les animations culturelles et festives comme outil d'identification des dynamiques des centres-villes métropolitains	235
III.1.1 Définir un espace culturel et festif en centre-ville métropolitain	235
III.1.2 Lille, la festive	238
III.1.3 Marseille, la plurielle	261
III.1.4 Des divergences mais aussi des points communs entre les deux centres-villes étudiés	284
III. 2 Des interactions multiples qui renforcent le centre-ville métropolitain	287
III. 2.1 Faire vivre le centre-ville : un réseau d'acteurs aux liens complexes	287
III. 2.2 Des critères qui définissent les liens entre espaces et usages	297
III. 3 Un système équilibré renforçant la dimension universelle	303
III.3.1 Un système complexe auxquels s'ajoutent les facettes	303
III.3.2 Une vaste mise en scène ou un impératif social ?	313
III.3.2.1 Les scénarios : comment écrire un centre-ville ?	313
III.3.2.2 Des décors adaptables sur des territoires modifiés.....	322
III.3.3 Éphémère et modulable : la clé de la réussite ?	332
Conclusion chapitre 3	336
Conclusion générale	339
Annexes	357
Bibliographie thématique	375
Bibliographie générale	391

Site Internet	407
Index des documents	410
Liste des sigles	414
Table des matières	416
Résumé	419



Isabelle COLLIN

Les centres-villes métropolitains au regard des animations culturelles et festives. L'exemple de Lille et de Marseille

L'approche des centres-villes métropolitains, au travers les animations culturelles et festives, permet d'aborder un système urbain complexe. Elles mettent en exergue un réseau d'acteurs actifs qui valorise les différentes facettes du système dans le but de créer un espace singulier. L'action politique et les aménagements réalisés cherchent à soutenir cette singularité spatiale, source de rayonnement et d'attractivité de la cité. L'aménagement des centres-villes métropolitains prend en compte la facette culturelle pour créer des espaces distincts mais rapidement identifiables par leurs usagers, des espaces qui se métamorphosent de façon éphémère ou durable, des espaces qui s'adaptent au temps... Cette prédominance de la culture force l'esprit des lieux à se manifester accentuant la mise en scène des centres-villes métropolitains. Ce corps urbain complexe devient original, entraîné par la facette culturelle, source d'universalité, qui n'implique pas de relation de hiérarchie dans ses fonctions mais des connexions qui enrichissent les dynamiques territoriales. Professionnelle dans une collectivité territoriale, cette thèse vise à déchiffrer comment les centres-villes métropolitains prennent en compte les animations culturelles et festives dans leur aménagement.

Mots clés : centre-ville, culture, animation culturelle et festive, aménagement

The approach of metropolitan downtowns through cultural and festive animations permits to study a complex urban system. It highlights a network of active stakeholders who valorise various aspect of the system with the aim of creating a singular space The political action and the planning realised, seek to support this spatial singularity which is a source of the attractiveness for the city. The planning of metropolitan downtowns takes care of the cultural aspect to create distinctly spaces but rapidly identifiable by their users and spaces which metamorphose in an ephemeral or durable way, spaces which adapt with the time... This predominance of the culture obliges the manifestation of the soul of the place accentuating the setting scene of the metropolitan downtowns. This complex system becomes original thanks to the cultural aspect, source of universality, which does not involve hierarchical relation in his functions but connexions which improves the territorial dynamics.

As a professional in a territorial community, this thesis aims to unravel how metropolitan downtowns take into account the cultural and festive animations in their planning

Key words : downtown, culture, cultural and festive animation